
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01467824 7

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME DEUXIÈME

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL
DES
RICHESSES D'ART
DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX
TOME DEUXIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10
—
1888



ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX.

HISTOIRE. — *A l'origine, cette église faisait partie d'un monastère fondé, vers* 1258, *par des religieux prenant le nom de Serfs de la Vierge Marie, qui ne doivent pas être confondus avec les Frères Servites. Ces religieux portaient un manteau blanc; c'est de là que vient la désignation sous laquelle est connue leur église, et qu'elle a conservée jusqu'à nos jours à travers toutes les vicissitudes de son histoire.*

Les Serfs de la Vierge Marie ne tardèrent pas à être remplacés par les religieux Guillelmites ou Guillemains; cette substitution eut lieu sous le règne de Philippe le Bel. En 1618, *les Guillelmites furent réunis aux Bénédictins réformés, qui prirent possession du couvent des Blancs-Manteaux et y demeurèrent jusqu'à la Révolution.*

Vers l'année 1685, *l'ancienne église, entièrement détruite, fit place à celle qui existe encore, et dont le chancelier Le Tellier, accompagné de sa femme, posa la première pierre. La nouvelle église fut construite par* CHARLES DUVAL, *architecte et maître maçon*[1]. *Longtemps, le monument resta inachevé. L'entrée principale de l'église sur la rue des Blancs-Manteaux n'avait pas de portail. Ce n'est que dans ces dernières années, lorsque le percement du boulevard Saint-Michel entraîna la destruction de l'église des Barnabites, que le portail de cette église fut transporté pierre par pierre, et appliqué contre la façade des Blancs-Manteaux. A cette occasion, une travée fut ajoutée à l'église du côté de la porte d'entrée.*

Les bâtiments conventuels sont devenus, à la suite de la Révolution, une dépendance du Mont-de-Piété. On remarque le long de la rue des Guillemites, qui longe l'église sur la droite, une partie des bâtiments de l'ancien couvent traversés obliquement par la nouvelle voie, ouverte en l'an X.

La chapelle qui s'ouvre sur le bas côté droit est de construction moderne.

Du même côté, est placé le presbytère qui communique directement avec la sacristie et l'église; il a conservé un petit jardin.

L'église des Blancs-Manteaux a reçu récemment plusieurs embellissements impor-

[1] Dans un acte de règlement de comptes, passé entre les religieux de l'église des Blancs-Manteaux et CHARLES DUVAL, pour plusieurs ouvrages et bâtiments exécutés tant dans le monastère que dans les maisons en dépendant, dont la dépense totale s'élève à 25,568 livres, à la suite du nom de DUVAL se trouve cette mention : « qui a cy devant basti nostre eaglise. » CHARLES DUVAL mourut avant le 7 septembre 1731, date du règlement définitif de cette affaire. (Arch. nat. : Fonds des Blancs-Manteaux, L. 912.) LANCE ne parle pas, dans son *Dictionnaire des Architectes*, de CHARLES DUVAL.

tants. Outre le portail des Barnabites, dont nous venons de parler, l'église possède un orgue monumental, orné de boiseries qui décoraient autrefois l'orgue de Saint-Germain des Prés, une chaire remarquable par sa décoration, venant de Belgique, enfin une balustrade de chœur en bois sculpté, tirée d'un château des environs de Paris. Tous ces ornements datent de la première moitié du dix-huitième siècle, et sont, par conséquent, presque contemporains de la construction de l'église actuelle.

On remarquait, dans cette église, les sépultures de Jérôme de Hacqueville, premier président du Parlement, mort en 1628, *de la famille des Mallous, et de Jean Le Camus, lieutenant civil, mort en* 1710. *On avait élevé à la mémoire de ce dernier un monument de marbre blanc, orné de son buste*[1] *sculpté par* Simon Mazière, *en* 1719. *Ce monument funéraire portait une inscription reproduite par Piganiol de La Force et par M. de Guilhermy.*

Bibliographie. — *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Le Boeuf. Éd. Hipp. Cocheris. T. I, p. 332 et 369-377.

Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris, dressé par le service des Beaux-Arts. Édifices religieux, in-8°, 1878, imp. Chaix. Tome I, p. 419-430.

Inscriptions de la France du cinquième au dix-huitième siècle, recueillies et publiées par M. de Guilhermy, T. I, p. 381-384.

Notice sur l'église paroissiale des Blancs-Manteaux, au Marais. Paris, 1832. Brochure in-12.

Antiquités nationales, de Millin. T. IV, avec planches représentant le monastère en 1789, le sarcophage de Le Camus et les dessins des tombes de l'église, d'après Gaignières. (20 p. et 6 pl.)

Monasticon Gallicanum, reproduit par les soins de M. Peigné-Delacourt, avec une préface par M. Léopold Delisle. Paris, Palmé, 1871, in-4°, planches 68-71.

Voy. aussi les *Descriptions* ou *Guides* de Germain Brice, de Piganiol de la Force, de Thiéry, et les *Antiquités* de Sauval.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le portail qui décore aujourd'hui la façade de cette église fut transporté à cette place en 1863. Il avait été élevé devant l'église des Barnabites, dans la Cité, en 1704, sur les dessins de l'architecte Cartaud.

Il se compose de deux ordres d'architecture fort simples : l'étage inférieur est percé de trois baies : au milieu, une grande porte cintrée, accompagnée de deux pilastres doriques, et, de chaque côté, une petite porte surmontée d'un fronton. Dans la frise qui règne au-dessus de cet ordre, de chaque côté de la porte centrale, sont sculptés deux vases penchés sur un bassin, encadrés de deux branches de feuillage. A l'étage supérieur, qui surmonte seulement la porte centrale, est ouverte une grande fenêtre plein cintre, divisée en deux compartiments, et accostée de pilastres ioniques entre deux grandes volutes de pierre placées au-dessus des portes latérales. Dans le fronton, une gloire à rayons sur lesquels se détachent des têtes de chérubins.

INTÉRIEUR.

NEF.

La nef, sans transept, compte huit travées; elle a deux bas côtés. A gauche, s'ouvrent plusieurs chapelles. A droite, on a pratiqué, dans ces dernières années, une grande chapelle, dite de Sainte-Geneviève, de la longueur de quatre travées, et dont l'axe est parallèle à celui de la nef. Les arcades en plein cintre, qui s'ouvrent de la nef sur les bas côtés, sont séparées par des piliers massifs carrés, sur base, décorés de pilastres corinthiens. Ces pilastres montent jusqu'à un entablement superposé aux arcades, duquel part une voûte d'arête. L'église est éclairée par vingt et une fenêtres plein cintre.

La nef a reçu, lors de la reconstruction de l'église après 1685, la décoration suivante[2] :

Au-dessus de chaque arcade sont sculptés dans la pierre des médaillons, au nombre de dix-huit, représentant un personnage en buste, de profil, encadré dans une bordure ronde, de

[1] Il se trouve aujourd'hui au musée de Versailles.

[2] Cette décoration est indiquée d'une manière très-visible sur la vue perspective de l'intérieur de l'église, gravée par Levesque, sur le dessin de Le Couturier, que M. Peigné-Delacourt a jointe à son édition du *Monasticon*.

chaque côté de laquelle pend une guirlande de fleurs attachée à un clou.

Ces médaillons représentent, en allant de la porte d'entrée vers le sanctuaire :

A gauche : *Saint Louis*, avec la couronne fleurdelisée.

A droite : Un prince, probablement un des patrons de l'église [1].

Le deuxième médaillon, de chaque côté, représente également un patron de l'église pris dans un ordre religieux : saint Benoît et saint Guillaume (?).

Les douze médaillons qui viennent ensuite, six à droite, six à gauche, sont consacrés aux douze Apôtres.

Enfin, sur les côtés de l'autel, à gauche, le Christ; à droite, la Vierge.

Au-dessus des arcades, dans la frise faisant partie de l'entablement supporté par les pilastres corinthiens, sont sculptés en bas-relief, dans la pierre, les attributs de l'ancienne et de la nouvelle Foi. Ces attributs surmontent les médaillons dont on vient de parler, et sont séparés par des lettres enlacées placées au-dessus de chaque pilastre.

Voici l'ordre de ces symboles en partant de la porte d'entrée :

1° *A M*. A gauche : *la Tour de Babel*. — A droite : *la Tiare pontificale* posée sur les clefs de saint Pierre.

2° *S L*. A gauche : *l'Arche de Noé*. — A droite : *Une église catholique*.

3° *S G*. A gauche : *la Nuée qui guidait les Hébreux*. — A droite : *le saint Ciboire*, surmonté du Saint-Esprit.

4° *S M*. A gauche : *le Chandelier à sept branches*. — A droite : *Le sang coulant de deux mains ouvertes dans un bassin*, d'où il sort en nombreux filets.

5° *S S*. A gauche : *l'Arche d'alliance*. — A droite : *le Tabernacle*.

6° *S B*. A gauche : *la Table des Pains de proposition*. — A droite : *le Calice et l'Hostie*.

7° *A M*. A gauche : *Un jardin* (le Paradis terrestre ou la Création). — A droite : *le Saint-Esprit* sous la forme d'une colombe.

8° *S G*. A gauche : *le Serpent d'airain*. — A droite : *le Christ en croix*.

9° *S M*. A gauche : *la Pâque juive* (agneau). — A droite : *l'Agneau pascal*.

10° *S B*. A gauche : *les Tables de la Loi*. — A droite : *le Livre des Évangiles* ouvert.

11° *Le Triangle*, portant le nom de Jéhovah, occupe le milieu de la frise, derrière l'autel, entre les lettres *A M* deux fois répétées.

ORGUE.

Au-dessus de la porte d'entrée principale s'élève une tribune d'orgues en bois de chêne, édifiée en 1863, sur les dessins de M. Varcollier, architecte. Cette tribune est supportée par une riche boiserie, qui forme comme un étage inférieur, dans lequel s'ouvrent trois portes cintrées; celle du milieu est ornée de chaque côté de deux colonnes en bois sculpté qui la séparent des portes latérales, accompagnées elles-même, vers l'extérieur, d'une colonne identique avec les précédentes. Ces six colonnes, cannelées et rudentées, à chapiteaux ioniques, datent de la fin du dix-septième siècle. Elles proviennent, comme la galerie supérieure, de l'orgue de Saint-Germain des Prés; devenues inutiles lors du remaniement de cet orgue, elles ont été très-heureusement mises en œuvre et encadrées par l'architecte des Blancs-Manteaux. Les portes latérales sont surmontées de coquilles et décorées à leur partie supérieure de figures d'anges à mi-corps, en bois sculpté (travail moderne).

L'orgue lui-même, divisé en deux étages, est enfermé dans une boiserie moderne.

La partie supérieure est décorée d'une horloge accompagnée de deux anges en plâtre peints en couleur de bois.

L'orgue proprement dit a été fait en 1831 par M. Gallinet, et réparé par M. Merklin en 1867, comme l'indique l'inscription placée contre le pilier gauche de l'église.

BÉNITIERS.

De chaque côté de l'entrée principale, contre les premiers piliers séparant la nef des bas côtés, sont adossés deux bénitiers de marbre blanc sculpté, en forme de coquilles, décorés intérieurement à la partie supérieure de roseaux avec leurs feuilles. Ils sont montés sur des pieds consoles en marbre blanc rappelant les chambranles de cheminée.

Travail du dix-huitième siècle, avec quelques additions modernes, pour les adapter à leur place actuelle.

Au-dessus de ces bénitiers, sont placées deux plaques de marbre noir, dans lesquelles

[1] Ces deux médaillons sont modernes, ainsi que la travée à laquelle ils appartiennent, et qui a été récemment ajoutée à l'église, comme on l'a dit plus haut.

sont gravées en lettres d'or les inscriptions suivantes :

A gauche :

L'AN DE N. S. J. C. — MDCCCLXIII — LE PORTAIL DES BARNABITES — EST ADAPTÉ A L'ÉGLISE N. D. — DES BLANCS-MANTEAUX — AGRANDIE EN MÊME TEMPS — D'UNE TRAVÉE — APRÈS L'AVOIR ÉTÉ DÉJA — PAR L'ÉLARGISSEMENT — DE L'UN DES BAS CÔTÉS — ET L'ÉRECTION — DE LA CHAPELLE LATÉRALE — DITE DE S^E GENEVIÈVE — ORGUE : GALLINET 1831 — MERKLIN 1867 = GARENNE, CURÉ (DEPUIS 1831).

A droite :

MONSIEUR ANTOINE CHAIS-OLIER — DE LA PAROISSE DES BLANCS-MANTEAUX — A FAIT DON A CETTE ÉGLISE — LE 20 JUILLET 1815 — DE TROIS CLOCHES — ET — LE 2 JANVIER 1816 — D'UNE HORLOGE = UNE 4e CLOCHE — EST DU CURÉ RUDEMARE — ET 2 DE SON SUCCESSEUR — LA CHAIRE VIENT DE BELGIQUE 1864 — G.

En face de l'inscription qui précède, contre le pilier placé après la première travée, sur une plaque de marbre blanc est gravée en lettres rouges cette autre inscription :

TEMPLUM HOCCE PAROCCIALE — OLIM PATRUM ORDINIS S. BENEDICTI — AB ALBIS MANTELLIS NUNCUPATORUM — LAXATO SPATIO — PRODUCTA NAVI MAJORI — ADSTRUCTA FRONTE — OBSOLETÆ ÆDIS S. BARNABÆ — HUC E REGIONE PALATII IN CIVITATIS INSULA — DILIGENTI ARTIFICIO TRANSLATA — AMPLIATUM, AUCTUM, ORNATUM — ANNO XP MDCCCLXIII — SEDENTE GEORGIO DARBOY PARISIENSIUM ARCHIEPISCOPO — KAROLO FELICE GARENNE CURIONE.

Derrière le banc d'œuvre, et fixé au pilier de la cinquième travée, un Crucifix de 1^m,50 en bois noir; le Christ en bois est peint en blanc et verni.

CHAIRE.

Adossée contre le pilier de droite qui sépare la quatrième de la cinquième travée, la chaire a été apportée de Belgique et installée en 1864, comme on le voit par l'inscription rapportée ci-dessus.

Elle est en chêne et décorée de cartouches sculptés en bois doré, dans le goût du milieu du dix-huitième siècle; ceux de ces cartouches qui sont placés sous le cul-de-lampe sont ornés de simples ornements en rocaille; les autres, sur la balustrade de l'escalier et le corps de la chaire, sont enrichis de médaillons en marqueterie de bois, encastrés dans de riches bordures chantournées et dorées, séparées par des consoles renversées d'une forte saillie.

Un de ces médaillons est placé sur la porte, quatre le long de la balustrade de l'escalier et deux sur la balustrade de la chaire. Chaque médaillon renferme un sujet tiré des Écritures, avec un ou plusieurs personnages dont la figure et les mains sont en ivoire, et les vêtements en bois rapporté ou peint; le tout enfermé dans un encadrement rocaille du goût le plus accentué, en bois clair, surmonté d'un médaillon en étain, sur lequel est gravé le sujet de la scène.

Les chapiteaux et bases des colonnes figurées dans ces petits tableaux, et divers autres détails, sont également en étain rapporté.

Voici la liste de ces sujets et de leurs inscriptions, en commençant par celui de la porte :

1° Un homme qui abat un arbre : *Omnis non faciens fructus excidetur.* Luc. III.

2° Deux ouvriers de la campagne devant le maître : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi... nonne.* Matth. XVIII.

3° Un homme s'incline devant un autre, qui est assis et tient sur ses genoux un livre portant au dos cette date (sans doute celle de l'exécution du monument) : ANNO 1749. Légende : *Redde rationem villicationis tuæ.* Luc. XVI.

4° Deux personnages dans le Temple paraissant poser des questions au Christ : *Qui ex Deo est verba Dei audit.* Joann. VIII.

5° Le Christ et la Samaritaine au haut d'une estrade, dans un riche palais orné d'une fontaine : *Colloquium Christi cum Samaritana.* Joann. IV.

Sur la balustrade de la chaire :

6° Dans un temple, le Christ s'entretient avec Nicodème; tous deux sont assis : *Nisi quis renatus fuerit.* Joann. III.

7° Dans un temple, le Christ, debout, s'entretient avec un docteur, également debout, la tête couverte d'un chapeau : *Magistri quod est mandatum magnum in lege.* Matth. XXII.

Le dossier de la chaire est orné d'un sujet plus haut que les autres, représentant :

L'Annonciation.

La scène se passe sous un dais décoré de colonnes, et surmonté d'un Père éternel en pied, appuyé sur un globe, au milieu d'un cercle formé de nuages d'étain. Sur les pilastres qui encadrent la scène de chaque côté,

sont placées deux figures de saints assis, tenant chacun un écusson en étain. Celui de gauche porte cette inscription : *Ecce virgo concipiet et pariet filium.* Isa. — Sur celui de droite, on lit : *Veniet dilectus meus in hortum suum.* Car.

L'abat-voix est divisé en trois compartiments, décorés d'ornements en mosaïque de bois divisés par des parties saillantes sculptées et dorées, en avant desquelles sont posées les statuettes en pied des quatre Évangélistes :

Saint Matthieu.
Saint Jean.
Saint Marc.
Saint Luc.

Ils sont reconnaissables à leurs attributs ordinaires. Les chairs de ces personnages sont peintes en rose et les vêtements dorés. De l'abat-voix pendent des lambrequins dorés.

Le sommet de l'abat-voix est décoré d'un groupe :

L'Archange saint Michel.

Le personnage a les chairs roses et les vêtements dorés; il tient un foudre de la main droite et a un pied sur le démon, peint en noir. Sur le bouclier que saint Michel porte au bras gauche, on lit : *Quis ut Deus.*

Travail flamand de 1749, comme l'indiquent l'inscription qui est près de la porte et la date inscrite dans le troisième sujet.

Contre les piliers qui ferment l'entrée du chœur, à gauche et à droite, ont été posées deux plaques en marbre noir, portant des inscriptions en lettres d'or : l'une (à gauche), à la mémoire de *Jacques Hinaux*, curé de la paroisse, né le 22 octobre 1748, à Brécy, près Soissons; mort à Paris, le 18 décembre 1817. — L'autre (à droite du chœur), à la mémoire des anciens curés de l'église : 1° *Pierre-François Tinthoin*, 1803-1806; 2° *Martin Dessaubaz*, 1806-1815; 3° *Jacques Hinaux*, 1815-1817; 4° *Jacques-Henri Rudemare*, 1818-1831. Cette inscription a été érigée en 1841, par *Charles-Félix Gareune*, leur successeur, nommé curé de l'église en 1831, et mort en 1878.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée :

Au-dessus d'une des petites portes et adossé au portail :

Le Lavement des pieds. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,60. — *Signé à gauche :* Latil (François-Vincent).

Salon de 1827 (n° 638).

A gauche, le Christ, à genoux, essuie les pieds d'un apôtre assis vers la droite et recouvert d'un long vêtement blanc. Derrière, d'autres apôtres debout regardent la scène; l'un d'entre eux, placé à droite, s'essuie le pied droit. Un cartouche doré, fixé sur le cadre, porte l'inscription suivante :

JÉSUS-CHRIST LAVE LES PIEDS A SES APÔTRES. DONNÉ PAR LA VILLE DE PARIS A L'ÉGLISE DES BLANCS-MANTEAUX. LATIL PINXIT. 1827.

Sur la paroi de fond de la travée, un confessionnal; il n'y a pas d'autel. Au-dessus, et suivant le cintre de l'arcade, un tableau représentant :

Jésus-Christ et les Lépreux. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,85. — Par Glaize (Pierre-Paul-Léon).

Salon de 1866 (n° 861), et Exposition universelle de 1867 (n° 313).

Jésus, debout sur une éminence, étend la main droite. A gauche, une femme, vêtue d'une robe bleu clair, est à genoux et lève les bras vers lui. Un paralytique, appuyé sur un bâton, se tient debout derrière elle. Vient ensuite un groupe de quatre figures debout, et deux femmes prosternées. La scène se passe dans le désert.

Deuxième travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La chapelle est formée par un simple évidement de 1m de profondeur ménagé dans le massif et terminé à 4m de hauteur par un arc plein cintre. Il n'y a pas d'autel. A sa place, dans un cadre de bois sculpté du commencement du dix-huitième siècle, blanc et or, orné de pilastres ioniques et surmonté de deux têtes de chérubins :

L'Enfant Jésus entre saint Joseph et la Vierge. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,58. — Copie d'après Murillo.

Le petit Jésus, debout au milieu du tableau, vêtu d'une robe bleu clair, donne la main droite à sa Mère. A sa gauche, saint Joseph debout, vêtu d'une robe verte et d'un manteau brun jaune, tient une branche au bout de laquelle s'épanouit un bouquet de lys et de roses blanches. Dans le ciel, un groupe de chérubins, le Saint-Esprit et, au-dessus, le Père éternel.

La boiserie est du commencement du dix-huitième siècle.

Au-dessus de l'arcade de cette petite chapelle :

Le Baptême du Christ. — Toile. —

H. 4^m,20. — L. 2^m,85. — Par JOURDY (PAUL).
Salon de 1844 (n° 1001).

Saint Jean, vêtu d'une peau de bête, à droite, verse l'eau sur la tête de Jésus-Christ nu et debout, les mains jointes. Deux anges à genoux et vêtus de blanc, à droite et à gauche de la scène, baissent la tête et prient. Dans un fond de nuages, le Saint-Esprit descend sous la forme d'une colombe.

Les Fonts baptismaux.

La cuve est en marbre rouge et blanc; elle repose sur un socle de même matière et uni, base en marbre vert et blanc. Elle mesure 0^m,92 de long sur 0^m,62 de large, et la hauteur totale est de 0^m,88.

Troisième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La chapelle est ménagée dans le massif comme la précédente. L'autel est décoré d'un édicule, composé de deux colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton cintré, le tout en bois peint et doré.

Au-dessus de l'ouverture de l'autel, sous le cintre de la travée :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 4^m,20. — L. 2^m,85. — *Signé sur une marche à droite :* E. J. LAFON (ÉMILE-JACQUES). 1864.

Devant la porte du temple, sur un seuil élevé de trois marches, le grand prêtre, portant une longue barbe blanche, prend la main de la Vierge placée à sa droite, et celle de saint Joseph, placé à sa gauche, pour les unir. La colombe plane au-dessus de la scène. A gauche, au premier plan, une femme debout regarde la cérémonie; derrière elle, on aperçoit d'autres femmes. A droite, au premier plan, un jeune homme debout, vêtu de rouge, brise une baguette. Derrière lui apparaissent plusieurs personnages.

Quatrième travée :

Il n'y a pas de chapelle. Un confessionnal est placé dans une niche ménagée dans le massif. Sous le cintre du mur de fond :

Dernière entrevue de saint Benoît et de sainte Scholastique. — Toile. — H. 4^m,20. — L. 2^m,85. — Par LESTANG-PARADE (LÉON).
Salon de 1847 (n° 1063).

Le saint, debout, en costume de religieux, tient un livre de la main droite, et montre le ciel de la main gauche. Sainte Scholastique est assise à droite, sur un rocher, les mains jointes; la mer baigne le sable aux pieds des deux figures.

Cinquième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

La chapelle s'ouvre sur le bas côté, de toute la hauteur de l'arcade.

Au-dessus de l'autel, et dans le centre d'un retable en bois surmonté d'un triangle rayonnant :

Sacré-Cœur de Jésus. — Toile. — H. 2^m. — L. 1^m,35. — *Non signé.* — École française contemporaine.

Jésus debout, la tête penchée vers sa gauche, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu, tient de la main gauche son cœur entouré de rayons lumineux, et semble le montrer de la main droite. Dans le fond du ciel, deux petits chérubins ailés.

Sur la paroi de gauche :

L'Assomption de la Vierge. — Toile ovale dans un cadre de bois sculpté, carré, blanc et or. — H. 1^m,50. — L. 0^m,90. — *Non signé.* — École française. — Fin du dix-huitième siècle [1].

Dans la partie supérieure, la Vierge, en robe blanche et manteau bleu, les bras étendus, est transportée au ciel au milieu des nuages; deux petits anges la soutiennent. Au bas du tableau, les Apôtres, vus à mi-corps, lèvent la tête pour regarder la Vierge.

Paroi de droite, au-dessus du confessionnal :

Le Bon Pasteur. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 1^m,80. — *Non signé.* — École française contemporaine.

Au milieu de la toile, le Christ s'avance portant l'agneau sur ses épaules. Derrière lui, à sa gauche, un ange, vêtu d'une robe jaune, et volant dans le ciel, l'accompagne en jouant du violon; de l'autre côté, deux anges au milieu de nuages sombres. A droite, au loin, un berger conduit des moutons. Fond de paysage traversé par une rivière.

Le confessionnal, en chêne sculpté, date du dix-huitième siècle. La porte ajourée est décorée des clefs de saint Pierre en sautoir, suspendues à un linge; au-dessus, plane la colombe. Les pilastres, ménagés sur les côtés, sont ornés d'une chute de feuilles de laurier. Au-dessus, une frise de feuilles d'acanthe court sous la corniche.

Sixième travée :

[1] L'Inventaire de la Ville de Paris dit que ce tableau semble être une esquisse pour la peinture d'une coupole.

CHAPELLE DE LA VIERGE, REFUGE DU PÉCHEUR.

La chapelle s'ouvre de toute la hauteur de l'arcade.

Paroi de gauche :

Vierge au Rosaire. — Toile placée à deux mètres du sol, dans la boiserie. — H. $0^m,63$. — L. $0^m,54$. — Peinture contemporaine.

La Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, donne le Rosaire à saint Dominique agenouillé à sa droite; à sa gauche, sainte Catherine de Sienne ou sainte Rose de Lima, à genoux, croise les mains sur sa poitrine. Les deux personnages portent le costume dominicain.

Don de M. le curé Garenne.

Paroi de droite, dans un encadrement faisant face, et semblable au précédent:

La Vierge au Scapulaire. — Toile de même dimension que la précédente.

La Vierge, tenant l'Enfant, distribue des scapulaires à un religieux et une religieuse, à genoux de chaque côté d'elle.

Don de M. le curé Garenne.

Sous ce tableau, une console demi-circulaire en bois sculpté et doré, montée sur deux pieds et garnie d'un marbre noir, haute de $0^m,82$, et large de $0^m,60$, de l'époque de Louis XVI.

La paroi de la chapelle et les pilastres de l'arcade sont revêtus de plaques d'*ex-voto* en marbre blanc.

Septième et huitième travées :

CHAPELLE DE SAINTE ANNE.

Ces deux travées forment, à gauche du chœur, une chapelle séparée du bas côté par une grille. L'autel est placé dans le même sens que le maître-autel, et adossé à une boiserie qui termine la chapelle à la hauteur du seuil du maître-autel. Dans cette boiserie, à côté de l'autel, une porte donne sur la sacristie des mariages. La paroi de gauche a ses arcades pleines, et chacune d'elles est décorée d'un tableau.

Paroi de gauche de la septième travée :

La Madeleine essuyant les pieds du Christ. — Toile. — H. 4^m. — L. $2^m,75$. — Par MARLET (JEAN-HENRI).

Salon de 1808 (n° 409).

A gauche, le Christ, assis, bénit la Madeleine qui, à genoux, devant lui, essuie le pied gauche du Sauveur avec ses cheveux. A droite, un pharisien assis, coiffé d'un turban, exprime sa surprise en étendant la main. Derrière cette scène qui occupe le premier plan, une table réunit les Apôtres, qui mangent en regardant le groupe principal. Un serviteur, le torse nu, se retourne en portant un plat garni de poires. Fond d'architecture, avec une baie ouvrant sur un paysage où l'on aperçoit un palais dans le goût des compositions de POUSSIN.

Paroi de gauche de la huitième travée :

Le Miracle de la multiplication des pains. Toile. — H. $3^m,57$. — L. $2^m,80$. — *Signé en bas, à droite :* C. AUDRAN *f.* 1683 (CLAUDE AUDRAN, IIe du nom, 1637-1684).

Ce tableau, placé dans l'église du couvent des Chartreux avant la Révolution, fut donné par le Musée central en 1812.

A droite, sur un tertre, le Christ debout, les bras étendus, bénit les corbeilles portées par les Apôtres qui l'entourent. Deux d'entre eux distribuent le pain. A terre, devant le Christ, une foule de gens assis. A gauche, une jeune femme allaitant son enfant. Au fond, de nombreuses figures et un arbre, à gauche, sur un fond de ciel couchant. Au premier plan, des ronces et des fleurs épanouies.

Au fond de la chapelle, et appuyé sur la paroi de gauche, un petit autel en bois orné d'un retable, composé de fragments de bois sculpté du dix-septième siècle, restaurés et complétés en 1864.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée :

Au-dessus de la porte latérale de droite :

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. $3^m,50$. — L. $2^m,40$. — *Signé :* J. BRALLE (JEAN-MARIE-NICOLAS).

Salon de 1835 (n° 245) [1].

Au centre de la composition, l'Enfant Jésus, nu et endormi, couché sur un linge blanc en pleine lumière; à droite, la Vierge, les mains sur la crèche; à gauche, saint Joseph avec une longue barbe blanche, une femme et un berger prosternés. Derrière la crèche, un enfant debout, à longs cheveux blonds, et sainte Anne qui se penche pour regarder le nouveau-né.

Envoi de la préfecture de la Seine.

Même travée, contre la paroi du fond.

La Présentation au Temple. — Toile cintrée par le haut. — H. $3^m,30$. —

[1] Au Salon de 1822 (n° 166) figure une autre peinture de BRALLE, représentant également l'*Adoration des Bergers*, et destinée aussi à la préfecture de la Seine. Les indications très-vagues du livret et l'absence de date sur notre tableau ne permettant pas de dire si nous avons ici la peinture exposée en 1822 ou celle qui figure au Salon de 1835.

L. 2^{m},80. — *Signé :* J. Quantin, MDCCCLXVI.

Salon de 1867 (nº 1254).

Dans le vestibule du temple, le grand prêtre reçoit l'Enfant Jésus des mains de la Vierge qui arrive de la gauche. Derrière la Vierge, portant un manteau bleu avec un voile blanc, saint Joseph, en manteau brun, tenant dans ses mains deux tourterelles. A droite, un jeune lévite soulève le voile qui ferme l'entrée du temple. Après lui, une vieille femme (sainte Anne); au-dessus du mur bas qui coupe le fond de la toile, on aperçoit des cyprès et un fond de ciel.

Les arcades des deuxième, troisième et quatrième travées, s'ouvrent sur une chapelle latérale, sous le vocable de sainte Geneviève, pratiquée dans le jardin du presbytère, le long de l'église, il y a peu d'années. Elle sera décrite à part.

Cinquième travée :

Confessionnal en bois sculpté, du dix-huitième siècle, semblable à celui qui est placé dans la travée correspondante du bas côté gauche.

Entre ce confessionnal et la fenêtre qui le surmonte :

Saint Michel vainqueur du démon. — Toile. — H. 2^{m},50. — L. 1^{m},70. — Ancienne copie du tableau de Raphael (au Louvre — Catalogue de M. de Tauzia : École italienne, nº 368).

Sixième travée :

Au-dessus d'un confessionnal moderne, sans ornements :

Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 2^{m},60. — L. 1^{m},50. — Attribué à Perrier (François). — Dix-septième siècle.

La Vierge, en robe blanche et manteau bleu, la tête couverte d'un voile gris ramené sur le cou, s'élève vers le ciel en étendant les bras; ses pieds se perdent dans les nuages qui occupent le bas de la composition et qui supportent deux anges. L'un, ailé et nu, vu à mi-corps, à gauche, vénère la Vierge; l'autre, à droite, couvert d'une étroite draperie rouge, lève les bras au ciel. Dans le haut de la composition, sept têtes de chérubins ailés, trois à gauche, quatre à droite.

Ce tableau paraît avoir été élargi de chaque côté de 0^{m},08 environ. On voit distinctement la couture de la toile ajoutée.

Septième travée :

Au-dessus d'un confessionnal en menuiserie :

Adoration de l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2^{m},10. — L. 1^{m},80. — École de Mignard. — Dix-septième siècle.

Dans un paysage, la Vierge, en robe rouge foncé, assise sous un arbre, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, presque nu, qui lève la main droite pour bénir. Elle porte la main gauche sur la tête du petit saint Jean, agenouillé à ses pieds. A gauche, saint Joseph en manteau brun; devant lui, un mouton; à droite, est agenouillée sainte Élisabeth, la tête couverte d'un voile, les mains croisées sur la poitrine.

Huitième travée :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2^{m},40. — L. 1^{m},60. — *Signé au bas, sur une marche :* P. Le Dart inv. et f. [1].

A gauche, la Vierge, en robe rouge et manteau bleu, un voile sur la tête, est agenouillée devant un prie-Dieu. A droite, l'Ange, en robe bleu clair, tenant contre son bras gauche une branche de lys, étend la main droite vers la Vierge. Dans le haut, on aperçoit le ciel avec le triangle divin, entouré de têtes de chérubins. Au fond de la scène, une arcade ouverte laisse voir un bout de paysage. Sur le premier plan, une corbeille avec une quenouille, des fleurs éparses et un riche écrin gisent à terre.

Contre le pilier qui sépare cette travée du chœur :

Mater Dolorosa. — Toile. — H. 1^{m},35. — L. 0^{m},95. — Copie moderne d'un tableau de Philippe de Champaigne.

Dans un paysage, la Vierge, en robe blanche, presque entièrement enveloppée d'un grand manteau bleu qui recouvre sa tête, est assise de face, les mains croisées, sous la croix dont on n'aperçoit que le pied.

CHŒUR.

Le chœur est exhaussé de trois marches au-dessus du niveau du reste de l'église. Il est séparé de la nef par une belle balustrade en chêne sculpté, haute de 1^{m}, et large de 5^{m},70, composée dans le milieu de balustres renflés à chapiteaux corinthiens, décorés sur la panse de coquilles et de rinceaux

[1] L'Inventaire publié par la Ville de Paris donne pour signature de ce tableau : Dart inv. Nous avons contrôlé cette lecture sur place, et, en examinant de très-près la peinture, nous avons constaté que si les figures sont fort médiocres, l'exécution des fleurs dénote une réelle habileté.

de la fin du règne de Louis XIV. Cette balustrade s'accote à la boiserie du chœur, formée de grands panneaux sculptés hauts de 2m,60 au-dessus des stalles, enchâssant le pilastre de chaque arcade. Cette boiserie est ornée de guirlandes de fleurs sculptées dans la masse, et, aux deux premières arcades, à droite et à gauche, de fleurs et d'attributs de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les stalles, au nombre de trente-quatre, sont décorées, au premier rang, de têtes de chérubins ailés, formant console d'appui pour la sellette, et, sur le rang postérieur, de culots feuillagés. Le panneau extérieur qui ferme à gauche le premier rang porte, dans un cadre sculpté, la figure en demi-relief et profil d'un abbé en camail, agenouillé devant un crucifix.

La première marche du seuil de l'autel est décorée, de chaque côté, d'une balustrade de 1m,50 de large, répétant celle qui sépare la nef du chœur. Sur chacun des pilastres qui la terminent à l'intérieur, à droite et à gauche, est placé un candélabre moderne à sept branches, en bronze doré, haut de 1m,55 sur 0m,70, orné de feuillage dans le style du treizième siècle.

L'autel en bois, portant des monogrammes en cuivre doré, est surmonté d'un tabernacle également en cuivre doré, formant un petit édicule dont le dôme évidé laisse passage au soubassement, orné de têtes de chérubins, d'un crucifix.

Derrière l'autel, dans l'arcade absidale, et devant un faux buffet d'orgue qui forme fond :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 2m.

Les quatre travées qui viennent à droite et à gauche avant la travée absidale, sont fermées jusqu'aux deux tiers de la hauteur de l'arcade, par une boiserie surmontée d'une balustrade pareille à celle du chœur; les deux travées les plus rapprochées de la statue de la Vierge sont, en outre, de chaque côté, décorées de deux statues en plâtre peint [1] de 1m,60 de haut, représentant les quatre Évangélistes.

VITRAUX.

Tous sont modernes.

Au-dessus de l'orgue, deux fenêtres accouplées avec vitraux décorés chacun de trois médaillons à têtes d'anges encadrés dans des motifs d'ornements.

Côté gauche de la nef :

Deuxième et quatrième fenêtres :

Des Anges supportant au-dessus de leurs têtes des cercles lumineux dans lesquels les initiales S. G et S. B.

Ils se détachent en rouge sur un fond de rayons.

Sixième fenêtre :

Mariage de la Vierge, d'après Van Loo.

Huitième fenêtre :

Un Ange portant au-dessus de sa tête les lettres A M enlacées.

Dixième fenêtre :

L'Annonciation.

Onzième fenêtre (au-dessus de l'autel) :

Le Christ en croix. — Grisaille. — Au-dessous, la date : 1854.

Douzième fenêtre (à droite de l'autel) :

La Visitation.

Ces trois sujets ont été exécutés par Gsell (Laurent), peintre verrier.

Les fenêtres du côté droit de la nef n'ont pas de vitraux à sujets. Sur le bas côté de droite, qui seul a des baies ouvrant extérieurement, la croisée qui correspond à la sixième travée est décorée d'un vitrail représentant un *Christ en croix.* (Moderne.)

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle a été érigée, il y a quelques années, dans le jardin du presbytère, le long du bas côté droit, et forme ainsi comme un second bas côté, plus court que l'autre, séparé de l'église proprement dite par trois grandes baies vitrées de toute la hauteur de l'arcade et un mur plein qui sépare la première travée du bas côté de la chapelle.

L'autel, parallèle au maître-autel, fait face à un petit orgue placé au bas de la chapelle.

Dans cette chapelle se trouve une petite chaire portative, de 2m de hauteur, en chêne, reposant sur des pieds-droits, décorée sur quatre faces des figures des quatre Évangélistes, en pied, de très-haut relief, ayant près d'eux leurs attributs habituels. Ces figures sont enfermées dans un cadre ovale à moulures très-saillantes, accompagnées en haut et en bas de guirlandes de fleurs finement sculptées qui s'enlèvent sur un fond quadrillé.

[1] C'était probablement à la place occupée aujourd'hui par les Évangélistes que se voyaient autrefois les six figures sculptées par Bucalet, frère lai de cette maison, dont parle Thiéry dans son *Guide des Amateurs.* Il mentionne aussi un tableau de Parrocel, représentant *Jésus au jardin des Oliviers,* qui ne se trouve plus ici, non plus que le *Jésus guérissant un possédé,* par Faosté (Sébastien), donné par la Ville en 1824, et cité dans l'*Itinéraire de l'artiste dans les églises de Paris,* de Joseph-Aimable Grégoire, et dans l'*Inventaire* officiel de la Ville, qui constate, dès 1878, l'absence de cette peinture.

Les quatre panneaux sculptés, mesurant 0m,60 de hauteur sur 0m,39 de largeur, sont du dix-huitième siècle. Le reste de la chaire est moderne.

L'autel de Sainte-Geneviève est décoré d'un fronton supporté par deux colonnes composites en bois sculpté.

Au-dessus du fronton qui surmonte l'autel, dans un espace en forme de demi-cercle ménagé dans le mur, est placée une peinture représentant :

Les Trois Vertus théologales.—H. 1m,80. — L. 3m,60. — *Signé dans l'angle de gauche :* A B R. 1846.

A droite, la Foi en robe blanche, tenant un calice et une croix; au milieu, l'Espérance en robe et manteau noirs, les bras étendus et levant les yeux au ciel; à gauche, la Charité ayant un enfant sur ses genoux; à sa droite, un enfant plus grand se tient debout. Dans le ciel planent deux anges jouant, celui de droite, de la harpe, et celui de gauche, de la guitare.

Les deux côtés de l'autel et les trois premières travées faisant face aux arcades ouvertes sur la nef sont décorés de grandes compositions qui montent de la cymaise à la corniche.

Ces peintures, sur toile, sont toutes également encadrées dans des boiseries peintes en chêne, appliquées contre le mur et décorées, dans le haut et le bas, de plaques et de cartouches de marbre de différentes couleurs.

1° A gauche de l'autel :

Sainte Geneviève bénie par saint Germain[1]. — Toile. — H. 2m,75. — 1m,83. — *Signé :* J. Jollivet. 1850.

Salon de 1850-1851 (n° 1659).

Saint Germain, en habits pontificaux, placé sur le degré d'un autel, pose la main sur la tête de la jeune sainte en lui donnant une médaille. Derrière elle des assistants nombreux contemplent cette scène. Fond d'architecture romane.

Envoi de la Ville de Paris.

2° A droite de l'autel :

Sainte Geneviève garde les troupeaux. — Toile. — H. 2m,75. — L. 1m,83. — Par Champmartin (Ch. de).

Salon de 1848 (n° 806).

La sainte est debout, vêtue d'un corsage rouge et d'un tablier bleu sur une jupe jaunâtre. Elle tient dans la main gauche une quenouille chargée de laine et roule la navette de la main droite. Elle porte la coiffe des paysannes. Des moutons l'entourent; au fond, une colline peu élevée.

Envoi de la Ville de Paris.

3° Paroi de droite, premier tableau en partant de l'autel :

Jésus donnant les clefs à saint Pierre. — Toile. — H. 2m,75. — L. 2m,35. — *Signé à droite :* Norblin 1864.

Debout, au milieu des Apôtres, le Christ, la tête entourée d'une auréole, lève au ciel le bras droit, et semble bénir saint Pierre, à genoux à sa droite, tenant les clefs. Fond de ciel clair.

Au-dessus, sur une plaque de marbre rouge, cette inscription : *Et tibi dabo claves cœlorum.* Matth. xvi, 19.

4° Paroi de droite, deuxième tableau :

Jésus au milieu des docteurs. — Toile. — H. 2m,75. — L. 2m,35. — *Signé à droite :* J. Jollivet. 1865. — Salon de 1865 (n° 1125).

Jésus, en blanc, est assis sur un banc de pierre, dans le temple, entre deux docteurs. Autour de lui, les docteurs s'entretiennent ou l'écoutent. Derrière le banc, apparaissent saint Joseph et la Vierge qui s'arrêtent surpris, et admirent le divin Enfant. A droite, une grande figure, debout, d'un homme du peuple attentif. Fond d'architecture. Au-dessus du tableau, sur une plaque de marbre : *Invenerunt illum in templo sedentem in medio doctorum.* Luc, ii, 46.

5° Paroi de droite. Troisième tableau :

Le Christ et les petits enfants. — Toile. — H. 2m,75. — L. 2m,35. — *Signé à droite :* Ch. H. Michel (Charles-Henri). 1875. — Salon de 1875 (n° 1472).

Le Christ debout, en robe rouge et manteau bleu, lève la main droite pour bénir les petits enfants qui lui sont présentés. A droite, une jeune femme à genoux, en robe et voile blancs, avec tunique rouge, montre le Christ à un petit enfant nu, debout, qui lève les deux bras. Derrière elle, une mère, debout, en robe verte, élève dans ses bras un petit enfant qu'un Apôtre indique du doigt au Christ. A gauche, un enfant fléchit le genou, et des groupes d'enfants entourent le Christ; au fond, trois Apôtres, debout, causent en regardant la scène.

Sur la plaque de marbre qui surmonte le tableau : *Sinite parvulos venire ad me.* Marc, x, 14.

[1] Les sujets sont inscrits sur des plaques de marbre surmontant les peintures et encastrées dans la boiserie.

Sur la paroi de la première travée, à gauche :

Le Sommeil de l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,48. — *Signé à gauche :* VAUCHELET, 1872.

La Vierge nimbée vient de déposer l'Enfant endormi sur son berceau. A droite, un ange, assis, tient une branche de feuillage ; à gauche, un second ange tient un lys épanoui et une colombe blanche. Au-dessus du groupe rayonne un cœur embrasé; derrière, deux anges debout contemplent la scène, perdus dans la pénombre. Au-devant du berceau, est étendu un petit mouton.

Paroi de l'orgue. En face de l'autel, à gauche du buffet du petit orgue, un tableau sur toile, représentant :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,29. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge est agenouillée à gauche, en robe rouge et manteau bleu ; elle porte un voile attaché par deux bandelettes blanches Ses mains sont réunies sur la poitrine, et la tête est baissée. L'ange Gabriel descend sur un nuage, les ailes éployées. Il montre le ciel de la main gauche ; de la droite, il tient une branche de lys fleuri.

A droite du buffet, et faisant pendant au précédent :

L'Ange expliquant à saint Joseph le mystère de l'Incarnation. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,20. — École française moderne. — Dix-septième siècle.

Un ange, à demi vêtu d'une longue robe rouge, descend du ciel sur un nuage, et montre de la main gauche le ciel au saint qui se réveille, et soulève sa tête et son bras droit en regardant l'apparition. Saint Joseph est vêtu d'une chemise blanche, ses jambes sont couvertes d'un manteau rouge.

Au-dessus de l'orgue :

La Mort de sainte Anne. — Tableau cintré occupant toute la largeur de la chapelle, entre la voûte et la corniche. — Toile. — H 4m. — L. 5m,60. — Par SANDRART (JOACHIM).

Vers la droite, sur un grand lit à baldaquin garni d'une couverture bleue, est étendue la sainte en robe blanche, les yeux clos, les mains jointes sur la poitrine. Elle vient d'expirer. Autour du lit, sont groupés des vieillards et des femmes âgées, dans l'attitude d'une profonde douleur. Dans le coin de droite, on aperçoit l'angle d'une table, recouverte d'un riche tapis, sur la bordure duquel on lit, en gros caractères romains : *Joachimus.* En avant du lit, une femme, en robe rose foncé, se cache la tête dans un mouchoir, en s'appuyant contre un banc de bois chargé de plusieurs fioles. Au pied du lit, un vieillard, en robe rose et manteau vert, lit dans un livre ouvert qu'il tient dans ses mains. Un homme, à barbe noire, en robe brune et manteau rouge, debout, sur la gauche, lève les yeux vers le ciel entr'ouvert, où l'on aperçoit des anges et des chérubins qui jettent des fleurs. Dans l'angle gauche, derrière un arbre, fond de paysage, avec rivière et colline surmontée d'une ville dans le lointain.

Ce tableau a remplacé une peinture qu représentait le *Martyre de sainte Pétronille*, répétition contemporaine du fameux tableau du GUERCHIN, placé au Musée du Capitole, à Rome.

Le tableau de la *Mort de sainte Anne* vient de Munich. Donné en 1808, par le Musée central, à l'église de Saint-Gervais, il fut ensuite transporté à Notre-Dame des Blancs-Manteaux et échangé contre le *Martyre de sainte Pétronille.* Il était d'abord placé plus bas et avait alors une forme carrée ; on arrondit ensuite les angles supérieurs pour l'élever à l'endroit où on le voit actuellement, immédiatement sous la voûte.

Dans l'axe de la première travée, en face de la fenêtre, un tableau sur toile cintré :

L'Exaltation de sainte Geneviève.—Toile. — H. 2m,80. — L. 3m,55. — *Signé à gauche :* F. LE CURIEUX.

La sainte, vêtue entièrement de blanc, la tête entourée d'une auréole, est à genoux sur un nuage, les mains jointes devant la poitrine. A sa droite, un ange, aussi vêtu de blanc et couvert d'un grand manteau rose agrafé sur la poitrine, est à genoux et prie. A sa gauche, et de profil, un autre ange, couvert d'un manteau bleu, soutient la sainte de la main gauche; sous son vêtement, on distingue des pièces d'armure qui garnissent le bras.

SACRISTIE DES MESSES.

Un tableau ovale, sur toile, dans un cadre en bois sculpté, orné de fleurs et de feuillage, représentant :

Le Christ au Roseau. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Copie d'après LE BRUN. Dix-septième siècle.

Saint Pierre, en buste, de face, avec les mains. Il lève les yeux au ciel. On aperçoit la naissance d'une draperie rouge. —Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,50. — École française contemporaine.

Saint Jean, en buste, tourné vers la droite, couvert d'un manteau blanc. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,50. — École française contemporaine.

Christ en croix. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — D'après PHILIPPE DE CHAMPAIGNE (?).

Sur un fond sombre se détache la croix sur laquelle le Christ est fixé par quatre clous.

PETITE SACRISTIE.

Adoration des Mages. — Peinture sur toile presque effacée. — H. 0m,40. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge, à gauche, en robe rouge et manteau bleu, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus; deux mages s'avancent vers lui, suivis du Mage éthiopien. Derrière la Vierge, saint Joseph.

A. DE LAJOLAIS,
JULES GUIFFREY,
MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'INVENTAIRE.

Paris, le 1er *mars* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur

ÉGLISE

DE

SAINT-EUGÈNE

ÉGLISE

DE SAINT-EUGÈNE.

HISTOIRE. — *Cette église, commencée en avril* 1854, *sous la direction de* LOUIS-ADRIEN LUSSON, *architecte, et avec les ressources particulières que l'abbé Coquand, premier curé de cette nouvelle paroisse, sut se créer, fut terminée par M.* LOUIS-AUGUSTE BOILEAU.

Placée sous l'invocation de saint Eugène, sur un désir exprimé par l'empereur Napoléon III, cette église, entièrement construite en pierre et en fer, dans le style du gothique rayonnant, autant du moins que les matériaux employés le permettaient, ne présente pour toute décoration que ses vitraux. Les deux niches ménagées de chaque côté de la porte principale sont encore vides.

BIBLIOGRAPHIE — *Plans, coupes, élévations et détails de l'église érigée rue de Montyon, à Paris, d'après le désir de S. M. l'Empereur, sous l'invocation de saint Eugène, tels qu'ils avaient été adoptés et dont l'exécution a été commencée en avril* 1854, par A. LUSSON. Paris, Lusson, 1855, petit in-fol., IV et 4 p., 5 planches.

L'Église de Saint-Eugène à Paris, vues et description, etc., par DELBROUCK, arch., Paris, Lebrun, 1856, in-8° de 16 pages, 2 vues de l'église.

Revue générale d'architecture, par César DALY. Notice critique, 1855, p. 82.

Vie et culte de saint Eugène..., suivis de la description de la nouvelle église, avec portrait, par M. DE BEAUPRÉ. Paris, Chaix, 1856, in-8° de 46 p.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Rien à signaler.

INTÉRIEUR.

L'église intérieure se compose d'une nef et de deux bas côtés, sans transept, formant huit travées, avec une galerie supérieure au-dessus de chaque bas côté. Les voûtes sont supportées par des colonnes de fer, recouvertes, ainsi que toutes les murailles de l'église, de peintures décoratives représentant des rinceaux, des arabesques de style hybride, relevés d'or.

NEF.

L'orgue, placé au-dessus de la porte d'entrée, sort des ateliers de MM. MERKLIN, SCHULTZE et Cie.

La *Chaire* gothique, en bois sculpté, sans personnages, a été exécutée par M. ROLARD. Elle a figuré à l'Exposition universelle de 1855, où elle a obtenu une deuxième médaille.

VITRAUX.

La rose centrale de la façade est ornée de rinceaux et d'ornements. Elle a été exécutée par M. PETIT-GÉRARD, de Strasbourg.

Les vitraux placés derrière le maître-autel ont été dessinés et peints par M. LAURENT GSELL. Ils représentent :

A gauche :

La Cène ou *l'Eucharistie.*

Au centre :

La Transfiguration.

A droite :

Jésus-Christ au jardin des Oliviers.

BAS COTÉ GAUCHE.

Rez-de-chaussée. Fenêtre de la façade :

Jésus-Christ dans une auréole.

Première fenêtre :

Résurrection du fils de la veuve de Naïm.

Les sept fenêtres suivantes offrent les sept premières stations du *Chemin de la croix.*

BAS COTÉ DROIT.

Les sept fenêtres correspondantes du bas côté droit renferment la continuation des stations du *Chemin de la croix.*

Fenêtre de la façade :

Vierge entre deux anges tenant le calice surmonté de l'hostie.

Première fenêtre (Chapelle des baptêmes) :

Saint Jean baptisant Jésus-Christ :

FENÊTRES DE LA GALERIE SUPÉRIEURE.

Les deux baies de la façade, à droite et à gauche, comme la première fenêtre de chaque bas côté, ne sont décorées que de festons et de motifs d'ornements.

Les sept autres croisées, formées de deux lancettes surmontées d'une rose, représentent les sujets suivants :

BAS COTÉ GAUCHE.

1° *Nativité de Jésus-Christ.*
2° *Présentation au temple.*
3° *Adoration des Rois.*
4° *Repos pendant la fuite en Égypte.*
5° *Éducation de Jésus chez ses parents.*
6° *Jésus au milieu des docteurs.*
7° *Baptême de Jésus-Christ.*

Ces sujets résument la première partie de la vie du Christ; la seconde partie se trouve sur le bas côté droit :

BAS COTÉ DROIT.

1° *Noces de Cana.*
2° *Sermon sur la montagne.*
3° *Jésus et la Cananéenne.*
4° *Jésus guérissant les aveugles.*
5° *Jésus et la femme adultère.*
6° *Jésus et les petits enfants.*
7° *Jésus donnant les clefs à saint Pierre.*

Aucun de ces vitraux ne porte de signature. Ils ont été dessinés par M. Gérard-Séguin et exécutés par M. Oudinot.

Au-dessus de ces grandes croisées règne un rang d'œils-de-bœuf primitivement ornés de vitraux, que l'obscurité de l'église a fait remplacer par des verres blancs cannelés.

AUTEL DE LA VIERGE.

(Au bout du bas côté gauche.)

Les trois fenêtres qui l'éclairent sont garnies de vitraux où sont représentées six scènes de la vie de la Vierge, qui se suivent de gauche à droite et de bas en haut.

Croisée de gauche :

1° *Naissance de la Vierge.*
2° *Présentation au temple.*

Croisée du milieu ;

1° *Annonciation.*
2° *Visitation.*

Croisée de droite :

1° *Mort de la Vierge.*
2° *Couronnement de la Vierge.*

CHAPELLE DE SAINT-EUGÈNE.

Chacun des trois vitraux est divisé en deux compartiments, comme ceux de la chapelle de la Vierge. Ils contiennent six scènes de la vie de saint Eugène, et portent la signature du peintre auquel elles sont dues : Paris, 1855. A. Lusson[1].

[1] Ces signatures sont les seules que nous ayons pu apercevoir sur les vitraux de cette église. Peut-être ceux du maître-autel et de l'autel de la Vierge sont-ils aussi signés ; il nous a été impossible de le vérifier.

J. J. GUIFFREY,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *mai* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JOSEPH

ÉGLISE

DE SAINT-JOSEPH.

HISTOIRE. — *Jusqu'en* 1852, *le quartier de la Folie-Méricourt dépendit de la paroisse de Saint-Laurent. A cette époque, on érigea, rue Corbeau, au moyen d'une souscription, dont l'initiative avait été prise par l'abbé Arnault, une église provisoire d'une construction élémentaire, qui fut placée sous le vocable de saint Joseph.*

Mais, en présence de la population toujours croissante du XI[e] *arrondissement, l'administration dut songer à substituer à cette église un monument définitif et de plus vastes proportions. A la suite d'une délibération du Conseil municipal, en date du* 17 *août* 1860, *elle chargea donc M.* TH. BALLU, *alors inspecteur général du service d'architecture de la Ville de Paris, d'étudier les plans du nouvel édifice religieux et d'en diriger les travaux.*

L'église Saint-Joseph occupe un terrain d'une surface de 2,443^{m},95, *compris entre les rues Saint-Maur, Darboy, Deguerry et du Chevet; le style adopté pour sa construction est celui du douzième siècle.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade principale se développe sur la rue Saint-Maur; elle comporte un porche surmonté d'une tour et d'une flèche.

Ce porche présente trois travées limitées par des contre-forts, et correspondant, celle du milieu à la grande nef, les deux autres aux bas côtés; il est ajouré de cinq baies plein cintre, dont trois s'ouvrent sur la rue Saint-Maur, et deux sur les rues Darboy et Deguerry.

Au-dessus de la baie centrale, existe une galerie formée de cinq petites arcades encadrées de colonnettes.

Dans l'arcade de gauche :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Sa tête est ceinte d'une auréole; il est vêtu d'une tunique, et porte un manteau dont une partie, rejetée sur son épaule droite, vient retomber en avant sur sa poitrine. Le bras gauche est tendu vers l'Enfant Jésus; il tient dans la main droite une hache de charpentier.

Salon de 1875 (n° 3204).

Dans l'arcade du centre :

L'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Debout sur une crèche, le corps en partie découvert, il tend ses bras en avant. Sous la crèche, apparaît la tête d'une vache.

Dans l'arcade de droite :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Drapée, la tête recouverte d'un voile flottant sur ses épaules, elle a les deux bras tombant, les mains jointes. Elle serre une branche de lys contre sa poitrine.

Comme la figure de saint Joseph, ces deux dernières statues ont un nimbe doré autour de la tête.

Les baies extrêmes du porche sont surmontées de petites arcatures suivant le rampant de la toiture des bas côtés; au-dessous, est pratiqué un œil-de-bœuf à quatre lobes.

Les deux baies des façades latérales s'ouvrent immédiatement sous une corniche à modillons qui accuse la partie inférieure du rampant de la toiture. Cette corniche se relie à celle qui couronne les bas côtés.

TOUR.

Dans l'axe de la façade principale, au-dessus de la galerie, se dresse la tour, qui comprend deux étages. Le premier étage est percé de deux longues baies plein cintre, et contient un cadran d'horloge. Le deuxième étage, qui n'a guère que les deux tiers de la hauteur du précédent, possède également deux baies plein cintre; ces dernières sont munies d'abat-son.

La disposition adoptée pour la décoration de la façade principale se reproduit dans celle des façades latérales, sauf en ce qui concerne le premier étage, dont la partie inférieure, au-dessous du cadran, est occupée par un pignon simulé, pourvu d'une grande baie, divisée elle-même en trois autres petites baies, dont une seule, celle du milieu, est ajourée. Un œil-de-bœuf est percé dans le tympan du pignon. Au-dessous des baies, se trouve le toit des bas côtés, dont la hauteur correspond à celle de la galerie à arcades de la façade principale.

Une corniche à modillons sépare le premier étage du second, et celui-ci de la flèche qui domine la tour.

FLÈCHE.

Cette flèche, construite en pierre, s'élève sur plan quadrangulaire. Ses pans sont ajourés chacun de cinq œils-de-bœuf, dont le diamètre diminue en raison de la hauteur à laquelle ils se trouvent.

Elle est flanquée, à sa base, de quatre petits clochetons cylindriques, décorés d'arcades plein cintre aveugles, et terminés par une flèche conique.

BAS COTÉS.

Chacun des bas côtés comporte six travées, jusqu'aux transepts. La plus rapprochée de la rue Saint-Maur s'accuse extérieurement par une saillie de forme polygonale; toutes sont percées d'une baie plein cintre, et limitées par des contre-forts qui viennent interrompre la corniche à modillons couronnant les bas côtés. Ces contre-forts sont terminés par des amortissements triangulaires, contre lesquels s'appuient les arcs-boutants de la grande nef.

La travée en saillie, sur la rue Deguerry, abrite la chapelle des Fonts baptismaux; celle qui lui fait pendant sur la rue Darboy, renferme la chapelle des Ames du Purgatoire.

La grande nef a également six travées correspondant à celles des bas côtés, ajourées de baies plein cintre, et encadrées de contreforts; elle est surmontée d'une corniche à modillons.

TRANSEPTS.

Ils offrent chacun deux étages : le rez-de-chaussée possède deux baies; le premier étage, une grande rose. Ils sont dominés par un pignon, dont le tympan est occupé par une baie plein cintre; ce pignon, orné de petites arcatures, suivant le rampant du toit, est flanqué de contre-forts supportant de petits clochetons quadrangulaires, munis à chacun de leurs angles de colonnettes, et coiffés d'un toit en forme de pyramide.

Dans le transept de gauche, est installée la chapelle de saint Joseph; dans le transept de droite, la chapelle du Sacré-Cœur.

SACRISTIES.

A la suite des transepts, et sur le même alignement, ont été élevées les sacristies : à gauche, celle des messes; à droite, celle des mariages. Elles se divisent en quatre travées séparées par des contre-forts. Dans chaque travée, s'ouvre une baie géminée plein cintre, au-dessus de laquelle sont pratiquées deux petites baies rectangulaires. La corniche qui règne au-dessus de ces parties de l'édifice se raccorde à celle des bas côtés.

Au-dessus s'élèvent quatre des travées de la nef qui sont semblables à celles déjà décrites.

Les bas côtés se terminent sur le même plan que les sacristies; dans leur prolongement sont établies de petites chapelles érigées sur plan circulaire, et éclairées par deux baies plein cintre percées : l'une sur la face, l'autre au chevet. La chapelle de gauche est dédiée à saint Maur, celle de droite à sainte Geneviève.

CHEVET.

Placé dans le prolongement de la grande nef, le chevet comporte une travée rectangulaire à la suite de laquelle se développe l'hémicycle divisé en cinq parties. Chacune de ces parties se compose de trois étages : le rez-de-chaussée comporte une baie plein cintre; le premier étage est ajouré, dans la partie qui correspond à l'hémicycle, de deux petites baies, et dans la partie rectangulaire, de trois; le deuxième étage n'en possède qu'une seule.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Derrière le chevet, et perpendiculairement à l'axe de l'église, se trouve la chapelle des Catéchismes, construite sur plan rectangulaire; ses façades latérales comportent chacune un pignon percé de trois baies; de petites arcatures se déroulent en suivant le rampant de ce pignon. La façade postérieure, formée de cinq travées, est terminée par une corniche;

dans son axe, se détache une partie circulaire ; les travées, à droite et à gauche, sont pourvues de baies géminées. Dans chacune des travées extrêmes s'ouvre une porte cintrée.

Cette chapelle se relie aux sacristies par de petits portiques composés de trois baies. Une cour a été ménagée entre ces portiques, la façade postérieure des bas côtés, les façades latérales du chevet et la chapelle des Catéchismes.

PORCHE.

Chaque travée du porche est recouverte d'une voûte d'arête; deux arcs doubleaux, reposant sur des colonnes et reliés entre eux par une petite voûte en berceau, séparent la travée centrale des travées latérales. Une porte plein cintre donnant accès dans l'intérieur de l'édifice est pratiquée dans l'axe de chacune des travées.

Dans le tympan de la porte de gauche :

Ange de Douceur et de Chasteté. — Peinture sur lave émaillée. — H. 1m,10. — L. 2m,15. — Par M. Balze (Paul). 1874.

Assis sur un tertre tapissé de verdure, l'ange est vêtu d'une tunique bleue ; un manteau marron est jeté sur ses genoux. Les ailes déployées et la tête ceinte d'une auréole, il porte la main droite à son cœur, et tient dans la gauche une branche de lys. A sa droite et à ses pieds est couché un agneau.

Dans le tympan de la porte centrale :

Glorification de saint Joseph. — Peinture sur lave émaillée. — H. 1m,60. — L. 3m,15. — Par M. Balze (Paul). 1874.

Saint Joseph, en tunique rose et en manteau marron, est assis sur des nuages au centre de la composition; il tient son regard fixé sur le ciel, vers lequel il tend les bras; une auréole décrit son cercle d'or autour de sa tête.

A ses côtés se trouve un ange dont les ailes sont déployées.

Celui de droite est couvert d'une tunique rouge et d'un manteau jaune serré à la taille ; il a dans la main droite une hache et une scie de charpentier, et dans l'autre une fleur de lys.

L'ange de gauche porte une tunique rose et un manteau vert; il tient dans les mains un bâton à l'extrémité duquel s'épanouit une marguerite. Autour de ce bâton, s'enroule une banderole portant l'inscription suivante :

GLORIA CONJUGI BEATÆ MARIÆ VIRGINIS.

Dans le tympan de la porte de droite :

Ange de Vigilance et de Fidélité. — Peinture sur lave émaillée. — H. 1m,10. — L. 2m,15. — Par M. Balze (Paul). 1874.

Assis sur le sommet d'une tour crénelée, il est revêtu d'une tunique rose, retenue à la taille par une ceinture; un manteau marron couvre ses genoux. Les ailes déployées, les cheveux flottants sur le dos, il appuie sa main droite sur un bâton, et tient dans la main gauche une lampe allumée. Il semble chercher à sonder l'horizon; à ses pieds, se trouve un coq. On aperçoit dans le lointain un château fort.

INTÉRIEUR.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle est placée à l'entrée de la grande nef, et occupe environ la moitié de la première travée. On y atteint par deux escaliers ménagés à droite et à gauche de la porte centrale.

Les orgues sortent de la maison Stoltz.

NEF.

La nef se compose de six travées jusqu'aux transepts. Ces travées sont limitées, dans la partie inférieure, par d'énormes piliers cylindriques, terminés par des chapiteaux à feuillage, dont les tailloirs, de forte saillie, supportent, d'une part, la retombée des arcs, séparant la grande nef des bas côtés, et, d'autre part, la base des colonnettes sur lesquelles viennent s'appuyer les arcs doubleaux de la voûte, et enfin l'arc doubleau qui sépare les travées des bas côtés entre elles.

Au-dessus de ces arcs règne l'étage du triforium, formé de trois petites arcades plein cintre encadrées de colonnettes. Cet étage, qui repose sur une petite corniche, est couronné par un bandeau à la hauteur de la retombée des arcs des voûtes de la nef; il est légèrement en retraite sur l'étage inférieur, ce qui a permis de placer, à droite et à gauche des colonnettes, des pilastres qui soutiennent les retombées des arêtes de la voûte.

Les piliers du rez-de-chaussée et les colonnettes du triforium sont en pierres noires polies, extraites des carrières de Soignies (Belgique).

L'étage supérieur, limité par le bandeau dont il a été parlé et les pénétrations de la voûte, est percé des baies mentionnées dans la description des façades extérieures.

BAS COTÉS.

Des pilastres faisant saillie sur les faces latérales limitent les travées des bas côtés.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Dans un banc de chêne, placé à gauche, sont encastrés deux tableaux et un bas-relief, offerts à la paroisse par M. Paul Brancion.

Saint Jérôme. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,10. — L. 0m,08. — École byzantine.

La tête ceinte d'une auréole, le saint est assis sur un tapis de verdure. Il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge; dans la main gauche, il tient un bâton, et étend le bras droit vers Dieu le Père, représenté au milieu d'un nuage dans le haut de la composition.

Le Baptême de Jésus-Christ. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,20. — L. 0m,13. — École française. — Dix-septième siècle.

Au milieu du Jourdain, le Christ, demi-nu, les mains jointes, reçoit le baptême de saint Jean-Baptiste. Celui-ci, couvert à moitié par un manteau, verse de la main droite sur la tête de Jésus l'eau contenue dans une coquille; il porte une croix dans la main gauche.

Derrière le Christ, un ange, les ailes ouvertes, la main droite sur le cœur, tient dans la main gauche un linge déplié. Un arbre occupe le fond de la composition.

En haut de la composition, apparaît le Saint-Esprit entouré de nuages.

Hérodiade tenant la tête de saint Jean-Baptiste. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,10. — L. 0m,08. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Hérodiade, les cheveux ornés de perles et de pierreries, la gorge et les bras nus, est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu flottant sur ses épaules; elle soutient un plateau sur lequel un esclave vient déposer la tête du saint.

A sa gauche, le bourreau, habillé de rouge, une épée dans la main droite, soulève de la main gauche la tête de saint Jean qu'il tient par les cheveux. Au fond, une draperie verte, derrière laquelle on aperçoit le fût d'une colonne.

Au-dessus du banc :

Saint Jean enfant. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,23. — L. 0m,17. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Assis et vu de trois quarts, il a la tête entourée d'une auréole. Un manteau rouge, ramené sur ses épaules, laisse sa poitrine à moitié découverte. Il porte une croix dans la main gauche, et caresse de la main droite un agneau couché près de lui.

Saint Jean dans le désert — Tableau sur cuivre — H. 0m,21. — L. 0m,26. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Le bras gauche appuyé contre un rocher, auprès duquel il est assis, le saint a la poitrine à moitié découverte. Il est vêtu d'une tunique bleue; un manteau rouge est jeté sur son bras droit. Sous sa main gauche se trouve un livre; dans sa droite, une croix; à ses pieds, une cruche; à sa gauche, à l'ombre d'un arbre, est couché un mouton. Au fond, se déroule un paysage avec un effet de soleil couchant.

Ces deux tableaux ont été donnés par M. l'abbé Sibon.

Au-dessous de la baie de la chapelle, sous un petit dais en bois sculpté :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statuette. — Bois peint. — H. 0m,50. — École française. — Seizième siècle.

La Vierge, en tunique rouge que recouvre un manteau bleu semé de fleurs de lys, porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et présente un sceptre de la main gauche; sa tête est ceinte d'un diadème.

Au-dessus d'un banc en chêne placé à droite :

Saint Pierre. — Statuette. — Bois peint. — H. 0m,45. — École française. — Quinzième siècle.

La tête nue, il est couvert d'une tunique bleue et d'un manteau rouge; la main droite tient un livre; la gauche, une clef.

Saint Paul. — Statuette. — Bois peint. — H. 0m,45. — École française. — Quinzième siècle.

Revêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge, il tient un livre dans la main droite, et appuie sa main gauche sur la garde d'une épée dont la pointe repose à terre; sa tête est nue.

Entre ces deux statuettes :

Saint Jean et un Donateur. — Bas-relief. — Bois découpé à jour. — H. 0m,40. — L. 0m,33. — École française. — Quinzième siècle.

Saint Jean, la tête ceinte d'un nimbe, la poitrine à moitié découverte, ramène de sa main droite les plis de son manteau. A ses pieds, se trouve un livre, sur lequel un agneau est couché. A sa gauche, est agenouillé un donateur; celui-ci, tête nue, les mains jointes, est vêtu d'un manteau bleu garni d'hermine.

Les deux statuettes et le bas-relief ci-dessus ont été donnés par M. l'abbé Sibon.

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

A gauche :

Jésus dans les limbes. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,40. — L. 0m,34. — École française. — Seizième siècle.

Au fond de la composition, se développe une muraille, dont une des extrémités est percée d'une porte ogivale. Par cette porte, au-dessus de laquelle se montre, au milieu d'une gerbe de flammes, une tête grimaçante de démon, accourent des hommes et des enfants nus qui tendent leurs bras vers le Rédempteur.

Le Christ, un manteau jeté sur les épaules, élève une croix de la main droite, et retire de la main gauche un des justes que renferment les limbes; il est accompagné de saint Jean.

Dans le retable de l'autel :

La Déposition de Jésus-Christ. — Tableau sur bois. — H. 0,68. — L. 0m,95. — École italienne. — Seizième siècle.

Le Christ, presque nu, est reçu dans les bras d'un homme coiffé d'un chaperon rouge, et vêtu d'un justaucorps bleu rehaussé d'une bordure rouge et or.

A la gauche du Christ se trouve sainte Marie. Celle-ci porte une robe rouge et un manteau bleu ; sa tête est couverte d'un voile blanc ; elle prie les mains jointes.

Aux pieds du Sauveur, est agenouillé un personnage dont le manteau et la coiffure, de pourpre, sont garnis d'hermine.

Au deuxième plan, apparaissent deux femmes, dont l'une est vêtue d'une robe rouge, et l'autre d'une robe jaune.

Le Christ et l'homme qui le reçoit sont vus jusqu'à la ceinture; on n'aperçoit que les têtes et un peu du torse des autres personnages.

A droite :

Les Saintes Femmes au tombeau. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,16. — L. 0m,20. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Un ange, en tunique blanche, les ailes déployées, garde le tombeau du Christ. Trois saintes femmes surviennent; elles sont drapées, et leur tête est couverte. Au fond, un paysage à la tombée de la nuit.

Les deux tableaux et le bas-relief ci-dessus ont été offerts par M. l'abbé Sibon.

TRANSEPT.

Chaque bras du transept est formé de deux travées dont la disposition est la même que celle des travées de la nef, sauf en ce qui concerne les baies du triforium qui sont aveugles.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Au-dessous de la baie :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 1m,60. — Par M. GAUTHERIN (JEAN). 1876.

Il est drapé; dans la main droite, il tient une branche de lys, et, dans la gauche, une bisaiguë.

Sur le mur, au-dessus de l'autel :

Saint Joseph et deux Anges. — Toile marouflée. — H. 3m,50, — L. 3m,20. — Par M. PICHON (PIERRE-AUGUSTE). 1875.

Au centre, saint Joseph, tunique bleue, manteau rouge, contemple l'Enfant Jésus qu'il porte dans ses bras; il présente une branche de lys de la main droite.

De chaque côté, un ange, vêtu de blanc, tient un phylactère.

Dans le tombeau de l'autel :

L'Éducation de Jésus. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,29. — L. 0m,23. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Au premier plan, à droite, l'Enfant Jésus, vêtu d'une tunique lilas, balaye l'atelier de son père nourricier. A gauche, est assise la Vierge, robe rouge et manteau bleu; elle se livre à un travail d'aiguille.

Au fond, saint Joseph, devant un établi, tout en travaillant, contemple l'Enfant Jésus.

Ce tableau a été donné en 1875, par M. Théophile Sibon.

Jésus enfant. — Toile. — H. 0m,22. — L. 0m,17. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Il est vu de trois quarts; sa tunique est rouge et son manteau bleu ; ses cheveux flottants retombent sur ses épaules.

Cette toile a été offerte, en 1875, par M. l'abbé Sibon.

Jésus parmi les docteurs. — Tableau sur cuivre. — H. 0m,29. — L. 0m,23. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Il est assis, à droite, sous un dais rouge ; autour de lui, les docteurs.

Ce tableau est un don de mademoiselle Valentine Sibon.

Sur le pilier de droite :

La Nativité. — Bas-relief. — Bronze. — H. 0m,35. — L. 0m,30. — École française. — Seizième siècle.

La Vierge et saint Joseph sont en adora-

tion devant Jésus; ils se détachent sur une muraille, au sommet de laquelle apparaît, dans un nuage, Dieu le Père, tenant dans sa main gauche le globe du monde.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Au-dessus de l'autel :

Le Sacré-Cœur. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 3m,20. — Par M. PETIT (SAVINIEN). 1876.

Au centre, le Christ, vu de face, vêtu de blanc, la tête ceinte d'une auréole, écarte de la main droite les plis de son manteau pour découvrir son cœur qu'il montre de la main gauche.

De chaque côté, un ange ailé déroulant un phylactère.

L'ange de droite porte une tunique verte serrée à la taille; celui de gauche, une tunique rouge. Autour de leur tête, une auréole.

Au-dessous de la baie :

Le Sacré-Cœur. — Statue. — Pierre. — H. 1m,65. — Par M. BARTHÉLEMY (RAYMOND). 1876.

Le Christ, drapé, écarte son manteau et montre son cœur.

POURTOUR DU CHOEUR.

Les tympans des fausses arcades qui décorent cette partie de l'édifice sont occupés par des peintures sur lave émaillée, exécutées aux frais de M. l'abbé Sibon, d'après les cartons de M. MAILLOT (THÉODORE), en 1876. Ces peintures mesurent 0m,70 de hauteur sur 1m,45 de largeur; elles représentent :

A gauche :

Saint Pierre.

A mi-corps, vu de face, il est vêtu d'une tunique bleue que couvre presque entièrement un manteau jaune; il tient un livre dans la main gauche et les clefs dans la main droite.

Saint André.

A mi-corps, il porte la croix sur laquelle il a été supplicié; sa tunique est grise et son manteau marron.

Saint Barthélemy.

A mi-corps, en tunique bleue, manteau marron; dans sa main droite, est une espèce de couperet, instrument de son supplice.

Saint Matthieu.

A mi-corps, drapé dans un manteau rouge jeté sur une tunique rose, il tient un manuscrit dans la main droite qu'il ramène sur sa poitrine, et serre une lance dans la main gauche.

Saint Philippe.

A mi-corps, en tunique jaune et manteau bleu; il a les yeux fixés sur une croix qu'il porte dans la main droite.

Saint Thomas.

A mi-corps, couvert d'une tunique et d'un manteau rouges, il croise les mains sur sa poitrine.

Aux trois œils-de-bœuf pratiqués au-dessus des arcades, sont peintes, également sur lave émaillée, les armes du pape Pie IX, ainsi que celles des archevêques Sibour et Morlot.

A droite :

Saint Matthias.

A mi-corps, vu de trois quarts, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu, il tient une hache dans la main droite; son bras gauche se perd dans les plis de son manteau, dont une partie recouvre l'épaule gauche.

Saint Thaddée.

A mi-corps, vu de trois quarts, il porte une tunique blanche qui disparaît presque entièrement sous un manteau rose; il a dans la main gauche une équerre de menuisier.

Saint Jacques le Mineur.

A mi-corps, vu de face, il indique le ciel de la main droite; sa main gauche pose sur une massue; sa tunique est bleue et son manteau marron.

Saint Simon.

A mi-corps, en tunique bleue, épaules recouvertes d'un manteau jaune; ses bras sont en croix, ses mains s'appuient sur une scie.

Saint Jean.

A mi-corps, il élève un calice dans ses mains; sa tunique est verte et son manteau rouge.

Saint Jacques le Majeur.

A mi-corps, il porte une tunique verte et un manteau bleu; sur ses épaules est jetée une pèlerine marron; il tient à la main un long bâton de voyage.

Ces personnages ont la tête ceinte d'une auréole.

Au-dessus, dans la travée du milieu, sont peintes les armes du pape Pie IX; dans les travées extrêmes, celles de l'archevêque Darboy et du cardinal Guibert.

SALLE DES MARIAGES.

Elle renferme :

La Vierge et l'Enfant. — Toile. — H. 2m,24. — L. 1m,32. — Copie du tableau de BERNARDO STROZZI conservé au Louvre (n° 406, catal. de M. Both de Tauzia, édition de 1878).

La Vierge aux donateurs. — Toile. — — H. 2m,50. — L. 1m,85. — Copie du tableau de Van Dyck conservé au Louvre (no 137, catal. de Frédéric Villot, édition de 1873).

Le Couronnement de la Vierge. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80, — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé, et présente une branche de lys qu'il tient dans la main droite. Sa main gauche s'appuie sur une bisaiguë dont la pointe repose à terre.

CHŒUR.

Le chœur comporte deux travées; il est séparé de la nef par deux piliers.

Sur le pilier de gauche :

Martyre de saint Étienne. — Tableau sur bois. — H. 0m,90. — L. 0m,38. — École allemande. — Dix-septième siècle.

Au centre de la composition, saint Étienne, à genoux, contemple le ciel avec extase; il est revêtu de ses habits sacerdotaux, et maintenu par deux hommes soulevant chacun une lourde pierre dont ils s'apprêtent à le frapper.

Au premier plan, le jeune Saul, plus tard saint Paul, assis, garde les vêtements des bourreaux. Au fond, se déroule un paysage sur lequel se détachent quelques spectateurs.

Sur le pilier de droite :

Martyre de saint Paul. — Tableau sur bois. — H. 0m,90. — L. 0m,38. — École allemande. — Dix-septième siècle.

Le saint, en tunique bleue et manteau rouge, est traîné par quatre soldats. Au fond, la ville.

Ces deux tableaux ont été donnés, en 1867, par M. Paul Brandon.

De chaque côté du chœur sont établies des stalles en chêne.

Le maître-autel s'élève dans l'axe de la deuxième travée.

Dans le tombeau de l'autel :

La Nativité. — Bas-relief. — Bois peint. — H. 0m,50. — L. 0m,85. — École française — Seizième siècle.

Au centre, l'Enfant Jésus, couché à terre; à gauche, la Vierge, à genoux, les cheveux épars, les mains jointes; à droite, saint Joseph. également agenouillé, s'appuyant sur un bâton qu'il tient dans la main droite et portant une lanterne dans la main gauche; derrière, deux anges ailés en adoration; au fond, à droite, une étable, au-dessus de laquelle on aperçoit quelques têtes de curieux.

Derrière le chœur :

La Mort de la Vierge. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — L. 0m,52. — École byzantine.

Offert par M. l'abbé Sibon.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Située derrière le chœur, cette partie de l'église présente la même décoration architecturale que la nef.

Sur l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. Maillet (Jacques-Léonard). 1870.

La Vierge, complétement drapée et portant au front un diadème, tient dans ses bras l'Enfant Jésus.

Dans le tombeau de l'autel :

La Visitation. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,80. — L. 0m,55. — Ex-voto. 1872.

Sur le pilier de gauche :

La Présentation au temple. — Groupe. — Bois. — H. 0m,45. — École française. — Seizième siècle.

De chaque côté de l'escalier qui aboutit au temple se tiennent un homme et une femme. Le grand prêtre reçoit la jeune Vierge qui en gravit les degrés.

Sur le pilier de droite :

Le Mariage de la Vierge. — Groupe. — Bois. — H. 0m,45. — École française. — Seizième siècle.

Ce groupe se compose de sept personnages. Au centre, le grand prêtre bénit l'union de Joseph et de Marie qui se tiennent devant lui, les mains enlacées. De chaque côté, se trouvent deux lévites; au fond, deux assistants.

Dans le prolongement des bas côtés son installées les chapelles consacrées à sainte Geneviève et à saint Maur.

CHAPELLE DE SAINT-MAUR.

Sur l'autel :

Saint Maur. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par M. Baujault (Jean-Baptiste). 1870.

Vêtu d'une robe de moine, il tient un livre dans ses mains.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Sur l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par M. Moreau-Vauthier (Augustin-Jean). 1870.

Vêtue d'une jupe et d'un corsage lacé sur la poitrine, la tête couverte d'une espèce de chaperon, elle a les yeux fixés sur un médaillon qu'elle tient dans la main droite. Elle porte une quenouille dans la main gauche. A ses pieds, est couché un mouton.

VITRAUX.

Les vitraux de l'église Saint-Joseph ont été exécutés par M. Eugène-Stanislas Oudinot en 1868. Tous comportent des ornements peints ou en grisaille, excepté trois de ceux décorant la partie supérieure de la nef qui représentent : *saint Pierre,* le *Christ* et *saint Paul.*

Saint Pierre.

Tunique marron, manteau gris, la tête ceinte d'une auréole. Il tient des clefs dans la main droite qu'il pose sur sa poitrine ; un manuscrit déroulé se trouve dans sa main gauche.

Le Christ.

Vêtu d'une tunique blanche recouverte d'un manteau rose, il indique le ciel de la main droite et présente l'Évangile de la main gauche.

Saint Paul.

Tunique marron et manteau vert. Il tient l'Évangile dans la main droite, et appuie sa main gauche sur la garde d'une épée dont la pointe pose à terre.

Une médaille commémorative de la construction de l'église Saint-Joseph a été frappée en 1877 ; les coins en ont été commandés à M. Daniel Dupuis.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 1er *octobre* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DES CHAMPS

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DES CHAMPS.

Histoire. — *La paroisse Notre-Dame des Champs, créée en* 1858, *a été desservie, en attendant la construction de la nouvelle église, par une chapelle provisoire en bois, installée rue de Rennes.*

Le titre qui lui a été attribué est fort ancien, car, dès le huitième siècle, il existait déjà une église sous ce vocable. Cet édifice s'élevait au milieu d'un terrain limité par les hauteurs du quartier Saint-Jacques, la rue d'Enfer et le plateau Sainte-Geneviève; il était désigné sous le nom de Champ de sépulture, *à cause des nombreux tombeaux romains qu'on y avait découverts.*

A la fin du dixième siècle, l'église Notre-Dame des Champs était la propriété de seigneurs laïques qui en firent don au monastère de Marmoutiers, de l'Ordre de Saint-Benoît. Desservie par les Bénédictins jusqu'en 1604, *elle passa, à cette époque, ainsi que l'enclos qui en dépendait, entre les mains de Catherine d'Orléans-Longueville, qui y installa des Carmélites.*

C'est au couvent des Carmélites que se retirèrent successivement mademoiselle de la Vallière et madame de Montespan.

Le couvent fut supprimé en 1790, *et l'église disparut en partie. Il existe encore sous le sol de la rue du Val-de-Grâce un caveau que l'on prétend être la crypte de l'ancien édifice.*

La nouvelle église Notre-Dame des Champs est érigée sur le boulevard Montparnasse, entre les rues du Montparnasse et Stanislas, sur une partie de l'emplacement occupé par un hôtel bâti, en 1774, *par* Cellerier, *pour le duc de Laval-Montmorency; elle a été construite en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du* 13 *juillet* 1866. *Les travaux nécessités par son érection furent entrepris en janvier* 1867, *sous les ordres de* M. Ginain (Paul-René-Léon), *architecte, auteur des plans et devis. Interrompus pendant le siége de Paris, ils ne furent terminés qu'en* 1876.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale se compose de trois parties : une partie centrale correspondant à la grande nef, et deux parties latérales correspondant aux bas côtés.

La partie centrale comprend un rez-de-chaussée et un premier étage qu'encadrent des pilastres terminés par des palmettes formant amortissement.

Une grande baie rectangulaire s'ouvre dans l'axe du rez-de-chaussée. Elle est flanquée de pilastres composites supportant une corniche sur laquelle s'appuie la retombée d'un arc plein cintre.

Dans le tympan de cet arc :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. : 2^{m},70. — Par M. Thomas (Gabriel-Jules). 1876.

La Vierge est assise au centre de la composition; elle est drapée et tient l'Enfant Jésus sur ses genoux.

De chaque côté se trouvent deux enfants qui viennent lui offrir : ceux de gauche, des gerbes de blé; ceux de droite, des grappes de raisin.

Au fond et dans le haut du bas-relief se détachent des têtes d'anges ailés.

L'arc est surmonté d'un fronton triangulaire sans base dont les rampants sont ornés de petites arcatures avec rosaces et entrelacs.

Une corniche, régnant horizontalement à la hauteur du sommet du fronton, sépare le rez-de-chaussée du premier étage.

Dans cet étage est inscrit un grand arc plein cintre dont les extrémités s'appuient sur des pilastres. Au centre s'ouvre une grande rose. Le premier étage est dominé par un fronton de forme triangulaire décoré de petites arcatures et terminé par une croix.

Les bas côtés sont percés chacun d'une porte rectangulaire dont la corniche supporte un motif décoratif composé de deux pilastres et d'un fronton triangulaire sans base orné d'arcatures.

Au centre de ce motif décoratif est sculpté un cartouche accompagné de rinceaux; dans le cartouche, sont entrelacées les deux premières lettres de la Salutation angélique.

Le long du rampant du toit des bas côtés se développent de petites arcatures semblables à celles dont il a été parlé plus haut.

BAS COTÉS.

Les bas côtés comportent sept travées. De la première, qui fait légèrement saillie, se détache une construction circulaire coiffée d'un dôme et divisée en trois travées par des pilastres entre lesquels sont pratiquées des baies cintrées. La travée de gauche abrite la chapelle des *Fonts baptismaux;* celle de droite, la chapelle *Notre-Dame des Sept-Douleurs.* Les six autres travées sont également séparées par des pilastres et ajourées de baies cintrées.

Les sept travées de la nef qui dominent, en second plan, les précédentes, ont reçu la même décoration qu'elles.

TRANSEPTS.

Ils sont bâtis sur deux plans différents. Au premier plan se trouve une construction dont la hauteur est la même que celle des bas côtés. Cette partie comporte, parallèlement aux rues du Montparnasse et Stanislas, trois travées, limitées par des pilastres et percées chacune d'une baie plein cintre, — la baie centrale est la plus grande; — perpendiculairement aux rues ci-dessus s'ouvre une seule baie.

Au second plan, s'élève un grand motif décoratif formé de deux pilastres terminés par des palmettes et d'un fronton triangulaire sans base; au-dessous du rampant courent de petites arcatures.

Entre les pilastres, et immédiatement au-dessus du toit de la construction précédente, s'ouvrent trois baies plein cintre encadrées de petites colonnes; au-dessus de ces baies se développe un grand arc de cercle. Cette seconde partie est de la même hauteur que la grande nef.

Dans le transept de gauche est établie une chapelle dédiée à Saint-Joseph; dans celui de droite est installée la chapelle du Sacré-Cœur.

SACRISTIES.

Les murs des sacristies affectent la même décoration que ceux des transepts, sur le prolongement desquels ils s'élèvent; chacun d'eux possède deux baies.

VESTIBULES D'ENTRÉE.

Au delà des sacristies, et sur leur prolongement, se trouvent deux vestibules carrés, auxquels on accède par une grande porte rectangulaire précédée de quatre marches.

Au-dessus de la porte du vestibule de gauche est creusée une niche renfermant :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par M. Delorme (Jean-André). 1876.

Il est drapé; son bras droit, nu, s'appuie sur une hache dont le manche repose à terre. De sa main gauche il soutient les plis de son manteau; il porte une branche de lys.

Au-dessus de cette niche est un motif décoratif semblable à ceux qui ont été décrits plus haut.

La porte du vestibule de droite est surmontée d'un œil-de-bœuf.

TOUR.

Au-dessus de ce dernier vestibule se dresse une tour de forme rectangulaire divisée en trois étages.

Le premier étage présente un arc plein cintre qui sert d'encadrement à deux longues baies munies de claustra; au-dessus, est placé un cadran d'horloge.

Au deuxième étage s'ouvrent deux baies plein cintre encadrées de colonnes engagées; ces baies sont pourvues d'abat-son.

Le troisième étage, de beaucoup le plus petit, consiste en une galerie formée de quatre arcatures plein cintre.

Une pyramide en pierre, de faible hauteur, à base quadrangulaire, termine la tour; de

chaque côté de la pyramide se détache une petite lucarne en pierre.

Au delà des vestibules dont il vient d'être parlé se trouvent deux travées semblables à celles des bas côtés, sur le prolongement desquels elles s'étendent. Ces deux travées sont terminées, vers le chevet, par deux constructions demi-circulaires renfermant : celle de gauche, la chapelle Sainte-Marguerite; celle de droite, la chapelle Saint-Denis.

CHEVET.

Comme les chapelles précédentes, le chevet est élevé sur plan demi-circulaire; il est percé de deux grandes baies dont la décoration est la même que celle des autres baies du monument.

INTÉRIEUR.

De chaque côté de la porte principale sont établies deux tourelles circulaires, avec claustra, renfermant chacune un escalier conduisant aux orgues.

Celles-ci, placées à l'entrée de la grande nef, sont supportées par trois arcades séparées par des colonnes d'ordre ionique de même hauteur que celles de la nef. Le buffet est en bois mouluré et sculpté; il s'avance au-dessus de la porte centrale en forme de balcon, soutenu par deux consoles.

Les orgues sortent des ateliers de M. Cavaillé-Coll.

NEF.

Elle est séparée des bas côtés par des arcades plein cintre dont les retombées s'appuient sur des piliers formés de l'assemblage de pilastres et de demi-colonnes d'ordre ionique. Les pilastres se prolongent dans la hauteur du premier étage et supportent les retombées des nervures et des arcs doubleaux des voûtes de la nef et des bas côtés.

Entre les arcades et les fenêtres de la nef, se développe une frise destinée à recevoir des peintures.

TRANSEPT.

Comme nous l'avons dit dans la description de l'extérieur, le transept est construit sur deux plans différents. Les parties qui correspondent aux bas côtés sont séparées de celles qui contiennent les chapelles par trois grandes baies cintrées, limitées par des colonnes ioniques.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Au-dessus du maître-autel :

Le Repos de la Sainte Famille. — Toile marouflée. — H. 8m. — L. 5m. — Par M. GIACOMOTTI (FÉLIX-HENRI). 1881.

Saint Joseph et la Vierge sont assis au pied d'un chêne vert. Saint Joseph tient sur ses genoux l'Enfant Jésus; il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune.

A sa gauche, se trouve la Vierge, qui porte une robe violette et un manteau bleu.

Quatre anges ailés sont en adoration devant Jésus.

Près du chêne croît un figuier. Au loin, se déroule un paysage : rochers, rivière, palmiers, quelques toits d'une ville; à l'horizon, des montagnes.

Cette toile a été offerte par M. et Mme A. Belloir.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Cette chapelle n'a été jusqu'à ce jour l'objet d'aucune décoration; la statue du Sacré-Cœur qui la décore est une production industrielle sans caractère d'art.

CHŒUR.

Élevé de trois marches au-dessus du sol de la grande nef, le chœur occupe les neuvième et dixième travées, dont la décoration est la même que celle des autres.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Saint Jean de Matha. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,35. — Par LEBOUYS (AUGUSTE).

Saint Jean de Matha, vu de face, revêtu d'une robe blanche ornée d'une croix rouge et bleue, et d'un manteau gris, délivre de ses chaînes un prisonnier agenouillé devant lui. Celui-ci est nu jusqu'à la ceinture; la partie inférieure de son corps est cachée presque entièrement sous un manteau jaune.

Un jeune trinitaire, vu de profil, se tient à la gauche de saint Jean de Matha.

Au fond, deux personnages se détachent sur une colonnade.

Salon de 1850-1851 (no 1871).

La Sainte Famille.—Toile.—H. 1m,50.— L. 1m,10.—Par VERDIER (FRANÇOIS). 17...

La Vierge, assise à gauche de la composition, est vêtue d'une robe bleue sur laquelle est jeté un manteau rouge; sa tête est couverte d'un voile; elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus, dont elle soulève le manteau de la main gauche. A ses pieds se trouve saint Jean-Baptiste, à qui elle tend la main droite.

On aperçoit au deuxième plan saint Joseph, un bâton de voyage à la main.

Le Christ en croix. — Copie d'après VAN

DYCK. — H. 2^m. — L. 1^m,20. — Auteur inconnu.

Martyre de saint Thomas Becket. — Toile. — H. 3^m. — L. 1^m,40. — Attribué à VINCENT (FRANÇOIS-ANDRÉ).

L'archevêque de Cantorbéry, revêtu de ses habits sacerdotaux, est assailli au pied de l'autel. Un des agresseurs le tient de la main gauche et soulève de la droite un poignard dont il s'apprête à le frapper; un autre, armé d'une hallebarde, s'avance sur lui.

A gauche de la composition, un enfant de chœur tend la main gauche comme pour repousser les assassins; il porte un cierge allumé dans la main droite.

SACRISTIE DES MESSES.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2^m,70. — L. 1^m,85. — Par BOULLONGNE (LOUIS DE). 1708.

Au centre de la toile, le Christ en croix. A sa gauche, se tient la Vierge en robe rouge et manteau bleu, les bras tombant, les mains croisées, dans l'attitude de la douleur. A sa droite se trouve sainte Madeleine en robe bleue et manteau rouge; les yeux tournés vers le Rédempteur, elle porte la main droite sur son cœur.

Au fond, un paysage à la tombée du jour.

Plusieurs des tableaux qui précèdent décoraient autrefois l'église de l'Abbaye-aux-Bois.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle est placée derrière le chœur, dont elle est séparée par un passage aboutissant aux entrées mentionnées plus haut.

Elle comprend deux travées et se termine par un cul-de-four dans l'axe duquel est creusée une niche abritant l'autel.

Sur cet autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,20. — Par M. LE PÈRE (ALFRED-ADOLPHE-EDOUARD). 1877.

La Vierge, drapée, les regards tournés vers le ciel, tient l'Enfant Jésus dans ses bras; elle est debout sur le globe du monde et écrase un serpent sous ses pieds. L'Enfant Jésus est nu et présente une couronne d'épines.

Salon de 1877 (n° 3937).

VITRAUX.

Les vitraux, dont l'ornementation est fort simple, ont été exécutés par MM. HIRSCH, NICOD, OUDINOT et ROCHE.

CRYPTE.

La crypte s'étend sous les trois dernières travées de la nef et des bas côtés; on y accède par un escalier pratiqué sous la tour. Elle sert de chapelle des catéchismes et renferme quelques œuvres d'art.

Jésus au jardin des Oliviers. — Groupe. — Marbre. — H. 2^m. — Par HUGUENIN (VICTOR). 1867.

Le Christ est à genoux; sa figure trahit ses douleurs. Un ange, placé à sa droite, le soutient et lui montre le ciel.

Signé à droite : VICTOR HUGUENIN.

Ce groupe a été donné par l'État.

Le Jugement dernier. — Toile. — H. 0^m,95. — L. 6^m,80. — Auteur inconnu. — École française. — Dix-septième siècle.

Dieu le Père, drapé dans un manteau rouge, se tient debout au sommet de la composition; il est entouré des Justes et semble maudire les Méchants, précipités dans les enfers. Parmi ces derniers, les uns sont roulés au milieu des flammes; d'autres sont emportés par des démons.

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1^m,15. — L. 1^m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Joseph, assis, portant une tunique violette et un manteau marron, soutient l'Enfant Jésus, à demi agenouillé sur une table, les bras en croix, les yeux au ciel. Saint Jean-Baptiste, les mains jointes, contemple le divin Enfant.

Saint Joseph. — Toile. — H. 0^m,95. — L. 0^m,50. — Par AIFFRE (RAYMOND-RENÉ). 1864.

Saint Joseph, en tunique bleue et manteau marron, est représenté de trois quarts; il tient dans la main gauche une branche de lys.

Saint Jean. — Toile. — H. 0^m,95. — L. 0^m,50. — Par AIFFRE (RAYMOND-RENÉ). 1864.

Saint Jean, en tunique verte et manteau rouge, tient le livre des Évangiles sous le bras. A droite, est un aigle qui porte une plume dans son bec.

Les quatorze stations du Chemin de la Croix ont été exécutées sur émail par M. FRÉDÉRIC DE COURCY, aux frais du curé de Notre-Dame des Champs. Deux de ces stations : *Jésus chargé de la Croix* et *Jésus déposé de la Croix*, ont figuré au Salon de 1879.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 10 *juin* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-PIERRE

DE MONTROUGE

ÉGLISE

DE SAINT-PIERRE

DE MONTROUGE

HISTOIRE. — *Ce fut en vertu d'une délibération du Conseil municipal, en date du* 6 *mars* 1863, *que la construction de cette église a été entreprise dans le XIVᵉ arrondissement, à l'angle formé par la rencontre des avenues du Maine et d'Orléans.*

M. VAUDREMER (*Émile*), *architecte, à qui l'administration confia le soin d'édifier le nouvel édifice religieux, dut tenir compte dans l'étude de son plan de la configuration du terrain mis à sa disposition.*

La forme triangulaire de ce terrain, son peu de profondeur, son exiguïté sur la face et sa largeur extraordinaire vers la partie supérieure, l'ont amené à élever, en avant de la nef, un porche de dimensions restreintes et, latéralement, des transepts d'un développement assez considérable.

L'église Saint-Pierre de Montrouge rappelle, par certains côtés, la disposition et le caractère des premières basiliques chrétiennes; les travaux nécessités par sa construction furent terminés en 1870.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le porche, que surmonte une calotte, est ouvert sur trois faces par des baies plein cintre; celle de la façade principale est encadrée de pieds-droits formant saillie sur lesquels s'appuient de petits pilastres et se développe une archivolte également en saillie. Sur l'extrados de l'archivolte, se dressent cinq colonnettes supportant le rampant d'un fronton triangulaire dont les extrémités reposent sur les pilastres.

Une baie, pratiquée sur la quatrième face du porche, donne accès dans l'édifice; le tympan en est occupé par une peinture sur fond or.

Saint Pierre.—Peinture sur verre émaillé. — H. 1,60. — L. 3ᵐ,35. — Par DEVERS (JOSEPH). — 1869.

Le saint est représenté à mi-corps, revêtu d'une tunique blanche, la tête ceinte d'une auréole; il montre le ciel de l'index de la main droite; il a le bras gauche replié sur la poitrine, et tient des clefs dans la main.

Au-dessus du porche, s'élève un clocher que domine une loge couronnée par une flèche et un campanile.

Le clocher comporte deux parties, de proportions inégales. La première est occupée, sur la face principale, par le motif qui surmonte la baie; elle présente, sur les autres faces, trois étroites baies rectangulaires que limitent des piliers sur lesquels repose une corniche; la deuxième partie, de beaucoup la plus importante, est flanquée sur ses quatre faces de pieds-droits, entre lesquels sont figurées trois baies, dont une seule, celle du milieu, est ajourée de trois ouvertures superposées, munies de claustra; au-dessous de l'ouverture supérieure est placé un cadran d'horloge.

La loge comporte cinq colonnettes servant d'encadrement à des baies plein cintre; elle est surmontée d'une corniche à modillons qui la sépare de la flèche.

Cette flèche est de forme pyramidale à base quadrangulaire; chacune de ses faces possède une lucarne décorée d'un fronton triangulaire.

Le campanile est percé de quatre baies plein cintre et coiffé d'un toit pyramidal formé par des assises de pierre.

De chaque côté du porche, et attenant au pignon de la nef, sont érigées deux tourelles quadrangulaires, dans lesquelles sont établis les escaliers desservant le clocher et la tribune des orgues. Ces tourelles, qui présentent la même hauteur que la nef, sont éclairées chacune par une baie plein cintre, ménagée dans le mur parallèle à la façade principale; elles sont dominées par un petit campanile, composé de six colonnettes entre lesquelles s'ouvrent des baies pourvues de claustra; ces colonnettes supportent un toit en pierre de forme pyramidale.

Les façades latérales des bas côtés et celles de la nef sont percées chacune de sept baies plein cintre avec archivolte et couronnées par une corniche à modillons, au-dessus de laquelle se trouve un chéneau en terre cuite.

Dans l'axe de la façade des bas côtés, au-dessous de la quatrième baie, existe une porte rectangulaire avec chambranle.

Perpendiculairement aux basses nefs, sur les flancs des transepts, viennent s'appuyer les sacristies, auxquelles on accède par une porte rectangulaire pratiquée dans le côté parallèle à la façade principale. Trois baies géminées plein cintre, placées au-dessus de la porte, et une baie également plein cintre, ouverte sur la deuxième façade, éclairent ces sacristies. Le rampant du toit qui les recouvre vient buter contre les façades des transepts; il est orné, dans sa partie supérieure, d'entrelacs sculptés dans la pierre.

Dans l'axe des façades du transept, qui s'étendent parallèlement aux avenues, se détache une construction polygonale qui abrite intérieurement un autel. Le transept reçoit le jour par six baies pratiquées dans les murs latéraux; au-dessus du toit des sacristies, trois sont ouvertes dans le pignon au-dessus de la construction polygonale, les trois autres sont percées sur trois des pans de cette construction; le transept est terminé par un fronton triangulaire au-dessous du rampant duquel se déroulent des entrelacs semblables à ceux dont il a été parlé plus haut.

Au-dessus du comble de la grande nef, s'élèvent les murs qui encadrent le chœur. Chacun de ces murs est pourvu de trois baies plein cintre; ceux qui sont disposés parallèlement à la façade sont dominés par un fronton triangulaire au-dessous duquel sont sculptés des entrelacs.

Le chevet est flanqué de deux chapelles qui, comme lui, s'accusent extérieurement par une construction polygonale, dont la décoration est semblable à celle qu'a reçue la partie polygonale des transepts; il est ajouré de trois baies, et les chapelles, de deux seulement.

Des tuiles à emboîtements forment la couverture de l'édifice tout entier.

INTÉRIEUR.

Une grande nef, des bas côtés, des transepts contre lesquels s'appuient des sacristies, une abside construite entre deux chapelles : telle est la composition intérieure de l'église Saint-Pierre de Montrouge.

NEF.

La nef est limitée par huit arcades plein cintre, dont les retombées reposent sur des colonnes en granit de Vire, avec chapiteaux en liais de Morley; elle est éclairée par les sept baies dont il a été fait mention dans la description des façades extérieures, et recouverte d'un comble à charpente apparente.

CHAIRE.

A droite, dans la quatrième arcade, est installée la chaire à prêcher, laquelle est en pierre. La partie en avant de la chaire proprement dite est à trois faces; elle est supportée par une colonne en pierre polie, reposant sur une banquette servant de soubassement à la façade. La partie du milieu est ornée d'un aigle sculpté, surmontant une inscription. Les deux triangles, formés à droite et à gauche par les rampants des escaliers, sont décorés de rinceaux de feuilles d'olivier se détachant sur or. Le fond de la chaire, ou dossier, présente les armes de Saint-Pierre entourées d'un feuillage.

Un grand arc plein cintre, placé à l'entrée, supporte la tribune des orgues, qui sortent de la maison Barker.

A gauche est établie la chapelle des fonts baptismaux.

Sous un dais en étoffe rouge :

Le Christ en croix. — Statue. — Bronze. — H. 1m,25. — Par M. Montagny (Étienne).

A droite, se trouve la chapelle dédiée à saint Pierre.

Saint Pierre. — Statue. — Bronze. — H. 2m. — Par M. Maniglier (Henri-Charles). — 1875.

Sous un dais en étoffe rouge :

Assis et drapé, le saint montre le ciel de l'index de la main droite; il tient dans la main gauche des clefs dont il appuie l'anneau sur son genou.

Comme la grande nef, les bas côtés sont également surmontés d'une charpente apparente; mais cette charpente n'est formée que de demi-fermes, dont l'about des entraits est encastré immédiatement au-dessus de l'intrados des arcades de la nef.

Cette charpente, ainsi que celle de la nef, est peinte, à l'exception des faces non en vue.

TRANSEPT.

Séparé du chœur par le prolongement des bas-côtés, le transept offre deux parties : l'une rectangulaire, et l'autre voûtée en cul-de-four. Cette dernière est celle qui se révèle extérieurement par la construction polygonale dont il a été parlé plus haut.

La première partie, de même hauteur que la nef, est recouverte d'une charpente formée par les pannes reposant sur le mur qui se développe parallèlement aux avenues.

Dans le transept de gauche, se trouve la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, dont la coupole est décorée de :

Saint Jean l'Évangéliste. — Peinture murale sur fond or. — Diam. 6m,45. — Par M. Capelle (Alfred-Eugène). — 1869.

Assis, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau gris, la tête ceinte d'une auréole, saint Jean élève un calice de la main droite, et tient dans la gauche l'Évangile ouvert qu'il appuie sur ses genoux. A ses pieds, un aigle.

Dans le transept droit, est disposée la chapelle Saint-Joseph.

Dans la coupole :

Saint Joseph. — Peinture murale sur fond or. — Diam. 6m,45. — Par M. Capelle (Alfred-Eugène). — 1869.

Assis et vêtu d'un manteau blanc, une équerre de charpentier dans la main gauche, il présente une branche de lys de la droite.

CHŒUR.

Isolé de manière à continuer la circulation des bas côtés, le chœur est construit sur plan quadrangulaire, et surmonté d'un comble supporté par une charpente semblable à celle des transepts. Il est limité, sur ses quatre côtés, par de grands arcs plein cintre. Les retombées de l'arc qui s'ouvre sur la nef reposent sur deux colonnes en pierre polie de Méréville; celles des trois autres arcs viennent s'appuyer sur des pieds-droits que réunit une colonnade composée de dix-huit piliers.

Cette partie du monument est élevée, au-dessus du sol de la nef, de quatre marches, de chaque côté desquelles est placé un ambon en pierre décoré de sculptures.

Au centre, se dresse un ciborium en pierre de Tercé, composé de quatre colonnes qui supportent des arcs plein cintre; à chacune des extrémités des arcs se détache :

Un Ange ailé. — Statue. — Pierre. — H. 1m. — Par M. Maniglier (Henri-Charles). — 1869.

L'un de ces anges porte la couronne d'épines; l'autre, la croix; la troisième, l'éponge et les clous; et le quatrième, la colonne de la flagellation.

Au-dessus des arcs, règne une petite galerie, comportant cinq colonnettes qui soutiennent un fronton triangulaire percé d'un trèfle à quatre lobes.

Dans le tombeau du maître-autel qu'abrite le ciborium :

La Cène. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,40. — L. 1m,60. — Par M. Maniglier (Henri-Charles). — 1870.

Le Christ est au milieu de ses disciples; il paraît être au moment où il vient de dire : « En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira. » Celui de ses disciples qui se tient à sa droite se soulève, les deux qui se tiennent à sa gauche sont debout. Tous semblent protester contre les paroles du maître.

Le modèle en plâtre de ce bas-relief a figuré au Salon de 1870 (n° 4711).

Des stalles en chêne poli, dépourvues de tout ornement, sont disposées à droite et à gauche du chœur. L'appui de communion est en fer forgé.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Située derrière le chœur, cette chapelle est voûtée en cul-de-four et ajourée de trois baies plein cintre fermées par des vitraux. En avant du cul-de-four, se trouve une partie rectangulaire voûtée en berceau, dans les murs de laquelle sont creusés deux renfoncements plein cintre où sont placés des bancs d'œuvre.

Dans la coupole de la voûte :

Le Christ. — Peinture murale sur fond or. — Diam. 8m. — Par M. Capelle (Alfred-Eugène). — 1869.

Représenté à mi-corps, le Christ, vu de face, la tête entourée d'une auréole, est recouvert d'un manteau blanc; il lève la main droite au ciel, et tient l'Évangile de la gauche.

Sur l'autel :

Notre-Dame de Bon-Secours. — Groupe.

— Marbre. — H. 2m. — Par Le Harivel-Durocher (Edmond-Victor).

Un diadème sur la tête, les cheveux flottant sur le dos, la Vierge écarte les plis de son manteau, dont elle protége un homme et une femme à moitié couchés à ses pieds.

Placée à sa droite, une femme, la poitrine en partie découverte, implore sa protection, et lui présente un enfant qui tend ses bras, les mains croisées.

A sa gauche, un homme, demi-nu, un manteau jeté sur l'épaule, sollicite également son assistance; il s'appuie sur une béquille.

Salon de 1872 (nº 1759).

Dans le tombeau de l'autel :

La Nativité. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,45. — L. 0m,80. — Par Le Harivel-Durocher (Edmond-Victor).

Au centre, dans une crèche recouverte d'une draperie, est couché l'Enfant Jésus, les deux bras tendus. A sa droite, la Vierge; à sa gauche, saint Joseph; tous deux agenouillés et priant. Au second plan, apparaissent, d'un côté, la tête d'une vache; de l'autre, celle d'un âne.

Salon de 1872 (nº 1760).

Dans le prolongement des bas côtés, à droite et à gauche de la chapelle de la Vierge, existent deux chapelles dépourvues de toute décoration.

VITRAUX.

Toutes les baies, excepté celles de la chapelle de la Vierge, ornées de vitraux, sont closes par des verrières en grisailles, avec rosaces.

Les vitraux qui décorent les trois baies de la chapelle de la Vierge, représentent :

Baie de gauche :

L'Annonciation.
La Visitation.
L'Adoration des Mages.
La Présentation au Temple.
Jésus au milieu des Docteurs.

Baie centrale :

L'Assomption.
Le Triomphe de la Vierge.
Le Couronnement de la Vierge.

Baie de droite :

Jésus au jardin des Oliviers.
Le Couronnement d'épines.
La Flagellation.
Jésus portant sa croix.
Le Calvaire.

Verrières et vitraux sont l'œuvre de M. Oudinot (Eugène-Stanislas). — 1869.

CRYPTE.

Au-dessous de l'abside, a été ménagée une crypte servant de chapelle des Catéchismes. Cette partie souterraine de l'église est voûtée en berceau; elle est terminée par un cul-de-four, dans lequel sont ouvertes trois baies plein cintre.

Une médaille commémorative de la construction de l'église de Saint-Pierre de Montrouge a été frappée par la ville de Paris. Les coins en ont été exécutés, en 1874, par M. Degeorge (Charles-Jean-Marie).

L. MICHAUX,
membre de la commission.

Paris, le 5 *juin* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE CLIGNANCOURT

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DE CLIGNANCOURT.

HISTOIRE. — *Cette église, située dans le dix-huitième arrondissement, s'élève entre la place Sainte-Euphrasie, les rues Hermel, Sainte-Euphrasie et du Mont-Cenis.*

Elle a été construite sur les plans et sous la direction de P. E. LEQUEUX, *alors architecte du département de la Seine; la première pierre en a été posée le* 11 *mai* 1859; *l'inauguration en a été faite le* 20 *octobre* 1863.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade du monument se développe sur la place; elle se divise en trois parties.

La partie centrale comporte deux étages limités par des pilastres. Le rez-de-chaussée est percé d'une grande baie plein cintre s'ouvrant sur une espèce de petit porche précédé de quatre marches au fond duquel est pratiquée la porte principale par laquelle on pénètre dans l'édifice. L'archivolte de la baie est ornée de rosaces; celle de la porte, de caissons et de rosaces. Au-dessus de la clef de l'archivolte se détache une croix à droite et à gauche de laquelle sont gravées les deux lettres de l'alphabet grec Α et Ω.

Dans le tympan de la porte :

Le Couronnement de la Vierge. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,20. — L. 2m,33. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). 1871.

Jésus-Christ, assis à la gauche de la composition, s'incline vers sa mère, au-dessus de la tête de laquelle il tient une couronne.

La Vierge est à demi agenouillée devant lui; drapée et la tête couverte d'un voile, elle a les mains jointes.

Au-dessus de ce groupe, plane le Saint-Esprit; de chaque côté sont sculptées des têtes de chérubins.

Au-dessous, dans le linteau de la porte, se trouve l'inscription suivante :

PROPTER MANSUETUDINEM REGNA.

Au premier étage, une vaste baie plein-cintre, divisée en trois parties et encadrée de deux pilastres, éclaire la tribune des orgues. Entre ces pilastres et les pilastres d'angle, deux statues placées sur des culs-de-lampe et protégées par des dais représentent :

La première, à gauche :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). — 1871.

La patronne de Paris est drapée; un manteau cache ses épaules; sa tête est couverte d'une espèce de chaperon. Elle tient dans la main droite une houlette et dans la gauche une croix sur laquelle elle a les yeux attachés.

La seconde, à droite :

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). — 1871.

Le saint est revêtu de ses habits sacerdotaux, mitre en tête; il bénit de la main droite et s'appuie de la main gauche sur une crosse épiscopale.

Cette partie centrale de la façade est surmontée d'un fronton triangulaire dont le tympan est ajouré d'une rosace.

Au sommet du fronton se dresse une croix; de chaque côté, sur l'extrados, est agenouillé :

Un Ange en adoration. — Statue. — Pierre. — H. 1m,45. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). — 1871.

Les deux parties latérales ont la même hauteur que le rez-de-chaussée de la partie centrale; deux portes rectangulaires sont percées dans l'axe des bas côtés. Ces portes sont précédées de quatre marches et surmontées d'un fronton triangulaire sans base au-dessous duquel est inscrit un arc de cercle dont les extrémités reposent sur des consoles.

Ces parties latérales sont limitées par des contre-forts ; le rampant du toit qui les recouvre vient s'appuyer contre le second étage de la partie centrale, à la hauteur des culs-de-lampe sur lesquels sont placées les statues décrites ci-dessus.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles comportent, jusqu'au transept, chacune sept travées. De la première se détache une construction de forme pentagonale abritant, à gauche la chapelle des Fonts Baptismaux, à droite, celle des Ames du Purgatoire.

Ces chapelles sont coiffées d'un dôme ajouré dans sa partie supérieure.

Les quatre autres travées, séparées par des contre-forts formant légèrement saillie, sont pourvues chacune de deux baies plein-cintre. Les cinq travées de la nef qui correspondent à celles des bas côtés sont également divisées par des contre-forts et percées, la première, d'une baie plein cintre; les autres, d'une baie géminée.

Le transept est élevé sur plan pentagonal; celui des côtés, perpendiculaire à l'axe de l'édifice, est le double des autres et possède deux travées. Chacun des côtés est percé, dans la partie supérieure, d'une baie géminée plein-cintre; la baie pratiquée dans le côté perpendiculaire à l'axe de l'église est ouverte dans la travée la plus rapprochée de la grande nef.

Ces travées sont séparées entre elles par des contre-forts.

La corniche qui surmonte le transept se raccorde à celle des façades latérales de la grande nef.

CHEVET.

Il affecte la forme d'un pentagone. Deux des côtés, construits parallèlement aux rues Hermel et du Mont-Cenis, sont précédés d'un avant-corps formant porche et percé d'une porte rectangulaire à laquelle on accède en gravissant douze marches. Ces avant-corps sont terminés par un fronton triangulaire au-dessous duquel se développe un arc de cercle.

La sacristie des messes est placée à gauche du chœur, celle des mariages à droite ; elles sont installées dans des constructions pentagonales irrégulières élevées perpendiculairement aux faces du chevet faisant immédiatement suite à celles d'où se détachent les avant-corps dont il est parlé plus haut. Ces sacristies reçoivent le jour par sept baies plein cintre.

De petites fenêtres rectangulaires pratiquées au-dessous de ces baies éclairent, à gauche, la pièce dans laquelle sont établis les calorifères; à droite, la salle où s'habillent les enfants de chœur.

Une contruction polygonale élevée derrière le chevet renferme la chapelle de la Vierge et celle des catéchismes. Elle est divisée en onze travées séparées par des contre-forts. Les trois premières travées sont ajourées chacune, dans la partie supérieure et dans la partie inférieure, d'une baie plein cintre. Les baies inférieures éclairent la chapelle des catéchismes.

TOUR.

Entre la chapelle de la Vierge et le chevet de l'église se trouve une construction rectangulaire au-dessus de laquelle se dresse une tour.

Celle-ci se compose de trois étages ; elle est surmontée d'une flèche pyramidale.

Les deux étages inférieurs, épaulés par des contre-forts, sont construits sur plan carré. Chacun des côtés du premier étage est percé d'une baie plein cintre ; les côtés du second étage sont ajourés d'une baie géminée plein cintre garnie d'abat-son. Une corniche à modillons surmonte cet étage.

Au-dessus, s'élève le troisième étage qui affecte la forme octogonale ; les quatre faces parallèles aux rues et à la place sont décorées d'un cadran d'horloge. Chaque face est terminée par un fronton triangulaire dont le tympan est orné d'une rosace à quatre lobes.

Quatre des pans de la flèche sont pourvus d'une lucarne rectangulaire à fronton.

La tour est reliée au chevet par deux arcades plein cintre.

INTÉRIEUR.

Le vestibule qui précède la nef, ainsi que les chapelles des Fonts et des Ames du Purgatoire, placées à sa droite et à sa gauche dans les constructions dont il a été parlé plus haut, sont dépourvus de toute décoration.

La tribune des orgues, disposée au-dessus de ce vestibule, est supportée par trois arcades plein cintre par lesquelles on pénètre dans la grande nef; l'arcade centrale est plus grande que les autres.

NEF.

Elle comporte jusqu'au transept quatre travées séparées par les piédroits des arcs doubleaux de la voûte, piédroits dans lesquels viennent s'engager des colonnes d'ordre composite. Chaque travée est divisée en deux parties par une troisième colonne de même

ordre que les précédentes. Sur les chapiteaux de ces colonnes s'appuie la retombée d'arcs plein cintre.

La nef est couverte d'une voûte d'arête avec pendentifs.

BAS COTÉS.

Les bas côtés ont reçu une décoration semblable à celle de la nef; ils contournent le chœur.

TRANSEPTS.

Comme il a été dit dans la description de l'extérieur, les transepts sont de forme polygonale. Chacune de leurs travées est limitée dans sa partie supérieure par des colonnettes reposant sur de petits culs-de-lampe. Ces colonnettes supportent les nervures de la voûte.

La chapelle que renferme le transept de gauche était autrefois dédiée à saint Ignace; elle est placée aujourd'hui sous l'invocation de Notre-Dame du Perpétuel Secours ; celle de droite était primitivement consacrée à saint Denis ; elle l'est maintenant au Sacré-Cœur.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS.

Cette chapelle est décorée de peintures dont les sujets sont tirés de la vie de saint Ignace.

A gauche :

Saint Ignace et ses compagnons font leurs vœux à Montmartre. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. Lafon (Émile). — 1866.

Saint Ignace de Loyola et ses compagnons, Pierre Lefèvre, François Xavier, Lainez, Salmeron, Bobadilla et Rodriguez d'Azevedo, sont réunis dans une chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre. Revêtus de l'habit noir de l'ordre des Jésuites, ils sont tous agenouillés devant l'autel. Sur les marches de l'autel se tient un prêtre couvert de ses habits sacerdotaux, chasuble noire, étole et manipule rouges frangés d'or; il s'apprête à leur donner la communion.

A gauche, au pied de l'autel, se trouve un chandelier d'or dans lequel est placé un cierge allumé ; sur la première marche, sont posés un livre et une sonnette.

On aperçoit au fond les piliers de la chapelle.

Au-dessus de l'autel :

Pénitence de saint Ignace dans la grotte de Manrèze. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. Lafon (Émile). — 1866.

Le saint, vêtu d'une robe de bure, est agenouillé devant une pierre ; ses bras sont nus ; au-dessus de sa tête rayonne une auréole d'or. Il a un livre ouvert sur son genou gauche et une plume dans la main droite. Ses yeux sont fixés sur la Vierge qui lui apparaît au milieu d'un nuage. La Mère du Christ porte une robe bleue et un manteau de même couleur ; elle présente au pénitent l'Enfant Jésus qui se tient debout, à demi nu, et montre le ciel de sa main droite.

Sur la pierre sont posés un crucifix, un crâne humain, une veilleuse, un encrier, un livre et un chapelet; le livre est placé sur des feuilles de lierre.

Derrière le saint, au pied d'un rocher, se trouve une cruche.

Des anges occupent la partie supérieure de la composition.

A droite :

Saint Ignace donne à saint François Xavier la mission des Indes. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. Lafon (Émile). — 1869.

Debout sous un péristyle dont on n'aperçoit qu'une colonne se tient saint Ignace. Il relève de la main droite saint François Xavier agenouillé et lui indique de la main gauche la direction des Indes.

Saint François Xavier est vêtu d'une soutane et porte une pèlerine.

Il a dans la main gauche un livre et un bâton auquel est attachée une gourde; sa main droite est dans celle de saint Ignace.

On voit au loin un cavalier qui tient dans ses mains les rênes du cheval de saint François.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

A gauche :

Apostolat de saint Denis. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. Dumas (Michel).

Le saint est debout sur une barque dont l'avant seul est représenté. Vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune, il montre de la main droite le ciel à la foule accourue sur la rive et lui présente l'image du Christ de la main gauche.

Il est accompagné de trois personnages. L'un d'eux est assis et s'appuie sur une rame ; les deux autres sont debout, un bâton de voyage à la main. Tous trois ont la tête nue ; ils semblent écouter attentivement la parole de l'apôtre des Gaules.

Sur la rive sont assemblés des hommes, des femmes et des enfants, dans des attitudes diverses.

A droite de la toile se dressent les murs d'une ville forte.

Au-dessus de l'autel :

Glorification de saint Denis.—Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. DUMAS (MICHEL).

Saint Denis est porté au ciel sur un nuage; il a le costume décrit ci-dessus. Quatre anges ailés l'accompagnent. Celui qui est placé à sa gauche, couvert d'une tunique bleue et d'un manteau marron, porte à ses lèvres la main droite du martyr; celui de droite, vêtu d'une tunique violette et d'un manteau bleu, le soutient; le troisième est drapé dans un manteau rouge; le quatrième est couvert d'un manteau bleu. L'un de ces derniers anges, qui occupent le haut de la composition, porte une palme; l'autre, la hache avec laquelle le saint a été décapité. Celui-ci cache son visage derrière sa main droite.

A droite :

Martyre de saint Denis. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. DUMAS (MICHEL).

Le saint, agenouillé devant les marches d'un temple païen, a le costume décrit plus haut. Il baisse la tête et étend les bras en croix. A sa gauche, un soldat, tunique rouge serrée à la taille par une ceinture, lève la hache dont il va le frapper.

Au second plan, le gouverneur Pescennius, vêtu de blanc, montre à saint Denis une statue de Mercure placée sur un piédestal et le somme d'abjurer son Dieu. A gauche, les deux compagnons du martyr, saint Rustique et saint Eleuthère, vêtu d'un manteau bleu, s'embrassent avant de recevoir la mort. Deux soldats se jettent sur eux pour les séparer.

Au pied de la statue de Mercure sont groupés plusieurs personnages.

Au premier plan, à gauche, est renversé un trépied d'où s'échappe de l'encens encore fumant.

Ensevelissement de saint Denis. — Toile marouflée. — H. 3m,58. — L. 2m,08. — Par M. DUMAS (MICHEL).

Deux hommes s'apprêtent à mettre saint Denis en terre. Celui de gauche est drapé dans un manteau vert; celui de droite, dans un manteau violet. A leurs pieds se trouve la bêche dont ils se sont servis pour creuser la fosse.

Une femme vêtue d'une robe jaune et d'un manteau noir, la tête et les épaules couvertes d'un voile blanc, se tient devant la fosse béante; elle porte la tête du martyr dans ses bras. A sa gauche, un enfant, habillé de bleu, tient une palme à la main.

Au second plan apparaissent deux hommes enlevant dans leurs bras les cadavres de saint Rustique et de saint Eleuthère.

Au fond, un paysage. Au sommet du mont, quelques toits de maisons.

Ces peintures ont été commandées à M. DUMAS en 1869.

CHŒUR.

Il a la même largeur que la grande nef et présente cinq travées ouvertes sur le pourtour par des arcades semblables à celle de la nef. Il est élevé d'une marche et limité du côté du transept par un arc triomphal. Une voûte d'arête le recouvre.

L'arc triomphal, ainsi que les travées, sont décorés de peintures.

Sur l'intrados de l'arc, à gauche :

David et Salomon. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,80. — Par CAZES (ROMAIN).

Le roi d'Israël, vu de face, tunique blanche et manteau rouge retenu sur l'épaule droite par une agrafe, tête ceinte d'une couronne, appuie sa main droite sur une harpe et tient dans la main gauche un manuscrit déroulé.

Salomon, vu de face, tunique blanche rehaussée d'or, manteau gris retenu par une agrafe sur l'épaule droite, tête couverte d'une couronne, tient un long bâton dans la main droite et un manuscrit déroulé dans la main gauche.

Au-dessus :

Quatre Anges ailés. — Peinture murale. — H. 2m. — L. 1m,80. — Par CAZES (ROMAIN).

Ces anges, vêtus d'une tunique blanche serrée à la taille, forment deux groupes superposés, et dans chaque groupe ces figures sont séparées par un palmier.

L'un des anges placés immédiatement au-dessus des rois David et Salomon joue de la flûte; l'autre, du tambour de basque.

Ceux qui occupent la partie supérieure de l'arc présentent chacun un phylactère déroulé.

Les figures des rois sont placées sous une arcade géminée dont le fond est peint en bleu; celles des anges se détachent sous une arcade dont le fond est également peint en bleu.

Au milieu de l'intrados :

Dieu le Père. — Peinture murale. —

H. 2^{m},50. — L. 1^{m},80. — Par CAZES (ROMAIN).

Vu de face, jusqu'à la ceinture, tunique verte et manteau rouge, il lève la main droite au ciel et soutient dans la main gauche le globe du monde.

A droite :

Isaïe et Jérémie. — Peinture murale. — H. 2^{m},50. — L. 1^{m},80. — Par CAZES (ROMAIN).

Isaïe est couvert d'une tunique marron et d'un manteau blanc ; il a un manuscrit dans les mains ; ses bras sont nus.

Jérémie, tunique blanche, manteau jaune et bras nus croisés, tient un style dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Il a la tête baissée, dans l'attitude de la méditation.

Au-dessus :

Quatre Anges ailés. — Peinture murale. — H. 2^{m}. — L. 1^{m},80. — Par CAZES (ROMAIN).

Ces anges sont vêtus de blanc comme ceux dont il a été parlé plus haut. L'un des deux anges du bas joue du violon, l'autre du violoncelle. Ceux du haut déroulent un phylactère.

Première travée à gauche :

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 1^{m},65. — L. 3^{m},10. — Par CAZES (ROMAIN).

L'Évangéliste est assis. Couvert d'une tunique blanche serrée à la taille et d'un manteau violet, il appuie sa tête sur la main gauche ; son coude repose sur un livre qu'il tient de la main droite ouvert sur ses genoux. Au-dessus de sa tête brille une auréole d'or. Derrière lui est couché un lion. A ses pieds se trouvent des manuscrits.

Deuxième travée :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 1^{m},65. — L. 3^{m},10. — Par CAZES (ROMAIN).

Il est assis, vu de trois quarts, et porte une tunique rouge sur laquelle est jeté un manteau jaune. Des tablettes sur lesquelles il écrit sont placées sur ses genoux. A sa droite est assis un ange ailé vêtu de blanc qui déroule un manuscrit.

Première travée à droite :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 1^{m},65. — L. 3^{m},10. — Par CAZES (ROMAIN).

Saint Jean est assis ; sa tunique est verte et son manteau est rouge. Il écrit sur ses tablettes placées sur ses genoux. Près de lui est déposé un calice d'où s'échappe une vipère ; à ses pieds est un aigle.

Deuxième travée :

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 1^{m},65. — L. 3^{m},10. — Par CAZES (ROMAIN).

Il est assis et vêtu d'une tunique marron que recouvre un manteau bleu. Sa main droite repliée sur sa poitrine tient un style ; sa main gauche, un manuscrit. Derrière lui est couché un taureau ; à ses pieds sont divers manuscrits.

Au-dessus de ces figures, dans la partie occupée par les baies, est simulée une balustrade se détachant sur un fond d'or ; derrière cette balustrade sont représentés des lys en fleur.

Ces peintures ont été commandées à Romain CAZES en 1868.

La voûte est parsemée d'étoiles d'or sur fond d'azur ; le soubassement est peint en vert.

POURTOUR.

Il comprend onze travées : cinq à gauche et cinq à droite ; par la sixième travée, on pénètre dans un vestibule placé sous la tour et précédant la chapelle de la Vierge. C'est dans la quatrième travée à gauche que s'ouvre la porte de la sacristie, et dans la quatrième travée à droite qu'est ménagée la porte de la salle des Mariages.

Des niches sont creusées dans les troisième et quatrième travées.

Troisième travée, à gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. Plâtre. — H. 2^{m},20. — Auteur inconnu.

La Vierge est drapée ; sa tête est couverte d'un voile retombant sur ses épaules ; elle présente l'Enfant Jésus qu'elle soutient de la main droite.

Cinquième travée :

Moïse. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. LEPÈRE (ALFRED). — 1869.

Moïse est assis ; sa tête porte les rayons traditionnels, une longue barbe tombe sur sa poitrine. Il appuie son bras gauche sur des tablettes et tient dans la main un manuscrit déroulé sur ses genoux. Les yeux fixés au ciel, il indique de l'index de la main droite un des passages du manuscrit.

La niche de la troisième travée de droite est dépourvue de statue.

Dans la cinquième travée, à droite :

David. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). — 1869.

Le roi David est assis et drapé ; les yeux

tournés vers le ciel, il appuie sa main gauche sur une harpe et montre le ciel de sa main droite.

VESTIBULE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

Ce vestibule est élevé de cinq marches au-dessus du sol du pourtour. A gauche et à droite sont ménagées dans les murs les portes par lesquelles on monte dans la tour.

Ces murs sont revêtus de peintures.

A gauche :

Naissance du Christ. — Toile marouflée. — H. 4^m,12. — L. 2^m,45. — Par mademoiselle JACQUEMART (NÉLIE).

A droite de la composition, la Vierge, à demi couchée sur un lit, est vêtue de blanc, la tête couverte d'un voile, les bras croisés sur sa poitrine ; elle contemple l'Enfant Jésus que deux femmes placées à ses côtés soulèvent dans leurs bras.

La femme qui se tient à sa gauche porte une robe rouge et un manteau bleu ; sa tête et ses bras sont nus. L'autre femme est vêtue d'une robe rose, et sa tête est voilée ; elle se penche en avant et reçoit le nouveau-né des mains de la première.

A la droite de la composition et au premier plan est assise une femme vue de dos dont la robe est marron et le manteau bleu.

Au pied du lit et à droite se tient saint Joseph.

Peinture commandée en 1869.

A droite :

La Présentation au temple. — Toile marouflée. — H. 4^m,12. — L. 2^m,45. — Par mademoiselle JACQUEMART (NÉLIE).

Debout sur les marches de l'autel, le grand prêtre bénit la Vierge que présente sa mère. Le grand prêtre est revêtu de ses habits sacerdotaux : tunique rouge, tête couverte d'un voile blanc, dont les plis retombent sur son bras droit ; il impose la main gauche sur la tête de la Vierge et lève le bras droit vers le ciel.

La Vierge, les mains jointes, est vêtue de blanc ; ses pieds sont nus, ses cheveux flottent sur ses épaules.

Sainte Anne, agenouillée au pied de l'autel, la pousse vers le grand prêtre ; elle porte une robe marron presque entièrement cachée sous un manteau bleu ; sa tête est voilée.

A gauche du grand prêtre, un jeune lévite en tunique marron présente un vase d'argent.

Derrière sainte Anne se tiennent debout deux vieillards : un homme et une femme. L'homme, en manteau gris, porte une colombe blanche dans chaque main. La femme drapée dans un manteau violet joint les mains et tient les yeux baissés.

Peinture commandée en 1869.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Du vestibule on accède à cette chapelle par quatre marches.

Sur les onze travées de cette chapelle, six sont ajourées de baies fermées par des vitraux ; les cinq autres, y compris celle du fond, sont décorées de peintures. Chaque travée est séparée par une colonne dont le chapiteau reçoit la retombée des arcs doubleaux et celle des nervures de la voûte.

Dans la deuxième travée :

Sur un autel dédié à saint Joseph :

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 3^m. — Cette statue sort des ateliers de M. FROC-ROBERT ; elle a été offerte, en 1877, par madame la baronne Michel de Trétaigne.

Saint Joseph est drapé dans un manteau dont les plis sont ramenés sur son bras droit ; il porte une fleur de lys. A sa gauche se tient l'Enfant Jésus ; celui-ci, vêtu d'une tunique retenue à la taille par une ceinture, lève la main droite vers le ciel ; il a un livre ouvert dans la main gauche.

Quatrième travée, à gauche :

L'Annonciation. — Toile marouflée. — H. 4^m,05. — L. 1^m,45. — Par M. BARRIAS (FÉLIX-JOSEPH). — 1863.

La Vierge, à genoux sur un coussin rouge, tient les bras étendus et pendants ; elle est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille et porte un manteau bleu rejeté en arrière. Sa tête et ses épaules sont couvertes d'un voile blanc.

A terre, à sa droite, se trouvent un fuseau et une quenouille.

Au-dessus d'elle, dans un nuage, est un ange ailé. Celui-ci porte une branche de lys dans la main gauche et en croix sur sa poitrine un ruban rouge dont les extrémités sont flottantes ; sa tunique est violette et serrée à la taille.

En haut de la composition plane le Saint-Esprit.

Cinquième travée :

La Visitation. — Toile marouflée. — H. 4^m,05. — L. 1^m,45. — Par M. BARRIAS (JOSEPH-FÉLIX). — 1863.

Sainte Élisabeth est debout sur le pas de la porte de sa demeure ; elle a une robe bleu foncé bordée de rouge marron ; un voile est jeté sur sa tête et sur ses épaules. Elle pose ses mains sur son cœur.

La Vierge, en robe rouge et manteau bleu, gravit les degrés qui précèdent la maison de sa cousine, devant laquelle elle s'incline.

Au-dessus de l'autel :

La Glorification de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4^{m},05. — L. 1^{m},45. — Par M. Barrias (Félix-Joseph). — 1863.

Dieu le Père, assis sur un trône, soulève dans ses mains le globe du monde. A sa droite, son Fils, tunique rouge et manteau bleu, tient dans les mains une couronne qu'il pose sur la tête de la Vierge.

Celle-ci est à genoux, les mains jointes; son manteau est vert bleu; un voile blanc couvre sa tête.

Sur l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 2^{m},30. — Par M. Ottin (Auguste-Louis-Marie). — 1863.

La Vierge est drapée; elle soutient l'Enfant Jésus par ses bras. Celui-ci, à demi nu, étend le bras en avant.

Quatrième travée, à droite :

L'Assomption de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4^{m},05. — L. 1^{m},45. — Par M. Barrias (Félix-Joseph). — 1863.

La Vierge, debout sur un nuage, lève les bras vers le ciel, sur lequel elle tient les yeux fixés; un voile blanc protége sa tête ; sa robe est rouge et son manteau bleu.

Elle est soutenue par deux anges ailés dont l'un est vêtu d'une tunique rose et l'autre d'une tunique marron.

Au pied d'un tombeau d'où sort un drap blanc se trouve un vase contenant un lys ; une couronne et des pétales de rose gisent à terre.

Cinquième travée, à droite :

La Vierge au pied de la croix. — Toile marouflée. — H. 4^{m},05. — L. 1^{m},45. — Par M. Barrias (Félix-Joseph). — 1863.

La Vierge est au pied de la croix sur laquelle le Christ vient de rendre le dernier soupir; elle a les bras pendants et tient fixés sur son Fils ses yeux humides de pleurs; sa robe est rouge et son manteau bleu ; un voile couvre sa tête.

Sainte Madeleine, en robe blanche et manteau jaune, est accroupie à la gauche de la Vierge ; elle entoure de ses bras le pied de la croix.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Elle est disposée sous la chapelle de la Vierge.

Au-dessus de l'autel :

L'Éducation de la Vierge. — Tableau. — H. 2^{m},30. — L. 1^{m},32. — Par Corneille (Michel). — 16...

Sainte Anne, en robe bleue, est assise à droite de la composition ; sa tête est couverte d'un voile blanc. Elle tient sur ses genoux un livre ouvert et enseigne à lire à la Vierge vêtue de blanc. Au fond, un paysage.

VITRAUX.

Toutes les baies sont munies de vitraux exécutés en 1862 par M. A. Lusson.

Ces vitraux ne comportent pas de sujets.

La Ville de Paris a commandé, en 1870, à M. Alfred Borrel les coins d'une médaille commémorative de la construction de l'église de Notre-Dame de Clignancourt.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 novembre 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-MARCEL DE LA SALPÊTRIÈRE

ÉGLISE

DE

SAINT-MARCEL DE LA SALPÊTRIÈRE.

HISTOIRE. — *C'est au mois de novembre* 1856 *qu'a été ouverte l'église de Saint-Marcel de la Salpêtrière. Elle rappelle le style de la fin du treizième siècle, mais l'architecture en est dépourvue de caractère*[1].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade, dans le style du treizième siècle, est percée de trois portes.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef avec bas côtés, sans chapelles latérales. La chapelle de la Vierge occupe l'abside.

La nef centrale en berceau ogive, pénétrée par les arcs aigus des fenêtres, communique avec les nefs latérales par des arcs aigus portés sur des piles.

Le chevet est à pans coupés.

Les nefs latérales, dont la cinquième travée s'ouvre sur une chapelle, contournent le chœur, et communiquent par trois baies ogives, une grande entre deux petites, avec une chapelle absidale.

Les fenêtres sont garnies de vitraux à sujets relatifs à la vie du Christ.

Dans les tympans des arcs de la tribune de l'orgue et des deux premières travées, six médaillons circulaires :

Saint Pierre. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD)[2].

Saint Paul. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD).

Saint Matthieu. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD).

Saint Marc. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD).

Saint Jean. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD).

Saint Luc. — Toile. — Diam. 0m,75. — Par FILLETTE (ANGE-ÉDOUARD).

Tous les personnages sont représentés en buste.

SACRISTIE.

La Fuite en Égypte. — Toile. — H. 1m,28. — L. 1m,80. — *Signé :* A. GOURLIER. 1858.

La Vierge, vêtue de rouge, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, est assise sur l'âne que guide saint Joseph, se dirigeant vers la gauche.

Saint Jérôme. — Toile cintrée. — H. 2m,42. — L. 1m,65. — *Signé :* C. POPELIN DUCARRE.

Saint Jérôme, nimbé, nu, une draperie rouge sur les jambes, tourné à droite, les deux mains jointes posées sur un autel de pierre, en avant d'un livre ouvert.

Le Christ au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 1m,65. — L. 1m,54. — Inconnu. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, agenouillé à gauche, tourné vers la droite où l'Ange descend du ciel, lui présentant le calice.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 1m,75. — L. 1,30. — *Signé :* PAUL GOURLIER

Le Christ, debout dans le Jourdain, s'incline devant saint Jean, debout, qui le baptise. Groupe d'assistants, à droite. Fond de paysage, en arrière d'un massif d'arbres.

[1] Voir : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé LEBEUF. Édit. H. Cocheris, t. II, p. 753.

[2] FILLETTE (Ange-Édouard), né à Paris le 3 juillet 1814, fut élève de MULARD et de l'École des Beaux-Arts; il est mort aux Gobelins, chef d'atelier de la Savonnerie, le 18 mars 1870.

Saint Jean-Baptiste.—Toile.—H. 1^{m},20. — L. 0^{m},95. — Inconnu. — Dix-septième siècle.

Saint Jean, debout de face, à cheveux longs, la poitrine découverte, vêtu d'un manteau pourpre, sur une draperie intérieure, tenant la croix, un mouton à ses pieds.

A. DARCEL,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 20 *juin* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpt.

ÉGLISE

DE

SAINT-MÉDARD

ÉGLISE
DE SAINT-MÉDARD

Histoire. — *L'église de Saint-Médard, nous apprend l'abbé Lebeuf*[1], *était desservie en* 1202 *par un chanoine de Sainte-Geneviève. Sa cure fut, par la suite, à la nomination de l'abbé; mais l'église actuelle n'a rien conservé de l'édifice du treizième siècle. La nef et les deux bas côtés datent du milieu du quinzième siècle; le chœur, ainsi que les chapelles qui l'enveloppent, refait en* 1586, *où les autels furent bénis par Baptiste de Tierselin, évêque de Luçon*[2], *ne fut terminé cependant que vers le commencement du dix-septième siècle*[3]. *Les dates* 1610 *et* 1620 *sont gravées, en effet, sur la clef des fenêtres latérales du sanctuaire, au sud.*

La chapelle absidale fut agrandie et reconstruite, en 1784, *sur les dessins de* Petit-Radel, *qui aurait aussi cannelé à l'antique les colonnes du chœur*[4].

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Le portail est divisé en trois travées par deux contre-forts à pinacles, et flanqué de deux contre-forts à redans; il fut construit au quinzième siècle.

La porte centrale a été modernisée au dix-septième siècle.

Elle est surmontée par une fenêtre à réseau flamboyant aveuglé, et par un *oculus* percé dans le pignon.

La porte latérale de droite, à linteau, possède un tympan ouvert, remanié au dix-septième siècle.

La porte latérale de gauche est semblable.

Les combles de la nef sont soutenus par des arcs-boutants reposant sur les contre-forts des bas côtés, surmontés de massifs ornés de pinacles sur leur face de tête.

Le chœur est très-élevé, muni de contre-forts avec pierres d'attente pour des arcs-boutants non construits.

Côté gauche : tour contre la troisième travée, flanquée de deux contre-forts, antérieurement et postérieurement; percée, au premier étage, d'une fenêtre ogive sur chaque face; au deuxième étage, de deux fenêtres ogives. Toit d'ardoise à quatre faces avec faîte.

Chapelles de la quatrième et de la cinquième travée à pignons.

Pourtour du chœur, à fenêtres cintrées à réseau, séparées par des pilastres doriques portant des consoles qui reçoivent les gargouilles.

Côté droit : chapelles de la troisième et de la quatrième travée à pignons. Pourtour du chœur à pilastres doriques, formant contre-forts surmontés par des gargouilles; fenêtres cintrées à réseau.

Sacristie faisant saillie, éclairée par des fenêtres-lucarnes en pierre.

INTÉRIEUR.

NEF.

Cinq travées, communiquant avec les bas côtés par des arcs ogives à moulures prismatiques portant, sans l'intermédiaire de chapiteaux, sur des piliers également prismatiques. Pas de galerie. Claire-voie formée de fenêtres à réseau flamboyant. Voûtes sur nervures, portées, sans chapiteaux, sur un contre-fort prismatique, descendant jusqu'au sol. — Quinzième siècle.

Clefs de voûte circulaires.

Première travée :

L'Écu de France, porté par deux Anges. — Quinzième siècle.

Deuxième travée :

Adam et Ève de chaque côté de l'arbre de la science. — Quinzième siècle.

Troisième travée :

Clef pendante, ornée, sur les côtés de son

[1] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf. Édit. H. Cocheris, t. II, p. 604 et suiv.

[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, édition de 1765, t. V, p., 213.

[3] Thiéry, *Paris tel qu'il étoit avant la Révolution* (an IV). T. II, p. 212 et 213.

[4] Delaure, *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, 1785, p. 415.

épaisseur verticale, de quatre figures drapées. — Quinzième siècle.

La Colombe du Saint-Esprit. — Dix-septième siècle.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Dix-septième siècle.

Cinquième travée :

La Visitation. — Dix-septième siècle.

Le buffet d'orgues occupe la première travée. Il est orné d'une figure du *Christ* à peu près nu, d'*Anges* et de rinceaux, dans le style du dix-septième siècle, et porté sur une tribune moderne.

Le banc d'œuvre est entre les piliers de la quatrième travée, à gauche ; fin du dix-huitième siècle. Dans la boiserie qui couvre l'arc et le mur qui le surmonte, sont encastrées quatre toiles octogones représentant :

Les Quatre Évangélistes, en buste. — H. 0m,80. — L. 0m,80. — Par Gouget. 1844.

La chaire est en bois, sous l'arc de la quatrième travée, à droite. Cuve hexagone, portée sur dossier, avec culot et abat-voix, ornée sur ses quatre panneaux des figures suivantes : Sainte Geneviève avec son cierge, le Bon Pasteur, saint Médard, mitre et crosse, et attributs sacerdotaux. Sur l'une des faces du culot une inscription effacée, avec la date 1718. Escalier moderne.

BAS COTÉ GAUCHE.

Voûté sur nervures prismatiques.

Première travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Plafond imitant le bois sculpté, décoré d'un grand médaillon ovale, dans lequel est peint :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 1m,00. — L. 2m,50. — *Signé :* Lovis Fosse p. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus-Christ, debout à gauche, à demi couvert d'une draperie blanche, s'incline devant saint Jean-Baptiste, drapé de rouge, tenant de la gauche une petite croix à longue tige. Derrière le Christ, deux anges, dont un, drapé de bleu, tient une draperie rouge. Une partie de cette draperie passe derrière le corps du Christ et enveloppe le bras gauche de celui-ci. — Chérubins formant dans le ciel une auréole autour de la colombe.

Deuxième travée : Fenêtre à réseau flamboyant.

Troisième travée : Base de la tour.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Elle est voûtée sur nervures prismatiques, portées sur culs-de-lampe. Fenêtre ogivale sans réseau.

Sur l'autel :

Le Baptême du Christ. — Toile cintrée sur les côtés. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Jésus-Christ, presque nu, debout dans le Jourdain, incline sa tête sous la main de saint Jean, debout à droite, un long bâton à banderole dans la gauche. Le Saint-Esprit en colombe dans le ciel. Derrière le Christ, deux anges : l'un, agenouillé, porte son manteau; un second, qui vole, apporte un linge.

Saint Jérôme. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,83. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Vu en buste, le torse à demi couvert d'une draperie rouge qui enveloppe le bras droit.

En face de l'autel, un édicule polychrome. Gothique moderne.

Cinquième travée :

CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Voûtée sur nervures prismatiques, portées sur des consoles ornées de dragons; quinzième siècle.

Sur l'autel :

Saint Denis. — Statue. — Terre cuite peinte. — H. 1m,30. — L. 1m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

Saint Denis, agenouillé, à moitié nu, à côté de chaînes, attachées à une sorte de billot, et d'attributs épiscopaux.

Sur la paroi opposée :

Saint Denis prêchant. — Toile ogivale. — H. 3m,85. — L. 2m,60. — Tableau signé : Louis Boulanger. — 1847.

Le saint, debout à gauche, sur les marches d'un temple dorique, vêtu d'une robe et d'un manteau blancs, accompagné des deux diacres Rustique et Éleuthère en dalmatique noire. Peuple à droite. Fond de ville.

A droite de l'autel :

Saint Charles Borromée en prières. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Réduction d'après Charles Le Brun.

A gauche de l'autel :

Portrait de saint François de Sales. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — École française. — Dix-septième siècle.

De face et en buste; il est chauve et porte la barbe; il tient dans sa main un cœur rouge enflammé. Dans les ornements brodés qui bordent son vêtement de dessus, la devise : AUT AMARE AUT MORI.

BAS COTÉ DROIT.

Voûte sur nervures prismatiques.

Première et deuxième travée : Fenêtres ogivales à réseau et à deux meneaux.

Troisième travée : Fenêtre sans réseau.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

Voûtée sur nervures, portant sur des consoles à chimères.

Fenêtre ogivale à trois meneaux et à réseau flamboyant. Fragments de vitraux.

Dans le retable de l'autel :

Sainte Catherine. — H. 1^m,40. — L. 1^m,70. — *Signé :* P. DE POMMAYRAC *pinxit anno* 1870.

La sainte, morte et couchée sur un lit, est assistée par trois anges. L'un soutient sa tête, un second lui apporte la palme du martyre, un troisième est agenouillé.

Au-dessous, dans trois compartiments cintrés, séparés par des colonnes corinthiennes et formant retable, trois peintures qui représentent, au centre :

Pietà. — Bois. — H. 0^m,62. — L. 0^m,85. — École française. — Seizième siècle.

Le corps de Jésus-Christ est couché sur les genoux de la Vierge, assistée par trois saintes femmes et par saint Jean, qui soutient la tête.

A gauche :

Saint Honoré. — Bois. — H. 0^m,62. — L. 0^m,42. — École française. — Seizième siècle.

Il est vêtu en évêque, portant un pain.

A droite :

Saint Vincent. — Bois. — H. 0^m,62. — L. 0^m,42. — École française. — Seizième siècle.

Il est vêtu en diacre, à côté d'un cep de vigne.

Les panneaux de ces trois peintures sont disjoints et auraient besoin d'être parquetés.

L'Élévation de la croix. — Toile. — H. 1^m,80. — L. 1^m,40. — Mauvaise imitation de RUBENS? — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, en buste. — H. 0^m,63. — L. 0^m,50. — D'après LE GUIDE (?).

Cinquième travée :

CHAPELLE DE SAINT-FIACRE.

Voûtée sur nervures reposant sur des consoles.

Fenêtre ogivale sans réseau.

Sur le mur ogival, au-dessus de l'autel :

La Prédication de saint Fiacre. — Peinture murale. — H. 4^m. — L. 3^m,60. — Par LEULLIER (FÉLIX)

Le saint, vêtu en moine franciscain, s'appuyant sur une bêche, debout sur un tertre jonché de fleurs, parle à la foule assemblée à gauche. Deux personnages à droite.

Paroi opposée :

Saint Fiacre distribuant des aumônes. — Peinture murale. — H. 4^m. — L. 3^m,60. — Par LEULLIER (FÉLIX).

Le saint, vêtu en franciscain, debout à gauche devant une cabane, donne du pain et des vêtements à des vieillards et à des femmes avec leurs enfants. Temps de neige.

De chaque côté de la fenêtre :

L'Humilité. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 0^m,70. — Par LEULLIER (FÉLIX).

Une femme debout, les bras croisés; elle est vêtue de brun.

La Charité. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 0^m,70. — Par LEULLIER (FÉLIX).

Une femme debout, enveloppant un enfant dans un pan de son vêtement, qui est de couleur brune.

Ces peintures murales sont encadrées de bordures d'ornement. Elles sont signées : FÉLIX LEULLIER. 1848.

Toutes ces peintures sont en fort mauvais état.

TRANSEPT.

Absent.

CHŒUR.

Il est plus large que la nef, construit du seizième au dix-septième siècle, communiquant avec les bas côtés par trois travées sur chaque partie rectiligne, et trois travées au rond-point. La première travée, aujourd'hui réunie à la nef, porte sur des piles carrées; les autres, sur six colonnes doriques cannelées.

Pas de galerie.

Claire-voie de fenêtres cintrées, à meneaux et à réseau. La fenêtre du chevet a trois compartiments garnis de vitraux, en partie fragmentés et de différentes époques. La seule

partie bien conservée est un *Christ en croix* entre la Vierge et saint Jean.

Nouvel autel en pierre, marbre blanc et bronzes dorés, dans le goût Renaissance de Saint-Eustache, exécuté en 1884 par la maison Poussielgue.

POURTOUR DU CHOEUR.

Il est plus large que celui de la nef; voûté sur nervures et tiercerets à clefs pendantes, portées sur des pilastres de style corinthien.

Nord. Première travée :

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Voûtée sur nervures, portant sur pilastres toscans. Fenêtre à réseau, avec fragments de vitraux.

Autel moderne en bois sculpté et peint, dans le goût Renaissance de Saint-Eustache; dans la niche qui le couronne, une statue de saint Marcel, patron du quartier.

Saint Vincent de Paul annonçant l'Évangile. — Toile. — H. 1m,70. — — L. 1m,04. — *Signé :* S. et H. Fuller. 1847.

Le saint, debout, à droite, sous un arbre, parle à une femme et à des enfants.

Sainte Eulalie. — Toile. — H. 0m,63. — L. 0m,60. — *Signé :* H. de Cumulier. 1840.

Figure en buste d'une jeune fille couronnée de roses; une palme dans les mains.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

(Ancienne chapelle de Saint-Ambroise.)

Elle est voûtée sur nervures, portant sur des pilastres de style corinthien ; dix-septième siècle. Fenêtres à réseau, avec un fragment de vitrail.

Sur la paroi opposée à l'autel :

Saint Paul et Saint Barnabé à Lystra. — Toile cintrée. — H. 3m,25. — L. 1m,50. — École française. — Dix-huitième siècle. — *Signé :* Case (?).

Un saint, debout sur les marches d'un temple païen, et accompagné par derrière de plusieurs personnages, étend les mains; sous son bras gauche, un personnage debout de la taille d'un enfant, mais qui est un homme monstrueux et contrefait; en avant, à droite, une femme agenouillée; à gauche, sur le premier plan, un personnage en longue robe rouge, coiffé d'une couronne de feuillages d'or, qui peut être un grand-prêtre ou un proconsul. Il est probable que le sujet représente saint Paul et saint Barnabé à Lystra. (Actes des Apôtres, ch. xvi, versets 8-12.) Le nain peut être l'homme impotent de ses jambes, et n'ayant jamais marché, qui est guéri par saint Paul (versets 8-9).

La couronne du personnage de gauche avait fait supposer que celui-ci représentait Théodose, à qui saint Ambroise interdit l'entrée de l'église. Les lettres S A enlacées garnissent, par suite de cette pensée, un écusson du cadre, plus récent que la peinture. Mais l'agencement de la scène ne se prête en rien à cette interprétation.

Quant à l'artiste, il n'est pas probable que ce soit le Pierre-Jacques Cazes, reçu à l'Académie de peinture en 1702, et mort en 1754, à l'âge de soixante-dix-neuf ans; on pourrait plutôt l'attribuer à un de ses fils qui a exposé aux Salons de l'Académie de Saint-Luc, en 1751 et 1752, des portraits et des sujets mythologiques.

Dalle tumulaire, en pierre, de Pierre Hardy de Levaré, vicaire de Saint-Médard. 1779.

Le texte de l'épitaphe est dans : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris,* par Guilhermy, I, 1873, p. 204. Les armoiries sont un lion rampant. Levaré est une localité de la Mayenne, arrondissement de Mayenne, canton de Goiron.

Troisième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Elle est voûtée sur nervures portées sur pilastres corinthiens, sauf celui qui, contre le bas côté, termine le mur auquel est adossé l'autel. Il a été transformé en colonne toscane. Fenêtre à réseau.

Sur l'autel : retable en bois, formé de deux cadres superposés, accompagnés de colonnes portées sur des têtes de chérubins, de pilastres, de frontons, etc., donné probablement par la Confrérie des Menuisiers, dont les outils sont figurés sur les deux panneaux d'encadrement.

Partie inférieure :

L'Éducation de la Vierge. — Bois. — H. 1m,18. — L. 0m,95. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

Sainte Anne, assise à gauche, fait lire, sur un livre posé sur ses genoux, la Vierge, qui est debout à côté d'elle. Deux anges volent au-dessus de leur tête. Ce tableau est bien celui qui a toujours été dans cet autel, puisqu'en bas du premier plan sont aussi des outils de menuisier, dont sainte Anne était la patronne.

Le Christ enfant entre la Vierge et saint Joseph. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,45. — École française. — Dix-septième siècle.

Les trois personnages sont vus marchant de face.

Vis-à-vis :

La Belle Jardinière, copie du tableau de Raphael conservé au Musée du Louvre (n° 375, catal. de Frédéric Villot, édition de 1873).

Sainte Catherine de Sienne, couronnée d'épines. — Toile. — H. 1m,07. — L. 0m,88. — Copie d'après Zurbaran. — Dix-septième siècle.

Vêtue de blanc, elle est vue à mi-corps, de profil à droite, les mains jointes.

Entrée latérale.

Quatrième travée circulaire :

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Elle est formée de deux travées voûtées sur nervures. Fenêtres sans réseau.

Sur l'autel : boiserie du dix-huitième siècle, encastrant :

Sainte Geneviève gardant ses moutons. — Toile cintrée. — H. 1m,80. — L. 1m,15. — École française. — Dix-huitième siècle.

La sainte, en costume de paysanne du dix-huitième siècle, à la façon de l'École de Boucher, une houlette à la main, est assise à droite, sous un massif d'arbres, un livre sur les genoux.

Serait-ce le tableau d'Étienne Jeaurat que Thiéry, t. II, p. 354, indique à Saint-André des Arts?

Sud. Première travée :

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

(Ancienne chapelle de Saint-Jacques).

Elle est voûtée sur nervures. Sur la clef : les deux lettres S. J., avec deux bourdons en sautoir. Fenêtre à réseau.

Autel moderne en pierre dans le style du seizième siècle.

La Religion. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,05. — Par Challe (Michel-Ange).

La Religion, la tête couverte d'un voile, assise sur les nuages, tient une croix de la main gauche, et montre, de la droite, un livre soutenu à sa gauche par un petit ange. Des anges du côté opposé.

Signé : M. A. Challe.

Deuxième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

(Ancienne chapelle de Saint-Michel.)

Voûtée sur nervures portant sur des pilastres toscans. Sur la clef :

Saint Michel.

Fenêtre à réseau, avec un fragment de vitrail.

Dans une boiserie pseudo-gothique, au-dessous de la fenêtre, réunies dans un encadrement en forme de triptyque :

Le Christ au tombeau. — Bois. — H. 0m,95. — L. 1m,60. — A la suite de Philippe de Champaigne, mais d'une couleur plus chaude.

Le cadavre du Christ, nu, est étendu, le corps légèrement tourné de face, sur une draperie blanche.

A droite :

Une sainte femme. — Toile marouflée sur bois. — H. 1m,65. — L. 0m,63. — École française. 1835.

De profil, les mains jointes.

A gauche :

La Vierge debout, la tête couverte d'un manteau bleu et les mains jointes. — Bois. — H. 1m,65. — L. 0m,63. — Du même peintre que le *Christ.*

De face, les mains jointes.

Deux tableaux :

La Descente de Croix. — Toile. — H. 0m,66. — L. 0m,60. — Mauvaise copie d'une œuvre de l'école française. — Dix-septième siècle.

Imitation de la composition de J. Jouvenet.

Jésus montrant son cœur. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-huitième siècle.

Figure en buste.

Troisième travée :

Entrée de la sacristie; une chapelle servant de magasin.

Quatrième travée circulaire :

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION.

Elle est voûtée sur nervures portant sur des pilastres ioniques. Sur la clef : un écu portant les deux lettres I P, de chaque côté d'une croix grecque à suspendre, sommée en chef de trois étoiles, posées deux et une. Fenêtre à réseau, avec fragments de vitraux.

Sur l'autel, encastré dans la boiserie :

L'Annonciation prédite par six Prophè-

tes. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,50. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Les six Prophètes, Moïse, David, Salomon, Isaïe, Jérémie et Aggée, portant chacun un cartel, sont assis au-dessous d'un portique où sont placés les personnages de l'*Annonciation;* ils tiennent des cartels avec des inscriptions tirées de leurs prophéties.

Dans l'arc ogive :

Dieu le Père envoyant le Saint-Esprit, adoré par les Anges. — Toile. — H. 4m,90. — L. 1m,80.

Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, au milieu d'une auréole de chérubins, occupe le centre.

CHAPELLE DE LA TRINITÉ.

Voûtée sur nervures portant sur des pilastres doriques. Deux écus d'armoiries sur la clef. Fenêtre à réseau.

Dans la boiserie de l'autel :

La Trinité. — Toile. — H. 1m,58. — L. 1m,37. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Père Éternel est assis à droite, le Fils à gauche, nu et tenant sa croix ; ils se détachent sur des nuages, au-dessus de chérubins. La Colombe plane entre eux deux.

Tableau :

La Sainte Vierge priant, en buste. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,75. — *Signé :* Mlle HENRIETTE BAROY. 1843.

CHAPELLE DE L'ABSIDE.

Dédiée à la Vierge ; voûtée en berceau et en demi-coupole, terminée par une abside semi-circulaire ; éclairée par deux demi-cintres.

Sur l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus portés sur des nuages. — Statue. — Plâtre. — Dix-neuvième siècle.

Elle est éclairée par un jour caché.

De chaque côté de l'entrée :

Sainte Philomène. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90, avec le socle. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,95, avec le socle. — Par JACQUOT (F. C.).

Salon de 1827 (no 1142.) — Sur le devant du socle : *A l'église de Saint-Médard en* 1828. *F. C. Jacquot.* — La statue de sainte Philomène est exactement du même temps.

Deux tableaux :

Le Mariage de la Vierge. — Toile. — H. 2m,65. — L. 3m,37. — Par CAMINADE (ALEXANDRE-FRANÇOIS).

La Vierge et saint Joseph sont agenouillés au centre, en avant du grand-prêtre, debout à côté de l'autel. Deux femmes à gauche. Deux lévites et trois hommes à droite.

. *Signé :* CAMINADE. 1824.

Salon de 1824, no 260.

Couronnement de la première rosière. — Toile. — H. 2m,85. — L. 3m,10. — Par DUPRÉ (LOUIS).

Saint Médard, debout devant son siége épiscopal, couronne une jeune fille vêtue de blanc, agenouillée devant lui. Sa mère la guide. Deux ecclésiastiques à gauche. Nombreux public, surtout de femmes, à droite. Une mère montre la rosière à sa fille. Le sol est jonché de fleurs.

— *Signé :* L. DUPRÉ. 1837.

Salon de 1837 (no 627).

SACRISTIE.

Construite au dix-septième siècle ; en hors-œuvre ; voûtée en arc de cercle ; éclairée par trois fenêtres cintrées. Boiseries du dix-septième siècle.

Portrait de M. Hardy, curé, mort en 1778. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,75. — Dix-huitième siècle.

En buste, assis dans un fauteuil, un livre en main. Vêtu d'une aube sous une étole rouge et or.

Portrait de M. Michot, curé, mort en 1830. — Toile. — H. 1m,90. — L. 0m,80. — Dix-neuvième siècle.

En buste, assis dans une stalle, les deux mains appuyées sur les accotoirs, il est vêtu d'une aube sans manches sous l'étole. Fond d'architecture.

Portrait de M. Chazo, curé, mort en 1842. — Toile. — H. 0m,72. — L. 0m,60. — Dix-neuvième siècle. — *Signé :* H. M.

En buste, vêtu d'une aube sans manches sous l'étole.

Portrait de M. Moreau, chanoine de Notre-Dame et curé de Saint-Médard, mort en 1879. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Par Mlle HENRIETTE-CLÉMENTINE MULLARD, aux Gobelins.

Salon de 1845 (no 1248).

En buste, assis devant un bureau, il est vêtu d'une aube brodée et d'un camail noir sous une étole.

SALLE DES CATÉCHISMES.

Construction moderne, à droite du chevet.

Sur l'autel :

Saint Jacques. — Toile cintrée. — H. 1^m,55. — L. 0^m,80. — *Signé à droite, sur une des pierres du terrain :* Gv. (sic). 1773.

Debout, tenant une lance de la main droite. Manteau rouge. Un ange vole au-dessus de lui. Fond de paysage.

L'auteur serait-il GUÉRIN qui a exposé à l'Académie de Saint-Luc de 1751 à 1756?

Au-dessus :

Le Saint-Esprit. — Camaïeu. — Toile triangulaire. — H. 0^m,45. — L. 0^m,95. — Attribué au même.

Portrait de l'abbé Minel, directeur des conférences de 1813 *à* 1852. — Toile. — H. 0^m,45. — L. 0^m,36. — Dix-neuvième siècle.

En buste, de trois quarts à droite. Coiffé d'une calotte. Douillette noire par-dessus sa soutane.

En magasin :

Le Christ mort. — Toile. — H. 1^m. — L. 2^m,20. — Imitation de PH. DE CHAMPAIGNE. — Dix-neuvième siècle.

MOBILIER.

Tapis de la Savonnerie. — H. 4^m,90. — L. 2^m.

Saint Étienne, martyr. — Tapisserie des Gobelins. — H. 3^m,03. — L. 2^m,38 avec la bordure. — D'après MAUZAISSE. 1849.

Placée sur la porte de la sacristie.

Il est agenouillé sur un nuage et porte contre son sein la palme de son martyre. Au premier plan, des pierres tachées de sang. Sur la bordure d'en haut : SAINT ÉTIENNE, MARTYR. En bas, MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS. — MDCCCXLIX.

VITRAUX.

BAS COTÉ SUD.

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

Jésus descendant aux limbes.

Dans le réseau : le petit Jésus, en robe blanche, demandant à saint Christophe de le prendre sur son épaule pour lui faire passer la rivière.

Saint Antoine. Anges. — Seizième siècle.

CHOEUR.

FENÊTRE DU CHEVET.

Compartiment central :

Le Père éternel, dans le réseau.

Le Christ en croix, entouré d'une bordure.

Il est dans le meneau central; dans ceux de gauche et de droite, la Vierge et saint Jean. C'est la seule partie bien conservée.

Le Saint-Esprit.

Saint Augustin, évêque. — Fragments.

Compartiment de gauche ;

Un Ange, dans le réseau.

L'Annonciation (?).

Donatrices agenouillées, en costume de la fin du seizième siècle.

Un Évêque, et fragments.

Compartiment de droite :

Un Ange, dans le réseau.

Donateurs agenouillés, en costume de la fin du seizième siècle, fragments.

POURTOUR DU CHOEUR.

Chapelle de la première travée nord :

Saint Fiacre. — Fragments. — Seizième siècle.

Il est appuyé sur une bêche; derrière lui, une vieille paysanne en chaperon tenant une quenouille. Dans la *Fleur de la Vie des Saints* du P. Ribadeneyra, on trouve qu'une vieille le traita de sorcier parce qu'il travaillait trop vite à faire un fossé de clôture, un seigneur lui ayant donné, pour fonder une abbaye, tout le terrain qu'il pourrait enclore en un jour.

Chapelle de la deuxième travée nord :

L'Enfant Jésus entre la Sainte Vierge et sainte Anne, sous un baldaquin; le petit saint Jean lui offre une pomme. — Fragment. — Seizième siècle.

Au-dessus :

Une figure d'évêque, en buste.

Dans le réseau :

Têtes de chérubins.

Chapelle de la première travée du chœur, sud :

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Sainte Jeanne de Valois. — Sainte Clotilde. — Sainte Isabelle de France. — Debout sur des pinacles. Armes de France dans le réseau. Vitraux mo-

dernes dans le style du milieu du seizième siècle. — *Signés :* Ch. Champigneulle. *Rue Notre-Dame des Champs.*

Chapelle de la deuxième travée du chœur, sud :

Saint Michel terrassant le dragon. — Fragment.

Dans le réseau :

Glorification dans le ciel du Christ assis et adoré par deux Anges. — Seizième siècle.

Quatrième travée sud :

Donateur et donatrice. — Ovales en largeur. Le père agenouillé avec cinq garçons, dont un tout petit. La mère n'a qu'une seule fillette; mais le reste de l'ovale est fait de morceaux.

Médaillons ovales. — Dix-septième siècle. *Un écu.*

Alfred DARCEL,
membre de la commission.

Paris, 10 *juin* 1883

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *fond.*, fondeur; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LA GARE

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DE LA GARE.

Histoire. — *L'église de Notre-Dame de la Gare est une construction moderne achevée vers* 1864, *imitant librement le style de transition du douzième au treizième siècle. Elle a été érigée aux frais de l'ancienne commune d'Ivry, sur des terrains expropriés dans ce but par jugement du* 25 *juillet* 1855, *confirmé par décret du* 9 *décembre de la même année. Depuis l'annexion, elle fait partie du treizième arrondissement de Paris. — Claude* Naissant, *architecte de l'arrondissement de Sceaux, a dirigé la construction de cette église.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église est précédée d'un porche ouvert sous le clocher. Sa voussure naît derrière deux figures d'Anges en buste qui tiennent des livres, et qui sont supportées par les chapiteaux des colonnes qui flanquent l'entrée.

INTÉRIEUR.

L'édifice est à trois nefs communiquant par des arcs en plein cintre portés sur des colonnes à chapiteaux feuillagés trapus. Des colonnes engagées portent les arcs doubleaux de la nef. Voûte en arcs ogives sans nervures.

NEFS.

Trois fenêtres accolées, carrées, sous un arc à tympan aveugle, éclairent le comble des bas côtés. Claire-voie de fenêtres en plein cintre.

Bas côtés voûtés sur arc doubleau saillant, et sur arêtes, éclairés par des fenêtres en plein cintre.

La chapelle des Morts et la chapelle des Fonts baptismaux sont de chaque côté du porche.

Une abside circulaire termine chaque nef. Celle de la nef centrale, ornée d'une arcature de treize colonnes sous une claire-voie en plein cintre garnie de vitraux, est cintrée en berceau terminé par une demi-coupole. Au centre est une peinture murale :

La Vierge portant l'Enfant Jésus. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

La Vierge et l'Enfant sont vêtus de blanc, sur un fond bleu étoilé qu'interrompt une grande croix qui s'élève au sommet du berceau.

Sous l'arc triomphal :

Un buste d'Ange, dans un médaillon sur fond d'or, et divers *Attributs* disposés dans quatre médaillons. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

Portes latérales.

Sacristie, d'un côté; chapelle des Catéchismes, de l'autre.

Sur le mur de la nef, de chaque côté de la porte d'entrée, deux tableaux se faisant pendant :

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,52. — Par Villalpando.

La Vierge, agenouillée à gauche, tient le linge sur lequel l'Enfant Jésus est couché. Saint Joseph et deux bergers s'inclinent, à droite. Chœurs de petits anges, au sommet.

Signé, en cursives du dix-septième siècle : Villalpando *fac.*

L'Adoration des Rois. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,52. — Par Villalpando.

A droite, la Vierge, assise en avant de la cabane, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, vêtu d'une robe blanche à ceinture rose. Saint Joseph est debout en arrière. Un roi est agenouillé, suivi de deux pages, en costume bleu du commencement du dix-septième siècle; un autre s'incline; le troisième se tient debout à gauche, en avant du cortége que l'on aperçoit au fond.

Signé, à droite : Villalpando *fac.*

Une bordure d'or est figurée autour de chaque composition.

Les autres parties de l'église ne renferment rien de remarquable.

VITRAUX.

Dans le sanctuaire, au-dessus du maître-autel :

Jésus-Christ et quatre *Saints* en pied.

Chapelle de Saint-Jean, à gauche de l'abside :

Saint Jean-Baptiste. — Figure en pied.

Chapelle de la Vierge, à droite de l'abside :

La Vierge. — Figure en pied. — Vitrail. — *Signé :* STEINHEIL et GOGLET.

Tous les autres vitraux de l'église sont en grisaille.

A. DARCEL,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *juin* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

CHAPELLE ET HOSPICE

DE

LA SALPÊTRIÈRE

CHAPELLE ET HOSPICE

DE

LA SALPÊTRIÈRE

I

CHAPELLE

Histoire. — *L'hôpital général de la Salpêtrière fut fondé par Louis XIV, le 27 août 1656, et la chapelle fut construite en 1687 par* Libéral Bruand. *Elle est formée de trois nefs et de cinq chapelles, rayonnant autour d'un sanctuaire octogone couvert par une coupole.*

Une nef et une chapelle, placées dans l'axe de l'entrée de l'hospice, et les deux autres nefs se coupant à angle droit, forment une croix dont les quatre autres chapelles garnissent les angles. Un portique soutenu par deux piles ornées de pilastres précède la nef principale.

Porte à deux vantaux, percés chacun d'une poterne. Chaque imposte décoré d'un vase ardent d'où tombent deux guirlandes de fleurs, posé sur une frise accostée de deux masques. Dix-septième siècle.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Sous le porche :

Caïn. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m. — Par M. Etex (Antoine).

Caïn, frappé par la malédiction divine, est assis, et baisse la tête dans une attitude désespérée. Auprès de lui, une femme et deux enfants.

Signé : A. Etex Roma 1832.

Salon de 1833. (N° 2539.)

Le Choléra de 1832. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m,20. — Par M. Etex (Antoine).

Une femme assise, les yeux au ciel, soutenant de la gauche un vieillard nu accroupi à terre. Un enfant nu, debout, s'appuie sur elle à droite.

Signé : A. Etex. 1849.

INTÉRIEUR.

La nef est percée de quatre arcs au-dessous de quatre fenêtres ouvertes ou aveugles.

Le buffet d'orgue est de la fin du dix-huitième siècle, porté par deux colonnes et deux pilastres ioniques.

NEF.

COTÉ GAUCHE.

Premier pilier :

La Présentation au Temple. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — *Non signé.* — École de Simon Vouet. — Première moitié du dix-septième siècle.

Siméon, debout, à la porte du temple, de face, tenant l'Enfant Jésus. La Vierge, debout à gauche sur le même plan; sainte Anne, agenouillée à droite; saint Joseph au fond. Trois têtes de chérubins. Fond d'architecture et de ciel.

La Vierge en buste. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,52. — École bolonaise. — Dix-septième siècle.

La Vierge, voilée de bleu, les mains jointes, tournée à droite.

Deuxième pilier :

La Visitation. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — *Non signé.* — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Sainte Élisabeth, suivie de Joachim à gauche, la Vierge, accompagnée de saint Joseph à

droite. Au sommet, à droite, le Saint-Esprit dans une gloire de chérubins.

Ecce Homo. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,52. — École bolonaise. Dix-septième siècle.

Le Christ nu, sauf une draperie sur l'épaule droite, en buste, une main liée.

Troisième pilier :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — *Non signé.* — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

La Vierge, agenouillée à gauche, se retourne vers l'ange. Au sommet, Dieu le Père envoyant le Saint-Esprit, entouré d'anges.

Quatrième pilier :

Le Sacrifice d'Abraham. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,95. — École française. — Dix-septième siècle (d'après Poussin?).

Abraham et Isaac agenouillés devant l'autel au-dessus duquel plane un ange. Fond de paysage.

La Fuite en Égypte. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,57. — D'après un maître de l'École italienne. — Fin du seizième siècle.

Saint Joseph lit, en marchant vers la droite, suivi de la Vierge qui porte l'Enfant. L'âne les précède.

COTÉ DROIT.

Premier pilier :

La Fuite en Égypte. — Toile. — H. 1m,90. L. 1m,30. — Non signé. — École française. — Dix-septième siècle. — École de Poussin.

Saint Joseph et la Vierge marchent vers la droite, guidés par un Ange qui vole au-dessus d'eux.

Une Sainte. — Toile ovale. — H. 0m,80. — L. 0m,55. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est debout, les mains jointes, regardant un lion qui lui lèche le pied. Fond de paysage.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Saint Michel terrassant le démon. — Toile ovale. — H. 0m,75. — L. 0m,50. — Copie du tableau de Raphael conservé au Musée du Louvre (n° 370, catal. de M. de Tauzia, édition de 1877).

Deuxième pilier :

L'Adoration des Rois. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

La Vierge, assise à gauche, avec l'Enfant Jésus assis sur ses genoux, et penché vers le plus vieux des Mages, agenouillé à droite. Les deux autres Mages, debout en arrière-plan. L'étoile brille, à gauche.

Saint Pierre. — Toile ovale. — H. 0m,67. — L. 0m,50. — École bolonaise. — Dix-septième siècle.

Saint Pierre est représenté en buste.

Troisième pilier :

L'Assomption. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — Imitation libre du Titien. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge. — Toile ovale. — H. 0m,65. — L. 0m,52. — Imitation du Guide. — — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge est représentée en buste.

Quatrième pilier :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,95. — École française. — Dix-huitième siècle, genre de Van Loo.

La Vierge, agenouillée à droite. L'Ange planant au-dessus du prie-Dieu, à gauche.

Sujet allégorique. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle. — Repeint en grande partie.

Un Ange, tenant un cœur enflammé, à genoux sur les nuages, dans un édifice. Un papier déroulé au-dessus de lui, porte les lettres de l'alphabet sur des chiffres.

Arc de la coupole. A gauche :

Saint Jérôme. — Toile. — H. 0m,85. — L. 0m,72. — Copie de l'École vénitienne.

Saint Jérôme, vêtu en cardinal, une main posée sur une tête de mort.

A droite :

Saint Augustin. — Toile. — H. 0m,85. — L. 0m,72. — Copie de l'École vénitienne.

Saint Augustin, chapé et mitré, tenant un livre ouvert et une plume.

CHŒUR.

Le chœur est formé d'une coupole octogone, autour de laquelle rayonnent les nefs et les chapelles.

La Résurrection. — Toile cintrée. — H. 3m,25. — L. 2m,30. — *Signé :* « Frère André, Parisien, Religieux dominicain. » (A la suite de la signature, une date illisible.)

Le Christ, vêtu d'une draperie blanche, dans une gloire, les bras étendus. Un Ange, assis en arrière-plan, à droite. Trois soldats éblouis, au premier plan. Les trois Marie arrivent, au fond.

Ce tableau décorait le maître-autel, au dix-huitième siècle. — Piganiol le signale dans sa *Description* (t. V, p. 244).

Martyre d'un Saint par la hache. — Toile cintrée. — H. 3m,25. — L. 2m,30. — *Non signé.* — École française. — Dix-huitième siècle.

Le martyr nu est couché en travers, lié par deux bourreaux. Un grand prêtre lui montre une statue de Jupiter. Chef à cheval et soldats. Une hache est à terre, au premier plan. Anges, au sommet.

Prédication de saint Vincent de Paul. — Toile cintrée. — H. 3m,35. — L. 2m,30. — *Signé :* ..kens. 1761. (Les premières lettres du nom sont cachées par le cadre).

Saint Vincent, en rochet, debout sur un tertre, est entouré à droite d'hommes, à gauche, de religieuses et d'orphelines.

Notre-Dame du Rosaire. — Toile cintrée. — H. 2m,75. — L. 1m,70. — *Non signé.* — École française. — Commencement du dix-septième siècle. — Imitation de l'École florentine.

La Vierge, debout, en robe rose et manteau rouge, porte l'Enfant Jésus, nu, sur le bras gauche. La colombe, dans une gloire, vole sur leur tête. La Vierge remet un rosaire à une femme et à un homme agenouillés à gauche. Jésus donne une grappe de raisin et des épis à une jeune fille, debout à côté d'un malade assis à terre. Fond de draperies et de paysage.

Le Christ descendu de la Croix. — Toile cintrée. — H. 2m,30. — L. 1m,75. — *Signé :* S. P. V. 1853. — Copie réduite du tableau de Jean-Baptiste Regnault conservé au Musée du Louvre (n° 465 du catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Le Christ, couché à terre au pied de la croix. La Vierge, la Madeleine, et une troisième sainte femme, debout en arrière.

Déposé par l'État.

L'Adoration du Bambino. — Toile cintrée. — H. 2m,30. — L. 1m,70. — *Non signé.* — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ, habillé de langes, à mi-corps dans les nuages, entouré d'une auréole de séraphins, adoré par des jeunes filles, en costume d'ordre ; les unes, tête nue et rasée, robe brune, rabat blanc ; les autres, en cornette, robe bleue, tablier bleu, col blanc.

Marthe et Marie. — Toile cintrée. — H. 2m,60. — L. 1m,75. — *Signé :* J. B. le Sueur. 1778.

Le Christ, assis à gauche, à nimbe radié, parle à Marthe, debout entre lui et Marie agenouillée à droite. Quatre personnages, en arrière-plan. Des arcades laissent voir la salle du festin.

La Prédication de saint François de Sales. — Toile cintrée. — H. 3m,15. — L. 2m,30. — *Non signé.* — Attribué à Verdier.

Un prêtre, portant sa barbe, vêtu d'un rochet, tenant un crucifix, assis sur des rochers, à droite, entouré de personnages vêtus à l'antique ; hommes et femmes. Un cavalier s'arrête en arrière-plan. Fond de paysage.

Derrière l'autel :

Christ. — Statue colossale. — Plâtre. — H. 3m,50. — Dix-neuvième siècle. — *Signé :* E. Biox. 1846.

Le Christ, debout, tenant le calice et l'hostie.

Au-dessus de cette statue et dans le pourtour du dôme :

Le Christ prêchant sur la montagne. — Toile. — H. 4m,50. — H. 2m,50. — *Non signé.* — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, de face, entouré de personnages au pied du tertre où il est assis.

L'autel, en forme de tombeau, surmonté de gradins, et d'un tabernacle orné de têtes de chérubins.

Sur la porte du tabernacle :

La Cène. — Bois sculpté et doré. — Commencement du dix-huitième siècle.

Petite abside, servant de passage entre les chapelles du nord-est et du sud-est :

Crucifix. — Plâtre. — H. 4m.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

(Nord-ouest de la coupole.)

Le Reniement de saint Pierre. — Toile. — H. 1m,18. — L. 1m,75. — École de Caravage.

Trois soldats, à mi-corps, vêtus d'armures

du seizième siècle, sont assis autour d'une table et jouent aux dés. L'un, vu de dos, au centre, à manches rouges, se tourne vers Pierre, debout à gauche, qui lève ses deux mains. La servante est placée entre saint Pierre et le soldat devant un brasier posé à terre.

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m,75. — *Non signé.* — École vénitienne (manière de PALMA LE VIEUX). — Seizième siècle.

Le Christ, debout à gauche, s'incline devant saint Jean qui le baptise. Deux anges, à gauche, agenouillés ; un homme demi-nu, agenouillé à droite.

Judith et Holopherne. — Toile. — H. 1m,25. — L. 0m,95. — *Non signé.* — École française. — Dix-huitième siècle.

Judith, debout, vêtue de blanc, met la tête dans un sac que tient une servante agenouillée. Le corps d'Holopherne, vu de dos, sur le lit, au fond à gauche.

La Chute des Anges. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,65. — *Non signé.* — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Michel adolescent, en cuirasse rouge, debout sur les nuages, entouré de quatre anges. Au-dessous, une première zone de démons, dans les airs ; une deuxième, à terre, enlacée par des serpents.

NEF A GAUCHE DE LA COUPOLE. — NORD.

Dans les arcades, à droite :

Saint Jean.
Saint Jacques.
Saint Barthélemy.

A gauche :

Saint Matthieu.
Saint Philippe.
Saint Thomas.

Statues. — Plâtre. — H. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

(Nord-est de la coupole.)

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Vue jusqu'aux genoux, la sainte est assise dans la campagne.

CHAPELLE DE SAINT VINCENT DE PAUL.

(Sud-ouest de la coupole.)

Sur l'autel :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Dix-neuvième siècle.

Le saint, tenant un enfant nu dans ses bras, se penche vers un autre enfant nu couché à terre.

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint, tenant un enfant dans ses bras, se penche vers un mendiant assis à terre.

Jésus ressuscitant la belle-mère de saint Pierre. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,65. — Par PAJOU (JACQUES-AUGUSTIN).

Le Christ, debout au centre, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu, tient par la main la belle-mère de Pierre, vêtue de blanc, drapée de jaune, assise sur le bord de son lit, et parle à Pierre, agenouillé à gauche. Une jeune femme, debout derrière le Christ, regarde la vieille femme. Une servante, derrière une table, au fond à gauche.

Signé : PAJOU fils, ce 10 j. 1790.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

(Sud-est de la coupole.)

Le Lavement des pieds. — Toile. — H. 2m,08. — L. 5m,32. — *Non signé.* — École vénitienne. — Fin du seizième siècle.

Au centre, la table où sont assis trois Apôtres, attendant ; un quatrième, agenouillé, tire les bas de chausse d'un cinquième, assis à terre, appuyé au banc. Au premier plan à droite, Jésus, agenouillé, lave les pieds de saint Pierre, qui s'excuse. Un second Apôtre tient une aiguière de cuivre, debout à côté de saint Pierre. A l'extrême gauche, un autre Apôtre, le pied posé sur un escabeau, délie ses sandales. Les autres Apôtres occupent le fond. Un chien, couché au centre. Fond d'architecture avec une barque sur un canal.

NEF A DROITE DE LA COUPOLE. — SUD.

Dans les arcades de droite :

Saint Paul.
Saint Jacques le Majeur.
Saint Simon.

A gauche :

Saint Pierre.
Saint André.
Saint Jude.

Statues. — Plâtre. — H. 2m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Les autres parties de l'église ne renferment rien de remarquable.

II

HOSPICE[1]

CABINET DU DIRECTEUR.

« *Illumination de la croix de Saint-Pierre.* » — Dessin à la plume lavé d'aquarelle, gouaché par places. — H. $0^m,79$. — L. $0^m,56$. — Par DESPREZ (LOUIS-JEAN). 1740-1804.

Vue de l'autel et du baldaquin prise du transept de gauche. Une croix lumineuse est suspendue à l'entrée de la nef.

Signé dans la monture : DESPREZ.

« *Le Château Saint-Ange avec la girandole.* » — Gouache. — H. $0^m,79$. — L. $0^m,56$. — Par le même.

Vu de l'extrémité du pont. Un bouquet d'artifice éclaire le ciel en arrière de la tour. La foule couvre le pont.

Signé dans la monture : DESPREZ.

« *Grotte de Pausilippe, de nuit.* » — Gouache. — H. $0^m,78$. — L. $0^m,56$. — *Signé dans la monture :* DESPREZ.

Une lanterne suspendue à une poutre transversale éclaire les nombreux passants.

« *La dernière Éruption du Vésuve, vue du pont de la Madeleine.* » — Gouache. — H. $0^m,79$. — L. $0^m,56$. — *Signé dans la monture :* DESPREZ.

Le pont, vu en enfilade, est chargé de fuyards. Au fond, le Vésuve en éruption.

SALLE DU CONSEIL.

Louis XIV admiré par l'univers. — Toile. — H. $1^m,80$. — L. $3^m,60$. — École de MIGNARD.

Le portrait de Louis XIV dans la force de l'âge, entouré d'un cadre ovale, soutenu par trois génies et posé sur un cippe où s'appuient des trophées, cuirasse, bouclier, casque, bélier d'or, etc. Une Renommée, agenouillée à gauche, montre le portrait et tient une trompette dont l'étendard porte l'inscription : TOT NUMINA IN UNO. — Derrière, une seconde Renommée pose une couronne sur le portrait.

A l'extrême gauche, un Asiatique et un nègre, vus en buste, et la tête d'un chameau. Fond de galerie avec statues et bustes. A droite, des génies nus, puis un Européen en armure, avec un Américain coiffé de plumes, vus en buste. Fond de colonnes. Sur le bouclier, l'inscription : *M. Aubert, ancien conseiller des pauvres sous le règne de Louis le Grand, a laissé à la postérité la marque de son zèle pour la gloire de ce monarque, par le don de ce tableau à l'illustre comp., l'an* 1675.

Une autre inscription apparaît sous un repeint au-dessous d'enfants à droite.

[1] Le petit nombre des objets d'art conservés dans l'établissement autorise à n'en point réserver l'inventaire pour la section des Monuments civils.

ALFRED DARCEL,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 15 *juin* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-MARCEL

DE LA MAISON-BLANCHE

ÉGLISE

DE SAINT-MARCEL

DE LA MAISON-BLANCHE

Histoire. — *L'église de Saint-Marcel est une construction moderne en bois, plâtre et moellons. Elle date de* 1853, *et a été élevée sur l'emplacement du corps de garde dans lequel le général Bréa fut assassiné en juin* 1848. *Construite aux frais de M. Hardiviliers, elle fut louée par lui, pour la somme de dix-huit cents francs, à la commune de Gentilly, et en fut détachée, en vertu de la loi du* 16 *juin* 1859, *comme faisant partie du territoire annexé à la ville de Paris.*

DESCRIPTION.

INTÉRIEUR.

L'église comporte une seule nef cintrée en berceau ogive, terminée par une abside semi-circulaire, voûtée en demi-coupole.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Sous la tribune de l'orgue :

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,38. — *Non signé.* — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, debout à gauche, vêtu d'une draperie blanche. Saint Jean, à droite, vêtu d'une draperie rouge, et tenant la croix.

Sur le mur de droite :

Chaire à prêcher.

Elle est formée d'une cuve quadrangulaire à pans coupés, en bois, du dix-huitième siècle. Sur la face antérieure :

Le Christ donnant les clefs à saint Pierre.

Sur la face latérale :

Une corbeille de fleurs.

Des consoles renversées garnissent les pans coupés. L'escalier, le culot et l'abat-voix sont modernes et garnis de pâtes. Sous l'abat-voix est une peinture représentant le *Saint-Esprit.* Aux quatre angles sont les *Apôtres* en demi-figures.

L'autel est en pierre, dans le style du treizième siècle, orné d'arcatures qui encadrent les figures du Christ et des quatre Évangélistes. Les gradins et le tabernacle sont en pierre.

Alfred DARCEL,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 25 *juin* 1883.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-LEU

ÉGLISE

DE SAINT-LEU.

Histoire. — *L'église Saint-Leu doit son origine à une chapelle, primitivement succursale de Saint-Barthélemy, paroisse de la Cité, qui avait été construite en* 1235 *sous le vocable de Saint-Leu et Saint-Gilles, à cause d'une chapelle de l'église de Saint-Magloire qui portait le nom de ces deux saints. Cette chapelle, reconstruite en* 1320, *fut dans la suite érigée en paroisse par Henry de Gondy, évêque de Paris, et séparée de l'église Saint-Barthélemy. Le chœur et les chapelles des deux côtés furent rebâtis en* 1617. *Enfin, l'église subit en* 1727 *des réparations qui en modifièrent presque complétement l'économie intérieure.*

Par suite de la démolition de l'église du Saint-Sépulcre, située rue Saint-Denis, et de la réunion de son chapitre au clergé de Saint-Leu, l'architecte Charles de Wailly *fut chargé, en* 1780, *d'exhausser le sol du sanctuaire et de construire sous le maître-autel, et aux frais des chevaliers du Saint-Sépulcre, une chapelle souterraine où ces derniers célébraient leurs offices, à certains jours de l'année.*

Enfin, en 1858, *lors du percement du boulevard de Sébastopol, on dut, pour obéir aux exigences de l'alignement, modifier sensiblement le plan primitif de l'édifice. Le chevet, qui affectait alors la forme d'un hémicycle, empiétait de trois mètres sur la voie nouvelle; on rasa trois chapelles absidales et l'on construisit un grand mur orné dans le style de la Renaissance. Les maisons qui masquaient les faces latérales furent en outre démolies afin d'isoler complétement le monument, et* Victor Baltard, *auteur des travaux qui précèdent, installa sur le flanc droit une chapelle consacrée à la Vierge ainsi qu'un presbytère.*

L'église est orientée de l'est à l'ouest; elle mesure 48 *mètres de longueur sur une largeur de* 39 *mètres, au droit de la chapelle de la Vierge. Sa façade principale s'étend sur la rue Saint-Denis, son chevet sur le boulevard de Sébastopol; sa façade latérale gauche se développe sur la rue du Cygne, et sa façade latérale droite, masquée en partie par les bâtiments du presbytère, sur la rue de la Grande-Truanderie.*

Bibliographie. — *Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris : Édifices religieux*, Paris, 1878, gr. in-8°, t. I, p. 113-127

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale comprend une partie centrale flanquée de deux avant-corps sur chacun desquels se dresse une tour carrée et de deux parties latérales accusant les bas côtés.

La partie du milieu est élevée de deux étages; le rez-de-chaussée présente une arcade ogivale encadrée de colonnettes engagées et surmontée d'un gâble dans lequel se trouve une petite rosace aveugle. Au fond de l'arcade s'ouvre une porte rectangulaire. Une balustrade à jour couronne le rez-de-chaussée.

Au-dessus et en retraite, le premier étage offre une fenêtre limitée par deux colonnettes supportant une archivolte à ogive; dans cette fenêtre est placé un cadran d'horloge.

Un fronton triangulaire termine la partie centrale.

Les deux avant-corps placés à droite et à

gauche sont construits en pierre jusqu'à la hauteur de la nef; leur partie supérieure, ainsi que la flèche qui les surmonte, est recouverte en ardoises. Ces avant-corps sont pourvus chacun d'une porte à rez-de-chaussée et ajourés de deux fenêtres superposées à la hauteur du premier étage de la partie centrale.

L'étage supérieur des avant-corps possède une baie à meneaux avec tympan à arcature et arc en accolade. La baie de l'avant-corps de gauche est munie d'abat-son.

Chacune des parties latérales est percée d'une porte pratiquée dans l'axe des bas côtés et ajourée d'une baie ogivale ouverte au-dessus de cette porte; elle est couronnée par une balustrade à jour établie à la même hauteur que celle de la partie centrale.

FAÇADES LATÉRALES.

La façade latérale qui s'étend sur la rue du Cygne est divisée en dix travées. Les six premières travées sont séparées par des contre-forts et percées chacune d'une baie ogivale à meneaux; les trois suivantes sont ajourées chacune d'une baie plein cintre; dans la septième s'ouvre une porte rectangulaire encadrée d'un chambranle et surmontée d'une corniche. Les six premières travées sont construites dans le style ogival, les quatre autres dans le style de la Renaissance. La dixième est ornée de pilastres décorés de têtes d'ange. Sur ces pilastres, dont les chapiteaux, d'ordre dorique, sont établis à la hauteur du sommet de l'arc des fenêtres des autres travées, repose une corniche supportant les naissances d'un arc plein cintre au milieu duquel est inscrite une rosace.

Une balustrade à jour, qui emprunte également les deux styles, règne au-dessus de la corniche surmontant les façades latérales.

La façade extérieure de la chapelle de la Vierge érigée sur le flanc droit de l'édifice, est disposée entre la Sacristie des Messes et la Salle des Mariages. Elle comporte trois travées ajourées et limitées par des contre-forts avec arcs-boutants. Un fronton triangulaire domine la travée centrale; à droite et à gauche de ce fronton s'ouvrent deux fenêtres rectangulaires surmontées d'un fronton couronné d'un pinacle.

FAÇADE POSTÉRIEURE.

La façade postérieure, élevée dans le style de la Renaissance, présente cinq travées encadrées de pilastres ornés de têtes d'anges ailés. La travée du centre est divisée en trois parties par de petits pilastres.

Dans la partie du milieu :

Les Saintes Femmes allant au tombeau. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,30. — L. 0m,95. — Par M. Demesmay (Camille). 1859. — Au-dssous est gravée cette inscription tirée des Évangiles : « MARIA MAGDALENA ET MARIA JACOBI, ET SALOME, EMERUNT AROMATA UT VENIENTES UNGERENT JESUM. »

Trois femmes, drapées, la tête couverte d'un long voile retombant sur l'épaule, descendent des degrés taillés dans le roc; deux s'entre elles portent des amphores, la troisième tient une palme dans le bras droit et soulève les plis de son voile de la main gauche.

Dans chacune des travées placées à droite et à gauche de la précédente est ménagée une porte rectangulaire encadrée de pilastres supportant une corniche au-dessus de laquelle se développe un arc plein cintre enrichi de sculptures; sur la clef de cet arc se dresse une croix.

Au-dessus de chaque porte est sculpté un médaillon renfermant un bas-relief.

Dans le médaillon de gauche :

La Résurrection de Lazare. — Bas-relief rond. — Pierre. — Diam. : 0m,70. — Par M. Demesmay (Camille). 1859.

Au centre de la composition, Jésus-Christ, debout, relève de la main droite Lazare couché à demi ou à ses pieds; il lui montre le ciel de la main gauche. A sa droite, se tient Marie de Béthanie, sœur de Lazare, les mains jointes; à gauche et au deuxième plan se trouvent trois personnages, un homme et deux femmes. Une des femmes est agenouillée et lève les bras vers le ciel dans l'attitude de l'étonnement.

Dans le médaillon de droite :

Saint Paul déchirant son manteau et refusant de sacrifier aux idoles. — Bas-relief rond. — Pierre. — Diam. : 0m,70. — Par M. Demesmay (Camille). 1859

Saint Paul, debout sur les marches d'un autel, déchire sa tunique. Près de lui se trouve un personnage qui lève les bras vers le ciel et tient les yeux attachés sur l'apôtre des Gentils.

A gauche, au pied de l'autel, un homme maintient un bœuf couché sous lui; il porte une massue dans la main gauche.

A droite, se tiennent un homme et une femme : celle-ci est à genoux, les mains jointes; celui-là lève les bras au ciel.

Un des bas-reliefs de M. Demesmay a été restauré en 1871 par Michel-Pascal (François).

La balustrade qui couronne le chevet est interrompue par des acrotères. Deux de ces

acrotères supportent un piédestal sur lequel est placée une statue.

A gauche :

Saint Leu (*sanctus Lupus*). — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Le Harivel-Durocher (Edmond-Victor). 1859.

Mitré et vêtu de ses habits sacerdotaux, il a dans la main gauche sa crosse épiscopale et bénit de la main droite.

A droite :

Saint Gilles (*sanctus Ægidius*). — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Chatrousse (Émile). 1859.

Saint Gilles, les bras croisés sur la poitrine, tient les yeux fixés au ciel.

Les piédestaux sur lesquels reposent les statues des deux patrons de l'église sont décorés chacun d'un cartouche accompagné de palmes.

A gauche de l'abside, la façade de la sacristie est décorée de :

Anges gardiens dans des niches. — Pierre. — H. 1m,70. — Par M. Schroeder (Louis). 1859.

CHEVET.

Le chevet s'accuse extérieurement par deux étages construits sur deux plans successifs.

Le premier étage, qui est percé de sept baies plein cintre et couronné par une balustrade à arcatures interrompues par des acrotères, s'élève dans le prolongement des collatéraux. Le second étage percé de neuf baies suit le prolongement de la grande nef. Chaque travée est limitée par des contre-forts. Les deux étages sont reliés entre eux par des arcs-boutants.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Leu offre, à l'intérieur comme à l'extérieur, un mélange de différents styles. Elle se compose d'une nef principale terminée par un sanctuaire en hémicycle et de bas côtés simples. Entre les contre-forts, à gauche, sont installées des chapelles. Aux angles du chevet, deux autres chapelles dédiées, l'une au Sacré-Cœur, l'autre à saint Leu, forment raccordement avec le collatéral qui a été rétréci derrière le maître-autel pour être mis à l'alignement du boulevard de Sébastopol.

TRIBUNE DES ORGUES.

Disposée à l'entrée de l'église, elle est soutenue par des piliers cannelés en bois d'ordre dorique. La façade d'appui, également en bois, est ornée de caissons au centre desquels sont sculptés alternativement les chiffres de Saint-Leu et de Saint-Gilles; ces chiffres sont encadrés de palmes. Les différents groupes de tuyaux qui composent l'orgue reposent sur des culs-de-lampe et sont surmontés d'un baldaquin richement sculpté. Sur les baldaquins qui couronnent le grand buffet sont placés des vases à flammes. — Fin du dix-septième siècle.

NEF.

Elle se compose de cinq travées droites séparées par des piliers à faces unies recevant les nervures de voûtes ogivales. Des colonnettes engagées reposant sur des culs-de-lampe à tête d'ange supportent les naissances des arcs doubleaux de ces voûtes. Les retombées des arcades qui s'ouvrent sur les bas côtés s'appuient sur des consoles se détachant des piliers.

Chaire à prêcher. — Moderne, vers 1860.

La chaire à prêcher, en chêne sculpté, occupe la quatrième travée à gauche; elle est du style gothique. La tribune, supportée par une petite colonne, comporte trois pans à chaque angle desquels se dresse une petite statuette placée sur une colonnette. Ces statuettes représentent les quatre Évangélistes. Sur chaque pan, un écusson décoré de palmes.

On accède à la chaire par deux escaliers à balustres. Le dossier est orné de colonnettes et d'arcatures. L'abat-voix est couronné par une petite balustrade formée d'arcatures trilobées et interrompue par des clochetons avec pinacles à fleurons; il est surmonté d'un grand pinacle relié aux clochetons de la balustrade par des arcs-boutants.

BAS COTÉS.

Ils contournent le chœur; leurs travées affectent la même disposition que celles de la nef.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée : en face de la chapelle des Fonts, sert de débarras.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE.

A gauche :

L'Ange ordonnant à Joseph de fuir en Égypte. — Toile. — H. 0m,83. — L. 0m,69. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

La Vierge et saint Joseph sont couchés dans une étable. Saint Joseph est réveillé par l'ange qui vient lui donner l'ordre de fuir; il

se soulève à demi, appuyé sur la main gauche, et porte la main droite à ses yeux. Derrière lui une vache montre sa tête.

La Vierge est profondément endormie; à sa gauche se trouve un mouton; à sa droite est couché un chien.

Saint Joseph est vêtu d'une tunique bleue, et la Vierge d'une robe rouge. L'ange, à demi couvert par un manteau bleu flottant, apparaît au milieu d'un nuage; il étend le bras droit en avant et semble indiquer la route que devra suivre la Sainte Famille.

A droite :

Repos en Égypte. — Toile. — H. 0m,83. — L. 0m,68. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

La Vierge est assise au pied d'un palmier dont les branches occupent toute la partie supérieure de la composition; sa robe est rouge et son manteau bleu. L'Enfant Jésus, debout sur ses genoux, étend la main droite vers un groupe d'anges qui jouent à ses côtés.

Saint Joseph, en tunique rouge et manteau jaune, est assis contre le palmier, derrière la Vierge; il tourne la tête à droite et contemple l'Enfant Jésus.

On aperçoit dans le lointain deux personnages marchant sur une route tracée au milieu de la campagne.

Troisième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

A gauche :

La Nativité. — Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,85. — École française. — Commencement du dix-huitième siècle.

Au centre de la toile est placée une crèche recouverte d'un drap blanc sur lequel est couché l'Enfant Jésus. A gauche, la Vierge, debout, tête voilée, robe rouge et manteau bleu, tient dans la main un lange dont elle s'apprête à couvrir son fils.

Derrière la Vierge se trouve saint Joseph dont on ne voit que le haut du corps; il est vêtu d'une tunique rouge et les mains croisées sur la poitrine; ses yeux sont fixés sur l'enfant, auquel des bergers viennent offrir des présents. L'un de ceux-ci porte une tunique jaune dont les manches relevées mettent les bras à nu; il dépose aux pieds de Jésus un agneau qu'il vient d'immoler. L'autre berger, à moitié caché par le précédent, a les bras croisés sur la poitrine; il serre un bâton de voyage dans sa main droite et tient un pain dans la main gauche.

On aperçoit derrière la crèche deux femmes, dont l'une est vêtue d'une robe rouge et l'autre d'une robe bleue.

Entre ces femmes et la Vierge apparaît la tête d'une vache.

Au sommet de la composition, au milieu de rayons, un ange ailé, vêtu de rouge, déroule un phylactère sur lequel on lit : *Gloria in excelsis Deo.*

Sur l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre peinte en blanc. — H. 0m,95. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Sa tête est voilée; son manteau jeté sur l'épaule gauche découvre une robe serrée à la taille. Elle tient un cierge de la main droite et un livre ouvert dans la main gauche.

Cette statue proviendrait, paraît-il, de la crypte de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève; elle a été donnée, en 1814, par M. Firmin, ancien génovéfain.

Dans le tombeau de l'autel :

La Création du monde. — Bas-relief. — Bois peint. — H. 0m,80. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

A gauche est représenté le Père Éternel. Drapé et vu de profil, il étend la main droite en avant; autour de lui, au milieu d'arbres et de fleurs, sont groupés divers animaux.

A droite :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,98. — L. 1m,35. — Par VINCENT (FRANÇOIS-ANDRÉ). 1804.

La Vierge, en robe rouge et manteau bleu, est agenouillée sur un coussin; elle a les mains jointes et les yeux baissés.

A droite, un ange ailé vêtu de blanc lui apparaît au milieu d'un nuage; il tend la main droite vers elle et tient dans la gauche des fleurs de lys.

Ce tableau a été donné à l'église Saint-Leu par le Gouvernement en 1804.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est décorée d'un revêtement en boiserie.

Contre la paroi du fond, se dressent quatre pilastres cannelés supportant une corniche au-dessus de laquelle règne une petite balustrade ajourée de rosaces à quatre lobes. Cette balustrade, limitée par deux petits clochetons surmontés de pinacles, est interrompue au centre par une console sur laquelle est placée une statue.

Sur les parois de droite et de gauche, ont été appliqués quatre pilastres en bois sculptés de l'époque de la Régence, complétés avec

des pilastres et des bases modernes. Au milieu de ces pilastres sont placés deux médaillons en bois : à gauche, *Saint André;* à droite, *Saint Pierre.* Au-dessous du premier pend un trophée formé d'attributs de pêche encadrant un cartouche où est représenté le martyre du saint. A droite, sous le médaillon de saint Pierre, trophée avec les clefs, la triple croix, la tiare, etc., et la représentation du martyre de saint Pierre dans le cartouche[1].

Cinquième travée :

CHAPELLE sans vocable.

A gauche :

Jésus adoré par les Anges après sa naissance. — Toile. — H. $1^m,15$. — L. $0^m,90$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus est couché dans une crèche, au centre de la composition. A gauche, la Vierge agenouillée, les mains jointes, contemple son divin Fils; elle porte un manteau bleu, sa tête est voilée.

Derrière elle, saint Joseph, en tunique lilas et manteau rouge pâle, a les yeux fixés sur un groupe d'anges qui occupe la droite de la toile.

Au fond et à gauche, s'élève une colonne.

A droite :

Jésus couronné d'épines; à mi-corps. — Toile. — H. $1^m,50$. — L. 1^m. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus est assis à demi couvert par un manteau rouge; ses mains sont liées, et sa tête inclinée révèle ses souffrances.

A sa gauche, un homme en manteau lilas et dont on n'aperçoit que le haut du corps, lui présente un roseau. De chaque côté de lui, deux hommes, dont le torse nu seul est visible, posent sur sa tête une couronne d'épines. Derrière, se détache la tête d'un soldat casqué.

Sixième travée :

CHAPELLE sans vocable.

A gauche :

Saint Pierre en méditation. — Toile. — H. $1^m,27$. — L. $0^m,95$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint, vu de profil, les mains jointes, est assis sur une pierre au pied d'un rocher; il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune bordé de rouge; à ses pieds est déposée une clef.

A droite :

La Descente de croix. — Toile. — H. $1^m,70$. — L. $1^m,20$. — École flamande. — Première partie du dix-septième siècle.

Au centre de la toile se dresse une croix sur chacun des bras de laquelle est appuyée une échelle. Un homme, placé au sommet de l'échelle de gauche, arrache l'écriteau fixé sur la croix. Un autre homme descend de celle de droite; celui-ci est vêtu d'une espèce de veste bleue et d'une culotte rouge; il tient un marteau dans la main gauche.

En bas, une inscription sur un cartouche qu'on ne peut déchiffrer.

Le Christ est étendu devant la croix. Deux personnages, en tunique bleue et manteau rouge, sans doute saint Joseph d'Arimathie et saint Nicodème, recouvrent son corps d'un linceul. Un troisième personnage, vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau rouge, se penche vers le Sauveur.

Au premier plan, à gauche, une femme en robe lilas et manteau rouge porte la main gauche à ses yeux, dont elle essuie les pleurs.

Au fond, on aperçoit la Vierge entourée de saintes femmes.

Septième travée :

Passage donnant sur la rue du Cygne.

Au-dessus de la porte :

Saint Charles Borromée assassiné au pied de l'autel. — Toile. — H. $2^m,30$. — L. $2^m,20$. — Par DE LAVAL (PIERRE-LOUIS). 1827.

Saint Charles Borromée, agenouillé devant un autel, porte une soutane et un camail rouges; sur sa soutane est jeté un rochet en dentelles. Il étend les bras et est entouré d'un nuage de fumée. Au fond, debout, un homme vêtu d'une robe de moine se détachant à peine sur un fond très-sombre, tient un mousquet avec lequel il vient de blesser saint Charles. Vers la droite de la composition, plusieurs personnages à peine distincts fuient effrayés.

Ce tableau est gravé au trait par NORMAND FILS, d'après un dessin de FRÉMY dans l'ouvrage : *Explication des gravures au trait de quelques tableaux de* P. L. DE LAVAL, *peintre d'histoire, par* C. A. DE LAVAL. Paris, LENORMAND, 1838, in-8°.

[1] A l'occasion des travaux exécutés dans l'église en 1727, Piganiol dit : « Le dedans de l'église a été décoré d'une fort belle menuiserie qui est l'ouvrage d'un nommé L'AIGU, et de sculptures qui sont de GUILLAUMET, sculpteur en bois. » Les boiseries décrites plus haut sont probablement les derniers vestiges de cette décoration. Les médaillons de Saint Luc et de Saint Pierre, avec les attributs qui les accompagnent, peuvent donc être attribués au sculpteur GUILLAUMET.

Commandé par le Gouvernement en 1826. Placé dans l'église Saint-Leu en 1827.

Huitième travée :

CHAPELLE DES SAINTS-ANGES.

A gauche :

Jésus-Christ au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m. — L. 2m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus-Christ, le visage et les mains tachés de gouttes de sang, tombe épuisé sur le chemin; il a les mains jointes et s'appuie sur un ange descendu du ciel pour le réconforter.

En haut de la composition, un second ange lui présente un calice de la main droite et lui montre le ciel de l'index de la main gauche.

Le Christ est couvert d'une tunique rouge et d'un manteau bleu; celui des deux anges qui le soutient est vêtu de blanc, l'autre porte une tunique jaune et un manteau rouge.

A gauche de la composition, Judas, qu'on aperçoit à peine, s'avance pour arrêter le Fils de Dieu; à droite de la toile sont représentés des disciples endormis.

Au-dessus de l'autel :

La Samaritaine. — Toile. — H. 1m,80. — L. 2m. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus-Christ est assis, le coude droit appuyé sur la margelle du puits; sa tunique est bleue et son manteau rouge.

La Samaritaine, en robe bleue et en manteau jaune, est assise en face de lui, accoudée sur le puits; elle écoute attentivement ses paroles. A ses pieds est posée une cruche.

A gauche, au loin, s'avancent trois personnages qui se détachent sur un fond de paysage.

A droite :

La Femme adultère.—Toile.—H. 2m,48. — L. 1m,65. — Par De Laval (Pierre-Louis). — Signé : P. L. Delaval. 1818.

Au centre de la toile est représenté Jésus-Christ, tunique rouge et manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche; vu de face, il a le bras gauche replié et invite de la main droite la femme adultère à se relever.

Celle-ci, agenouillée aux pieds du Rédempteur, est vêtue d'une robe violette qui laisse ses bras à découvert; son manteau est jaune foncé. Elle cache son visage derrière sa main droite; son bras gauche est pendant.

On aperçoit au deuxième plan, s'éloignant sous une arcade, un homme en tunique bleue et manteau rouge; les bras nus, il dirige vers la coupable un regard menaçant.

Salon de 1819 (n° 302).

Neuvième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Sur la paroi, en face de l'autel :

Les Saintes Femmes au Sépulcre. — Peinture murale. — H. 1m,90. — L. 1m,80. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Saint Joseph d'Arimathie est assis, dans l'attitude de la douleur, à droite du tombeau dans lequel repose le Christ; sa tunique est bleue et son manteau rouge. Il porte la main gauche sur son cœur et appuie sa main droite sur ses genoux.

Le tombeau est recouvert d'un drap sur lequel est posée la couronne d'épines.

Debout, devant le tombeau, se trouvent Marie-Madeleine et sa sœur. Celle-ci porte une robe rouge, un manteau bleu et un voile blanc; celle-là, les mains croisées sur la poitrine, tient ses yeux rougis par les pleurs fixés sur la couronne. A gauche de Marie-Madeleine, une vieille femme agenouillée, en rouge pâle, les coudes appuyés sur le tombeau, joint les mains et semble abîmée par la douleur. A droite, une quatrième femme également à genoux, robe verte et manteau rouge, les cheveux tombant sur les épaules, porte un coin du drap à ses lèvres.

Au fond, se développent deux arcades; sous l'une d'elles on aperçoit une lance et un broc.

Sur la paroi de gauche, sous la baie :

Sainte Marie l'Égyptienne, dans le désert, recevant la communion de saint Zozime. — Toile. — H. 1m,14. — L. 0m,86. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Zozime, pieds nus, drapé dans un manteau bleu, tient dans la main gauche un ciboire et dans la droite une hostie.

Sainte Marie l'Égyptienne est agenouillée devant lui, à demi couverte par un manteau déchiré, les cheveux tombant en désordre sur ses épaules; elle s'apprête à recevoir l'hostie que lui présente saint Zozime.

Au fond, un paysage.

A gauche de l'autel :

Adam et Ève chassés du paradis terrestre. — Peinture murale. — H. 1m,90. — L. 2m,30. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Adam et Ève, à demi nus, fuient chassés par l'Éternel; Ève cache sa tête dans ses mains.

Dieu le Père, dans une gloire, couvert d'un manteau bleu flottant, étend les mains vers les maudits.

De chaque côté de la composition, deux anges ailés, vêtus, l'un de blanc, l'autre de bleu, serrent dans leur main une épée flamboyante.

Au-dessous :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 1^m,08. — L. 0^m,78. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus-Christ, en tunique rouge et manteau bleu, est assis au pied d'un puits sur la margelle duquel il appuie le coude gauche; il lève le bras droit vers le ciel.

A sa gauche, la Samaritaine, robe jaune, jupon et corsage rouges, étend le bras droit vers le Christ et relève de sa main gauche les plis de sa robe. A ses pieds est posée une cruche sur laquelle est jeté un linge.

Derrière le puits, croît un arbre; au fond se déroule un paysage. On aperçoit au loin, sur une route, deux hommes se dirigeant vers le groupe principal; l'un de ces hommes est drapé dans un manteau jaune, l'autre dans un manteau rouge.

Au-dessus de l'autel :

Jésus apparaissant à la bienheureuse Marie Alacoque. — Toile. — H. 1^m,65. — L. 1^m,10. — Par CIBOT (FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-MICHEL-ÉDOUARD). 1859.

Marie Alacoque est agenouillée, les mains jointes, au pied d'un autel; près d'elle est posé un livre.

Jésus, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, lui apparaît au milieu d'un nuage; il écarte de sa main gauche les plis de sa tunique et met à découvert son cœur qu'il montre de la main droite.

Au-dessus :

Glorification de la Croix et origine du culte du Sacré-Cœur. — Peinture murale. — H. 3^m. — L. 3^m,80. — Par CIBOT (FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-MICHEL-ÉDOUARD). 1859.

Jésus-Christ est debout au pied d'une croix; sa tunique est rouge, son manteau bleu. Il porte la main gauche sur sa poitrine. Devant lui un ange ailé, en tunique blanche et manteau bleu, élève un ciboire au-dessus de sa tête.

A droite de la composition sont agenouillés Marie Alacoque et le pape Innocent XI.

Derrière le Christ se trouvent deux personnages. L'un debout, en tunique lilas et manteau bleu foncé, appuie sa main droite contre le bois de la croix; l'autre, assis à la gauche du précédent, tient des tables sur ses genoux. Derrière ce dernier, une femme, la tête voilée, croise les mains sur sa poitrine; son voile est jaune et son manteau bleu.

A gauche de la composition et dans le bas, on aperçoit le démon qui fuit, le regard menaçant. Au fond, un paysage.

A droite :

La Profanation de l'Eucharistie. — Peinture murale. — H. 1^m,90. — L. 2^m,30. — Par CIBOT (FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-MICHEL-ÉDOUARD). 1859.

Un prêtre se tient au pied de l'autel; il porte un ciboire dans la main gauche et une hostie dans la main droite. A sa gauche se trouve un enfant de chœur qui présente un plateau d'argent. Devant lui, deux femmes agenouillées s'apprêtent à recevoir l'hostie; ces femmes sont vêtues d'une robe bleue, leur tête est couverte d'un voile blanc.

A gauche de la toile et au premier plan, un homme, à genoux, en pourpoint jaune et manteau rouge, se rejette en arrière dans l'attitude de la frayeur; il a les yeux fixés sur un ange ailé qui lui apparaît au-dessus de l'autel dirigeant vers lui un glaive qu'il brandit de sa main droite.

Derrière cet homme, au deuxième plan, est agenouillé un fidèle; ce dernier a les mains jointes et porte un manteau bleu.

Au fond se dressent les piliers de l'église.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle, établie à droite du porche intérieur, affecte la forme d'un parallélogramme; son sol est élevé de quatre marches au-dessus de celui des bas côtés. Deux baies plein cintre l'éclairent; celle de gauche, divisée en trois parties par des meneaux, donne sur une cour intérieure, celle de droite s'ouvre sur la rue Saint-Denis; toutes deux sont munies de verres blancs divisés par des baguettes de plomb.

La partie inférieure des murs de la chapelle est recouverte d'un revêtement en chêne; la partie supérieure est ornée de peintures. Les nervures de la voûte, qui viennent se rejoindre sur des culs-de-lampe formant pendentifs, s'appuient sur de grosses consoles engagées dans le mur et sont rehaussées d'entrelacs d'or.

A gauche de la première baie :

L'Ange gardien. — Peinture murale. — H. 2^m,60. — L. 1^m,05. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS) et DESGOFFE (ALEXANDRE). 1869.

(Voir la note placée à la fin de la description de cette chapelle.)

Vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau blanc rejeté sur l'épaule gauche, il serre un glaive dans la main droite et repose la main gauche sur un bouclier orné d'une croix rouge.

Au fond, un paysage.

A droite :

L'Ange du baptême. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 1m,05. — Par Bézard (Jean-Louis) et Desgoffe (Alexandre). 1869.

Vêtu comme le précédent, il soulève un vase de la main droite et tient dans la main gauche une amphore qu'il appuie sur son genou. De cette amphore s'échappe un filet d'eau.

Au fond, un paysage.

Sur la paroi de face :

Le Baptême du Christ. — Peinture murale. — H. 3m,40 — L. 3m,10. — Par Bézard (Jean-Louis) et Desgoffe (Alexandre). 1869.

Au milieu d'un paysage, Jésus-Christ, vu de face, est debout dans le Jourdain, le corps à demi caché par un manteau bleu qu'il retient de la main gauche. A sa gauche, sur les bords du fleuve, saint Jean-Baptiste, de profil, couvert d'une tunique marron et d'un manteau rouge qui laisse à découvert sa poitrine, ses bras et ses jambes, verse sur la tête du Christ de l'eau contenue dans une coquille qu'il tient dans la main droite; sur son bras gauche repose la croix.

Sur l'autre rive, se trouvent deux anges ailés. L'un d'eux, debout, en tunique verte et manteau rouge, joint les mains et tient les regards attachés sur le Sauveur ; l'autre, à genoux, porte un phylactère déroulé dans ses mains; sa tunique est blanche et son manteau jaune.

Derrière saint Jean-Baptiste, est un troisième ange ailé et couvert d'une tunique blanche et d'un manteau rouge dont il ramène les plis sur sa poitrine.

Au sommet de la composition, plane le Saint-Esprit.

Au fond, se déroule un paysage.

A droite de la peinture précédente :

L'Ange de la Rédemption. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 0m,92. — Par Bézard (Jean-Louis) et Desgoffe (Alexandre). 1869.

Un ange ailé, vu de face, en tunique blanche et manteau rouge, serre une croix dans sa main droite; il a dans la main gauche un livre qu'il appuie sur son genou; à ses pieds rampe un serpent.

Au fond, un paysage.

A gauche de la fenêtre de droite :

L'Ange de la Sagesse. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 1m,05. — Par Bézard (Jean-Louis). 1869.

Vêtu de blanc, il porte un livre dans la main gauche et montre le ciel de la main droite.

A droite :

L'Ange de la Pénitence. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 1m,05. — Par Bézard (Jean-Louis). 1869.

Sa tunique est bleu pâle et son manteau blanc. Il a les yeux fixés sur une discipline qu'il tient dans ses bras.

Dans l'angle de droite est creusé un hémicycle; dans cet hémicycle :

Le Péché originel. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 2m,60. — Par Bézard (Jean-Louis) et Desgoffe (Alexandre). 1869.

A gauche, au bas d'un escalier de trois marches, un ange en tunique bleue et manteau rouge, les ailes déployées, brandit un glaive de la main droite; il chasse devant lui Adam et Ève vers lesquels il étend le bras gauche.

Devant lui se retirent Adam et Ève à demi nus; Ève a les mains jointes et semble implorer son pardon. Un serpent se déroule aux pieds des coupables; il relève orgueilleusement la tête

Au fond, un paysage.

Nota : Les paysages qui forment le fond de toutes ces compositions sont dus au pinceau d'Alexandre Desgoffe.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

A gauche :

Martyre de saint Denis. — Toile. — H. 1m,45. — L. 0m,95. — Par Marquet (Auguste). — *Signé :* A. Marquet. 1843.

Saint Denis, revêtu de ses habits sacerdotaux, est à genoux, les mains jointes; devant lui sont posées sa mitre et sa crosse.

A sa gauche, un homme à demi nu serre dans ses mains la hache dont il va le frapper.

Au fond, un paysage.

A gauche de l'autel :

Sainte Anne et la Vierge [1]. — Groupe en marbre fragmenté. — H. 1m,40. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Sainte Anne encore jeune a dans la main

[1] D'après l'inventaire publié par la Ville de Paris, ce groupe aurait été découvert, il y a peu d'années, lors des travaux d'établissement de la nouvelle chapelle du bas côté gauche.

droite un livre ouvert et dans la gauche un fuseau. A sa droite se tient la Vierge qui porte des fruits dans ses mains et présente à sa mère une pomme qu'elle tient de la main droite.

A droite de l'autel :

Saint Joseph. — Statue moderne. — Plâtre peint en jaune. — H. 1m,40. — Dans le goût de l'École française du seizième siècle. Cette statue fait pendant à celle de sainte Anne.

Il porte dans la main droite un panier contenant trois colombes et tient de la main droite un bâton de voyage.

Sur la paroi de droite :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Jésus, en tunique rouge et manteau bleu, est assis devant une table; il tient dans la main gauche un pain qu'il bénit de la main droite.

Un de ses disciples placé à sa droite, vu de profil, porte une tunique bleue; un autre, assis devant lui, est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge rejeté en arrière.

Sur la table, sont posés un plat contenant un gigot, un verre rempli de vin, un pain et un couteau.

Troisième travée :

Chapelle servant de passage pour aller à la Salle des Mariages.

A gauche :

Un Saint. — Toile. — (*Saint François?*) H. 1m,70. — L. 1,20. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est à genoux, les mains jointes, et porte une robe de bure serrée à la taille par une corde.

Au fond se dressent des rochers.

Au-dessus de la porte :

Saint Jérôme. — Toile. — H. 0m,90. — L. 1m,21. — École française. — Dix-septième siècle.

Vêtu d'une tunique rouge, il est assis devant une table sur laquelle il est accoudé, les mains jointes; à sa droite est placé un chandelier; à sa gauche se trouve une tête de mort.

A droite :

Jésus-Christ apparaît à sainte Madeleine. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Sainte Madeleine, robe blanche et manteau rouge, est assise au pied d'un rocher; elle porte la main droite à son cœur et tient son regard attaché sur le Christ qui lui apparaît sous les traits d'un jardinier.

Celui-ci est debout devant la sainte vers laquelle il étend la main gauche; il est vêtu d'une tunique bleue sur laquelle est jeté un manteau rouge, et tient une bêche dans la main droite.

SALLE DES MARIAGES.

Cette salle affecte la forme d'un rectangle. Divisée en trois travées dans le sens le plus long, elle est éclairée par une vaste baie ouverte sur la rue de la Grande-Truanderie; la partie inférieure de ses murs est revêtue d'une boiserie en chêne sculpté moderne.

Quatrième, cinquième et sixième travée :

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Construite sur plan carré, la chapelle de la Vierge comporte trois travées en tous sens. Chaque travée est limitée par un pilier en forme de contre-forts unis, sur lesquels retombent des arcs découpés à jour et des nervures supportant un plafond plat à compartiments. Elle est éclairée par trois grandes baies percées dans le mur qui s'étend sur la rue de la Grande-Truanderie.

A gauche :

Martyre de saint Jean Népomucène. — Toile. — H. 4m. — L. 2m,20. — Par MARIGNY (MICHEL). — *Signé :* MICHEL MARIGNY. 1828.

Le saint, drapé dans un manteau blanc, les mains croisées sur la poitrine, les yeux fixés au ciel, est suivi par deux soldats. Au deuxième plan à droite, sur un trône élevé de trois marches, est assis l'empereur Wenceslas. Celui-ci est couvert d'une tunique blanche et d'un manteau rouge; la tête ceinte de la couronne impériale, il étend le bras droit vers le chanoine de Prague et donne l'ordre de l'arrêter.

Au pied des marches du trône, sur un coussin bleu rehaussé d'or, sont posées la mitre et la crosse de saint Jean Népomucène.

Ce tableau avait été commandé pour l'église de Saint-Eustache, d'où il a été enlevé lors de la décoration des chapelles.

Au-dessous :

Sainte Philomène. — Statue. — Plâtre. H. 1m,40. — Auteur inconnu. — Dix-neuvième siècle.

Vêtue d'une tunique serrée à la taille et recouverte d'un manteau rejeté en arrière, la tête couronnée de roses, la sainte a les bras pendants dans l'attitude de la prière; elle tient une palme dans la main droite.

Au-dessus de l'autel :

L'Annonciation. — Toile dont la partie supérieure affecte la forme d'un arc brisé. — H. 3m,20. — L. 2m,40. — Par QUANTIN (JULES). 1854.

La Vierge, revêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu rejeté en arrière, la tête couverte d'un voile blanc, est debout devant un pupitre sur lequel un livre est ouvert; elle tient les yeux baissés et écoute avec recueillement les paroles de l'archange Gabriel. Celui-ci est représenté dans un nuage, à gauche de la toile; vêtu de blanc et vu de profil, il croise les deux mains sur sa poitrine.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 2m,20. — Par DUMONT (AUGUSTE). — Signé : AUGUSTE DUMONT. 1839.

Debout, les yeux baissés, les mains jointes devant elle, la Vierge porte un long voile qui couvre sa tête et enveloppe presque entièrement sa robe.

A droite de l'autel :

Saint Leu délivrant les prisonniers. — Toile. — H. 3m,60. — L. 3m,20. — Par DUBOIS (FRANÇOIS). 1827.

L'évêque de Sens, mitré, crossé et revêtu de ses habits sacerdotaux, est debout sur le seuil d'un cachot; il montre le ciel de la main droite aux prisonniers, hommes, femmes et enfants, qui viennent se prosterner à ses pieds. Un enfant baise le bord de son vêtement; un homme, demi-nu, se traîne jusqu'à lui.

A gauche de la composition et au premier plan, est assise une femme dont le bras droit est enchaîné; sa robe est bleue, et son corsage rouge découvre sa poitrine; elle porte sur ses genoux un enfant au maillot.

Tous les prisonniers ont les yeux attachés sur leur libérateur.

Derrière saint Leu se trouve un diacre, vêtu de blanc, les mains jointes. A droite du diacre se tient une femme en robe bleue et à sa gauche un enfant qui porte une croix.

Sous ce tableau :

Sainte Juliette. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,40. — Par LEMOYNE (PAUL), dit LEMOYNE-SAINT-PAUL. 1822.

La sainte a un genou en terre, sur un bûcher formé de deux rangs de bûches. A sa gauche est posé un billot; la main gauche sur son cœur, elle étend la main droite en avant et tient les yeux fixés au ciel.

Au fond de la chapelle, sous le vitrail central :

Vierge tenant l'enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 2m.

La Vierge tient de sa main gauche l'enfant Jésus nu qui ouvre les bras.

Sur la paroi de droite, à gauche :

Saint Gilles découvert dans sa retraite par le roi des Goths. — Toile. — H. 3m,50. — L. 3m,20. — Par MONVOISIN (RAYMOND-AUGUSTE-QUINSAC). 1827.

Saint Gilles est assis sur une pierre, dans la grotte qui lui sert de retraite; il lève les mains vers le ciel dans l'attitude de la douleur et contemple avec tristesse une biche qui vient, le flanc percé d'une flèche, expirer à ses pieds.

Au fond de la grotte, à droite de la toile, apparaît Childebert, un arc dans la main droite. Le roi des Goths porte une tunique jaune serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un glaive; sur sa tunique est jeté un manteau rouge. Il s'arrête étonné à la vue du cénobite.

Aux pieds du roi est un chien blanc à l'attitude menaçante.

Au fond, on aperçoit deux soldats à demi cachés par la pierre qui ferme l'entrée de la grotte.

Donné par la Ville de Paris à l'église Saint-Leu en 1827.

Au-dessus de la porte donnant accès dans la Salle des Mariages :

La Visitation. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,40. — Par M. LECOMTE-VERNET (ÉMILE). 1847.

Sainte Élisabeth, vue de profil, robe bleue, manteau rouge, tête voilée, sort de sa maison pour recevoir la Vierge; elle croise les mains sur sa poitrine.

La Vierge est représentée de trois quarts, en robe rouge et manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile blanc tombant sur les épaules; elle appuie sa main droite sur le bras de sa cousine.

Derrière sainte Élisabeth se dressent deux des colonnes du porche de la demeure de Zacharie.

Au fond, un paysage.

A droite :

Jésus chassant les vendeurs du Temple. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,20. — Par POISSON (PIERRE). 1827.

Jésus, accompagné de quelques-uns de ses disciples, est debout à l'entrée du temple auquel il tourne le dos; sa tunique est rouge et son manteau bleu; il chasse devant lui les vendeurs. Parmi ceux-ci, les uns s'enfuient, d'autres implorent sa clémence; l'un d'eux, à

moitié couvert par un manteau rouge, est assis à gauche de la toile sur les marches qui conduisent au temple; un autre, vêtu d'une tunique violette serrée à la taille, est agenouillé à droite; un troisième, en manteau bleu, roule au pied des marches et serre dans la main gauche un sac d'où s'échappent des pièces de monnaie.

Ce tableau était placé autrefois dans l'église Saint-Eustache. Il a figuré au Salon de 1827 sous le n° 823.

Septième travée. Chapelle servant de passage pour aller à la Sacristie des Messes.

A gauche sont encastrés dans la boiserie trois bas-reliefs représentant :

Jésus trahi par Judas. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Judas embrasse le Christ que saisit un soldat de la main gauche. Au fond, se tiennent quatre autres soldats; un homme renversé aux pieds de Jésus, vers lequel il tend la main gauche, occupe le premier plan du bas-relief. Les figures sont très-maigres et très-allongées.

La Cène. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Jésus, vu de face, est assis devant une table; trois de ses disciples sont placés à sa droite, un à sa gauche et quatre en face de lui. Ces derniers ont les mains jointes; les autres portent à leur bouche le pain que vient de leur offrir le Christ.

La Flagellation. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,48. — L. 0m,30. — École franco-bourguignonne. — Fin du quinzième siècle.

Le Christ, à demi nu, attaché à la colonne, les mains liées, est flagellé par quatre soldats. Ce bas-relief porte des traces de peinture.

La tradition assure que ces bas-reliefs proviennent du cimetière des Innocents.

Au-dessus :

Jésus et saint Pierre. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus, en tunique rouge et manteau bleu, porte la main gauche à son cœur et tend la main droite vers saint Pierre agenouillé à gauche devant lui. Derrière Pierre se tient un homme debout, en tunique rouge et une culotte vert foncé. A droite, une femme joignant les mains et deux autres personnages. Dans le fond, une voile enflée par le vent se détache sur la mer et sur le ciel empourpré par le soleil couchant.

Dans la boiserie de droite, sont encastrés deux médaillons représentant :

Le Christ,

La Vierge. — Médaillons en marbre. — Têtes de profil. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-septième siècle.

Au-dessus :

La Présentation au Temple. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, est debout devant une table recouverte d'un tapis rouge à franges d'argent; il porte dans ses bras l'Enfant Jésus que vient de lui remettre la Vierge. Celle-ci est agenouillée et croise les bras sur sa poitrine; sa robe est rouge et son manteau bleu, un voile blanc couvre sa tête. Près d'elle, à terre, est posée une cage d'osier renfermant une colombe. A sa droite, saint Joseph, en tunique bleue et manteau marron, tient un bâton dans la main gauche et son chapeau dans la main droite.

Derrière le grand prêtre se trouve un jeune lévite. A sa gauche apparaissent divers spectateurs se détachant sur une draperie rouge.

Septième travée :

Passage pour aller à la Sacristie des Messes.

SACRISTIE DES MESSES.

La Sacristie des Messes a reçu la même décoration que la Salle des Mariages, dont elle a les dimensions.

Huitième travée :

CHAPELLE DES SAINTES RELIQUES.

Sans autel.

Paroi de droite :

Moine à qui un personnage agenouillé présente un acte sur un coussin. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,50. — École française. — Vers 1830.

Un moine, debout dans une grotte, semble repousser un seigneur, agenouillé entre un enfant et un autre personnage, plus âgé qui lui présente sur un coussin un diplôme scellé sur lequel est posé une sorte de chapeau noir surmonté d'une croix.

Neuvième travée :

CHAPELLE DE SAINT-LEU.

Sur la paroi de gauche :

Saint Leu guérissant une malade. —

Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Revêtu de ses habits sacerdotaux, saint Leu impose la main droite sur la tête d'une femme agenouillée devant lui. Celle-ci porte une robe bleue et un manteau rouge.

Au-dessus de l'autel :

Saint Leu guérissant un enfant malade. — Toile. — H. 2m,15. — L. 1m,15. — Par Goyet (Eugène). 1840.

Vu de profil, le saint porte une chape jaune et tient dans le bras gauche sa crosse épiscopale; il impose la main droite sur la tête d'un jeune enfant qu'une femme agenouillée devant lui présente à demi caché dans les plis de sa robe rouge.

Ce tableau, commandé par la Préfecture de la Seine, a figuré au Salon de 1841 (nº 884).

Au-dessus :

Prédication de saint Leu. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 2m,48. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Edouard). 1859.

Au centre de la composition, saint Leu, en habits sacerdotaux, lève la main gauche vers le ciel et pose sa main droite sur la tête d'une femme à genoux devant lui. Celle-ci est drapée dans un manteau jaune. A sa droite se tient une jeune fille dont les cheveux retombent en tresses dans le dos; cette dernière, debout, les mains jointes, porte un corsage blanc et une robe bleue.

Des hommes et des femmes accourus à la voix de l'évêque de Sens sont groupés à gauche de la composition : une femme tient un enfant dans ses bras; contre un arbre est appuyé un berger; derrière l'arbre, un homme, en tunique bleue et manteau rouge, tend les mains jointes vers le saint.

A droite de la composition est agenouillé un homme. Derrière lui, une femme en robe jaune enlace de ses bras le cou d'un enfant assis sur un socle en pierre; elle a les yeux tournés vers saint Leu.

Au premier plan, à côté d'une fontaine d'où l'eau s'écoule, est un enfant de chœur, vêtu de blanc.

Au loin, se déroule un paysage au milieu duquel se dresse une tour crénelée.

Sur la paroi de droite :

Saint Leu en prière. — Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par le même. 1859.

Saint Leu, agenouillé au pied d'un autel, porte un rochet blanc et un manteau blanc brodé d'or; il tient une palme dans la main droite. Un rayon tombe sur sa tête.

Dans une baie aveugle :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 0m,87. — L. 0m,72. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jésus, en tunique rouge et manteau bleu, tombe à genoux et tend les mains vers le ciel. Il est soutenu par un ange ailé vêtu d'un manteau bleu flottant et porté sur un nuage.

Sur la paroi, en face de l'autel :

Saint Leu habillant un pauvre. — Peinture murale. — H. 1m,60. — L. 1m,90. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1859.

Le saint, vu de profil, est couvert d'une tunique jaune serrée à la taille par une courroie à laquelle pend une gourde; autour de ses jambes sont enroulées des lanières. Il se dépouille de son manteau qu'il jette sur les épaules d'un vieillard à demi nu agenouillé devant lui, les mains jointes.

Au fond, la campagne.

CHŒUR.

Le chœur, dont le style est celui de la Renaissance, présente une plus grande hauteur que les voûtes de la nef dont il est séparé par un grand arc triomphal. Il comporte deux travées droites de chaque côté et cinq en hémicycle. Les piliers qui limitent ces travées sont enrichis de moulures, et chacun d'eux possède un entablement ressautant. Les faces de ces piliers donnant sur le sanctuaire sont décorés de culs-de-lampe et de dais; sur les culs-de-lampe reposent des statues en plâtre sans valeur artistique représentant saint Chrysostome, saint Vincent, saint Pierre, saint Gilles, le Christ, saint Joseph, saint Paul, saint Charles et saint Augustin; ces statues, acquises par la Fabrique, ont deux mètres de haut. A moitié de la hauteur et dans la partie inférieure des piliers sont sculptés des bas-reliefs représentant trois têtes d'anges ailées entourées de nuages et de rayons, sculptées dans la pierre même du pilastre. — Vers 1730.

Les deux premiers piliers du chœur sont réunis à la hauteur de la voûte de la nef par une traverse en bois de chêne ornée de moulures et de listels dorés.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est en pierre; le devant est divisé en trois parties inégales par de petits pilastres. Dans la partie centrale, de beaucoup la plus grande, se détache un

médaillon accompagné de feuilles de vigne et de grappes de raisin; dans le médaillon est sculpté l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Dans les deux autres parties sont représentés les attributs des quatre évangélistes.

De chaque côté de l'autel est placé :

Un Ange ailé. — Statue. — Pierre. — H. 1m,15. — Par M. Maillet (Jacques-Léonard). 1859.

Il est agenouillé, les mains jointes.

Le maître autel est élevé de neuf marches au-dessus du niveau du sol du chœur; les marches sont de forme circulaire. Le terre-plein sur lequel on l'a établi est clos par une balustrade à jour; cette balustrade est en pierre, de même style que le reste du chœur.

A gauche, sur le premier pilier :

Saint François de Sales sur son lit de mort. — Toile. — H. 0m,74. — L. 0m,93. — Attribué à Philippe de Champaigne.

Le saint, vêtu de blanc, est couché dans un lit; dans ses mains jointes est placé un crucifix; sa tête repose sur un coussin rouge. Au-dessus du lit pendent des draperies également rouges à crépines d'or.

Cette toile a été donnée à l'église, en 1816, par madame Giguet.

Sur le deuxième pilier :

Mariage de sainte Catherine. — Toile. — H. 0m,69. — L. 0m,59. — École italienne. — Seizième siècle.

La Vierge, assise, en robe rouge et manteau vert, tient sur les genoux l'Enfant Jésus qui passe un anneau au doigt de sainte Catherine. Celle-ci porte une robe verte; derrière elle, apparaît une tête d'homme.

A droite, sur le premier pilier :

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H 0m,89. — L. 0m,89. — Par Restout (Jean) [1].

Jésus, assis devant une table, au milieu d'une lueur dorée qui semble émaner de son corps, est en tunique rouge pâle et manteau bleu; il rompt un pain. En face de lui, se tiennent deux de ses disciples, tous deux accoudés sur la table. Celui de gauche porte une tunique violette et un manteau rouge; celui de droite, une tunique lilas. Aux pieds du premier est posé un vase, aux pieds du second est jeté un manteau brun à côté duquel se trouve un bâton de voyage.

Sur le deuxième pilier :

Le Père Éternel. — Toile. — H. 0m,72. L. 0m,62. — Attribué à Charles Le Brun.

Dieu le Père avec une longue barbe blanche, en tunique bleue et manteau blanc flottant, apparaît assis au milieu des nuages. La main droite est levée pour bénir.

Cette toile est l'esquisse d'un grand tableau.

La voûte qui recouvre le chœur forme cul-de-four avec pénétration à chaque baie; son centre est marqué par un cul-de-lampe où viennent aboutir les nervures.

Derrière le chœur, trois grands sujets décorent le chevet intérieur de l'église :

L'Agneau s'offrant pour racheter le monde. — Peinture murale cintrée par le haut comme les deux suivantes. — H. 2m,60. — L. 3m. — Par Cibot (François-Barthélemy-Michel-Édouard). 1861. — Travail terminé en 1863 (voir l'Inventaire publié par la Ville de Paris).

Dieu le Père est assis sur un trône précédé de quelques marches. Vu de profil, il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu rejeté en arrière; sur ses genoux est posé le livre des sept sceaux.

A sa gauche, Jésus-Christ, en tunique rouge et manteau bleu, s'incline devant lui et pose la main droite sur son cœur.

Un agneau dont le flanc montre une blessure d'où s'échappe un filet de sang, est porté par des nuages jusqu'aux pieds de Dieu.

A droite du trône divin sont assis trois vieillards couverts d'un long manteau blanc; les bras croisés sur la poitrine, ils inclinent la tête dans l'attitude du plus profond recueillement. A la gauche de chacun des vieillards est placée une harpe; aux pieds du premier est couché un lion.

Au premier plan, à gauche de la composition, sont agenouillés, les mains jointes, deux anges ailés dont l'un est vêtu d'une tunique verte et l'autre d'une tunique violette.

A droite de la composition est représenté saint Jean-Baptiste. Couvert d'une toison, il a dans la main gauche une coquille et tend la main droite vers Dieu. A ses côtés, se tiennent deux apôtres. L'un de ceux-ci, debout, est en tunique bleue et manteau rouge; il a les mains jointes. L'autre, un genou en terre, porte une tunique verte et un manteau rouge; il a des tablettes dans la main gauche.

La Foi, l'Espérance, la Charité. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 3m,20.

[1] Dargenville dans son *Voyage pittoresque de Paris* (éd. de 1778) dit : « On remarque dans une chapelle appelée la chapelle Neuve, qui est derrière l'œuvre, la *Fraction du pain dans le repas des pèlerins d'Emmaüs*, dont on ignore le peintre. On a voulu voler ce tableau ; depuis ce temps il est enfermé sous des volets. »

Par le même. — *Signé au bas,* Cibot, 1861.

Sur un siége de forme antique, placé au milieu de la composition, au pied d'une croix, est assise une femme personnifiant la Charité. Celle-ci, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau jaune, la tête voilée, tient sur ses genoux deux petits enfants à demi nus; elle enlace de son bras droit l'un de ces enfants et pose la main gauche sur la tête d'une jeune femme qui l'implore, à genoux les mains jointes. La croix est surmontée d'un triangle entouré de rayons.

Un jeune homme est assis, à droite de la Charité, sur l'une des marches au sommet desquelles se trouve le siége.

A gauche de la composition est représentée la Foi. Debout, vêtue d'une tunique rouge serrée à la taille et d'un manteau bleu, la tête couverte d'un voile blanc dont les plis retombent sur ses épaules, le pied droit posé sur un tabouret, elle a dans la main droite un livre qu'elle appuie sur son genou; elle élève de la main gauche un ciboire au-dessus duquel est figurée une hostie entourée de rayons.

A droite se trouve l'Espérance. Debout, elle pose son pied gauche sur une ancre; sa robe est rouge et son manteau bleu; un voile blanc couvre sa tête.

Dans le lointain, on aperçoit des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants, les mains jointes.

Derrière ces groupes, des montagnes forment le fond de la composition.

Jésus et l'Éternel recevant les bienheureux. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 3m,20. — *Signé en bas, à droite :* Cibot, 1861.

Dieu le Père, vu de profil, est assis sur un trône précédé de quatre marches et soutenu par des nuages. En tunique blanche et manteau bleu, il appuie son bras gauche sur le globe du monde; sa main droite repose sur ses genoux.

A sa droite, Jésus-Christ, tunique rouge et manteau bleu, étend ses bras en avant et semble appeler les bienheureux.

Derrière le trône divin, deux anges ailés lèvent les bras au ciel. Celui de gauche, dont on n'aperçoit que la tête et une partie du corps, porte un manteau bleu pâle; l'autre est couvert d'une tunique bleue et d'un manteau rouge.

En bas des marches du trône, au premier plan, se tiennent deux saints. Le premier est debout; sur sa tunique est jeté un manteau bleu foncé; le second est agenouillé, il a une tunique rouge et un manteau bleu. Tous deux, les mains jointes, implorent l'Éternel.

Derrière eux et à leur gauche se pressent des hommes et des femmes; les uns à genoux, les autres debout.

Le sommet de la composition est occupé par deux anges ailés qui présentent des couronnes et des palmes.

CRYPTE.

De même dimension que l'abside, la crypte est de forme circulaire; les deux escaliers par lesquels on y accède sont installés dans les deux premières travées du chevet de l'église. Elle se compose de sept arcades correspondant aux travées du sanctuaire; chaque arcade est limitée par une colonne engagée d'ordre dorique.

Cette chapelle souterraine est surmontée d'une voûte en cintre surbaissé au milieu de laquelle se trouve une lanterne encadrée de moulures. L'hémicycle du fond de la chapelle est voûté en cul-de-four.

Au fond de l'hémicycle, est installé un autel de forme droite dont le devant est divisé par des colonnettes gothiques supportant des arcades ogivales.

Derrière les colonnes :

Le Christ au tombeau. — Statue. — Plâtre. L. 2m. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est étendu, les mains jointes posées sur la poitrine, les yeux fermés, un linge autour des reins.

Cette statue proviendrait de l'ancienne église du Saint-Sépulcre[1].

VITRAUX.

PORCHE INTÉRIEUR.

A droite :

L'Arbre de Jessé.

[1] Plusieurs écrivains du dernier siècle ont parlé d'un *Christ* placé autrefois dans l'église du Saint-Sépulcre. Germain Brice (édition de 1725, t. Ier, p. 495) dit : « La figure du *Christ*, placée à côté de la porte, est d'une rare beauté. Elle est d'un nommé Jean Champagne, élève du fameux Bernin. » De son côté, Dargenville (édition de 1778, p. 37) signale cette œuvre dans laquelle il voit le *Sauveur ressuscité*. Cette désignation donne à réfléchir, puisqu'elle défend de voir dans la statue de Champagne un *Christ au tombeau*. Dulaure (édition de 1785, t. I, p. 521) cite également le *Christ* de Jean Champagne. Thiéry en parle avec éloges (édition de 1784, p. 561), mais ni Dulaure ni Thiéry ne le décrivent. Seul Dargenville est assez explicite pour nous permettre de douter que la statue qui orne aujourd'hui la crypte de Saint-Leu soit bien l'œuvre de Jean Champagne.

A gauche :

Les Apôtres.

Vitraux. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin, 1880.

Chapelle sans vocable. A droite du pourtour : huit sujets.

1. *Dieu le Père entre le soleil et la lune.*
2. *Partage de la terre et des eaux.*
3. 4. 5. *Création des plantes et des animaux.*
6. *Création de l'homme.*
7. *Création de la femme.*
8. *Adam et Ève chassés du paradis terrestre.*

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Dix médaillons sur trois rangées verticales.

Saint Antoine de Padoue poursuivi par le démon dans la cathédrale de Cologne.

Saint Antoine bénit des aliments empoisonnés qui lui étaient destinés.

Saint Antoine prêchant sur les bords de la mer.

Saint Antoine entre dans l'ordre des Franciscains.

Apparition de l'Enfant Jésus à saint Antoine.

Saint Antoine demande au roi la grâce d'un coupable.

Prédication de saint Antoine.

Saint Antoine prouve l'innocence de son père accusé d'un meurtre.

Saint Antoine ramène à la foi un moine égaré.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1872.

Ce vitrail a été donné par M. de Mazade, dont les armes, surmontées de la couronne comtale, sont placées sous la figure du saint, représenté debout au sommet du vitrail.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Dix médaillons.

Saint Germain l'Auxerrois bénit sainte Geneviève.

Sainte Geneviève poursuivie par le démon.

Sainte Geneviève met sous la protection de Dieu Paris assiégé par Attila.

Sainte Geneviève rend la vue à sa mère.

Sainte Geneviève distribue des secours aux malheureux.

Sainte Geneviève apporte du pain aux habitants de Paris.

Sainte Geneviève reçoit le voile des mains de saint Germain l'Auxerrois.

Sainte Geneviève en prière.

Sainte Geneviève intercède auprès du Roi en faveur des prisonniers.

Châsse de sainte Geneviève. — Pèlerins.

Tout au haut :

Adoration de la châsse de sainte Geneviève.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Huit médaillons.

Mariage de la Vierge.

Naissance de Jésus.

Présentation au Temple.

Fuite en Égypte.

Jésus au milieu des docteurs.

Éducation de Jésus dans l'atelier de Nazareth.

Jésus marchant entre sa mère et saint Joseph.

Au sommet :

Mort de saint Joseph.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE sans vocable.

L'ensemble des neuf médaillons se rapporte au jugement dernier.

En haut :

Le Père Éternel.

Au milieu :

L'Ange de Justice entouré des apôtres.

Anges embouchant la trompette du jugement dernier.

Les Bienheureux.

Les Damnés.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1880.

CHAPELLE sans vocable.

Douze médaillons.

L'Ange annonçant à Zacharie la naissance d'un fils.

Visitation.

Naissance de saint Jean-Baptiste.

Saint Jean-Baptiste et sa mère.

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

Baptême du Christ.
Saint Jean-Baptiste devant Hérode et Hérodiade.
Salomé dansant devant Hérode.
Décollation de saint Jean-Baptiste.

En haut : trois sujets relatifs à l'histoire de saint Jean.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 2m. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DES SAINTS ANGES.

Sept sujets dans des compartiments carrés.

La Vierge.
L'Ange du Baptême.
L'Ange de la Communion.
L'Ange du Mariage.
L'Ange de la Mort.
Saint Michel terrassant le démon.
Tobie sauvé par l'ange Raphaël.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 1m,65. — Par M. Chabin. 1881.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Six sujets dans des compartiments carrés :

La Cène.
Jésus sur les flots.
L'évêque Belsunce mettant sous la protection du Sacré-Cœur la ville de Marseille ravagée par la peste (1720-1721).
Un soldat perçant le cœur du Christ.
Apparition du Christ à la bienheureuse Marie Alacoque.
Édification de l'église du Sacré-Cœur.

Vitrail. — H. 2m,90. — L. 1m,65. — Par M. Chabin. 1881.— *Signé :* H. Chabin, a Paris[1].

Donné par MM. Regniault et Geoffroy.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE SAINTE-ANNE.

Sept médaillons :

La Purification.
L'Annonciation.
Le Mariage de la Vierge.
La Rencontre à la Porte Dorée.
La Nativité.
La Purification.
Marie distribuant des aumônes.

Donné par la famille Cabin et par divers.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Seuls les panneaux inférieurs des fenêtres sont décorés de vitraux à sujets.

Fenêtre de gauche :

Jésus couronné d'épines.
Saint Dominique recevant le Rosaire.
Jésus portant sa croix.
L'Annonciation.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 1m,60. — Par M. Chabin. 1875.

Fenêtre du centre :

Jésus sur la croix.
La Visitation.
La Résurrection.
Naissance de Jésus.
L'Ascension.
La Présentation au Temple.
La Pentecôte.
Jésus au milieu des docteurs.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 3m,20. — Par M. Chabin. 1875.

Fenêtre de droite :

L'Assomption.
L'Agonie du Christ.
Jésus couronné au ciel.
Jésus flagellé.

Vitrail. — H. 1m,70. — L. 1m,60. — Par M. Chabin. 1875.

CHAPELLE DES SAINTES RELIQUES.

Fenêtre de gauche :

Saint Innocent.
Saint Fortunat.
Saint Denis.
Saint Julien.
Saint Victor.
Saint Éleuthère.

Vitrail. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Par M. Chabin. 1879.

Fenêtre de droite :

Saint Leu.
Saint Aude.
Sainte Gudule.
Saint Gilles.
Saint Céran.
Sainte Clotilde.

Vitrail. — H. 2m,10. — L. 1m,50. — Par M. Chabin. 1879.

CHOEUR.

Les deux premières fenêtres hautes, à droite et à gauche, sont seules décorées pour le mo-

[1] Les autres vitraux portent peut-être une signature ; mais elle n'est pas, dans tous les cas, aussi apparente que celle-ci.

ment (juin 1884) de vitraux à personnages représentant les *Quatre Evangélistes*.

A gauche :

Saint Marc accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. Nicod (Paul-Charles). 1861.

Saint Matthieu accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. Nicod (Paul-Charles). 1861.

A droite :

Saint Jean accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. Nicod (Paul-Charles). 1861.

Saint Luc accompagné de deux anges de chaque côté.

Vitrail. — H. 3m,40. — L. 3m,20. — Par M. Nicod (Paul-Charles). 1861.

Les cartons des quatre vitraux ont été exécutés par M. Balze (Paul-Jean-Étienne).

BAS COTÉ DU POURTOUR DU CHOEUR.

A gauche :

Saint Basile entre Abdias et Jonas.

Vitrail. — H. 4m,20. — L. 3m,20. — Par Lafaye (Prosper). 1869.

Le carton de ce vitrail est l'œuvre de M. Dupuis-Colson (Hippolyte-Isidore).

Au centre :

Sainte Hélène découvrant la croix.
Sainte Hélène.
L'église du Saint-Sépulcre.

Vitrail. — H. 4m,20. — L, 3m,20. — Par M. Oudinot. 1861.

A droite :

Saint Augustin entre Nahum et Michée.

Vitrail. — H. 4m,20. — L. 3m,20. — Par Lafaye (Prosper). 1869.

Le carton de ce vitrail est l'œuvre de M. Haussoullier (William).

L'*Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris*, dressé par le service des Beaux-Arts (Édifices religieux, tome I, 1878), donne sur les œuvres d'art de l'église de Saint-Leu des indications qu'il ne faut pas négliger.

D'abord, on a pu remarquer que presque tous les vitraux, à très-peu d'exceptions près, datent de quelques années à peine. L'inventaire de la ville constate que l'église possédait naguère d'autres vitraux détruits pendant le tumulte de 1871. Ils avaient été commandés en 1859 et étaient l'œuvre de *Lami de Nozan*, peintre verrier, d'après les cartons des frères Balze ; d'Oudinot, d'après Charles Lefebvre, de Nicod, d'après Viger-Duvigneau ; de Lafaye et Oudinot, d'après Haussoullier (William) et Dupuis-Colson. Il ne reste aujourd'hui des vitraux exécutés entre 1859 et 1861 que les Quatre Évangélistes, exécutés pour les fenêtres du chœur par Nicod, d'après les cartons de Paul Balze, et ceux du bas-côté du pourtour du chœur, d'après Dupuis-Colson et Haussoullier.

Le même *Inventaire* signale deux tableaux de Gassies et de Dubufe, autrefois (1824) dans l'église de Saint-Leu et placés aujourd'hui dans l'église de Saint-Gervais.

Il mentionne une *Assomption*, par Auguste de Chatillon, payée 1,200 francs par la Ville et placée dans un salon du presbytère ; un tableau représentant le *Miracle de la rue aux Ours*, peinture du dix-huitième siècle, comprenant plusieurs sujets, également placé dans le presbytère ; enfin les tableaux suivants, sans nom d'auteur, que nous n'avons pas retrouvés :

Descente de croix. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus couronné d'épines. — École française. — Dix-huitième siècle.

L'Annonce aux bergers. — École française. — Dix-huitième siècle.

Sainte Geneviève assise. — École française. — Dix-huitième siècle.

Présentation au temple. — École française. — Dix-huitième siècle.

Piganiol de la Force cite parmi les tableaux qui décoraient cette église au dix-huitième siècle les peintures suivantes qui n'y sont plus aujourd'hui :

La Nativité, par Oudry.

L'Ascension[1], par Bertin.

Le Crucifiement, par Courlieu.

Le Christ sur la croix, par Mérelle.

Un grand tableau représentant *le Roi Louis XV, la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, le duc d'Orléans, régent, le duc de Bourbon, le maréchal de Villeroy qui prient saint Leu pour*

[1] Dargenville dit : *la Résurrection*.

la conservation du Roi, peint par Justinar, de l'Académie de Saint-Luc.

Saint Gilles, en habit de bénédictin, ayant auprès de lui la biche qui le nourrit, par Oudry.

Ces tableaux étaient placés contre les piliers de la nef du chœur.

Au-dessus du maître-autel se trouvait :

La Cène, qui passait pour le chef-d'œuvre de François Porbus.

Cette église renfermait aussi : le Tombeau de la présidente de Lamoignon, morte en 1651, dont les sculptures étaient de Girardon.

Aux renseignements sur les peintures de Saint-Leu fournies par Piganiol, Dargenville ajoute les suivants :

« Aux deux petits autels, près de la grille du chœur, Restout a placé deux ouvrages de sa composition : l'*Annonciation* et la *Samaritaine.* » Il parle aussi d'un *Couronnement d'épines* et d'un tableau représentant les *Pèlerins d'Emmaüs,* dont on ignorait l'auteur, et qui avait failli être volé.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er juillet 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *fond.*, fondeur; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

L'ASSOMPTION

ÉGLISE

DE L'ASSOMPTION

Histoire. — *En 1622, le cardinal François de la Rochefoucauld, grand Aumônier de France, voulant soumettre à une règle plus étroite les Dames des Haudriettes établies depuis plusieurs siècles dans une maison hospitalière de la rue de la Mortellerie, et qui étaient placées sous la juridiction du grand Aumônier, transféra ces religieuses rue Saint-Honoré.*

La chapelle construite dans le principe étant insuffisante aux besoins du culte, les Filles de l'Assomption songèrent bientôt à la remplacer par un édifice de plus vastes proportions dont Charles Errard, *directeur de l'Académie de France à Rome, fut chargé de fournir les plans. Les travaux nécessités par la construction du nouveau monument furent commencés en* 1670 *et terminés en* 1676.

A l'époque de la Révolution, la maison religieuse de la rue Saint-Honoré fut supprimée; les bâtiments, devenus propriété nationale, furent démolis ou aliénés à l'exception de l'église que l'on conserva, et c'est sur leur emplacement que l'on a ouvert la rue Mondovi, une partie de la rue du Mont-Thabor, et prolongé la rue Cambon, primitivement rue de Luxembourg.

L'église de l'Assomption devint, sous l'Empire, paroisse du 1er *arrondissement en remplacement de l'ancienne église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque dont elle reçut officiellement la dénomination.*

Depuis l'achèvement de la nouvelle église de la Madeleine, l'Assomption a perdu son titre de paroisse; elle est aujourd'hui fermée et ne sert plus que de chapelle des catéchismes au clergé de la Madeleine.

Pendant que cette notice était en cours d'impression, le Conseil municipal de Paris a résolu, le 24 *avril* 1884, *de désaffecter l'église de l'Assomption. Cette décision a été rendue exécutoire par un arrêté du Préfet de la Seine en date du* 13 *juin de la même année.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade principale s'étend sur une cour entourée de grilles dont un côté se développe sur la rue Cambon et l'autre longe la rue Saint-Honoré.

Elle est précédée d'un portique composé de huit colonnes d'ordre corinthien supportant un entablement sur lequel repose un fronton triangulaire. Dans l'axe de ce portique, s'ouvre une grande baie rectangulaire encadrée d'un chambranle mouluré par laquelle on pénètre dans l'édifice élevé en forme de rotonde. Cette porte est surmontée d'une frise et d'une corniche à modillons ; la frise devait être autrefois occupée par une table de marbre portant une inscription.

La rotonde comporte un soubassement épaulé jusqu'au fronton du portique par des constructions à deux étages renfermant la sacristie, le presbytère et ses dépendances. La façade de ces constructions se raccorde à celle de l'église et semble ainsi en être le complément. Chacune d'elles est limitée par des pilastres engagés d'ordre corinthien soutenant un entablement dont les lignes prolongent celles de l'entablement du portique ; les deux façades sont couronnées par une balustrade en pierre. Entre les pilastres est pratiquée une porte rectangulaire encadrée d'un chambranle

à crossettes et surmontée d'une corniche ; au-dessus, s'ouvre une fenêtre ayant la même forme et le même encadrement.

Au-dessus du soubassement dont il a été parlé plus haut, règne une première corniche décorée, dans la partie qui correspond à la façade, par des guirlandes de fleurs et de fruits formant festons et fixées à des patères par des rubans. Le pourtour est percé de huit grandes baies rectangulaires encadrées également de chambranles à crossettes.

Entre ces baies sont creusées des niches de même forme qu'elles. Ces niches sont voûtées en cul-de-four et décorées de pilastres et d'archivoltes demi-circulaires à moulures ; elles contiennent des piédestaux destinés à recevoir des statues ; au-dessus des archivoltes se détachent des guirlandes de feuilles réunies par des rubans.

L'entablement présente une frise ornée de rinceaux et de consoles sur lesquelles repose la corniche qui supporte une grande coupole couverte en ardoise avec nervures saillantes en plomb au droit de chaque console.

Cette coupole est dominée par une lanterne en bois flanquée de huit fortes consoles renversées et surmontée d'une boule portant une croix.

INTÉRIEUR.

Le pourtour de l'église est divisé en huit travées par des pilastres accouplés d'ordre corinthien dont les fûts sont cannelés. Ces pilastres supportent un entablement avec corniche décorée d'oves et de modillons ; la frise de l'entablement est couverte de stuc imitant le marbre vert.

Quatre des travées sont occupées par de fausses arcades ; les quatre autres, de beaucoup moins larges, sont percées d'une baie rectangulaire avec chambranle à crossettes. Deux de ces baies, celles qui existent de chaque côté de l'entrée principale, sont aveugles et contiennent des confessionnaux; les deux autres sont fermées par des portes assez richement décorées; chacune d'elles est surmontée d'une fenêtre cintrée.

Dans l'arcade du fond est installé le maître-autel; dans l'arcade de droite est établie la chapelle de la Vierge.

Les huit fenêtres qui éclairent l'édifice sont encadrées de chambranles à crossettes et séparées par des panneaux en stuc imitant le marbre ; ces panneaux sont entourés de moulures.

Au-dessus, règne une corniche sur laquelle vient s'appuyer la coupole. La corniche est ornée de feuilles, d'oves, de perles et de denticules, et la coupole est décorée de caissons à moulures dorées.

L'entrée principale est munie d'un tambour en bois dont la face est encadrée de quatre pilastres cannelés d'ordre dorique sur lesquels repose un entablement avec corniche à denticules.

Au-dessus de la porte pratiquée dans ce tambour :

Saint Germain donnant une médaille à sainte Geneviève. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,66. — Par BOULOGNE (LOUIS, dit LE JEUNE).

Saint Germain, debout à gauche de la composition, présente de la main droite une médaille à sainte Geneviève agenouillée à ses pieds et lui montre le ciel de la main gauche; il est revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane blanche, rochet en dentelles, étole et chape jaunes doublées de violet; sa tête est couverte d'une mitre ; il tient sa crosse dans la main gauche.

Sainte Geneviève est à genoux sur les marches d'un trône sur lequel est assise la Vierge tenant l'Enfant Jésus ; elle a les yeux tournés vers le ciel, les bras ouverts, et tient un cierge dans la main gauche ; son corsage est rouge et sa robe violette ; sa tête est voilée.

La Vierge porte une robe rouge et un manteau bleu dont les plis sont ramenés sur ses genoux ; elle a sur la tête un voile foncé et serre contre elle son divin Fils. A sa droite se trouve une tête de chérubin ; un ange placé à sa gauche soulève une draperie derrière laquelle on aperçoit deux colonnes.

A droite de la toile est agenouillée sainte Catherine. Celle-ci est représentée de profil, vêtue d'une robe bleu pâle serrée à la taille par une ceinture bleu foncé, d'un manteau jaune brodé d'or rejeté sur l'épaule droite et retenu par une agrafe enrichie de rubis; elle porte une couronne sur la tête et pose la main droite sur son cœur ; son bras droit est pendant. Devant elle sont posés une épée et un fragment de roue garni de pointes de fer, instrument de son supplice.

Signé à droite : BOULOGNE LE JEUNE.

Ce tableau provient de l'ancien couvent de la Conception, rue Saint-Honoré.

SANCTUAIRE.

Cette partie de l'édifice est élevée de deux marches et fermée par une balustrade en bois très-simple.

L'autel a la forme d'un tombeau ; il est en bois peint imitant le marbre blanc. Le devant est décoré de guirlandes entre lesquelles se

détache l'Agneau pascal entouré de rayons et couché sur le Livre des sept sceaux; sur les faces latérales sont sculptées des guirlandes et des têtes de chérubins.

Le retable est divisé en trois parties par quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien soutenant un entablement avec corniche à denticules et frise à rinceaux; il se dresse sur un soubassement orné de losanges encadrant des têtes de chérubins. La partie centrale de ce retable est terminée par un fronton triangulaire dont le tympan est occupé par une couronne d'épines au centre de laquelle sont sculptés trois clous de la Passion.

Entre les colonnes du milieu se trouve un cadre composé de guirlandes de fleurs renfermant une toile représentant :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,33. — L. 1m,72. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

La Vierge est représentée debout, de profil, les yeux baissés, les mains jointes, devant une table couverte d'un tapis marron, orné d'une broderie rouge; sur cette table est déroulé un manuscrit près duquel est posée une corbeille d'osier remplie de fruits.

L'archange Gabriel apparaît à la Vierge, porté sur un nuage et accompagné de têtes de chérubins; il lui montre le ciel de la main gauche et lui présente une fleur de lys de la main droite.

La Vierge est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile marron. L'archange est drapé dans un manteau vert pâle qui laisse une partie de sa poitrine à découvert.

Signé à gauche : J. M. VIEN. 1763.

Cette toile a été donnée en 1804, par le Musée central.

Chacune des parties latérales du retable est occupée par un grand flambeau de forme antique décoré de feuilles de palmier et soutenu par des lions ailés. Au-dessus de chaque flambeau se trouvent une guirlande et une tête de chérubin.

Dans le tympan de l'arcade est placé un Jéhovah entouré de nuages traversés par des rayons.

Tous les motifs de décoration que comporte cet autel sont sculptés et dorés.

ARCADE DE GAUCHE.

Nativité de la Vierge. — Toile. — H. 3m,11. — L. 4m,41. — Par SUVÉE (JOSEPH-BENOÎT).

Au premier plan et au centre de la composition est assise une femme tenant sur ses genoux la jeune Vierge dont les bras sont croisés sur la poitrine. Cette femme est vêtue d'un jupon rouge et d'une robe blanche qui laisse ses bras à découvert; ses cheveux sont retenus par un ruban bleu; elle trempe de la main droite un linge dans un vase en cuivre rempli d'eau. A sa droite est placé un berceau en osier avec couverture blanche bordée de bleu. Une jeune femme, agenouillée à sa droite et vue de dos, tient un lange de la main droite et, de la main gauche, désigne la Vierge à deux servantes qui s'apprêtent à sortir; elle a les bras nus, sa robe est jaune, sa ceinture et son jupon sont bleus, un fichu blanc couvre à demi ses épaules; près d'elle est posée une cruche en grès sur laquelle est jeté un drap blanc.

Derrière ce groupe, se trouvent une jeune mère et ses deux enfants, un garçon et une fille, dont les yeux sont attachés sur la Vierge. La mère porte une robe jaune, et sa tête est voilée; le petit garçon est vêtu d'une tunique blanche serrée à la taille par une ceinture; il s'appuie sur l'épaule de celle des deux femmes précédentes qui est assise. De la petite fille on ne voit que la tête.

Au fond et à droite de la composition se dresse un lit dans lequel est couchée sainte Anne, le bras droit replié sur la poitrine et le bras gauche étendu vers sa fille. A la tête du lit est assis, de profil, un vieillard en tunique rouge écrivant sur des tablettes. Une femme, vue de dos, robe blanche et manteau bleu, écarte de la main droite le rideau du lit et tient une coupe dans la main gauche.

Au fond et à gauche sont représentées deux servantes en robe bleue se dirigeant vers la sortie et portant une sorte de chaudron au bout d'un bâton dont chacun d'elles tient une extrémité; elles se retournent pour regarder l'enfant nouveau-né. Une femme, de profil et vêtue de blanc, les suit.

Le haut de la composition est occupé par des nuages au milieu desquels planent des têtes de chérubins.

Signé à droite : J. B. SUVÉE. 1779.

Ce tableau, exposé au Salon de 1779 (no 186), a été donné, en 1804, par le Musée central.

Au-dessus de ce tableau :

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. 2m. — L. 2m,48. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

L'Enfant Jésus est couché, à demi nu, dans une crèche remplie de paille. La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée à sa gauche et lui présente un objet que vient d'offrir un des bergers accourus pour l'adorer.

Deux bergers sont représentés au premier

plan, l'un à gauche de la composition, l'autre à droite. Celui-ci est à côté de la Vierge ; il a le torse nu et tient une bourse dans la main droite ; celui-là est assis, drapé dans un manteau rouge qui laisse une partie de sa poitrine à découvert; il contemple l'Enfant Jésus. Les autres bergers sont groupés au deuxième plan ; l'un d'eux montre le Christ.

ARCADE DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Au-dessus de l'autel :

Adoration des Mages. — Toile. — H. 2m,25. — L. 2m,70. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle).

La Vierge est debout, au sommet des marches conduisant à un temple païen, devant un piédestal sur lequel est assis son divin Fils qu'elle présente aux mages venus de l'Orient ; sa robe est rouge, son manteau bleu ; un voile recouvre sa tête.

L'Enfant Jésus, à demi enveloppé dans une draperie blanche, étend les bras en avant. Le plus âgé des trois rois se prosterne devant lui et embrasse son pied gauche qu'il soulève de la main droite. Ce mage est vêtu d'une tunique marron, serrée à la taille par une ceinture verte, et d'une espèce de pelisse violette bordée de fourrure ; son bras gauche pend, la main ouverte ; près de lui est posé un turban vert et blanc orné d'une aigrette jaune et verte, et non loin de cette coiffure, sur une des marches du temple, se trouvent un coffret et une couronne d'or. Derrière lui est agenouillé de profil, les mains jointes, un jeune mage enveloppé dans un manteau vert et coiffé d'un turban jaune et blanc.

A droite des précédents et de face, se tient un roi nègre accompagné d'un serviteur. Le premier porte un coffret, le second un encensoir. Celui-ci est tête nue, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge; il se penche pour contempler le Sauveur. Celui-là est enveloppé dans un manteau bleu; sa tête est couverte d'un turban jaune, rouge et blanc.

Derrière la Vierge est représenté saint Joseph, qui, de la main droite, désigne le Messie à un groupe de personnages qu'on aperçoit au fond, en bas des marches du temple. L'un de ces personnages porte un étendard. Saint Joseph est tête nue ; il a une tunique verte sur laquelle est jeté un manteau marron; il s'appuie sur un long bâton de voyage.

En bas des marches, au premier plan, est couchée la statue brisée d'une idole qu'on a renversée du piédestal sur lequel est assis l'Enfant divin ; près de cette statue se trouve la corniche de ce piédestal.

Au fond, à droite, se dressent deux des colonnes du temple dont la façade est en partie cachée par un échafaudage.

Signé à gauche, sur la corniche du piédestal : Carle Vanloo.

A gauche de l'autel de la Vierge est scellée une plaque en marbre blanc sur laquelle on lit, gravée en lettres d'or, l'inscription suivante :

ICI EST DÉPOSÉ LE COEUR
DE Mgr FRANÇOIS JOSEPH HYACINTHE
FEUTRIER
ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, PAIR DE FRANCE,
MINISTRE
DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES,
ANCIEN CURÉ DE LA MADELEINE
DÉCÉDÉ A PARIS, LE 26 JUIN 1830
AGÉ DE 45 ANS

SA MÉMOIRE
SERA TOUJOURS EN BÉNÉDICTION

COUPOLE.

L'Assomption de la Vierge. — Peinture à fresque[1]. — Diamètre : 9m,50. — Par de Lafosse (Charles).

La Vierge, les bras ouverts, les yeux tournés vers le ciel et accompagnée d'anges, est transportée sur des nuages. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu ramené sur ses genoux ; sa tête est voilée.

[1] C'est Piganiol qui se sert de cette expression. Il est d'accord avec l'auteur anonyme de la notice sur Charles de Lafosse, qui indique, lui aussi, que la coupole de l'Assomption est une peinture à fresque. *Mémoires sur la vie des membres de l'Académie royale*, 1854, II, p. 2. — L. M.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 18 *juin* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DE LA VICTOIRE

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DE LA VICTOIRE.

HISTOIRE. — *Cet édifice, dont le style est emprunté du roman, s'élève au n° 44 de la rue de la Victoire; il est l'un des plus importants qui soient affectés au culte israélite en Europe, et le plus grand qu'il y ait en France. Sa construction a été autorisée par une délibération du Conseil municipal, en date du* 10 *février* 1865, *et M.* ALDROPHE, *architecte, auteur des plans, fut chargé d'en diriger les travaux, qui, plusieurs fois interrompus, notamment pendant les événements de* 1870-1871, *ne furent terminés qu'en* 1876.

La synagogue de la rue de la Victoire couvre une surface de 2,400 *mètres, dont* 2,100 *sont pris par les constructions.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties. La partie centrale, limitée par deux contre-forts ou pylones, comporte, ainsi que les huit parties latérales, deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. La voûte, en berceau, qui recouvre la tribune du grand orgue et continue à peu près celle de la nef, est accusée extérieurement par le couronnement demi-circulaire du pignon surmontant le deuxième étage de la partie centrale.

Le rez-de-chaussée de cette partie est percé de trois arcades plein cintre dont les sommiers s'appuient sur des piles élégies à leurs angles par des colonnettes engagées.

Au-dessus de ces arcades se développent des archivoltes retombant sur des amortissements sculptés. Cet étage est terminé par un entablement dont la frise présente une inscription hébraïque sculptée en relief. Le premier étage comprend également trois arcades plein cintre supportées par des piliers dans lesquels sont engagées de grosses colonnes; les arcades sont remplies chacune par un motif de pierre comportant une baie géminée plein cintre surmontée d'une rosace à sept lobes. La corniche qui termine cet étage est décorée d'arcatures soutenues par des modillons, et dans les arcatures sont sculptées des coquilles.

Le deuxième étage se compose d'une galerie formée de douze petites arcades plein cintre retombant sur des piliers dans lesquels sont engagées des colonnettes. Il est encadré par deux petits motifs décoratifs flanqués à leurs angles de colonnettes engagées; ces motifs terminant les pylones sont couronnés chacun par un fronton cintré interrompu par les tables de la loi.

Le pignon de la partie centrale de la façade est ajouré d'une grande rose. Au sommet de son couronnement demi-circulaire se dresse un motif en encorbellement supportant les Tables de la loi.

Le rez-de-chaussée et le premier étage des parties latérales comportent chacun une seule arcade.

Dans l'arcade du rez-de-chaussée s'ouvre une baie géminée plein cintre analogue à celles de la partie centrale. Cette baie est surmontée d'une rosace à quatre lobes. Toutes les baies du premier étage sont fermées à leur partie inférieure par une balustrade pleine.

La corniche du premier étage de la partie centrale se prolonge au-dessus des parties latérales.

Le deuxième étage des parties latérales comporte une baie géminée restangulaire à colonnettes engagées; il est couronné par une petite corniche sur laquelle se développe une balustrade ajourée en pierre.

INTÉRIEUR.

La synagogue de la rue de la Victoire possède un porche rectangulaire précédant un vestibule à la suite duquel se trouve une grande nef flanquée de bas côtés et terminée

par un chœur en hémicycle. Les bas côtés sont surmontés de deux étages de galeries.

PORCHE.

Il est divisé, dans les deux sens, en trois travées séparées par des pilastres supportant les retombées d'arcs plein cintre.

Les pilastres qui encadrent les travées établies parallèlement à la rue — travées de beaucoup les plus larges — soutiennent en outre les retombées des arcs doubleaux d'une voûte d'arête.

Les trois arcades du fond sont remplies par de grandes travées en menuiserie ajourées; dans ces travées sont pratiquées les portes par lesquelles on pénètre dans le vestibule.

Les travées établies dans le sens perpendiculaire à la rue sont percées de portes rectangulaires donnant accès, les unes dans le logement du concierge et la salle du Trésor; les autres, sur deux dégagements communiquant aux grands escaliers desservant les galeries du premier étage de la nef et les appartements particuliers placés aux étages des parties latérales de la façade.

Au-dessus de ce vestibule se trouve une grande salle, dite Salle consistoriale, occupant en façade tout le premier étage de la partie centrale. Une salle de commissions et un cabinet pour le président sont établis dans les parties latérales de la façade au même étage.

Le grand orgue est installé dans une tribune située au-dessus de la Salle consistoriale. Il sort des ateliers de M. J. Merklin.

VESTIBULE.

Il se compose, dans le sens le plus large, de trois travées limitées par des colonnes en stuc de couleur verte. Sur ces colonnes retombent les arcs doubleaux d'une voûte en berceau que viennent pénétrer les arcs plein cintre des baies donnant sur le porche et la nef.

Chacun des murs latéraux est percé de deux portes rectangulaires encadrées de colonnettes engagées et surmontées d'arcatures plein cintre remplies par des tympans en pierre; ces portes s'ouvrent sur les escaliers aboutissant aux deux étages des galeries de la nef et aux appartements particuliers.

Au-dessus du vestibule existe une grande tribune occupant toute la largeur de la nef, sur laquelle elle s'ouvre par une grande arcade plein cintre. On pénètre dans cette tribune, que ferme une balustrade ajourée en pierre, par des portes rectangulaires ménagées dans les murs latéraux; chacune de ces portes est surmontée d'une fausse arcature plein cintre dont le tympan est décoré d'une rosace aveugle à sept lobes.

NEF.

Elle se compose de cinq travées élevées chacune, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages formés d'arcades.

Les travées du rez-de-chaussée sont limitées par des piliers en roche de Violaine flanqués de colonnes engagées dont les chapiteaux supportent les retombées des arcades des bas côtés. Les travées du premier étage sont séparées par des faisceaux de trois colonnes engagées recevant la retombée des arcs de tête des galeries du premier étage : la base de la colonne faisant face à la nef repose sur le chapiteau du pilier du rez-de-chaussée, les colonnes latérales ne descendent que jusqu'à la balustrade ajourée qui clôt, à hauteur d'appui, les arcades de cet étage.

Au-dessus des arcades plein cintre du premier étage règne une frise dans laquelle sont inscrits en hébreu les dix commandements de Dieu. Cette frise est surmontée d'une corniche à modillons sur laquelle s'élève un triforium dont les travées sont limitées par des piliers. Entre chaque pilier se développent trois petites arcades plein cintre supportées par des colonnettes et surmontées d'une rosace ajourée en fer forgé et garnie de vitraux. L'encadrement de ce motif forme pénétration dans la voûte en berceau qui recouvre la nef. Le triforium est établi à la même hauteur que la galerie dont il a été parlé dans la description de la façade.

Dans les tympans des arcades par lesquelles on accède du vestibule à la nef sont sculptés intérieurement des écussons accompagnés de palmes et de branches de myrthe, de chêne et d'olivier. Sur ces écussons sont inscrits en hébreu le nom des principales fêtes de l'année.

BAS COTÉS.

Les bas côtés sont recouverts de voûtes d'arête; les arcs doubleaux des voûtes du bas côté de gauche s'appuient, du côté de la nef, sur des pilastres engagés, et de l'autre, sur des pilastres faisant saillie sur le mur. Les arcs doubleaux des voûtes du bas côté de droite reposent, du côté de la nef, sur des pilastres engagés; de l'autre côté, sur des corbeaux placés à la hauteur des chapiteaux de ces pilastres.

Dans la travée centrale du bas côté droit est ménagée une porte qui s'ouvre sur un portique extérieur. Les autres travées de ce même bas côté sont percées chacune, dans la partie supérieure, de trois petites baies plein cintre.

GALERIES.

Chacune des galeries du premier étage est recouverte de voûtes sur pendentifs avec petites coupoles correspondant à chaque travée; les arcs doubleaux qui séparent les travées reposent sur des corbeaux enclavés à la hauteur des chapiteaux des colonnes engagées recevant la retombée des arcs de tête. La galerie de gauche est éclairée par cinq grandes baies plein cintre percées dans le mur latéral au droit de chaque travée.

CHŒUR.

Il présente cinq travées et s'ouvre sur la nef par un grand arc plein cintre. Au bas de chacun des pieds-droits de cet arc est accoté un dais en pierre richement sculpté; sous ces dais sont deux grandes stalles en chêne où prennent place le grand rabbin de France et le grand rabbin de Paris.

Comme la nef, le chœur possède deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Les travées du rez-de-chaussée sont limitées par des pilastres très-saillants ou éperons supportant les colonnes séparant les travées du premier étage, lesquelles colonnes, dégagées et revêtues de stuc imitant le marbre sérancolin, reçoivent les retombées d'arcs plein cintre formant le prolongement des arcades des galeries. La décoration des chapiteaux de ces colonnes est composée d'épis, de grappes et de fruits symbolisant les produits de la Terre promise.

Des cinq travées du premier étage, quatre sont percées à leur partie inférieure de baies rectangulaires décorées de vitraux représentant les emblèmes des douze tribus d'Israël.

La partie inférieure de la travée du milieu est pleine et occupée par le couronnement du motif formant l'entrée du sanctuaire.

Dans la partie haute de chacune de ces cinq travées, il existe une rose en pierre ajourée garnie de vitraux.

Le chœur est recouvert d'une demi-calotte sphérique reposant sur l'étage de triforium qui se prolonge en cet endroit, mais qui est alors formé de baies rectangulaires ouvertes dans le mur circulaire passant derrière les colonnettes dégagées; ces baies sont également munies de vitraux.

La demi-calotte est divisée en cinq travées par des nervures retombant sur des amortissements sculptés correspondant aux axes des colonnes du premier étage.

Dans la travée centrale du rez-de-chaussée s'élève un grand motif décoratif formant l'entrée du sanctuaire.

Ce motif se compose de deux murs latéraux supportant une voûte plein cintre; les têtes des murs présentent deux piliers sur lesquels vient s'appuyer l'arc de la voûte que surmonte un tympan triangulaire tronqué au centre duquel se trouve une plaque de marbre blanc portant en hébreu le nom de l'Éternel entouré de rayons d'or.

Ce tympan est dominé par les Tables de la loi, en marbre blanc, sur lesquelles sont gravés en lettres d'or les dix Commandements de Dieu. Les faces latérales extérieures de ce motif sont unies, tandis que les faces latérales intérieures comportent chacune deux travées, qui sont séparées par des doubles colonnettes en marbre cantonnées aux angles d'un pilastre en pierre.

Au fond se trouve une porte en chêne à panneaux sculptés et dorés. Un escalier de dix marches en marbre blanc donne accès à cette porte, qui est surmontée d'une rose en marbre finement ajourée.

Le chœur est élevé de sept marches au-dessus du sol de la « théba » établie en avant et élevée elle-même de cinq marches au-dessus du niveau du sol de la nef.

La théba est close par une balustrade formée de colonnettes en marbre.

Un chandelier en argent, à huit branches, et une couronne de même métal, sont placés derrière la table de l'officiant.

Le chandelier a été offert par M. le baron Gustave de Rothschild. La couronne est un don de M. le baron Alphonse de Rothschild.

SANCTUAIRE OU TABERNACLE.

Cette partie, à laquelle on accède par l'entrée située au fond du chœur et décrite plus haut, est une pièce de forme carrée d'environ 3m,30 de côté et richement décorée de peintures, de sculptures et de vitraux. Là sont déposés les « sepher » ou parchemins, manuscrits contenant des extraits de l'histoire d'Israël; ces objets sont placés sur une sorte de retable adossé à la partie basse des murs.

Les deux murs latéraux sont percés dans le haut de deux roses ajourées formant pénétration dans une voûte sur pendentifs que surmonte une coupole.

Il existe à droite du chœur, dans le prolongement du bas côté, une pièce dite petit temple où se disent les prières quotidiennes. Cette pièce, de forme rectangulaire, est revêtue d'un lambris en chêne et éclairée au-dessus de ce lambris par cinq petites baies plein cintre, ainsi que par une grande croisée également plein cintre à meneaux en pierre et décorée de vitraux; elle est recouverte d'un plafond à poutres apparentes et possède un petit tabernacle.

DÉPENDANCES.

SALLE D'ATTENTE POUR LES MARIAGES.

La salle d'attente pour les mariages est décorée de lambris; la partie supérieure des murs est décorée d'un semis d'anneaux entrelacés alternant avec des rameaux d'oranger fleuris. Au-dessus de la cheminée est peinte une inscription hébraïque signifiant : *Joie et allégresse.*

Cette salle prend jour sur la soucka, sorte d'*impluvium* dont le pourtour est couvert d'un abri vitré et où se célèbre une partie de la fête des feuillages ou *souccotth*, qui a lieu vers le commencement de l'automne.

Dans le grand préau est une fontaine indispensable aux ablutions fréquentes recommandées par le rite israélite.

Au fond s'ouvre un portique passant derrière le chœur et sous le sanctuaire, et servant au dégagement du bas côté et des galeries placées à gauche de la nef.

Les vitraux du chœur, du sanctuaire et du petit temple sont de MM. Lusson et Lefèvre; ceux des roses de la nef et de la tribune de l'orgue sont de M. Oudinot.

La sculpture d'ornement a été exécutée : celle de la façade par M. Lechesne; celle du vestibule, du porche, de la soucka, du grand préau et du petit temple par M. Darvant; celle de la nef par MM. Flandrin et Thisse; celle du chœur par M. Bloche.

Les peintures décoratives sont de M. Rey.

M. Aldrophe a été secondé dans l'exécution des travaux par M. Eyerre.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 30 *juin* 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DES TOURNELLES

TEMPLE CONSISTORIAL ISRAÉLITE

DE LA RUE DES TOURNELLES.

Histoire. — *Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par cette synagogue s'élevait autrefois l'hôtel Dangeau, qui devint propriété nationale à la suite de l'émigration de M. de Villedeuil, maître des requêtes sous Louis XVI, auquel la maison appartenait à l'époque de la Révolution. C'est dans cet hôtel que fut installée jusqu'en* 1860 *la mairie du huitième arrondissement (ancien Paris). Une partie des bâtiments primitifs, donnant sur la place des Vosges, fut conservée et utilisée pour l'installation des appartements du grand rabbin de France.*

La synagogue, dont l'entrée principale est au n° 21 *de la rue des Tournelles, a été érigée d'après les plans et sous la direction de M.* Marcellin Varcollier; *sa construction a été autorisée, comme celle du temple de la rue de la Victoire, par une délibération du Conseil municipal, en date du* 10 *février* 1865. *Les travaux, entrepris en* 1867 *et plusieurs fois interrompus, ne furent complètement terminés que le* 15 *septembre* 1875, *jour où l'édifice a été inauguré à l'occasion des fêtes du nouvel an du rite israélite. Le grand rabbin avait déjà pris possession de ses appartements depuis le mois de novembre de l'année précédente.*

Si la façade principale de l'édifice a été établie sur la rue des Tournelles, malheureusement fort étroite, c'est qu'on a désiré conserver intact, sur la place Royale, l'ancien bâtiment du temps de Louis XIII, qui fait partie de l'ordonnance régulière de cette place.

La surface occupée par le temple et ses dépendances est de 1,588 *mètres. La partie réservée au culte, qui est d'environ mille mètres au rez-de-chaussée, se trouve augmentée de* 725 *mètres superficiels par la superposition des deux étages de tribune.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Cette façade est construite entièrement en pierre de taille. Son ordonnance générale accuse trois parties distinctes, conformément à la division intérieure de l'édifice qui comporte une nef principale au milieu et deux galeries latérales ou bas côtés. Elle se divise également sur la hauteur en trois étages correspondant aux trois rangs de tribune. La partie centrale est terminée par un pignon demi-circulaire qui accuse extérieurement la voûte en berceau de la nef, et les parties latérales sont couronnées par une balustrade pleine, derrière laquelle se dissimulent les combles plats des tribunes.

Partie centrale.

Au rez-de-chaussée s'ouvrent trois arcades plein cintre dont les clefs sont ornées de feuilles d'acanthe.

Le premier étage est limité par des pilastres cannelés accouplés; il est ajouré de trois baies géminées plein cintre pratiquées dans des arcades surmontées d'archivoltes moulurées. La partie inférieure des arcades est fermée par une balustrade pleine à caissons. Dans les tympans sont sculptés des écussons aux armes de la Ville de Paris accompagnés de branches de chêne chargées de glands.

Le deuxième étage est de beaucoup le plus petit; il est encadré de pilastres cannelés accouplés et présente trois baies géminées plein cintre dont les archivoltes reposent sur

de petits pilastres. Entre ces pilastres se trouvent des palmes autour desquelles s'enroulent des rubans.

Le pignon qui surmonte la partie centrale de la façade est percé d'une rose à huit lobes dont la moulure d'encadrement se détache sur un fond imitant la mosaïque; il est dominé par un motif décoratif contenant les Tables de la Loi. Ce motif est composé de trois pilastres supportant deux frontons triangulaires sans base dont les extrémités sont décorées de palmettes. De chaque côté et en bas de la rose est sculpté un *shophar* ou trompe faite d'une corne de bélier rappelant l'instrument qui servait autrefois à sonner l'heure de la prière.

Parties latérales.

Au rez-de-chaussée des parties latérales s'ouvre une baie plein cintre dont la clef est ornée d'une feuille d'acanthe. Les deux autres étages sont pourvus chacun d'une baie géminée semblable à celles des étages correspondants de la partie centrale. Les tympans des baies sont occupés par des lampes antiques et des branches de chêne.

INTÉRIEUR.

Une nef précédée d'un vestibule, terminée par une partie en hémicycle renfermant le sanctuaire et flanquée de bas côtés et de galeries à deux étages; telle est la composition intérieure du temple, dont les dispositions générales rappellent sensiblement celles de la synagogue élevée rue de la Victoire.

VESTIBULE.

L'axe de l'édifice étant perpendiculaire à la place des Vosges, l'architecte a dû, par suite de l'inclinaison de la rue des Tournelles sur laquelle s'étend sa façade, donner à ce vestibule une forme irrégulière qu'il a cherché à atténuer en la divisant en deux parties dont l'une affecte la forme d'un trapèze et dont l'autre est parfaitement rectangulaire.

Ces deux parties sont séparées par des pilastres et des colonnes supportant une poutre apparente en fer formant entablement. Les colonnes sont décorées de bagues en métal. La première partie est couverte d'un plafond divisé en trois caissons; la deuxième, qui est élevée de deux marches au-dessus de la précédente, possède un plafond droit reposant sur une corniche à denticules.

Deux arcades plein cintre sont pratiquées dans chacun des murs latéraux de cette seconde partie. La première arcade de gauche est fermée par une porte en chêne qui s'ouvre sur une salle de réunion pour les mariages; la première à droite est close par une porte vitrée et donne accès au logement du concierge; par les deux autres on pénètre dans un petit vestibule où sont installés les escaliers aboutissant aux tribunes réservées aux femmes.

Dans le mur du fond sont percées trois arcades de même forme par lesquelles on pénètre dans l'intérieur du temple.

Ces arcades sont surmontées d'archivoltes moulurées, dont les retombées viennent s'appuyer sur des pilastres d'ordre dorique.

TRIBUNES.

Au-dessus du vestibule d'entrée sont installées deux tribunes superposées; la première est réservée aux femmes; la seconde est établie en retraite de la précédente et supporte le buffet d'orgue. Celle-ci est portée par quatre colonnes en fonte et limitée par une balustrade en bois; celle-là est close par une balustrade en pierre ajourée, interrompue par quatre acrotères servant de piédestaux à des luminaires.

NEF.

Elle comporte cinq travées élevées, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages formés d'arcades. Les trois baies qui donnent accès à la nef ont reçu intérieurement la même décoration qu'extérieurement; au-dessus règne un entablement dont la corniche est décorée de denticules et de modillons. L'entablement fait ressaut au droit des acrotères de la balustrade dont il a été parlé plus haut; ces ressauts se terminent en culs-de-lampe.

Les travées du rez-de-chaussée sont séparées par des piles carrées en pierre sur lesquelles s'appuie une ossature métallique entièrement apparente et richement décorée qui supporte les deux rangs de galeries. Ces piles sont des monolithes.

Chaque travée des deux étages de galeries est séparée par des colonnes en fonte auxquelles sont reliés des arcs en métal qui se développent parallèlement à l'arcade de la nef. Ces colonnes reposent sur les piles du rez-de-chaussée. Sur la face de leur piédestal se détache une palmette; la partie inférieure de leur fût est ornée de bagues et porte des inscriptions hébraïques.

Les chapiteaux de ces grandes colonnes sont surmontés de palmes au pied desquelles sont placés des *shophars*. Palmes et shophars sont en fonte et forment un motif de transition d'où s'élancent les arcs doubleaux et formerets métalliques qui dessinent les voûtes.

Le premier étage des galeries s'ouvre sur la nef par une seule arcade, et le deuxième

étage par trois arcades encadrées de colonnettes. Tous deux sont limités par une balustrade en bois d'un dessin très-simple. Les arcs de la première galerie sont ornés à leur centre d'un petit cartouche flanqué de feuilles de laurier. Les tympans sont remplis en briques creuses et revêtus d'un enduit de couleur claire couvert d'inscriptions hébraïques qui constituent le principal élément de décoration dans l'ensemble de l'édifice.

Au-dessus de ces étages est pratiquée, dans chaque travée, une baie circulaire munie de vitraux disposés en rosaces.

Les calottes sphériques formant la voûte sont remplies en briques creuses et s'appuient sur les arcs doubleaux en fonte ajourée; à leur centre sont percées des ouvertures circulaires servant à l'éclairage et à l'aération.

BAS COTÉS ET GALERIES.

Les bas côtés et les galeries sont recouverts d'un plafond divisé en caissons par des poutres apparentes en métal; chaque caisson est décoré d'une rosace.

CHŒUR.

Installé dans la cinquième travée, il est élevé de quatre marches et limité par une balustrade en fer. Le mur du fond est percé d'une grande arcade au-dessus de laquelle s'ouvre une baie plein cintre à meneaux. Les pieds-droits et l'archivolte de l'arcade par laquelle on accède à la porte du sanctuaire sont ornés de bossages. La clef forme console et supporte les Tables de la Loi. Cette clef est décorée d'une guirlande dont les extrémités sont retenues par des crochets en pierre. Sur les Tables sont gravés les dix commandements de Dieu.

La baie qui la surmonte est divisée dans le sens de la hauteur en deux parties par un entablement dont les lignes se raccordent à celle de l'entablement de la nef et dans le sens de la largeur en trois parties par des meneaux; elle est munie de *claustra* en pierre dont les ajours sont garnis de verres légèrement colorés.

Le mur dans lequel s'ouvrent ces arcades est décoré de bossages jusqu'à la hauteur du premier étage; le premier et le deuxième étage sont encadrés de pilastres servant d'encadrement à des tables saillantes sur lesquelles se détache, en rehaussé d'or, le même motif de palmes enrubannées qu'on a déjà trouvé sur la façade et qui rappelle un des attributs employés dans les cérémonies du culte israélite.

Derrière la théba se trouve un chandelier en cuivre doré, à huit branches, offert en 1876, par M. Nestor Dreyfus, ainsi que le constate l'inscription gravée sur le socle. Ce chandelier est surmonté des Tables de la Loi.

SANCTUAIRE.

Il est précédé d'un petit palier auquel conduisent six degrés; on y accède par une baie plein cintre entièrement close par une grille à jour en fer forgé et fonte doublée d'un rideau de soie; la partie inférieure des murs du palier est revêtue de panneaux en marbre de diverses couleurs encadrés de fortes moulures.

Le sanctuaire est en hémicycle et couvert d'une voûte en cul-de-four ajouré, à son sommet, d'une baie circulaire munie d'un vitrail. La partie inférieure du mur est décorée d'une draperie peinte surmontée d'un entablement en marbre qui se raccorde à celui du palier; la partie supérieure est peinte d'un ton uni.

DÉPENDANCES.

En arrière des localités déjà décrites se trouvent des bâtiments accessoires dont l'entrée est située sur la place des Vosges et qui forment la partie conservée de l'ancienne mairie. On y a ménagé les vestiaires et dépendances du Temple, ainsi que l'habitation du grand rabbin de France.

La façade sur la place des Vosges a été restaurée sans aucun changement, ainsi que le grand escalier muni d'une belle rampe en fer forgé datant de la construction primitive et connue comme un des beaux spécimens de la ferronnerie du dix-septième siècle.

Le mur d'échiffe, dans la hauteur comprise entre le rez-de-chaussée et le premier étage, immédiatement au-dessous de la rampe, est divisé en deux compartiments inégaux, séparés par un pilastre : le premier en forme de trapèze, le second en forme de triangle, tous deux décorés de bas-reliefs datant du dix-septième siècle et représentant des sujets allégoriques.

Au centre du compartiment de gauche est un grand médaillon en creux, de forme circulaire, renfermant un bouclier orné d'une feuille d'acanthe, et accompagné d'un carquois rempli de flèches. Au-dessus du médaillon, se trouve une espèce de trompe, terminée en gueule de poisson, et des flèches suspendues à un crochet par un nœud de ruban. Flèches et trompes sont en outre attachées par une draperie nouée dont les extrémités sont fixées par de petits crochets, à chacun desquels est suspendu un médaillon ovale en forme de bouclier. Le médaillon de gauche est dentelé et contient la face du soleil qui tire la langue; le second est orné d'un foudre.

La partie inférieure du compartiment est occupée par une coquille d'escargot, à laquelle est attelé une espèce d'aigle dont le corps est terminé en queue de poisson; au bout de cette queue s'épanouit une feuille de vigne.

Un second aigle, auquel l'artiste a conservé sa forme naturelle, est perché sur la coquille, le cou penché en avant.

Ce dernier motif se trouve reproduit dans le second compartiment, avec cette seule différence que celui des aigles qui traîne la coquille a le cou allongé, et que l'autre, tourné dans le sens contraire, ouvre le bec, d'où s'échappe un flot d'eau sur lequel la coquille semble naviguer.

L'orgue sort des ateliers de M. Merklin; les vitraux ont été exécutés par M. Denis; la sculpture d'ornement a été confiée à MM. Watrinelle et Germain; la menuiserie d'art est l'œuvre de MM. Schmit et Piollet; la serrurerie d'art a été commandée à la Société du Val-d'Osne. La marbrerie a été exécutée par MM. Drouet-Langlois et Lezier-Langlois, la peinture par M. Pradelle, la maçonnerie par M. Corporon, la menuiserie par M. Gautier, la serrurerie par M. Ad. Masson, et les ornements en carton-pierre par MM. Huber frères.

Un des salons du musée Carnavalet a été décoré avec les peintures exécutées par Le Brun pour la salle à manger de l'hôtel de Dangeau. Le plafond, œuvre de la jeunesse de cet artiste, a été restauré par M. Charles Maillot; il représente l'Olympe : *Hébé amenée par Mercure à Jupiter*. Dans les angles de la voussure, décorée de médaillons mythologiques, sont groupées les *Muses*, désignées par leurs attributs. (Voy. *Notice sommaire des monuments et objets divers relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française au Musée Carnavalet.*)

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 1er juillet 1884.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur

ÉGLISE

DE

SAINT-ROCH

ÉGLISE

DE SAINT-ROCH.

Histoire. — *Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Roch s'élevait au seizième siècle une grande maison désignée sous le nom d'*hôtel Gaillon, *et, non loin de cette maison, une chapelle dédiée à sainte Suzanne et appelée communément chapelle de Gaillon.*

En 1521, *un marchand de bétail, Jean Dinocheau et Jeanne de Laval, sa femme, firent édifier auprès de la chapelle Sainte-Suzanne, sur l'emplacement même où se trouvent le portail et les marches de l'église actuelle, un autre monument religieux du même genre, auquel fut donné le nom de Chapelle des Cinq-Plaies.*

Mais, par suite de l'accroissement continuel de la population du quartier Gaillon et de l'éloignement de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui comprenait ce quartier dans sa circonscription, on dut songer à substituer une église à ces deux chapelles. Étienne Dinocheau, fourrier ordinaire du Roi et neveu du fondateur, consentit à renoncer à cet effet aux droits qu'il avait sur la chapelle des Cinq-Plaies et céda en outre, par acte du 13 *décembre* 1577, *un grand jardin et une place qui en dépendait. Les habitants acquirent dans le même but, le* 15 *octobre de l'année suivante, la chapelle Sainte-Suzanne et, bientôt après, le terrain occupé par un hôpital fondé en cet endroit par un Espagnol, Jacques Moyen ou Moyon.*

L'église fut placée sous l'invocation de saint Roch, nom de l'hôpital, qui fut dès lors transporté dans le faubourg Saint-Jacques. Elle fut érigée en cure dès 1629, *mais, par suite des oppositions du Chapitre, resta sous la dépendance de Saint-Germain l'Auxerrois jusqu'au* 30 *juin* 1633, *date à laquelle l'archevêque de Paris, François de Gondi, l'érigea en paroisse.*

Devenue à son tour insuffisante, elle dut être démolie et remplacée par un monument de plus vastes proportions.

Les plans du nouvel édifice furent dressés par Jacques Lemercier, *architecte du Roi, et la première pierre en fut posée, le vendredi* 28 *mars* 1653, *par Louis XIV lui-même, assisté de la reine Anne d'Autriche.*

Mais les travaux, menés dès le début avec la plus grande lenteur, par suite de la mort de Lemercier, *ne furent sérieusement repris qu'en* 1719, *grâce à l'intervention de Law, nouvellement converti au catholicisme, qui donna les fonds nécessaires pour achever la grande nef, terminée en* 1722. *Il ne manquait plus qu'un portail, commencé le* 1er *mars* 1736, *date à laquelle* Jules-Robert de Cotte *entreprit la construction de la façade principale dont son père,* Robert de Cotte, *avait fourni les dessins.* Jules-Robert de Cotte *était intendant général des bâtiments du Roi et directeur général de la monnaie et des médailles. Élève et beau-frère de* J. H. Mansart, *son père avait été premier architecte de Louis XIV et de Louis XV. Depuis sa fondation, l'église de Saint-Roch a reçu diverses adjonctions qui en ont fait un des*

édifices religieux les plus étendus de la capitale. C'est ainsi que la chapelle de la Vierge et celle de la Communion furent érigées au chevet, en 1709, *au moyen du produit d'une loterie autorisée par le Roi. La chapelle de la Communion est construite sur le terrain qui servait auparavant de cimetière à la chapelle Sainte-Suzanne. La chapelle des Catéchismes, ancien Calvaire, a été installée derrière la chapelle de la Communion de* 1753 *à* 1760, *et assez malheureusement modifiée de nos jours en vue de sa nouvelle destination.*

Claude Francin, *de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mort en* 1773, *avait exécuté pour la décoration du grand portail deux groupes représentant chacun deux Pères de l'Église et deux Anges prosternés devant une croix. Les groupes étaient placés de chaque côté de la façade principale, à la hauteur du premier ordre, et les deux Anges au-dessus de l'arc du fronton. Le même artiste avait sculpté les Armes du Roi dans le fronton. Les maquettes des deux Anges et le modèle d'un des groupes furent exposés au Salon de* 1740. *Ces œuvres d'art ont été détruites lors de la Révolution, ainsi que divers ornements dus au ciseau de* Louis de Montean. *L'intérieur fut saccagé, et l'église, sous le titre de* Temple du Génie, *fut abandonnée aux Théophilanthropes.*

L'église de Saint-Roch est orientée du sud au nord. Elle mesure 125 *mètres de longueur et* 35 *mètres de largeur. Sa façade principale est située rue Saint-Honoré, sa façade latérale gauche s'étend sur la rue Saint-Roch, et sa façade latérale droite sur le passage Saint-Roch. Son chevet est enclavé dans des constructions particulières.*

Il existait autrefois, sur le flanc droit du monument, une tour carrée surmontée d'une corniche à balustrade qui contenait le beffroi; cette tour ayant été ébranlée par les travaux de viabilité exécutés pour le prolongement de la rue des Pyramides, le Conseil municipal en ordonna la démolition dans sa séance du 6 *août* 1878. *Une voie d'isolement fut ménagée à la suite de cette démolition, et la porte ouvrant sous cette tour ayant été conservée, une ouverture de douze mètres fut réservée rue des Pyramides, pour assurer l'accès de l'église.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Élevée sur un large perron précédé de douze marches, la façade principale se divise en trois parties : une partie centrale comprenant un rez-de-chaussée et un premier étage, et deux parties latérales composées d'un rez-de-chaussée seulement.

La partie centrale correspond à la grande nef; elle est limitée, au rez-de-chaussée, par des doubles colonnes d'ordre dorique servant d'encadrement à une grande baie plein cintre par laquelle on pénètre dans l'édifice. Cette baie est close par une porte en bois sculpté décorée de panneaux; dans le tympan se trouve un cartouche accompagné de palmes au centre duquel se détachent les initiales S. R.

Entre les colonnes de gauche :

Saint Roch. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Loison (Pierre).

Vêtu de l'habit de pèlerin, il a dans la main gauche un long bâton de voyage auquel est suspendue une gourde; à sa droite, se trouve un chien portant un pain dans la gueule.

Signé à droite : P. Loison. 1875.

Entre les colonnes de droite :

Saint Honoré. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Aizelin (Eugène). 1875.

Mitré et crossé, l'évêque d'Amiens est revêtu de ses habits sacerdotaux; il tient dans la main gauche un pain et des épis de blé. On sait qu'il est le patron des boulangers.

Signé à droite : Aizelin. 1875.

Ces statues ont remplacé celles de Michel

Anguier : *la Force* et *l'Espérance*, provenant de la porte Saint-Antoine, données à Saint-Roch lors de la dispersion du Musée des Monuments français et déposées aujourd'hui au musée Carnavalet.

Un entablement recoupé sépare le rez-de-chaussée du premier étage; la frise de cet entablement est décorée de triglyphes et de patères.

Comme le rez-de-chaussée, le premier étage est limité par des doubles colonnes; ces colonnes sont d'ordre corinthien. Au centre, est pratiquée une grande baie plein cintre, fermée par un vitrail; dans la partie supérieure de la baie est installé un cadran d'horloge.

Entre les colonnes de gauche :

Sainte Clotilde. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Loison (Pierre).

Vêtue d'une robe ornée d'une riche ceinture retombante, la tête ceinte d'une couronne royale, elle a dans la main droite un sceptre et porte la main gauche sur son cœur.

Cette statue a figuré au Salon de 1870 sous le nº 4691.

Entre les colonnes de droite :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Aizelin (Eugène).

Drapée, la tête couverte d'un voile, les cheveux tressés, elle tient une houlette dans la main gauche, et de la main droite ramène les plis de son manteau sur sa poitrine.

A ses pieds est couché un agneau.

Signé : Aizelin.

Cette partie du monument est terminée par un fronton triangulaire sans base dont le tympan est occupé par une immense coquille, remplaçant l'ancien écusson aux armes de France, dans lequel elle a été taillée. Le fronton est surmonté d'une croix.

Les deux parties latérales, que limitent des pilastres d'angle, correspondent aux bas côtés et présentent chacune une arcade plein cintre dont les tympans avaient été autrefois décorés par Francin de bas-reliefs représentant des anges emportant, au milieu des nuages, ceux de droite, l'arche d'alliance, ceux de gauche, les Tables de la loi ancienne et de la loi nouvelle; sculptures détruites sous la Révolution. Dans la partie inférieure de cette arcade est pratiquée une porte cintrée encadrée de colonnes d'ordre dorique.

Le premier étage de la partie centrale est raccordé aux bas côtés par de grandes consoles.

Au-dessus des groupes de colonnes élevées aux extrémités de droite et de gauche sont placés deux piédestaux supportant des statues assises représentant :

Celle de gauche :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Vilain (Victor).

Assis et drapé, il élève le bras gauche vers le ciel et de sa main droite serre la poignée d'une épée.

Celle de droite :

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Dubray (Vital-Gabriel).

Assis et drapé, il montre le ciel de l'index de la main droite. A sa gauche se tient un aigle.

Ces deux statues, commandées en 1868, ont remplacé les deux groupes des Pères de l'Église primitivement sculptés par Francin.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles comprennent six travées jusqu'au transept et quatre travées à partir du transept jusqu'à la chapelle de la Vierge. Toutes ces travées sont limitées par des pilastres, et chacune d'elles est ajourée d'une baie plein cintre. Les pilastres se raccordent avec un bandeau de couronnement.

Les baies qui éclairent la grande nef sont séparées entre elles par des contre-forts à arcs-boutants ressautant sur la corniche. La baie percée dans la première travée du rez-de-chaussée s'ouvre sur le porche intérieur.

Sur une partie de l'emplacement occupé, il y a quelques années, par la tour, se trouve aujourd'hui un porche par lequel on accède à la chapelle de la Vierge.

Ce porche, construit en 1881, d'après les dessins et sous la direction de M. Huillard, est précédé de onze marches; il est encadré de pilastres entre lesquels s'ouvre une porte rectangulaire surmontée d'une corniche soutenue par des consoles. Sur les pilastres s'appuie un entablement dont la frise est ornée de triglyphes et de patères, et sur cet entablement repose un fronton triangulaire.

TRANSEPTS.

Leur façade comporte deux étages divisés chacun en trois parties par des pilastres d'ordre dorique au rez-de-chaussée et d'ordre ionique à l'étage supérieur. Dans la partie centrale du rez-de-chaussée se développe une arcade pleine. Dans les parties latérales de la façade située rue Saint-Roch, sont pratiquées des portes rectangulaires encadrées d'un chambranle à crossettes. Dans l'axe du premier étage est percée une baie plein cintre.

Cet ensemble est surmonté d'une corniche architravée et d'un fronton triangulaire orné d'un médaillon accompagné de palmes. Sur la face est du transept, les chapiteaux du premier étage ne sont qu'épannelés.

La chapelle de la Vierge s'accuse extérieurement par un mur circulaire divisé en huit travées limitées par des pilastres et percées chacune d'une baie cintrée; elle est recouverte d'un dôme en plomb.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Roch a la forme d'une croix latine avec bas côtés simples et chapelles latérales.

TRIBUNE DES ORGUES.

La tribune des orgues se trouve à l'entrée de l'édifice, dans le prolongement de la nef dont elle occupe toute la largeur. Elle est installée au-dessus d'une arcade surbaissée que couronne une balustrade à jour.

Dans le tympan de l'arcade :

Anges ailés. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,40. — L. 2m,40. — Par Francin (Claude).

Celui de gauche est assis sur des nuages et tient une flûte dans ses mains; celui de droite est assis devant un orgue dont il joue.

Les modèles de ces ouvrages ont été exposés au Salon de 1740 (n° 112).

La balustrade qui règne au-dessus de l'arc est interrompue par une large console décorée de coquilles, de feuilles d'acanthe et d'instruments de musique. Cette console supporte le petit buffet d'orgues au sommet duquel est assis un ange ailé jouant du violon.

Le grand buffet d'orgues est divisé en cinq groupes soutenus également par des consoles ornées, celles du centre de deux anges portés sur des nuages, celles des extrémités de têtes d'anges. Cette belle menuiserie date de 1755.

Au-dessus de la porte d'entrée latérale de gauche :

La Déposition de croix. — Toile. — H. 2m,15. — L. 3m,33. — Par Pérignon (Alexis-Nicolas).

Le Christ est étendu sur un linceul. La Vierge, robe rouge et manteau bleu, la figure contractée par la douleur, est agenouillée à côté de lui; elle est soutenue par une femme en manteau lilas.

Une deuxième femme soulève le drap jeté sur le Sauveur. Sainte Madeleine, en robe jaune et manteau bleu, les cheveux flottant sur les épaules, est prosternée aux pieds du Christ.

Derrière ce groupe, se trouve saint Joseph d'Arimathie, tête nue et vêtu d'une tunique bleue que cache presque entièrement un manteau rouge; il étend les bras en croix.

Au fond, à gauche, des arbres; à droite, la campagne.

Salon de 1843 (n° 930).

Au-dessu de la porte latérale de droite :

Saint François d'Assise distribuant ses aumônes. — Toile. — H. 2m,05. — L. 4m,10. — Par Odier (Édouard-Alexandre). 1843.

Saint François d'Assise est debout sur un perron précédé de trois marches; vu de profil et revêtu de l'habit de l'ordre dont il est le fondateur : robe de bure, sandales aux pieds et cordes aux reins; il a le bras gauche replié sur sa poitrine et lève la main droite vers le ciel.

Derrière lui, se tiennent trois Franciscains. Un de ceux-ci prend de la main gauche des pains renfermés dans une grande corbeille et les passe de la main droite à un autre qui les distribue à des malheureux groupés au pied du perron.

Le groupe d'indigents se compose de trois hommes et de quatre femmes. Un des hommes, agenouillé au premier plan, se soutient sur deux béquilles; il est vêtu d'une tunique bleue serrée à la taille, qui laisse son cou et ses bras à découvert, et il porte un manteau rejeté en arrière; sa tête est nue; une gourde est suspendue à son côté droit; il tend la main gauche vers saint François d'Assise.

Les femmes portent le costume italien, robes et tabliers de différentes couleurs, la tête couverte de la coiffure nationale. Une de ces femmes appuie son bras gauche sur l'épaule d'un enfant à demi nu placé devant elle.

Derrière ce groupe se tient un cavalier. Une pique dans la main gauche, il pose sa main droite sur la croupe de son cheval et regarde saint François d'Assise; ce cavalier a la tête nue; il porte une tunique de couleur marron; une besace pend derrière son dos; sur la croupe de son cheval est roulé un manteau vert.

Au fond se développe une arcade d'où se détachent différents personnages : indigents et curieux.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1844 sous le n° 1375.

NEF.

Elle comprend, à partir du porche, cinq travées jusqu'au transept, trois travées pour

le chœur et trois travées en hémicycle dans le sanctuaire.

Les travées sont séparées entre elles par des pilastres d'ordre dorique sur lesquels repose un entablement dont la frise est décorée de triglyphes et de patères. Les pilastres sont revêtus de marbres à leur base. L'entablement supporte une voûte en berceau avec arcs doubleaux décorés de caissons. Les baies qui éclairent la nef forment pénétration dans la voûte.

A l'intersection des bras de la croix, la voûte s'élève en forme de coupole sur pendentifs enrichis de peintures murales.

Un monument commémoratif de Pierre Corneille a été placé, en 1821, sur le premier pilier à gauche, aux frais du duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, et par les soins de Legrand, architecte.

Ce monument se compose d'une plaque en marbre affectant la forme d'une stèle; il est encadré de deux torches et couronné d'une guirlande de feuilles de laurier. Dans la partie supérieure :

Pierre Corneille. — Médaillon. — Marbre. — Diam., 0m,30.

La tête de Corneille est vue de profil à gauche.

Une couronne de laurier, également sculptée, circonscrit le champ du médaillon.

Sous ce médaillon est gravée l'inscription suivante :

PIERRE CORNEILLE
NÉ A ROUEN
LE 6 JUIN 1606
MORT A PARIS
RUE D'ARGENTEUIL
LE 1er OCTOBRE 1684
EST INHUMÉ DANS CETTE ÉGLISE.

—

ÉRIGÉ EN 1821.

Nous aurions voulu découvrir le nom du sculpteur du médaillon de Corneille; mais le *Moniteur* du 19 août 1821 annonce la mise en place et ne nomme pas l'artiste auquel il est dû. Il n'y eut pas de Salon cette année-là, et, au précédent, nous ne trouvons aucun médaillon de Corneille. Seul, un buste de Corneille par Guillois, exécuté pour l'État, fut exposé. Serait-ce au même artiste que le duc d'Orléans aurait commandé le médaillon? La chose est possible, mais nous manquons de preuves pour l'affirmer. D'autre part, les archives de la paroisse sont muettes sur ce point spécial.

Sur le premier pilier de droite est scellée une plaque commémorative, de la même forme et de la même dimension que la précédente. Sur cette plaque on lit l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES BIENFAITEURS ET DES PERSONNES
DE CETTE PAROISSE
DONT LES MONUMENTS N'ONT PU ÊTRE RETROUVÉS

Anguier, Michel. — 1612-1686.
Anguier, François. — 1604-1689.
De Louvois (le marquis). — 1641-1691.
Deshoulières (madame). — 1638-1694.
De Pontchartrain (le chevalier). — -1708.
Desmarets, Régnier. — 1632-1713.
Ménager, Nicolas. — 1652-1714.
Deshoulières (mademoiselle). — 1668-1718.
De Brehan (le comte). — -1734.
De Caylus (le comte). — 1698-1765.
Henault (le président). — 1685-1770.
Phélipeaux-Pontchartrain, veuve Watteville. — 1714-1780.
Madly (l'abbé Bonnot de). — 1709-1785.
De l'Épée (l'abbé). — 1712-1789.

ÉRIGÉ EN 1822
PAR LES SOINS
DE MM. LES CURÉ ET MARGUILLIERS
DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH.

Cette plaque a été posée par un marbrier nommé Bernard.

CHAIRE.

Cette chaire, d'un style caractéristique, mais malheureusement modifiée sous la Restauration, est due à la libéralité de Paris de Montmartel. Elle fut exécutée par Simon Challe, de 1752 à 1758. Les *Quatre Évangélistes* qui la soutiennent sont modernes; ils ont remplacé quatre élégantes cariatides dorées représentant les *Vertus cardinales*.

Elle est appuyée contre le quatrième pilier de gauche. Sa tribune, de forme pentagonale, est portée par un plateau à moulures dorées. Chaque panneau de cette tribune est décoré d'un bas-relief. C'était, dans le premier état de Simon Challe, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*. Ce sont aujourd'hui, depuis les restaurations de Delaperche en 1823 :

Dans le panneau de gauche :

La Justice. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,55. — L. 0m,60. — Par Delaperche (Constant).

La Justice est représentée sous les traits d'une femme; assise, drapée et vue de face, elle soulève une balance de la main gauche et soutient, de la main droite, des tables sur lesquelles sont gravés les dix Commandements.

Dans le panneau intermédiaire à gauche :

La Force. — Bas-relief. — Bois doré. —

H. 0m,55. — L. 0m,70. — Par Delaperche (Constant).

Elle est assise au pied d'une croix qu'elle entoure de son bras gauche, et tient une massue dans la main droite.

Dans le panneau du milieu :

La Foi, l'Espérance et la Charité. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,55. — L. 0m,75. — Par Delaperche (Constant).

La Charité est assise au centre de la composition; drapée, la tête couverte d'un long voile flottant, elle a la main gauche sur sa poitrine et porte dans la main droite un cœur enflammé. A ses pieds est renversé un sac d'où s'échappent des pièces de monnaie.

A sa gauche est assise la Foi. Celle-ci, de profil, présente un calice de la main droite et relève de la main gauche le voile qui lui recouvre la tête.

A sa droite est placée l'Espérance. Assise et vue de profil, elle s'appuie sur une ancre.

Dans le panneau intermédiaire à droite :

La Vérité. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,55. — L. 0m,70. — Par Delaperche (Constant).

Assise de profil, elle appuie sa main gauche sur un Évangile et tient un miroir dans la main droite.

Dans le panneau de droite :

La Tempérance. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,55. — L. 0m,60. — Par Delaperche (Constant).

Drapée et vue de face, elle présente un frein de la main droite.

Au pied de la tribune :

Les quatre Évangélistes. — Statues. — Plâtre peint. — H. 1m,60. — Par Boichot (Guillaume).

Le lion et le bœuf, attributs de saint Marc et de saint Luc, placés l'un à gauche, l'autre à droite, semblent supporter la chaire de leurs ailes. Sous le panneau se trouve un ange aux ailes déployées qui paraît également soutenir la tribune.

On sait que Boichot est mort en 1814. Ces modèles, exécutés par lui sur la commande du curé de Saint-Roch, devaient être fondus en bronze. Ils furent simplement peints et mis en place en 1823. (Voir *Vie de Boichot*, par Lebas de Courmont. Paris, in-12, 1823.)

L'abat-voix représente :

Le Génie de la Vérité soulevant le voile de l'Erreur.

C'est à peu près le seul morceau intact de la composition primitive.

Le dessin présenté par Simon Challe pour la décoration de cette chaire à prêcher a figuré au Salon de 1758.

La rampe de l'escalier est en fer et en cuivre ciselé; elle a été exécutée d'après les dessins fournis par Pierre-Jules Delespine, architecte de la fabrique de Saint-Roch, membre de l'Institut, mort en 1825, et remplace l'ancienne rampe de 1760, formée d'élégants rinceaux en bronze doré et acier bruni, chef-d'œuvre de Doré, maître serrurier, demeurant rue de l'Évêque.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est installé en face de la chaire à prêcher; il est fermé par une boiserie très-simple en chêne. Le dossier de la banquette est couronné d'une moulure portant une galerie découpée et composée de palmettes.

Au-dessus du banc d'œuvre :

Le Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 2m,30. — Par Robinet (Pierre). 1861.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts d'une voûte en berceau soutenue par des arcs doubleaux dont les naissances reposent sur des pilastres. Les arcades de la nef et celles des chapelles latérales forment pénétration dans cette voûte.

BAS CÔTÉ GAUCHE.

Les chapelles latérales sont également couvertes d'une voûte en berceau; la partie inférieure de leurs murs est ornée de plaques de marbre de différentes couleurs formant soubassement.

Première et deuxième travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle occupe deux travées qu'une grande baie plein cintre met en communication.

Dans la première travée, à gauche :

Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine de Candace. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2m. — Par Chassériau (Théodore). 1853.

L'eunuque Judas, trésorier de la reine de Candace, est debout au milieu d'un cours d'eau; sa poitrine et ses jambes sont nues, autour de ses reins est nouée une draperie bleue; à ses oreilles pendent des anneaux d'or, à son bras gauche est passé un bracelet de même métal.

Saint Philippe, tête nue, est drapé dans un manteau blanc qu'il relève de la main gauche; il pose la main droite sur la tête de l'eunuque.

Sur la rive est arrêté un char attelé de deux chevaux blancs caparaçonnés d'or que retient un esclave. Sur ce char est à demi couchée la reine d'Éthiopie au-dessus de laquelle un second esclave tient un parasol. La reine porte une robe bleue et un manteau rouge rehaussés d'or.

Un homme à demi nu s'appuie sur le rebord du char et suit attentivement la scène qui se passe sous ses yeux.

Au fond et à gauche de la composition croît un palmier.

A côté de saint Philippe est un ange ailé dont on n'aperçoit que le haut du corps.

Au-dessus de la baie de communication :

Saint François Xavier entouré des peuples qu'il a convertis. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2. — Par Chassériau (Théodore). 1853.

Saint François Xavier est revêtu de la robe noire de son ordre sur laquelle est passée une étole rehaussée d'or. Autour de lui se pressent des hommes, des femmes et des enfants.

Un des hommes, agenouillé devant lui, reçoit le baptême de ses mains. Cet homme est à demi nu; sur son épaule droite s'appuie un guerrier casqué et drapé dans un manteau lilas. Une femme, debout, soulève un enfant dans ses bras.

Au milieu de la composition, au deuxième plan, se tient un diacre qui porte une croix.

A gauche du saint, au premier plan, un enfant présente un plat d'argent. Près de cet enfant se trouve un Indien, vu de dos, la tête couverte d'un turban, le torse nu, le bas du corps caché par une draperie rouge et bleue.

Deuxième travée.

CUVE BAPTISMALE.

La cuve proprement dite, en marbre blanc, est supportée par un piédestal cannelé; elle est décorée de quatre têtes de chérubins reliées entre elles par des guirlandes de fruits et de fleurs et surmontée d'un couvercle de forme pyramidale en bois de cèdre formé de huit pans d'où se détachent des *Têtes d'Anges* accompagnées d'arabesques. Ce couvercle est terminé par un globe que domine une croix. Le piédestal est orné de coquilles.

Tous les ornements de la cuve baptismale sont en bronze ciselé, d'après les dessins de M. Desplans.

Paroi de gauche. Au-dessus de la baie de communication :

Saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Duveau (Louis).

Saint Jean, vu de profil et vêtu d'une ample tunique blanche qui laisse à découvert une partie de sa poitrine, est représenté debout à droite de la composition; sa tête est entourée de rayons; il montre le ciel de la main droite; son bras gauche est pendant, la main ouverte.

Autour de lui sont groupés des hommes et des femmes.

Deux des hommes sont à genoux. Le premier, vu de dos, en tunique rouge et manteau bleu, porte à ses lèvres le bas de la tunique du saint; le second, de face, la main gauche sur son cœur, tunique bleue et manteau jaune, a les yeux attachés sur le Précurseur.

Au deuxième plan, se tiennent deux hommes et deux femmes. Une des femmes est en robe rouge et manteau bleu; ses mains sont jointes. Un des hommes est drapé dans un manteau rouge. On n'aperçoit que la tête des deux autres personnages.

A droite :

Sur l'autel :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,10. — L. 1m,65. — Par Le Moyne (Jean-Baptiste). 1731.

Le Christ est à demi nu au milieu du Jourdain, le genou droit posé sur une pierre; il croise les mains sur sa poitrine et baisse la tête.

Saint Jean-Baptiste verse de la main droite sur la tête de Jésus de l'eau contenue dans une coquille. Le saint s'appuie sur un bâton qu'il tient dans la main gauche; le bas de son corps est caché par une peau de mouton.

Derrière se dressent des rochers.

Ce groupe provient de l'église Saint-Jean en Grève; il a été donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration, après avoir été conservé, mais non catalogué, au Musée des Monuments français.

Au-dessus de ce groupe :

Jésus et les Apôtres. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Duveau (Louis). 1851.

Le Christ, de profil, un bâton de voyage dans la main droite, occupe le centre de la composition; sa tunique est rouge et son manteau bleu; il se tourne vers saint Jean assis entre un homme et deux femmes. Saint Jean, à demi nu, tend la main droite vers le Christ et porte une croix dans la main gauche. A sa droite, un apôtre, vu de profil, est drapé dans un manteau blanc. A sa gauche sont assises deux femmes; l'une d'elles, en robe verte et manteau rouge, croise les mains sur

ses genoux; on ne voit que la tête de la seconde.

A gauche de la toile se tiennent plusieurs hommes. L'un d'eux, de profil, est vêtu d'une tunique marron et d'un manteau blanc; un jeune enfant s'appuie sur ses genoux.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

La partie supérieure des murs de cette chapelle, à gauche et à droite, est revêtue de boiseries exécutées par CHARLES LE LONG et servant d'encadrement à des toiles. Ces boiseries sont limitées par deux colonnes cannelées d'ordre dorique supportant un entablement interrompu par une console sur laquelle est placé un *Ange ailé* assis sur un globe terrestre. Au-dessus de l'entablement règne une balustrade.

Ce motif est en bois, ainsi que l'*Ange* qui le surmonte; il repose sur un socle à moulures.

A droite, au-dessus de l'autel :

Saint Nicolas apaisant la tempête. — Toile. — H. 2ᵐ. — L. 1ᵐ,30. — Par COLIN (ALEXANDRE-MARIE).

L'évêque de Myre est debout sur une barque en détresse, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge que le vent soulève; il tend les bras vers Dieu qui lui apparaît porté sur un nuage, et il le prie d'apaiser les flots qui menacent d'engloutir ses compagnons. Un de ceux-ci, drapé dans un manteau bleu, est renversé dans la barque; un autre, jeté dans la mer, cherche à se raccrocher à l'embarcation, un troisième entoure le mât de ses bras; une jeune femme qui tient sur ses genoux un enfant nouveau-né, joint les mains et prie avec ferveur.

Commande de 1851.

Paroi de gauche :

Funérailles de saint Nicolas. — Toile. — H. 2ᵐ. — L. 1ᵐ,30. — Par COLIN (ALEXANDRE-MARIE).

Les restes du saint évêque sont renfermés dans une châsse recouverte d'un drap rouge. Cette châsse est portée par quatre hommes dont deux en avant sont seuls visibles. Le porteur de gauche est vêtu d'une tunique verte sur laquelle est jetée une dalmatique rouge relevée à hauteur de la taille par un ceinturon; celui de droite est en tunique jaune. Le cortége est précédé par un personnage en tunique violette et suivi d'une foule nombreuse. Des hommes, des femmes et des enfants s'agenouillent sur son passage. A droite de la composition, au premier plan, une jeune fille, en robe blanche, tend les bras vers la châsse; le corps renversé en arrière, elle est soutenue par une femme vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu. A gauche, au deuxième plan, un homme soulève dans ses bras un enfant qui cherche à saisir le drap dont la châsse est recouverte. Au fond, à droite, on aperçoit la ville derrière laquelle s'élèvent des montagnes.

Commande de 1851.

Sous la fenêtre :

Monument commémoratif de la mort de Bossuet. — H. 0ᵐ,90. — L. 1ᵐ,60.

Le monument se compose d'une plaque de marbre noir entourée d'un cadre à crossettes en carton-pâte Ce cadre est soutenu par un aigle aux ailes éployées, debout sur une guirlande de fleurs et de fruits dont les extrémités sont fixées par deux patères; il est surmonté des armes de l'évêque de Meaux qu'accompagnent une croix et une crosse épiscopale.

Sur la plaque en marbre est gravée l'inscription suivante :

Extrait du registre des actes de décès de la paroisse Saint-Roch pour l'année 1704. Du treize avril mil sept cent quatre.

MESSIRE JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, ÉVÊQUE DE MEAUX, CONSEILLER D'ÉTAT ORDINAIRE, PRÉCEPTEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, PREMIER AUMÔNIER DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE, CONSERVATEUR DES PRIVILÉGES APOSTOLIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, SUPÉRIEUR DU COLLÉGE ROYAL DE NAVARRE, AGÉ DE 76 ANS, SIX MOIS ET QUINZE JOURS, DÉCÉDÉ HIER RUE SAINTE-ANNE, EN CETTE PAROISSE, A ÉTÉ APPORTÉ EN CETTE ÉGLISE, EN CLERGÉ, ET SERA TRANSFÉRÉ, PAR PERMISSION DE MONSEIGNEUR DE NOAILLES, EN SA CATHÉDRALE DE MEAUX APRÈS-DEMAIN, POUR Y ÊTRE INHUMÉ.

Présents : MESSIEURS LOUIS BOSSUET, CHEVALIER, CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS, MAÎTRE DES REQUÊTES ORDINAIRES DE SON HÔTEL, ET JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET, ABBÉ DE SAVIGNY, TOUS DEUX NEVEUX DU DÉFUNT, DEMEURANT SUSDITES RUE ET PAROISSE.

Signé : BOSSUET, l'abbé BOSSUET et GAUCHER.

Ce monument a été érigé, en 1856, par l'abbé Faudet.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Paroi de gauche :

Jésus-Christ descendu de la croix. — H. 3ᵐ,65. — L. 2ᵐ,30. — Par CORNU (SÉBASTIEN). 1856.

Jésus, à demi couché sur un linceul, est soutenu par saint Joseph d'Arimathie; sa tête

repose sur le bras droit de sainte Marie-Madeleine agenouillée à sa gauche. Saint Joseph d'Arimathie a une tunique verte et un manteau rouge; sainte Madeleine est vêtue d'une robe jaune et d'un manteau rouge; elle porte la main gauche du Sauveur à ses lèvres.

Marie de Béthanie, drapée dans un manteau bleu qui lui couvre la tête, tient dans la main gauche une couronne d'épines; elle est debout au pied de la croix dont les bras sont recouverts d'une draperie blanche.

La Vierge, agenouillée à gauche de la toile, lève les bras au ciel; sa robe est rouge et son manteau bleu foncé; sa tête est voilée.

Sur l'autel :

La Pietà.—Groupe.—Plâtre.—H. 1m,40. — L. 1m,60. — Par M. Bogino (Frédéric-Louis).

La Vierge, drapée et voilée, tient sur ses genoux le Christ dont elle soulève le bras droit; de chaque côté d'elle se trouve un ange ailé. L'ange de gauche prend dans sa main gauche la main du Sauveur; celui de droite a sur ses genoux la couronne d'épines.

Commandé en 1856 par M. l'abbé Faudet.

Signé à droite : Bogino.

Au-dessus de ce groupe :

La Vierge consolatrice. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Cornu (Sébastien).

La Vierge, en robe blanche et manteau violet, est représentée en haut de la composition, portée sur des nuages. Deux anges ailés tiennent une couronne au-dessus de sa tête. Aux pieds de la Vierge, à gauche de la toile, sont agenouillés deux hommes : un vieillard et un soldat ; deux femmes sont également agenouillées à droite. Le vieillard s'appuie sur un bâton; ses bras et ses jambes nus sont hâlés par le soleil; il a une tunique violette serrée à la taille. Le soldat est casqué et porte un étendard. Une des femmes, drapée dans un manteau rouge pâle, tend les bras vers la Vierge; près d'elle est posé un enfant nouveau-né, couché sur un petit drap blanc. L'autre femme, vêtue de noir, la tête voilée, la main gauche sur son cœur, présente de la main droite une fleur de lys. Au fond, sous les nuages qui portent la Vierge, se déroule la mer sur laquelle on aperçoit un navire secoué par les flots. Au sommet de la composition plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

Commandée de 1856.

Cinquième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-SUZANNE.

Sainte Suzanne chez les Infidèles. — Toile-retable. — H. 1m,85. — L. 1m,45. — Par Herrsthroffer (Pierre-Rodolphe-Charles).

Sainte Suzanne, debout sur le perron d'un temple, est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture verte et d'un manteau jaune pâle rejeté en arrière; sa tête est nue et ses cheveux flottent épars sur ses épaules. Elle est appréhendée par trois infidèles qui lui montrent la statue d'une divinité païenne que deux hommes brisent à coups de hache. L'un des infidèles est couvert d'un manteau marron, l'autre d'un manteau vert; tous trois portent une espèce de burnous. Au pied des marches qui conduisent au perron est agenouillée une femme au teint noir dont la tête est voilée, le torse nu et la partie inférieure du corps cachée par une draperie blanche. A gauche de la toile se pressent des hommes, des femmes et des enfants. Au fond, les colonnes du temple à gauche duquel s'élève un piédestal supportant un sphinx.

Signé à droite : Ch. Herrsthroffer.

Commande de 1856.

Au-dessus de ce tableau :

Maximin reculant à la vue de l'ange qui protége sainte Suzanne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Norblin (Sébastien-Louis-Guillaume).

La sainte est agenouillée à gauche de la composition, au premier plan, mains jointes, robe bleue, tête ceinte d'une auréole. Derrière elle, les yeux fixés sur Maximin, se tient un ange ailé vêtu de blanc, qui porte une branche de lys dans la main gauche et semble la prendre sous sa protection.

L'empereur est représenté, à droite de la toile, au deuxième plan, au moment où il franchit le seuil de la pièce dans laquelle sainte Suzanne est en prière; il est drapé dans un manteau de pourpre et recule à la vue de l'ange.

A gauche est dressé un lit; à droite est posée une corbeille dans laquelle se trouvent un manteau rouge et une quenouille.

Au fond, des pilastres sur lesquels retombe une tapisserie verte.

Paroi de gauche :

Mort de sainte Suzanne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Norblin (Sébastien-Louis-Guillaume) en collaboration avec Zier (Victor-Casimir).

Sainte Suzanne, en robe bleue serrée à la taille par une ceinture blanche, est étendue sur un linceul; son cœur est percé d'une

blessure d'où coule un filet de sang; elle a les mains croisées sur la poitrine; ses cheveux sont dénoués; au-dessus de sa tête brille une auréole. Près d'elle est jeté un glaive dont la pointe est encore rouge de son sang.

Deux femmes sont agenouillées, l'une à sa tête, l'autre à ses pieds. Celle-ci, le front ceint d'un diadème, en robe verte et manteau rouge rehaussé d'or, tient dans ses mains un drap dont elle recouvre la sainte. Celle-là en robe jaune et manteau bleu, la tête couverte d'un foulard violet, a les mains jointes et contemple sainte Suzanne avec douleur.

Derrière cette femme est placée une lampe qui s'éteint.

A gauche de la toile, une troisième femme, en robe bleue, soulève l'extrémité du linceul.

Un ange ailé, vêtu d'une tunique violette flottante, occupe le haut de la composition; il a dans la main gauche une palme et dans la main droite une couronne de roses.

Au fond, à droite, est installé un lit; au dernier plan, à gauche, une quatrième femme, robe violette et manteau bleu, porte la main gauche devant ses yeux et semble éblouie par l'apparition céleste.

Signé à droite: Norblin et Zier. 1858.

Sous la baie :

Monument commémoratif de l'abbé de l'Épée.

Il comporte un piédestal en pierre de forme grecque sur lequel s'élève une colonne tronquée, à cinq pans, avec moulures et frise ornée de rosaces supportant un buste de l'abbé de l'Épée.

La face du piédestal est décorée d'un petit fronton sans base surmonté d'une croix accompagnée de rinceaux. Aux deux coins sont sculptés des hiboux, aux ailes éployées, tenant dans leurs serres les extrémités d'une guirlande de cyprès et de pavots. Dans ce piédestal est gravé en creux l'alphabet des sourds-muets.

Sur le pan du milieu de la colonne est creusé un cadre renfermant, en lettres d'or, l'inscription suivante :

VIRO ADMODUM MIRABILI
SACERDOTI DE L'EPEE
QUI FECIT
EXEMPLO SALVATORIS
MUTOS LOQUI
CIVES GALLIÆ
HOC
MONUMENTUM DEDICAVERUNT
AN. 1840
NATUS AN. 1712
MORTUUS AN. 1789.

Sur la colonne :

L'Abbé de l'Épée. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Par Préault (Antoine-Augustin). 1840.

De chaque côté de la colonne est placé un enfant représentant :

Celui de gauche,

Une petite fille. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — Par Préault (Antoine-Augustin). 1840.

Vêtue d'une robe courte serrée à la taille par une ceinture dont les bouts sont flottants, les bras croisés sur sa poitrine, elle lève les yeux sur l'abbé de l'Épée qu'elle semble contempler avec reconnaissance.

Signé sur le socle : A. Préault, statuaire.

Celui de droite,

Un petit garçon. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — Par Préault (Antoine-Augustin). 1840.

Presque entièrement nu, il a les mains jointes, les yeux fixés sur le buste.

On lit sur le socle de cette statuette : Victor Paillard, fabricant de bronze.

Le dessin de ce monument est de Lassus, dont le nom est gravé dans le piédestal.

A gauche est scellée dans le mur une plaque en marbre noir sur laquelle on lit :

A LA MÉMOIRE
DE
M. ALEXANDRE-LOUIS-PAUL BLANCHET,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN EN CHEF
DE L'INSTITUTION IMPÉRIALE DES SOURDS-MUETS,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC., ETC.,
NÉ A SAINT-LÔ LE 16 JANVIER 1819
ET DÉCÉDÉ A PARIS LE 21 FÉVRIER 1867.

—

FONDATEUR EN 1847 DE LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE D'ASSISTANCE ET DE PATRONAGE
EN FAVEUR DES SOURDS-MUETS DE FRANCE
SOUS LA PRÉSIDENCE DES CURÉS DE SAINT-ROCH.
FONDATEUR DES PREMIÈRES ÉCOLES PUBLIQUES
ET GRATUITES POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES
SOURDS-MUETS ET AVEUGLES
DES DIVERS ARRONDISSEMENTS DE PARIS.

A droite, se trouve une seconde table en marbre qui semble fixée par quatre clous en bronze. Dans la partie supérieure de cette table est sculptée une couronne formée de branches de chêne, dans laquelle on lit :

A
L'ABBÉ
DE L'ÉPÉE

Au-dessous de la couronne est gravée cette inscription :

LES SOURDS-MUETS
SUÉDOIS
RECONNAISSANTS
1845.

Ce monument a été élevé par souscription ouverte en 1840.

BAS COTÉ DROIT.

Première et deuxième travée.

CHAPELLE DES MONUMENTS.

Cette chapelle est ainsi nommée parce qu'on y a réuni un certain nombre de monuments provenant, soit de l'ancienne église, soit des églises supprimées.

Comme celle des fonts baptismaux, cette chapelle comprend deux travées communiquant entre elles par une grande baie plein cintre.

Première travée. Paroi de gauche.

Au-dessus de la baie de communication :

L'Enfant prodigue quitte la maison paternelle. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2m. — Par M. QUANTIN (JULES). 1852.

L'enfant prodigue, en tunique blanche serrée à la taille et couvert d'un manteau jaune rejeté en arrière, est monté sur un chameau que conduit un esclave; il a la main droite appuyée à la hanche et la gauche posée sur la selle à laquelle sont suspendus des étoffes, des colliers et des plumes de paon. Le conducteur tient les rênes du chameau et porte un burnous blanc.

A droite, au deuxième plan, sur le seuil d'une maison se tient le père de l'enfant prodigue. Le vieillard, tunique bleue et manteau rouge rejeté en arrière, lève la main droite et semble maudire son fils; il s'appuie sur un jeune serviteur vêtu d'une tunique verte.

A gauche, au premier plan, des cactus.

Signé à droite : J. Q. 1852.

Paroi de droite :

Le Retour de l'enfant prodigue. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 2m. — Par M. QUANTIN (JULES).

L'enfant prodigue, couvert d'une tunique trouée qui laisse sa poitrine à moitié nue, gravit les marches de la maison paternelle et se précipite dans les bras de son père; à ses pieds sont jetés un manteau et un bâton de voyage.

Le vieillard, robe rouge et manteau jaune orange, sandales aux pieds, serre son fils contre sa poitrine et le contemple avec bonheur. Derrière lui, au deuxième plan, se tient un serviteur en tunique verte.

A droite, au dernier plan, apparaissent plusieurs têtes de vache.

Signé à droite : J. QUANTIN. 1853.

Au-dessous de cette toile :

Monument funéraire de Maupertuis. — H. 2m,10. — L. 1m,65. — Par D'HUEZ (JEAN-BAPTISTE). 1766.

Maupertuis, mort à Bâle en 1759, fut inhumé dans l'église de Dornach, en Suisse; ce mausolée commémoratif fut érigé sur la tombe de son père. Il se compose d'un socle en marbre de couleur supportant un fût de colonne en marbre blanc. Un Génie est accoudé sur ce fût; il est drapé, les ailes reployées, la tête appuyée sur la main droite, dans l'attitude de la plus profonde douleur.

A gauche, se tient un enfant ailé, à demi nu, dont les yeux sont attachés sur l'image de Maupertuis sculptée dans un médaillon ovale appuyé contre le fût; la main droite de cet enfant est posée sur un globe à côté duquel sont placés un compas et deux livres. Sur le dos de l'un de ces livres, on lit : *Fig. de la terre*, et sur le dos de l'autre : *Cosmologie*.

L'inscription suivante, composée par La Condamine, est gravée sur le fût :

MAUPERTUISIORUM
MEMORIÆ AC PERENNITATI.
HIC JACET RENATUS MOREAU
SAN MACLOVIANUS (FEUDI MAUPERTUISII DOMINUS [1])
QUI POSTQUAM NAVES BELLICO-MERCATORIAS STRENUE DUXERAT
CIVIUM SUORUM PRO REB. MARITIM. APUD (REGEM) ORATOR. ANN. XL
MICHAELICO TORQUE DONATUS DECESSIT. V° JUL. AN. M. DCC. XLVI. ÆTAT. LXXXII.
DE POSTERITATE BENEMERITUS OB GENITUM EX SE
PETRUM, LUD. MOREAU (DE) MAUPERTUIS
SUO QUI LITTERATUM ORDEM NOMINE IMPLEVIT.
HIC PRIMA JUVENTUTE EQUITUM TURMÆ PRÆFECTUS
DIUTURNÆ PACIS OTIO REVOCATUS AD STUDIA,

[1] Les mots entre parenthèses ont été effacés pendant la Révolution.

ALTIORES GEOMETRIÆ SINUS PENETRAVIT,
NEWTONIANAM ATTRACTIONEM CARTESIANIS AURIBUS ABSONAM
PRIMUS IN GALLIA PROPUGNAVIT
NOVIS ARGUMENTIS SUFFULSIT.
(A LUDOVICO XV) MISSUS AD BOREALES PLAGAS,
CRESCENTES AD SEPTENTRIONEM CIRCULI MERIDIANI GRADUS
PROINDEQUE COMPRESSAM IN POLO TELLURIS MOLEM,
SUIS SOCIORUMQUE OBSERVATIONIBUS PRIMUS EVICIT.
ACADEMIÆ GALLIÆ PRÆCIPUARUMQUE EUROPÆ SOCIUS,
BEROLIN. INSTAURATOR AC PRÆSES VOCANTE FRID. II.
HUJUS BENEFICIO ORDINIS *Pro Merito* EQUES.
PHYSICEN, MATHESIN, ASTRONOM., METAPHYSIC., NAUTICAM, ETHICAM
ILLUSTRARE, AMPLIFICARE, PROMOVERE NON DESIIT.
OB IMPENSAM PRO EXTRUENDO BEROLINI TEMPLO CATHOLICO CURAM
SUMMO PONTIFICI BENEDICTO XIV GRATUS.
VIR INGENIO ACER, ANIMO INGENS, INTEGER FIDEI,
E PATRIA REDUX, DUM BEROLINUM IBIQUE INTERMISSA MUNIA REPETERET
RECRUDESCENTE MORBI DECENNIS VIOLENTIA DETENTUS BASILEÆ,
QUAM IN ARMORUM CONFLICTU MORTEM DESPEXERAT IMPAVIDUS,
LENTO PASSU ADVENTANTEM IN LECTO SERENUS EXCEPIT.
AMICOS INTER JOHANNIS BERNOUILLI HOSPITIS AMPLEXUS
PIE FORTIS OBIIT JUL. XXVII. ANN. M.DCC.LIX. VIXIT AN. LX. MENS. X.
ELEON DE BORCK, UXOR, MARIA SOROR, SOR. FILII, PROPINQUI AMICI
HOC MONUMENTUM DE SUO CERTATIM POSUERE.

Sur le socle, à gauche, est gravé le millésime M. DCC. LXVI.

Signé à droite : D'HUEZ.

Ce monument, transféré pendant la Révotion au Musée des Petits-Augustins, fut rendu à l'église Saint-Roch, par le gouvernement de la Restauration.

Sous la fenêtre, sur une console en marbre vert :

François, sire de Créquy, marquis de Marines (1625-1687), *maréchal de France.* — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1690.

Cuirassé, en jabot de dentelles, il a la tête tournée vers la droite.

Au-dessous, une table, incrustée dans la muraille, porte cette inscription :

FRANÇOIS DE BONNE
DE CRÉQUY
DUC DE LESDIGUIÈRES
DÉCÉDÉ LE 4 FÉVRIER 1687.

Le buste de François de Créquy, marquis de Marines, donné à l'église sous la Restauration, provient du monument que fit ériger dans l'église des Jacobins Saint-Honoré, Catherine du Plessis-Bellière, veuve du maréchal. — LEBRUN donna le dessin de ce mausolée, auquel travaillèrent COYZEVOX, COUSTOU et JOLY. Le maréchal était représenté primitivement à mi-corps, agenouillé sur un prie-Dieu. En 1806, de cette statue il ne restait qu'un buste avec deux bras. Aujourd'hui, les bras ont disparu. (Voyez, au sujet de cette œuvre, *Antoine Coyzevox*, par M. Henry JOUIN, p. 113 et 226.)

L'inscription gravée sur ce monument est fautive. François de Créquy, mort le 4 février 1687, n'a pas porté le titre de duc de Lesdiguières. Ce titre appartint, à dater de 1626, à Charles, premier du nom, sire de Créquy, tué devant Brême le 17 mars 1638, et COYZEVOX n'a pas sculpté la statue de ce personnage.

Transporté pendant la Révolution au Musée des Petits-Augustins, il est inscrit au catalogue du Musée des Monuments français sous le n° 243.

C'est ici qu'il conviendrait de placer les deux inscriptions, que l'on trouvera plus loin, dans la chapelle de Saint-Étienne, au cours de la description du monument de Charles, duc de Créquy. Elles ne se rattachent pas au monument de Charles, mais bien à celui de François.

A gauche de ce buste :

Monument funéraire de madame Lalive de Jully. — Marbre blanc. — H. 0m,05. — Par FALCONET (ÉTIENNE-MAURICE). 1753.

Dans la partie supérieure, est sculptée une tête de femme vue de profil.

Ce médaillon de madame de Jully est tout ce qui reste du monument funéraire composé par M. de Jully lui-même en mémoire de sa

femme, Élisabeth Chambon, morte le 10 décembre 1752.

Au-dessous est gravée l'inscription suivante :

MME DE LA LIVE DE JULLY
NÉE CHAMBON,
PREMIÈRE FEMME
DE ANGE-LAURENT DE LA LIVE
DE JULLY
INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS

A droite :

Monument funéraire du maréchal d'Asfeld. — Marbre blanc. — H. 1m,05. — École française. — Dix-huitième siècle.

Dans la partie supérieure se détache le buste du marquis d'Asfeld représenté de profil et couvert d'une cuirasse.

Ce médaillon a seul été conservé. Dans le bas-relief primitif, il figurait au pied d'une pyramide funéraire, soutenu par un Génie en pleurs. Coffin, recteur à l'Université, avait composé en l'honneur du héros une longue épitaphe latine, remplacée aujourd'hui par cette simple inscription :

CLAUDE FRANÇOIS BIDAL
MARQUIS D'ASFELD
MARÉCHAL DE FRANCE
NÉ LE 2 JUILLET 1667
DÉCÉDÉ LE 5 MARS 1743.

Ce monument, dans son état de restauration moderne, est absolument semblable au précédent. Déposé pendant la Révolution au Musée des Petits-Augustins, il a été rendu à l'église lors de la suppression du Musée des Monuments français. Il figure au catalogue sous le n° 393.

Deuxième travée :

Paroi de gauche :

La Résurrection du Christ. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE). 1850.

Le Christ s'élève au-dessus de son sépulcre; drapé dans un linceul qui lui laisse la poitrine à demi découverte, il a les bras étendus vers le ciel.

Un des soldats préposés à la garde du tombeau se rejette en arrière, le bras droit en avant, à la vue du miracle; un autre se sauve effrayé. Celui-ci, tête nue, sandales aux pieds, est vêtu d'une cuirasse sur laquelle est jeté un manteau rouge; celui-là, vu de dos, a la tête couverte d'un casque et porte un manteau bleu; il serre une lance dans la main gauche. Près de lui est endormi un de ses compagnons. Ce dernier, cuirassé, manteau rouge, sandales aux pieds, tient son casque dans la main droite et sa lance dans la main gauche.

A droite, au deuxième plan, un quatrième soldat, vu de face, casqué, glaive au côté, porte son bouclier devant ses yeux.

Au-dessous de cette toile, se trouve le monument funéraire du cardinal Dubois.

Sur un piédestal en marbre blanc :

Le Cardinal Dubois. — Statue. — Marbre. — H. 1m,50. — Par COUSTOU (GUILLAUME). Vers 1725.

Il est représenté agenouillé sur un coussin, les mains jointes.

L'inscription gravée sur le piédestal est en partie illisible.

D. O. M.
AD ARAM MAJOREM
IN COMMUNI CANONICORUM SEPULCRO SITUS EST
GUILLELMUS DU BOIS
S. R. E. CARDINALIS
ARCHIEPISCOPUS ET DUX CAMERACENSIS
S. IMPERII PRINCEPS
REGI A SECRETIORIBUS CONSILIIS MANDATIS ET LEGATIONIBUS
PRIMARIUS REGNI ADMINISTER
PUBLICORUM CURSORUM PRÆFECTUS
HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS HONORARIUS.
QUID AUTEM HI TITULI?
NISI ARCUS COLORATUS ET FUMUS
AD MODICUM PARENS.
VIATOR
STABILIORA SOLIDIORAQUE BONA MORTUO APPRECARE!
OBIIT ANNO MDCCXXIII.
HEREDES, GRATI ERGA REGEM ET SUMMUM PONTIFICEM ANIMI
MONUMENTUM POSUERE.

Cette statue était élevée sur un tombeau de marbre brun et se détachait sur un profil de pyramide de marbre noir; le monument était décoré d'armoiries et d'emblèmes qui ont dis-

paru. Érigé, vers 1725, dans l'église Saint-Honoré, il figura au Musée des Monuments français sous le n° 326, et fut donné à Saint-Roch vers 1820.

D'Argenville (édition de 1778, p. 79) attribue la statue du cardinal Dubois à JACQUES BOUSSEAU. Dans son catalogue de l'an VIII, LENOIR écrit : « Cette statue est de GUILLAUME COUSTOU et non de BOUSSEAU, ainsi que le prétend Dargenville. » Jal constate ces divergences sans prendre parti, mais il attribue l'architecture du monument et les accessoires à un sculpteur peu connu, nommé COUTURE. (*Dictionnaire critique*, p. 511.) C'est là une erreur. Couture est cité par Piganiol (édition de 1742) comme étant l'auteur de l'inscription. Et rien de plus naturel, car l'abbé Couture était un professeur d'éloquence, membre de l'Académie des Inscriptions. Quant à l'auteur de la statue du cardinal, Dargenville, dans toutes les éditions de son ouvrage, celle de 1778 exceptée, nomme COUSTOU, et Piganiol (édition de 1742) attribue également à COUSTOU l'œuvre qui nous occupe. L'abbé de Fontenai émet la même opinion. Enfin, témoignage décisif, la *Vie privée du cardinal Dubois*, écrite par son secrétaire intime, Pegeault de la Houssaye, et publiée par Mongez, nous apprend formellement que COUSTOU fut chargé de ce mausolée, qui coûta vingt-cinq mille livres. Autre témoignage probant : BOUSSEAU est un artiste médiocre, et cette statue est un chef-d'œuvre.

Paroi du fond.

Sous la fenêtre; sur un piédestal en marbre de Flandre :

Monument funéraire de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. — Groupe. — Marbre. — H. 2^{m},10. — L. 1^{m},38. Par RENARD (NICOLAS), de Nancy. 1693.

Un vieillard ailé personnifiant le Temps est à demi couché aux pieds d'une femme personnifiant la Renommée, sur un trophée composé d'une cuirasse, d'un casque, d'un glaive et d'un faisceau; il tient dans la main gauche un livre ouvert sur lequel on lit, d'un côté : *Spes illorum im̄ortalitate plena est;* de l'autre : *Bonum nomen permanebit in æternum.* (*Sap.* 3. *Ecc.* 41.)

La Renommée, vêtue d'une tunique et couverte d'un long manteau flottant, présente de la main droite un médaillon au centre duquel se détache le profil de Henri de Lorraine et serre dans la main gauche la poignée d'une épée autour de laquelle s'enroule un ceinturon fleurdelisé.

A droite du groupe, un petit Génie, presque entièrement nu, porte le médaillon du chevalier d'Harcourt, fils du précédent, chevalier de Malte et abbé de Royaumont, qui défendit Candie assiégée en 1667 et mourut en 1684.

Signé à droite : N. RENARD *Lothar.*

On lit sur le socle cette inscription :

HENRI DE LORRAINE COMTE D'HARCOURT
GRAND ÉCUYER DE FRANCE,
UN DES GÉNÉRAUX LES PLUS DISTINGUÉS DE SON SIÈCLE
NÉ LE 21 MARS 1601
DÉCÉDÉ LE 25 JUILLET 1666.

Ce monument, qui provient de l'église des Feuillants, a été exposé au Musée des Monuments français sous le n° 264.

A gauche, sur une colonne carrée, en marbre rouge, érigée sur un socle en marbre noir, est placé un buste représentant :

André Le Nôtre, contrôleur des bâtiments du Roi. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},65. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1700.

Il est drapé dans un large manteau orné d'une bordure rehaussée de broderies.

On lit sur la colonne :

ANDRÉ LE NÔTRE,
ARCHITECTE
DESSINATEUR
DES JARDINS DU ROI,
NÉ A PARIS EN 1613,
DÉCÉDÉ
EN LA MÊME VILLE
EN 1700.

Ce buste, réintégré à Saint-Roch sous la Restauration, figure, sous le n° 296, au catalogue du Musée des Monuments français. Il faisait partie du monument érigé à LE NOTRE dans la chapelle Saint-André de cette église.

A droite, sur une colonne en marbre noir élevée sur un socle en marbre rouge :

Pierre Mignard. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},95. — Par DESJARDINS (MARTIN VAN DEN BOGAERT, dit).

Mignard, tourné de trois quarts, est drapé dans un manteau qui laisse son cou à découvert.

Sur la colonne est gravée cette inscription :

ÆTERNÆ MEMORIÆ
PETRI MIGNARD EQUITIS
ET REGII PICTORIS PRIMARII
quem in omni genere picturæ
Discipulum, Æmulum, quandoque victorem
Natura semper amavit.
CATHARINA MIGNARD
JULII DE PAS *Comitis* DE FEUQUIÈRES *uxor,*
Ipsamet quondam naturæ pulcherrimum opus
Nunc cinis et umbra
Hoc pietatis amorisque Monumentum

Quod carissimo patri voverat
Et jam proxime dicandum curaverat,
Moriens perfici jussit.
Obiit PATER 30 *Maii* 1695, *Ætatis* 85.
FILIA *vero* 3 *Februarii* 1742, *Ætat.* 90.

Ce buste provient du tombeau élevé à Mignard dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avait été exécuté de son vivant, et entra dans la composition du magnifique mausolée que Catherine Mignard, comtesse de Feuquières, mit quarante-cinq ans à faire exécuter; elle y figurait elle-même comme pleureuse, et nous la retrouverons plus loin.

Donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration, ce buste est porté au catalogue du Musée des Monuments français sous le n° 293.

Paroi de droite, au-dessus de l'arcade de communication :

Apparition d'un Ange aux saintes femmes. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE). 1850.

Un ange ailé, tunique blanche et manteau vert, est assis à droite de la composition, sur le tombeau où reposait le Christ; sa main gauche est appuyée sur la pierre du tombeau; il lève la main droite vers le ciel et annonce la résurrection du Sauveur. A ses pieds sont jetés un casque, une cuirasse et une lance.

Devant lui se tiennent les trois saintes femmes. L'une d'elles, robe rouge et manteau bleu, la tête couverte d'un voile blanc, porte dans la main gauche une urne remplie d'aromates; son bras droit est pendant, sa main ouverte. Près d'elle, sainte Madeleine, robe jaune, manteau bleu foncé, cheveux flottant sur le dos, tient également une urne dans ses mains. La troisième, dont on n'aperçoit que le haut du corps, est vêtue d'une robe verte et d'un manteau marron qui lui recouvre la tête; elle a les mains jointes.

La scène se passe dans une grotte.

Au fond, à gauche, se dresse le Calvaire.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-ÉTIENNE.

L'autel est surmonté d'une boiserie servant d'encadrement à une toile :

Saint Étienne guérissant les infirmes. — Toile-retable sur fond or. — H. 1m,10. — L. 1m. — Par GIDE (THÉOPHILE).

Saint-Étienne est représenté de profil, debout sur les marches d'un autel auquel il tourne le dos; en tunique grise et dalmatique bleue, il tient dans la main droite une fleur avec laquelle il touche l'œil gauche d'une jeune femme aveugle agenouillée devant lui. Cette jeune femme est pieds nus et porte un manteau gris qui lui recouvre la tête; elle tend les bras vers saint Étienne; une femme, en robe foncée et manteau vert la soutient.

Au pied de l'autel est un enfant de chœur vêtu de blanc qui présente une serviette blanche contenant différentes plantes.

A gauche de la toile, au deuxième plan, se trouvent trois hommes. L'un d'eux, tunique et manteau sombres, s'appuie sur une béquille. On n'aperçoit que la tête des deux autres.

Signé à droite : TH. GIDE. 1853.

Paroi de droite :

Prédication de saint Étienne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. ROUX (PROSPER-LOUIS).

Saint Étienne, tunique bleue, manteau blanc, la tête entourée d'une auréole, est appuyé contre une des colonnes d'un porche; il a un livre sous le bras gauche et une fleur dans la main droite.

Deux docteurs, debout au pied du porche, discutent avec lui. L'un d'eux, tunique rouge, ceinture bleue et manteau vert, tient ouvert dans la main gauche un livre dont il indique un passage de l'index de la main droite. Le second, tunique rouge, a la main droite appuyée sur la hanche; tous deux ont la tête nue.

A gauche de la toile, et également au pied du porche, un homme, vu de profil, tunique jaune orange, manteau rouge, jambes nues, étend la main droite en avant et semble tenir tête aux docteurs vers lesquels il est tourné. Derrière lui est assis un jeune homme qui paraît suivre attentivement la discussion; il a les yeux fixés sur saint Étienne, la tête appuyée dans la main droite, la main gauche posée sur ses genoux.

Au deuxième plan, sous le porche, deux hommes causent ensemble; l'un est drapé dans un manteau vert, l'autre dans un manteau rouge.

Au fond, à droite, des maisons.

Signé à droite : LOUIS ROUX, 1853.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Monument funéraire de Charles duc de Créquy. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,30. — L. 2m,20. — Par MAZELINE (PIERRE) et HURTRELLE (SIMON). 16...

Le duc, en grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, est à demi couché et s'appuie sur les genoux d'une jeune femme, personnifiant l'Espérance, assise sur la proue d'un vaisseau. Il lève la main droite vers le ciel.

La jeune femme, drapée, les cheveux tombant sur ses épaules, essuie ses pleurs avec un coin du voile dont sa tête est couverte.

Sur le socle est gravée cette inscription :

CHARLES, DUC DE CRÉQUY,
COMMANDANT DES GALÈRES, GOUVERNEUR DE PARIS,
AMBASSADEUR A ROME
DÉCÉDÉ A PARIS LE 13 FÉVRIER 1687.

Ce groupe provient du monument du duc et de la duchesse de Créquy, aux Capucines. Il a été donné à l'église sous la Restauration et figure sous le n° 492 au catalogue du Musée des Monuments français.

Au-dessus, se trouve une grande table portant les inscriptions suivantes, qui doivent se rapporter au monument du maréchal de Créquy signalé dans la chapelle voisine : la femme de Charles, duc de Créquy, en effet, n'était pas Catherine de Rougé, mais Armande de Lusignan.

FRANÇOIS DE BLANCHEFORT DE CRÉQUY
MARQUIS DE MARINES, MARÉCHAL DE FRANCE, GOUVERNEUR DE LORRAINE,
NÉ EN MDCXXV, MORT A PARIS LE IIII FÉVRIER MDCLXXXVII.

—

CATHERINE DE ROUGÉ DU PLESSIS BELLIÈRE
FILLE DE JACQUES DE ROUGÉ, MARQUIS DU PLESSIS, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
NÉE EN MDCXXXXI, MORTE LE V AVRIL MDCCXIII.

Nous ferons remarquer une fois pour toutes que la plupart de ces inscriptions sont modernes et remplaçaient au Musée des Monuments français les anciennes épitaphes perdues avec les accessoires des monuments.

Paroi de gauche, au-dessus du tableau :

Martyre de saint Étienne. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. Roux (Prosper-Louis).

Saint Étienne, représenté de profil, en tunique bleue et manteau blanc, tombe sous les coups qui l'accablent, la main gauche sur son cœur, la droite appuyée sur une des pierres qu'on lui a lancées; une auréole brille au-dessus de sa tête.

A gauche de la composition, un homme, tunique jaune orange, bras et jambes nus, le regard menaçant, se baisse pour ramasser des pierres.

A droite, derrière le martyr, un des bourreaux, tunique verte, soulève des deux mains une grosse pierre dont il s'apprête à le frapper; un deuxième, placé à gauche du précédent, de profil et drapé dans une tunique rouge serrée à la taille par une ceinture verte, tient également une pierre dans la main gauche. Les autres, dont on ne voit qu'une partie du corps, le menacent du poing; un de ces derniers brandit un bâton. A droite de ce groupe, est agenouillée une femme, de profil, les mains jointes; contre elle se blottit un enfant épouvanté. Derrière, au deuxième plan, un homme en tunique blanche semble encourager les meurtriers.

Au fond, à droite, se développe une grande baie; à gauche, se dressent des murailles sur lesquelles se détachent trois personnages; l'un d'eux porte une tunique jaune orange, l'autre une tunique bleue.

Signé à gauche : Louis Roux. 1853.

Quatrième travée :

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

L'autel, en forme de tombeau, est peint en granit; il est décoré de guirlandes de feuilles d'olivier en cuivre ciselé et argenté. Le tabernacle est peint en marbre noir, avec moulures.

Les murs sont revêtus, à la hauteur de deux mètres, d'un soubassement contre lequel sont appliquées des tables de marbre noir; au-dessus, règne un attique d'environ 1m,20 de hauteur; une frise surmontée d'une corniche sépare le soubassement de l'attique.

L'attique est divisé en neuf panneaux par des pilastres en bois ornés d'arabesques en or sur fond noir. Chaque pilastre est dominé par une tuile à palmettes.

Au-dessus de l'autel, dans le panneau central :

La Religion. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,70. — Par Charpentier (Auguste).

Une jeune femme, personnifiant la Religion, est assise au centre de la composition, sur un trône de forme antique placé sur un globe.

Vêtue de blanc, la tête voilée, elle tient un calice dans la main droite et une croix dans la main gauche; à ses pieds sont posés : à gauche, un encensoir, une mitre et une crosse épiscopale; à droite, une tiare, des clous, une couronne d'épines et des palmes.

De chaque côté d'elle est agenouillée une femme en robe bleue et manteau flottant. Celle de gauche agite un encensoir, celle de droite tient un chapelet dans ses mains jointes.

Au bas de la toile, des hommes, des femmes et des enfants se tordent au milieu des flammes et tendent leurs bras vers la Religion.

Signé à droite : Charpentier.

Dans le panneau de gauche :

La Foi. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57.

— L. 0m,69. — Par Charpentier (Auguste).

Une jeune femme assise de profil, drapée et tête voilée, présente un cœur enflammé de la main gauche; elle appuie son coude droit sur une table recouverte d'une nappe et tient une croix dans la main.

Sur la table est posé un calice au-dessus duquel est représentée une hostie entourée de rayons.

Un ange ailé, debout devant la Foi, porte des palmes.

Dans le panneau de droite :

La Charité. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,69. — Par Charpentier (Auguste).

Une jeune femme, assise et drapée, allaite un nouveau-né qu'elle a sur ses genoux; elle tend la main droite vers un enfant qui vient à elle portant une petite fille sur ses épaules. Un autre enfant, debout sur son siége, cherche à l'entourer de ses bras; un quatrième enfant est assis à ses pieds.

Paroi de droite.

Dans le panneau central de l'attique :

Les Funérailles. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Par Charpentier (Auguste).

La scène se passe dans un cimetière. Un prêtre, en soutane noire, surplis blanc et étole noire, tient dans la main droite un goupillon et bénit une fosse ouverte à ses pieds; il a un livre dans la main gauche. Derrière lui, un enfant de chœur porte dans ses mains un bénitier.

A droite de la toile, deux femmes vêtues de noir. L'une est agenouillée, la tête dans ses mains; un enfant est couché sur ses genoux; l'autre, debout, a les mains jointes. Près d'elles se trouvent deux enfants de chœur, un cierge à la main. On aperçoit derrière ce groupe deux têtes d'homme baissées dans l'attitude d'un douloureux recueillement.

Au bord de la fosse sont jetées une pioche, une pelle, des cordes et des fleurs.

Au deuxième plan se dresse une colonne en pierre surmontée d'une croix. Au fond, au milieu de la verdure, s'élève un clocher d'église.

Dans le panneau de gauche :

L'Innocence. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par Charpentier (Auguste).

Une jeune fille, drapée et assise, le pied gauche sur un tabouret, incline de la main droite une cruche dont elle verse le contenu dans un vase posé sur ses genoux.

Dans le panneau de droite :

La Sagesse. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par Charpentier (Auguste).

Une femme, assise et drapée, la tête voilée, tient de la main droite sur ses genoux un miroir autour duquel s'enroule un serpent; elle a des livres sous le bras gauche.

Au-dessus de l'attique :

Les Ames dans le purgatoire. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par Boulanger (Louis).

A gauche au premier plan, sont représentées deux femmes : l'une debout, l'autre à genoux. Celle-ci, de profil, en robe violet pâle et manteau gris, a les bras pendants, les mains croisées; celle-là, vêtue d'un manteau bleu qui lui recouvre la tête, a les mains croisées sur sa poitrine.

A droite, sont groupés un homme et deux femmes. L'homme, debout, manteau vert foncé, incline la tête sur sa poitrine et croise les mains en signe de désespoir. Une des femmes également debout, vêtue de rouge et de blanc, a les yeux fixés au ciel, la tête légèrement renversée en arrière. L'autre femme est agenouillée, les mains sur ses genoux, la tête penchée, les cheveux tombants; elle porte une robe jaune.

Entre ces deux groupes, se trouve un livre ouvert sur lequel est posée une croix.

Au centre de la toile, au deuxième plan, un homme drapé dans un manteau rouge, cache sa tête dans ses mains; à sa droite, se tient une jeune fille, robe et manteau sombres, bras pendants et mains jointes, regards au ciel; à sa gauche, une femme, manteau bleu, tête baissée.

Au fond, des rochers.

Au sommet de la composition, des anges ailés, portés sur des nuages, implorent la clémence divine.

Paroi de gauche.

Dans le panneau central de l'attique :

L'Extrême-Onction. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Par Charpentier (Auguste).

Un homme mourant est couché dans un lit, le bras gauche pendant, le droit replié sur la poitrine; sa chemise entr'ouverte laisse voir une petite chaîne à laquelle sont attachées une croix et une médaille.

A la tête du lit, un prêtre, soutane noire, surplis blanc, étole noire, lève la main droite vers le ciel et présente une croix de la main gauche : derrière lui, se trouve un fauteuil sur lequel est posé un livre ouvert.

Au pied du lit, une femme à genoux tend les bras vers le moribond ; elle a une robe rouge pâle, une collerette blanche et un manteau bleu rejeté sur ses épaules. Derrière elle est une table couverte d'une serviette : sur cette table sont placés un ciboire et deux flambeaux allumés.

A droite du lit, une seconde femme, drapée dans un manteau vert foncé, porte un enfant qui tend les bras vers le moribond.

Au fond, un rideau rouge sur lequel se détache un crucifix.

Signé à droite : CHARPENTIER.

Dans le panneau de gauche :

La Force. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Drapée et assise, une peau de lion jetée sur les épaules, la Force serre dans la main gauche une massue qu'elle appuie sur ses genoux; sa main droite est posée sur la tête d'un monstre dont la machoire est béante.

Dans le panneau de droite :

La Loi divine. — Toile. — Grisaille. — H. 0m,57. — L. 0m,90. — Par CHARPENTIER (AUGUSTE).

Assise et drapée, la tête voilée, le pied gauche sur un tabouret, elle tient un glaive dans la main gauche et présente de la main droite les tables de la loi qu'elle appuie sur ses genoux.

Au-dessus de l'attique :

Les Ames délivrées. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par BOULANGER (LOUIS).

Des hommes, des femmes et des enfants, les uns debout, les autres à genoux, semblent appeler à leur secours Jésus-Christ représenté sur un nuage au sommet de la composition. Au premier plan, au centre, une femme affaissée sur elle-même, les mains croisées sur sa poitrine, lève vers le ciel ses yeux remplis de larmes; elle a les cheveux épars et porte une robe violet pâle. A gauche, sont groupés une femme et deux hommes. L'un des hommes, de profil, un genou en terre, la poitrine à moitié couverte par une draperie blanche et marron, tend les bras vers le Rédempteur ; l'autre, debout derrière lui, est drapé dans un manteau rouge et joint les mains. La femme, dont on ne voit que le haut du corps, est également debout ; elle a la tête couverte d'un voile vert, les yeux attachés au ciel. A droite, se trouve un second groupe de plusieurs personnages dont trois seulement, une femme et deux hommes, sont visibles en entier. L'homme placé en avant a le bras gauche pendant, la main ouverte, le regard tourné vers le Christ; son manteau est bleu. L'autre, en chemise blanche et manteau gris, lève le bras droit vers le ciel. La femme, robe et corsage verts, manteau rouge, pose la main droite sur sa poitrine. Au fond, se dressent des rochers. Le Christ est drapé dans un manteau blanc, les bras en croix. De chaque côté de lui est un ange ailé. L'ange de gauche, vêtu de jaune, tient une couronne d'épines ; celui de droite, couvert d'une tunique rouge pâle et manteau bleu flottant, porte une croix dans ses bras.

Commande de 1850.

Cinquième travée.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR (autrefois CHAPELLE DES APOTRES).

L'autel, en bois de chêne rehaussé d'or, est composé d'un tombeau précédé de colonnes divisées en panneaux par des pilastres : colonnes et pilastres sont cannelés et d'ordre dorique. La porte du tabernacle s'ouvre entre deux colonnettes corinthiennes supportant un entablement avec corniche à modillons; sur la porte se détache une figure de Saint Jean-Baptiste.

Au-dessus, s'élève un motif composé sur la face de deux colonnettes corinthiennes sur lesquelles repose un entablement terminé par un fronton triangulaire ; entre les colonnettes est creusée une fausse baie. Ce motif sert de piédestal à une statue de fabrication industrielle représentant le Sacré-Cœur.

Les murs de la chapelle du Sacré-Cœur sont revêtus d'une boiserie en chêne formant soubassement et attique. Le soubassement a 2m de haut, l'attique 1m,20 ; entre eux, se développe une frise décorée de triglyphes et de patères. Le soubassement est divisé en panneaux simulés par des filets d'or. L'attique présente, au-dessous de l'autel, trois panneaux séparés par des niches renfermant chacune une statuette en bois doré. Panneaux et niches sont limités par des pilastres supportant une corniche à denticules. Le panneau central des murs latéraux présente une hauteur double de celle des autres et sert d'encadrement à une toile cintrée; de chaque côté est creusée une niche abritant une statuette ; les huit statuettes sont la copie de celles qui décorent la châsse de saint Sébald, dans l'église de Nuremberg.

Paroi de droite.

Dans le panneau central de l'attique :

Jésus remettant à saint Pierre les clefs du paradis. — Toile. — H. 2m. —

L. 1m,30. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus remet de la main droite les clefs à saint Pierre; vu de face et drapé dans un manteau bleu qui laisse une partie de sa poitrine découverte, il lui montre de la main gauche un troupeau de moutons paissant à ses côtés ; ses pieds et ses mains portent les traces des clous qui l'ont fixé à la croix.

Saint Pierre, à genoux, en tunique marron et manteau blanc, croise les bras sur sa poitrine, contre laquelle il presse les clefs du Paradis.

A droite de la composition, derrière saint Pierre, se tiennent quatre apôtres. L'un d'eux de profil, manteau rouge, joint les mains; un autre, également de profil, est en tunique bleue et manteau vert. On n'aperçoit que le haut du corps de deux autres placés de face ; l'un de ces derniers, tunique jaune et manteau vert, étend la main gauche vers le Christ.

Fond de paysage.

Au-dessus de l'attique :

Jésus remettant à saint Pierre les clefs du Paradis. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. Picou (Henri-Pierre).

Le Christ, de profil, manteau blanc, remet de la main droite une clef à saint Pierre et en tient une seconde dans la main gauche.

Saint Pierre, manteau jaune orange, est agenouillé devant lui.

Près de saint Pierre, se trouvent deux apôtres, l'un debout, l'autre à genoux. Celui-ci, représenté de profil, est drapé dans un manteau marron ; celui-là, vu de dos, est couvert d'un manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche.

D'autres apôtres, dont on ne voit que la tête, sont groupés autour du Christ.

Paroi de gauche.

Dans le panneau central de l'attique :

Jésus-Christ et saint Pierre. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,30. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus-Christ est aux portes de Rome. En tunique bleue et manteau rouge, il tient une croix dans le bras gauche et se retourne vers saint Pierre, auquel il reproche d'avoir quitté la ville dont il vient de franchir l'enceinte.

Saint Pierre, de profil, vêtu d'une tunique bleue que cache presque entièrement un manteau marron, s'appuie sur un bâton de voyage et semble protester contre le reproche qui lui est adressé.

Au loin, à gauche, on aperçoit la ville. Au fond, se déroule un paysage : cours d'eau, quelques maisons bâties au milieu de montagnes.

Au-dessus de l'attique :

Prédication de saint Paul. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,30. — Par M. Picou (Pierre-Henri).

Le saint, en tunique bleu pâle et en manteau jaune relevé sur l'épaule gauche, est debout sur un perron que précèdent trois marches; plusieurs apôtres l'accompagnent. Il étend la main droite vers un groupe d'hommes et de femmes qui se pressent autour de lui.

A gauche de la toile, en bas des marches, se tiennent deux hommes : l'un à genoux, l'autre debout. Le premier, vu de dos, tunique blanche et manteau rouge, étend ses bras nus vers l'apôtre des Gentils. Le second, de profil, porte une tunique rose et un manteau vert dont il relève les pans de la main droite.

A droite, une femme, en descendant les marches, se retourne vers saint Paul et semble vouloir lui présenter une jeune fille et un petit garçon sur la tête desquels ses mains sont posées. Cette femme, dont les cheveux retombent sur les épaules, est vêtue d'une robe rouge pâle et d'un manteau vert foncé. La jeune fille, vue de dos, a une robe violette et joint les mains ; le petit garçon, de profil, est en tunique vert foncé.

On ne voit que la tête des apôtres placés derrière saint Paul.

TRANSEPTS.

Ils sont recouverts d'une voûte en berceau supportée par un entablement semblable à celui de la nef. Les baies qui les éclairent forment pénétration dans cette voûte.

Les chapelles qu'ils renferment ont été décorées primitivement sur les dessins d'Étienne-Louis Boullée (1728-1799), et c'est à l'architecte Charles-Pierre Coustou, second fils du sculpteur Guillaume Coustou, que sont dus les dessins des deux autels placés contre les piliers du chœur. Les chapelles sont limitées par deux pilastres entre lesquels est creusée une grande niche peu profonde, encadrée d'un motif décoratif simulant une arcade dont la voûte, en marbre blanc, est divisée en caissons avec rosaces. Les pieds-droits de cette arcade sont ornés chacun d'un panneau en marbre vert sur lequel se détache une guirlande composée de ceps de vigne avec feuilles et grappes, et d'épis de blé reliés entre eux par des rubans.

Chacune de ces niches contient une grande toile.

Dans le transept de gauche est installée une chapelle consacrée à saint Denis ; dans

celui de droite, une chapelle dédiée à sainte Geneviève. Ces chapelles sont closes par une balustrade demi-circulaire en marbre blanc, interrompue à son centre par une porte en bronze richement ornée. Les extrémités de cette balustrade s'appuient contre des piédestaux sur chacun desquels est placée une statue.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Au-dessus de l'autel, dans l'arcade :

Saint Denis prêchant la foi en France. — Toile marouflée. — H. 6m,65. — L. 4m. — Par Vien (Joseph-Marie). 1767.

Le saint est debout devant la porte d'un temple dont on aperçoit deux colonnes et une partie de l'entablement ; il montre le ciel de la main droite à la foule accourue à sa voix, et serre un bâton de voyage dans la main gauche; sa tunique est bleu pâle, et son manteau blanc.

En bas des marches qui conduisent au porche, au centre de la composition, est assise une femme derrière laquelle est agenouillé un jeune homme. Celui-ci est représenté de profil, en tunique jaune et en manteau rouge ; celle-là tend les bras vers saint Denis ; sa robe est violette, et ses cheveux sont retenus par un foulard blanc.

A gauche de la toile, se trouve un groupe composé de deux jeunes femmes, d'un enfant et de quatre hommes. Une des jeunes femmes, tunique bleue, tient dans ses mains les bras d'un enfant vêtu de blanc debout devant elle ; l'autre, dont le haut du corps seul est visible, appuie sa main gauche sur l'épaule de la précédente et lui désigne saint Denis de la main droite ; la robe de cette dernière est rouge. Près de l'enfant est agenouillé, les mains jointes, un homme en manteau marron. Les trois autres personnages sont en partie cachés par les précédents.

A gauche de l'apôtre des Gaules, sous le porche, se tiennent cinq femmes et deux hommes; ceux-ci sont debout ; quatre des femmes sont assises. Une de ces femmes est vêtue d'une tunique rouge et d'un corsage jaune qui découvre sa poitrine ; elle entoure un enfant de sa main gauche. Une autre, placée à côté de la précédente, croise les bras sur son cœur. Des autres femmes on n'aperçoit que le haut du corps. Une de ces dernières est couverte d'un manteau jaune ; elle a les bras ouverts ; sa tête est voilée. Les deux hommes, enveloppés dans un manteau sombre, semblent discuter.

Derrière saint Denis, se trouvent saint Rustique, saint Éleuthère et deux autres personnages dont la tête seule est visible. Saint Rustique, tunique violette et manteau jaune, a la main gauche sur son cœur.

Au fond, se dresse une maison précédée d'une terrasse sur laquelle se tiennent quatre personnes.

Au sommet de la composition est représentée la Foi sous les traits d'une jeune femme. Celle-ci, portée sur un nuage, est drapée dans un manteau blanc, tient une croix dans la main gauche et présente une palme de la main droite ; elle est escortée par des anges. L'un de ces anges, ailes déployées, tunique bleue flottante, porte une palme dans la main droite et tient de la main gauche une couronne de roses au-dessus de la tête de saint Denis.

Cette toile a été exposée au Salon de 1767 (n° 15). Nous conservons à cette composition le titre qu'elle porte au livret, où il est suivi de la mention : « Tableau destiné à décorer l'une des chapelles latérales de l'église de Saint-Roch. » Elle a fait partie du musée spécial de l'École française à Versailles, sous le n° 338.

Par les soins de M. de Chabrol, ce beau tableau, et son pendant du transept de droite, furent remis en place et restaurés par M. Belot. La peinture de Vien avait beaucoup souffert. Le *Moniteur* du 1er octobre 1819 rend compte de cette importante restauration.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Augustin, évêque et docteur de l'Église. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — Par d'Huez (Jean-Baptiste).

Mitré et revêtu de ses habits sacerdotaux, il tient un livre dans la main droite et présente de la main gauche un cœur enflammé.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1765 (n° 221).

Sur le piédestal de droite :

Saint André. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par Pradier (James).

Saint André a la poitrine découverte, la partie inférieure du corps cachée par une draperie, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés au ciel; il porte la main gauche sur son cœur, son bras droit est pendant, sa main ouverte.

Derrière lui est dressée la croix, instrument de son supplice.

On lit sur le socle : *Saint André par Pradier. Don de la ville de Paris à l'église Saint-Roch. Anno* 1823.

Sur le mur, en retour à gauche :

Saint Denis en mission. — Toile marou-

flée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par RÉGNIER (AUGUSTIN-JACQUES).

Saint Denis et ses deux compagnons sont arrêtés au milieu de la campagne, sur le bord d'un ruisseau. Saint Denis, debout, vu de face, tunique blanche et manteau jaune, un bâton de voyage dans la main droite, montre la direction des Gaules à un de ses compagnons assis à ses pieds sur un petit tertre. Celui-ci, tunique blanche et manteau rouge, tient un bâton de voyage dans la main gauche ; sa main droite est posée sur ses genoux.

L'autre des compagnons de saint Denis est agenouillé sur le bord du ruisseau, où il puise de l'eau dont il cherche à se désaltérer ; sa tunique est bleue.

Fond de paysage.

Cette toile est encadrée d'un motif décoratif en grisaille sur fond or qui se compose d'un médaillon supporté par deux anges se terminant en rinceaux et tenant une guirlande de fruits et de fleurs. Au-dessus du médaillon se trouve une tête d'ange ailée, et au-dessus de la tête d'ange une couronne de laurier au centre de laquelle est représentée une coupe remplie de fruits. Ce motif est lui-même renfermé dans un cadre en marbre rouge.

Sur le mur en retour, à droite, dans un motif semblable au précédent :

Martyre de saint Denis. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par REGNIER (AUGUSTIN-JACQUES).

Le saint, tunique blanche et manteau jaune, est agenouillé, les mains jointes, la tête baissée. A sa droite, un soldat, le torse nu, la partie inférieure du corps cachée par une draperie blanche, lève la hache dont il va le frapper.

A gauche de la toile se dresse la statue d'une divinité gauloise.

Au deuxième plan apparaissent quelques soldats.

Fond de paysage.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Au-dessus de l'autel, dans l'arcade :

Le Miracle des ardents. — Toile marouflée. — H. 6m,65. — L. 4m. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

A droite de la composition est agenouillée une jeune femme qui tend les bras vers sainte Geneviève représentée au sommet de la toile ; elle est soutenue par deux servantes et presse dans sa main droite la main d'un enfant nouveau-né en pleurs qu'un homme a dans ses bras ; sa robe est blanche et serrée à la taille par une ceinture bleue dont l'agrafe d'or est enrichie de pierres fines ; sur ses épaules est jeté un manteau jaune.

L'une des servantes, vue de dos, est vêtue d'une robe rouge et tient les yeux attachés sur la patronne de Paris ; l'autre porte une robe verte ; elle a sur la tête un espèce de turban blanc.

L'homme, en tunique bleue et manteau rouge brodé d'or, lève la tête vers sainte Geneviève ; à ses pieds est agenouillée une femme, les mains jointes, dans l'attitude du plus profond désespoir.

Près de ce groupe, une femme morte est couchée sur le ventre, le dos nu, les bras pendants, les cheveux épars.

A gauche de la toile, une jeune femme, la poitrine nue, les traits déjà décomposés, est étendue sur un grabat ; un enfant, dont la figure trahit la peur, cherche à la réveiller. Derrière l'enfant agonise un homme soutenu par un vieillard à demi couché à terre ; un manteau rouge laisse à découvert une partie de sa poitrine.

A l'une des fenêtres d'une maison, dont la façade s'étend à droite, apparaît un homme enveloppé dans un linceul, le bras droit étendu en avant ; deux hommes, dont le haut du corps seul est visible, cherchent à le repousser.

On aperçoit au loin des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants levées vers le ciel.

Sainte Geneviève, accompagnée d'anges et portée par des nuages, semble implorer la clémence de Dieu en faveur des malheureux atteints du mal des ardents ; elle a un corsage rouge, une robe blanche et un manteau bleu flottant ; sa tête est couverte d'un voile blanc.

Un des anges qui l'accompagnent tient une houlette, un autre paraît effrayé du spectacle qui se déroule devant lui.

Cette toile a été exposée au Salon de 1767 (no 67) ; elle a fait partie du musée spécial de l'École française, à Versailles, sous le no 80. L'esquisse, achetée à la vente Laluyé, existe dans les collections de la ville de Paris. Une autre esquisse, exposée en 1883 au musée des Arts décoratifs, appartient à M. Buon, ancien inspecteur des Beaux-Arts.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Léon le Grand, pape et docteur de l'Église. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,65. — École française. — Dix-huitième siècle.

Revêtu de ses habits sacerdotaux, il porte la tiare sur sa tête et relève de la main gauche le coin de sa chape richement brodée ; il a le bras droit pendant, la main ouverte. A

sa droite, un ange ailé élève au-dessus de sa tête un livre ouvert.

Sur le piédestal de droite :

Saint Marcel, évêque de Paris. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,55. — École française. — Dix-huitième siècle.

Drapé, la tête nue, les mains jointes, le regard au ciel, il est à demi agenouillé sur une pierre ; à ses pieds se trouve une mitre près de laquelle est posé un livre ouvert.

Sur le mur, en retour, à droite, dans un motif semblable à celui décrit ci-dessus :

Sainte Geneviève inspirée. — Toile marouflée. — H. 2,60. — L. 1m. — Par Lecointe (Charles-Joseph). 1856.

La bergère, les mains jointes, les yeux levés au ciel, est au milieu de la campagne entourée de ses moutons ; sa robe est bleue et son manteau blanc.

Sur le mur, en retour, à gauche :

Sainte Geneviève guérissant sa mère. — — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 1m. — Par Lecointe (Charles-Joseph), 1856.

Sainte Geneviève de profil, jupon bleu et robe rouge, est debout près d'un puits; elle tient dans sa main gauche un vase en cuivre. Sa mère, tête voilée, robe sombre, est assise devant elle sur une pierre.

Au fond, des arbres.

Contre le premier pilier du chœur, à gauche :

Jésus au jardin des Oliviers. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par Falconet (Étienne-Maurice).

Jésus est à demi couché plutôt qu'assis sur un quartier de rocher contre lequel il s'appuie, le bras gauche pendant, la tête inclinée sur l'épaule gauche, les yeux fermés. A ses pieds, des clous, une éponge et une couronne d'épines.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1757. Elle fut commandée pour décorer l'un des autels érigés alors de chaque côté de l'entrée du chœur.

Contre le premier pilier du chœur, à droite :

Saint Roch. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par Boichot (Guillaume). Vers 1814.

Assis sur une pierre, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux au ciel, la main droite sur son cœur, il relève de la main gauche le pan de sa tunique et découvre sa jambe droite. Son chien est couché entre ses jambes.

A ses pieds, à droite, sa gourde et un pain entamé; à gauche, un long bâton de voyage et un chapeau.

Cette statue a remplacé, sous le premier Empire, l'ancienne statue de Saint Roch par Guillaume Coustou le fils, érigée en 1757 en pendant au *Jésus au jardin des Oliviers* de Falconet.

COUPOLE CENTRALE.

Dieu le Père et le Christ. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par Roger (Adolphe). 1859-1864.

Dieu le père est assis de profil et drapé dans un manteau rouge ; il soulève un globe dans la main gauche et serre dans sa main droite la main de son Fils Jésus-Christ, qui, debout et enveloppé dans un manteau rouge, tient une bannière dans le bras gauche.

Jésus-Christ entre deux anges, figurant la Résurrection. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par Roger (Adolphe).

Jésus-Christ est représenté de profil, assis sur un nuage et vêtu d'un manteau rouge qui laisse sa poitrine à découvert; il tient un globe dans la main gauche et lève la main droite vers le ciel.

Trois anges ailés tiennent des trompettes.

Jésus-Christ entre saint Léon et saint Roch, figurant la Glorification de l'Église. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par Roger (Adolphe).

Jésus, vu de face, en tunique bleue et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche, lève la main droite vers le ciel et soulève un globe dans la main gauche. A sa droite est agenouillé saint Léon, et à sa gauche saint Roch. Celui-ci, vu de profil, est vêtu de l'habit de pèlerin, il a les mains jointes, un bâton de voyage dans le bras gauche. Saint Léon, les yeux attachés sur le Rédempteur, porte la main gauche sur son cœur ; il est coiffé de la tiare et revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane blanche, chape dorée et doublée de rouge.

Jésus entre deux anges, figurant l'Ascension. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par Roger (Adolphe).

Jésus-Christ, assis sur un nuage, porte un manteau rouge qui laisse une partie de sa poitrine à découvert ; il a le bras gauche replié et montre le ciel de la main droite. Un ange, placé à sa gauche, tient une palme; un autre, agenouillé à sa droite, élève au-dessus de sa tête un calice. Le premier de ces anges est vêtu d'une tunique rouge pâle, le second d'une tunique bleue. Un troisième, qui porte un ciboire dans la main droite et un cœur enflammé dans la main gauche, semble,

sur l'ordre du Christ, prendre son vol vers la terre.

PENDENTIFS DE LA COUPOLE.

L'Archange Raphaël. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert, et soulève un vase dans ses mains. Trois anges l'entourent ; celui de droite porte un flambeau, les autres un cartouche. Sur le cartouche de gauche, on lit : JUDEX ; sur celui du bas : RAPHAEL.

L'Archange Gabriel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis sur un nuage, il présente une fleur de lys de la main droite et lève la main gauche vers le ciel ; sa tunique est blanche et son manteau bleu. Trois anges portant chacun un cartouche occupent les angles du pendentif. Sur le cartouche que tient l'ange placé dans l'angle inférieur est écrit, en lettres d'or : GABRIEL.

L'Archange saint Michel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Vu de face, cuirassé et casqué, il serre une lance dans la main gauche et lève la main droite vers le ciel ; son manteau est rouge doublé de vert. Il est accompagné de trois anges portant, celui de gauche, un phylactère avec ce mot : VIA ; celui de droite, un flambeau ; celui du bas, un cartouche sur lequel est écrit : MICHAEL.

L'Ange Uriel. — Peinture murale. — H. 6m. — L. 6m. — Par ROGER (ADOLPHE).

Couvert d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, il a un encensoir dans les mains. Un ange est représenté dans chacun des angles du pendentif : celui de droite déplie un phylactère sur lequel on lit : REX ; les deux autres présentent un cartouche. Sur le cartouche de gauche est écrit ce mot : VIA ; sur celui du bas : URIEL.

CHŒUR.

Le chœur comporte six travées, dont trois en hémicycle.

Le sanctuaire est élevé de deux marches au-dessus du chœur et pavé en petits carreaux de marbre blanc et rouge à pans hexagonaux ; les marches sont en marbre griotte des Pyrénées.

Dans les tympans de l'arcade du fond sont sculptés deux bas-reliefs représentant :

Celui de gauche :

La Foi. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m. — L. 2. — Par CHARPENTIER (RENÉ). — — Vers 1723.

Drapée et assise, la tête couronnée de roses, la Foi soutient de la main gauche les Tables de la Loi posées sur ses genoux et présente de la main droite un Évangile ouvert.

Celui de droite :

La Charité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m. — L. 2m. — Par CHARPENTIER (RENÉ). — Vers 1723.

Drapée et assise, la Charité a sur ses genoux un enfant auquel elle donne le sein et tient dans la main droite un cœur enflammé. Devant elle se trouve une jeune fille lisant.

Ces deux bas-reliefs seraient les derniers restes de la sculpture décorative générale exécutée de 1720 à 1723 par RENÉ CHARPENTIER, élève de GIRARDON, et continuée après sa mort de 1723 à 1727, d'après ses dessins.

Le chœur est séparé des bas côtés par une grille, et de la nef par une balustrade. Cette balustrade est interrompue par quatre pilastres en bois, peints en vert antique, décorés de têtes d'ange surmontés chacun d'un piédouche supportant une boule sur laquelle se dresse une petite croix.

MAITRE-AUTEL.

Il est élevé, au fond du chœur, sur quatre degrés en marbre du Languedoc terminés en quart de cercle à leurs extrémités. Le palier de l'autel est entièrement couvert d'une riche mosaïque florentine décorée du chiffre de saint Roch, de palmettes et d'étoiles.

L'autel, en marbre vert, a la forme d'un cube ; il est couronné d'une frise de feuillage en bronze doré, incrusté dans le marbre. Sa face est divisée en trois parties par des pilastres : un Agneau pascal entouré de rayons et couché sur le livre des sept sceaux occupe la partie centrale ; les deux autres parties sont ornées de têtes d'ange accompagnées de guirlandes de fruits et de palmes. Tous les ornements que comporte le tombeau de l'autel sont en bronze doré.

Sur le tombeau repose la pierre sacrée, en marbre blanc d'Italie, au-dessus de laquelle s'élèvent deux gradins en griotte d'Italie ornés de moulures en marbre statuaire. Au milieu se dresse un tabernacle que surmonte un fronton à palmettes et qu'encadrent deux Anges ailés portant une épée flamboyante. Le tabernacle est en bronze doré, les anges sont en marbre blanc.

La croix, les flambeaux et autres ornements

du chœur ont été exécutés dans les ateliers de Thomire sur les dessins de Charles Lelong, architecte.

De chaque côté du maître-autel est placée une table de forme antique servant de crédence. Ces tables se composent d'une plaque de porphyre, d'une traverse figurant frise avec consoles d'amortissement, de deux balustres reliés entre eux par des guirlandes de feuilles de laurier et d'un socle dont les angles sont décorés de griffes. La traverse, les balustres et le socle sont en bois; les consoles, les guirlandes et les griffes sont en bronze doré et ciselé.

PETIT ORGUE.

Dans la deuxième arcade, à droite, est installé un buffet d'orgue dont la face donnant sur le chœur a seule reçu une décoration artistique. Ce buffet, de forme rectangulaire, comporte un soubassement divisé, sur la face principale, en trois panneaux décorés chacun d'un cadre à crossettes présentant : celui du centre, le monogramme du Christ entouré de rayons en bois découpé ; les deux autres, le monogramme de saint Roch, accompagné de rinceaux et de coquilles également en bois découpé. La corniche qui surmonte le soubassement est ornée d'une guirlande de feuilles de laurier. Le buffet proprement dit se compose d'une partie centrale limitée par des colonnes torses supportant une arcade surbaissée dont les tympans sont occupés par des branches de chêne et de laurier, et deux parties latérales comportant chacune une console formant une assez forte saillie. Au-dessus, règne une corniche richement sculptée. Le buffet est dominé par un petit motif décoratif encadrant de petits tuyaux ; ce motif est couronné par un fronton interrompu par un écusson au chiffre de saint Roch. Sur l'extrados du fronton sont assis deux petits Anges.

La menuiserie de ce buffet a été exécutée en 1845, par M. Con, sculpteur sur bois, d'après les dessins de M. Despans, architecte.

VOUTE DU CHOEUR.

Première travée :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Saint Matthieu est assis sur un nuage. Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert; il a le bras droit replié et un style dans la main; la main gauche tient un livre ouvert qu'il appuie sur un Ange ailé agenouillé à sa droite; l'évangéliste tourne légèrement la tête à gauche et semble recueillir les paroles d'un ange ailé qui plane au-dessus de lui. Cet ange est vêtu de blanc, porte les ailes déployées, une flamme sur le front; la main droite pose sur son cœur, et il étend la main gauche en avant.

Pénétration de la voûte.

A gauche :

Saint Barthélemi. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Assis, drapé et vu de face, il tient dans la main droite un couteau, instrument de son supplice.

A droite :

Saint Philippe. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Saint Philippe est assis de face sur un nuage; il a une croix dans la main gauche et appuie le bras droit sur un livre ouvert qu'il tient sur ses genoux.

Deuxième travée :

Un Ange. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Les ailes déployées, vêtu d'une tunique rouge, il présente une coupe de la main droite et porte dans la main gauche un cartouche aux initiales de saint Roch.

Pénétration de la voûte.

A gauche :

La Domination. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Un ange ailé, assis et drapé, tient une palme dans la main droite et présente de la main gauche une couronne royale.

A droite :

La Vertu céleste. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par Roger (Adolphe).

Assis sur un nuage, les ailes déployées, et vu de trois quarts, il appuie la main droite sur un globe posé sur ses genoux ; une étoile brille au bout de l'index de sa main gauche.

Troisième travée :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Assis sur un trône de forme antique, saint Pierre est représenté de face, en tunique blanche doublée de rouge, chape jaune fermée par une agrafe enrichie de diamants. Il a une clef dans chaque main, la main droite relevée vers le ciel, la gauche abaissée vers

la terre. A ses pieds, à gauche, est posée la tiare pontificale. De chaque côté de lui se tient un ange ailé portant un flambeau. L'ange de droite soulève le pan de sa chape, celui de gauche s'appuie sur une table sur laquelle sont gravées ces paroles du Christ : TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM EDIFICABO ECCLESIAM MEAM.

Pénétrations de la voûte.

A gauche :

Saint André — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis et drapé, il lève la main gauche vers le ciel; sa main droite repose sur un des bras d'une croix, instrument de son supplice.

A droite :

Saint Jacques. — Peinture murale. — Camaïeu. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Assis sur un nuage et vu de face, il a un livre dans la main droite et un bâton de voyage dans la main gauche.

Au-dessus des fenêtres du sanctuaire sont représentés :

Trois Anges. — Peinture murale. — Diam. : 2m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Celui de gauche tient un calice. Au-dessous, dans un cartouche est écrit : AGONIA.

Celui du milieu présente un cartouche sur lequel ont lit : INRI. Au-dessous, un second cartouche porte ce mot : REDEMPTIO.

Celui de droite tient une couronne d'épines.

Les deux premiers sont vus de face ; le troisième, de profil. Tous portent une draperie bleue serrée autour des reins.

Cette décoration a été exécutée de 1859 à 1864.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Le soubassement des chapelles que renferment les bas côtés du chœur est revêtu de peintures de différentes couleurs imitant le marbre. Au-dessus du soubassement des parois de gauche et de droite se trouve un cadre en marbre rouge terminé en haut et en bas par des parties en hémicycle; ces cadres se détachent sur un mur, en stuc; ils sont surmontés d'une tête d'ange ailée et renferment une toile dont le sujet est tiré de la vie du saint auquel est consacrée la chapelle qu'elle décore.

Dans le mur du fond est encastré dans une boiserie imitant le marbre rouge un bas-relief en plâtre rappelant une des stations de la croix.

Toutes ces chapelles sont closes, comme celles des bas côtés de la nef, par une grille de 1m,75 de hauteur, formée de barreaux terminés par des lances ; les barreaux sont peints en vert, les lances sont dorées.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Paroi de gauche :

Saint Vincent de Paul secourant les malheureux. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. PORION (CHARLES).

Le saint est debout devant le porche d'une église, en tunique et en manteau noirs; il tend les bras vers un petit enfant à moitié nu que lui présente une femme. Celle-ci, le visage éploré, porte un corsage et une robe de couleur grise; sa tête est couverte d'un foulard. A la droite de cette femme est accroupi un jeune homme, jambes nues, dont la culotte bleue et le manteau gris rejeté en arrière sont rapiécés; ce malheureux serre dans la main gauche un bâton sur lequel il s'appuie et tend la main vers saint Vincent de Paul. Derrière lui se tiennent deux hommes dont la tête seule est visible ; l'un de ces hommes soulève en l'air un chapeau de feutre gris. A droite du saint est un jeune prêtre; à gauche se trouve une jeune fille dont la main gauche repose sur l'épaule d'un enfant. Celui-ci est vêtu d'une simple chemise et tient un morceau de pain dans ses mains jointes; il semble remercier saint Vincent de Paul; celle-là, pieds nus, porte une robe marron et a la tête couverte d'une espèce de chaperon gris. Derrière le saint se dressent des colonnes de l'édifice religieux. Des fleurs occupent la partie inférieure en hémicycle. Fond de paysage.

Commande de 1846.

Paroi du fond, au-dessous de la fenêtre :

Les bas-reliefs du Chemin de la Croix ont été exécutés par DESEINE et DELAPERCHE de 1806 à 1820. Les stations septième et huitième sont de DELAPERCHE.

Jésus trahi par Judas. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Judas serre la main de Jésus et le baise au visage. Quatre soldats suivent le traître ; deux de ces soldats portent un flambeau, le quatrième tient une corde. Dans la partie droite du bas-relief se trouvent trois disciples de Jésus. L'un d'eux joint les mains à la vue de l'outrage, un autre étend la main gauche en avant, le troisième saisit la poignée de son épée. Au fond, des arbres.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Apothéose de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. PORION (CHARLES).

A gauche de la composition, un prêtre vu de dos, les mains jointes, suit des yeux saint Vincent de Paul que des anges enlèvent au ciel. Près de lui se tiennent un homme et une femme dont on ne voit qu'une partie du corps ; la femme est assise et porte un enfant nouveau-né sur ses genoux ; l'homme a les yeux baissés.

A droite, une femme assise entoure de son bras gauche un petit enfant endormi sur son giron ; son bras droit est replié, et sa main soutient son menton ; elle a une robe rouge, et sa chemise est entr'ouverte ; ses cheveux flottent sur ses épaules. Debout derrière elle, une Sœur de charité tend les bras vers l'enfant.

Au fond, un paysage.

Dans le haut de la toile, un ange ailé, en tunique blanche et manteau rouge flottant, soutient saint Vincent de Paul à moitié couché sur ses genoux. La tunique de l'ange laisse à découvert une partie de sa poitrine. De petits anges ailés apparaissent au milieu des nuages sur lequel le saint est emporté ; l'un de ces anges présente un phylactère avec cette maxime : AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES.

Dans la partie inférieure en hémicycle croissent des fleurs.

Commande de 1846.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Paroi de droite :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par TISSIER (ANGE).

A gauche de la composition, saint Joseph, en tunique marron et manteau vert, porte dans ses bras l'Enfant Jésus posé sur un linge blanc ; il a les yeux fixés au ciel.

A droite, la Vierge, assise sur une botte de paille, robe rouge et voile bleu, tend les bras vers son divin Fils ; près d'elle, se montre la tête d'une vache.

Au sommet, trois anges ailés descendent dans un rayon pour adorer le Messie. L'ange du milieu est vêtu de blanc ; celui de gauche est en tunique bleue et enlace de ses bras le cou du précédent ; celui de droite est couvert d'une tunique rouge, il a les mains jointes.

Signé à gauche : A. TISSIER. 1852.

Cette peinture a été commandée en 1846.

Paroi de fond, sous la fenêtre :

Jésus devant Caïphe. — Bas-relief. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Caïphe est assis, la main droite sur son cœur, le coude gauche appuyé sur le bras de son siége. A sa droite se tourne le premier vice-président du Sanhédrin qui tient un manuscrit dans la main gauche et tend la main droite vers le Christ.

Derrière Caïphe, deux hommes debout semblent discuter.

A gauche du grand prêtre est assis le secrétaire du Conseil suprême.

Jésus-Christ est amené garrotté par quatre soldats. L'un de ces soldats tient la corde qui lui serre les poignets ; un autre le pousse en avant ; un troisième semble porter l'accusation contre lui.

Au pied du siége de Caïphe sont jetés un faisceau et un bouclier.

Commande de 1819.

Paroi de gauche :

La Mort de saint Joseph. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. BIENNOURY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

Saint Joseph, en tunique blanche et les mains jointes, est à demi couché sur un manteau rouge. Jésus est assis près de lui. Vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu, il se tourne vers sa mère en pleurs et semble l'exhorter au courage.

La Vierge, debout, robe bleue, tête voilée et manteau violet, appuie sa tête sur sa main droite.

Au fond, on aperçoit un établi, au-dessus duquel sont accrochés un marteau et des tenailles.

Au sommet de la composition, un ange, assis sur des nuages, tient un lys dans la main droite, sur lequel on lit : BEATI MORTUI QUI IN DOMINO MORIENTUR. Cet ange est vu de face ; sa tunique est verte et son manteau rouge.

Commande de 1848.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER.

Paroi de gauche :

Saint François Xavier prêchant au peuple la parole de Dieu. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par SCHEFFER (HENRI).

Saint François Xavier est représenté, de profil, debout, devant le porche d'un édifice, en soutane noire, surplis blanc, étole blanche brodée et frangée d'or ; il montre le ciel de la main droite à la foule accourue à sa voix et lui présente un crucifix de la main gauche.

Un vieillard, en manteau jaune, placé devant lui, en bas du porche, tête nue et mains

jointes, écoute ses paroles avec recueillement. Ce vieillard est à moitié caché par un jeune seigneur dont le poing est crispé et qui semble jeter sur le saint un regard menaçant ; ce jeune homme est nu-tête et de profil ; il est vêtu d'un petit manteau rouge doublé de blanc et porte des hauts-de-chausses lilas ; une épée est attachée à son côté.

Au premier plan est assis un soldat cuirassé et casqué ; un manteau rouge est jeté sur ses genoux.

Au fond, s'élèvent les piliers d'un édifice au pied duquel sont groupés divers personnages.

Signé à droite : H. Scheffer.

Commande de 1849.

(Ce tableau a été exécuté en réalité par Loyer (Auguste), et même il avait mis sa signature au bas ; mais l'Administration a exigé que l'on rétablît celle de Henri Scheffer, à qui elle en avait fait la commande.)

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus accablé d'outrages. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par Deseine (Louis-Pierre).

Jésus est assis, les mains liées. Un soldat lui bande les yeux ; un autre tient dans la main gauche un objet pointu qu'il s'apprête à lui enfoncer dans le bras ; le premier de ces soldats est debout ; l'autre est assis. Derrière eux se tiennent deux personnages ; l'un d'eux porte un flambeau dans la main droite et serre dans la main gauche un bâton dont il rudoie le Sauveur. Un troisième soldat lève son poing gauche au-dessus de la tête du Christ, à la droite duquel il est placé ; il a une lance dans la main gauche. Un homme agenouillé, la poitrine découverte, tient dans la main gauche un long cornet dont il applique l'embouchure à l'oreille de Jésus. Derrière ce personnage, un jeune homme montre de la main gauche le Rédempteur à un soldat dont il enlace la taille de son bras droit. Ce soldat a la main gauche sur la poignée de son glaive.

A gauche du bas-relief, un individu dont on n'aperçoit que le haut du corps se dispose à lancer une pierre.

Au fond, des arcades.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Saint François Xavier secourant un voyageur égaré dans les neiges. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par Scheffer (Henri).

Saint François Xavier soutient dans ses bras un jeune homme égaré au milieu des montagnes couvertes de neige. Il est représenté de profil et porte une soutane noire ; sa tête est couverte d'un chapeau rond en feutre noir. Le jeune voyageur est botté, vêtu d'un pantalon bleu et d'un manteau gris dont le capuchon lui recouvre la tête.

Signé à droite : Henry Scheffer.

Au fond, à gauche, apparaît le toit d'un couvent.

Commande de 1847.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Paroi de gauche :

Saint Charles Borromée assistant le pape Pie IV à son lit de mort. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Balze (Raymond).

Le Pape est étendu tout habillé sur un lit : soutane et camail rouges bordés d'hermine, rochet enrichi de dentelles ; sa tête est couverte d'une calotte rouge également bordée d'hermine ; il a les bras tendus, les mains ouvertes, et reçoit l'Extrême-Onction que lui donne saint Charles Borromée debout devant son lit.

Saint Charles, soutane et chasuble rouges, rochet blanc, étole rouge rehaussée d'or, bénit son oncle de la main droite et tient une croix dans la main droite.

A la tête du lit se trouve un tabouret recouvert d'un coussin sur lequel est posé un livre.

Dans la partie en hémicycle est représenté un écusson portant deux clefs en croix surmontées de la tiare.

Au fond, le palais Saint-Ange.

Signé à gauche : P. R. Balze pxit. 1856.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus flagellé. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par Deseine (Louis-Pierre).

Jésus, à demi nu, est assis, les mains liées et appuyées sur un fût de colonne ; il est flagellé par trois soldats, dont un le tient par les cheveux.

A gauche du bas-relief, quatre soldats semblent contempler cette scène avec indifférence ; deux de ces soldats s'appuient sur des faisceaux, les deux autres sur des lances.

Au fond, des colonnes.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Saint Charles Borromée secourant les pestiférés. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Balze (Raymond).

Le saint, en soutane et camail rouges, rochet

de dentelles, étole et corde au cou, tient dans la main gauche un ciboire et dans la main droite une hostie qu'il offre à un homme à demi couché devant lui. Cet homme, la poitrine nue, les jambes protégées par une couverture jaune, est soutenu par un Capucin ; il a les bras pendants, les mains ouvertes. Derrière le Capucin, on aperçoit la tête d'une religieuse.

Derrière saint Charles, apparaissent deux têtes de Capucins, dont l'un porte une croix.

Au deuxième plan, se débat contre la mort une femme vêtue d'une robe grise qui lui recouvre la tête.

Au troisième plan se développent des arcades sur lesquelles se détachent plusieurs malheureux atteints de la peste. Derrière ces arcades s'élève une modeste église ; au fond, se dresse la cathédrale de Milan.

Dans la partie inférieure en hémicycle est peint un cartouche portant un écusson surmonté d'un chapeau de cardinal ; dans l'écusson est écrit ce mot : HUMANITAS.

Signé à droite : R. BALZE. 1856.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

CHAPELLE DE SAINTE-CLOTILDE.

Sainte Clotilde priant devant le tombeau de saint Martin. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. LANDELLE (CHARLES).

La reine des Francs est debout devant le tombeau de saint Martin, les bras tendus vers le ciel, la tête ceinte d'une couronne royale ; elle est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu rejeté en arrière : tunique et manteau sont ornés de broderies d'or ; le pan droit de son manteau est relevé et passé dans une riche ceinture dont sa taille est entourée.

A ses pieds est assise une femme, vue de dos, cheveux tombant sur les épaules, mains jointes, en robe blanche et manteau rouge bordés d'un galon vert.

A sa gauche sont agenouillées deux autres femmes priant, les mains jointes ; l'une d'elles porte une robe rouge ; l'autre, dont la tête est couverte d'un voile rouge, est vêtue d'une robe bleue. De ces deux femmes, on n'aperçoit que le haut du corps.

Signé à droite : CH. LANDELLE.

Commande de 1849.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus couronné d'épines. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Le Christ, les mains liées, est assis à gauche de la composition. Un soldat agenouillé à sa droite lui présente un roseau ; deux hommes, dont le manteau laisse à découvert une partie de la poitrine, posent une couronne d'épines sur sa tête.

Un soldat est prosterné ironiquement devant lui.

A gauche et à droite sont groupés trois soldats. Deux des soldats placés à gauche s'appuient sur leur lance ; ceux de droite semblent discuter entre eux ; l'un d'eux désigne le Christ de la main droite.

Commande de 1819.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Clotilde. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par DEVÉRIA (ACHILLE-JEAN-MARIE-JACQUES).

La sainte, soutenue par deux anges, est emportée sur un nuage ; elle élève le bras gauche vers le ciel et serre dans la main droite un crucifix qu'elle appuie contre son cœur. Ses cheveux retombent en longues tresses sur ses épaules ; sa tête est couverte d'un long voile blanc léger sur lequel est posée une couronne royale ; elle est vêtue d'une riche robe blanche avec ceinture d'or et écharpe rouge, et d'un ample manteau bleu.

L'ange de droite, tunique rouge et manteau jaune, soulève le voile de sainte Clotilde ; l'ange de gauche, tunique verte, soulève son manteau.

Au sommet de la composition planent deux anges, dont l'un a dans la main gauche une auréole qu'il tient au-dessus de la tête de la sainte ; une légère draperie rouge flotte autour des reins du premier, et une draperie bleue autour des reins du second.

Commande de 1851.

Deuxième travée.

Le mur au-dessus de l'autel est revêtu d'une boiserie de 0m,60 de hauteur, divisée en trois panneaux décorés chacun d'une guirlande de fleurs. La boiserie est peinte en marbre blanc, les guirlandes sont dorées.

Paroi de droite :

Sainte Thérèse en extase. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par GUERMANN-BOHN (AUGUSTE).

Sainte Thérèse, en costume de Carmélite, la tête couverte d'un long voile, est à demi agenouillée devant un autel, les mains jointes, la tête légèrement renversée en arrière, le regard au ciel. Derrière elle se trouve un bénitier en marbre blanc dans lequel trempe une branche de buis.

Au sommet de la toile est représentée la Sainte Famille.

La Vierge est debout, de profil, tête voilée, robe rouge, manteau bleu ; elle porte l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Joseph, également de profil, est agenouillé en adoration devant Jésus ; il a la tête baissée et tient une branche de lys dans la main droite ; sa tunique est bleue, et son manteau violet bordé de rouge.

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Ecce Homo. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE). 1819.

Jésus, à demi nu, est debout sur un perron, conduit par un soldat tenant l'extrémité de la corde qui lie ses mains. Ponce Pilate, placé à sa droite, semble le présenter au peuple.

Au pied du perron, à gauche de la composition, se pressent des hommes et des enfants qui se montrent le Christ.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Thérèse. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par GUERMANN-BOHN (AUGUSTE).

La sainte, revêtue de l'habit de l'Ordre des Carmélites, les bras ouverts, est debout sur les marches d'un autel placé derrière elle ; sur sa tête brille une auréole.

Au pied de l'autel, au centre de la composition, est agenouillée une femme vue de dos, entourant un enfant de chacun de ses bras ; cette femme est couverte d'une robe noire et d'un manteau violet rejeté sur l'épaule gauche.

A gauche, au premier plan, est assis un homme, le corps de profil et la tête de face ; vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau vert, il a sur ses genoux un livre ouvert sur lequel est posée sa main gauche ; son bras droit est replié, il semble chercher la solution d'un problème. A ses pieds se trouvent des livres, un compas, une mappemonde.

Derrière lui se tiennent deux hommes dont l'un, en tunique bleue, la tête couronnée de laurier, s'appuie sur une lyre.

A droite, au premier plan, est agenouillée une femme, la main sur son cœur, la tête penchée, les cheveux à moitié dénoués ; elle est vêtue de blanc ; à ses genoux est un livre.

Au deuxième plan, se tient une vieille femme portant le costume italien ; elle a les mains jointes, la tête tournée vers sainte Thérèse ; un long bâton de voyage est dans sa main gauche.

Des têtes d'anges planent au sommet de la composition.

Signé à droite : G. BOHN.

Commande de 1848.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-CATHERINE.

L'autel, de forme carrée avec moulures, est en marbre blanc et moderne. Le fond, en bois peint en marbre, est orné d'une frise décorée de guirlandes de fleurs sculptées et dorées. Ces guirlandes forment des festons dans lesquels se détachent des palmes et des épées croisées en sautoir alternées par des patères.

Paroi de gauche :

Apothéose de sainte Catherine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par BRUNE (ADOLPHE).

La sainte est transportée au ciel, soutenue par des anges ; vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge flottant, elle a dans la main gauche une couronne royale.

Les anges qui l'accompagnent tiennent des guirlandes de fleurs ; l'un d'eux porte un fragment de la roue, instrument de son supplice.

A droite de la toile sont représentés trois personnages, les mains jointes, les yeux tournés vers la sainte. On n'aperçoit que le haut du corps de ces personnages.

Commande de 1848.

Paroi de droite :

Martyre de sainte Catherine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par BRUNE (ADOLPHE).

Sainte Catherine, en robe blanche, est agenouillée, les mains jointes, sur un échafaud dressé sous un arc de triomphe ; ses cheveux tombent en désordre sur ses épaules. A ses genoux est jeté un manteau rouge sur lequel est placée une couronne royale ; derrière elle, est un fragment de la roue garnie de dents de fer sur laquelle on vient de l'étendre.

Un bourreau soulève dans ses mains une longue épée dont il s'apprête à la frapper ; tête, bras et jambes nus, il porte une tunique jaune retenue à la taille par une ceinture à laquelle pend un fourreau.

Sur une des marches qui conduisent à l'échafaud se trouve un livre ouvert.

A gauche de la toile sont groupés des soldats et des spectateurs. Au fond, se dressent quelques maisons.

Au sommet, trois anges ailés dont l'un présente une palme et l'autre une couronne de roses.

Salon de 1850-51 (nº 413).

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus condamné. — Bas-relief. — Plâtre.

— H. 1m,80. — 2m,60. — Par Deseine (Louis-Pierre).

Ponce Pilate, assis à droite de la composition, trempe ses mains dans un vase que lui présente un serviteur. Un second serviteur, placé à la gauche du précédent, porte une amphore.

Derrière le procurateur se trouve un licteur tenant un faisceau. Au pied de son siége est assis un secrétaire transcrivant l'interrogatoire du Christ.

Jésus, les mains liées, est debout devant Pilate, tenu par un soldat dont la main gauche est appuyée sur un faisceau.

A gauche du bas-relief sont groupés des soldats portant des lances.

Le siége du gouverneur est placé contre une colonnade ; entre les colonnes apparaissent deux têtes de femmes.

Commande de 1819.

Quatrième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Paroi de gauche :

La Madeleine écoutant un sermon du Christ. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Brisset (Pierre-Nicolas).

La Madeleine, assise au premier plan, à gauche de la composition, écoute avec recueillement les paroles du Christ parlant au peuple. Elle est vêtue d'une robe blanche sur laquelle est jeté un manteau rouge et porte un collier de perles; sa main droite est posée sur ses genoux, son bras gauche est replié, son menton appuyé sur sa main.

Le Christ est représenté au deuxième plan, de profil, debout sur un fragment de frise brisée; sa tunique est rouge et son manteau bleu. Il montre de la main gauche le ciel à la foule qui se presse autour de lui.

Derrière Madeleine, un homme en manteau vert prête toute son attention au discours du Messie; il a la tête baissée et appuyée sur sa main gauche.

A gauche de la toile s'élève le portique d'un temple. Au fond se dresse un mur crénelé.

Signé à droite : Pre Brisset.

Commande de 1848.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

Jésus portant sa croix. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par Deseine (Louis-Pierre).

Jésus, la tête couronnée d'épines, tombe épuisé sous sa croix qu'un homme cherche à relever. Un soldat tient de la main droite l'extrémité de la corde qui garrotte le Christ et empoigne de la main gauche les cheveux de l'un des deux voleurs qui marchent devant lui.

A gauche du bas-relief, une femme est agenouillée, les mains jointes; un enfant qui l'accompagne se rejette sur elle en pleurant.

La Vierge éplorée suit son divin Fils, soutenue par deux saintes femmes.

Au fond, se dresse le Calvaire.

Commande de 1819.

Paroi de droite :

Mort de la Madeleine. — Toile. — H. 4m,55. — L. 2m. — Par M. Brisset (Pierre-Nicolas).

La Madeleine, enveloppée dans un manteau marron, est étendue sur une natte, les mains jointes, les cheveux épars.

A sa droite est placé un quartier de rocher sur lequel se dresse un crucifix; au pied de ce crucifix sont posés un crâne humain et un livre ouvert.

Au fond, on aperçoit des rochers au delà desquels apparaît un coin de la mer.

Trois anges debout occupent le sommet de la composition. L'ange de gauche est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau blanc, il lève la main droite vers le ciel; celui du milieu, tunique bleue et manteau vert retenu sur l'épaule par une agrafe, a les bras pendants, les mains ouvertes; celui de droite porte un manteau rouge qu'il relève de la main droite. Ce dernier tient une auréole dans la main gauche. Tous trois ont les yeux attachés sur la Madeleine.

Signé à gauche : Pre Brisset. 1851.

Commande de 1851.

DERRIÈRE LE CHOEUR.

Premier pilier de la chapelle de la Vierge, à gauche :

La Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,35. — Attribué à Vouet (Simon) ou à Lesueur (Eustache).

Jésus est représenté debout et de profil, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu qu'il relève de la main gauche; il étend le bras droit vers Lazare et lui ordonne de se lever. Lazare, à demi relevé, cherche à se débarrasser du linceul qui le recouvre.

Une femme, drapée dans un manteau jaune qui prend la forme d'un capuchon sur sa tête, est prosternée au pied du Christ. Derrière cette femme, un homme dont le manteau vert foncé laisse à découvert une partie de la poitrine, attache sur Lazare des yeux étonnés.

A droite de la toile se tiennent trois personnages : une femme et deux hommes. La

femme est vêtue de blanc; elle a les mains jointes. L'un des hommes s'incline devant Jésus; l'autre est debout; ce dernier porte une tunique blanche et un manteau vert.

Au fond, se dressent des colonnes privées de leurs chapiteaux. Un jeune homme, monté sur l'une de ces colonnes, regarde avec étonnement le miracle accompli sous ses yeux.

Au sommet de la composition, deux anges.

Ce tableau provient du collége des Grassins, à Paris, et peut-être conviendrait-il d'y voir la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm.* Il y avait en effet dans la chapelle du collége des Grassins un tableau « très-admiré », la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm.* G. Brice l'attribue à Lesueur; Dargenville, à Simon Vouet. Le *Lazare* que nous venons de décrire est-il un autre tableau? ou bien sommes-nous en présence de la toile justement admirée du collége des Grassins? Cette peinture ressemble à la fois à Vouet et à Lesueur dans sa première manière. On comprend les perplexités de Dargenville et de G. Brice.

A droite, au-dessus de la porte par laquelle on sort sur le passage Saint-Roch :

La Présentation de la Vierge au temple. — Toile. — H. 2m. — L. 3m,50. — Par Restout (Jean).

Le grand prêtre, tunique bleu pâle, manteau rouge, tient dans ses bras l'enfant que vient de lui présenter sainte Anne et l'élève vers le ciel. La Vierge est couchée sur un drap; sa tête est entourée de rayons; deux têtes de chérubins planent au-dessus d'elle.

Sainte Anne s'incline devant le grand prêtre; elle a les mains croisées sur sa poitrine; sa tête est voilée; sa robe est rouge et son manteau bleu.

A gauche de la composition, au premier plan, une femme, robe bleue et jupon rouge, s'éloigne, un enfant nouveau-né dans les bras; elle est accompagnée d'un second enfant vêtu d'une petite tunique bleue serrée à la taille par une ceinture rouge. La mère et l'enfant, en s'en allant, tournent les yeux vers le groupe formé par le grand prêtre, la Vierge et sainte Anne.

Un homme est appuyé, au deuxième plan, contre une des colonnes du temple; il a un bâton de voyage dans la main gauche et une cage d'osier sous le bras droit; sa tunique est bleue; sa tête est de profil.

A droite, au premier plan, une femme représentée de profil, en robe vert pâle et manteau rouge, tête voilée, tend les bras vers la Vierge; au deuxième plan, une femme agenouillée présente un enfant nouveau-né que l'on soumet à la circoncision.

Ce tableau provient de la salle du chapitre, aux Feuillants; il a figuré au Salon de 1759 (nº 6).

Premier pilier de la chapelle de la Vierge, à droite :

La Déposition de croix. — Toile. — H. 2m. L. 1m,50. — École française. — Dix-huitième siècle.

Cinq hommes, montés sur des échelles, descendent le Christ de la croix. Deux sont penchés sur les bras de la croix et soutiennent le Sauveur que reçoivent les trois autres.

La Vierge et trois saintes femmes pleurent au pied de la croix. La Vierge, manteau bleu, les mains jointes, est debout, à droite de la toile; la Madeleine et les deux autres femmes sont agenouillées. La Madeleine, en robe blanche et manteau jaune, lève les bras vers le ciel; ses longs cheveux tombent en désordre sur ses épaules.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La chapelle de la Vierge, élevée sur plan circulaire au dix-huitième siècle, comporte deux ordres superposés supportant une coupole peinte à fresque. Elle présente, au rez-de-chaussée, sept arcades séparées par des piliers sur lesquels se détachent des pilastres d'ordre corinthien. L'arcade du fond, de beaucoup la plus large, est surbaissée, les autres sont plein cintre; toutes s'ouvrent sur un bas côté affectant également la forme circulaire. Le soubassement de la chapelle est revêtu de plaques de marbre blanc. Au-dessus des clefs des arcades sont sculptés des médaillons accompagnés de branches de laurier, de palmes et de motifs religieux. Quatre de ces médaillons renferment le profil des quatre Évangélistes.

Les travées de l'étage supérieur sont ajourées de baies plein cintre séparées par des pilastres d'ordre composite, sur lesquels vient s'appuyer un entablement avec corniche à modillons. Ces baies sont munies de vitraux dont les sujets sont tirés des litanies de la Vierge.

A gauche, sous l'arcade par laquelle on pénètre dans la chapelle, est fixée une plaque de marbre noir portant, sous un écusson aux armes des Bourbons, l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME
MARIE ANNE DE BOURBON,
PRINCESSE DE CONTI,
NÉE AU CHATEAU DE VINCENNES EN OCTOBRE 1666.
DÉCÉDÉE A PARIS, LE 3 MAI 1739,
ET INHUMÉE DANS LE CAVEAU
DE LA CHAPELLE DE LA Ste VIERGE DE CETTE ÉGLISE.
Requiescat in pace.

A droite, une plaque de marbre semblable à la précédente porte cette épitaphe :

ICI REPOSE LE CORPS
DE Mgr GABRIEL CORTOIS, COMTE DE PRESSIGNY
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, ANCIEN ÉVÊQUE DE St-MALO.
NÉ A DIJON LE 11 DÉCEMBRE 1745, SACRÉ LE 15 JANVIER 1786,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 5 MAI 1823 A L'AGE DE 78 ANS
ET INHUMÉ DANS LES CAVEAUX DE CETTE ÉGLISE.
Requiescat in pace.

Au-dessus de cette épitaphe sont gravées les armes de l'archevêque.

Dans les tympans de cette même arcade, à gauche :

La Justice. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m, — L. 2m. — École française. — Dix-huitième siècle.

Un ange ailé, drapé et assis sur des nuages, soulève de la main droite une balance dont le fléau se tient horizontalement; il a dans la main gauche un glaive flamboyant.

A droite :

La Vérité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m. — L. 2m. — École française. — Dix-huitième siècle.

Un ange ailé, drapé et assis sur des nuages, tient dans la main gauche une branche de laurier et dans la main droite un miroir; un serpent s'enroule autour de son bras.

Au-dessus de la clef de voûte sont sculptées trois têtes de chérubins au milieu des nuages.

L'autel est installé au bas de l'arcade du fond, sur un gradin demi-circulaire limité par une balustrade; il est décoré de cannelures et présente une moulure en cuivre ciselé et doré. L'autel et la balustrade sont en marbre blanc.

En arrière du tabernacle, règne sur toute la largeur de l'arcade un socle sur lequel est placé un groupe représentant :

La Nativité du Christ. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,60. — Par Anguier (Michel). 1662.

L'Enfant Jésus, entouré de langes, est couché sur une botte de paille; il lève la main droite vers le ciel; sa main gauche est posée sur son cœur.

La Vierge est agenouillée à gauche, drapée, les mains croisées sur la poitrine.

Saint Joseph est à demi agenouillé à droite, les bras ouverts, en adoration devant le divin enfant.

Ce groupe provient du Val-de-Grâce; il a été donné à l'église Saint-Roch sous la Restauration et figure sous le no 223 au catalogue du Musée des Monuments français (édition de l'an X, 1 vol in-8o).

Il remplace le groupe de l'*Annonciation*, principal motif de la décoration exécutée en 1753 pour cette chapelle par Falconet.

Au-dessus de l'arcade du fond, est sculptée une grande gloire dont les rayons sont dorés et les nuages parsemés de têtes de chérubins. Au centre de cette gloire, seul reste de la composition primitive de Falconet, se trouve un transparent lumineux.

Entre les pilastres qui décorent les piliers de cette arcade sont érigés deux piédestaux en marbre blanc ornés de guirlandes de fruits en cuivre doré et ciselé.

Sur le piédestal de gauche :

Saint Jérôme. — Statue. — Marbre. — H. 2m,70. — Par Adam (Sigisbert).

Saint Jérôme a la tête nue et la poitrine découverte; un manteau rejeté sur l'épaule vient couvrir la partie inférieure du corps. Il pose le pied sur un lion couché, tient une plume dans la main droite et dans la main gauche un livre ouvert qu'il appuie sur son genou.

A ses pieds est une tête de mort.

Signé à la droite du personnage, sur le socle :

Lamt Sigisbert Adam de Nancy, in. et fec. 1752.

Cette statue, exécutée pour l'église du dôme des Invalides, a été donnée à l'église Saint-Roch sous la Restauration; elle est inscrite sous le no 330 au catalogue du Musée des Monuments français (édition de l'an X, 1 vol. in-8o).

Sur le piédestal de droite :

Sainte Barbe. — Statue. — Marbre. — H. 2m,10. — École française. — Dix-huitième siècle.

Drapée, les cheveux flottants sur les épaules, la tête ceinte d'un diadème, elle a une palme dans la main droite et tient une couronne dans la main gauche, qu'elle appuie sur le sommet d'une petite tour crénelée.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée au troisième pilier à droite. La tribune, de forme pentagonale, est cintrée dans sa partie inférieure et décorée de cannelures et de feuilles d'acanthe; elle repose sur quatre consoles

réunies entre elles par des guirlandes de fruits. Le dossier se compose d'un panneau orné d'un médaillon accompagné de rinceaux; dans le médaillon est sculpté en monogramme: A M. L'abat-voix est de forme octogonale; il est supporté par deux têtes de chérubins terminées en rinceaux et couronné par des consoles reliées à leur partie supérieure; sur ces consoles repose un globe dominé par une petite croix.

VOUTE.

Dans la voûte :

L'Assomption de la Vierge. — Peinture murale. — Diam. : 17m. — Par PIERRE (JEAN-BAPTISTE-MARIE).

Le groupe principal est accompagné d'autres groupes formés de patriarches, de prophètes, des femmes fortes de l'Ancien Testament, de martyrs et d'apôtres.

Cette composition, qu'on distingue à peine aujourd'hui, a été commandée par le curé de Saint-Roch, M. Marduel, en 1748.

BAS COTÉS.

Ils sont couverts d'une voûte d'arête dans laquelle les baies qui les éclairent, ainsi que les arcades de la chapelle de la Vierge, viennent former pénétration.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

A gauche :

Un guerrier terrassant l'hérésie. — Toile. H. 2m,40. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième ou dix-huitième siècle.

Un guerrier, revêtu d'un costume de soldat romain sur lequel est passée une écharpe rouge, tient dans la main gauche un étendard fleurdelysé; sa tête est couronnée d'épines; il pose le pied droit sur le torse nu d'un homme étendu à terre, et semble de la main droite écarter une palme et une couronne royale que lui offre un ange ailé. Cet ange, les cheveux flottants sur les épaules, porte une tunique bleue rehaussée d'or et un manteau rouge; sa tête est couronnée de laurier.

On lit dans un cartouche représenté à gauche de la toile : OFFERT PAR L'ASSOCIATION PATERNELLE DES CHEVALIERS DE SAINT-LOUIS, LE 25 AOUT 1822.

A droite :

L'Évanouissement de la Vierge. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,85. — Par M. DUPUY DELAROCHE (AMÉDÉE).

La Vierge, tête couverte d'un voile blanc, robe rouge et manteau bleu, est à demi couchée, soutenue par deux femmes. L'une de ces femmes, tête voilée, robe bleue, lève les yeux au ciel; l'autre, robe jaune, tient les yeux attachés sur la Vierge et paraît effrayée.

Signé à droite : 1859. DUPUY DELAROCHE.

Ce tableau a figuré au Salon de 1859 sous le no 956; il appartient à l'auteur, qui l'a déposé dans l'église Saint-Roch.

Le Triomphe de Mardochée. — Toile. — — H. 2m,80. — L. 2m,10. — Par RESTOUT (JEAN).

Mardochée traverse la ville monté sur un cheval blanc que conduit un serviteur. Couvert d'une tunique blanche et d'un manteau lilas rejeté sur l'épaule gauche, il élève le bras droit vers le ciel et tient dans la main gauche les rênes de son cheval, dont une riche draperie recouvre la croupe.

Le serviteur est vêtu d'une tunique verte à broderies jaunes serrée à la taille par une ceinture rouge pâle frangée d'or, et d'un manteau rouge doublé de bleu.

A gauche, au premier plan, un homme, en tunique verte et manteau rouge, se prosterne sur le passage de Mardochée. Près de cet homme est assise une femme tenant dans ses bras un enfant à demi nu.

Mardochée est suivi par des soldats dont un, à cheval, porte un étendard.

Au fond, s'étend la façade d'un palais au pied duquel se pressent des spectateurs.

Provient du réfectoire des Feuillants. (Salon de 1755, no 11.)

Deuxième travée.

A gauche :

L'Apparition de la Vierge à Antoine Botta, paysan de Savone, en 1586. — Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,30. — Par BRUSCO ou BRUSCI (PAUL-JÉROME). (Copie d'après une peinture du dix-septième siècle.)

Botta, vêtu de bleu, une gourde au côté, est agenouillé sur le bord d'un ruisseau et tend les bras vers la Vierge, qui lui apparaît portée sur un nuage. La Vierge, robe et manteau blancs, couronne royale sur la tête, semble parler au paysan; elle est accompagnée d'anges ailés.

Au fond, se déroule un paysage.

En bas, le long du cadre, on lit cette inscription :

CELEBERRIMA IN AGRO SAVONENsi ANTONIO BOTTA ITERATA VIRGinis APPARITIO

Commande de 1817.

Troisième travée.

A gauche :

Jésus ressuscitant la fille de Jaïre. — — Toile. — H. 3m,95. — L. 3m,30. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Jésus, de profil, tunique rouge et manteau bleu, est debout au pied du lit de la fille de Jaïre, dont il tient la main gauche. La jeune fille, drapée dans un linceul, se relève à demi soutenue par une femme dont le regard révèle à la fois l'étonnement et le bonheur.

Jaïre, tunique rouge et manteau vert, se prosterne aux pieds du Christ.

A droite de la composition se trouvent deux hommes. L'un de ces hommes est en tunique jaune et manteau bleu; il a les mains jointes; de l'autre, on ne voit que la tête.

Salon de 1817 (n° 221).

Donné par la ville de Paris. 1817.

Au-dessous de ce tableau est fixée une plaque moderne en marbre noir sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES PANDIN, MARQUIS DE ROMMEFORT
ANCIEN CAPITAINE AU RÉGIMENT DE MAILLY
CHEVALIER DE St-LOUIS
DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 JUIN 1783, AGÉ DE 64 ANS
INHUMÉ EN L'ÉGLISE DE SAINT-ROCH LE 17 JUIN 1783.
Requiescat in pace.

Cette plaque porte les armes du marquis de Rommefort.

Quatrième travée.

A gauche :

Jésus et le Centurion. — H. 2m,25. — L. 1m,80. — Par CHALLE (MICHEL-ANGE).

Jésus est représenté de profil, sur les marches d'un temple, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu qu'il relève de la main gauche; il bénit de la main droite un centurion agenouillé à ses pieds; sur sa tête brille une auréole.

Le centurion est enveloppé dans un manteau rouge; à côté de lui est posé un bouclier; derrière lui apparaît la tête d'un chien.

A droite de la toile, sur les marches du temple, est agenouillé un homme dont la partie inférieure du corps est couverte d'une draperie rouge; cet homme a les yeux fixés sur le centurion.

A gauche, au deuxième plan, un serviteur, tunique jaune, tient le cheval du centurion de la main droite et porte son casque dans la main gauche.

Au fond, un pont.

Ce tableau, exécuté pour la décoration du chapitre des Feuillants, a figuré au Salon de 1759, sous le n° 32.

Au-dessus de la porte du vestibule qui précède la chapelle des Catéchismes :

Le Christ. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m. — Par SCHEFFER (HENRI).

En tunique rouge, la tête couronnée d'épines, il tient dans ses bras sa croix contre laquelle il semble s'appuyer; son visage trahit ses souffrances.

Signé à gauche : HENRY SCHEFFER.

En face :

La Madeleine. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,45. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Madeleine, les mains jointes, est assise devant une croix posée sur un quartier de rocher; au pied de la croix est un livre ouvert. La sainte porte une robe bleue, un manteau jaune, les cheveux tombants.

BAS COTÉ DROIT.

Première travée.

A droite :

Saint Sébastien. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,45. — Par REMY (ALEXANDRE).

Saint Sébastien est attaché à un poteau, les mains liées derrière le dos; une flèche perce sa poitrine, une autre sa jambe droite. Il a les yeux tournés vers le ciel, et sa tête, légèrement inclinée, révèle ses souffrances.

Commande de 1807.

La Prophétie d'Isaïe. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,20. — Par LEGENDRE (LOUIS-FÉLIX).

Isaïe est assis au pied d'un quartier de rocher sur lequel il appuie son bras gauche; ses yeux fixés devant lui semblent scruter l'avenir; il étend la main droite vers la ville qu'on aperçoit dans le lointain. Dans la campagne, non loin des murs de la ville, se trouve un groupe formé de trois femmes dansant.

Signé à gauche : LEGENDRE. 1835.

Salon de 1835 (n° 1324).

A gauche :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,45. — Par LOMBART (LOUIS).

Le Christ est fixé sur la croix, la tête légèrement inclinée sur son épaule droite. Au pied de la croix, se trouve un crâne humain. Au loin, la ville de Jérusalem avec ses murs crénelés.

On lit à gauche : LUDOVICUS LOMBART PINXIT 1680.

Deuxième travée.

A droite :

Le Christ et les petits enfants. — Toile.

— H. 6m. — L. 3m,10. — Par Schnetz (Jean-Victor).

Le Christ, assis sur une pierre, de profil, tunique rouge, manteau bleu, bénit des petits enfants que lui présentent deux femmes agenouillées devant lui. L'une de ces femmes est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau gris, sa tête est couverte d'un foulard, elle soulève dans ses bras un tout jeune enfant; devant elle est agenouillé, les mains jointes, un second enfant dont la tunique marron est serrée à la taille par une ceinture bleue; à ses genoux sont posés une quenouille et un fuseau. L'autre femme, dont on ne voit que le haut du corps, porte un corsage bleu à raies jaunes; à son cou est passé un collier de perles; sa tête est couverte d'une espèce de turban jaune; devant elle, se tiennent une petite fille et un petit garçon. La petite fille est de face, en robe rouge pâle, les mains jointes; du petit garçon, la tête seule est visible.

A gauche de la toile et derrière le groupe précédent se pressent des hommes, des femmes et des enfants. Un jeune homme, vu de profil, jambes nues et croisées, les mains sur ses hanches, regarde le Christ; sa tunique est violet foncé et son manteau vert. Près de lui, une femme, corsage jaune et foulard rose à raies blanches, tient un petit enfant endormi dans ses bras; sa main gauche est posée sur la tête d'un second enfant dont on ne voit que le haut du corps. A gauche de cette femme, se trouve un homme, en tunique verte et manteau marron, dont la tête est couverte d'un turban jaune; il a les mains croisées sur sa poitrine. On ne voit que la tête des autres personnages de ce groupe.

Derrière le Christ, à droite de la composition, se tiennent quatre hommes et deux femmes. Un des hommes, de profil, porte une tunique vert foncé, serrée à la taille par une ceinture rouge, et un manteau jaune rejeté sur l'épaule gauche; un autre, en tunique jaune et manteau marron, a la tête baissée et les mains croisées. Une femme, en robe jaune et verte, porte sur sa tête une cruche qu'elle tient des deux mains; un long voile blanc retombe sur ses épaules. Des autres personnages, on ne voit que la tête.

Au deuxième plan, un homme, tête nue, enveloppé dans un manteau vert foncé, serre un bâton de voyage dans la main gauche et pose la main droite sur l'épaule d'un enfant placé devant lui; l'enfant est vêtu d'une tunique rouge.

Au fond s'élève un viaduc dont on aperçoit deux arches. Ce viaduc s'appuie, à droite, sur un rocher. Sur le rocher se dressent deux troncs d'arbres. Au pied de l'un de ces troncs croît un cactus.

Signé à gauche : Vor Schnetz. Rome, 1855.

Salon de 1855 (no 3986), sous le titre : *Sinite parvulos venire ad me.*

Commande de 1830.

Troisième travée.

A droite :

Jésus chassant les vendeurs du temple. — Toile. — H. 3m,95. — L. 3m,30. — Par Thomas (Antoine-Jean-Baptistin).

Jésus, tunique bleu pâle, manteau bleu, est debout sur les marches du temple; il tient dans la main droite une corde dont il menace les vendeurs qu'il chasse devant lui.

L'un des marchands, tunique blanche, manteau vert, turban rouge, serre dans ses bras divers objets précieux parmi lesquels on remarque une aiguière et un brûle-parfum; il lance en fuyant un regard menaçant au Christ. Un autre, une draperie bleue autour des reins, entraîne un bélier. Un troisième, vêtu d'un manteau rouge qui laisse son torse, ses bras et ses jambes à découvert, se baisse et cherche à saisir des pièces d'or échappées d'un sac tombé aux pieds de Jésus.

A droite de la toile, une femme, vue de dos, robe verte, tête couverte d'une espèce de turban blanc, cherche à décrocher une pièce de toile suspendue par une corde à un pilier.

Au fond, à gauche, la façade du temple; à droite, des piliers.

Salon de 1819 (no 1081).

Donné par la ville de Paris. 1822.

Quatrième travée.

A droite :

Retour de l'enfant prodigue. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,95. — Attribué à Drouais (Jean-Germain).

L'enfant prodigue, dont une femme lave les pieds, est assis au centre de la composition : vêtu d'un manteau rouge qui couvre une partie de son corps seulement, il tourne la tête vers son père, auquel il tend la main gauche. Le vieillard, enveloppé dans un manteau marron, se penche vers son fils, sur l'épaule duquel il appuie la main gauche; de la main droite il lui désigne un vase qu'apporte une femme représentée au deuxième plan.

A droite, au premier plan, est jeté un paquet de hardes; au deuxième plan se trouve un homme.

A gauche :

Vierge et Fleurs. — Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,10. — Par M. Joulin (Lucien).

Une statuette de la Vierge portant l'Enfant

Jésus est abritée sous un dais gothique placé au milieu de fleurs : roses, volubilis.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : L. Joulin.

Salon de 1869 (nº 1276).

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Installée derrière la chapelle de la Vierge et construite à la même époque, elle possède six travées dont trois, celles du fond, affectent la forme d'un hémicycle et s'ouvrent sur la chapelle précitée et sur les bas côtés de cette chapelle par trois arcades surbaissées. Les trois travées du fond sont séparées par des pilastres cannelés en marbre blanc d'ordre corinthien entre lesquels sont pratiquées des baies plein cintre; elles sont fermées, celle du centre par deux grands volets, les deux autres par des vitraux.

Sur les pilastres s'appuie une corniche à consoles supportant une coupole. Cette coupole était décorée d'une fresque, aujourd'hui effacée, peinte en 1757 par Pierre, et représentant le *Triomphe de la Religion.*

La date de 1757 est mentionnée dans la note suivante que nous lisons au livret du Salon de 1757 : « L'auteur découvrira le 10 septembre prochain le plafond de la chapelle de la Communion de l'église Saint-Roch. »

L'autel s'élève sur un gradin circulaire de cinq marches; il est formé d'une grande table portée par douze pieds tournés et sculptés rappelant par sa forme la table des Azymes. Le tabernacle est moderne et a la forme d'un temple égyptien couronné d'un rang de palmettes; sur le sommet sont deux têtes de chérubins aux ailes déployées. Table et tabernacle sont en bois doré.

Les deux arcades qui s'ouvrent sur les bas côtés de la chapelle de la Vierge sont closes par une boiserie d'environ 2m,60 de hauteur divisées en cinq parties, à panneaux dans le bas et à claire-voie dans le haut.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle a perdu le cachet original qui la caractérisait au dix-huitième siècle, alors qu'elle était décorée par le *Calvaire* de Falconet.

Dirigée de l'ouest à l'est, elle comporte aujourd'hui une nef divisée en trois travées et terminée en forme de polygone. Les arcs doubleaux de la voûte en berceau retombent sur un entablement supporté par des pilastres d'ordre corinthien. Sur la face latérale nord sont ouvertes trois arcades qui correspondent aux travées et forment trois grandes niches où sont disposés, au milieu, un Calvaire, et de chaque côté, deux groupes sculptés représentant le *Crucifiement* et le *Christ au Tombeau.*

La chapelle est éclairée par cinq baies dont une, celle qui est percée sur la façade ouest, est munie d'un vitrail.

A droite de la porte pratiquée dans la première travée de la face sud, sont scellées deux tables de marbre noir, réunies dans un même cadre en marbre blanc. Sur ces tables sont gravées les inscriptions suivantes, dont la seconde n'est que la traduction de la première :

CALVARIUM HUNC FECIT
STEPHANUS MAURITIUS
FALCONET,
RECTOR IN ARTIUM
ACADEMIA PARISIENSI
ET PETROBURGENSIS
ACADEMIÆ SOCIUS.
DEFUNCTUS PARISIIS,
MENSE JANUARIO,
ANNO MDCCXCI,
AUCTOR STATUÆ PETRI MAGNI
CUJUS CAPUT, HORTANTE SOCERO,
EGREGIE EFFINXIT NURUS
MARIA ANNA COLLOT
PARITER IN ACADEMIA
PETROBURGENSI RECEPTA.

NEPTIS EJUSDEM
ET SUÆ STIRPIS ULTIMA
MARIA LUCIA
CONJUX BARONIS
JANKOWITZ DE JENSZENICZE
AD CONCIONEM FRANCORUM
ANNIS MDCCCXV . MDCCCXX
MDCCCXXIII ET MDCCCXXVII
A LOTHARINGIÆ PROVINCIA DELEGATI,
AMISSO UNICO NATO,
HOC MARMOR PONI CURAVIT
MEMORIÆ INCLYTI AVI,
HONORATÆ MATRIS,
FILII QUOQUE
ÆTERNUM LUGENDI QUEM,
FLORENTI JUVENTUTE,
JAM DIGNUM MAJORIBUS SUIS,
ICTU CRUDELI,
DEUS AD SE PREMATURE VOCAVIT.

—

CE CALVAIRE EST L'OEUVRE
D'ÉTIENNE-MAURICE
FALCONET,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS DE PARIS
ET ASSOCIÉ LIBRE
DE L'ACADÉMIE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
MORT A PARIS, LE 24 JANVIER 1791.
AUTEUR

DE LA STATUE DE PIERRE LE GRAND
DONT LA TÊTE AVAIT ÉTÉ MODELÉE
D'APRÈS SON VOEU,
PAR MARIE-ANNE COLLOT
SA BELLE-FILLE,
ADMISE AVEC LUI DANS L'ACADÉMIE
DE SAINT-PÉTERSBOURG.

—

SA PETITE-FILLE
ET LE DERNIER REJETON
DE SA FAMILLE, MARIE-LUCIE FALCONET,
ÉPOUSE DU BARON
DE JANKOWITZ DE JENSZENICZE,
ÉLU DÉPUTÉ
PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE
EN 1815, 1820, 1823 ET 1827,
AYANT PERDU SON FILS UNIQUE,
A FAIT POSER CE MARBRE
A LA MÉMOIRE DE SON AÏEUL,
DE SA MÈRE ET DE CE FILS,
ÉTERNEL SUJET DE LARMES,
QUI, A LA FLEUR DE L'AGE
ET DÉJA DIGNE DE SES ANCÊTRES,
FUT RAPPELÉ
DANS LE SEIN DE DIEU
PAR UNE CRUELLE CATASTROPHE.

Rappelons qu'il ne reste presque rien de cet ancien Calvaire, œuvre très-remarquable de FALCONET et de BOULÉE, saccagée sous la Révolution, remaniée par DESEINE sous la Restauration, et totalement bouleversée vers 1849 pour l'établissement de la chapelle des Catéchismes actuelle.

L'autel est installé dans la partie polygonale dont il a été parlé plus haut; le sanctuaire est clos par une balustrade très-simple en fer.

A gauche de l'autel :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants.—Toile.—H. 2m,10.—L. 2m,25. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est assis de profil sur une pierre; il bénit deux petits enfants debout devant lui. Deux femmes sont assises derrière ces enfants, l'une en robe rouge, tête voilée, l'autre en robe bleue; toutes deux ont un enfant sur leurs genoux. Au deuxième plan, se tiennent plusieurs hommes; quelques-uns d'entre eux cherchent à présenter leurs fils à Jésus.

A droite de la toile, derrière le Christ, est assis une femme ayant sur ses genoux un petit garçon auquel elle cherche à faire joindre les mains. On aperçoit au deuxième plan deux hommes parlant ensemble dont l'un est drapé dans un manteau bleu et l'autre dans un manteau marron.

A droite de l'autel :

La Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m,25. — Par VIEN (JOSEPH-MARIE).

Le Christ, tunique rouge, manteau bleu, est debout, la tête entourée de rayons; il lève la main gauche vers le ciel et ordonne à Lazare de se lever. Lazare, enveloppé dans un linceul, est soutenu par un homme en tunique rouge pâle; il étend les bras vers le Christ.

Une femme est agenouillée, les mains jointes, à gauche de Jésus qu'elle semble remercier du miracle accompli; elle porte une robe jaune et un manteau bleu pâle; ses cheveux flottent sur son dos.

A droite du Christ, une seconde femme, les bras pendants, les mains jointes, a les yeux attachés sur Lazare; elle est vêtue d'une robe sombre, et sa tête est voilée.

Au fond, d'autres personnages dont la tête seule est visible.

Ces deux tableaux avaient été exécutés pour le réfectoire des Feuillants.

La *Résurrection de Lazare* a figuré au Salon de 1759 (n° 21).

Dans l'arcade centrale de la face latérale nord, sur un immense rocher en plâtre simulant le Calvaire :

Le Christ en croix entre la Vierge et la Madeleine.

Ces trois figures sont d'auteurs différents.

Le Christ en croix. — Statue. — Marbre. — H. 2m. — Par ANGUIER (MICHEL). Vers 1684.

Cette statue, dernier ouvrage de MICHEL ANGUIER, fut exécutée pour l'église de la Sorbonne. Elle remplace un autre Christ en croix du même maître, sculpture en bois, léguée par lui à Saint-Roch, sa paroisse.

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 1m,80. — Par M. BOGINO (FRÉDÉRIC-LOUIS).

Elle est debout, à gauche de la croix, les bras pendants, les mains jointes, les yeux fixés sur son divin Fils.

La Madeleine. — Statue. — Marbre. — H. 1m,56. — Par LE MOYNE (JEAN-BAPTISTE). Vers 1742.

Elle est agenouillée à droite de la croix, les mains jointes.

Cette statue n'est autre que celle de la comtesse de Feuquières, fille de Pierre Mignard dont il a été fait mention plus haut. Elle ne fut achevée qu'après la mort de madame de

Feuquières, survenue en 1742, et décorait le tombeau de MIGNARD aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Elle a été séparée du monument à l'époque où il a été donné à l'église Saint-Roch.

Dans l'arcade de gauche :

Le Crucifiement. — Groupe. — Plâtre. — H. 3m. — L. 4m,50. — Par DU SEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Le Christ est placé sur une croix étendue à terre. Un homme, à la poitrine nue, lui tient le bras droit, un autre, à genoux, s'apprête à enfoncer un clou dans un de ses pieds.

Au fond, un soldat, une lance dans la main gauche, semble donner des ordres. Près de ce soldat se tient un personnage drapé portant dans ses bras l'inscription destinée à être clouée au sommet de la croix.

Au fond, est tendue une toile sur laquelle sont peints des rochers.

Signé à l'ébauchoir, à la gauche du Christ, sur le rocher : JEAN DU SEIGNEUR 1857-62.

Dans l'arcade de droite :

Le Christ au tombeau. — Groupe. — Plâtre. — H. 3m. — L. 4m,50. — Par DESEINE (LOUIS-PIERRE).

Trois hommes portent le Christ drapé dans un linceul. Deux de ces hommes, de profil, tiennent les extrémités du linceul; le troisième, de face, soutient le bras droit de Jésus.

La Vierge et sainte Madeleine sont représentées à gauche de la composition. La Vierge est agenouillée, le bras droit pendant; de la main gauche, elle essuie ses yeux avec un coin du voile qui recouvre sa tête.

La Madeleine, la tête nue, les cheveux épars, est debout, les mains jointes; elle attache sur le Christ des yeux remplis de larmes.

A droite sont posées deux urnes recouvertes d'une draperie. Sur l'une de ces urnes est gravée l'inscription suivante :

L. DESEINE,
statuaire,
Mre de l'Ancne Académie Rle
de peinture et de sculpture
de
Paris.

Commande de 1819.

A gauche de la porte pratiquée dans la troisième travée de la face sud :

La Vierge. — Toile. — H. 0m,77 — L. 0m,61. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est représentée à mi-corps, drapée dans un manteau bleu qui lui couvre la tête, les mains jointes, les yeux levés au ciel.

A droite :

L'Enfant Jésus. — Toile. — H. 0m,77. — L. 0m,61. — École française. — Dix-huitième siècle.

En tunique bleu pâle et manteau blanc rejeté sur l'épaule droite, il lève la main droite vers le ciel et tient un livre ouvert dans la main gauche.

SALLE DES MARIAGES.

Située au premier étage et de forme rectangulaire, elle est éclairée par trois baies ouvertes sur la rue Saint-Roch; ses murs sont revêtus d'une boiserie divisée en panneaux et peinte en blanc.

Au-dessus de la porte d'entrée :

Figure du Christ. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,50. — Attribué à PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

Le Christ est représenté à mi-corps, de profil, les cheveux tombant sur les épaules; sa tunique est violette.

Paroi de gauche :

M. de Beaumont, bienfaiteur de l'église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m. — Attribué à LARGILLIÈRE (NICOLAS).

Il est assis de face, dans un fauteuil bleu, devant une table aux pieds dorés; il porte un habit rouge brodé d'or et un manteau rouge garni d'hermine. Sa main droite est appuyée sur ses genoux; son bras gauche est posé sur un livre ouvert sur la table.

Le Christ à la Colonne. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,10. — École italienne. — Quinzième siècle.

Il est attaché à un fût de colonne, la tête légèrement inclinée à gauche; une draperie est nouée autour de ses reins. A sa droite, se tient un enfant, en manteau rouge, les bras ouverts, les yeux fixés sur lui.

Madame de Beaumont, bienfaitrice de l'église. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m. — Attribué à LARGILLIÈRE (NICOLAS).

Elle porte une pèlerine violette bordée de fourrure; sa tête est couverte d'un long voile léger qui retombe sur ses épaules; un manteau rouge garni d'hermine est jeté sur ses genoux. Sur ce manteau est un livre ouvert qu'elle tient de la main droite. Comme M. de Beaumont, elle est assise dans un fauteuil bleu.

VITRAUX.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le Christ en croix. — Vitrail en grisaille sur fond blanc. — H. 4m,50. — L. 2m,80. — Par MORTELÈQUE (FERDINAND-HENRI).

Commande de 1816.

CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Le Christ en croix, avec la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine. — Vitrail. — H. 5m,60. — L. 2m,80. — Par M. RIQUIER (CLAUDE).

Commande de 1876.

Ce vitrail a été donné par M. le comte de Brimont.

CHAPELLE DE SAINT-DENIS.

Saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu. 1874.

Ces trois figures sont entourées d'un motif d'architecture.

Saint Denis est représenté sous les traits de l'archevêque actuel de Paris, le cardinal Guibert, et saint Rustique, sous ceux de l'abbé Millaud, curé de Saint-Roch.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu. 1874.

Cette figure est entourée d'un motif d'architecture.

SANCTUAIRE.

Fenêtre de gauche :

La Vierge. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Fenêtre médiane :

Le Christ. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Fenêtre de droite :

Saint Jean. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 3m,20. — Auteur inconnu.

Commande de 1874.

Ces trois figures sont encadrées dans un motif d'architecture.

Ces vitraux ont été commandés à Clermont-Ferrand.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Fenêtre du centre, côté sud :

Monogramme de la Vierge.

A gauche.

Première fenêtre :

Domus aurea. — H. 3m. — L. 2m.

Deuxième fenêtre :

Speculum justitiæ.

Troisième fenêtre :

Fœderis arca.

A droite.

Première fenêtre :

Turris eburnea.

Deuxième fenêtre :

Vas insigne devotionis.

Troisième fenêtre :

Sedes sapientiæ.

Ces vitraux, dont l'auteur est inconnu, mesurent 3 mètres de haut sur 2 mètres de large; ils sont accompagnés de branches de lys et encadrés d'un motif composé d'un médaillon soutenu par deux têtes de séraphins réunies entre elles par des guirlandes de fruits. Au sommet de chaque vitrail est représentée une étoile.

CHAPELLE DE L'ADORATION.

Fenêtre de gauche :

Denis l'Aréopagite,
évêque d'Athènes.
✠ v c.

Fenêtre de droite :

Denis Affre,
archevêque de Paris.
✠ 1848.

Ces vitraux ont été exécutés en 1849 par MM. NOEL et BASTIEN, sur les dessins de REGNIER.

Au-dessous de l'encadrement est écrit : *Manufacre nationle*, ce qui indique que ces vitraux ont été exécutés à Sèvres.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Fenêtre de la façade ouest :

Mort de saint Joseph. — Vitrail. — H. 4m. L. 3m. — Par M. LORIN. 1876.

Ce vitrail a été donné par le baron Hector Testafferata-Abela.

ADDITIONS.

A droite et à gauche de la porte principale est placée une table en stuc blanc, bordée par un cadre en marbre noir, et renfermant les noms des curés de Saint-Roch.

On lit sur la table de droite :

A LA MÉMOIRE PERPÉTUELLE DES CURÉS
DE SAINT-ROCH.



Jean Rousse,
Installé le 30 juin 1633,
Mort le 16 octobre 1659.

Jacques Coignet,
Installé en 1660,
Mort en 1668.

Louis Coignet,
Doyen des curés de Paris,
Installé en août 1668,
Mort le 17 mars 1726.

Jacques Bence,
Installé en 1726,
Mort en février 1738.

Aubin Brillon de Jouy,
Installé en mars 1738,
Mort en avril 1739.

Nicolas-Louis Cheret,
Installé en avril 1739,
Mort en juin 1743.

Pierre Badoire,
Installé en juillet 1743,
Mort le 21 mai 1749.

Jean-Baptiste Marduel,
Installé en 1749,
Démissionnaire en 1789.

Claude-Marie Marduel,
Doyen des curés de Paris,
Installé en 1789,
Mort en janvier 1833.

Nicolas-Théodore Olivier,
Installé le 7 février 1833,
Sacré évêque d'Évreux le 6 août 1841,
Mort à Évreux le 6 août 1854.

Jean-Jacques Fayet,
Installé le 21 août 1841,
Sacré évêque d'Orléans le 20 février 1843,
Mort à Paris le 4 avril 1849.

Charles Morel,
Installé le 1er mars 1843,
Démissionnaire le 22 mai 1848.

Sur la table de gauche :

Pierre-Louis Petetot,
Installé le 16 décembre 1848,
Démissionnaire le 10 août 1852.

Pierre-Auguste Faudet,
Doyen des curés de Paris,
Installé le 18 novembre 1852,
Démissionnaire le 20 janvier 1870.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *mai* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-VINCENT DE PAUL

ÉGLISE

DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

HISTOIRE. — *Cette église a remplacé une chapelle provisoire établie rue Montholon; elle est érigée à l'extrémité nord et dans l'axe de la rue Hauteville, sur un terrain qui dominait Saint-Lazare, résidence habituelle de saint Vincent de Paul. Sa façade principale s'étend parallèlement à la place Lafayette, sa façade latérale de gauche se développe sur la rue Fénelon, celle de droite sur la rue Bossuet; son chevet donne sur la rue de Belzunce.*

La première pierre du nouvel édifice fut posée le 15 *août* 1824, *mais les travaux de construction, dirigés par* LE PÈRE (*Jean-Baptiste*), *auteur des plans, après avoir été dans le début menés avec activité, furent bientôt interrompus.* HITTORFF (*Jacques-Ignace*), *gendre de* LE PÈRE, *auquel il avait été adjoint, reprit la direction de ces travaux en* 1831, *après avoir apporté quelques modifications au plan primitif.*

L'église ne fut terminée qu'en 1844, *et livrée au culte le* 21 *octobre de la même année.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Description de la nouvelle église de Saint-Vincent de Paul.* Paris, 1844, au bureau de l'*Illustration*, rue Richelieu, 60.

Hippolyte Flandrin, les frises de Saint-Vincent de Paul, conférences populaires faites à la salle du Progrès à Paris les 12 et 19 janvier 1873, par M. HENRY JOUIN. Paris, 1873, in-8° de 39 pages.

Les peintures d'Hippolyte Flandrin à Saint-Vincent de Paul ont été lithographiées en treize planches oblongues. Celle de ces planches relative à saint Pierre et saint Paul prêchant l'Évangile est d'une dimension double des autres. Les douze suivantes sont invariablement signées d'HIPPOLYTE FLANDRIN, à l'exception de deux qui portent à côté de ce nom celui de M. PAUL FLANDRIN, son frère.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

L'église de Saint-Vincent de Paul est construite sur plan rectangulaire, couvre une superficie de 3,185 mètres, et compte 80 mètres de longueur sur 37 de largeur; la hauteur de la nef est de 27 mètres.

On arrive au monument par un escalier de soixante marches divisées par deux paliers desservis chacun et de chaque côté par une rampe en fer à cheval à double révolution. Ces rampes, d'un accès facile aux voitures, sont limitées, de même que l'escalier, par une balustrade en pierre, interrompue par des piédestaux dont quelques-uns supportent des candélabres en fonte. Entre les branches du fer à cheval sont établis de petits jardins plantés d'arbustes.

Un portique formé de douze colonnes cannelées, d'ordre ionique, et surmonté d'un fronton triangulaire, précède la façade principale; on y parvient par seize marches qui règnent sur toute sa largeur et font retour de chaque côté en quart de cercle pour se raccorder au mur de soubassement.

Un peu en avant des marches est placée une grille en fonte, de $1^{m},40$ de haut, dont les extrémités sont scellées dans ce même soubassement. Cette grille est divisée par douze forts montants, dont six sur la face principale et trois sur chacune des faces en retour; elle possède cinq portes, dont trois s'ouvrent sur la première de ces faces. Les montants sont de forme hexagonale et ornés de cannelures; huit d'entre eux sont surmontés d'un piédouche portant une boule sur laquelle se dresse une petite croix; les

quatre autres ont reçu des candélabres. Les trois portes de la face principale sont à deux vantaux. La frise est composée de postes; la traverse du bas est ornée de croisillons et de croix à jour. Les barreaux sont terminés alternativement par des fers de lance et des palmettes.

Les colonnes du portique sont espacées sur trois rangs (six au premier, quatre au second, deux au troisième) et reliées entre elles, ainsi qu'aux pilastres des murs de l'avant-corps correspondant extérieurement à la grande nef et à ceux des murs en retrait qui accusent les passages réservés à droite et à gauche de cette dernière, par des soffites dont l'entre-croisement forme des compartiments décorés de caissons à rosaces. Les chapiteaux des colonnes sont à volute double sur les angles et présentent entre les astragales une petite frise ornée de sculptures.

Le tympan du fronton est occupé par un bas-relief représentant :

Glorification de saint Vincent de Paul. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 17m. — Par LEBOEUF-NANTEUIL (CHARLES-FRANÇOIS). 1846.

Au centre est représenté saint Vincent de Paul accompagné de deux anges ailés personnifiant la Charité et la Foi. Le saint est de face, revêtu d'une soutane sur laquelle est passé un surplis; ses épaules sont couvertes d'un manteau, et sa tête est entourée d'une auréole; il tient dans la main gauche une croix qu'il montre de la main droite. L'ange placé à sa droite est drapé dans un long manteau; il a dans la main gauche une bourse d'où il retire une pièce de monnaie avec la main droite. L'ange placé à sa gauche porte un manteau ouvert et rejeté en arrière; il présente un ciboire de la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

A gauche de la composition se trouvent cinq personnages : un jeune prêtre de la Mission, un indigent, un Infidèle et une Sœur de charité veillant au chevet d'un malade. Le prêtre est agenouillé, en soutane et surplis; il pose la main gauche sur son cœur, a le bras droit pendant, la main ouverte et les yeux fixés sur le saint, auquel il semble venir s'offrir. L'indigent est vêtu d'un manteau dont il ramène de la main droite les plis sur sa poitrine à moitié nue; il étend le bras gauche en avant. L'Infidèle porte le costume oriental; ses épaules sont couvertes d'un large manteau, sa tête est coiffée d'un turban; il croise les bras sur sa poitrine et s'incline devant saint Vincent de Paul. La Sœur de charité est à demi agenouillée près d'un pauvre malade étendu sur un matelas; elle le soutient de son bras droit et de la main gauche lui montre le ciel.

A droite du tympan, sont représentées quatre Sœurs de charité. La première est agenouillée, les mains jointes; son manteau est rejeté en arrière. La deuxième soutient de la main gauche une femme richement habillée dont la tête inclinée révèle la souffrance, et de la main droite lui désigne le saint. Cette femme est tête nue; son manteau est orné de dentelles; elle pose la main gauche sur son cœur et appuie sa main droite sur le bras de la Sœur.

Derrière ce groupe sont assises les deux autres Sœurs. Chacune d'elles tient deux petits enfants sur ses genoux.

Le bas-relief de LEBOEUF-NANTEUIL retrace la vie tout entière du saint. Le jeune prêtre est un de ces nombreux congréganistes qu'il envoyait par les campagnes instruire le peuple; l'indigent semble être là pour le remercier de son inaltérable dévouement pour les malheureux; l'Infidèle personnifie les conversions qu'il a opérées; les Sœurs de charité rappellent une de ses plus belles institutions.

Sur la grande doucine de la corniche qui couronne le portique, règne une crête sculptée composée de palmettes découpées.

Dans l'axe de chacune des trois parties de la façade s'ouvre une porte rectangulaire par laquelle on pénètre dans le vestibule intérieur. La porte centrale, la plus importante des trois, est en bronze antique et possède un double encadrement. Le premier de ces encadrements est formé d'un chambranle à moulures sculptées; le second se compose de deux montants qui supportent une traverse au-dessus de laquelle règne une frise. Les montants sont ornés de branches de vigne, de grappes de raisin et d'épis de blé liés ensemble; la frise est ornée de quatre candélabres antiques réunis par des guirlandes formant festons, et de patères portant des coquilles et des croix grecques.

Des peintures sur lave émaillée avaient été commandées à JULES JOLLIVET pour remplir l'encadrement de la porte centrale; elles ont été mises en place, mais l'effet produit par cette décoration n'a pas paru satisfaisant, et la ville a dû ordonner l'enlèvement de ces plaques, qui sont déposées aujourd'hui dans le sous-sol de l'église.

La porte principale est close par deux vantaux en bronze et surmontée d'une imposte, dont elle est séparée par une frise. L'imposte présente deux panneaux, et chaque vantail en offre six; tous ces panneaux sont encadrés de

montants et de traverses avec moulures, rinceaux et arabesques. Au centre de la frise se détache un cul-de-lampe formé de consoles réunies à leur partie inférieure et reliées entre elles à leur partie supérieure par des guirlandes de fruits; entre les deux consoles du milieu apparaît une colombe aux ailes déployées symbolisant le Saint-Esprit. Sur le cul-de-lampe est placée une statuette représentant :

Jésus-Christ. — Statuette — Bronze. — H. 0m,95. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1843.

Il est debout sur un globe, les yeux baissés, les bras ouverts; sa tête est ceinte d'une auréole.

De chaque côté du cul-de-lampe se trouvent deux couronnes séparées par des chutes de fruits; ces couronnes renferment les attributs des Évangélistes : à gauche, l'ange et l'aigle; à droite, le lion et le bœuf.

Les panneaux de l'imposte sont à jour et fermés par un grillage; ceux des vantaux sont légèrement creusés et forment ainsi douze niches, dont chacune abrite une figure d'apôtre placée sur un petit piédouche.

VANTAIL DE GAUCHE.

En commençant par le haut :

Saint André. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il est appuyé contre la croix, instrument de son supplice, et serre un des bras de cette croix.

Saint Thomas. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il est vêtu d'une longue tunique tombante, tient une lance dans la main droite et porte sa main gauche au-dessus de ses yeux comme pour sonder l'horizon.

Saint Barthélemy.— Statuette.— Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il est de trois quarts et présente un couteau, qui rappelle son martyre.

Saint Pierre. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Le prince des apôtres tient une clef dans la main gauche et ramène de la main droite les plis de son manteau sur sa poitrine.

Saint Philippe. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Son manteau est rejeté sur l'épaule gauche; il a une croix dans les mains.

Saint Matthieu. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il est couvert d'un long manteau et tient un Évangile.

VANTAIL DE DROITE.

En commençant par le haut :

Saint Paul. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Son manteau est rejeté sur l'épaule gauche; il montre le ciel de la main droite, et de sa main gauche serre la poignée d'une longue épée, dont la pointe est à terre.

Saint Jacques le Majeur. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTSTE-EUGÈNE). 1844.

Il porte une tunique ornée de coquilles et s'appuie de la main droite sur un bâton de voyage; son bras gauche est pendant, la main ouverte.

Saint Simon. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Sur sa tunique est jeté un manteau; il a dans les mains une espèce de scie, instrument de son supplice.

Saint Jean. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il a les mains sur sa poitrine et les yeux fixés au ciel; sa tunique est serrée à la taille par une ceinture.

Saint Jacques le Mineur. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il a la tête baissée, les bras pendants, les mains croisées; un bâton de voyage est appuyé contre sa poitrine.

Saint Jude Thadée.—Statuette.—Bronze. — H. 0m,77. — Par FAROCHON (JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE). 1844.

Il est représenté de trois quarts, tenant quatre flèches dans la main gauche; son bras droit est pendant, sa main ouverte.

Ces douze apôtres ont la tête ceinte d'une auréole.

On lit sur le vantail de gauche : Les figures

sculptées par E. Farochon, 1844; sur le vantail de droite : Fondu par Calla, 1844.

Les deux murs en retrait sont limités par des pilastres cannelés, de même ordre que les colonnes du portique. Les portes pratiquées dans ces murs sont peintes en bronze, encadrées d'un chambranle à moulures sculptées, divisées en panneaux, et surmontées d'une frise et d'une corniche. Les panneaux et l'imposte sont à jour et fermés par des croisillons.

La façade est couronnée par une balustrade qui relie, à la hauteur de leur deuxième étage, les tours dont il est parlé ci-après.

Cette balustrade est interrompue par quatre piédestaux sur lesquels sont placées les statues des évangélistes.

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Foyatier (Denis). 1844.

Le saint a le bras droit replié sur sa poitrine, l'index de la main tendu vers le ciel; son bras gauche, également replié, soutient son bras droit. Il a un manuscrit dans la main gauche avec laquelle il relève les plis de son manteau.

Saint Marc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Brian (Louis). 1844.

Il tient un livre de la main gauche et une plume dans la main droite; son bras gauche est pendant, son bras droit replié sur sa poitrine.

Saint Luc. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Barre (Jean-Auguste). 1844.

Il a un livre sous le bras gauche et pose la main droite sur son cœur.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Valois (Achille-Étienne-Joseph). 1844.

Le fils de Zébédée tient une plume dans la main droite et un manuscrit déroulé dans la main gauche. Sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses longs cheveux flottent dans son dos; son manteau est rejeté sur l'épaule gauche.

TOURS.

De chaque côté du portique et sur le même plan que les murs en retrait s'élève une tour carrée composée de quatre étages inégaux encadrés de pilastres d'ordres différents.

La face principale du deuxième étage présente une niche rectangulaire creusée entre deux pilastres d'ordre corinthien supportant un fronton triangulaire.

Dans la niche de la tour de gauche :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Ramey (Étienne-Jules). 1844.

Il est drapé dans un manteau dont il ramène de la main gauche les plis sur sa poitrine et tient des clefs dans la main droite; sa tête est découverte.

Dans la niche de la tour de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Ramey (Étienne-Jules). 1844.

L'apôtre des Gentils est représenté drapé, la tête nue, la main gauche sur son cœur, la main droite appuyée sur le pommeau d'une longue épée dont la pointe est à terre.

Au centre de la face principale du troisième étage est installé un cadran d'horloge; le cadran de droite marque les heures, celui de gauche indique le quantième du mois. Chacune des autres faces du même étage est ajourée d'une baie circulaire qui éclaire l'intérieur des tours.

Le quatrième étage comprend le campanile proprement dit; chacune de ses faces est percée de deux baies rectangulaires munies de claustra.

Les tours sont terminées par un acrotère composé de piédestaux aux angles et d'une balustrade en pierre découpée, semblable à celle qui couronne la façade.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles se composent d'un rez-de-chaussée divisé en sept travées, et d'un premier étage, en deuxième plan, qui correspond à des tribunes établies au-dessus des passages flanquant la nef, et présente huit travées. La première travée du rez-de-chaussée correspond aux tours, la septième aux sacristies, les autres aux bas côtés. Toutes ces travées sont séparées par des pilastres cannelés, d'ordre dorique, dont les bases reposent sur le bandeau qui limite le soubassement. Les cinq travées du centre sont percées chacune d'une baie rectangulaire ouverte entre deux montants sur lesquels s'appuient deux consoles supportant une corniche; au-dessous des consoles est sculptée une tête d'ange ailée. Les deux autres travées possèdent chacune deux petites baies rectangulaires superposées. Les travées du premier étage sont encadrées de pilastres d'ordre corinthien; la septième seule est ajourée d'une fenêtre rectangulaire, surmontée d'une mezzanine. La huitième travée s'accuse au rez-de-chaussée par un mur dans lequel est pratiquée une porte précédée de quatorze marches.

Une crête sculptée et découpée, composée alternativement de palmettes et de coquilles ornées d'une croix, couronne les façades latérales du monument.

Dans un deuxième arrière-plan, se trouvent les façades latérales de la chapelle de la Vierge. Cette chapelle est éclairée sur chaque face par une baie dont l'encadrement est semblable à celui des fenêtres des façades ci-dessus décrites, sauf l'adjonction d'un fronton triangulaire qui les surmonte; elle s'élève à la même hauteur que les bas côtés.

CHEVET.

Il comporte quatre parties : la première correspond aux bas côtés, la deuxième aux galeries et à la nef. Cette dernière partie présente un grand pignon couronné par un fronton triangulaire que soutiennent six pilastres d'ordre corinthien ; au centre, s'ouvre une baie rectangulaire au-dessus de laquelle est ménagée une mezzanine. La quatrième partie présente un mur cylindrique qui accuse extérieurement le cul-de-four contenant l'autel de la Vierge.

De petites baies rectangulaires pratiquées dans le soubassement éclairent la chapelle des catéchismes installée sous celle de la Vierge.

La crête sculptée qui termine les façades se prolonge au-dessus du chevet.

INTÉRIEUR.

L'église de Saint-Vincent de Paul se compose d'un vestibule, d'une grande nef terminée par un chœur en hémicycle, d'un passage et de collatéraux.

VESTIBULE.

Il est de forme rectangulaire et recouvert d'un plafond à compartiments. Les murs sont revêtus de stuc jaune de Sienne.

A droite et à gauche s'ouvrent des portes en chêne à deux vantaux, derrière lesquelles se développent des escaliers installés dans les tours et conduisant aux galeries et à la tribune des orgues.

L'entrée de la grande nef est divisée en trois travées par deux colonnes et deux piliers auxquels correspondent quatre pilastres formant saillie sur le mur du vestibule. Colonnes, piliers et pilastres sont réunis entre eux par des soffites qui séparent les compartiments du plafond. Ces soffites sont encadrés de moulures et décorés d'un motif sculpté qui se compose d'une rosace entourée d'une couronne de myrte et accompagnée de deux croix se détachant au milieu d'enroulements et d'arabesques auxquels sont mêlés des épis de blé et des grappes de raisin.

Chaque compartiment comporte neuf caissons encadrés d'une petite moulure dorée. Le caisson du centre est octogonal, les huit autres affectent la forme de losanges et rayonnent autour du précédent, de telle sorte que la réunion de ces différents caissons compose une grande étoile. Chaque losange est orné d'une tête d'ange ailée entourée de rayons: le caisson central sert d'encadrement à une étoile formée de palmettes. Tous ces ornements sont dorés, le fond des losanges est peint en bleu, celui des octogones en rouge.

TRIBUNE DES ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus du vestibule. Le buffet est en chêne et divisé en deux parties reliées par une arcade, dont la voussure encadre la grande rose percée dans l'axe de la façade, derrière le fronton qui couronne le portique.

Chacune des deux parties du buffet comprend sur la nef deux groupes des plus forts tuyaux, portés par un socle posé sur deux consoles. Entre ces deux groupes, se développe une arcade, dont le sommet atteint les deux tiers de la hauteur desdits groupes; la clef de cette arcade forme cul-de-lampe et supporte un troisième groupe de petits tuyaux épaulé par deux arcades de petites dimensions.

La clef de l'arcade centrale soutient également un groupe de petits tuyaux flanqué de quatre arcades.

Ces sept groupes possèdent chacun un couronnement composé d'une frise et d'une corniche à denticules surmontée de palmettes; de la frise pend un lambrequin. La frise des quatre grands groupes est ornée de têtes d'anges ailées. Les culs-de-lampe sur lesquels reposent les trois petits groupes sont formés chacun de trois consoles qui viennent se réunir sur un amortissement en pomme de pin. De chaque côté du petit groupe placé au-dessus de l'arcade centrale, est assis un ange ailé embouchant la trompette.

Chaque pied-droit de l'arcade principale présente trois panneaux fond bleu, encadrés de moulures et renfermant: celui du bas, un ange jouant du violon, et ceux du haut, un ange déroulant un phylactère. L'intrados est occupé par des rinceaux qu'interrompent des têtes de chérubins. Les deux parties à la suite, allant jusqu'au mur, comportent également chacune trois arcades entre lesquelles sont installés de petits groupes de tuyaux placés sur des culs-de-lampe ornés de palmettes et de têtes d'anges et surmontés d'un couronnement composé d'une frise à laquelle

se rattache un lambrequin et d'une corniche à denticules supportant un fronton triangulaire formé de rinceaux. La première arcade, à droite et à gauche, est percée et met ainsi la tribune des orgues en communication avec les galeries. Le plafond, en voussures, est divisé en caissons ornés de rosaces; il est encadré de rinceaux.

Les orgues sortent des ateliers de M. Cavaillé-Coll; la menuiserie du buffet est de M. Poncet, les sculptures sont de M. Liénard.

NEF.

Elle est limitée de chaque côté par onze colonnes d'ordre ionique qui la séparent du passage. Au fond se trouve le chœur.

Sur les colonnes, reposent une architrave de proportions ordinaires et une frise très-élevée formant attique, ornée de peintures. La corniche qui surmonte cette frise est décorée de denticules; elle supporte onze colonnes d'ordre corinthien qui correspondent à celles de l'étage inférieur et limitent une galerie disposée au-dessus du passage et des bas côtés, dont elle a la largeur.

Sur l'entablement supérieur viennent s'appuyer onze fermes apparentes dont les entraits, les poinçons et les arbalétriers sont ornés de moulures et de décorations peintes. Les parties rampantes des fermes reçoivent un plafond divisé en compartiments.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre occupe les quatrième, cinquième et sixième travées, à gauche. Il est composé d'une enceinte en lambris de 1m,20 de haut, à panneaux encadrés de moulures. La boiserie du fond fait ressaut au droit des cinquième et sixième colonnes, et supporte deux piédouches flanqués de consoles renversées; sur chacun de ces piédouches, est placé :

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,90. — Par Vénot (Cyprien). 1843.

Il est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et tient une croix dans ses mains refermées sur la poitrine; ses yeux sont fixés au ciel.

Dans l'axe de la cinquième travée, se trouve un troisième piédouche sur lequel se dresse un Christ en croix. Cette croix est placée sous un arc plein cintre, dont les retombées s'appuient sur un entablement soutenu par deux piliers cannelés et deux colonnes isolées; ce motif repose sur un soubassement et se termine par un fronton triangulaire formé de consoles renversées et décoré de palmettes. Le piédouche est orné de coquilles et de rinceaux; le soubassement est divisé en caissons encadrés de moulures; les tympans de l'arcade sont occupés par des croix grecques accompagnées de rinceaux. Au-dessus de chacune des colonnes, est posé un candélabre sculpté terminé par une flamme.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est installée dans la cinquième travée, à droite. Son soubassement, sur la face, est droit et comporte trois parties à panneaux encadrés de moulures. La partie centrale fait saillie; au-dessus des deux autres règne une frise surmontée d'un bandeau orné d'une grecque. Ces deux dernières parties sont cannelées et servent de piédestal à une figure représentant :

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,95. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Il est drapé, les mains croisées sur sa poitrine; sa tête est ceinte d'un diadème.

La tribune, de forme demi-circulaire, est supportée par un cul-de-lampe décoré de feuilles d'acanthe et terminé par un amortissement en pomme de pin. Elle présente trois panneaux, dont chacun est occupé par un bas-relief sculpté sur fond or.

Panneau de gauche :

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. L. 0m,25. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est représentée sous les traits d'une jeune femme, vue de face, voilée, les yeux levés au ciel et présentant un ciboire au-dessus duquel se trouve une hostie.

Panneau du centre :

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 0m,45. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est drapée et voilée, porte sur son bras gauche un enfant endormi et tient de la main droite un petit garçon couvert d'un manteau qui laisse à découvert une partie de sa poitrine. Une petite fille, placée à sa gauche, se suspend à son manteau; cette enfant est vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture.

Panneau de droite :

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,66. — L. 0m,25. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 1843.

Elle est drapée, la tête couverte d'un long voile; ses mains sont jointes, et ses yeux sont tournés vers le ciel. A sa gauche, est une ancre.

Au-dessus du cul-de-lampe, se développe un bandeau semblable à celui qui couronne les deux parties latérales du soubassement et auxquelles d'ailleurs il vient se raccorder.

Le dossier de la chaire affecte également la forme demi-circulaire; il est limité, du côté de la nef, par deux pilastres avec chapiteaux, orné de têtes d'anges et astragale décorée de croix grecques et de fruits. Chaque chapiteau supporte une console en forme de modillon; sur ces consoles, repose l'abat-voix. Le fond du dossier est divisé en panneaux et possède une frise avec guirlandes de fleurs; dans l'axe, s'ouvre la porte par laquelle on accède à la tribune. Le plafond de l'abat-voix est entièrement circulaire et offre, à son centre, une image du Saint-Esprit, entourée de rayons. Au sommet de l'abat-voix se dresse une petite croix placée sur un piédouche sculpté.

En arrière, est établi l'escalier qui monte entre deux jouées, partie droite, partie rampante. Ces jouées sont, à l'intérieur, à panneaux encadrés de moulures; elles s'appuient extérieurement sur un soubassement de même hauteur que celui de la face principale. La frise qui limite ce soubassement est décorée de guirlandes de fruits et de croix grecques; au-dessus de cette frise se remarque un bas-relief sur fond or, dont la forme est déterminée, dans sa partie supérieure, par le rampant des jouées.

Bas-relief de gauche :

Prédication de saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^m,66. — L. 1^m,25. — Par DUSEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Saint Jean est debout, à gauche de la composition, de trois quarts, la tête ceinte d'une auréole, les bras nus et vêtu d'un manteau retenu par une agrafe sur l'épaule gauche. Il présente de la main gauche une croix autour de laquelle est enroulée une banderole, et montre de la main droite le ciel à des hommes, des femmes et des enfants accourus à sa voix.

A sa gauche, se trouve un homme dont les mains sont posées sur la tête d'un enfant. Celui-ci porte une petite tunique, celui-là est enveloppé dans un manteau.

A sa droite un homme et une femme, accompagnés de deux enfants, semblent l'écouter avec recueillement. L'homme est couvert d'une tunique et d'un manteau dont il soulève les plis de la main gauche; la femme est vêtue d'une longue robe; elle porte le premier de ses enfants sur ses bras et tient le second de la main droite.

A gauche du bas-relief est couché un homme qui se soulève sur le bras droit pour mieux entendre les paroles du précurseur.

Bas-relief de droite :

Prédication de Jésus. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^m,66. — L. 1^m,25. — Par DUSEIGNEUR (BERNARD-JEAN).

Le Christ, vu de face, porte un livre sous le bras gauche et montre le ciel de la main droite. Près de lui sont groupés plusieurs de ses disciples, tous tête nue et de profil. A sa gauche se tiennent un homme, un adolescent et une femme portant un enfant dans ses bras. L'homme est drapé dans un manteau, dont il soulève les plis de la main droite ; l'adolescent porte une tunique courte et s'appuie sur un bâton de berger; sa tête est couverte d'un large chapeau rond. La femme est assise. Dans l'angle, à droite, est couchée une brebis.

Signé à droite : Jⁿ DUSEIGNEUR. 1843.

Les deux rampants viennent buter contre deux pilastres cannelés. Entre ces pilastres s'ouvre une grille à balustres dont la frise découpée présente des têtes de chérubins et des rinceaux.

FRISE.

Les figures qui décorent les frises sont divisées par groupes séparés entre eux par un palmier peint au-dessus de chaque colonne.

Au-dessus de la tribune des orgues :

Saint Pierre et saint Paul prêchant l'Évangile.—Peinture murale.—H. 2^m,70. — L. 11^m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

Au centre est un autel, dont le devant porte, dans un cercle, le monogramme du Christ accompagné de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Cet autel est élevé sur une marche; à sa droite se trouve saint Pierre, à sa gauche saint Paul.

Saint Pierre est de profil, en tunique bleue et manteau jaune rejeté sur l'épaule gauche; il tient des clefs dans la main gauche, et, de l'index de la main droite, montre le ciel à un groupe composé de Romains et de Barbares de l'Occident qui se pressent aux pieds du prince des apôtres avec leurs femmes et leurs enfants.

En tête de ce groupe sont agenouillés un homme et une femme. L'homme, vu de profil, est vêtu d'une tunique bleu pâle, serrée à la taille; il a les mains posées sur les épaules d'un enfant debout devant lui; ce dernier est couvert d'une tunique rouge pâle. La femme, dont on ne voit que la tête cou-

verte d'un voile blanc, porte dans ses bras un nouveau-né enveloppé de langes.

Viennent ensuite quatre enseignes de légion, au milieu desquels se distinguent un chef gaulois, un druide et une prêtresse païenne. Celui des enseignes qui est placé au premier plan s'incline devant saint Pierre et pose la main gauche sur sa poitrine; sa tête et ses épaules sont couvertes d'une peau de lion; il a une tunique jaune et une espèce de braie violette; une épée est suspendue à son côté et un bouclier attaché à son bras gauche; son enseigne est formée de trois disques superposés dont l'un, celui du centre, présente une main. Le second porte-enseigne, à la gauche du précédent, est vêtu d'une tunique rouge; sa tête et ses épaules sont couvertes d'une peau de loup; l'enseigne qu'il tient dans la main droite est terminée par une louve allaitant Romulus et Rémus.

Le chef gaulois, représenté au premier plan, a les yeux attachés sur l'apôtre; il porte une courte tunique rouge collante, sur laquelle est jeté un petit manteau vert retenu par une agrafe sur l'épaule droite, et un pantalon rouge serré au-dessus de la cheville (la braie des Gaulois); son bras droit est pendant; il est armé d'une hache à double tranchant et tient dans la main gauche l'enseigne de sa tribu que surmonte une espèce de dragon.

Le druide est vêtu d'une longue tunique blanche ornée d'une bordure rouge; près de lui est posé un trépied. La prêtresse, dont on ne voit que le haut du corps, a la tête couverte d'un voile rouge.

A gauche de la composition se tiennent deux femmes accompagnées de leurs enfants, et un soldat portant une lance et un bouclier. La première de ces femmes est agenouillée; sa robe est rouge, et sa tête est enveloppée dans une espèce de foulard vert; son fils, debout devant elle, a une courte tunique jaune. La seconde femme est debout, en robe marron et manteau bleu; elle porte un petit enfant sur l'épaule gauche; près d'elle se trouve un second enfant en tunique blanche, qui enserre de ses bras le tronc d'un chêne. Le soldat est enveloppé dans un manteau vert; sa tête est découverte.

Saint Paul est en tunique verte et manteau rejeté sur l'épaule gauche; les bras nus et tendus en avant, il appelle à Dieu les peuples de l'Orient. Une épée, dont la pointe repose à terre, est posée contre sa poitrine.

En avant du groupe on remarque trois femmes, dont deux sont agenouillées et une debout. L'une d'elles, les bras pendants et les mains jointes, a une robe jaune et une espèce de pèlerine de même couleur, ornée d'une bordure enrichie de pierres fines; elle porte un voile blanc, et sa tête est ceinte d'un diadème de perles. La seconde femme est recouverte d'un long voile bleu qui laisse apercevoir la partie supérieure d'un corsage jaune. La troisième, dont le haut du corps seul est visible, porte un manteau et un voile bleus; près d'elle se tient une petite fille en robe rose.

Derrière ces femmes, sont représentés un Juif, un Grec, un Égyptien, un Perse, un Arménien, un Arabe et un Éthiopien. Le Juif est en tunique blanche et manteau de même couleur; il a les mains jointes. Le Grec est drapé dans un manteau blanc à bordure bleue; il a les bras croisés dans une attitude méditative; à ses pieds est une lyre.

On aperçoit au deuxième plan la tête d'un Égyptien coiffée de bandelettes jaunes et bleues. Le Perse est vêtu d'une tunique verte serrée à la taille; sa tête est couverte d'un bonnet d'astrakan; il pose la main droite sur son cœur et appuie sa main gauche sur le manche d'un poignard pendu à sa ceinture. L'Arménien est en tunique rouge et porte un bonnet conique blanc orné de bandes d'or; il a les bras pendants, les mains croisées. L'Arabe est enveloppé dans un burnous blanc et tient une lance dans la main droite. L'Éthiopien, entièrement nu, porte un bouclier et des flèches dans la main gauche et une lance dans la main droite; il est adossé à un palmier.

Signé à droite : HIPPOLYTE FLANDRIN. M.DCCC.LIII.

A gauche:

La *frise de gauche* mesure 2m,70 de hauteur sur 42 mètres de largeur; elle est l'œuvre d'HIPPOLYTE FLANDRIN et comporte quatre-vingt-neuf personnages représentant les saintes vierges et martyres, les saintes vierges, les saintes femmes, les pénitentes et les saints ménages. La description est faite en partant de l'autel.

LES SAINTES VIERGES ET MARTYRES.

Sainte Thècle, convertie par saint Paul, ouvre la marche; elle est vêtue de blanc, tient une palme dans la main gauche et une couronne de fiancée dans la main droite; près d'elle est couché un lion qui lui lèche les pieds.

Sainte Apolline. Elle est en robe violette; présente une palme de la main droite et une couronne de la main gauche.

Sainte Agnès porte un agneau dans ses bras; sa robe est blanche, son manteau vert pâle; sa tête est couronnée de fleurs.

Sainte Agathe. Elle présente un plateau sur lequel sont déposés ses seins coupés; sa robe est blanche, son manteau rouge pâle; sur sa tête est posée une couronne de fleurs.

Sainte Barbe est en robe verte et manteau marron; à ses pieds se dresse une petite tour crénelée.

Sainte Catherine, la tête ceinte d'une couronne, est vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles d'or; elle tient une palme dans la main gauche et appuie la main droite sur une roue dentée, instrument de son supplice.

Sainte Marguerite. La patronne de Crémone a une croix dans la main gauche et conduit le démon enchaîné. Elle porte une robe blanche et un manteau jaune rejeté en arrière. Sa tête est couverte d'un voile blanc sur lequel est posée une couronne de fleurs.

Sainte Cécile. Elle tient un petit orgue portatif. Sa robe est blanche et son manteau bleu; sur son voile blanc est placée une couronne de fleurs.

Sainte Lucie. Elle est vêtue de blanc et tient une épée dans la main gauche.

Sainte Blandine est représentée dans l'humble costume de l'esclave : robe blanche à liseré rouge, cheveux roulés dans un foulard bleu. Elle a les bras pendants et porte une couronne et une palme. A ses pieds est placée une amphore.

Sainte Dorothée. Sa robe est blanche; elle tient une palme dans la main droite et porte dans la main gauche une corbeille d'osier remplie de fleurs.

Sainte Ursule. Elle présente de la main gauche les flèches dont elle fut percée, elle et ses compagnes, et ramène de la main droite les plis de son manteau sur sa poitrine; son manteau est parsemé d'étoiles d'or.

L'une de ses compagnes est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau vert; toutes deux ont des palmes dans la main droite.

LES SAINTES VIERGES.

Sainte Marthe. La sœur de Marie et de Lazare porte une robe verte et un manteau rouge; un voile blanc lui couvre la tête; elle pose la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite une espèce de cuiller à pot.

Sainte Geneviève. La patronne de Paris est vêtue d'une robe bleue sur laquelle est jeté un manteau blanc; sa tête est voilée. Elle a la main gauche sur son cœur et serre une houlette dans la main droite; un médaillon est suspendu à son cou; un agneau l'accompagne.

Sainte Scholastique. Elle porte l'habit des Bénédictines, qu'elle fonda, et tient dans la main droite la colombe qui lui servait de messagère pour correspondre avec son frère, saint Benoît.

Sainte Pulchérie. Elle est vêtue d'une riche robe violette et d'un manteau blanc, rehaussé d'or et enrichi de pierres fines. Sa tête est ceinte d'un diadème; elle a une couronne dans la main gauche et dans la main droite une petite croix qu'elle presse contre sa poitrine.

Sainte Claire est en habit de l'Ordre des Clarisses, qu'elle fonda; elle présente un ostensoir et une hostie, en mémoire du jour où, s'étant montrée avec le Saint Sacrement sous les murs d'Assise, qu'assiégeaient les Sarrasins, elle les mit en fuite.

Sainte Catherine de Sienne est en habit de l'Ordre de Saint-Dominique; elle porte un cœur dans la main gauche, sa tête est couronnée d'épines.

Sainte Catherine de Bologne. Elle est en costume de Clarisse, tient une palette dans la main gauche et un pinceau dans la main droite.

Sainte Aure. Elle a les mains croisées sur sa poitrine et porte dans le bras gauche une crosse abbatiale.

Sainte Thérèse. Elle est représentée en habit de l'Ordre des Carmélites, la tête penchée, le bras gauche replié, dans l'attitude de la réflexion; elle a un livre dans la main gauche et une plume dans la main droite.

Sainte Rose de Lima est en habit de l'Ordre de Saint-Dominique; sa tête est couronnée de roses; elle a les mains croisées sur sa poitrine.

Sainte Gertrude porte l'habit de l'Ordre des Bénédictines; elle a dans la main gauche une crosse abbatiale, le long de laquelle montent des rats. L'abbesse du monastère de Nivelle est ainsi représentée pour rappeler qu'elle délivra le Brabant des rats qui l'infestaient.

Sainte Zita. Elle a un corsage rouge, un jupon vert et une robe marron, dont elle relève les plis de la main gauche. Les manches de sa chemise sont retroussées, et ses cheveux sont retenus par un foulard vert. La servante du seigneur Fatinelli a dans la main droite une cruche, symbole de la domesticité.

LES SAINTES FEMMES.

Sainte Anne est revêtue d'une robe verte et d'un manteau blanc rejeté en arrière; elle pose la main gauche sur son cœur et s'appuie sur un bâton qu'elle tient dans la main droite.

Sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste. Sa robe est rouge, son manteau bleu, et sa tête voilée; elle pousse devant elle saint Jean-

Baptiste. Celui-ci, que couvre à demi une petite tunique blanche, soulève une croix dans la main droite; près de lui se trouve un agneau.

Sainte Crescence et *saint Vitus*. Elle est en robe verte et donne le sein à un petit enfant qu'elle porte dans ses bras; un foulard bleu retient ses cheveux.

Sainte Julitte et saint Cyr. Sainte Julitte est vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge pâle, rejeté sur l'épaule gauche; sa tête est couverte d'un long voile blanc; elle tient son fils dans ses bras.

Sainte Félicité et ses sept garçons, saints Félix, Sylvain, Philippe, Vital, Janvier, Martial, Alexandre. La sainte a une robe jaune, un manteau bleu et un voile blanc; elle porte une palme dans la main gauche et présente ses fils. Ceux-ci ont la tête couronnée de fleurs et sont vêtus de blanc; l'aîné tient un glaive, instrument de leur supplice.

Sainte Hélène. Sa robe blanche est en partie cachée par un manteau violet orné de croix jaunes. Sur sa tête est posée une couronne d'or enrichie de pierres fines. Elle porte la croix du Christ, qu'elle a découverte.

Sainte Paule et sa fille, sainte Eustochie. La première a une robe marron et un manteau brun rejeté en arrière; sa tête est voilée, elle tient un Évangile. La seconde a les mains jointes, sa robe est blanche et son manteau bleu.

Sainte Monique. Elle est enveloppée dans un manteau marron qui laisse voir le bas d'une robe noire; un voile blanc couvre sa tête. Ses mains sont croisées sur sa poitrine, et ses yeux, remplis de larmes, sont levés au ciel.

Sainte Clotilde. La reine est vêtue d'une tunique jaune et d'une robe violette ornée d'une bordure verte, rehaussée d'argent; un manteau blanc enrichi d'or est jeté sur ses épaules; ses cheveux sont nattés; une couronne royale est posée sur sa tête. Elle serre une croix dans la main droite et appuie sa main gauche sur l'épaule de saint Cloud, debout devant elle. *Saint Cloud* est en tunique bleue enrichie d'ornements d'or; ses mains sont jointes.

Sainte Bathilde. Elle a une tunique noire ornée de galons d'or, une robe verte avec bordure noire et or, un manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche. Ses cheveux nattés retombent sur sa poitrine, sa tête est couverte d'un léger voile sur lequel est posée une couronne royale; ses mains sont jointes.

A ses pieds se trouve le modèle d'une modeste église, qui rappelle le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé sur la fin de son règne.

Sainte Adélaïde. Elle est représentée dans l'attitude de la douleur, le bras gauche replié, la tête appuyée sur sa main. Sa robe est violette, et son manteau noir est orné d'une bordure verte. Elle porte la couronne impériale.

Sainte Marguerite d'Écosse. La reine d'Écosse est vêtue d'une riche robe jaune bordée de noir et rehaussée d'or, et porte un manteau bleu. Sur sa tête est posée une couronne royale. Elle tient une bourse dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

Sainte Élisabeth, reine de Portugal. Elle a les bras pendants, les mains jointes et pleines de roses; sa robe et son manteau sont de bure; sur sa tête voilée est posée une couronne royale.

Sainte Élisabeth, reine de Hongrie. Elle est en robe violette et en manteau bleu pâle; sa tête est couverte d'un voile blanc et ceinte d'une couronne royale; dans ses bras, sont des pains qu'elle porte furtivement aux pauvres.

Sainte Catherine de Suède. Sa tête est voilée, et sa robe, sans ornement, est d'étoffe commune; elle serre dans sa main gauche la main de sainte Brigitte.

Sainte Brigitte porte l'habit de l'Ordre qu'elle fonda : robe de bure serrée à la taille par une ceinture, tête couverte d'un voile noir. Elle tient dans la main droite un bâton de voyage. Un mouton est couché à ses pieds, et derrière elle se trouve un ange ailé, les mains jointes. Cet ange qui la suit est le symbole des révélations nombreuses qu'elle reçut.

Sainte Françoise Romaine. Elle a une robe noire et un voile de même couleur; ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Sainte Jeanne de Valois. Elle porte l'habit de l'Ordre des Annonciades, qu'elle fonda à Bourges, en 1500 : robe noire, guimpe rouge et voile noir. Ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Sainte Françoise de Chantal a l'habit de l'Ordre de la Visitation, dont elle fit construire le premier couvent à Annecy, en 1610. Elle serre contre sa poitrine un crucifix qu'elle tient dans la main droite; son bras gauche replié soutient son bras droit.

LES PÉNITENTES.

Sainte Madeleine est vêtue d'une étoffe grossière qui lui couvre la partie supérieure du corps; sa tête est découverte, et ses longs cheveux retombent dans son dos; elle a les bras nus et pendants, les mains ouvertes; ses

yeux sont fixés au ciel. A ses pieds est posée une petite cruche.

Sainte Marie l'Égyptienne est enveloppée dans un manteau marron, ses cheveux tombent épars sur ses épaules, elle porte un pain dans ses bras, qu'elle croise sur sa poitrine.

Sainte Pélagie. La comédienne d'Antioche est vêtue d'une tunique blanche; elle arrache son collier de perles et foule aux pieds un masque et une lyre sur laquelle est jeté un manteau de pourpre.

Sainte Thaïs. La courtisane se dépouille de ses vêtements, qu'elle tient au-dessus d'un petit brasier allumé devant elle.

Sainte Marie porte une robe marron et un manteau vert rejeté en arrière; elle a un bâton de voyage dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur.

Sainte Aglaé. Elle a une robe blanche et un manteau jaune; ses bras sont pendants et ses mains jointes, ses yeux sont tournés vers le ciel. A ses pieds est un coffret.

Sainte Affre est représentée vêtue de rouge, les mains liées derrière le dos, au milieu des flammes, dans lesquelles la fit périr Dioclétien.

Sainte Marine. Robe de bure et capuchon de même étoffe. Elle a les mains croisées sur sa poitrine.

Sainte Théodore. Même costume que la précédente. Elle s'appuie sur l'épaule d'un enfant en tunique blanche et mains jointes.

Sainte Marguerite de Cortone. Robe marron, voile bleu, mains jointes.

LES SAINTS MÉNAGES.

Saint Eustache et sainte Théopiste, sa femme, avec leurs enfants Théopistus et Agape.

Saint Eustache est revêtu du costume du soldat romain et porte un manteau rouge retenu par une agrafe sur l'épaule droite et rejeté sur l'épaule gauche; il a la tête découverte et appuie son bras gauche sur sa femme.

Sainte Théopiste a les mains jointes; sa robe est bleue et son voile de la même couleur.

Saint Théopistus et saint Agape ont tous deux une petite tunique lilas. Le premier a les mains jointes, le second se blottit contre sa mère.

Saint André et sainte Natalie. Saint André est représenté en costume de soldat romain, drapé dans un manteau rouge, les mains enchaînées.

Sainte Natalie, robe rouge, manteau vert et voile blanc, porte la main gauche à son cœur et de la main droite presse les mains de son mari, qu'elle semble encourager à mourir avec elle.

Saint Vincent Madelquera et sainte Valdetrude, sa femme, avec leurs quatre enfants : saint Adeltrude, sainte Madelberte, saint Landry et saint Dentlinus.

Saint Vincent est en tunique rouge. Sa femme porte une robe bleue, et sa tête est couverte d'un long voile de même couleur; tous deux joignent les mains.

Sainte Madelberte est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge pâle; elle a les mains jointes. Saint Adeltrude est en partie caché par sa sœur; sa tunique est verte. Saint Landry porte un pain dans la main gauche; sa tunique est blanche. Saint Dentlinus est vêtu de bleu.

Saint Arnoult, évêque, aveugle, et ses deux fils, saint Ansegise et saint Cloud.

Le saint évêque est couvert d'un manteau vert qui laisse apercevoir le bas d'une tunique violette; sa tête est coiffée d'une mitre; il appuie la main droite sur saint Ansegise et sa main gauche sur saint Cloud. Ces deux derniers sont vêtus de blanc, le sommet de leur tête est rasé. Saint Ansegise a les mains jointes, son frère a la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite la crosse de son père.

Sainte Marie de Gabeze. Elle a le bras droit replié sur sa poitrine et porte une lanterne dans la main gauche; sa robe est violette, son manteau brun et son voile blanc.

Sainte Basilissa. Elle est vêtue de bleu, ses mains sont jointes.

Saint Julien est drapé dans un manteau rouge, il a les mains jointes.

Saint Isidore, patron des laboureurs, tient une gerbe de blé dans le bras gauche et une faucille dans la main droite. Il porte une courte tunique bleue serrée à la taille; ses jambes sont nues.

Saint Elzéar et sainte Delphine. Saint Elzéar est protégé par un costume de mailles sur lequel est passée une tunique blanche ornée d'une bande rouge; sa tête est ceinte d'une couronne; à son côté pend une épée retenue par une ceinture bleue et or; un bouclier est suspendu à sa gauche; il a les mains jointes. A ses pieds est posé un heaume.

Sainte Delphine est placée à gauche de saint Elzéar. Elle a une riche robe verte et porte un voile blanc; sur sa tête est posée une couronne; ses mains sont jointes.

A droite :

La *frise de droite* comporte six groupes de saints représentés dans l'ordre suivant : les douze apôtres, les martyrs, les docteurs, les

évêques et les confesseurs, qui forment deux groupes. Cette frise, comme la précédente, mesure $2^{m},70$ de hauteur sur 42 mètres de longueur; elle est l'œuvre de FLANDRIN (HIPPOLYTE). La description va de l'autel vers l'orgue.

LES DOUZE APOTRES.

Saint Pierre. Le prince des apôtres est couvert d'un manteau jaune qui laisse apercevoir le bas d'une tunique bleue; il a les bras repliés sur la poitrine, tient des clefs dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche.

Saint Paul. Il a une épée dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche; sa tunique est verte et son manteau rouge. De sa tunique, le bas seul est visible.

Saint Matthieu. Sa tunique est grise et son manteau vert; il a les mains jointes.

Saint Jacques le Mineur est en tunique violette et manteau blanc; il a le bras droit pendant et tient un manuscrit dans la main.

Saint Jean est représenté les bras repliés sur sa poitrine, un manuscrit dans la main droite; sa tunique est verte et son manteau rouge pâle.

Saint Simon est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert qu'il relève de la main gauche; il a le bras droit replié, un manuscrit dans la main.

Saint Barthélemy. L'apôtre des Indes a une tunique verte et un manteau bleu; son bras gauche est pendant.

Saint Thomas. Sa tunique est rouge et son manteau vert; il a le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche pendant, et tient un manuscrit roulé. Sa figure est sillonnée par les larmes.

Saint Jude ou *Thadée* est enveloppé dans un manteau bleu; il a le bras droit replié et serre un manuscrit dans sa main.

Saint André est drapé dans un manteau rouge pâle dont il ramène de la main gauche les plis sur sa poitrine; son bras droit est pendant, il tient un manuscrit.

Saint Jacques le Majeur est en tunique verte et manteau violet, son bras droit est replié, il a un manuscrit à la main.

Saint Philippe. Il porte un manteau rouge, son bras gauche est replié; sa tête est inclinée dans l'attitude de la méditation et appuyée sur sa main.

Tous ces saints ont la tête découverte.

LES SAINTS MARTYRS.

Saint Étienne. Le jeune diacre est revêtu d'une tunique et d'un manteau blancs; il porte l'étole, tient une palme et un encensoir dans la main droite et présente dans la main gauche les pierres sous lesquelles il a trouvé la mort.

Saint Laurent. Il a une tunique et une étole blanches et un manteau vert. Son bras gauche est replié, sa main ouverte; il porte une palme dans la main droite.

Saint Denis. Son manteau est rouge et son étole blanche; il a le bras gauche pendant et tient une palme dans la main droite.

Saint Polycarpe. Sa tunique est bleue et son manteau marron; il a les bras croisés et serre une palme sur sa poitrine.

Saint Pothin. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu, sur lequel est passée une étole blanche; ses bras sont repliés, il tient une crosse d'une main et une palme de l'autre.

Saint Saturnin est couvert d'un manteau rouge et porte une étole blanche; il a une palme dans la main droite.

Saint Cyr est vêtu de blanc et présente une palme.

Saint Clément, pape, a les mains croisées sur sa poitrine; sa tunique, son étole et son manteau sont blancs.

Saint Georges est cuirassé et casqué; un manteau rouge rejeté en arrière couvre ses épaules. Il tient un bouclier et une lance dans la main gauche et une palme dans la main droite.

Saint Longin. De saint Longin, on ne voit que la tête.

Saint Exupère. Il porte l'aigle de la légion thébéenne; sa tunique est rouge et son manteau bleu.

Saint Maurice. Le chef de la légion thébéenne est revêtu du costume de son grade; un manteau rouge, rejeté en arrière, couvre ses épaules. Il lève le bras droit au ciel et présente une palme de la main gauche. Un bouclier au monogramme du Christ est appuyé contre lui.

Saint Victor. Du soldat de Maximien, la tête casquée seule est visible.

Saint Sébastien est enveloppé dans un manteau rouge; il a dans la main gauche les flèches dont il fut percé.

Saint Christophe est vêtu d'une tunique bleue qui laisse sa large poitrine à découvert. Il marche péniblement, courbé sous le poids de l'Enfant Jésus qu'il porte sur ses épaules, et s'appuie de la main droite sur un arbre dont il se sert comme d'un bâton de voyage.

L'Enfant Jésus a une tunique rouge parsemée d'étoiles d'or. Il pose sa main gauche sur la tête du colosse et tient dans la main droite la boule du monde.

LES SAINTS DOCTEURS.

Saint Irénée. Il a les bras repliés sur la poitrine et porte un manuscrit roulé dans la main droite; sa tunique est violette, son manteau et son étole blancs.

Saint Cyrille. Il est couvert d'un manteau blanc, ses mains sont croisées sur sa poitrine.

Saint Athanase. Sa tunique est blanche et son manteau violet; il porte l'étole et croise les bras sur sa poitrine.

Saint Grégoire de Nazianze. Il est de face, les bras pendants, un manuscrit roulé dans la main droite. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est vert.

Saint Basile a la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite un manuscrit déroulé sur lequel il a les yeux attachés; il porte une tunique bleue et un manteau blanc orné de croix d'or.

Saint Jérôme est représenté vêtu d'une tunique blanche serrée à la taille, la tête baissée dans l'attitude de la méditation, les bras repliés, un livre dans la main gauche, un manuscrit déroulé dans la main droite. Près de lui se trouve un lion.

Saint Ambroise. Il est de face, le bras droit replié, la main gauche levée vers le ciel. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est bleu.

Saint Augustin. Sa tunique est violette, son manteau et son étole sont blancs; il a un manuscrit dans la main droite et un modèle d'église dans la main gauche.

Saint Hilarion. Il est représenté la tête baissée, le menton appuyé sur la main gauche, un manuscrit dans la main droite. Sa tunique est blanche et son manteau vert.

Saint Jean Chrysostome. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de même couleur, rehaussé de dessins d'or; il a les yeux fixés au ciel, lève la main droite et tient un manuscrit déplié dans la main gauche.

Saint Grégoire, pape, est de face, revêtu de ses habits pontificaux, et porte la tiare; il lève la main droite vers le ciel et tient un Évangile dans la main gauche. A hauteur de sa tête plane une colombe.

Saint Léon est également revêtu de ses habits pontificaux. Il pose la main droite sur son cœur et tient un Évangile dans la main gauche.

Saint Thomas d'Aquin porte l'habit de l'Ordre des Dominicains; ses bras sont repliés sur sa poitrine, il a un livre dans la main droite.

Saint Bonaventure est en costume de légat du pape : soutane verte, manteau, camail et chapeau rouges. Il tient une croix.

LES SAINTS ÉVÊQUES.

Saint Nicolas. L'évêque de Myre est en tunique et manteau blancs. Il a les bras repliés sur sa poitrine et s'appuie de la main droite sur une crosse. A ses pieds se trouve une cuve dans laquelle sont trois petits enfants nus qui tendent leurs bras vers lui.

Saint Patrice. Sa tunique est verte et son manteau rouge. Il a une crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Saint Martin a une tunique blanche ornée d'une bordure verte et un manteau bleu rehaussé de dessins d'or. Sa tête est coiffée de la mitre, il tient une crosse dans la main droite et un Évangile dans la main gauche.

Saint Remi est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, et porte une étole blanche. Il a une crosse dans la main gauche et tend la main droite vers une colombe, dont il reçoit la sainte ampoule qui servit à sacrer les rois de France.

Saint Médard est mitré et crossé, et porte une tunique bleue bordée de rouge, un manteau jaune et une étole blanche; il est ganté.

Saint Yves. Sa tunique est blanche, son manteau marron et son étole verte. Sa tête est coiffée de la mitre, il a une crosse dans la main droite.

Saint Honoré. Le patron des boulangers est vêtu d'une tunique blanche rehaussée d'or et d'un manteau bleu. Il a une crosse dans la main droite, un pain et quelques épis dans la main gauche. Sa tête est coiffée de la mitre.

Saint Éloi. Il est mitré et crossé, et tient un marteau dans la main gauche. Sa tunique et son étole sont blanches, son manteau est vert et rejeté en arrière.

Saint Louis de Toulouse est mitré, crossé et couvert d'un manteau bleu parsemé de fleurs de lys; il est ganté de blanc.

Saint Norbert. Il est ganté de blanc et présente un ciboire; sa tunique et son étole sont blanches, sa tête est coiffée de la mitre.

Saint Charles Borromée. L'archevêque de Milan est revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane, manteau et chapeau rouges, surplis en dentelle et chape verte rehaussée d'or.

Saint François de Sales est représenté mitré et crossé, les mains jointes.

LES SAINTS CONFESSEURS.

Saint Joseph a une tunique bleue et un manteau marron; il présente une fleur de lys de la main droite et tient dans la main gauche une règle de menuisier, dont il se sert comme d'un bâton de voyage.

Saint Antoine, patriarche des moines d'Orient. Il porte une tunique blanche et un

manteau marron; sa tête est couverte d'un capuchon vert; il a une crosse dans la main droite et montre le ciel de la main gauche.

Saint Benoît, patriarche des moines d'Occident. Il est vêtu d'une tunique, d'un manteau et d'un capuchon marron; il a une crosse dans la main droite, et lève sa main gauche vers le ciel.

Saint Cloud porte une tunique bleue ornée de dessins d'or que recouvre un manteau gris à capuchon. De sa main gauche il relève le bas de sa tunique.

Saint Léonard, patron des prisonniers, est couvert d'un manteau blanc à capuchon; il a les bras pendants et tient une chaîne à la main.

Saint Hubert est vêtu d'une courte tunique verte serrée à la taille et d'un manteau rouge rejeté en arrière. Sa tête est ceinte d'une couronne d'or; ses bras et ses jambes sont nus. Il a une flèche dans la main droite et un cor dans la main gauche.

Saint Fiacre porte l'habit de l'Ordre des Augustins. Il a les bras pendants et les yeux tournés vers le ciel; une bêche est appuyée contre lui.

Saint Charlemagne. Il tient une épée dans la main droite et un globe surmonté d'une croix dans la main gauche. Sa tunique est bleue et enrichie d'or; son manteau est jaune, doublé de rouge et orné d'une bordure de pierres fines; sa tête est ceinte de la couronne impériale.

A ses pieds se trouve un coussin vert sur lequel est jetée une couronne d'or.

Saint Gilles est vêtu d'une tunique marron serrée à la taille et porte un capuchon vert. Il a les bras pendants, les mains croisées; un bâton est appuyé contre lui.

Saint Lazare, peintre grec. Il a une tunique blanche serrée à la taille et un capuchon de même couleur; ses yeux sont fixés au ciel, ses bras sont croisés sur sa poitrine; il tient une palette dans la main gauche et des pinceaux dans la main droite.

Saint Étienne de Hongrie est vêtu d'une tunique jaune ornée de dessins bleus et d'un manteau violet rejeté en arrière. Il tient une croix dans la main droite et porte dans la main gauche la couronne que lui donna le Pape.

Saint Henri, empereur d'Allemagne, beau-père de saint Étienne. Il a une tunique blanche serrée à la taille par une ceinture d'or et un manteau bleu rejeté en arrière; sa tête est ceinte d'une couronne; il est ganté de blanc et tient une lance dans la main gauche.

Saint Marin est en tunique bleue serrée à la taille, son chapeau est suspendu à son cou et retombe dans son dos; une gourde est attachée à son côté : il a un marteau de sculpteur dans la main gauche et un fragment de colonne dans la main droite.

Saint Bruno porte l'habit de l'Ordre des Chartreux, dont il est le fondateur. Il a la tête couverte de son capuchon, les bras croisés.

Saint Bernard. Il a le même costume que saint Bruno, sa tête est découverte, ses bras sont croisés sur sa poitrine.

Saint Dominique est revêtu de l'habit de l'Ordre qu'il fonda; il a les bras croisés sur sa poitrine et tient une fleur de lys dans la main droite.

Saint François d'Assise porte l'habit de son Ordre; il a les mains relevées et ouvertes; son cœur, à nu, laisse voir les stigmates dont il fut honoré.

Saint Ferdinand de Castille est couvert d'une tunique jaune serrée à la taille et d'un manteau rouge rejeté en arrière; il tient une épée dans la main droite; sur sa tête est posée une couronne d'or.

Saint Louis, roi de France. Il est ganté de blanc et porte une couronne d'épines; sa tunique et son manteau bleus sont parsemés de fleurs de lys, son manteau est doublé d'hermine, sa tête est ceinte d'une couronne royale.

Saint Pierre Nolasque porte l'habit de l'Ordre de la *Merci,* qu'il fonda pour la rédemption des captifs. Son capuchon est ramené sur sa tête, il a les yeux fixés au ciel, les mains jointes.

Saint Antoine de Padoue. Il est revêtu de l'habit de son Ordre et porte dans ses bras l'Enfant Jésus qui présente une branche de lys.

Saint Vincent Ferrier. Il porte l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique; sa tête est baissée.

Saint Roch est en habit de pèlerin. Il s'appuie de la main droite sur un bâton de voyage et caresse un chien de la main gauche; une gourde est suspendue à son côté.

Saint Casimir est représenté en tunique verte et manteau rouge, la tête couronnée, une fleur de lys dans la main droite, un livre dans la main gauche.

Saint Ignace. On l'aperçoit à peine; ses mains sont jointes.

Saint François de Paule est en soutane et manteau noirs; il a les mains croisées sur sa poitrine et tient un livre.

Saint François Xavier. On ne voit que la tête du saint.

Saint François Régis porte une soutane noire sur laquelle est passé un surplis, il serre une croix contre son cœur. A ses pieds, se trouve une sonnette.

ENTABLEMENT SUPÉRIEUR.

La frise de l'entablement supérieur mesure un mètre de hauteur; elle est décorée de médaillons fond bleu, encadrés d'une bordure rouge et de deux listels dorés. Les plus petits de ces médaillons ont 0m,60; placés à l'aplomb des colonnes, ils contiennent des bustes d'anges ailés; les plus grands sont de la hauteur de la frise; ils occupent chaque intervalle entre les colonnes et renferment des bustes de papes et d'évêques. Ces médaillons sont séparés entre eux par des croix ornées d'une bordure rouge et accompagnées de rinceaux peints en vert. Cette décoration se détache sur un fond d'or.

Saint Pierre est coiffé de la tiare, les évêques sont coiffés de la mitre; tous sont représentés de face et revêtus de leurs habits sacerdotaux.

Au-dessus de l'orgue :

Saint Ambroise, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Charles, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Paul. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint François, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Saint Augustin. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par LESTANG-PARADE (LÉON). 1843.

Au-dessus des tribunes, à gauche :

Saint Euverte, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Hilaire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Deux figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Martial, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Remy, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Martin, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Césaire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Julien, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Cinq figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par GLEYRE (CHARLES-GABRIEL). 1843.

Saint Irénée, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Paul, premier évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Grégoire, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Innocent, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Saint Étienne, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 1m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES). 1843.

Au-dessus des tribunes, à droite :

Saint Thomas, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Hugues, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Deux figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 0m,60. — Par PERLET (PIERRE-ETIENNE). 1843.

Saint Agilbert, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Landry, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Céran, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Germain, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Marcel, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Cinq figures d'anges. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par LAURE (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE-JULES). 1843.

Saint Denis, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Eugène, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Léon, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Félix, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Saint Sixte Ier, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 0m,60. — Par BOUTERWEK (FRÉDÉRIC). 1843.

Au-dessus du sanctuaire :

Saint Victor, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Clément, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Pierre, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Pie Ier, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Saint Urbain, évêque. — Peinture murale. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

Quatre figures d'anges. — Peintures murales. — Diam. 1m. — Par PERLET (PIERRE-ÉTIENNE). 1843.

La peinture des rinceaux sur fond d'or a été exécutée par DUSSAUCE.

PASSAGES.

Les passages, formés par le double rang des colonnes, bornent, d'un côté la grande nef et de l'autre les bas côtés; le plafond qui les recouvre est divisé en compartiments dont la décoration est absolument semblable à celle des compartiments du vestibule.

GALERIES.

Elles s'étendent au-dessus des passages et des bas côtés dont elles ont la largeur; chacune de leurs travées est séparée par des pilastres d'ordre corinthien et percée d'une baie rectangulaire encadrée d'un chambranle mouluré et munie d'un vitrail. Au-dessous de ces baies, règne un bandeau semblable à celui qui limite le soubassement des façades extérieures. Les murs, les pilastres et le revers de la grande corniche qui forme appui sont revêtus de stuc jaune de Sienne.

A droite et à gauche des croisées, sont figurés trois panneaux entourés d'un listel d'or. Le panneau du centre est carré, celui du haut et celui du bas sont en largeur. Au centre du premier se trouve un médaillon renfermant une croix grecque dorée; les deux autres contiennent chacun trois petits médaillons renfermant une étoile également dorée.

Le plafond des galeries est horizontal et présente autant de compartiments qu'il y a d'entre-colonnements; chaque compartiment a reçu la même décoration que ceux du vestibule et des passages.

BAS COTÉS.

Ils renferment les chapelles, qui sont au nombre de huit, — quatre de chaque côté. Ces chapelles sont séparées entre elles par des grilles en fonte de 1m,70 de hauteur et exhaussées de deux marches au-dessus des passages. Chacune d'elles occupe trois entre-colonnements; leur autel est installé au-dessous des baies dont il a été parlé dans la description des façades latérales extérieures. L'architrave que supportent les pilastres se raccorde à celle des passages; elle est surmontée d'une frise ornée de guirlandes de fruits formant festons avec retombées. Dans chaque feston est une tête d'ange ailée, alternée par une rosace dorée. Au-dessus de la frise, règne un bandeau peint en rouge qui encadre deux moulures dorées; sur ce bandeau courent des rinceaux sculptés. Ce bandeau supporte un des côtés d'un plafond à deux pentes qui recouvre les chapelles.

Les murs sont revêtus d'une couche de

stuc jaune de Sienne et divisés par un bandeau semblable à celui des galeries.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle est installée dans le bas côté de droite, en entrant. La cuve qu'elle renferme est en bronze, ornée de moulures sculptées et d'une frise composée de coquilles et de guirlandes de fruits avec retombée; elle est portée par une colonne cannelée avec base et socle. Quatre cerfs agenouillés semblent la soutenir de leur bois. Le couvercle est divisé en quatre par des consoles renversées qui viennent se réunir à un piédouche orné portant une boule sur laquelle est placée une statuette de saint Jean-Baptiste tenant d'une main la croix et de l'autre la coquille avec laquelle il répand l'eau baptismale sur les catéchumènes. Chacune des parties du couvercle est décorée d'une tête d'ange ailée se détachant dans un caisson encadré de moulures et accompagné de roseaux. La figure de saint Jean-Baptiste est l'œuvre de CAUNOIS. Les fonts baptismaux sortent des ateliers de fonderie de M. CALLA.

CHŒUR.

Le chœur se compose d'une partie droite formée par les trois derniers entre-colonnements et d'une partie en hémicycle, limitée par une clôture en bois de $1^m,20$ de hauteur, établie dans le prolongement de la colonnade intérieure. Il est élevé de trois marches au-dessus du niveau de la nef et surmonté d'une voûte en cul-de-four.

Un grand arc plein cintre le sépare de la nef, dont la grande frise se prolonge en cet endroit de l'édifice.

La partie de cette frise qui se développe sur les pieds-droits de l'arc triomphal présente, à gauche :

Deux Anges ailés tenant des couronnes. — Peintures murales. — H. $2^m,70$. — L. 2^m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

L'ange de droite est vêtu d'une tunique blanche à raies rouges et d'un manteau de même couleur, rehaussé d'une bordure d'or et retenu sur l'épaule droite par une agrafe; il a le bras gauche élevé vers le ciel et le bras droit pendant; il tient dans la main gauche deux couronnes d'immortelles et dans la main droite un manuscrit déroulé sur lequel sont écrites des paroles tirées de l'Évangile.

L'ange de gauche est couvert d'une tunique blanche et d'un manteau jaune clair qu'une agrafe retient sur l'épaule droite; sa tunique est parsemée d'étoiles bleues, et son manteau d'étoiles d'or; il lève le bras droit et tient également deux couronnes d'immortelles; sa main gauche est appuyée sur l'épaule droite du précédent.

A droite :

Deux Anges ailés tenant des couronnes. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. 2^m. — Par FLANDRIN (HIPPOLYTE). 1853.

Tous deux portent une tunique blanche rayée de rouge et un manteau jaune clair agrafé sur l'épaule gauche.

Ces quatre anges ont des ailes bleues; leur tête est ceinte d'un diadème.

Signé : H. FLANDRIN. M. VIII. C. LIII.

Sur les faces en retour, du côté de la nef, est représentée, à droite et à gauche, une colonne d'ordre ionique peinte en marbre blanc, supportant une coupe à laquelle viennent se désaltérer trois colombes. Au fût de ces colonnes sont attachées de grandes palmes vertes.

Dans chaque tympan de l'arc se détache, sur un fond de stuc :

Un Ange ailé. — Bas-relief. — Pierre. — H. $3^m,50$. — L. 3^m. — Par BOSIO (FRANÇOIS-JOSEPH). 1842.

Il a les ailes déployées et porte une tunique serrée à la taille par une ceinture dont les extrémités, ornées de franges, sont flottantes; son front est ceint d'un diadème. La tunique est peinte en bleu pâle, et la ceinture est dorée.

Ces deux anges ont les bras élevés au-dessus de leur tête et soutiennent une frise sur laquelle on lit :

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Sur la voussure de l'arc sont sculptés des rinceaux entrelacés de feuilles d'acanthe peintes en blanc et de palmes peintes en vert. Ces feuilles d'acanthe et ces palmes forment des ovales servant d'encadrement à des croix et à des têtes d'anges ailées alternées.

La grille qui sépare le chœur de la nef est divisée en six parties par des montants formant pilastres, à fût cannelé avec base et chapiteau sculptés; les chapiteaux portent une tuile romaine ornée sur laquelle se dresse une petite croix grecque. Dans la partie centrale, plus large que les autres, s'ouvre une porte à deux vantaux. Les autres parties sont elles-mêmes divisées en trois par des montants à colonnes entre chacune desquelles est un autre montant avec traverse, formant dans le haut une croix ornée; dans le bas sont des enroulements avec dards. Les six vantaux

principaux sont en fonte, le reste en fer forgé; les ornements sont dorés.

Le chœur est parqueté en mosaïque, d'un riche travail en bois de chêne.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est établi au fond du sanctuaire et précédé de quatre marches, qui s'avancent de 2m,50; il a 0m,95 de haut sur 3m,15 de face, et présente un retour de 0m,59. De chaque côté, se trouve un piédestal de 1m,80 de large, arrondi à ses extrémités. Une moulure de base et une corniche règnent sur toute la longueur de l'autel.

Dans le tombeau :

La Cène. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 2m,45. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Jésus-Christ est assis au milieu de ses disciples. Il tient de la main gauche un plat sur lequel sont posés de petits morceaux de pain qu'il bénit. Judas, placé à l'extrémité droite, tourne le dos à la table et serre un sac d'écus dans ses mains.

De chaque côté est un ange aux ailes déployées, les mains sur la poitrine, les yeux baissés.

En retour, à gauche :

Saint Jean-Baptiste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 0m,50. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Le Précurseur est assis sur une pierre, la figure de face, le corps de profil; il est couvert d'une peau de mouton, le bras droit pendant, une croix dans la main gauche.

En retour, à droite :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,68. — L. 0m,50. — Par Bosio (François-Joseph). 1842.

Saint Paul est assis, la figure de face, le corps de profil; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux, appuie sa main gauche sur un livre et tient dans la main droite la poignée d'une épée dont la pointe est en bas.

Sur chaque piédestal :

Un Ange ailé en adoration. — Statue. — Bois. — H. 1m,60. — Par Husson (Aristide). 1844.

Il est agenouillé, les mains jointes, et tourné vers l'autel.

Le tabernacle, en bronze ciselé et doré, est de forme droite, il est couronné d'une petite corniche sur laquelle repose un fronton servant d'acrotère.

Sur cet acrotère :

Le Christ, la Vierge et saint Jean. — Groupe. — Bronze. — H. 2m. — Par Rude (François). 1848.

Le Christ est en croix, la tête couronnée d'épines. A gauche, se tient la Vierge, drapée et voilée, les bras tombants, la tête inclinée dans l'attitude de la plus profonde douleur.

Saint Jean est placé à la droite du Sauveur. Il porte une tunique serrée à la taille et un manteau rejeté sur ses épaules; ses mains sont jointes et ses yeux sont fixés sur le Maître.

La croix se dresse sur un piédouche affectant la forme d'une demi-sphère soutenue par des pieds ornés de palmes; entre ces palmes se détachent des couronnes renfermant le monogramme du Christ, et au-dessous de ces couronnes, entre les pieds, se trouvent des crânes humains accompagnés d'os disposés en croix.

La face du tabernacle est ornée d'un listel encadrant une division de carrés au centre de chacun desquels se détache une tête d'ange ailée. La porte présente la figure du Bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée; cette figure, sculptée et ciselée, est entourée de rayons. Les deux faces en retour du tabernacle sont à panneaux vert antique avec moulures dorées.

Le maître-autel est surmonté d'un arc plein cintre reposant sur deux colonnes corinthiennes entre lesquelles se dresse une pile flanquée de pilastres de même ordre. A droite et à gauche s'élèvent deux autres colonnes qui se relient par un entablement à celui de la pile intérieure. Ce dernier entablement supporte deux statues représentant :

Deux Anges en adoration. — Statues. — Bois. — H. 1m,60. — Par Chenillon (Jean-Louis). 1844.

Ces anges sont agenouillés, les mains jointes.

Un fronton triangulaire terminé par une croix domine l'arc du maître-autel.

Les bases et les chapiteaux des colonnes et des pilastres sont entièrement dorés; leur fût offre, au tiers de leur hauteur, une bague formée de deux listels dorés laissant entre eux un espace peint en bleu avec des rosaces sculptées et dorées. La partie inférieure du fût est décorée de feuilles d'olivier avec fruits, et dans la partie supérieure serpentent des pampres s'entre-croisant avec des grappes de raisin et des épis de blé.

Dans l'archivolte de l'arcade existent sept médaillons reliés entre eux par des pampres

avec feuilles de vigne, grappes de raisin et bouquets d'épis de blé. Au centre de chacun de ces médaillons plane une colombe. Dans les écoinçons, sont sculptés des anges aux ailes déployées, levant un phylactère. Le fronton est couronné d'une crête composée de postes et de trois palmettes, dont une est placée au sommet et les autres à chacune des extrémités; le tympan du fronton est occupé par un pélican nourrissant ses petits. Le plafond de l'arcade est orné de sept caissons carrés renfermant des étoiles d'or sur fond bleu; ces caissons sont disposés entre deux frises chargées d'arabesques.

STALLES.

Elles sont installées sur deux rangs, en avant des colonnes, à droite et à gauche du chœur. Les accoudoirs de celles du second rang sont surmontés d'une console renversée qui se dresse le long d'un pilastre dont la partie supérieure est ornée d'une astragale, d'une frise et de moulures formant corniche. Entre ces pilastres, que couronne une palmette, se trouve le dossier sur lequel se prolongent l'astragale et la frise. Les moulures de corniche s'élèvent en fronton triangulaire; au centre du fronton se détache une couronne de fleurs accompagnée de rinceaux; la couronne encadre une tête d'ange ailée. Dans la frise se développe une moulure formant arcade qui renferme une demi-rose divisée en cinq parties venant se réunir en petit arc de cercle placé au centre. Chaque écoinçon est occupé par une rosace. Le reste du dossier est à panneaux entourés de moulures.

Le revers de ces dossiers a reçu la même décoration que la face; dans chaque panneau est sculpté, en bas-relief, un saint debout sur un petit socle porté par une tête d'ange ailée, accompagnée de rinceaux.

A gauche :

Saint François. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60.—Par M. Millet (Aimé). 1843.

Il est représenté de face, en habit de son Ordre, le capuchon rejeté en arrière et tenant une croix.

Sainte Agnès. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Elle est de face et vêtue d'une robe serrée à la taille; ses bras sont pendants et ouverts, ses cheveux flottent sur son dos, ses yeux sont levés vers le ciel.

Saint Martin. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est enveloppé dans un manteau et appuie ses mains sur la poignée d'une épée, dont la pointe est en terre.

Saint Jean-Baptiste. — Bas-relief. — Bois.—H. 0m,60.—Par Millet (Aimé). 1843.

Une peau de mouton couvre à demi son corps; il montre le ciel de la main droite et tient une croix dans la main gauche.

Sainte Élisabeth. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

La sainte est représentée de profil et drapée, la main droite sur le cœur, un livre dans la main gauche.

Saint Jacques. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face et drapé, les yeux levés vers le ciel.

Saint Joseph. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face, les mains jointes et drapé dans un manteau ramené en capuchon sur sa tête.

Sainte Adélaïs. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

La sainte est vêtue d'une robe serrée à la taille et présente une palme de la main droite.

Saint Charles. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

De face, il porte une soutane et un capuchon, et serre une croix dans ses bras qu'il croise sur sa poitrine.

A droite :

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Le saint apôtre est de profil, drapé, la tête baissée, les bras pendants, dans l'attitude de la plus profonde douleur. A ses pieds est un aigle.

Sainte Madeleine. — Bas-relief.—Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Elle est vêtue d'une robe d'étoffe légère, et ses épaules sont couvertes d'un manteau ramené sur ses genoux; ses bras sont pendants, les mains croisées, ses cheveux épars, ses yeux tournés vers le ciel.

Saint Hippolyte. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par Millet (Aimé). 1843.

Il est de face et présente de la main gauche un livre qu'il montre de la main droite; sur son manteau est passée une étole.

Saint Augustin. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

L'évêque d'Hippone est représenté drapé, le bras gauche replié, le menton appuyé sur la main; il tient un livre sur lequel est écrit: *Confessions.*

Sainte Natalie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

La sainte est de profil, sa robe est serrée à la taille, son manteau est rejeté en arrière; elle serre une croix dans ses mains.

Saint Léon. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

Il est de face, drapé dans un manteau rejeté sur l'épaule gauche, ses bras sont pendants et ouverts, ses yeux sont tournés vers le ciel. Il tient une palme dans la main gauche.

Saint Georges. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

Il est représenté de profil, cuirassé et tête découverte, une épée nue dans la main gauche qu'il ramène sur la poitrine, une palme dans la main droite. Il foule un dragon à ses pieds.

Sainte Louise. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

Elle est de face, en habit de son Ordre, et serre un chapelet dans ses mains qu'elle croise sur la poitrine; sa tête est baissée dans l'attitude de la méditation.

Saint Fortunat. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par MILLET (AIMÉ). 1843.

Le saint porte une soutane sur laquelle est passée une chasuble enrichie d'ornements; il a le bras droit pendant et tient une palme dans la main gauche; ses yeux sont levés vers le ciel.

La clôture du sanctuaire se raccorde aux dessins des stalles dont elle rappelle la forme; elle se développe en hémicycle et comporte seize pilastres supportant des candélabres à trois branches et servant d'encadrement à des panneaux. Les pilastres sont décorés de rinceaux et les panneaux de figures en bas-relief.

A gauche :

Saint Théodore. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

Il est de face, protégé par des cuissards et des brassards, et vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée; il est couvert d'un manteau rejeté en arrière et tient une palme dans la main droite; son bras gauche est pendant, sa main ouverte.

Saint Louis. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

Le saint roi est drapé et porte un coussin sur lequel est posée la couronne d'épines. Sa tête est ceinte d'une couronne royale.

Sainte Clémentine. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

De profil, les yeux tournés vers le ciel, les mains croisées sur la poitrine, elle est couverte d'un manteau rejeté en arrière et tient une palme.

Saint Auguste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

Il est de face et vêtu d'une tunique sur laquelle est jetée une chape ornée de franges; ses bras sont tombants et ouverts, sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses yeux sont levés vers le ciel.

Sainte Marie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

Elle est représentée drapée et voilée, les yeux baissés, la main droite posée sur son cœur, le bras gauche pendant.

Saint Alexandre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS). 1843.

Il porte une soutane, un surplis bordé de dentelles et une chape; il appuie sa main gauche sur son cœur et tient une palme dans la main droite; ses yeux sont tournés vers le ciel.

Sainte Thérèse. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

La réformatrice des Carmélites est en habit de son Ordre; elle a les yeux fermés, les bras pendants, les mains ouvertes.

Saint Léopold. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau dont la partie inférieure est ramenée en avant; il a un sceptre dans la main droite et un modèle d'église dans la main gauche; sur sa tête, est posée une couronne royale.

Saint Antoine. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. DERRE (FRANÇOIS).

Il tient un livre ouvert dans les mains et

lève les yeux vers le ciel; sa tunique est serrée à la taille, et sa tête est couverte d'un capuchon.

Saint Henri. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas, et tient dans la main gauche un globe surmonté d'une croix; sa tunique est serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un fourreau; son manteau est rejeté en arrière, ses épaules sont couvertes d'une pèlerine d'hermine, et sa tête est ceinte d'une couronne royale.

A droite :

Saint Philippe. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est de profil, drapé, ramène la main droite sur sa poitrine et tient un livre de la main gauche.

Sainte Amélie. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

La sainte a les bras croisés sur sa poitrine et porte une branche de lys dans la main droite. Sa robe est serrée à la taille, et son manteau est rejeté en arrière; sur sa tête est posée une couronne royale.

Saint Ferdinand. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est couvert de mailles et vêtu d'une courte tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée ; il a un sceptre dans la main droite, un globe dans la main gauche, et porte sur sa tête une couronne royale.

Sainte Hélène. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

La mère de Constantin est représentée drapée, la tête couronnée, les cheveux flottants, une croix appuyée contre la poitrine.

Saint Albert. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est revêtu de l'habit de son Ordre et tient un livre.

Saint Robert. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est en habit de son Ordre et s'appuie sur une bêche.

Saint Raphaël. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

L'archange porte une tunique serrée à la taille et tient un bâton de voyage dans la main droite; il a le bras gauche pendant, la main ouverte.

Sainte Victoire. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

La sainte est couverte d'un manteau dont elle ramène la partie inférieure en avant; elle a les mains croisées et tient une palme.

Saint François. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Il est de face, sa robe est serrée à la taille par une corde, son capuchon retombe dans son dos.

Sainte Françoise. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — Par M. Derre (François).

Elle porte une robe serrée à la taille et un manteau rejeté en arrière, lève les yeux vers le ciel et tient un chapelet; ses bras sont pendants, ses mains croisées.

La clôture du sanctuaire est interrompue, derrière le maître-autel, par un petit buffet d'orgues.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Les passages qui flanquent la nef se prolongent de chaque côté et tournent autour du chœur. Les colonnes, au nombre de quatorze en cet endroit, sont engagées du tiers de leur diamètre, sauf celles qui se dressent dans l'axe du monument et entre lesquelles on pénètre dans la chapelle de la Vierge.

Ces bas côtés sont élevés de trois marches au-dessus du sol des passages dont ils sont séparés par une grille semblable à celle qui ferme l'entrée du chœur. Les trois premiers entre-colonnements sont à mur lisse, couverts de stuc et ornés d'un bandeau dont l'encadrement est le même que celui des bandeaux décrits plus haut. Les trois entre-colonnements à la suite, à droite et à gauche, sont clos par des grilles qui remplissent tout l'espace. Dans le deuxième entre-colonnement, est pratiquée une porte donnant accès, celle de gauche à la sacristie des mariages, celle de droite à la sacristie des messes; ces portes sont en bois de chêne et encadrées d'un large chambranle.

Sur les colonnes dont il vient d'être parlé, repose un entablement qui forme le prolongement de celui de la nef et qui soutient la grande voûte en cul-de-four.

Le revers de l'arc triomphal est décoré de grandes palmes sortant de riches culots, d'où s'échappent des rinceaux qui s'enroulent et se croisent autour de médaillons, au nombre de sept. Ces médaillons sont encadrés de moulures sculptées et dorées; au centre de

chacun d'eux, se détache, sur fond rouge, la figure légèrement colorée d'un ange ailé, à mi-corps et presque en ronde bosse. La peinture décorative qui accompagne ces médaillons est l'œuvre de Denuelle; elle a été exécutée en 1854.

FRISE.

La frise du sanctuaire, comme celle de la nef, est revêtue de peintures murales. Ces peintures représentent :

Les Sept Sacrements. — Peinture murale. — H. 1^m,90. — L. 9^m,50. — Par Picot (François-Édouard). 1842.

Le Baptême.

Un prêtre, debout près de la cuve baptismale, verse de la main droite de l'eau sur la tête d'un jeune homme agenouillé devant lui, les mains jointes. Le prêtre est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune pâle. Derrière le prêtre, se trouvent trois enfants de chœur dont l'un est debout et les autres à genoux; le premier, en tunique bleue et surplis blanc, tient une croix; le deuxième, en tunique rouge, porte un encensoir; le troisième, en tunique bleue serrée à la taille par une ceinture blanche, a dans les mains un coffret renfermant le saint Chrême.

Un clerc, tunique verte et manteau rouge rejeté en arrière, présente le livre des Évangiles ouvert. Près de lui est un personnage, en tunique bleue, les mains croisées sur la poitrine, la tête baissée.

A gauche du sujet sont groupés le père, la mère, la sœur et le frère du néophyte. Le père est en tunique rouge et manteau bleu pâle dont il ramène les plis inférieurs par devant; la mère, robe vert pâle et voile vert foncé, appuie sa main droite sur l'épaule de son fils et la main gauche sur l'épaule de sa fille. Celle-ci est vêtue d'un corsage rouge et d'une courte robe bleue, celui-là d'une tunique marron ; tous deux ont les mains jointes.

A la droite des enfants de chœur sont deux spectateurs. L'un de ces derniers est drapé dans un manteau vert et croise les mains; de l'autre, on ne voit qu'une partie du corps.

La Confirmation.

L'évêque est assis sur un trône de forme antique, en soutane bleue, surplis en dentelle et chape rouge; il a la tête coiffée de la mitre et impose les mains sur un adolescent prosterné à ses pieds, les mains jointes et vêtu d'une tunique blanche.

A la gauche du trône se trouvent deux clercs dont l'un, en tunique verte, porte la crosse épiscopale, et l'autre, en tunique rose pâle, présente un plateau. Un troisième clerc, agenouillé à gauche et vu de dos, en tunique bleue et manteau marron, tient une branche de chêne dans la main droite, et dans la main gauche l'anse d'un bénitier placé à côté de lui.

Derrière l'évêque, est représenté un personnage en tunique bleue, manteau marron ramené en capuchon sur la tête, les mains croisées sur la poitrine.

Trois jeunes gens, debout, attendent le moment de recevoir le sacrement. L'un d'eux est de profil, en tunique blanche et manteau de même couleur; il a les mains jointes. Le deuxième est en tunique bleu pâle et manteau jaune; il a les bras croisés sur la poitrine. Le troisième, vu de face, est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau jaune pâle roulé autour des reins; il a les bras tombants, les mains jointes, les yeux fixés vers le ciel.

A droite de la composition se tient un groupe de spectateurs. Une femme est agenouillée de profil, les mains jointes, les yeux au ciel, en robe verte et manteau violet à raies bleues, ramené sur la tête en guise de capuchon. A sa droite sont placés deux hommes. L'un de ces hommes est couvert d'un manteau rouge qui laisse apercevoir l'extrémité des manches d'une tunique verte ; il croise les mains sur sa poitrine et lève les yeux vers le ciel. L'autre est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau vert foncé roulé autour des reins; il a les bras croisés et la tête baissée.

Un enfant, bras et jambes nus, tunique bleue, porte une corbeille remplie de fleurs. Près de lui est un homme, de profil, en tunique et manteau bruns, les mains jointes. Derrière lui vient un vieillard enveloppé dans un manteau marron qui laisse voir le bas d'une tunique foncée; il s'appuie péniblement sur un bâton. A droite de ce vieillard se tient un dernier personnage en tunique bleue et manteau vert, les mains jointes.

L'Eucharistie.

L'autel est dressé au centre de la composition. L'évêque, en soutane violette, chape et étole blanches, porte un ciboire dans la main gauche et présente une hostie de la main droite; à ses pieds, sont agenouillées deux jeunes filles, les mains jointes. L'une de ces jeunes filles est drapée dans un manteau bleu; ses cheveux sont retenus par un foulard jaune.

Un enfant de chœur est placé derrière l'autel, et deux autres à gauche de l'évêque;

tous trois ont une soutane rouge et un surplis blanc. Le premier tient une croix, le deuxième un coussin vert sur lequel est posée la mitre, le troisième un coffret d'or.

A droite de l'autel, est agenouillée une femme dont les deux mains sont appuyées sur les épaules de sa petite fille, debout devant elle, les mains jointes. La mère est vêtue d'une robe jaune, sa tête est couverte d'un voile blanc; l'enfant a une courte robe rouge pâle.

Derrière les jeunes communiantes sont groupés plusieurs fidèles. En tête de ce groupe se trouvent un homme et une femme; celle-ci, robe rouge et long voile bleu, bras tombants, mains croisées sur la poitrine; tous deux de profil.

Un pèlerin agenouillé, mains jointes et tête inclinée, s'appuie de la main droite sur un bourdon. Un père soutient et conduit vers l'autel son enfant malade. Le père est en tunique violette et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; le fils est vêtu d'une tunique blanche.

A droite du sujet est représenté un homme, vu de face, les bras croisés sur la poitrine, un manuscrit roulé dans la main gauche, la tête baissée, dans l'attitude de la méditation; il est drapé dans un manteau vert qui cache presque entièrement une tunique rouge.

Derrière l'autel est placé un second groupe composé d'un homme, de deux femmes et d'une jeune fille. L'homme est de face, en tunique verte et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; ses bras sont ouverts et ses mains tendues vers le ciel. L'une des femmes est en robe bleue, manteau noir ramené sur sa tête en guise de capuchon, les mains jointes; l'autre est à genoux; elle est enveloppée dans un manteau rouge, sa tête est couverte d'un foulard vert, ses mains sont également jointes. A sa gauche est une jeune fille vêtue de blanc, comme elle agenouillée et mains jointes.

Le Mariage.

Un évêque, debout devant un siége de forme antique, unit les mains de deux jeunes époux. Le prélat est coiffé de la mitre; sa soutane et son étole sont blanches, et sa chape est rouge; il lève la main gauche vers le ciel. La jeune épouse est habillée de blanc et porte sur la tête une couronne de fleurs. L'époux est couvert d'une tunique vert foncé et d'un manteau bleu; il appuie la main gauche sur son cœur et presse dans sa main droite la main de sa jeune femme.

L'évêque est assisté de deux enfants de chœur, dont l'un présente un Évangile et l'autre porte une crosse.

Près de l'enfant de chœur de gauche, un homme, en tunique verte et manteau marron, les bras ouverts, les yeux au ciel, semble demander à Dieu de bénir l'union des jeunes gens.

De chaque côté sont placés les membres des deux familles.

A gauche, sont représentés le frère, la mère, la sœur et deux parentes de la jeune femme. La sœur, vêtue de blanc et la tête couronnée de fleurs, est agenouillée, les mains jointes; sa vieille mère, manteau vert et tête couverte d'un foulard blanc, s'appuie sur elle. Le père est en tunique bleue; on n'aperçoit que le haut de son corps. L'une des parentes est enveloppée dans un manteau rouge et porte un capuchon jaune; l'autre a une robe et un capuchon de couleur foncée; toutes deux joignent les mains.

A droite se tient le père du jeune époux, accompagné de deux hommes. Le vieillard est en tunique bleue et manteau marron ramené sur sa tête en forme de capuchon. L'un des hommes est presque de dos, en tunique verte et manteau rouge; le second est de profil, il porte un manteau gris et joint les mains.

L'Ordre.

L'évêque est assis de profil, au centre de la composition; sa tunique est bleue, son manteau vert et son étole blanche; sur sa tête est posée la mitre; il appuie la main gauche sur un Évangile que lui présente un enfant de chœur et consacre les mains d'un jeune prêtre agenouillé à ses pieds.

Deux diacres sont debout, en face du prélat; l'un d'eux porte l'habit sacerdotal dont le jeune prêtre va être vêtu.

Derrière eux se pressent sept personnages, dont six Religieux d'Ordres différents, les mains jointes ou croisées sur la poitrine. Trois sont à genoux, les autres sont debout. Ils sont précédés par un desservant en tunique violette et manteau rouge, qui porte une fiole renfermant l'huile sainte.

Derrière le siége épiscopal est placé un deuxième desservant qu'entourent trois enfants de chœur. Le desservant, vu de dos, tient une croix; sa tunique est jaune et son manteau bleu. L'un des enfants de chœur porte une crosse, un autre prend dans un coffret l'encens qu'il se dispose à verser dans un encensoir posé à ses pieds.

La Pénitence.

A droite du sujet, l'évêque, debout devant son siége, en manteau rouge et la tête nue,

embrasse un jeune pénitent vêtu d'une courte tunique rouge pâle.

Le prélat est assisté de trois enfants de chœur; l'un d'eux porte une croix, un autre un coussin bleu orné de glands d'or, sur lequel est déposée une mitre; le troisième tient un Évangile.

Sur le dossier du siége est appuyée une crosse.

A gauche du sujet est représenté un groupe de pénitents et de pénitentes, composé de trois hommes et de quatre femmes.

L'un des hommes est vêtu d'une tunique violette et d'un manteau rouge; il tient un manuscrit roulé dans la main droite, qu'il appuie contre sa poitrine; son bras gauche est pendant, sa tête tournée vers l'évêque. Un autre, de face, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, a une tunique bleue et un manteau rouge ramené sur la tête en forme de capuchon. Le dernier a les bras pendants et serre dans ses mains un manuscrit à moitié déroulé; sa tunique est grise et son manteau marron.

La première des femmes est enveloppée dans un manteau foncé; elle a les mains jointes et les yeux fixés au ciel. La deuxième est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge; elle a le bras droit pendant, le bras gauche replié, le menton appuyé sur la main. La troisième est de profil, en robe jaune et manteau vert, les mains jointes. La quatrième porte une robe rouge et un manteau bleu; elle a les bras pendants, les mains jointes.

L'Extrême-Onction.

Le père de famille est étendu sur son lit de mort, la poitrine découverte.

Près de lui est agenouillée sa femme, la tête renversée en arrière, les yeux rougis par les larmes et tournés vers le ciel; elle serre un tout petit enfant dans ses bras. Une des sœurs du moribond est appuyée à son chevet, la tête dans ses mains; une autre, plus jeune, se jette en pleurant dans les bras de l'aïeul. L'épouse a une robe violette; l'aînée des sœurs porte une robe verte, et sa tête est couverte d'un capuchon marron; l'autre est en robe bleue. Le vieillard est couvert d'une tunique verte et d'un manteau marron; il a les yeux levés vers le ciel.

A la tête du lit est une petite table sur laquelle est posé un vase dans lequel trempe une branche de buis.

Au pied se tient un prêtre qu'assistent deux enfants de chœur. Le prêtre est vêtu d'une tunique rouge pâle et d'un manteau foncé, dont il relève les plis de la main gauche; il prend de la main droite de l'huile dans une burette que lui présente un des enfants de chœur. L'autre enfant de chœur tient une croix.

Derrière le prêtre se trouvent deux hommes, l'un jeune, l'autre déjà âgé. Le premier est drapé dans un manteau rouge; il a les bras repliés sur la poitrine et serre un manuscrit dans sa main droite. Le vieillard est en tunique rouge et manteau vert; il a les bras pendants, les mains jointes, et tient les yeux attachés sur le moribond.

COUPOLE.

Elle est couverte d'une peinture représentant :

Jésus-Christ, entouré des prophètes, bénit les enfants que lui présente saint Vincent. — Peinture murale sur fond or. — Circonférence, 38m. — Par Picot (François-Édouard).

Jésus-Christ, représenté dans des proportions colossales, est de face, assis au centre de la composition, sur son trône céleste; il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge rejeté en arrière sur l'épaule gauche et ramené en avant sur les genoux. Il montre le ciel de la main droite et tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux.

Les archanges Michel et Gabriel, le front ceint d'un diadème, sont debout sur l'une des marches qui précèdent le trône divin, l'un à droite, l'autre à gauche.

Saint Michel, placé à droite, est en tunique blanche et manteau rouge pâle retenu par une agrafe sur l'épaule gauche; il a le bras droit pendant et tient une lame dans la main gauche.

Gabriel est en tunique blanche et manteau vert rejeté sur l'épaule gauche; il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas, et pose la main gauche sur son cœur.

Saint Vincent de Paul, agenouillé au pied du Sauveur, vient lui présenter les petits enfants qu'il a recueillis. Le saint est en soutane noire et surplis blanc; sa tête est couverte d'une calotte.

De chaque côté des marches, trois anges prosternés adorent le souverain Maître.

Le premier ange du groupe de gauche est de profil; sa tunique est rouge. Les deux autres sont de face; l'un a une tunique verte et l'autre une tunique bleue. Tous trois ont les mains jointes.

Le premier ange du groupe de droite est représenté de profil; sa tunique est verte. Le deuxième a les bras pendants; un encensoir

est posé près de lui. Le troisième porte une tunique rouge pâle. Tous ont également les mains jointes.

A droite et à gauche du Christ viennent les prophètes.

A droite :

Isaïe. Il est vêtu d'une tunique violette et d'un manteau blanc, dont la partie supérieure lui recouvre la tête, et dont la partie inférieure est ramenée en avant.

Jérémie est de face, couvert d'une tunique rouge et d'un manteau vert agrafé sur l'épaule gauche et rejeté en arrière; il a le bras droit replié sur la poitrine et soutient de la main gauche des tables qu'il appuie sur son genou.

Michée. Il est représenté de face, en tunique verte et manteau marron, la main gauche relevée et ouverte.

Aggée porte une tunique violette et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche; il est de profil, la tête baissée, le menton appuyé sur la main droite, le coude droit appuyé sur la main gauche, dans l'attitude de la réflexion.

David est de face, vêtu d'une tunique blanche bordée d'or et d'un manteau jaune pâle rejeté sur l'épaule gauche; sa tête est ceinte d'une couronne royale; il appuie sa main droite sur une harpe et pose la main gauche sur son cœur; ses yeux sont levés vers le ciel.

Zacharie. Il est de face, enveloppé dans un manteau vert qui laisse entrevoir les manches d'une tunique rouge; ses yeux sont tournés vers le ciel, ses bras sont pendants, ses mains ouvertes.

Habacuc est de face, la tête baissée et les bras pendants; il a un livre dans la main gauche; sa tunique est bleu pâle et son manteau rouge.

Sophonie porte une tunique jaune et un manteau noir, dont la partie supérieure lui couvre la tête en forme de capuchon, et dont la partie inférieure est ramenée en avant; il tient des tables; son corps se présente de face et sa tête de trois quarts.

Malachie. Il est de profil, en tunique violette et manteau rouge rejeté sur l'épaule gauche; ses bras sont croisés sur la poitrine.

Baruch est de face, en tunique blanche et manteau bleu.

Élisée. Il est enveloppé dans un manteau marron; son bras droit est replié, son corps est de profil et sa figure de trois quarts.

Au-dessus de ces prophètes, planent six anges ailés, vêtus de blanc.

Les deux premiers sont de profil; l'un d'eux porte un coussin rouge à glands d'or, sur lequel sont posés trois clous de la Passion; l'autre porte une croix. Le troisième est de face; il montre le ciel de la main gauche et donne la main droite au quatrième, qui est vu de dos. Celui-ci présente la main gauche au cinquième, qui pose la main droite sur son cœur. Le sixième a les mains jointes.

Signé à gauche : Picot. M DCCC LIII.

A gauche du Christ :

Ezéchiel. Il est drapé dans un manteau bleu, le corps de profil et la figure de trois quarts; ses bras sont repliés, et sa tête est baissée dans l'attitude de la méditation.

Joël est de face, couvert d'une tunique jaune et d'un manteau rouge ramené sur sa tête en guise de capuchon; ses bras sont repliés sur la poitrine, et ses yeux sont tournés vers le ciel; il tient un livre.

Osée est représenté de face, en tunique blanche ornée de raies horizontales rouges et en manteau blanc bordé d'or, les bras repliés, la main droite ouverte, un manuscrit roulé dans la main gauche.

Salomon. Le fils de David est de trois quarts, vêtu d'une tunique violet pâle attachée autour du cou par une agrafe enrichie de pierres fines et d'un manteau vert rejeté sur l'épaule gauche et ramené en avant sur ses genoux; sa tête est couverte d'une couronne. Il a les yeux levés vers le ciel, tient un manuscrit roulé dans la main droite et un sceptre dans la main gauche. Derrière lui, est placé le modèle du temple qu'il fit construire à Jérusalem.

Jonas. Il est de profil, en tunique bleue et manteau marron; ses bras sont repliés sur sa poitrine.

Samuel, vu de face, porte une tunique blanche et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche, et ramené en avant sur ses genoux; sa tête est couverte d'une espèce de foulard blanc rayé de rouge; il a le bras droit pendant, le bras gauche replié, et tient un manuscrit.

Daniel. Il est de face, en tunique vert pâle et manteau rouge, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux fixés au ciel. A ses pieds est couché un lion.

Abdias est de trois quarts, revêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu pâle rejeté sur l'épaule droite et ramené en avant sur ses genoux; il a les bras pendants, les mains croisées, et tient un manuscrit à moitié déroulé.

Amos. Il est de profil, drapé dans un manteau marron, et s'appuie sur un long bâton de voyage.

Nahum. Son corps est représenté de profil

et sa figure de trois quarts; il a une tunique verte et un manteau rouge pâle.

Au-dessus de cette seconde partie de la composition planent six anges ailés, vêtus de blanc.

L'ange du centre est de face; les autres sont de profil. Celui qui se trouve en tête porte un roseau, le second un coussin rouge à glands d'or sur lequel est posée une couronne d'épines. Les quatre autres se tiennent par la main.

Signé à droite : Picot. M DCCC LIII.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La chapelle de la Vierge est élevée de trois marches au-dessus du sol des bas côtés du sanctuaire; elle est construite sur plan rectangulaire et comporte deux parties d'inégale superficie.

La première partie est recouverte d'une voûte en berceau décorée de cinq caissons présentant alternativement des cartouches et des branches de laurier.

Dans les murs, sont pratiquées deux niches voûtées en cul-de-four et renfermant chacune un autel consacré, celui de gauche à sainte Anne, et celui de droite à saint Joseph. Ces niches sont, comme le reste de la chapelle, revêtues d'une couche de stuc peint en jaune de Sienne; elles sont ornées, dans le sens de la largeur, de cinq panneaux encadrés d'un listel d'or. Dans ces panneaux sont représentées des branches de laurier et de lys autour desquelles s'enroule une espèce de banderole avec inscription.

Sur l'autel de gauche :

Sainte Anne. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

Drapée et voilée, sainte Anne appuie sa main gauche sur l'épaule de la jeune Vierge, debout à côté d'elle, les mains jointes.

Sur l'autel de droite :

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

Saint Joseph est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une large ceinture et d'un manteau rejeté en arrière; il appuie la main droite sur l'épaule de l'Enfant Jésus, debout devant lui sur un fragment de corniche, et tient dans sa main gauche une équerre de menuisier. Jésus est représenté drapé, les bras repliés sur la poitrine et portant un triangle.

Signé sur le fragment de corniche : A. Carrier.

Les murs de la deuxième partie sont divisés en panneaux, et chaque panneau comporte, dans le sens de la hauteur, trois parties limitées par une large bordure d'or, composée d'oves. La partie centrale, de beaucoup la plus importante, est destinée à recevoir une peinture; celle du haut est occupée par une guirlande de feuilles de laurier formant feston; celle du bas n'est pas encore décorée.

La chapelle de la Vierge est éclairée par les deux baies dont il a été fait mention dans la description extérieure. Elle est terminée par une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four et décorée de panneaux simulés, renfermant chacun un médaillon, fond bleu, accompagné de palmes et de branches de lys. Chaque médaillon contient le monogramme de la Vierge. La voûte est occupée par des rinceaux verts au centre desquels se dresse une croix rouge; au sommet est percée une baie circulaire entourée d'une guirlande composée d'épis de blé et de grappes de raisin.

Cette partie en hémicycle s'ouvre sur la chapelle par une arcade dont l'archivolte repose sur deux pilastres; chaque écoinçon est occupé par une croix grecque avec rinceaux. A droite et à gauche s'élèvent deux grands pilastres dont les chapiteaux supportent un entablement complet sur lequel vient s'appuyer le plafond et qui règne dans les deux parties de la chapelle. La frise de cet entablement est ornée de rinceaux peints sur un fond rouge et encadrée d'une bordure bleue. L'entablement est interrompu par des consoles qui soutiennent les poutrelles apparentes d'un plafond à compartiments. Ce plafond, horizontal au centre, suit à droite et à gauche les rampants de la couverture. Les compartiments de la partie horizontale sont décorés, ceux du centre, de rosaces, et ceux des extrémités, de médaillons au chiffre de la Vierge et de croix entrelacées de rinceaux; les compartiments des parties rampantes présentent alternativement des croix et des têtes de Chérubins.

L'autel, installé dans la partie en hémicycle, affecte la forme d'un tombeau. Le devant est orné de rinceaux au centre desquels se trouve une couronne portant le monogramme de la Vierge. L'autel est peint en blanc, les ornements sont dorés.

Sur l'autel :

Le Messie — Groupe. — Marbre. — H. 2m. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

La Vierge est assise et drapée; elle soulève dans ses bras et présente au monde

l'Enfant Jésus qui ouvre ses bras et les tend en avant.

Ce groupe a été déposé par l'État dans l'église de Saint-Vincent de Paul. Exposé au Salon de 1867 (nº 2167), il valut à l'artiste qui, la même année, avait envoyé à l'Exposition un autre groupe en marbre ayant pour titre : *Entre deux Amours*, la médaille d'honneur. *Le Messie* est gravé par mademoiselle Hélène Boetzel, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, première période, tome XXII, p. 545, d'après un dessin de M. Carrier-Belleuse.

VITRAUX.

NEF.

Au-dessus de l'orgue :

Ornements. Rosace. — Vitrail. — Diam. 3m,25. — Par MM. Maréchal (Charles-Laurent) et Gugnon (de Metz). 1843.

BAS COTÉ GAUCHE.

Chapelle de la Compassion :

Le Sauveur du monde. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Denis :

Saint Denis. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Sainte-Clotilde :

Sainte Clotilde. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Charles :

Saint Charles. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

BAS COTÉ DROIT.

Chapelle des Fonts :

Baptême de Jésus-Christ. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-Martin :

Saint Martin. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Sainte-Élisabeth :

Sainte Élisabeth. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

Chapelle de Saint-François de Sales :

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 4m,60. — L. 1m,85. — Par les mêmes.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er juin 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

HISTOIRE. — *Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, voulant accomplir le vœu de fonder un monastère à Paris, qu'elle avait fait lorsqu'elle était assiégée dans le château d'Usson, en Auvergne, fit venir, en* 1609, *vingt Augustins déchaussés ; elle céda à cet effet, par donation entre-vifs, aux Pères Mathieu de Sainte-Françoise et François Amet, représentant les Augustins, une maison contiguë à son palais, dans le faubourg Saint-Germain (rue de Seine), leur assura, en outre, par le même contrat, six mille livres de rente et leur promit d'élever, en cet endroit, un couvent qui serait appelé le* Couvent de Jacob. *Mais, en* 1612, *elle révoqua, sans motif apparent, la donation qu'elle leur avait faite, les obligea à quitter leur couvent et les remplaça par les Augustins chaussés de la réforme du Père Rabache, autrement dite de Bourges. D'après un ancien historien, ils encoururent cette disgrâce parce qu'ils n'avaient pas voulu chanter l'office à la fantaisie de Marguerite de Valois.*

Les Religieux expulsés retournèrent d'abord, les uns à Villars-Benoît, les autres à Avignon, d'où ils étaient venus, puis rentrèrent à Paris, en 1619, *et obtinrent le* 19 *juin* 1620, *de l'évêque Henri de Gondi, l'autorisation de s'établir dans une petite maison qu'ils avaient louée, avec le jardin y attenant, de Jean Charpentier, commissaire des guerres, près de la porte Montmartre, à l'endroit où s'élevait, il y a quelques années, le marché Saint-Joseph.*

Se trouvant bientôt trop à l'étroit, ils achetèrent, en septembre 1628, *un terrain de plusieurs arpents, au lieu dit* les Burelles, *et situé près du Mail, pour y construire de nouveaux bâtiments. Mais, les ressources dont ils disposaient ne leur permettant pas de faire face aux dépenses nécessaires pour mener leur entreprise à bonne fin, ils résolurent de s'adresser au Roi et de le supplier de se déclarer le fondateur de leur couvent. Jean de Souvré, marquis de Courtanvaux, chevalier des Ordres du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Touraine, et Guillaume de Simiane, marquis de Gordes, capitaine des gardes du corps, se firent leurs intermédiaires et obtinrent la grâce qu'ils sollicitaient. Louis XIII, en échange de son appui, voulut que leur église fût placée sous l'invocation de Notre-Dame des Victoires, afin de rappeler les succès obtenus sur les protestants par la prise de la Rochelle. Le* 9 *décembre* 1629, *François de Gondi, premier archevêque de Paris, accompagné des religieux Augustins déchaussés de cette communauté, planta une croix de bois à l'entrée de l'emplacement où l'on devait bâtir le couvent, et, le lendemain, le Roi en posa la première pierre, en présence des princes et seigneurs de sa cour, auxquels s'étaient joints le prévôt des marchands, les échevins et autres officiers de la Ville*[1].

Les travaux nécessités par la construction de l'église, dont les plans avaient été

[1] « Aussitôt que le Roi fut arrivé, l'archevêque fit la bénédiction de la première pierre, qui était de marbre noir,

fournis par Galopin, architecte du Roi, furent interrompus pendant la Fronde, puis repris, en 1656, *par la reine Anne d'Autriche, sous les directions successives de* Pierre Lemuet, *de* Libéral Bruant *et de* Gabriel Leduc, *qui apportèrent de notables modifications au projet primitivement adopté. Ces travaux ne furent terminés qu'en* 1740 *par* Cartaud, *à qui est dû le portail.*

Dans les dépendances de leur couvent, situé derrière l'église actuelle, les Petits Pères avaient établi une riche bibliothèque et une sorte de musée où figuraient des marbres et des bronzes antiques et un certain nombre de tableaux précieux, dont on trouvera le catalogue dans le Voyage pittoresque *de D'Argenville.*

Le couvent des Augustins déchaussés, supprimé en 1790, *devint propriété nationale, et, sur la plus grande partie de son emplacement, on a construit successivement l'hôtel du Timbre, la nouvelle mairie du IIe arrondissement (le IIIe avant* 1860), *les rues de la Banque, Paul Lelong et la caserne de la garde de Paris. L'église fut érigée, en* 1791, *en paroisse sous le titre de Saint-Augustin des Petits Pères et desservie par un curé constitutionnel. Le Directoire y installa provisoirement la Bourse, en* 1796.

La paroisse fut reconnue canoniquement, en 1803, *sous le titre de Notre-Dame des Victoires.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La façade de l'église actuelle s'élève sur la place des Petits Pères; sa face latérale de gauche s'étend parallèlement au mur de la cour de la mairie du IIe arrondissement; sa face latérale de droite se développe sur la rue Notre-Dame des Victoires; son chevet est séparé de la caserne par un passage d'isolement. Le monument est orienté du nord au sud; il mesure 62 mètres de long sur 24m,50 de large.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comporte deux ordres superposés. Le rez-de-chaussée se divise en cinq parties limitées par des pilastres d'ordre ionique, dont les bases reposent sur un socle peu élevé. Trois de ces parties correspondent à la nef, les deux autres aux chapelles; les premières forment légèrement saillie.

Dans la partie centrale se développe une arcade dans laquelle s'ouvre une porte rectangulaire encadrée d'un fort chambranle

et de tous les fondements; puis le Roi descendit dans les fondements, posa cette pierre, y ajoutant quatre médailles d'argent aux quatre coins. Sur ce marbre était gravée l'inscription qui suit :

D. O. M.

LUDOVICUS XIII, DEI GRATIA FRANCORUM ET NAVARRÆ REX CHRISTIANISSIMUS, INVICTUS ET UBIQUE VICTOR, TOT VICTORIARUM COELITUS PARTARUM, PROFLIGATÆQUE HÆRESEOS NON IMMEMOR, IN INSIGNE PIETATIS MONUMENTUM PP. AUGUSTINIANIS DISCALCEATIS CONVENTUS PARISIENSIS HOC TEMPLUM EREXIT, DEIPARÆQUE ET VIRGINI MARIÆ (*sub titulo de Victoriis*) DICAVIT ANNO DOMINI M. DC. XXIX, DIE 9 MENSIS DECEMBRIS, REGNI VERO XX.

« Sur la première des quatre médailles qui accompagnaient cette pierre de marbre est l'image de la Vierge assise, tenant son Fils Jésus debout sur ses genoux d'une main, et de l'autre mettant avec son Fils une couronne de laurier sur une L couronnée de France, placée entre deux branches de laurier, soutenues par un petit ange. Autour, on lit cette inscription :

VIRGO SOLO, COELO, SIBI, NOBIS LAUREA DONAT.

« Sur la seconde, est l'image de saint Augustin, habillé en Augustin déchaussé, tenant de la main droite une église, et de l'autre un cœur enflammé, percé d'une flèche. Autour est cette inscription :

QUAM TENEO SOCIAM, ME SACRA HÆC SUSTINET ÆDES.

« La troisième représente le roi Louis XIII au naturel, ayant une fraise autour du col, selon la mode de ce temps-là. Autour est cette inscription :

LUDOVICUS XIII, FRANCORUM ET NAVARRÆ REX CHRISTIAN.

« Sur la quatrième sont les Armoiries de France et de Navarre, surmontées de la couronne de France et entourées des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; au-dessus est une L couronnée et mise entre deux palmes. L'inscription est :

LILIA NON GIGNUNT LAURI, SED LILIA LAUROS. »

(*Description de Paris*, par Piganiol de la Force, Paris, 1765, t. III, p. 84-86.)

orné de moulures et surmonté d'un couronnement. Dans le tympan de la fausse arcade se détache un grand cartouche accompagné de rinceaux; l'archivolte est couronnée d'une gloire composée de rayons, de têtes de chérubins avec feuilles d'acanthe et fleurs de lys. Les deux divisions, à gauche et à droite de la précédente, sont occupées chacune par une table unie et saillante.

. Dans chacune des deux dernières parties est pratiquée une porte rectangulaire à chambranle mouluré se raccordant à un panneau de couronnement.

Au-dessus des trois parties centrales du rez-de-chaussée, formant saillie, s'élève un deuxième ordre d'architecture corinthienne, avec un entablement dominé par un fronton triangulaire. Au centre, est percée une baie plein cintre avec chambranle à crossettes et archivolte ornée d'une clef flanquée de palmes et de branches de laurier; entre les pilastres des deux autres parties se trouve une table semblable à celle du rez-de-chaussée.

Le tympan du fronton présente un écusson aux armes de France, surmonté d'une couronne royale ailée et entouré du grand cordon de l'Ordre du Saint-Esprit; cet écusson se détache au milieu de drapeaux, de palmes et de branches de laurier reliées entre elles par des rubans.

Au sommet du fronton se dresse une croix placée sur un piédouche.

Cette partie centrale de la façade est raccordée aux bas côtés par deux contre-forts en forme de consoles qui viennent buter contre deux obélisques rectangulaires, au-dessus des pilastres d'angle. Ces obélisques sont couronnés par une sphère.

La sculpture du portail est de Rébillé (Charles) et de Fournier.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles possèdent quatre travées jusqu'aux transepts et trois après; chaque travée est percée d'une baie plein cintre et limitée par des pilastres sans chapiteau ressautant à la corniche et servant d'épaulement aux contreforts massifs de la nef.

Le premier étage des transepts est également ajouré d'une baie plein cintre.

Sur le côté droit du chevet, au-dessus de la toiture de l'église, s'élève un clocher hexagonal recouvert de plomb et terminé en terrasse.

INTÉRIEUR.

L'église Notre-Dame des Victoires affecte la forme d'une croix latine dont le sommet est considérablement allongé; elle se compose d'une grande nef flanquée de cinq chapelles, d'un transept de même largeur que la nef et d'un chœur terminé par trois faces formant chevet. Les deux chapelles installées dans la première travée à gauche et à droite — chapelle des fonts baptismaux et chapelle Saint-Pierre — sont au même niveau que la nef; les autres sont élevées de deux marches. Ces dernières chapelles, qui ont cinq mètres de profondeur, tiennent lieu de nefs latérales; en effet, les murs de refend sont percés d'arcades à l'alignement des portes latérales du portail; les autels qu'elles renferment sont adossés contre la paroi du fond, sous la fenêtre, et limités par des grilles.

Il existait, avant la Révolution, une sixième chapelle établie de chaque côté et ouvrant à la fois sur les transepts et sur le chœur. Ces chapelles sont aujourd'hui fermées et servent de sacristies.

Les murs de l'église Notre-Dame des Victoires sont complétement couverts d'*ex-voto* en marbre.

NEF.

Elle s'ouvre sur les chapelles par quatre arcades plein cintre portées par des montants d'imposte adossés aux piliers. Ces montants sont décorés de moulures formant chapiteaux sur lesquels retombent les archivoltes ornées de cartouches portant le monogramme de la Vierge. Sur la face des piliers se détachent des pilastres d'ordre ionique peu saillants supportant un entablement complet à modillons.

La nef est recouverte d'une voûte en berceau avec arcs doubleaux ornés de caissons et pénétrations formées par les baies pratiquées au-dessus de la corniche. Ces baies sont munies de vitraux à sujets religieux.

A l'entrée se trouve un grand tambour en menuiserie percé dans l'axe de la nef d'une porte à deux vanteaux divisés par des panneaux ornés de guirlandes de fleurs et de têtes de chérubins. Cette porte est encadrée de belles moulures et s'ouvre entre deux pilastres richement sculptés; ses tympans sont occupés par des branches de rosiers chargés de fleurs.

ORGUES.

Elles sont installées au-dessus du tambour. La tribune est limitée par une balustrade pleine à caissons. Le buffet, en bois sculpté, est supporté par des consoles composées de coquilles, de figures d'anges à mi-corps, de chérubins et de nuages. Le grand buffet est

dominé, à son centre, par un ange ailé, déployant un phylactère, et, à ses extrémités, par des vases.

L'orgue sort des ateliers de Sclop, facteur du dix-huitième siècle; le buffet a été exécuté en 1739, par Régnier, maître menuisier.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée au quatrième pilier, à gauche. La tribune est légèrement cintrée à sa partie inférieure et repose sur un cul-de-lampe. Elle est formée de trois panneaux encadrés de moulures. Chaque panneau contient un médaillon accompagné de palmes; dans le médaillon de gauche se détache le profil de saint Joseph; dans celui du milieu, la tête du Christ; dans celui de droite, le profil de la Vierge.

Le dossier est encadré de palmiers supportant un abat-voix couronné par quatre consoles renversées et se réunissant à leur extrémité pour soutenir un globe surmonté d'une croix. L'abat-voix est décoré de rayons au centre desquels plane le Saint-Esprit. La chaire a été également exécutée par Régnier.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est installé en face de la chaire à prêcher, contre le quatrième pilier, à droite; il est clos par une boiserie d'un mètre de haut, à panneaux encadrés de moulures. Le fond est divisé en trois parties par quatre pilastres cannelés d'ordre dorique supportant un entablement avec corniche à modillons et frise ornée de triglyphes. Au centre de ce motif, que surmonte un fronton triangulaire, est pratiquée une niche renfermant une statue de la Vierge. Cette statue, d'un modèle courant dans le commerce, repose sur une console composée de têtes de chérubins et de nuages. Les parties latérales sont occupées par une petite table unie au-dessus de laquelle existe une couronne de laurier contenant une tête de sainte.

BAS COTÉS.

Les chapelles que renferment les bas côtés sont recouvertes d'une voûte d'arête et possèdent une coupole méplate encadrée d'une forte moulure sculptée; elles sont fermées du côté de la nef par une grille ornée de caissons.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le mur de cette chapelle est revêtu d'une boiserie à panneaux servant d'encadrement à une niche peu profonde sous laquelle est placée une cuve baptismale en marbre blanc.

Cette niche, de forme rectangulaire, s'ouvre entre deux pilastres cannelés d'ordre corinthien sur lesquels repose un entablement complet dont la corniche est ornée de modillons.

De chaque côté se dresse un piédestal de un mètre de haut sur lequel se trouvait autrefois un ange adorateur. A ces deux piédestaux est fixée une grille en fer affectant la forme d'un hémicycle et limitant la partie de la travée réservée aux Fonts baptismaux.

Dans la niche est encastré un bas-relief représentant :

Saint Pierre et saint Paul dans la prison Mamertine baptisant leurs geôliers. — — Bas-relief. — Terre cuite coloriée. — H. 0m,70. — L. 1m. — Par M. Bonnassieux (Jean-Marie). 1842.

Les deux apôtres sont représentés de profil, enchaînés, la tête ceinte d'une auréole.

Saint Pierre, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune, pose sa main gauche sur la tête d'un soldat agenouillé devant lui, les mains jointes, le front incliné, et le baptise de la main droite avec l'eau contenue dans un petit vase.

Saint Paul, en tunique bleue et manteau rouge, montre le ciel de la main droite à quatre personnages groupés à gauche de la composition. Un de ces quatre personnages est agenouillé, les mains jointes; les autres sont debout; tous écoutent avec recueillement les paroles du saint.

A droite, dans le bas-relief, se trouvent deux soldats, les mains jointes; l'un d'eux a un trousseau de clefs pendu à sa ceinture.

Ce bas-relief a été donné, en 1842, par le cardinal de Forbin-Janson, custode de la prison Mamertine.

La cuve baptismale, de forme oblongue, est décorée de gaudrons et de feuilles d'acanthe; elle est supportée par un piédouche composé de quatre consoles reliées entre elles par une draperie; sur chacune de ces consoles se détache une tête d'ange ailée.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Le tombeau de l'autel est en bois peint en marbre blanc; le devant est limité par des pilastres ornés de branches de laurier entrelacées. Au centre, dans une couronne de nuages et de palmes, est sculpté le monogramme de saint Jean.

Le retable est également en bois peint en marbre blanc. Il se compose d'un soubasse-

ment et de quatre panneaux encadrés de pilastres supportant un entablement et un fronton triangulaire. Le soubassement fait ressaut au droit des pilastres. Au centre est pratiquée une niche voûtée en cul-de-four et encadrée de deux colonnettes. Cette niche renferme une statue de fabrication industrielle représentant saint Jean l'Évangéliste. Le soubassement est décoré de vases de fleurs et de branches de laurier; les panneaux, de chutes de festons, et la corniche, d'oves. Tous ces ornements sont sculptés et dorés.

Des pilastres d'ordre ionique, en marbre rouge de Flandre, avec bases et chapiteaux en marbre blanc, encadrent le mur contre lequel l'autel est adossé. Sur ces pilastres s'appuie un entablement, également en marbre, supportant l'archivolte plein cintre de la baie.

Une balustrade en bois très-simple limite l'autel dédié à saint Jean.

Les murs, à droite et à gauche, sont revêtus d'une boiserie à panneaux de trois mètres de haut; les baies de communication sont encadrées d'un chambranle en bois, à moulures formant archivolte. Cette archivolte est interrompue par un motif sculpté qui décore la clef de l'arc.

Tombeau de Lulli.

Au-dessus de la baie pratiquée dans le mur de droite est placé un sarcophage en marbre noir contenant les cendres de Lulli et celles de son beau-père.

Ce sarcophage repose sur un socle séparé par une corniche; il est soutenu par quatre consoles. Le premier socle est en marbre noir sainte Anne, formant saillie sur une grande partie de sa longueur; la corniche qui le surmonte fait ressaut sur les deux côtés; le second socle est en marbre blanc.

De chaque côté du sarcophage sont assises:

Deux Pleureuses [1]. — Statues. — Marbre: — H. 1m,50. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687.

Toutes deux sont drapées. Celle de gauche essuie de la main droite, avec un coin de son manteau, les pleurs qui coulent de ses yeux; sa main gauche repose sur ses genoux. La statue de droite a le bras droit pendant, elle porte également le coin de son manteau à ses yeux.

Sur le sarcophage est gravée, en lettres d'or, l'inscription suivante :

JEAN BAPTISTE LULLI
MORT EN 1687
PAR COTTON.

Cette inscription a été gravée lors du transport du sarcophage au Musée des monuments français.

Au-dessus s'élève un troisième socle en forme de piédouche supportant :

Deux Génies pleurant. — Statuettes. — Marbre. — H. 0m,60. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687.

Ces enfants, presque nus, sont accoudés sur le socle.

Au sommet du mur est appliquée une console en marbre blanc sur laquelle est posé un buste représentant:

Lulli. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par COYZEVOX (ANTOINE). Vers 1687.

Il est drapé dans un large manteau.

Ce buste est inscrit sous le n° 202 au catalogue du Musée des monuments français. (Voy. ANTOINE COYZEVOX : *Sa vie, son œuvre et ses contemporains*, par H. JOUIN, n° 225, p. 292.)

Sur le premier socle est scellée une table de marbre noir encadrée d'une moulure portant cette inscription :

ICY REPOSE JEAN BAPTISTE DE LULLY, ECU . CON . SECRÉTAIRE DU ROY, MAISON, COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES, SURINTENDANT DE LA MUSIQUE DE LA CHAMBRE DE SA MAJESTÉ, CÉLÈBRE PAR LE HAUT DEGRÉ DE PERFECTION OU IL A PORTÉ LES BEAUX CHANTS ET LA SYMPHONIE QUI LUI ONT FAIT MÉRITER LA BIENVEILLANCE DE LOUIS LE GRAND ET LES APPLAUDISSEMENTS DE TOUTE L'EUROPE. DIEU, QUI L'AVOIT DOUÉ DE CE TALENT PAR-DESSUS TOUS LES HOMMES DE SON SIÈCLE, LUY DONNA POUR RÉCOMPENSE DE CES CANTIQUES INIMITABLES QU'IL A COMPOSÉS A SA LOUANGE UNE PATIENCE VRAIMENT CHRESTIENNE DANS LES DOULEURS AIGUES DE LA MALADIE DONT IL EST MORT LE XXII MARS M.VI.LXXXVII, DANS LA LIIIe ANNÉE DE SON AGE APRÈS AVOIR REÇU TOUS LES SACREMENTS AVEC UNE RÉSIGNATION ET UNE PIÉTÉ ÉDIFIANTES.

IL A FONDÉ UNE MESSE A PERPÉTUITÉ QUI SE DOIT CÉLÉBRER TOUS LES JOURS A XI HEURES, DANS CETTE CHAPELLE, ET POUR L'EXÉCUTION DE CET ARTICLE DE SON TESTAMENT, MADELEINE LAMBERT, SA FEMME, EN A PASSÉ CONTRACT DEVANT MM. MOLINEAU ET MOUFFLE, NOTAIRES A PARIS, LE XXVIII MAY DE LA MESME ANNÉE, ET DEPUIS, AYANT ACQUIS DES RR. PP. RELIGIEUX DE CETTE MAISON PAR UN AUTRE CONTRACT PASSÉ DEVANT MM. CHUPPIN ET MOUFFLE, LE V MAY 1688, CETTE CHAPELLE ET LA CAVE AU-DESSOUS POUR SA SÉPULTURE ET

[1] C'est le terme employé par Dargenville.

CELLE DE SES DESCENDANTS A PERPÉTUITÉ, ET ELLE A FAIT DRESSER CE MONUMENT A LA MÉMOIRE DE SON ÉPOUX, COMME UNE MARQUE DE SON AFFECTION ET DE SA DOULEUR.

Sur le soffite du passage conduisant à la chapelle de la Sainte-Enfance, existe une autre inscription due à Santeuil et gravée en noir, sur une table de marbre blanc :

PERFIDA MORS, INIMICA, AUDAX, TEMERARIA ET EXCORS,
CRUDELISQUE ET CÆCA, PROBRIS TE ABSOLVIMUS ISTIS;
NON DE TE QUERIMUR, TUA SINT HEC MUNIA MAGNA.
SED QUANDO PER TE, POPULI REGISQUE VOLUPTAS,
NE ANTE AUDITIS RAPUIT QUI CANTIBUS ORBEM,
LULLIUS ERIPITUR; QUERIMUR MODO SURDA FUISTI.

Troisième travée :

CHAPELLE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Le tombeau de l'autel est en marbre blanc décoré de la croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en cuivre doré.

Au-dessus :

Les Anges adorant l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m,50. — Par ALCAN.

L'Enfant Jésus est couché, au centre de la composition, dans une crèche remplie de paille; il a les mains jointes et les yeux levés au ciel. Autour de lui sont agenouillés des anges en adoration.

Ce tableau est enradré dans une boiserie richement sculptée. De chaque côté s'élève en ronde bosse un palmier. Les branches des deux arbres se réunissent à leur sommet.

La fenêtre s'ouvre entre deux montants décorés de guirlandes de palmes reliées par des rubans.

Au sommet, sous l'arcade, est représenté, au milieu de nuages, un groupe de têtes de chérubins aux ailes déployées. Toute cette décoration en bois date du dix-huitième siècle.

L'autel est limité par une grille en fer forgé.

Les murs à droite et à gauche ont reçu une décoration absolument semblable à celle de la chapelle précédente.

Dans l'arcade qui surmonte la baie de communication de gauche :

Lulli. — Médaillon. — Marbre. — H. 0m,50. — Par COTTON (MICHEL). Vers 1687

Il est tourné de trois quarts; son manteau entr'ouvert laisse voir le col de sa chemise.

Ce médaillon se détache sur un fond de bois peint en blanc; il est entouré d'une guirlande de fruits sculptée.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Le tombeau de l'autel est en marbre blanc et comporte quatre pilastres. Entre les pilastres du milieu est scellée une table présentant un cœur enflammé, percé de sept glaives et accompagné de palmes. Les pilastres et la table sont en marbre rouge; le cœur et les palmes sont en cuivre doré.

Au-dessus de l'autel se trouve un motif décoratif formant retable et servant d'encadrement à un bas-relief. Ce motif se compose d'un soubassement faisant ressaut à ses extrémités et de colombes supportant un fronton triangulaire sans base; au sommet du fronton se dresse un petit acrotère que surmonte une croix. Les colonnes sont en marbre rouge, le reste du motif est en marbre blanc.

Au centre :

Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Bas-relief. — Pierre de Caen. — H. 1m,35. — L. 1m,70. — Par M. GAUTHIER (CHARLES). 1876.

La Vierge, drapée, la tête couverte d'un voile, est assise au pied de la croix; elle soutient sur ses genoux le Christ à demi nu qu'elle contemple avec douleur. A gauche du bas-relief est posée une couronne d'épines.

Le modèle de ce bas-relief est l'œuvre de M. Gauthier; mais la pratique et la mise aux points ont été exécutées, à Caen, dans les ateliers de MM. FRANCIS et AIMÉ JACQUIER.

Au-dessus de ce motif sont assis deux petits anges en bois, tenant les instruments de la Passion.

Le mur du fond est encadré de pilastres d'ordre ionique en marbre rouge de Flandre, avec bases et chapiteaux en marbre blanc. Ces pilastres supportent un entablement en marbre blanc sur lequel retombe l'archivolte de la baie.

La grille qui limite cet autel est semblable à celle que possède la chapelle précédente

BAS COTÉ DROIT.

Première travée :

CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Sur un piédestal en marbre de différentes couleurs adossé au mur du fond, sous un baldaquin de velours cramoisi :

Saint Pierre. — Statue. — Bois et bronze. H. 1m,80.

Cette statue est la reproduction moderne de celle que possède la basilique de Saint-Pierre au Vatican. Elle est en bois de tilleul peint et bronzé; les pieds seuls sont en bronze.

Saint Pierre est drapé et assis sur une chaise de forme antique; il montre le ciel de la main droite et tient deux clefs dans la main gauche; sa tête est entourée d'une auréole.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Dans chacun des quatre angles de cette chapelle est placé un socle carré sur lequel se dresse une colonne isolée d'ordre ionique dont le fût est en marbre brèche verte cailloutée, la base et les chapiteaux en marbre blanc. Sur le fond, en retour, sont des pilastres de même ordre supportant un entablement complet ressautant sur les colonnes. La frise de cet entablement est en marbre semblable à celui des fûts; l'architrave et la corniche sont en marbre blanc. Les arcades de communication sont ornées d'une archivolte à moulures.

L'autel est installé sous la fenêtre, contre le mur du fond. Le devant comporte trois panneaux séparés par des pilastres; dans le panneau du milieu se détache un petit cartouche accompagné de rubans; les deux autres panneaux sont ornés de branches de lys. Le tombeau est en marbre blanc, le cartouche et les branches de lys sont en bronze doré.

Le retable est également divisé en trois parties par quatre colonnes en marbre soutenant une frise et une corniche que domine un fronton demi-circulaire interrompu par un cartouche au chiffre de saint Joseph; sur ce cartouche se dresse une croix.

Dans la partie centrale du retable, la plus large des trois, est creusée une niche encadrée de deux colonnes en marbre rouge; cette niche abrite une statue de fabrication industrielle représentant saint Joseph tenant l'Enfant Jésus. Chacune des autres parties est occupée par deux petits caissons entre lesquels se trouve un cul-de-lampe surmonté d'un dais recouvert d'un dôme et soutenu par quatre colonnettes. Au centre de chaque caisson est sculpté un écusson au chiffre de saint Joseph; sous les dais sont placées de petites veilleuses.

Au-dessus de la baie de communication de droite, dans le tympan de l'arcade, sur une corniche formant support et portée par deux consoles en forme de triglyphes :

La Vérité. — Statue. — Marbre. — H. 1m. — L. 2m,20. — Par POULTIER (JEAN-BAPTISTE).

Drapée et assise, elle tient un miroir dans la main droite et serre un serpent dans la main gauche.

Cette statue provient du monument funéraire du marquis de L'Hôpital, gouverneur de Toul, et de sa femme, situé autrefois dans une chapelle occupée actuellement par une des sacristies. Dans son état primitif, la figure serrait un médaillon où l'on voyait les portraits du marquis et de la marquise.

Au-dessus de la porte de communication de gauche, sur une corniche de support semblable à la précédente :

Monument funéraire de Vassal, secrétaire du roi Louis XIV. — H. 4m. — L. 2m. — Par GOIS (ÉTIENNE-PIERRE-ADRIEN).

Il se compose d'un sarcophage sur lequel s'élève une pyramide en marbre noir surmontée d'une urne; autour de la pyramide serpente une branche de cyprès.

Au milieu du sarcophage pend un médaillon représentant le profil de Vassal. Ce médaillon est en marbre noir et encadré d'une bordure en marbre jaune; il est retenu par un anneau passé dans une guirlande de fleurs.

De chaque côté de la pyramide se trouve un petit génie ailé en marbre blanc. Le génie de gauche est assis sur le sarcophage; il se penche en avant, les yeux fixés sur le médaillon, et tient dans la main droite un flambeau renversé. Celui de droite est debout, appuyé contre la pyramide; il a dans la main gauche un linceul qu'il laisse tomber et qui couvre une partie du médaillon.

A droite et à gauche du sarcophage, sur la corniche, à plomb des consoles, sont posés deux vases funéraires.

Entre les consoles qui supportent ce monument est scellée une table de marbre noir portant cette inscription :

D. O. M.
D. D. JOHANNI VASSAL REGIS A SECRETIS
PARENTI DELECTISSIMO
VIRO PIETATE IN DEUM, OBSEQUIO IN REGEM, MERITIS IN PATRIAM
COMENDATISSIMO
FILII MOERENTES POSUERE.

Troisième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Le tombeau d'autel est en marbre blanc. Le retable présente un soubassement sur lequel s'élèvent deux colonnes en marbre vert soutenant un fronton demi-circulaire interrompu par une palmette que domine une croix.

Entre les deux colonnes :

Jésus apparaissant à Marie Alacoque. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,75. — L. 1m,10. — Par M. Jacquier (Francis). 1870.

Jésus, debout et drapé, montre son cœur de la main droite et étend la main gauche au-dessus de la tête de Marie Alacoque, agenouillée devant lui. Marie Alacoque est revêtue des habits de l'Ordre de la Visitation.

Les arcades, à droite et à gauche, sont encadrées de chambranles richement moulurés; elles possèdent une clef décorée de têtes de chérubins planant au milieu des nuages. Les murs sont revêtus d'une boiserie à panneaux avec moulures sculptées, comme les autres, dans le goût Louis XV.

Quatrième travée :

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Le tombeau d'autel est en marbre blanc et bleu. Le retable repose sur un soubassement à panneaux décorés d'arabesques; il est encadré de colonnes en marbre rouge supportant une corniche sur laquelle vient s'appuyer un fronton triangulaire surmonté d'une palmette et d'une croix. Dans le tympan de ce fronton est sculpté un cartouche au chiffre de sainte Anne, accompagné de rinceaux.

Au centre de ce motif :

Éducation de la Vierge. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par M. Jacquier (Françis). 1878.

Sainte Anne est assise de face et drapée; elle a sur les genoux un manuscrit déplié sur lequel elle appuie sa main gauche; de l'index de la main droite, elle enseigne à sa fille la valeur des lettres tracées sur le manuscrit. La jeune Vierge tient ce manuscrit de la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

TRANSEPTS.

Ils affectent la forme rectangulaire et comportent des travées semblables à celles de la nef. Leurs murs latéraux sont percés, au-dessus des arcades des bas côtés, de deux portes fenêtres garnies de balcons et formant tribunes. Le centre de la voûte qui les recouvre, à l'intersection de la nef, est occupé par une calotte sphérique enrichie de moulures et ornée au sommet d'une gloire entourée de rayons et de têtes de chérubins.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-AUGUSTIN.

Le tombeau d'autel est en marbre rouge et divisé en panneaux par de petites colonnes torses; chaque panneau offre un médaillon au chiffre de saint Augustin avec palmes et branches de laurier. Le tabernacle est en bronze doré; il se compose de deux colonnettes en marbre rouge supportant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire dont le tympan est occupé par une Gloire.

Au-dessus de l'autel s'élève un retable tout en bois, peint en marbres de différentes couleurs. Ce retable se compose de deux colonnes d'ordre ionique sur lesquelles repose un entablement avec fronton triangulaire. Dans le tympan du fronton se détache un cartouche doré surmonté d'un cœur et flanqué de branches de laurier.

Entre les deux colonnes s'ouvre une niche contenant une statue représentant :

Saint Augustin. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,85. — Par Duseigneur (Bernard-Jean). 18...

Saint Augustin porte un rochet en dentelles et une chape enrichie de broderies dont les pans sont ramenés en avant et retenus par une ceinture; il présente un cœur enflammé de la main gauche et tient un livre dans la main droite.

Le soubassement du retable est en portor, les socles, les colonnes, l'entablement et le fronton en vert antique; les bases et les chapiteaux sont dorés.

Cette chapelle est fermée par une grille en cuivre et fer forgé divisée en panneaux, au centre desquels s'enlacent un S et un A.

A gauche de l'autel :

L'Immaculée Conception de la Vierge. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Pasqualini (Jules). 1865. Date de la commande.

La Vierge est représentée au centre de la composition, portée sur des nuages dans l'attitude du recueillement et de la prière; elle est en robe rouge et manteau blanc; sa tête est couverte d'un voile, ses mains sont croisées sur sa poitrine. Au-dessus d'elle plane le Saint-Esprit.

Elle est accompagnée d'anges ailés formant deux groupes et placés, les uns à sa droite, les autres à sa gauche. Deux anges de droite déroulent un phylactère, le troisième porte un brûle-parfum; deux anges de gauche ser-

rent des bouquets de fleurs dans leurs bras, le troisième présente un ciboire.

En bas de la toile sont agenouillés les archanges Michel et Gabriel entre lesquels sont assis deux petits chérubins. L'archange Gabriel, en tunique rouge et manteau jaune, offre à la Vierge une branche de lys de la main gauche et tend le bras droit vers le ciel; saint Michel, tunique bleue, écharpe rouge, tient un sceptre dans la main droite et une couronne dans la main gauche. A côté de ce dernier sont posées une mitre et une épée. Les chérubins ont les yeux fixés sur un livre ouvert sur leurs genoux; une draperie bleue entoure les reins du premier, une draperie rouge entoure les reins du second.

A droite de l'autel :

Le pape Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Pasquaлini (Jules). Vers 1866.

Le pape Pie IX est debout sur son trône, dans la basilique vaticane, les yeux élevés vers le ciel, les bras ouverts; il est revêtu de ses habits sacerdotaux: rochet en dentelles, chape et étole blanches rehaussées d'or; sa tête est couverte de la tiare.

A sa droite se trouve le cardinal Patrizzi et à sa gauche le cardinal Antonelli. Celui-ci relève de la main droite la chape du Souverain Pontife et tient une mitre avec le bras gauche; le cardinal Patrizzi porte un manuscrit déroulé dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

Quatre évêques, revêtus de chapes richement décorées, sont agenouillés devant Pie IX. Ces évêques appartiennent aux rites latin, grec, arménien et syrien, et symbolisent l'union des diverses Églises catholiques avec le successeur de saint Pierre.

Au sommet de la composition est représenté saint Pierre. L'apôtre, porté sur des nuages, est en tunique bleue et manteau jaune; il tient des clefs dans la main gauche.

Le Saint-Esprit, placé également au sommet de la toile et à gauche, semble descendre dans un rayon vers le pape Pie IX; dans les rayons sont inscrits ces mots : *Dei para sine labe concepta.*

Les deux tableaux précédents ont été placés en 1867.

Sur le pilier de gauche, dans un cadre de marbre rouge, est placée une plaque de marbre blanc portant l'inscription latine que nous donnons en tête de cette monographie d'après Piganiol de la Force. A la suite du texte latin est écrit :

L'inscription qui précède
fut gravée, lors de la fondation de cette église,
sur la première pierre que posa Louis XIII,
le 9 *décembre* 1629, *II*e *dimanche de l'Avent,*
en présence de Mgr
Jean-François de Gondy, archevêque de Paris,
et des Religieux
du couvent des Pères Augustins Déchaussés
qui devaient desservir l'église.

Sur le pilier de droite, une plaque absolument semblable à la précédente présente cette inscription :

CURIALEM . HANC . ÆDEM
OLIM . P . P . AUGUSTINIANORUM . EXCALCEATORUM
A . FUNDATORE . LUDOVICO XIII . FRANCORUM . REGE
TITULO . DOMINÆ . NOSTRÆ . A . VICTORIIS
ANNO . CHRISTI . M . DC . XXIX . INSIGNITAM
POSTEA . IN SPLENDIDIOREM . QUAM . CERNIS . FORMAM
REFECTAM . AMPLIATAM
HYACINTHUS . LEBLANC . JOPPENSIS . EPISCOPUS
DELEGANTE . KAROLO . DE . VINTIMILLE
PARISIENSIUM . ARCHIEPISCOPO
DIE XIII . NOVEMBRIS . M . DCC . XL
SOLEMNIBUS . CEREMONIIS . CONSECRAVIT
INFANDIS . VERO . TEMPORIBUS . PROFANATAM
JOHANNES . BAPTISTA . DE . CHABOT . EPISCOPUS
OLIM . MIMATENSIS
REI . SACRÆ . DENUO . MANCIPATAM
ANNO . SALUTIS . M . DCCC . IX . PIAVIT
DEIN . AB . ANNO . M . DCCC . XXXVI . DEO . PROPITIO
ET . FORTUNANTE . VIRGINE . FACTA . SEDES
ARCHISODALITII . A . CORDE . MARIÆ . IMMACULATO
ERRANTIBUS . IN . RECTAM . TRAMITEM . REDUCENDIS
LAUS . NOMINIS . EJUS . ET . IN . CHRISTO . GLORIA
LATE . PER . ORBEM . UNIVERSUM . PROPAGATA.

Cette église, dédiée à Notre-Dame des Victoires,
fut fondée en 1629, *par Louis XIII,*
en action de grâces de la prise de la Rochelle.
Considérablement agrandie plus tard,
elle fut consacrée, le 13 *novembre* 1740,
par Mgr Hyacinthe Leblanc, évêque de Joppé,
Mgr Charles de Vintimille, étant archevêque
de Paris.
Profanée en des temps malheureux,
elle fut réconciliée en 1809,
par Mgr Jean-Baptiste de Chabot, ancien évêque
de Mende.
Elle devint en 1836 *le berceau de l'Archiconfrérie*
du très-saint et immaculé cœur de Marie,
pour la conversion des pécheurs.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les murs latéraux du bras droit de la croix sont semblables aux murs latéraux du bras gauche. L'autel est en marbre blanc ; le devant est divisé en trois par des colonnettes cannelées; entre les colonnettes du milieu est ménagée une niche rectangulaire dans laquelle sont déposées, sur des coussins de velours et d'or, les reliques de sainte Aurélie. Le tabernacle est en marbre onyx d'Algérie; il présente, sur la face, deux colonnettes accouplées, d'ordre dorique, avec frise et fronton triangulaire; sa porte est ornée d'un bas-relief en bronze doré représentant l'Adoration des bergers. Le retable comporte deux colonnes cannelées également d'ordre dorique supportant un entablement sur lequel repose un fronton triangulaire. Une niche voûtée en cul-de-four, pratiquée au centre du retable, renferme une statue représentant :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Stuc. — H. 1^{m},85. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge est portée sur des nuages; sa robe est en partie cachée par un large manteau qui lui recouvre la tête; elle soutient l'Enfant Jésus qui est debout sur un globe, les bras ouverts.

Dans le tympan du fronton est sculpté un cartouche au chiffre de Marie, avec palmes et bouquets de lys ; au sommet du fronton se dresse une croix. Les colonnes et le fronton du retable sont couverts de stuc blanc; le ciel de la niche est à fond bleu avec étoiles d'or.

A droite de l'autel :

L'Annonciation. — Toile. — H. 3^{m},50. — L. 2^{m},20. — Par M. MULLER (CHARLES-LOUIS). 1870.

La Vierge est représentée debout et de profil, à droite de la composition, en robe blanche et manteau bleu flottant, les bras ouverts et pendants, la tête baissée; elle écoute avec recueillement la salutation angélique. Au-dessus d'elle plane le Saint-Esprit. L'archange Gabriel, porté sur des nuages, montre à la Vierge le ciel de la main droite et lui présente une fleur de lys de la main gauche; sa tunique est blanche et son manteau jaune.

A gauche de l'autel :

L'Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 3^{m},50. — L. 2^{m},20. — Par MULLER (CHARLES-LOUIS). 1870.

La Vierge, les bras levés vers le ciel, est transportée sur des nuages; elle est debout sur un croissant; sa robe est rouge et son manteau bleu. Autour d'elle sont des anges ailés portant des fleurs.

Au-dessous de chacun de ces tableaux se trouve une vitrine de 2^{m},50 de largeur contenant mille objets divers, *ex-voto* déposés par des fidèles : bagues, bracelets, colliers, médailles d'or et d'argent, épaulettes d'officier, croix de tous les Ordres et de toutes les nations.

Au pied de l'autel est scellée une table de marbre blanc de 2^{m},50 de long sur 1^{m},50 de large, sous laquelle est creusé un caveau renfermant le corps de M. Des Genettes, curé de la paroisse, mort en 1860. Cette table est entourée d'un cadre en cuivre; elle porte l'inscription suivante :

HEIC
AD . ALTARE . MARIÆ . DEIPARÆ
UBI . SUPPLICARE . ET . OFFERRE . CONSUEVERAT
QUIESCIT . IN . PACE . DOMINI
CAROLUS . ELEONORUS . DUFRICHE . DES . GENETTES
HUJUS . PAROCHIÆ . TITULO . D . N . A . VICTORIIS
PER . ANNOS . XXVIII . PASTOR . PERVIGIL
VIR . BONORUM . OPERUM . OMNIUM . FAUTOR . ET
PARTICEPS
ARCHISODALICII . A . CORDE . MARIÆ . IMMACULATO
ERRANTIBUS . AD . FRUGEM . BONAM . REVOCANDIS
INSTINCTU . COELESTI . CONDITOR
QUOD . DEO . PROPITIO . ET . FORTUNANTE . VIRGINE
TOTO . JAM . ORBE . FELICITER . DIFFUSUM . CERNENS
IN . SENECTUTE . BONA . LÆTUS . IVIT . AD . CHRISTUM
DIE . XXV . MENSIS . APRILIS . ANNO . SALUTIS . M . DCCC . LX.
ÆTATIS . SUÆ . LXXXII.
HAVE . ANIMA . FORTIS . PIENTISSIMA
HEIC . FATISCENTI . ÆVO . PLURIMOS . TIBI . SIMILES
COELITUS . DONANDOS . PRÆCIBUS . IMPETRA.

Quinze lampes, les unes en argent, d'autres en vermeil, sont suspendues dans cette chapelle. L'une de ces lampes a été offerte, en 1859, par l'impératrice Eugénie; elle est en argent massif vermeillé, et enrichie de motifs ciselés en vieil argent; sa forme rappelle le douzième siècle. Cette pièce d'orfévrerie a été exécutée par MM. Fannière frères.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de deux marches au-dessus de la nef et fermé par une grille en fer forgé de 0m,80, décorée de médaillons avec ornements en cuivre doré. Il possède trois travées mesurant ensemble 22m,28 de la balustrade au maître-autel. Cette longueur, peu proportionnée à celle de la nef qui ne compte que 37m,40, s'explique par la destination primitive de l'église. Celle-ci, nous l'avons dit, a été construite pour un couvent; or, dans une église de couvent, le chœur est la partie principale de l'édifice; c'est là que se réunissent les religieux.

La première travée est encadrée de pilastres accouplés. Entre ces pilastres se développe une fausse arcade dont l'archivolte est interrompue par un écusson accompagné de guirlandes de fleurs retenues par des nœuds de ruban.

Dans l'arcade de gauche est installé un orgue d'accompagnement au devant duquel sont établies des stalles. Le buffet d'orgues est en bois de chêne, et les tuyaux sont divisés en cinq groupes. Les groupes des extrémités, ainsi que ceux du centre, reposent sur des consoles formant saillie, ornées, les deux premières de coquilles, de feuilles d'acanthe et de fleurs, la troisième des armes du pape Pie IX. La corniche qui surmonte le groupe central est dominée par un globe sur lequel s'élève une croix; les groupes des extrémités sont terminés par un amortissement en forme de pomme de pin avec feuilles d'acanthe.

Au centre du soubassement du buffet se détache un cadre mouluré contenant les deux premières lettres de la Salutation angélique flanquées de rinceaux et couronnées de nuages parsemés d'étoiles; cette ornementation est découpée dans le bois.

On a installé dans l'arcade de droite un buffet absolument semblable au précédent, encadrant également des tuyaux d'orgues; mais ce n'est là qu'une simple ornementation destinée à dissimuler des armoires placées là pour la symétrie. Ce travail a été exécuté en 1857. Au devant de ce buffet sont aussi disposées des stalles.

Au-dessus de la première stalle, de chaque côté du chœur, se trouvent deux *ex-voto* en lapis-lazuli.

La première travée du chœur était encore ouverte en 1812 et donnait accès à la sixième chapelle latérale dont nous avons parlé plus haut; elle a été supprimée depuis.

La deuxième partie du chœur ainsi que le sanctuaire sont revêtus d'une boiserie de 3m,30 de haut qui est, paraît-il, l'œuvre de Bardou, menuisier renommé du dix-huitième siècle.

Cette boiserie est divisée par trente pilastres cannelés d'ordre ionique supportant un entablement à modillons. Entre les pilastres se trouve un montant d'imposte avec chapiteaux sculptés et archivolte à moulures

servant d'encadrement à des panneaux également à moulures; dans le tympan des arcades sont sculptés des médaillons renfermant alternativement des cœurs enflammés percés de flèches et accompagnés de palmes, de mitres et de crosses, autour desquelles s'enroulent des rubans. Ces médaillons se détachent au milieu de branches de vigne et de gerbes d'épis de blé.

Entre le deuxième et le troisième pilastre s'ouvre une porte à deux battants à panneaux encadrés de moulures. Sur un panneau de frise, au-dessus de chaque porte, est un motif composé d'un cartouche fond bleu au chiffre de la Vierge entouré de drapeaux et de palmes. Par ces portes on pénètre dans les sacristies.

Tous les ornements que comporte cette boiserie sont dorés.

MAITRE-AUTEL.

Il est en marbre blanc; le devant est divisé en trois parties inégales par des consoles. La partie centrale, de beaucoup la plus grande, est décorée d'un bas-relief représentant :

La Mise au tombeau. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 2^m,30. — L. 0^m,70. — Par Guersant (Sébastien). 1849.

Le Christ est couché, à demi drapé, le bras droit pendant; de son flanc percé coulent encore quelques gouttes de sang. Sainte Madeleine, accroupie, les cheveux épars, soulève le bras gauche du Rédempteur et tient une éponge dans la main droite. Une sainte femme agenouillée près de la Madeleine présente un vase. La Vierge soutient son divin Fils.

A droite de la composition sont prosternés deux hommes, saint Joseph et saint Jean, dont l'un soulève les pieds du Christ; le second croise les bras sur sa poitrine.

Signé à droite et en haut : S. Guersant. 1849.

Ce bas-relief a figuré au Salon de 1849, sous le n° 2238.

Le tabernacle est en bronze doré et ciselé, flanqué de consoles richement décorées. La porte est encadrée d'une guirlande de fleurs; au centre se trouve le monogramme du Christ entouré de rayons. Ce tabernacle est couronné d'une exposition également en bronze doré.

Sept tableaux, commandés à Carle Vanloo par Louis XV, décorent le chœur. Six de ces tableaux représentent les principaux traits de la vie de saint Augustin; le sujet du septième se rapporte à l'origine de l'église.

Premier tableau, à droite :

Le Baptême de saint Augustin. — Toile. — H. 4^m. — L. 5^m,50. — Par Vanloo (Charles-André, dit Carle). 1755.

Saint Augustin et son fils Adéodat sont revêtus de la robe blanche des catéchumènes; tous deux tiennent un cierge dans la main droite et posent la main gauche sur leur cœur; ils inclinent le front sur les fonts baptismaux. L'archevêque de Milan, saint Ambroise, est debout devant eux; il verse de l'eau sur la tête de saint Augustin.

Adipe, leur ami, est à genoux près d'eux et s'apprête à recevoir le baptême.

Derrière les néophytes se trouvent sainte Monique, mère d'Augustin; Navigius, son frère, Veruncundus, son ami; Trigèce et Liconcius, ses parents.

Sainte Monique est en robe bleue, sa tête est voilée; elle croise les mains sur sa poitrine. Navigius a une tunique et un manteau rouges.

Deux enfants de chœur, vêtus de blanc, se tiennent derrière l'archevêque de Milan; l'un d'eux porte un plateau sur lequel se trouvent des burettes et un linge.

Trois acolytes, également en blanc, assistent saint Ambroise; l'un d'eux présente un livre ouvert, l'autre tient une croix.

Près de la cuve baptismale est posée une aiguière.

Au fond se dressent les colonnes de la cathédrale.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1755, sous le n° 13.

Premier tableau, à gauche :

Saint Augustin prêchant devant Valère, évêque d'Hippone. — Toile. — H. 4^m. — L. 5^m,50. — Par Vanloo (Charles-André, dit Carle). 1750.

Valère, entouré de son clergé, est assis devant saint Augustin, qui prêche du haut d'une tribune. L'évêque, coiffé de sa mitre, est revêtu de ses habits sacerdotaux : rochet blanc, chape et étole rouges rehaussées d'or; sa main gauche est posée sur le bras de son siége; il écoute avec attention le jeune prêtre.

Saint Augustin est représenté de profil, en surplis blanc, la main droite levée vers le ciel, la main gauche appuyée sur la tribune.

Au pied de cette tribune est assis un scribe en tunique jaune et manteau rouge qui transcrit sur un livre ouvert sur ses genoux le discours prononcé par saint Augustin. Un jeune homme, assis et adossé à la tribune, lit par-dessus l'épaule de ce scribe.

A gauche de la composition, deux personnages debout écoutent attentivement les pa-

roles du prédicateur. L'un de ces personnages est de profil, en tunique rouge et manteau bleu; de l'autre, on ne voit que le haut du corps.

A droite est assis un prêtre en surplis blanc.

Derrière l'évêque d'Hippone se trouvent deux acolytes dont l'un porte une crosse et l'autre une croix.

Ce tableau a figuré au Salon de 1755, sous le n° 14.

Deuxième tableau, à droite :

Saint Augustin sacré évêque. — Toile. — H. 4m. — L. 5m,50. — Par Vanloo (Chares-André, dit Carle). 1750.

Valère est assis au pied d'un autel auquel il tourne le dos, revêtu de ses habits sacerdotaux et la tête couverte de sa mitre; sa soutane est bleue, son rochet blanc, sa chape et son étole également blanches et rehaussées d'or; il pose une mitre sur la tête de saint Augustin agenouillé devant lui, les mains jointes. Trois évêques assistants sont placés derrière le nouvel élu; l'un d'eux est assis de profil, à droite de la composition; les deux autres sont debout et aident l'évêque d'Hippone à poser la mitre sur la tête de saint Augustin. Ces évêques ont le même costume que Valère; toutefois, celui des évêques qui est assis n'a pas de chape, mais porte une pèlerine bleue. Ce dernier a la tête nue, et ses mains sont appuyées sur ses genoux.

A gauche de Valère, un acolyte debout tient une croix; à sa droite est agenouillé un second acolyte qui présente un livre ouvert. Près de l'autel est placée une table couverte d'une nappe sur laquelle est posée une aiguière.

Derrière les évêques assistants se trouvent deux clercs portant, l'un une crosse, l'autre une croix.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1755, sous le n° 15.

Deuxième tableau à gauche :

Saint Augustin discutant avec les évêques donatistes. — H. 4m. — L. 5m,50. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle). 1750.

L'évêque d'Hippone est debout et de profil, à droite de la toile; il a le bras droit levé et tient dans la main gauche un livre ouvert dont il semble opposer le texte aux arguments d'un évêque donatiste, debout à gauche, les bras tendus en avant.

Près de lui, se trouve le tribun Marcellin, de profil, tunique bleue et manteau rouge.

A gauche de la toile sont groupés les évêques donatistes. L'un d'eux, vu de dos, feuillette un livre; il tourne la tête et semble suivre attentivement la discussion. On n'aperçoit que le haut du corps des autres.

Les évêques orthodoxes sont réunis derrière saint Augustin. Tous ont un rochet blanc, une soutane et une pèlerine bleues.

Au centre de la toile, sur le premier plan, on remarque une chaise; au deuxième plan, une table sur laquelle trois scribes prennent des notes. L'un des scribes suspend son travail pour écouter saint Augustin.

Au fond se dressent des groupes de colonnes.

Ce tableau a figuré au Salon de 1753 sous le n° 4.

Troisième tableau, à droite :

Mort de saint Augustin. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,80. — Par Vanloo (Charles-André, dit Carle). 1748.

Saint Augustin est étendu sur son lit; il se soulève à moitié, soutenu par un homme vêtu de vert, et bénit un malade que deux serviteurs lui présentent. Le malade a la poitrine nue et les mains jointes. L'un des serviteurs est en tunique rouge, l'autre en tunique bleue.

On aperçoit, au fond, le haut du corps de deux personnages : l'un d'eux lui présente un livre ouvert, l'autre a les mains jointes.

Près du lit est placée une table sur laquelle sont posés la mitre et les habits sacerdotaux du saint.

Au-dessus du lit et tout autour de la chambre, on lit des sentences écrites sur les murs.

Le sommet de la toile est occupé par des nuages au milieu desquels sont des têtes de chérubins.

Troisième tableau à gauche :

Translation des reliques de saint Augustin à Pavie. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,80. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle). 1748.

La châsse qui renferme les reliques de saint Augustin est portée par quatre évêques et suivie par le roi des Lombards, Luitprand. Celui-ci est drapé dans un manteau rouge; il a les mains jointes, la tête découverte et les pieds nus; à côté de lui marche un page qui tient son sceptre et son diadème.

Les évêques sont revêtus de leurs habits sacerdotaux; ils sont accompagnés de quatre acolytes portant leur crosse.

A droite de la toile, au premier plan, est assis un paralytique près duquel est agenouillée une femme. Tous deux sont de profil et tendent les mains vers la châsse; le para-

lytique est à demi nu ; sa tête est entourée d'un bandeau.

Au-dessus du maître-autel :

Louis XIII dédiant à la Vierge l'église de Notre-Dame des Victoires. — Toile. — H. 4m,50. — L. 3m,80. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle). 1746.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est représentée dans le haut de la toile portée sur un nuage ; d'une main, elle soutient l'enfant Jésus debout sur ses genoux et de l'autre présente une palme à Louis XIII ; des groupes d'anges l'environnent. Le Roi est prosterné et offre à la Vierge le plan de l'église Notre-Dame des Victoires, qu'il lui dédie.

A gauche du Roi se tient le cardinal de Richelieu ; à sa droite, un des échevins de la Rochelle remet à Louis XIII les clefs de la ville sur un plateau d'argent.

Derrière le Roi sont agenouillés des princes, des officiers de la cour et quelques religieux Augustins ; à ses pieds, au premier plan, est étendu un guerrier mort que couvre en partie un drapeau blanc parsemé de fleurs de lys.

On aperçoit dans le lointain, sous le nuage qui porte le Vierge, la ville de la Rochelle.

Au sommet et à gauche de la composition est un ange ailé, drapé et mains jointes qu'entourent des têtes de chérubins.

Ce tableau a figuré au Salon de 1746, sous le n° 30.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est installée à gauche du sanctuaire et n'offre aucun caractère architectural ; elle possède deux tableaux représentant :

Paroi de gauche :

Le Christ en Croix. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,20. — École française. — Dix-huitième siècle.

Au pied de la croix se trouve un crâne humain. On aperçoit dans le lointain quelques maisons au milieu desquelles se dressent des palmiers.

Paroi de droite :

La Sainte Vierge recevant la communion de saint Jean. — Toile. — H. 2m,20. — L. 2m. — Par Lafon (Jacques-Émile). 1843.

Saint Jean est debout, à gauche de la toile, et de profil, en tunique jaune pâle ornée d'une modeste broderie ; il tient un plateau dans la main gauche et une hostie dans la main droite ; sa tête est ceinte d'une auréole.

La Vierge, agenouillée devant lui, tend les mains vers l'hostie ; son manteau et son voile sont bleus ; au-dessus de sa tête brille une auréole.

Deux anges ailés, dont l'un est debout et l'autre à genoux, tiennent les extrémités d'un drap représentant la nappe de la communion. Le premier est en tunique jaune pâle, le second en tunique marron.

A droite et à gauche de la toile, au deuxième plan, un ange ailé, vu de profil, porte un encensoir.

Au fond se développent trois arcades ; dans celle du milieu se dresse une croix.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1843.

SACRISTIES.

Elles sont disposées à droite du chœur et du sanctuaire, et forment trois pièces rectangulaires très-simples. La première s'ouvre sur le transept ; c'est l'ancienne chapelle dite *de M. de l'Hôpital.* Elle contenait, avant la Révolution, le mausolée du marquis de l'Hôpital et avait été décorée par les soins de sa veuve. De ce monument il ne reste que la statue de la *Vérité,* placée aujourd'hui dans la chapelle Saint-Joseph. La seconde pièce communique avec le chœur par une porte dont il a été fait mention plus haut.

Au-dessus de cette porte :

Le Christ mis au tombeau. — Toile. — H. 2m,70. — L. 2m. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Le Christ, à demi nu, est soutenu par une sainte femme agenouillée et vêtue d'une robe rouge. La Madeleine, robe verte, cheveux épars, est accroupie à ses pieds. La Vierge, drapée dans un manteau bleu et la tête couverte d'un voile, est à demi évanouie ; une sainte femme, en robe bleue, la soutient.

Au fond se trouve saint Joseph d'Arimathie. Il est debout, les mains jointes et les yeux attachés sur le Rédempteur ; sa tunique est rouge. Derrière lui se dressent des rochers.

Au-dessus de la porte conduisant à la sacristie des messes :

La Vierge, sainte Élisabeth et saint Zacharie. — Toile sur fond or. — H. 2m. — L. 1m. — École française, — Dix-neuvième siècle.

La Vierge est représentée debout, les bras ouverts, au milieu de la composition, en robe rouge et manteau bleu ; au-dessus de sa tête brille une auréole.

A sa droite se trouve Zacharie, à sa gauche sainte Élisabeth; tous deux de profil à mi-corps, et les yeux attachés sur elle. Zacharie est drapé dans une tunique rouge et tend les bras vers la Mère du Sauveur; sainte Élisabeth, les mains jointes, est vêtue d'une robe verte; un capuchon marron couvre sa tête.

La troisième pièce a été construite, comme la précédente, en 1857, sur l'emplacement des dépendances de l'ancien couvent des Augustins.

Au-dessus de la porte.

Monseigneur de Quélen. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles, une étole bleue rehaussée d'or et un rabat noir; une croix pastorale est suspendue à son cou; il tient un livre dans la main gauche.

A gauche du tableau précédent :

Monseigneur Morlot. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles; ses épaules sont couvertes d'un camail rouge sur lequel se détachent un rabat noir, une croix pastorale et une étole blanche; il tient sa calotte dans la main droite.

A droite :

Monseigneur Darboy. — Portrait. — H. 0m,70. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il bénit de la main droite et porte sa calotte dans la main gauche. Il a un rochet en dentelles; son camail et son rabat sont violets et son étole est blanche.

Paroi de gauche :

M. Dufriche des Genettes., curé de la paroisse. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — Par COURT (JOSEPH-DÉSIRÉ). 1847.

Il est en soutane noire.

Ce portrait a été offert à la fabrique, en 1862, par M. et madame Amédée Thayer, auxquels l'abbé Des Genettes l'avait donné.

M. Chanal, curé de la paroisse. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte une mosette noire à liserés rouges sur laquelle se détache un rabat noir; à son cou est suspendue une croix pastorale.

Le pape Grégoire XVI. — Toile. — H. 0m,90 — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Ses épaules sont couvertes d'un camail rouge bordé d'hermine; une étole rouge rehaussée d'or est passée à son cou.

Le pape Pie IX. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il porte un rochet en dentelles, un camail et une étole rouges.

M. Fernbach, curé de la paroisse. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un rochet en dentelles sur lequel est passée une étole rouge; sa main droite est appuyée sur une table.

Au-dessus de l'armoire de gauche :

Saint Pie V. — Statuette. — Marbre. — H. 0m,85. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Il est revêtu de ses habits pontificaux et serre un crucifix dans ses mains jointes sur la poitrine; sa tête est coiffée de la tiare.

Cette statuette a été donnée par la comtesse Jurien de la Gravière.

Dans une large niche pratiquée au fond de la sacristie :

Le Christ en Croix. — Statuette. — Ivoire. — H. 0m,83. — École française. — Dix-septième siècle.

VITRAUX.

NEF.

A gauche :

Le Baptême de Jésus-Christ.
Saint Jean.
Jésus et les petits enfants.
Sainte Marie, Mère de douleurs.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par N. DESGRANGES (de Clermont-Ferrand). 1874.

A droite :

Saint Pierre.
Saint Joseph.
Le Sacré-Cœur de Jésus.
Sainte Anne.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par N. DESGRANGES (de Clermont-Ferrand). 1874.

CHAPELLE DE SAINT-PIERRE.

Armes de la Papauté : Tiare avec clefs en sautoir entourées de rinceaux.

Vitrail. — H. 3m. — L. 2m. — Par M. MAZIER. 1862.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Sujet principal : *Louis XIII consacrant la France à Marie;* dans le bas, deux sujets médaillons : 1. *le Frère Fiacre priant pour la cessation de la stérilité de la Reine;* — 2. *la Reine apprenant l'apparition de la Vierge au Frère Fiacre.*

Vitrail. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Lusson (du Mans). 1854.

Ce vitrail a été offert par la famille de la Rochefoucauld.

TRANSEPT DE DROITE.

La Vierge entre deux anges, adorée par saint Augustin et sainte Monique; dans le bas, *un Ange présente à M. Des Genettes les statuts de l'Archiconfrérie.*

Vitrail. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Lusson (du Mans).

CHOEUR.

Au-dessus du maître-autel :

Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean; au pied de la croix, *une jeune femme offrant une couronne.*

Vitrail. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Lusson (du Mans). 1854.

Ce vitrail a été offert par la famille de la Rochefoucauld.

A gauche :

La Naissance de la Vierge.
L'Annonciation.
La Présentation au Temple.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

A droite :

L'Assomption.
La Visitation.
Le Mariage de la Vierge.

Vitraux. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Desgranges (de Clermont-Ferrand). 1874.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *juillet* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-ÉLISABETH

ÉGLISE

DE SAINTE-ÉLISABETH

Histoire. — *Le Père* Vincent Mussart, *qui avait introduit en France la réforme du* Tiers Ordre de Saint-François, *s'occupa également des monastères de femmes. Le premier couvent qu'il établit à cet effet fut fondé, en* 1604, *à Verceil, près de Besançon, et transféré, en* 1608, *à Salins. Il voulut ensuite en créer un à Paris, et, pour l'aider dans son entreprise, sa belle-mère et sa sœur,* Gabrielle Besson *et* Marie Mussart, *lui donnèrent, en* 1613, *une rente de* 600 *livres qu'il employa à l'acquisition de la moitié d'une maison dont l'autre partie lui fut offerte à titre gracieux. Cette maison était située rue Neuve-Saint-Laurent; elle appartenait à* Jeanne de la Grange. *C'est là que s'installèrent les premières religieuses de l'Ordre. Celles-ci reçurent bientôt d'autres donations, — rentes ou maisons, — et le roi Louis XIII leur délivra enfin, en janvier* 1614, *les lettres patentes les autorisant à établir dans Paris ou dans les faubourgs un* Monastère de douze Sœurs de la Pénitence de l'étroite observance du Tiers Ordre de Saint-François.

Deux des Sœurs du couvent de Salins furent alors appelées à Paris par le Père Mussart pour instruire les douze novices, à la tête desquelles fut placée la Mère Claire-Françoise de Besançon. *La reine Marie de Médicis se déclara leur fondatrice, conjointement avec son fils, Louis XIII, et posa la première pierre de leur couvent, le* 14 *avril* 1628. *La chapelle du nouveau monastère, dont les fondations avaient été jetées le même jour, fut placée sous l'invocation de sainte Élisabeth de Hongrie et sous le titre de Notre-Dame de Pitié; elle a été consacrée, le* 14 *juillet* 1646, *par le coadjuteur Paul de Gondy.*

En attendant l'achèvement des travaux, qui durèrent jusqu'en 1630, *les religieuses s'établirent dans un hospice que possédaient, dans la rue Neuve-Saint-Laurent, les* Pères de Nazareth *ou* religieux Pénitents du Tiers Ordre de Saint-François.

En 1790, *le couvent possédait une bibliothèque contenant* 2,244 *volumes.*

Supprimé pendant la Révolution, il devint la propriété de l'État, qui, sur une partie de son emplacement, fit ouvrir la rue Sainte-Élisabeth. L'église fut conservée et servit longtemps de magasin à farines; elle fut rendue au culte en 1802. *L'administration municipale entreprit, en* 1829, *d'importants travaux pour la restaurer et l'agrandir. Son chevet, masqué par des constructions particulières, fut dégagé lors du percement de la rue Turbigo; cette opération de voirie nécessita la démolition de la chapelle de la Vierge, qui était installée dans une construction rectangulaire bâtie derrière ledit chevet et dans son axe. Cette chapelle avait* 15m,50 *de long sur* 7m,20 *de large.*

Bibliographie. — *Histoire de la ville de Paris*, par Félibien. Édition de Paris, 1725, t. II, p. 1253.
Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. Édition Cocheris, t. II, p. 494.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église de Sainte-Élisabeth est orientée de l'ouest à l'est. Elle mesure 50 mètres de longueur sur 25 de largeur; sa façade s'étend sur la rue du Temple.

FAÇADE PRINCIPALE.

Le portail est élevé en retraite de l'alignement des maisons voisines et précédé de sept marches auxquelles on accède par une grille installée sur le prolongement desdites maisons.

Le portail présente une triple division. Celles de ces divisions qui correspondent aux bas côtés ne possèdent qu'un rez-de-chaussée; la division centrale, la plus large des trois, se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Le rez-de-chaussée de cette dernière partie est limité, à droite et à gauche, par un pilastre d'ordre dorique dont la base repose sur un socle de $1^m,50$ de haut, orné de panneaux saillants. Ce socle s'appuie sur un soubassement de $0^m,95$.

Dans l'axe est pratiquée une grande baie rectangulaire close par une porte en chêne à deux vantaux, encadrée d'un chambranle à crossettes et surmontée d'une frise et d'une corniche. Chaque vantail est divisé en cinq panneaux carrés ornés de moulures.

Au-dessus de la porte est décrit un arc plein cintre dont l'encadrement est formé d'une guirlande de feuilles de chêne qui retombe de chaque côté de ladite porte.

Dans le tympan :

Notre-Dame de la Compassion. — Bas-relief. — Pierre. — H. $1^m,50$. — L. 2^m. Par Pollet (Joseph-Michel-Ange). — 1860 (date de la commande).

La Vierge, drapée et la tête couverte d'un long voile, est assise au pied d'une croix dont on n'aperçoit que la partie inférieure. Elle contemple avec douleur son divin Fils qu'elle soutient sur ses genoux et dont elle relève la tête de la main gauche. Le Christ a le bras gauche pendant à terre; près de sa main se trouve la couronne d'épines. De chaque côté est agenouillé un ange ailé vêtu d'une draperie qui laisse sa poitrine à moitié nue. L'ange de gauche a les bras pendants, les mains jointes; celui de droite soutient la tête du Messie.

A droite et à gauche de la porte se dresse un pilastre de même ordre que les précédents. Entre ces pilastres et ceux qui limitent la partie centrale de la façade, sont creusées des niches voûtées en cul-de-four encadrées d'une forte moulure composée d'une guirlande de feuilles de chêne.

Dans la niche de gauche :

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,50$. — Par Calmels (Anatole-Célestin). 1857 (date de la commande).

Le saint roi est vêtu d'une tunique et d'un manteau fleurdelysé retenu par une agrafe sur l'épaule droite. Sa tête est nue et baissée. Il tient une main de justice dans la main droite et porte la couronne d'épines dans la main gauche.

Dans la niche de droite :

Sainte Eugénie. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,50$. — Par Calmels (Anatole-Célestin). 1857 (date de la commande).

La sainte est représentée couverte d'un long manteau ramené sur sa tête en guise de voile, la tête baissée dans l'attitude de la méditation, la main droite posée sur sa poitrine, un glaive et une palme dans la main gauche.

Ces statues avaient été primitivement commandées pour l'hospice Sainte-Eugénie; elles ont été attribuées à l'église Sainte-Élisabeth et remplacent celles qui ont été détruites en 1793.

Au-dessous de chacune des niches précédentes est scellée une plaque de marbre rouge circonscrite par un encadrement mouluré.

Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un entablement dont la frise est décorée de triglyphes et la corniche de mutules. Sur cet entablement est posé un socle sur lequel s'appuie un second rang de pilastres correspondant à ceux du rez-de-chaussée. Ces pilastres sont d'ordre ionique. Entre les deux pilastres et de chaque côté, existe une niche supportée par une corniche que soutiennent deux consoles sculptées. Chacune de ces niches abrite une statue.

A gauche :

Sainte Élisabeth de Hongrie. — Statue. Pierre. — H. $2^m,50$, — Par Thomas (Émile). 1863 (date de la commande).

Elle est vêtue d'une robe cachée en partie par un manteau agrafé sur la poitrine; sa robe est serrée à la taille par une corde dont les extrémités retombent devant elle; à sa ceinture pend une aumônière. Sa tête est couverte d'un voile sur lequel est posée une couronne royale. La sainte présente une pièce de monnaie de la main droite et porte des pains

dans le bras gauche qu'elle replie sur sa poitrine.

A droite :

Saint François d'Assise. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},50. — Par M. Félon (Joseph). 1863 (date de la commande).

Le saint est revêtu de l'habit de l'Ordre des Frères Mineurs dont il fut l'instituteur; il serre dans sa main droite un crucifix sur lequel il a les yeux fixés, et écarte son vêtement de la main gauche pour montrer le stigmate que porte sa poitrine.

Entre les consoles dont il est parlé plus haut est placée une table saillante en marbre rouge encadrée de moulures.

Dans la partie centrale s'ouvre une grande baie cintrée entourée d'un chambranle et surmontée d'une frise et d'une corniche qui repose sur deux consoles. La frise est décorée d'entrelacs en forme de boucles. La partie inférieure de cette baie est close par une balustrade établie à hauteur du socle ci-dessus mentionné. Les pilastres de cet étage reçoivent un entablement avec corniche à modillons et denticules.

Cette partie de l'édifice est terminée par un fronton cintré dont le tympan contient un écusson en demi-relief, accompagné d'une couronne de marquis avec retombée de cordons et d'enroulements formant volutes. A ces volutes sont fixées des guirlandes de fleurs et de fruits dont l'extrémité est retenue par un nœud de rubans attaché à des anneaux placés aux angles du tympan. Au centre de l'écusson se détachent un S et un E entrelacés.

Au sommet du fronton se dresse un petit piédestal flanqué de consoles renversées et supportant une croix en pierre. Aux angles se trouvent des vases à flammes décorés de guirlandes de feuilles de chêne.

Les deux divisions, situées à droite et à gauche de la partie centrale et correspondant aux basses nefs, sont limitées, d'un côté par un pilastre dorique, et de l'autre par deux pilastres accouplés de même ordre. Elles sont percées dans leur axe d'une porte rectangulaire avec chambranle à crossettes. Au-dessus de chacune de ces portes règne une frise surmontée d'une corniche dont les extrémités s'appuient sur des consoles. La corniche reçoit un fronton de forme triangulaire. Sur l'entablement qui termine ces parties de la façade, au droit des pilastres d'angle, s'élèvent deux piédestaux supportant chacun un vase à flammes. Le premier étage de la partie centrale est relié aux parties latérales du rez-de-chaussée par deux grands ailerons qui viennent buter contre lesdits piédestaux. Ces ailerons sont ornés d'une rosace dans leur partie inférieure, et de flammes dans leur partie supérieure. Les pilastres de la façade sont cannelés.

FAÇADES LATÉRALES.

La façade latérale de gauche est masquée par des constructions particulières. La façade de droite comporte cinq travées séparées par des contre-forts. La première travée du rez-de-chaussée est pleine, les autres sont ajourées de deux baies ogivales.

Chacune des travées qui accusent extérieurement la grande nef est percée d'une baie plein cintre qui en occupe presque toute la largeur.

Les contre-forts qui divisent les travées entre elles forment une saillie assez forte et se terminent à la hauteur de la naissance des arcades des baies; ils reçoivent de grandes consoles supportant la corniche supérieure qui fait ressaut au droit de chacune des consoles. Sur cette corniche vient s'appuyer le rampant du toit qui recouvre la grande nef.

CHEVET.

Il s'accuse sur la rue Turbigo par une construction demi-circulaire. Dans son axe sont pratiquées trois baies plein cintre limitées par des colonnes à demi engagées, d'ordre ionique, qui supportent un entablement dont la frise est ornée de croix grecques et de couronnes de fleurs alternées.

Ces colonnes encadraient autrefois l'entrée de la chapelle de la Vierge, supprimée, comme nous l'avons dit plus haut, lors du percement de la rue Turbigo.

INTÉRIEUR.

L'église Sainte-Élisabeth présente une grande nef précédée d'un vestibule intérieur, un chœur en hémicycle et des bas côtés pourtournant le chœur. La première travée est occupée par des tambours. Les deuxième et troisième travées de gauche donnent accès dans la chapelle des catéchismes, et la quatrième dans la chapelle dédiée à sainte Élisabeth. Ces deux chapelles sont bâties en dehors du plan de l'église, ainsi que la sacristie située du même côté, à la hauteur du sanctuaire.

La grande nef a 10^{m},60 de large; les bas côtés ont 6 mètres.

NEF.

Elle se compose de cinq travées divisées par des piliers rectangulaires dans lesquels sont engagés des pilastres d'ordre dorique

supportant un entablement complet. La moitié de la première travée est occupée par un tambour formant vestibule. Au-dessus de ce tambour est installée la tribune des orgues. A droite et à gauche, et à hauteur des chapiteaux des pilastres, se trouve une petite galerie, qui se termine du côté des collatéraux par une partie demi-circulaire dont la saillie sur la nef est assez forte.

Contre chacun des deux premiers piliers est adossé un bénitier qui repose sur une corniche en chêne. Il se compose de trois figures en bronze et d'une coquille en cuivre. La coquille est soutenue par un démon qui semble fuir à la vue de deux anges ailés placés dans la partie supérieure et de chaque côté de la composition.

Autour des jambes du démon s'enroule un serpent. Les anges sont vêtus d'une longue tunique flottante. Celui de gauche tient une branche de laurier dans la main droite et présente de la main gauche une croix dorée qu'il lève vers le ciel; le second porte une espèce d'aiguière dans la main gauche et pose la main droite sur son cœur. Tous deux se détachent sur un fond de nuages. Ces bénitiers ont 1^m,05 de haut; ils sont modernes.

La frise de l'entablement est ornée de triglyphes et de métopes portant en bas-reliefs les instruments de la Passion et divers emblèmes religieux : croix, ciboire, cloches, encensoir, habits sacerdotaux, flambeaux, etc.

Une boiserie en chêne recouvre la partie inférieure des piliers. Cette boiserie a été exécutée sur les dessins de Victor Baltard, architecte, alors directeur des travaux d'architecture de la ville de Paris.

L'entablement, au droit de chaque chapiteau, reçoit la retombée des arcs doubleaux de la voûte d'arête qui recouvre la grande nef. Ces arcs doubleaux ont la même largeur que les pilastres eux-mêmes; ils sont décorés de caissons rectangulaires encadrés de moulures et de caissons carrés avec rosaces sculptées.

Les baies qui éclairent la grande nef forment pénétration dans la voûte; elles sont entourées d'un large bandeau à deux listels et munies de simples vitraux sans décoration.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle est installée au-dessus du tambour et des galeries ci-dessus mentionnés. Le petit orgue est disposé au centre; il comporte trois groupes de tuyaux affectant la forme demi-circulaire et reliés entre eux par d'autres tuyaux établis dans le même plan vertical.

Les trois premiers groupes sont supportés par des culs-de-lampe terminés par des amortissements formés de grappes de raisin et de feuilles de vigne; chacun d'eux est couronné par un baldaquin orné d'une frise et d'une corniche à laquelle sont fixées des guirlandes de fleurs formant festons et retombant sur les tuyaux. La corniche est surmontée d'une coupole sculptée avec amortissement en pomme de pin.

Les autres tuyaux reposent sur une corniche au-dessus de laquelle règne une frise dont les lignes se raccordent à celles de la frise des culs-de-lampe; ils sont couronnés par des enroulements composés de feuilles d'acanthe et par des guirlandes de fleurs retombant en festons.

Le grand buffet occupe toute la largeur de la nef. Il se compose de deux parties disposées l'une derrière l'autre. La première présente sept groupes de tuyaux de diverses grosseurs dont les culs-de-lampe et les baldaquins ont reçu la même décoration que ceux du petit buffet, avec cette différence que les cinq groupes du milieu sont surmontés ici de statuettes en bois.

Sur le groupe central :

Le roi David. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,80. — École française. Dix-neuvième siècle.

Le saint roi est représenté drapé dans un large manteau, la tête ceinte d'une couronne, la main droite sur sa poitrine; il joue de la harpe de la main gauche.

Sur chacun des groupes, à droite et à gauche du précédent :

Un Enfant. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,50. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est à demi nu, la tête penchée en arrière, les yeux tournés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine.

Sur chacun des groupes extrêmes :

Un ange ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé et embouche une trompette.

Ces différents groupes servent d'encadrement à d'autres tuyaux qui sont placés dans le même plan vertical et couronnés par des enroulements de feuilles d'acanthe d'où retombent des guirlandes de fleurs. A chacune des extrémités du buffet se dresse un pilastre relié au groupe voisin par une série de tuyaux disposés en quart de cercle. Ces pilastres limitent ainsi le buffet, dont la base est ornée de panneaux moulurés. Sur les pan-

neaux de frise se détachent en lettres d'or des inscriptions qui font connaître que les orgues sont l'œuvre de M. Surbt, de Paris, et qu'elles datent de 1853.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est adossé contre le troisième pilier de gauche. L'enceinte est composée d'un lambris de un mètre de haut dont la face est divisée en six panneaux moulurés par sept petits pilastres avec chapiteaux, frise et cimaise, et les deux parties en retour, en trois panneaux par des pilastres semblables. Le dossier présente quatre parties limitées par des pilastres dont les chapiteaux supportent une console contre laquelle viennent s'appuyer les rampants de frontons à pans.

Au-dessus des frontons des deux parties centrales s'élève une petite croix sur laquelle est étendu un Christ en bronze doré. Au pied de la croix sont agenouillés sur des nuages deux anges ailés dont l'un porte une lance et l'autre une couronne d'épines. Les nuages suivent le rampant des frontons; au milieu sont sculptées des têtes d'anges ailées. Les frontons des deux autres parties sont dominés par un petit vase formant amortissement.

Au droit de chaque pilastre se dresse un petit fleuron. Le dossier est relié à l'enceinte de chaque côté par une console renversée et décorée d'une tête d'ange. De la partie centrale du fronton et intérieurement pend un cul-de-lampe formé de trois consoles renversées dont les extrémités se réunissent sur un petit amortissement.

Le dossier fait retour à droite et à gauche de chaque côté du pilier. Les panneaux, en cet endroit, ont reçu la même décoration que les précédents; ils sont encadrés par deux pilastres surmontés d'une corniche à denticules.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est établie à droite, en face du banc d'œuvre. La tribune est de forme octogonale et repose sur une moulure décorée de feuilles de chêne et sur un cul-de-lampe terminé par un amortissement composé de feuilles d'acanthe.

Dans le panneau central :

La Religion. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,72. — L. 0m,32. — École française. Dix-neuvième siècle.

La Religion est personnifiée par une jeune femme debout sur un nuage. Elle est couverte d'une robe serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau frangé dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras droit. Elle pose la main droite sur son cœur et présente un calice de la main gauche. Les autres panneaux sont décorés de bas-reliefs représentant des emblèmes religieux ou des arabesques. Le dossier est entouré de moulures et flanqué de deux consoles renversées qui le relient à la boiserie des piliers.

Au centre :

Le Bon Pasteur. — Bas-relief. — Bois. H. 0m,90. — L. 0m,52. — École française. Dix-neuvième siècle.

Le Christ est vêtu d'une tunique que recouvre un long manteau flottant. Il porte sur l'épaule un mouton qu'il retient de la main droite, et s'appuie de la main gauche sur un bâton de voyage.

L'abat-voix affecte également la forme d'un octogone; il est surmonté d'un couronnement en forme de dôme galbé, au sommet duquel se dresse une croix à listels dorés, dont la base est flanquée de quatre modillons renversés.

Le plafond est plat; il est entouré d'une moulure; au centre se détache la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Ce plafond est limité par une corniche d'où retombe un lambrequin sculpté. L'escalier qui conduit à la chaire enveloppe le côté gauche du pilier.

BAS COTÉS.

Ils ont autant de travées que la grande nef et se continuent derrière le chœur qu'ils pourtournent. Les travées s'ouvrent sur la nef et communiquent entre elles par des arcades plein cintre soutenues par des arcs doubleaux dont les retombées viennent s'appuyer sur des pieds-droits qui se détachent des piliers. Les arcs doubleaux sont décorés de caissons rectangulaires entourés de moulures. Toutes ces travées, à l'exception de la troisième par laquelle on pénètre dans la chapelle Sainte-Élisabeth, sont recouvertes d'une voûte d'arête. Aux quatre coins et à la hauteur du centre des arcades se trouvent des culs-de-lampe sur lesquels reposent les nervures des voûtes. Ces nervures se réunissent au centre à une rosace sculptée. La troisième travée de gauche est surmontée d'une voûte en berceau. Les piliers sont, en cet endroit de l'édifice, revêtus d'une boiserie à panneaux de 2m,35 de hauteur.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Les deuxième et troisième travées s'ouvrent sur la chapelle des catéchismes par des arcades plein cintre, closes par de gran-

des boiseries percées dans leur axe d'une porte rectangulaire à deux vantaux.

La chapelle des catéchismes est de forme rectangulaire. Elle mesure 12 mètres de longueur sur 7 de largeur, et présente deux travées dans le sens le plus large, et une seule dans l'autre.

Toutes les arcades, à l'exception de celles qui donnent accès dans la chapelle, sont aveugles et renferment une toile; la partie cintrée est entourée d'une archivolte dont la naissance s'appuie sur une moulure d'imposte.

Une boiserie à panneaux de 1^{m},65, surmontée d'une cimaise, recouvre les murs de cette chapelle. Le plafond est droit, décoré de caissons carrés et percé à son centre d'une large ouverture rectangulaire fermée par un vitrail.

L'autel est installé à droite en entrant; il est en chêne, repose sur une petite pliothe avec moulure et se termine par une astragale et une cimaise.

Au-dessus de l'autel :

Jésus parmi les docteurs. — Toile cintrée marouflée. — H. 3^{m}. — L. 3^{m}. — Par LAFON (JACQUES-ÉMILE).

Au premier plan sont représentés Jésus et cinq docteurs. Jésus est de face, debout devant un siége en marbre blanc, de forme antique. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de même couleur rejeté sur l'épaule gauche; son bras gauche est pendant; son bras droit est replié, l'index levé vers le ciel. Il a les yeux tournés vers un des docteurs avec lequel il semble discuter. Celui-ci est de profil, assis à gauche de la toile sur un petit siége en marbre dont les pieds sont décorés de griffes de lion; il a le bras droit appuyé sur le siége, le bras gauche replié, la main tendue vers le Christ; sa tunique est marron; un manteau vert est jeté sur ses genoux, et sa tête est coiffée d'une espèce de turban. Un deuxième docteur est assis sur le siége, à la droite de Jésus vers lequel il se penche et dont il suit l'argumentation avec attention et étonnement; sa tunique est bleue et son manteau rouge. Derrière lui se trouve un troisième docteur vêtu d'une tunique marron. Un quatrième, à longue barbe blanche et vêtu de rouge, est assis à gauche du siége sur lequel il est accoudé; il appuie sa tête sur sa main droite et tient sur ses genoux un manuscrit qu'il serre dans sa main gauche. Un cinquième docteur se tient debout derrière le précédent; il est couvert d'un manteau rouge qui laisse apercevoir le haut et le bas d'une tunique violet pâle; son bras droit est replié et dissimulé dans les plis de son manteau; il a un manuscrit roulé dans la main gauche. Au second plan, et de chaque côté, sont représentés divers personnages qui écoutent avec recueillement la discussion engagée. Au fond se dressent deux colonnes cannelées dont la base seule est visible, et qui encadrent un escalier que descendent la Vierge et saint Joseph, à la recherche de leur Fils. La Vierge est vêtue d'un manteau bleu, saint Joseph est en tunique rouge pâle; il s'appuie sur un bâton de voyage.

Signé à droite : E. J. LAFON, 1854.

Sur le mur en face de l'autel :

L'Éducation de la Vierge. — Toile cintrée marouflée. — H. 3^{m}. — L. 3^{m}. — Par M. BIENNOURY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

Sainte Anne est assise au centre de la composition sur un siége dont le dossier est terminé par une partie cintrée, encadré d'une bordure de bois et tendu d'étoffe bleue. Sa robe est couleur orange et son manteau violet foncé; celui-ci est ramené sur sa tête en guise de capuchon. Elle pose le pied gauche sur un petit tabouret et porte sur ses genoux la Vierge dont elle entoure la taille de son bras gauche. Celle-ci est représentée vêtue de blanc, les cheveux retenus par un petit ruban de même couleur, les mains jointes et les yeux fixés sur sa mère. A droite de sainte Anne se trouve une espèce de lutrin sur lequel est jetée une draperie jaune à franges; sur cette draperie est posé un livre ouvert. La partie supérieure et centrale de la toile est occupée par des nuages d'où se détachent le Saint-Esprit et des têtes d'anges. Au pied du siége se trouvent une corbeille d'osier et un tabouret de bois. La corbeille contient un fuseau et des pelotes de laine de différentes couleurs. On aperçoit au second plan et à gauche de la composition une jeune servante arrosant un lys déposé sur la fenêtre. Elle est représentée de dos, vêtue d'une robe verte, la taille serrée par une large ceinture rouge, une espèce de foulard blanc autour du cou. A droite de la toile, et sur le seuil de la porte, se tient Zacharie, vu de dos et couvert d'une tunique marron. Il tient une bourse dans la main gauche et présente de la main droite une pièce de monnaie à un mendiant qu'une femme accompagne. Ce mendiant est drapé dans un vieux manteau foncé; sa tête est protégée par une espèce de turban rouge; à son côté pend une gourde; il tend la main droite et s'appuie de la gauche sur un bâton de

voyage. De la femme, la tête seule est visible. Au fond se dressent des montagnes.

Signé à gauche : V. Biennoury, 1874.

Première travée, au fond :

Le Sermon sur la montagne. — Toile cintrée marouflée. — H. 3m. — L. 3m. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Le Christ est assis de profil, à gauche de la composition, sur un rocher au pied duquel se presse la foule accourue pour l'entendre. Sa tunique est rouge et son manteau bleu. Il a le bras droit tendu vers ses auditeurs et le gauche levé vers le ciel. A sa droite, au premier plan, se tiennent deux hommes et une femme. Celle-ci est assise sur un manteau rouge, les mains croisées sur ses genoux ; elle a la tête tournée vers le Messie dont elle écoute les paroles avec recueillement; sa robe est verte. Les trois hommes sont debout. Le premier, vu de dos, en tunique violette et manteau marron, croise les bras sur sa poitrine et semble discuter avec les deux autres dont on n'aperçoit qu'une partie du corps. L'un de ces hommes est de profil, il porte un manteau orange dont il relève les pans de la main droite; sa tête est baissée. L'autre est de face. A droite de la composition, au premier plan, est accroupie plutôt qu'assise une femme tenant un jeune enfant sur ses genoux. Elle a une robe bleu pâle et un voile rose qui retombe sur ses épaules ; son enfant est nu et l'enserre de ses bras. Près d'elle est un jeune berger dont on ne voit qu'en partie le corps. Une draperie rouge pâle est roulée autour de ses reins; sa tête est couverte d'une espèce de calotte rouge ; il appuie son menton sur ses mains dans lesquelles il tient un bâton. Au deuxième plan se trouvent sept personnages : quatre hommes et trois femmes. Deux de ces hommes sont enveloppés dans un large manteau gris. L'un est de profil, l'autre de trois quarts. Celui-ci a les bras croisés sur sa poitrine et dissimulés sous son manteau. On n'aperçoit que la tête des deux autres. Les trois femmes se tiennent l'une près de l'autre. Deux sont en partie cachées par le rocher. La première a une robe bleue et un voile blanc; la seconde a un voile jaune pâle; la troisième a une robe rouge. Derrière le Christ se dresse un rocher à pic. Au fond le lac de Tibériade bordé de bois.

Signé à droite : Auguste Hesse, 1852. Salon de 1852 (nº 628).

Deuxième travée du fond :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants. — Toile. — H. 3m. — L. 3m. — Par Roger (Adolphe).

Le Christ est représenté sur une espèce de marche en grès, les bras tendus en avant, les mains ouvertes. Autour de lui se pressent des groupes de femmes et d'enfants. Il porte une tunique blanche et un manteau rouge dont les plis inférieurs sont ramenés sur le bras gauche. A ses pieds se trouvent quatre petits enfants. Le premier de ces enfants est couvert d'une petite draperie rose pâle qui laisse sa poitrine et ses jambes nues ; il est prosterné devant le Sauveur, la tête baissée. Près de lui se trouve une pomme qu'il a laissé échapper de ses mains. Le second enfant a une draperie bleue nouée autour de ses reins ; il enserre de son bras gauche le cou d'un petit nègre dont les yeux sont fixés vers le Christ. Le quatrième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, est de profil et porte à ses lèvres, pour l'embrasser, le pan du manteau du divin Maître. De chaque côté de la composition, et au premier plan, se trouvent deux jeunes femmes qui viennent présenter leurs enfants. La première femme, à gauche de la toile, est assise, le corps de face et la tête de profil, en manteau violet pâle ; ses cheveux sont blonds et tressés ; elle a un petit enfant dans son giron et en soutient un deuxième qui est agenouillé devant elle ; un troisième enfant plus âgé que les précédents s'appuie sur son épaule gauche. Le premier enfant est nu, le second est vêtu d'une courte tunique violette qui laisse ses jambes, une partie de son dos et son épaule droite à découvert ; une petite draperie bleue est nouée autour de la taille du troisième. La deuxième femme est placée à gauche de la précédente. Elle est de profil, à demi agenouillée, et tient un jeune enfant dont la tête est appuyée sur son épaule gauche ; ses cheveux sont bruns et ramenés en chignon sur le derrière de la tête. Sa robe est de soie blanche et son manteau d'une riche étoffe verte. La première femme à droite de la toile est debout et représentée de trois quarts ; elle a un jeune enfant sur le bras droit et pose sa main gauche sur l'épaule d'un second enfant beaucoup plus âgé qui se tient à côté d'elle, les mains jointes et les yeux attachés sur elle. Cette femme porte une robe blanche et un manteau jaune dont elle relève les pans de la main droite ; ses cheveux sont d'un blond ardent ; ses deux enfants sont à peine couverts par une petite draperie blanche. Derrière cette femme vient une négresse vêtue d'une robe jaune et d'un grand manteau bleu dont elle a enveloppé un

jeune enfant qu'elle porte dans ses bras; sa tête est coiffée d'un foulard blanc; elle est accompagnée d'un second enfant en tunique rouge qui se blottit contre elle et semble craindre de s'approcher du Christ. A gauche de la toile, et au deuxième plan, saint Joseph et sainte Madeleine. Celle-ci a les yeux fixés sur le Messie. Saint Joseph est de trois quarts et se tourne vers une jeune femme dont on n'aperçoit qu'une partie du corps. Il a le bras droit pendant et de sa main gauche relève le pan d'un manteau rouge que recouvre une tunique violette.

La scène se passe au bord du lac de Tibériade qui se déroule au fond.

Signé à gauche : Roger (Adolphe), 1850.

Les quatre toiles précédentes sont entourées d'une large bordure plate en chêne ornée de moulures et de petits panneaux saillants séparés entre eux par des rosaces. Les moulures et les rosaces sont dorées.

CHAPELLE DE SAINTE-ÉLISABETH.

La chapelle de Sainte-Élisabeth occupe la quatrième travée du bas côté gauche.

On y pénètre par une arcade plein cintre dont les pieds-droits sont décorés d'une boiserie encadrée de pilastres doriques dans sa partie supérieure, et surmontée d'une frise et d'une corniche. Entre les pilastres, et de chaque côté, existe un cadre à moulures renfermant un panneau peint.

A gauche :

Sainte Fébronie. — Peinture sur bois. H. 0m,95. — L. 0m,35. — École française. Dix-septième siècle.

Elle porte une robe blanche, un voile orange et un manteau bleu rejeté en arrière; ses pieds sont nus et foulent des pétales de fleurs; son bras droit est pendant, sa main ouverte; elle appuie la main gauche sur le pommeau d'une épée.

A droite :

Sainte Domna. — Peinture sur bois. — H. 0m,95. — L. 0m,35. — École française. Dix-septième siècle.

Elle a les yeux fixés sur une croix qu'elle serre dans la main droite et porte un livre dans le bras gauche. Sa robe est rouge et son manteau bleu; celui-ci lui recouvre la tête en guise de voile.

Ces deux saintes sont debout sur un petit socle bleu dont la gorge est décorée de volutes et de feuilles d'acanthe dorées. Les deux panneaux précédents ont été offerts par un paroissien.

La chapelle est de forme rectangulaire et précédée de trois marches. Les murs sont recouverts, dans leur partie inférieure, d'une boiserie divisée en panneaux par des pilastres doriques et, dans leur partie supérieure, de panneaux peints en marbre jaune de Sienne. Elle est éclairée par deux baies plein cintre percées dans le mur de droite et closes par des vitraux peints. L'autel s'élève au fond. Il est de forme droite avec plinthe et cimaise.

Dans le panneau central :

La Charité. — Peinture sur lave de Volvic émaillée. — H. 0m,66. — L. 0m,90. — Par Pujol (Abel de). 1830 (date de la commande.

La Charité est personnifiée par une jeune femme représentée à mi-corps. Elle est de face, vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge dont elle enveloppe deux petits enfants blottis contre sa poitrine. Ses cheveux sont blonds et retenus, sur le sommet de la tête, par un ruban bleu. Elle penche la tête et sourit à celui des deux enfants qu'elle porte dans le bras droit. Cet enfant est de profil; sa tête seule est visible. Le second enfant est de face et porte la main droite à sa bouche; son bras gauche est caché sous le manteau qui le protége.

Cette composition est renfermée dans un médaillon soutenu par deux anges en grisaille et formé d'un cercle extérieur composé d'oves et de deux listels entre lesquels se développe une grecque sur le fond lie de vin. Les listels, les oves et la grecque sont dorés.

Dans le panneau de gauche :

La Foi. — Peinture sur lave de Volvic émaillée. — H. 0m,90. — L. 0m,58. — Par Pujol (Abel de). 1830 (date de la commande).

La Foi est de trois quarts, en robe et voile blancs; ses cheveux sont bruns, sa tête est ceinte d'un diadème orné d'une croix grecque. Elle pose la main droite sur son cœur et présente de la main gauche un calice au-dessus duquel brille une hostie entourée de rayons. Le médaillon qui la renferme est encadré d'oves dorés. Des palmettes également dorées occupent les écoinçons.

Dans le panneau de droite :

L'Espérance. — Peinture sur lave de Volvic. — H. 0m,90. — L. 0m,58. — Par Pujol (Abel de). 1830 (date de la commande).

L'Espérance est représentée de profil, couverte d'une robe jaune d'ocre et d'un voile

vert ; ses cheveux sont blonds et retenus par un ruban orange. Elle incline légèrement la tête en arrière et lève les yeux vers le ciel ; ses mains sont jointes et appuyées sur une ancre dont on ne voit qu'une faible partie. Le médaillon qui l'encadre est semblable au précédent.

Les faces latérales de l'autel sont décorées d'attributs religieux en grisaille et limitées par des pilastres dont la décoration est la même que celle des pilastres du devant. La décoration picturale que comporte l'autel a été exécutée par le procédé inventé par MORTELÈQUE, peintre sur porcelaine; la partie sculpturale a été confiée à PLANTAR.

Au-dessus de l'autel :

Sainte Élisabeth de Hongrie déposant sa couronne aux pieds de l'image de Jésus-Christ. — Toile. — H. 5m. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Sainte Élisabeth se prosterne aux pieds de la statue du Christ et dépose sa couronne royale. Elle est vêtue d'un corsage blanc bordé de fourrure, d'une robe de même couleur que retient à la taille une ceinture enrichie de diamants et terminée par une cordelière d'or. Sa tête est couverte d'un voile blanc d'étoffe légère et ceinte d'un diadème rehaussé de pierreries ; elle a le bras gauche replié. Le Christ est représenté debout sur un socle assez élevé et précédé de plusieurs marches ; il est drapé, une couronne d'épines sur la tête; ses bras sont allongés, ses mains sont croisées et tiennent un roseau. Derrière sainte Élisabeth se trouve une jeune femme dont les traits marquent l'étonnement. Elle a une robe bleue, un manteau rouge bordé d'or et doublé d'hermine dont elle relève les plis de la main gauche. Sur sa tête est posé un diadème qui retient un voile d'étoffe légère. A sa droite est un jeune enfant portant un coffret. Au pied de l'autel, au premier plan, est affaissée une femme drapée dans un manteau sombre. Un personnage en long manteau rouge, et la tête couverte d'une coiffure plate à larges bords, avance le bras vers elle, comme pour lui porter secours. A droite de la composition, un moine, vu de face et vêtu de blanc, montre le ciel à un groupe d'hommes d'armes qui l'entoure; au fond, à gauche, se dressent les murs de l'édifice religieux ; à droite, s'élèvent les maisons de la ville.

Salon de 1824 (nº 163).

L'autel est limité par une grille en fer de style ogival. De chaque côté se trouve une niche en bois renfermant une statue placée sur un cul-de-lampe en plâtre. Cette niche est encadrée de pilastres dont les chapiteaux doriques reçoivent une console renversée supportant un fronton à pans sans base et surmonté d'un petit vase formant amortissement. Le cul-de-lampe est décoré de volutes, avec un amortissement en forme de pomme de pin accompagné de feuilles d'acanthe.

Dans la niche de gauche :

Saint François d'Assise. — Statue plâtre. H. 1m,58. — Par DUSEIGNEUR (JEAN-BERNARD).

Il est vêtu de l'habit de son Ordre, les yeux fixés sur un crucifix qu'il serre de la main droite contre sa poitrine ; sa main gauche est pendante et tient un livre ; sa robe déchirée à la hauteur du cœur laisse voir ses stigmates.

Signé à gauche sur le socle : Jean Duseigneur, 1847.

Dans la niche de droite:

Sainte Élisabeth de Hongrie. — Statue plâtre. — H. 1m,58. — Par CAILLOUETTE (LOUIS-DENIS). 1844 (date de la commande).

Sa robe est serrée à la taille par une riche ceinture et couverte d'un manteau bordé de fourrure. Sa tête est voilée et ceinte d'une couronne. Elle a le bras droit pendant, la main ouverte ; son bras gauche est replié et en partie caché sous le pli de son manteau.

Sur le mur de gauche, et en face des baies qui éclairent la chapelle, sont creusées deux fausses fenêtres plein cintre servant d'encadrement à des peintures dont les sujets sont tirés de la vie de sainte Élisabeth.

Le premier représente :

Sainte Élisabeth soignant un malade. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par SERRUR (HENRI AUGUSTE-CÉSAR).

La reine de Hongrie porte une modeste robe marron et un corsage rouge ; les manches de sa chemise sont relevées, ses cheveux sont retenus par un foulard blanc, ses pieds sont nus. Elle est de profil et soutient de la main gauche la tête d'un vieillard couché auquel elle présente de la main droite une coupe. Près d'elle se trouve une cruche en grès déposée sur un plateau ; sur cette cruche est posé un linge blanc. Le vieillard est à demi soulevé, et de face, la poitrine nue; une couverture vert foncé est jetée à ses pieds ; il place la main droite sous le pied de la coupe et boit le breuvage qui lui est offert. Le lit est surmonté d'une draperie

verte retenue à une de ses extrémités par une cordelière. Au fond, à gauche, s'ouvre une porte plein cintre par laquelle on aperçoit l'intérieur d'un office où deux servantes vaquent à leurs occupations. L'une de ces femmes est vêtue d'une robe rouge, l'autre d'une robe blanche. Celle-ci tient un plat ; celle-là a le bras allongé, le corps légèrement renversé en arrière ; elle porte un objet assez lourd que le montant de la porte ne permet pas de voir.

Signé à droite : Serrur, 1842.

Le deuxième sujet représente :

Sainte Élisabeth en prière. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Serrur (Henri-Auguste-César).

Sainte Élisabeth est agenouillée, les yeux levés vers le ciel, les mains croisées sur son cœur, au pied d'une espèce de pupitre placé sous une grande tapisserie vert olive relevée par une embrasse rouge. Sa robe est verte et serrée à la taille par une ceinture marron ; son manteau est rouge, doublé de jaune et ramené sur sa tête en guise de voile, ses pieds sont chaussés de sandales, à ses genoux sont jetés deux cahiers de musique ouverts. Au fond et à droite se trouve un escalier en marbre blanc au sommet duquel apparaît le Christ auquel une jeune servante montre sainte Élisabeth. Le Christ porte une tunique rouge et un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche ; il lève le bras gauche au ciel et tend le bras droit vers la Reine ; au-dessus de sa tête brille une auréole. La servante est en robe jaune orange ; ses manches sont relevées. Derrière le Christ se trouve un vieillard dont on ne voit que la tête.

Signé à gauche : Serrur, 1842.

A gauche de la baie formant la cinquième travée :

La Prière du publicain. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 1m,60. — Par Gosse (Nicolas-Louis-François).

Il est debout sur des marches, la tête inclinée, les pieds nus, les bras croisés sur sa poitrine, en tunique blanche et manteau rouge. Au fond se dressent deux colonnes. Au-dessus un ange ailé, en tunique rose et manteau blanc, présente un phylactère.

A droite de la baie :

La Prière du pharisien. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 1m,60. — Par Gosse (Nicolas-Louis-François).

Il est représenté debout sur des marches, les yeux levés vers le ciel, la tête coiffée d'un turban, la main gauche sur son cœur, le bras droit allongé en avant, l'index tendu. Sa tunique est blanche, son manteau est rouge, rejeté sur l'épaule droite, et traîne à terre. Au fond, deux colonnes. Au-dessus, un ange, en tunique blanche et manteau rose, tient un phylactère dans les mains. Entre les deux anges est peint un médaillon renfermant la tête du Christ.

Signé à droite : N. Gosse, 1847.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES FONTS.

Cette chapelle, qui occupe la deuxième travée du bas côté droit, est élevée d'une marche au-dessus du sol du bas côté et close par une grille en fer forgé de 0m,95, dont les extrémités sont scellées dans les piliers qui limitent la deuxième travée. La grille est ajourée et se compose de six panneaux avec frise en haut et en bas.

Les panneaux sont séparés par des montants avec arabesques ; ils comportent des espèces de balustres plats de même métal que le reste de la grille et présentent à leur centre une croix grecque entourée de rayons d'où partent deux culots terminés par des épis de blé ; les chapiteaux de ces balustres sont formés de grappes de raisin.

Les panneaux de la porte sont remplis par des arabesques ; au centre se trouve le monogramme du Christ accompagné d'une croix et de palmes croisées. Les montants se prolongent en haut et en bas, et forment ainsi dans les frises des petits carrés encadrant des têtes d'anges ailées. Les frises de la porte offrent des croix grecques et des arabesques composées d'épis de blé, de ceps de vigne et de grappes de raisin. Celles des panneaux sont occupées par des têtes d'anges, des croix grecques et des étoiles alternées et séparées par de petits motifs formant retombée et présentant un culot d'où sortent des épis de blé et des feuilles de vigne.

La grille est peinte en bronze, à l'exception des têtes d'anges et des croix grecques, du monogramme du Christ et des montants qui sont dorés.

Au milieu de la chapelle s'élève un socle rectangulaire en marbre blanc flanqué de consoles qui supporte une vasque ovale également en marbre blanc et décorée de godrons et de listels.

Une inscription commémorative ainsi conçue est gravée sur le socle :

D'un côté :

L'AN 1654, CES FONS BAP.
ONT ESTÉ CONSTRVICTS PAR
LES LIBÉRALITEZ COMVNES
DE Me CHARLES MICHARD
PRE. CON^{er} ET AVM^{er} DV ROY
CVRÉ DE CETTE EGLE. ET DE
TOVS LES PAROENS. PAR LES
SOINGS DE IEAN VERDIER. ESC.
CON^{er} SEC^{re} DV ROY MAON ET
COVR^{ne} DE FRANCE ET DE SES
FIN^{ces} NOB. HOE Me CLAVDE DV
CHESNE AD^{at} EN PAR^{ent} ET HON.
HOES NICOLAS DE LA LANDE
ET MARTIN AVBERGEON MARC.
BOURG. DE PARIS. MARG^{er} ET
POSES EN CE LIEV PAR
TRES HAVDT ET

De l'autre :

PVISSANT SEIG^{r} M^{r}
ARMAND DE CAMBOVT
CHER MARQVIS DE COISLIN
COMTE DE CRECY BARON
DE PONTCHAV ET DE LA
ROCHE BERNART CON^{er} DV
ROY EN SES CON^{ls} DESTAT
ET PRIVE ET SON LIEVT^{ant}
GNAL. EN BASSE BRETAGNE
ET PAR DAME LOVISE
DE LA BISTRATE, VEV^{e} DE FEV
Mre PHLES. DV HALGOBT
CH^{er} SEIG^{r} DE CAGRESQ
ET AVES LIEVX CON^{er} DV ROY
EN SES CON^{ls} DESTAT ET PRIVE
ET M. DES REQ^{tes} ORD. DE
SON HOSTEL

La partie inférieure des murs de la chapelle est revêtue d'une boiserie à panneaux. Au centre se détache une espèce de crédence supportée par un long balustre à moitié engagé dans la boiserie. De chaque côté est installée une petite armoire demi-cintrée divisée en trois panneaux avec nervures imitant des parchemins pliés ; boiserie, crédence et armoires sont en chêne.

Entre les deux baies :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 3^{m},50. — L. 1^{m},60. — Par PÉRIGNON (ALEXIS-NICOLAS). — 1841 (date de la commande).

Le Christ est de face, debout au milieu du Jourdain, tête baissée, le bras droit pendant, le bras gauche replié sur sa poitrine et retenant un manteau bleu pâle qui lui couvre la partie inférieure du corps. Saint Jean est placé à sa gauche et verse sur sa tête l'eau contenue dans une coquille. Il est de trois quarts, vêtu d'un manteau blanc, et tient dans la main gauche un long bâton mince terminé par une croix. Dans la partie supérieure de la composition est représenté le Saint-Esprit entouré de rayons et, de chaque côté, un ange ailé. L'ange de gauche est de face, en tunique rouge et manteau blanc, les mains jointes. Celui de droite est de trois quarts, en tunique bleue et manteau blanc ; il croise les mains sur sa poitrine. — Toute cette décoration est en très-mauvais état.

Entre la seconde et la troisième travée :

Le Christ mort sur les genoux de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3^{m}50. — L. 1^{m},60. — Par BEZARD (JEAN-LOUIS). — 1844 (date de la commande).

La Vierge est assise sur un siége de pourpre et d'or surmonté d'un riche baldaquin ; sur ses genoux est étendu le Christ mort. Elle a une robe rouge pâle et un manteau bleu qui lui recouvre la tête en forme de capuchon ; elle attache sur son divin Fils des yeux remplis de larmes. Le Christ est à demi nu ; sa tête est penchée sur son épaule droite, son bras gauche est replié sur ses genoux, son bras droit est pendant. Le siége est placé sur une espèce de socle de marbre ; au sommet du baldaquin se dresse une croix. Le mur du fond est tendu d'étoffe bleue. Le haut de la composition est occupé par deux anges ailés vus de face et vêtus de blanc. Celui de gauche tient une couronne d'épines, et celui de droite, une lance.

Quatrième travée :

La boiserie qui revêt les murs de cette travée se divise en trois parties. La partie centrale est plus élevée que les deux autres ; elle est surmontée d'une frise décorée de rinceaux finement sculptés, et limitée à droite et à gauche par un pilastre servant d'encadrement à un confessionnal. Dans la boiserie sont encastrés des bas-reliefs dont les sujets sont tirés de la vie de sainte Geneviève.

A gauche :

Sainte Geneviève faisant l'aumône. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^{m},35. — L. 0^{m},50. — École française. Dix-neuvième siècle.

Sainte Geneviève, tout enfant, est vêtue d'une courte robe serrée à la taille par une ceinture ; elle a le bras droit pendant, un chapelet dans la main, et tient de sa main gauche la robe de sa mère. Celle-ci est drapée et voilée, et se penche vers un mendiant auquel elle remet une pièce de monnaie. Ce mendiant est assis au pied d'un pilastre ; pro-

tégé par un long manteau, il appuie la main droite sur une béquille et tend la gauche pour recevoir l'aumône qui lui est offerte. A sa gauche se trouve un petit vase à anse près duquel est posée une seconde béquille.

Le pilastre sépare le sujet précédent du suivant ; son fût est orné d'arabesques.

Sainte Geneviève et saint Germain. — Bas relief. — Bois. — H. 0^m,35. — L. 1^m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Germain, de profil, en habits sacerdotaux, remet un médaillon à sainte Geneviève agenouillée à ses pieds. Celle-ci tend la main pour recevoir le médaillon qui lui est remis. Le saint évêque est accompagné de deux enfants de chœur et d'un clerc. Celui-ci a le bras gauche pendant et une crosse dans la main droite. Sur l'autel sont posés un calice et un Évangile. Derrière sainte Geneviève se trouvent un homme, un prêtre et deux femmes, tous quatre de profil. L'homme est drapé dans un large manteau ; il a les jambes nues, des sandales aux pieds, les bras croisés sur sa poitrine, un bâton de voyage dans la main gauche. Le prêtre est à genoux, la tête inclinée en arrière, les yeux levés au ciel, les mains jointes. Les deux femmes sont vêtues d'un long manteau ramené sur leur tête en guise de capuchon. L'une est debout, les mains jointes, l'autre est agenouillée et soutient un jeune enfant également agenouillé devant elle, les mains jointes. Au deuxième plan, se dresse un bénitier dans lequel un jeune homme trempe sa main.

La partie supérieure des pilastres ci-dessus mentionnés est occupée par un bas-relief décoratif représentant un lampadaire accompagné de banderoles, composé de feuilles de palmier, et reposant sur cinq pattes de mouton ornées de feuilles d'acanthe. Ces bas-reliefs ont 0^m,35 de haut sur 0^m,20 de large.

A droite :

Sainte Geneviève se vouant à Dieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^m,35. — L. 1^m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Ce sujet occupe deux panneaux.

Dans le premier sainte Geneviève est représentée au centre de la composition, les pieds nus, la tête voilée et ceinte d'une auréole, les yeux levés au ciel, les mains jointes ; sa robe est serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend un chapelet ; sur ses épaules est jeté un long manteau. Elle est debout devant un coffret dont une femme agenouillée lève le couvercle. Deux autres femmes sont debout et font face à la sainte ; la première présente un voile, la seconde est en partie cachée par la précédente, et porte un livre dans ses mains. Derrière sainte Geneviève se trouvent deux autres femmes. La première est de profil ; elle pose la main gauche sur son cœur et tend le bras droit en avant. La seconde a le corps de face et la tête de profil ; elle croise les bras sur sa poitrine. A gauche est installé un autel semblable à celui du bas-relief ci-dessus décrit. Un enfant de chœur appuie la main droite sur cet autel et tient dans la main gauche une espèce de ceinture de corde ; il est de profil et tourne la tête à gauche. A droite s'élèvent deux colonnes torses près desquelles se tient une femme vue de profil ; elle lève les deux bras et semble bénir deux soldats dont l'un est agenouillé à ses pieds et l'autre debout. Tous deux sont vêtus d'une courte tunique à plis et d'un long manteau rejeté en arrière ; ils sont casqués, leurs jambes sont nues et leurs pieds chaussés de sandales. A droite est placé un bénitier dont la vasque, de forme ovale, repose sur une colonne ionique à fût torse.

Le deuxième panneau est séparé du précédent par un pilastre orné de rinceaux. Ce pilastre semble indiquer l'entrée du temple dans lequel deux soldats s'apprêtent à pénétrer. L'un des soldats est jeune encore ; il est casqué, porte une tunique qui découvre ses jambes autour desquelles s'enroulent les courroies de ses sandales, et tient un bouclier dans le bras gauche. L'autre soldat, déjà vieux, est caché en partie par le précédent, dont il entoure la taille de son bras gauche ; sa tête est protégée par une peau de léopard, et ses épaules sont couvertes d'un long manteau. Il porte un glaive suspendu à sa ceinture, et de la main droite montre l'entrée du temple à un jeune homme placé à droite de la composition. On aperçoit au fond un pont dont le haut parapet est muni de meurtrières.

Au-dessus de la porte centrale de la boiserie :

Sainte Geneviève gardant ses moutons. — Toile. — H. 3^m. — L. 2^m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Sainte Geneviève est debout, la tête ceinte d'une auréole et légèrement inclinée à droite, le bras droit tombant, la main ouverte, la main gauche sur sa poitrine et serrant une quenouille. Sa robe est rouge et son manteau blanc. A sa droite est figuré un autel en pierre blanche adossé à un petit tertre cou-

ronné d'arbres dont on ne voit que la partie inférieure Au-dessus de l'autel se dresse une croix vers laquelle ses yeux sont tournés. A sa gauche paissent quelques moutons. Au fond se déroule la campagne.

Le cadre qui renferme cette toile est relié à la boiserie par deux consoles renversées. Il se compose de deux pilastres supportant un arc plein cintre décoré d'oves. Le fût des pilastres est cannelé.

Au-dessus de ce tableau est un médaillon renfermant :

Le Christ. — Peinture murale. — Diamètre $0^m,60$. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Jésus-Christ est de face, en tunique rouge et manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche. Au-dessus de sa tête brille une auréole.

A gauche de ce médaillon :

Un ange ailé symbolisant la Foi. — Peinture murale. — H. $1^m,50$. — L. 1^m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Cet ange tient un calice au-dessus duquel est représentée une hostie entourée de rayons; sa tunique est rose, son manteau jaune. Sa tête est surmontée d'une auréole.

A droite :

Un ange ailé symbolisant l'Espérance. — Peinture murale. — H. $1^m,50$. — L. 1^m. — Par Bézard (Jean-Louis). — 1841 (date de la commande).

Il tend les mains vers le ciel; sa tunique est blanche et son manteau rouge. Au-dessus de ses mains se trouve une couronne d'or.

Cinquième travée.

A gauche de la fenêtre :

Le roi David symbolisant la Confession. — Peinture murale. — H. $3^m,50$. — L. $1^m,60$. — Par Roger (Adolphe). — 1843 (date de la commande).

Le saint roi est agenouillé de profil. Il presse sa tête dans sa main gauche et la renverse en arrière, les yeux levés vers le ciel; son bras droit est pendant, sa main ouverte. Il est couvert d'une armure, d'une courte tunique et d'un manteau de pourpre. A sa gauche est posée une harpe d'or; sa couronne est jetée à terre. Le haut de la composition est occupé par un ange ailé tenant une épée. Il est vêtu d'un manteau rouge flottant.

Signé à gauche : Ad. Roger.

A droite :

Sainte Madeleine repentante symbolisant l'Absolution. — Peinture murale. — H. $3^m,50$. — L. $1^m,60$. — Par Roger (Adolphe). — 1843 (date de la commande).

Sainte Madeleine est agenouillée, les bras levés vers le ciel, les mains jointes, la tête penchée en arrière, les cheveux dénoués et tombant dans son dos. Elle porte une riche robe bleue avec ceinture d'où pend une cordelière d'or et un long manteau rouge qui recouvre ses épaules. A ses pieds sont jetés pêle-mêle un coffret finement ciselé, des bracelets, des colliers. Au fond, un soubassement en marbres de différentes couleurs sur lequel sont une aiguière d'or et une coupe de même métal. Au-dessus d'elle, un ange ailé en tunique rose lui montre le ciel.

CHŒUR.

Le chœur comprend la cinquième travée et la partie en hémicycle qui termine la grande nef. Il est précédé d'une marche et clos par des grilles en fer.

Contre chacun des piliers est appuyée une stalle avec dossier et fronton, semblables à ceux du banc-d'œuvre. Chaque fronton supporte un socle sur lequel est placée une statuette représentant :

Celle de gauche :

Saint Jean. — Statuette. — Bois. — H. $0^m,40$. — École française. Dix-neuvième siècle.

Saint Jean est représenté drapé, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel, des tables dans le bras droit, le bras gauche tombant, une plume dans la main. A ses pieds se trouve un aigle.

Celle de droite :

Saint Luc. — Statuette. — Bois. — H. $0^m,40$. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est drapé, tête nue, tient dans la main gauche un livre ouvert, sur lequel il trace des caractères de la main droite. A ses pieds, et à gauche, est couché un bœuf.

Le sanctuaire est élevé de trois marches; il est limité, du côté de la grande nef, par un arc triomphal orné de caissons et de rosaces, et comporte cinq travées divisées par quatre colonnes doriques en stuc jaune dont les chapiteaux soutiennent un entablement semblable à celui de la nef. Cet entablement fait ressaut

au-dessus des pilastres engagés dans les piliers qui limitent le sanctuaire. Les emblèmes religieux de la frise sont dorés et se détachent sur un fond vert clair. Entre les colonnes se développe une grille de $0^m,50$ de haut. Le maître-autel est exhaussé de trois marches en marbre de Flandre et situé au centre du sanctuaire. Il a été exécuté, en 1855, sur les dessins de M. Gault de Saint-Germain, architecte de la fabrique. Le soubassement est en marbre; il repose sur une plinthe en portor. Sa face est divisée en cinq parties par des colonnettes en marbre blanc à fût torse, avec bases et chapiteaux en bronze ciselé et doré. Ces colonnes soutiennent une corniche à moulures également en bronze ciselé et doré. La partie centrale est la plus large des cinq; elle contient un bas-relief représentant :

La *Résurrection du Christ.* — Bas-relief. Bronze doré. — H. $0^m,85$. — L. $1^m,80$. — Par M. Iguel (Charles).

Le Christ sort de son tombeau dont la dalle est renversée. Il est de face, les bras pendants, les mains ouvertes; le manteau qui l'enveloppe laisse sa poitrine à découvert. De chaque côté de lui est un ange ailé. Tous deux suivent le Christ dans son ascension. A gauche de la composition se trouvent les saintes femmes, dont deux sont debout et une agenouillée. A droite sont représentés trois soldats. L'un d'eux porte la main droite devant ses yeux. Un second fuit en tenant un glaive dans sa main droite. Le troisième est encore à demi couché.

Le modèle en plâtre de ce bas-relief a figuré au Salon de 1848 sous le n° 4803; il a été reproduit en bronze par M. Villemsens.

Dans la partie supérieure de cette composition centrale, et de chaque côté, existent trois petites arcatures ogivales renfermant six têtes d'apôtres. Chacune des deux autres parties comporte deux niches plein cintre encadrées de moulures. Chaque niche contient un piédouche sur lequel est placée une statuette représentant :

Un Ange. — Statuette. — Bronze doré. — H. $0^m,30$. — Par M. Iguel (Charles).

Au-dessus de ces niches se trouve un petit médaillon également entouré de moulures renfermant une tête d'Apôtre. Les deux côtés en retour ont reçu la même décoration que les précédentes. Toutes les petites figures d'anges se détachent sur un fond de marbre vert. Le tabernacle, de grande dimension, est de forme carrée avec un pan coupé de chaque côté. Il est en marbre blanc et flanqué de colonnes sur chaque angle supportant d'autres colonnettes dont les chapiteaux reçoivent une petite frise ornée de coins de feuillage en bronze doré et ciselé. Une gorge renversée formant piédouche couronne le tabernacle que domine une croix dorée. La porte est encadrée d'une moulure cintrée et présente un bas-relief :

Le Christ. — Bas-relief. — Bronze doré. H. $0^m,50$. — L. $0^m,20$. — Par Iguel (Charles).

Le Christ, drapé et de face, porte sur ses épaules une brebis dont il tient les pattes de la main gauche; il a un bâton de voyage dans la main droite. Au-dessus de la porte se détache une guirlande d'épis de blé, de grappes de raisin et de feuilles de vigne formant festons. Dans chacun des pans coupés est creusée une petite niche contenant une statuette posée sur un piédouche représentant :

Un ange ailé. — Statuette. — Bronze doré. H. $0^m,26$. — Par Iguel (Charles).

Il est vêtu d'une longue tunique tombante; ses bras sont croisés sur sa poitrine, sa tête est légèrement inclinée en arrière, ses yeux sont levés vers le ciel.

Sur le tabernacle se tiennent deux anges de $0^m,80$ supportant une couronne. A leurs pieds, sur la gorge du piédouche, se détachent des têtes de chérubins entourés de nuages. Cette décoration est en bronze ciselé et doré.

A droite et à gauche du maître-autel s'élève un piédestal en marbre griotte avec astragale et cimaise, en bronze ciselé et doré. Sur chacun d'eux est posé un vase en porcelaine bleu foncé d'où sort un candélabre composé de douze branches de lys. Le pied des vases est en bronze finement ciselé.

Contre le cinquième pilier, et de chaque côté, est adossée une stalle divisée en trois parties encadrées de pilastres cannelés. Celle du milieu est surmontée d'un socle supportant une statuette.

Stalle de gauche :

Saint Matthieu. — Statuette. — Bois. — H. $0^m,40$. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est drapé, tête nue, les yeux levés vers le ciel, la main droite sur son cœur. Un ange est agenouillé à ses pieds, les mains tendues vers lui.

Stalle de droite :

Saint Marc. — Statuette. — Bois. — H. $0^m,40$. — École française. Dix-neuvième siècle.

Il est enveloppé dans un large manteau

dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras gauche. Il a un livre dans la main gauche; son bras droit est pendant. A ses pieds est couché un lion.

Les socles sur lesquels reposent ces statuettes sont cannelés. Les deux autres parties des stalles sont couronnées par une frise et une cimaise.

Le sanctuaire est recouvert d'une voûte en cul-de-four ajouré d'une lanterne d'éclairage décorée à son centre d'un Jéhovah.

Dans la demi-coupole :

Apothéose de sainte Élisabeth de Hongrie. — Peinture murale sur fond d'or. H. 4^m,60. — Diamètre 9^m,80. — Par Alaux (Jean) dit le Romain. — 1837 (date de la commande).

La sainte est représentée les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, dans une gloire elliptique entourée d'étoiles et de têtes d'anges ailées; sa tête est couverte d'une guimpe et d'un voile bleu sur lequel est posée une couronne; sa robe et son manteau sont bleu gris; autour de sa taille est serrée une corde dont les extrémités retombent en avant; sous ses pieds, et de chaque côté, s'étend un gradin composé de trois marches dont les deux dernières portent chacune un candélabre. Sur la partie supérieure du gradin sont placés de petits rosiers en fleur; des roses sont jetées sur les marches. La couronne de Hongrie surmonte un écusson rectangulaire dont le soubassement du gradin est décoré. Cet écusson est soutenu par un aigle à deux têtes. A droite de sainte Élisabeth est assise une jeune femme personnifiant la Charité, et à sa gauche deux autres femmes symbolisant la Foi et l'Espérance. La première a une robe rouge et un long manteau vert olive dont elle relève les plis de la main droite. Deux petits enfants sont assis sur ses genoux, un troisième est debout derrière elle, la tête appuyée sur son épaule droite; un quatrième est couché à ses pieds dans les plis de son manteau. Elle tend la main gauche vers sainte Élisabeth et semble mettre les quatre enfants sous sa protection. La Foi est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge qui recouvre sa tête en forme de capuchon, et dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux. Elle a le bras droit allongé en avant, la main tendue vers sainte Élisabeth, et présente de la main gauche un calice au-dessus duquel se trouve une hostie. L'Espérance est en robe verte et tient une ancre dans le bras gauche; elle suit des yeux l'ascension de la sainte. Celle-ci est accompagnée d'un groupe d'anges ailés vêtus d'une tunique tombante et se tenant par la main. Les anges placés de chaque côté des groupes portent une palme. A droite et à gauche de la composition se voient les archanges Michel et Gabriel. Saint Michel est en tunique rouge; il appuie sur la hanche sa main gauche d'où retombent des banderoles et tient une épée flamboyante dans la main droite. L'archange Gabriel est en tunique verte; il a des banderoles dans la main gauche et une épée flamboyante dans la main droite.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Cette partie de l'édifice est élevée de deux marches au-dessus du niveau des basses nefs dont elle est séparée par une grille en fer. Celle-ci se compose de barreaux terminés par un culot surmonté d'une boule; elle est encadrée de pilastres décorés d'arabesques. Les murs des bas côtés sont revêtus d'une boiserie interrompue dans son axe par une chapelle dédiée au Sacré-Cœur.

Cette boiserie a été exécutée, comme toutes celles de l'église, sur les dessins de Baltard; elle comporte deux parties : la première forme soubassement et présente des panneaux saillants entourés de moulures, avec patères aux quatre coins; la seconde partie offre deux rangs de cadres contenant des bas-reliefs en bois. Les cadres supérieurs sont à crossettes avec patères aux angles et retombées de fleurs et de fruits; les cadres inférieurs sont simplement moulurés.

Les bas-reliefs encastrés dans la boiserie sont au nombre de cent. Ils sont de l'école flamande, de la fin du quinzième siècle, et proviennent de l'ancienne abbaye de Saint-Waast, à Arras. La Ville de Paris les a acquis, en 1845, de M. Gosse de Gore. Ceux du haut ont 0^m,40 de haut sur 0^m,26 de large, et ceux du bas 0^m,22 de haut sur 0^m,10 de large.

BAS COTÉ GAUCHE.

Premier panneau :

Saint Joachim et sainte Anne.

Ils sont tous les deux agenouillés de chaque côté d'un pupitre, les mains jointes, les yeux fixés sur un ange qui leur apparaît au milieu d'un nuage et semble leur révéler l'avenir. Sur le pupitre est posé un livre ouvert. L'ange est à mi-corps, il étend vers eux sa main droite et appuie sa main gauche sur le nuage qui le porte. Dieu est représenté sur une nuée. On aperçoit au fond, par une fenêtre, les maisons de la ville.

Création du monde.

Dieu est au centre, de face et drapé, les bras pendants, les mains ouvertes. A droite et à gauche se trouvent divers animaux.

Deuxième panneau :

L'Annonciation.

La Vierge est agenouillée sur un coussin, devant un pupitre, drapée, la tête nue, les cheveux flottant sur ses épaules, les yeux levés vers le ciel. Elle appuie la main gauche sur le pupitre, pose la main droite sur son cœur et écoute avec recueillement la salutation angélique. L'archange Gabriel est à gauche du sujet, les bras tendus vers la Vierge, au-dessus de laquelle plane le Saint-Esprit. Au premier plan, à gauche, est placée une corbeille d'osier. Au deuxième plan, à droite, se dresse un lit à colonnes et à baldaquin. Au pied du lit est un vase rempli de fleurs.

La Tentation d'Adam et d'Ève.

Au centre s'élève un arbre sur lequel se tient le démon, dont le corps est terminé en queue de serpent et qui semble engager Ève à cueillir le fruit défendu. Ève est debout, à droite de l'arbre et de face. Adam est assis devant elle sur un bloc de pierre; il montre le démon de la main gauche. Au fond, des arbres et des animaux.

Troisième panneau :

L'Adoration des bergers.

L'Enfant Jésus est enveloppé d'un lange et couché dans une crèche. La Vierge le découvre devant les bergers prosternés autour de lui. Saint Joseph soulève une lanterne de la main droite et met la main gauche sur son cœur. La crèche est placée sous un hangar où l'on aperçoit une vache et un âne mangeant à un râtelier. Un ange, une banderole à la main, apparaît dans un nuage qui occupe la partie supérieure du bas-relief. Au fond se développe une arcade; au delà se dressent les toits de Bethléhem.

Noé et ses enfants.

Noé est couché sous une tente, la tête appuyée sur le bras gauche, le bras droit replié sur la poitrine. Un de ses enfants soulève la toile de la tente; deux autres se montrent leur père du doigt. Au fond est plantée une vigne dans laquelle on voit un homme cueillant du raisin et une femme assise et tenant des grappes sur ses genoux.

Quatrième panneau :

La Circoncision.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, porte Jésus dans ses bras et le présente, au-dessus d'un autel, à un homme qui tient des ciseaux dans la main droite. La Vierge est debout près de l'autel, drapée, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur. Au deuxième plan, saint Joseph, sainte Élisabeth, Zacharie et sainte Anne dont la tête seule est visible. A droite, un baldaquin; au fond, des arcades.

Melchisédech offre à Abraham le pain et le vin.

Melchisédech est vêtu d'une courte tunique serrée à la taille, ses épaules sont couvertes d'une pèlerine, sa tête est coiffée d'un long bonnet qui retombe en pointe dans son dos; il présente trois pains à Abraham. Celui-ci, cuirassé et casqué, un glaive recourbé à la ceinture et la main gauche sur la hanche, tend la main droite pour recevoir le présent du roi de Salem. Il est accompagné de plusieurs guerriers cuirassés et casqués. A terre sont posés divers objets : coupes, coffrets, etc. Melchisédech est suivi de deux hommes portant chacun une coupe. Au fond, une vallée.

Cinquième panneau :

Adoration des mages.

La Vierge est assise sous un hangar, drapée et voilée; elle a sur ses genoux l'Enfant Jésus dont la main droite est posée sur la tête d'un mage prosterné devant lui, les mains jointes. Aux pieds de ce mage est déposée une coupe. Derrière lui se trouve un jeune enfant, tenant une corbeille de forme ovale. Un deuxième mage, drapé et coiffé d'un large chapeau, est debout derrière la Vierge; il offre une coupe de la main gauche. Un roi nègre, placé à la droite de la composition, la main gauche sur son cœur, prend un encensoir des mains d'un enfant qui l'accompagne. Saint Joseph est au deuxième plan, la tête nue et appuyé sur un bâton; il comtemple avec amour le divin Enfant. Derrière lui viennent deux hommes dont on ne voit que la tête. Au fond, à gauche, les murs de la ville. Dans le coin de la composition, une étoile perce de ses rayons les nuages dont elle est entourée.

Naissance d'Isaac.

Sara est couchée, à demi vêtue, sous une riche tente. Deux femmes la soulèvent. Un homme se baisse pour recevoir le nouveau-né. Un aide lui présente un linge. A droite du bas-relief se dresse une cheminée devant laquelle une femme fait sécher un drap. Cette cheminée est encadrée de deux pilastres d'où se détachent deux dragons formant consoles sur lesquelles repose le manteau de la cheminée dont la frise est ornée de rinceaux. Au fond s'ouvre une porte plein cintre.

Sixième panneau ;

Présentation de Jésus au Temple.

Le grand prêtre, en habits sacerdotaux, reçoit le divin Enfant que lui présente le vieillard Siméon, au-dessus d'un autel rectangulaire à panneaux décorés de sculptures. Au pied de l'autel sont agenouillés la Vierge et saint Joseph accompagnés de sainte Anne debout derrière eux. La Vierge est de profil, les mains croisées sur la poitrine. Saint Joseph est de trois quarts; il tient deux colombes. Sainte Anne est debout, un bâton dans la main droite; elle relève de la main gauche les pans de son manteau. A droite du grand prêtre, se trouve un personnage drapé dont on ne voit qu'une partie du corps. Au fond, à gauche, s'ouvre une arcade flanquée de colonnes à chapiteaux composites supportant un entablement orné de rinceaux. A droite, retombe une grande draperie à franges.

Abraham conduit Isaac au supplice.

Abraham est tête nue et de profil; il tient dans la main gauche l'anse d'un vase contenant un brasier et semble indiquer de la main droite à son fils le point où ils doivent s'arrêter. Isaac porte un fagot. Derrière Abraham, un groupe de quatre arbres. Au fond, à droite, une montagne en pente douce.

La porte de la sacristie interrompt la boiserie en cet endroit. Cette porte est à deux vantaux, encadrée d'un large chambranle mouluré et décoré de rosaces. Chaque vantail est divisé en panneaux semblables à ceux de la boiserie.

Septième panneau :

La Fuite en Égypte.

La Vierge est montée sur un âne et tient l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Joseph marche près d'elle et semble lui indiquer le chemin qu'ils doivent suivre. Il porte sur l'épaule gauche un bâton au bout duquel est suspendu un panier. On aperçoit quelques arbres à gauche du sujet, et, à droite, deux maisons bâties sur un petit monticule. Au sommet, des anges sur des nuages.

Isaac sur le bûcher.

Il est agenouillé sur le bûcher, la tête inclinée, les yeux bandés, les mains jointes. Abraham, debout derrière lui, s'apprête à tirer de la main droite le glaive dont il tient le fourreau de la main gauche. A ses pieds est posé un vase d'où sortent des flammes. A gauche, au deuxième plan, un groupe d'arbres au milieu desquels s'avance un bélier. A droite se déroule la plaine.

Huitième panneau :

Massacre des innocents.

Au premier plan, une jeune mère à demi renversée presse dans ses bras un enfant qu'un soldat veut frapper de son glaive. Près d'elle gisent deux petits cadavres. A gauche de la composition, un deuxième soldat enlève brusquement un enfant des bras d'une jeune femme qui est agenouillée à ses pieds et s'arrache les cheveux en signe de désespoir. Au deuxième plan, des soldats poursuivent des mères fuyant affolées devant eux en emportant leurs enfants. A droite, un personnage à cheval donne des ordres. Au fond, la ville.

Sacrifice d'Abraham.

Abraham, de face, pose la main gauche sur la tête de son fils à genoux sur le bûcher et lève son glaive dont il va le frapper. Un ange entouré de rayons arrête son bras. A gauche, un buisson d'où un bélier cherche à sortir. A droite, un vase d'où sortent des flammes. Au fond, la campagne.

Neuvième panneau :

Jésus au milieu des docteurs.

Le divin Enfant est de face, assis sur un siége installé sous un riche baldaquin. Il a les jambes croisées, les bras tendus, les mains ouvertes, et s'adresse aux docteurs assis autour de lui. Ceux-ci sont au nombre de sept: un à gauche et tête nue, les autres groupés à droite, la tête coiffée d'un turban. Tous sont vêtus d'une tunique serrée à la taille. Le docteur qui est placé à gauche est de profil et discute, en montrant Jésus, avec celui de ses confrères qui est assis le premier à droite. Celui-ci est également de profil; il a la main droite appuyée sur le bras de son siége et tient un livre ouvert dans la main gauche; il se penche vers son interlocuteur, auquel il paraît répliquer avec animation. Un troisième docteur, le corps de face et la tête tournée vers Jésus, tend le bras gauche vers le précédent et semble l'inviter à parler moins haut; il a le bras droit replié sur la poitrine. Des autres, la tête seule est visible. Au fond, surviennent saint Joseph et la Vierge. Celle-ci est drapée et voilée, les mains jointes, en signe d'étonnement. Saint Joseph est couvert d'un large manteau. Le siége de Jésus se détache sur une décoration composée d'arcades plein cintre encadrées de pilastres doriques et surmontée d'un entablement complet. Entre les pilastres sont creusées des niches en cul-de-four.

Le Buisson ardent.

Moïse est de profil, à demi couché sur un petit tertre au pied d'un arbre, la tête appuyée sur sa main droite; il a la jambe droite allongée et se dispose à rechausser son pied gauche; une besace pend dans son dos. Près de lui est posé un bâton; derrière lui paît un troupeau de moutons. En haut et à gauche du sujet apparaît, au milieu de flammes sortant d'un buisson, un ange qui tend vers lui son bras gauche.

Dixième panneau :

Jésus à Nazareth.

La Vierge est assise, de face, sur un escabeau au centre du bas-relief; elle retire de la main gauche de la laine contenue dans une espèce de sac en toile placé sur ses genoux, et contemple Jésus qui s'avance portant du bois dans ses bras. A droite de la Vierge est posée une corbeille remplie de linge. Au deuxième plan, à droite, deux anges ailés suivent le divin Enfant du regard. A gauche, saint Joseph lève une hache dont il s'apprête à fendre une pièce de bois sur laquelle il pose le pied droit. Près de lui, divers instruments de charpentier. Au fond, à gauche, est bâti un hangar contre lequel sont appuyées une échelle et des planches. Au centre se trouve un puits au pied duquel est un seau dont l'anse est attachée à une corde. A droite, se développe une arcade surmontée d'un attique et par laquelle on aperçoit les toits de la ville.

Entrevue d'Ésaü et de Jacob.

Tous deux sont de profil au centre de la composition. Jacob pose la main droite sur la poitrine de son frère et lui montre de la main gauche un troupeau de moutons, de bœufs et de chameaux que l'on voit, au loin et à gauche du bas-relief, conduit par cinq serviteurs tenant chacun à la main un long bâton. Ésaü tend les bras à Jacob. Derrière celui-ci, et au deuxième plan, s'avance un vieillard soutenu par un ange ailé. A droite, au deuxième plan, coule un cours d'eau où un homme fait baigner un cheval qu'il tient par la bride. L'homme est plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture; son torse est nu. Au fond sont groupés des guerriers armés de lances et de boucliers.

Onzième panneau :

Baptême de Jésus-Christ.

Le Christ est sur le bord du Jourdain, le genou gauche sur une pierre, la jambe droite allongée et à moitié plongée dans l'eau; il est à demi nu, les mains jointes, la tête inclinée devant saint Jean. Celui-ci est debout et verse sur la tête de Jésus l'eau contenue dans le creux de sa main droite. Près de lui se dresse un palmier dont les branches sont cachées par un nuage au milieu duquel plane le Saint-Esprit. A droite de la composition, au deuxième plan, deux anges ailés, de profil, soutiennent une femme assise sur un tronc d'arbre.

Vision de saint Joseph.

Il est couché sur les dalles, la tête appuyée dans sa main droite, la main gauche soutenant le bras droit. Au-dessus de lui se déroule un nuage portant Dieu, dont on ne voit que la partie supérieure du corps. A gauche du sujet, un jeune enfant tend les bras vers un vieillard qui se dirige de son côté. Celui-ci avance la main droite vers l'enfant. Au deuxième plan, à gauche, sont agenouillés quatre personnages dont une partie du corps seule est visible. Au fond s'ouvrent deux arcades séparées par deux colonnes. Dans la deuxième arcade, à droite de Joseph, est posé un chandelier à quatre branches.

Douzième panneau :

Tentation de Jésus-Christ dans le désert.

Le Christ repousse de la main droite un pain que lui présente le démon. Derrière lui est un gros palmier. Au fond, à gauche, se dresse une montagne à pic sur laquelle on revoit le Christ et le démon. Celui-ci montre à Jésus le monde terrestre dont il lui offre la possession, et Jésus le repousse.

Joseph et ses frères.

Joseph, une lance dans la main droite, s'adresse à un de ses frères auquel il paraît reprocher sa conduite. Celui-ci met la main sur son cœur et rejette le bras gauche en arrière, la main ouverte, comme pour protester. Les autres frères de Joseph sont groupés de chaque côté. Tous ont un bâton de voyage à la main. Au fond, des palmiers.

Treizième panneau :

Le Sermon sur la montagne.

Le Christ est debout et de profil, les bras en avant, les mains ouvertes; il parle à la foule qui l'a suivi. A sa droite sont placés deux de ses disciples. Un soldat est assis à sa gauche; il s'appuie sur la main droite et tend la main gauche en avant. Un homme dont on ne voit que la tête est à côté de lui. Un groupe nombreux d'hommes et de femmes se presse au pied du Christ. On remarque au premier plan deux hommes debout, les mains jointes. Des autres on ne voit qu'une partie

du corps. Tous ont les yeux fixés sur le Sauveur, dont ils écoutent les paroles avec recueillement. Au deuxième plan, à droite, s'élève un rocher sur lequel est couché un homme dont la tête est appuyée sur la main gauche. Au fond, un palmier, et en perspective les toits d'une ville.

Joseph en prison.

Il est assis sur un bloc de pierre, les bras en croix et levés vers le ciel. A son pied droit est rivée une lourde chaîne. A droite est assis un ange recouvert d'une cuirasse sur laquelle est jeté un manteau; il avance le bras gauche vers Joseph et lui désigne du doigt le geôlier chargé de veiller sur lui. Celui-ci est assis, coiffé d'un turban, et il retient un bâton de son bras droit replié; la main gauche pose sur le cœur. Au fond, à droite, la porte grillagée du cachot. Deux nuages occupent les coins supérieurs du bas-relief, l'un à droite, l'autre à gauche. Au milieu de celui-ci apparaît le grand panetier du roi Pharaon appuyé sur un bâton et portant une corbeille. On reconnaît le grand échanson au milieu du nuage de droite; il tient une coupe dans laquelle il verse le liquide que contient une aiguière.

Quatorzième panneau :

La Multiplication des pains.

Jésus est assis sur une pierre; il est de profil, tient dans la main gauche des pains qu'il bénit de la main droite et remet à un jeune homme agenouillé à ses pieds. Il est entouré de ses disciples, dont deux seulement sont visibles en entier. L'un d'eux joint les mains, l'autre écarte les bras; leur figure marque l'étonnement. Au premier plan, à gauche, sont rangées plusieurs corbeilles remplies de pains. Au deuxième plan, à droite, se trouve un rocher planté de palmiers.

On aperçoit au fond une foule composée d'hommes, de femmes et d'enfants suivant un chemin en corniche tracé dans une montagne.

Joseph nourrissant le peuple.

Joseph prend un pain dans un sac que lui présente un serviteur et l'offre à un vieillard debout devant lui. Celui-ci avance la main droite et pose la main gauche sur son cœur. Près de lui, un second serviteur accroupi puise dans une marmite et remet une écuelle à un jeune homme. Entre ces deux hommes, un enfant assis serre dans ses mains un morceau de pain qu'il se dispose à manger; au second plan, des hommes, des femmes et des enfants tenant des écuelles et mangeant.

Quinzième panneau :

Le Thabor.

Le Christ s'élève au-dessus du Thabor, les bras pendants, les mains ouvertes; il est porté par des nuages. A ses pieds, trois hommes : l'un couché sur le ventre, l'autre prosterné et le troisième un genou en terre. A droite du Christ et dans un nuage sont représentés, à mi-corps, Dieu, le Christ et Moïse. Dieu remet de la main gauche les tables de la loi à Moïse et pose sa main droite sur le bras de son Fils. Au fond, quelques maisons.

Triomphe de Joseph.

Joseph est sur un char traîné par deux serviteurs. Il est de face, un sceptre dans la main droite, la main gauche appuyée sur le bord du char. Deux soldats le précèdent en sonnant de la trompette. Au premier plan est agenouillée une femme de profil, les mains jointes. Derrière le char vient une seconde femme qui tend le bras droit vers Joseph et place la main gauche sur son cœur. Au deuxième plan suivent un vieillard et deux jeunes gens, des branches de laurier à la main.

Seizième panneau :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

Jésus est monté sur un âne; il est de profil, tient les brides de la main gauche et porte une palme dans la main droite. Il est accompagné de deux de ses disciples ayant également une palme à la main. Un homme étend un manteau sur son passage. Au deuxième plan, à gauche, est un palmier d'où un enfant descend avec une branche à la main. A droite, des hommes et des femmes accourent audevant du Christ. Au fond, les portes de Jérusalem.

Joseph reconnu par ses frères.

Il est assis de profil, à gauche du bas-relief, sur un siége placé sous un baldaquin, et tend le bras gauche vers ses frères. Ceux-ci se tiennent devant lui, les uns debout, les autres à genoux, les bras croisés sur la poitrine ou les mains jointes. Tous semblent implorer leur pardon. Un Égyptien est debout à droite du siége, et deux autres sont à gauche.

Dix-septième panneau :

Les vendeurs chassés du Temple.

Jésus, debout sur les marches du Temple, brandit un fouet de la main droite. A ses pieds se trouvent cinq vendeurs : quatre hommes et une femme. Le premier vendeur est tombé à terre; il s'appuie sur sa main

droite et protége sa figure de son bras gauche. Le deuxième s'enfuit en emportant une table et ses tréteaux; il a le corps de face, la tête tournée vers le Christ, et lève l'épaule gauche pour parer les coups de fouet qui le menacent; des pièces de monnaie s'échappent de sa main gauche. Le troisième se sauve en écartant les bras. Le quatrième, placé à la droite du sujet, cherche à dissimuler, en courant, un sac d'argent qu'il serre dans la main droite. Au deuxième plan, à gauche, une femme se sauve en emportant une cage sur la tête et un agneau sous le bras gauche.

Moïse sauvé des eaux.

A gauche du sujet, et sur la rive du Nil, se tiennent Amram et Jocabed, père et mère de Moïse. Jocabed est debout, les cheveux dénoués et flottant sur les épaules, les bras élevés vers le ciel. Amram fléchit le genou et se penche en avant, les mains jointes, comme pour mieux distinguer un groupe de femmes qu'il aperçoit sur la rive opposée. Au milieu du fleuve flottent des cadavres d'enfants. Une petite corbeille portant Moïse est poussée sur le bord aux pieds de la fille de Pharaon. Celle-ci est accompagnée de plusieurs femmes; elle lève les bras en l'air en signe d'étonnement. Au deuxième plan, au milieu, un pont relie les deux rives du Nil. Au fond, la ville.

Les quatre bas-reliefs suivants sont encastrés dans une porte simulée dont la décoration est la même que celle de la sacristie.

Vantail de gauche.

Dix-huitième panneau :

Réconciliation du Ciel et de la Terre.

Au sommet de la composition et au milieu se détache un nuage portant Dieu et le Christ accompagnés de trois anges. Dieu tend le bras droit vers son Fils qui paraît intercéder auprès de lui en faveur de la Terre. Le Christ est de trois quarts, assis en face de son Père; il pose la main droite sur son cœur. L'un des anges est de face, les mains jointes; le deuxième tient une couronne, le troisième a les bras croisés sur sa poitrine. Au-dessus, plane le Saint-Esprit entouré de rayons. Au premier plan, et en bas du sujet, sont assis deux hommes qui s'embrassent. A côté d'eux sont jetés un glaive, un bouclier et un casque.

Ce bas-relief est encadré de deux pilastres doriques soutenant une arcature trilobée. Dans chacun des écoinçons est assis un ange portant une palme.

Première institution du mariage.

Adam et Ève sont debout au centre de la composition, de profil et complétement nus; ils se donnent la main droite et posent la main gauche sur leur cœur. Dieu les unit de la main gauche et les bénit de la main droite. A gauche, au deuxième plan, un arbre et divers animaux. A droite, est couché un lion. Au fond, des arbres et des montagnes. Au pied d'un arbre, est assis Adam recevant une pomme des mains d'Ève debout devant lui; dans cet arbre se trouve le démon dont le corps est terminé en queue de serpent.

Vantail de droite.

Dix-neuvième panneau :

Jésus devant Hérode.

Le tétrarque est assis à gauche du sujet sur un siége installé sous un riche baldaquin. Il a le bras droit appuyé sur son siége et tient un bâton de commandement dans la main gauche. Le Christ est amené devant lui, les mains liées derrière le dos, par deux soldats, dont un seul est visible en entier. Au fond, une grande arcade par laquelle on aperçoit une tour.

Ce bas-relief est limité par deux colonnes d'ordre dorique supportant une arcature trilobée. Les deux anges qui sont assis dans les écoinçons lèvent les bras vers le ciel.

Daniel dans la fosse aux lions.

La fosse est occupée par cinq personnes : deux femmes et trois hommes parmi lesquels on remarque un pontife en habits sacerdotaux. Les deux femmes et deux des hommes sont renversés sous la griffe des lions qui les déchirent. Le cinquième cherche à échapper au carnage; il est poursuivi par un des félins. Au sommet de la composition est percée une large ouverture circulaire par laquelle deux soldats, dont la tête seule est visible, descendent Daniel au moyen d'une corde. Les traits du prophète respirent le calme.

Vingtième panneau :

Pacte de Judas avec les Juifs.

Judas est debout sur les premières marches d'un vestibule où se tiennent cinq prêtres; il avance la main droite pour saisir une bourse que lui présente l'un d'eux. Deux autres prêtres, placés à la droite du précédent, semblent engager Iscariote à prendre la bourse. L'escalier est limité par une balustrade pleine et surmontée d'une marquise. Au fond, à gauche, la ville.

L'Agneau pascal.

L'agneau est étendu sur un autel de forme

polygonale couvert d'une draperie à franges. Le grand prêtre, en habits sacerdotaux, se dispose à l'égorger, et quatre hommes le tiennent par les pattes. Ceux-ci ont un bâton à la main. A droite est posée une cruche. Au fond, le mur est ajouré d'une fenêtre par laquelle on voit la campagne.

Vingt et unième panneau :

La Sainte Cène.

Jésus est assis sous un dais devant une table sur laquelle est un plat contenant un agneau. Il montre le ciel de la main droite. Saint Jean est appuyé sur sa poitrine. Autour de lui sont rangés ses disciples, les uns debout, les autres assis. Judas est assis au premier plan, à droite, sur un escabeau, une bourse dans la main gauche.

L'Agneau pascal.

Sept personnages, debout autour de l'autel, s'apprêtent à manger l'agneau pascal. Tous, à l'exception du grand prêtre, ont un bâton à la main.

Vingt-deuxième panneau :

Institution de l'Eucharistie.

Les disciples sont autour de la table, les uns debout, les autres assis. Judas est assis à gauche, une bourse dans la main droite. Jésus, debout sous un dais, offre de la main droite à ses disciples de petits morceaux de pain placés sur un plat.

Moïse frappe le rocher dans le désert.

Moïse est représenté de profil, la main gauche sur son cœur et frappant de sa verge le rocher d'Horeb d'où jaillit une source. Un jeune homme agenouillé recueille de l'eau dans une coupe, tandis qu'un second se baisse et cherche à se désaltérer. Éléazar, debout à la droite du prophète, montre la source aux Israélites. Derrière Moïse vient un homme portant un vase. Au deuxième plan se trouvent trois hommes et une femme. Celle-ci tient une cruche dans la main gauche. Les trois hommes sont à peine visibles. A gauche s'avancent deux jeunes femmes, dont l'une porte une cruche sur la tête et l'autre une gourde à la main. Au fond, à gauche, s'étend le désert; à droite sont établies des tentes.

Vingt-troisième panneau :

Jésus dans le jardin des Oliviers.

Il est prosterné, les mains jointes. A ses pieds dorment les trois apôtres qui l'ont accompagné : Pierre, Jacques et Jean. Au deuxième plan et au centre, se dresse un arbre; à gauche, un ange descend du ciel porté sur un nuage, une croix dans la main gauche, un calice dans la main droite. Au fond survient Judas, qui désigne de la main droite le Christ à un homme placé sous une porte rustique, un bâton à la main.

Moïse reçoit les tables de la loi.

Il est agenouillé, de profil, et reçoit les tables de la loi des mains de Dieu assis sur un char porté sur des nuages et soutenu par deux anges. Deux autres anges embouchant une trompette suivent le char divin. Sous les nuages, trois hommes, dont on ne voit que le buste, tendent les bras vers le Créateur. A gauche, au fond, des tentes près desquelles quatre hommes debout se montrent le prophète.

Vingt-quatrième panneau :

Les Apôtres dans le Cénacle.

Quatre apôtres sont assis sur un siége en hémicyle avec dossier. Les trois premiers sont de face, le quatrième est de profil. Celui de gauche compte sur ses doigts. Le deuxième a la main sur son cœur. Le troisième a les bras croisés sur sa poitrine. Le quatrième a le bras droit replié et semble s'adresser aux trois autres; il place la main gauche sur son oreille. Au fond, la partie inférieure d'un mur et deux arcades avec colonnes ioniques.

Adoration du veau d'or.

Le veau d'or est debout sur un riche autel flanqué de consoles renversées et placé sur un soubassement mouluré. Huit hommes l'entourent, les uns prosternés et les autres debout, tandis que Moïse agenouillé reçoit les tables des mains de Dieu assis sur un nuage.

Vingt-cinquième panneau :

Jésus devant Caïphe.

Caïphe est assis à droite sur un siége établi sous un riche dais, la tête ceinte d'une couronne, le coude gauche appuyé sur un coussin, la main droite tendue vers le Christ debout devant lui. Le Messie, les mains liées derrière le dos, est escorté par trois soldats cuirassés et casqués. L'un de ces soldats le pousse devant lui; un deuxième le menace du poing. Au fond, un mur percé d'une arcade.

Moïse apporte les tables de la loi.

Il descend du mont Sinaï portant les tables de la loi qu'il montre de loin à un groupe d'Israélites venus à sa rencontre. Ceux-ci sont au nombre de dix. Huit sont debout et deux à genoux; quatre seulement sont visibles en entier. Tous ont les yeux fixés sur Moïse, vers lequel ils tendent les bras. On

aperçoit au fond, à gauche, le sommet des tentes.

La partie supérieure du mur, au-dessus de la boiserie, a reçu une décoration en grisaille sur laquelle se détachent deux grandes peintures murales. Cette décoration comporte trois pilastres dont le fût est orné d'arabesques et dont la base repose sur un socle. Ces pilastres sont d'ordre ionique et supportent une frise architravée. Dans chaque travée est peinte une archivolte plein cintre avec écoinçons décorés de rosaces.

Dans la première travée.

Les Sept Sacrements. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 6m. — Par JOURDY (PAUL).

Les Sacrements sont représentés par sept groupes placés dans l'intérieur d'une église.

Le Baptême. Une jeune mère présente un enfant nouveau-né au-dessus d'une cuve baptismale élevée au premier plan, à gauche de la composition. Elle est de profil, en robe rouge et manteau bleu; sa tête est couverte d'un voile léger. Un prêtre de face, soutane noire à capuchon, surplis blanc et étole jaune, verse sur la tête de l'enfant l'eau contenue dans une coquille qu'il tient de la main droite. Il a un livre ouvert dans la main gauche. A sa droite se trouve le père, la tête baissée, les mains jointes, en tunique verte et manteau rouge.

A gauche du prêtre est un enfant de chœur de profil et en soutane rouge; il a un petit linge à la main. La cuve est en marbre blanc.

Au centre de la composition, et au deuxième plan, se dresse un autel. Au-dessus plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

La Confession. Au pied de l'autel et à gauche, est assis un prêtre vêtu de blanc qui bénit un jeune homme agenouillé devant lui, les mains jointes. Ce jeune homme est vu de dos; il porte une tunique grise.

L'Eucharistie. Un évêque à longue barbe blanche, mitré et couvert d'une chape dorée, est debout et de face à gauche de l'autel. Il a un ciboire dans la main gauche et présente de la main droite une hostie à un jeune homme agenouillé, les mains jointes et vêtu d'une tunique blanche. De chaque côté du prélat se tient un diacre. Celui qui est à sa gauche s'appuie contre l'autel et présente un calice; le second a les mains jointes. Tous deux sont de profil, en surplis blanc et chasuble dorée.

Le Mariage. Les deux jeunes époux sont agenouillés de profil, au centre du sujet, sur les marches de l'autel. L'épouse est en manteau bleu; sa tête est voilée et inclinée; elle pose la main gauche sur son cœur et reçoit l'anneau que lui offre son époux. Celui-ci est en tunique jaune orange; son bras gauche est pendant. Un évêque, barbe grise, soutane rouge et cape dorée, est debout devant eux, la tête inclinée; il lève les mains au-dessus de leur tête et bénit leur union.

La Confirmation. Un évêque, de face, mitré, soutane violette et chasuble vert émeraude brodée d'or, impose les mains sur la tête d'un jeune homme habillé de blanc et agenouillé à ses pieds, les mains jointes. De chaque côté de lui est un diacre. Celui de gauche est de profil; il tient un linge dans la main droite et porte dans la main gauche un plateau d'or sur lequel est déposé le saint chrême. Celui de droite est de trois quarts, en chasuble rouge pâle bordée d'or; il a une crosse dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Ce groupe est représenté à droite de l'autel.

L'Ordre. Un pape, revêtu d'une chasuble dorée et coiffé d'une calotte rouge sur laquelle est posée la tiare, est assis sur un siége exhaussé de deux marches tendues de pourpre. Il présente un plateau et une coupe de forme conique et contenant du vin à un prêtre agenouillé devant lui, les mains jointes, en surplis blanc et chasuble violette.

A droite du pape, un cardinal, habillé de pourpre, est debout et tient un livre ouvert.

L'Extrême-Onction. Un vieillard mourant est étendu sur une civière, à droite, au premier plan, un foulard blanc autour de la tête, les yeux fermés, les bras croisés sur sa poitrine nue, un crucifix dans la main droite, les jambes couvertes d'un drap sur lequel est jetée une couverture grise. Il est soutenu par un jeune homme placé à sa gauche et vu de dos, en tunique marron foncé, haut-de-chausses noir, chaussures d'étoffe de même couleur. A sa droite, un prêtre de profil, barbe grise, soutane et pèlerine à capuchon rabattu sur sa tête, tient une coupe dans la main gauche et se dispose à oindre les yeux de la main droite. Le prêtre est accompagné d'un diacre et d'un enfant de chœur. Le premier est à sa gauche, de face, la tête baissée, en surplis blanc; il tient une croix. Le second est à sa droite, de trois quarts, en tunique verte, un cierge allumé dans la main droite, un petit coffret dans la main gauche. Un homme agenouillé soulève la couverture et met à nu les pieds du moribond. Il porte une tunique bleue serrée à la taille. L'église est dallée de marbres de différentes couleurs; au fond, à droite et à gauche, s'étendent

les bas côtés dont les travées sont limitées par des colonnes de marbre vert; à leur extrémité se trouve une fenêtre close par des vitraux.

Signé à gauche : P. JOURDY, 1847.

Deuxième travée :

Les Sept OEuvres de la Miséricorde. — Peintures murales. — H. 4m,50. — L. 6m. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS).

Deux femmes sont debout et de profil, sur le seuil de leur maison, au premier plan, à gauche; elles viennent recevoir un homme et une jeune femme qui leur demandent l'hospitalité. La première a un voile blanc et une robe rouge que recouvre presque entièrement un manteau bleu; elle pose la main droite sur le bras gauche du pèlerin et semble l'inviter à entrer. Celui-ci est debout de profil, un bâton dans la main droite, bras et jambes nus et tête découverte; sa tunique est jaune orange et serrée à la taille par une écharpe bleue; son manteau est rouge; un chapeau rond à larges bords est suspendu à son cou et rejeté en arrière. Près de lui est la jeune femme de trois quarts, pieds nus, corsage bleu légèrement décolleté et laissant voir le haut de la chemise, robe verte, chapeau de paille rond sur la tête, long bâton de voyage dans la main droite et yeux tournés du côté de la deuxième femme dont on ne voit qu'une partie du corps. Celle-ci est voilée; sa robe est rouge. A gauche de la porte est placée une table sur laquelle est jeté un manteau rouge; contre le manteau est appuyé un bâton de voyage.

Au deuxième plan, à gauche, des jeunes filles habillées de blanc, la tête voilée, conduisent une de leurs compagnes au cimetière. Celle-ci est étendue, les mains croisées sur la poitrine et la tête couronnée de fleurs, sur une espèce de lit de parade recouvert d'une riche draperie et porté sur les épaules par quatre des jeunes filles. Une cinquième suit le cortége, portant une bannière blanche; elle est escortée des autres tenant un cierge allumé à la main.

Au premier plan et au centre, est assise une femme accompagnée de deux enfants. Elle est de face, ses cheveux sont bruns et retenus par un diadème; sa robe est grise, légèrement décolletée et ornée d'une bordure noire rehaussée de deux filets jaunes qui l'encadrent; son manteau est rouge. Elle a sur le bras droit une draperie blanche dont cherche à s'envelopper un petit enfant debout entre ses jambes, et tient dans la main gauche une seconde draperie dont se couvre un autre enfant accroupi à ses pieds. A sa droite est couchée une jeune femme, de trois quarts, les pieds nus, la tête inclinée à droite, les traits contractés par la souffrance, les cheveux blonds et tressés, le bras gauche appuyé sur un petit berceau portant le monogramme du Christ; sa robe est rouge pâle; un manteau gris protége ses genoux. Un homme à demi agenouillé près d'elle soulève son bras droit de la main gauche et l'entoure d'une bandelette. Cet homme est tête nue; sa tunique est bleue. Un jeune homme penché au-dessus d'elle la soutient sous les bras. Il a une draperie bleu foncé roulée autour des reins et un manteau jaune orange qui laisse à découvert ses bras et une partie de sa poitrine. Entre les deux hommes est assise, de face, une jeune fille en robe rouge qui présente de la main gauche un plateau sur lequel est posée une aiguière dont elle tient l'anse de la main droite. Elle a la tête inclinée en avant, les yeux fixés sur la malade.

Au deuxième plan, au centre, une jeune mère, debout, soulève dans ses bras un enfant et le présente à une image de la Vierge placée sur un piédestal adossé au mur d'une riche demeure dont l'escalier se développe à droite de la composition. La jeune femme est de profil, la tête nue, les cheveux retenus par un ruban jaune; sa robe est rouge pâle, son manteau est bleu. La Vierge porte l'Enfant Jésus dans ses bras; elle est drapée et couronnée. La statue est en marbre blanc.

A droite, au premier plan, et au bas d'un riche escalier conduisant à un vestibule encadré de colonnes de marbre rouge, se tiennent deux femmes distribuant aux pauvres du pain et du vin. La première a le corps de profil et la tête de trois quarts; sa robe est blanche et son manteau bleu. Elle offre de la main gauche une coupe à une jeune femme agenouillée, de profil, et tient dans la main droite une cruche en grès à laquelle se désaltère un homme également agenouillé. La jeune femme est en tunique rose; elle saisit la coupe des deux mains et la porte à ses lèvres. L'homme a les bras et les jambes nus et la tête découverte; son manteau est gris; il place sa main droite sous la cruche pour la soulever tandis qu'il y boit, et s'appuie à terre de la main gauche. Près de lui se trouvent un bâton et une gourde. La deuxième femme est de profil; son manteau est rouge saturne. Elle donne de la main gauche un pain à un jeune mendiant en manteau vert, agenouillé et tête nue, et se dispose à prendre de la main droite d'autres pains que renferme une corbeille posée près d'elle sur un socle. Une mère, tenant un enfant sur ses genoux, est assise de profil, sur la première marche de

l'escalier, et tend la main droite pour réclamer sa part dans la distribution. Elle a une robe violet pâle et un manteau rouge. L'enfant a la figure maladive ; il est endormi, la tête sur l'épaule maternelle, et porte une petite culotte verte pour tout vêtement. Deux femmes richement habillées descendent l'escalier. La première est au sommet ; elle a une robe de soie jaune et un manteau rouge bordé d'hermine qu'elle relève de la main droite ; sa tête est voilée et couronnée. Devant elle est agenouillé un homme drapé dans un manteau gris, la tête nue, qui dépose une chaîne à ses pieds. A sa droite, et sous le vestibule, sont également agenouillés deux autres hommes qui tendent vers elle leurs bras nus. La deuxième femme est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu ; sa tête est voilée et couronnée. Elle a une bourse dans la main droite, et remet de la main gauche une pièce de monnaie à un prisonnier qui passe sa main entre les barreaux d'une grille dont la fenêtre de son cachot est close. Le mur du cachot limite l'escalier à droite. On aperçoit au fond, à gauche de la composition, une modeste église romane, une tour et une arcade plein cintre surmontée d'une galerie à jour.

Signé à gauche : L. BEZARD. 1848.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Elle est installée derrière le chœur, dans l'axe de l'hémicycle, et limitée par une balustrade en marbre blanc, de forme demi-circulaire, interrompue, à son centre, par une grille en fer à deux vantaux d'un dessin fort simple. L'autel est élevé de deux marches, et au-dessus s'ouvrent les trois fenêtres dont il a déjà été parlé précédemment ; il est en pierre, de forme rectangulaire, et décoré de trois bas-reliefs provenant de l'ancienne chapelle de la Vierge.

Devant de l'autel :

Mort de la Vierge. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 2m. — Par VIRIEU (PAUL). 1855.

La Vierge est étendue sur un lit bas, drapée et voilée, les mains jointes. La Madeleine éplorée est accoudée à ses pieds, la tête dans les mains, les cheveux retombant en boucles sur ses épaules que son manteau couvre à peine. A droite du lit est agenouillée une femme pleurant, la tête baissée. Près d'elle se tient un jeune homme qui contemple la Vierge avec douleur. A la tête du lit, deux hommes, la tête inclinée, les bras pendants, les mains jointes. Deux autres personnages sont placés au deuxième plan, entre les deux précédents. L'un est de face et l'autre de profil. A gauche du sujet sont trois hommes debout et drapés, la tête de profil. L'un montre la Vierge, le deuxième lève le bras droit vers le ciel, le troisième a les bras repliés sous son manteau. Près d'eux est un jeune enfant portant un vase. A gauche de la composition est assis un scribe qui tient dans la main gauche des tables sur lesquelles il écrit.

Au deuxième plan, et à gauche de sainte Madeleine, se trouvent deux autres personnages, l'un de face, la tête inclinée, et l'autre de profil, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel. Une servante est prosternée à droite du bas-relief, au premier plan. Elle appuie la tête dans sa main droite et pose sa main gauche sur une cruche placée à côté d'elle. Au deuxième plan se tiennent trois hommes.

Signé à droite, sur le socle : PAUL VIRIEU.

Côté gauche :

Présentation de la Vierge au Temple. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 0m,60. — Par VIRIEU (PAUL). 1855.

La Vierge est agenouillée sur un coussin, les mains jointes. Elle est présentée par sainte Anne, qui se tient derrière elle drapée et voilée.

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, déplie un voile qu'il s'apprête à mettre sur la tête de la Vierge.

Au deuxième plan se trouve Joachim, la tête inclinée, les bras croisés sur la poitrine et à moitié cachés sous les plis de son manteau. Le grand prêtre et Joachim sont de face, sainte Anne et la Vierge sont de profil.

Signé à gauche : PAUL VIRIEU.

Côté droit ;

Mariage de la Vierge. — Bas-relief. Plâtre. — H. 0m,64. — L. 0m,60. — Par VIRIEU (PAUL). 1855.

La Vierge est de profil, drapée et voilée ; elle met sa main droite dans la main de son époux et, de la main gauche, relève le pan de son manteau.

Saint Joseph est de trois quarts, la tête penchée vers la Vierge, une fleur de lys dans la main gauche. Le grand prêtre est à droite et de profil ; il étend les mains au-dessus de leur tête et bénit leur union.

Signé au centre : PAUL VIRIEU.

Le tabernacle est en marbre blanc et de forme rectangulaire. Sa porte est encadrée de pilastres cannelés d'ordre ionique avec fronton cintré et acrotère.

La chapelle du Sacré-Cœur a été installée en 1855; la boiserie dont le mur est revêtu est semblable à celle du reste de l'hémicycle, avec laquelle d'ailleurs elle se raccorde.

BAS COTÉ DROIT.

Dans ce bas côté sont également établies deux fausses portes correspondant à celles du bas côté de gauche. Une seule, la plus rapprochée de la chapelle du Sacré-Cœur, est ornée de bas-reliefs; la seconde est masquée par un confessionnal.

En partant de l'axe de l'hémicycle :

Premier panneau :

Ecce Homo.

Le Christ apparaît à une fenêtre, de face, à moitié nu, les bras croisés sur la poitrine, un roseau dans la main droite, une couronne d'épines sur la tête. Il est accompagné de deux hommes dont l'un le découvre. Au pied de la fenêtre se tiennent quatre hommes : un assis et trois debout. Le premier a une hallebarde. Deux autres ont les yeux fixés sur le Christ, que leur désigne du doigt le quatrième personnage. Deux hommes arrêtés au deuxième plan causent ensemble.

L'Arche d'alliance.

Elle est déposée dans un tabernacle encadré de pilastres avec retombée de fleurs et placée sur un socle assez élevé; son couvercle est orné de deux bustes d'anges ailés se donnant la main. Devant elle se tiennent le grand prêtre et une femme. Celle-ci est représentée le corps de dos, la tête de profil, les bras étendus, les mains ouvertes. Le grand prêtre a ses habits sacerdotaux et semble la bénir. Derrière lui sont deux enfants en robe courte. Au fond, et de chaque côté de l'arche, se développent deux arcades avec colonnes torses et chapiteaux ioniques. Trois hommes drapés sont debout sous la première arcade.

Deuxième panneau :

Jésus comparé à Barrabas.

Le Christ est debout sur des marches, la tête couronnée d'épines, les bras croisés et liés, un roseau à la main. A sa droite est Barrabas, qui le désigne à un groupe de sept Juifs placés au pied des marches. Au fond, des maisons.

Le Serpent d'airain.

Moïse est de profil, tête nue et drapé, le bras gauche sur la poitrine. Il montre de la main droite aux Israélites un serpent enroulé autour d'une croix plantée en terre. Derrière lui se trouve Éléazar, en habits sacerdotaux, de face, le poing gauche sur la hanche, l'index de la main droite en avant et dirigé sur le serpent. Au pied de la croix sont agenouillés un homme et une femme, les mains jointes.

A droite du sujet, des hommes et des femmes, à moitié nus, se tordent de douleur sous la morsure de serpents qui les enserrent de leurs anneaux. Quatre serpents tombent du ciel.

Troisième panneau :

Jésus et Barrabas.

Le Christ est debout, et de face, sur des marches, la tête inclinée en avant et couronnée d'épines, une draperie nouée autour des reins, un manteau rejeté en arrière, les bras liés et croisés sur la poitrine, une palme dans la main gauche. Barrabas soulève de la main gauche le manteau de Jésus et semble le présenter à un groupe de plusieurs personnages debout à gauche du sujet.

Au fond, à droite, le mur de la prison; à gauche, l'entrée d'un porche surmonté d'un dôme.

Le peuple juif dans le désert.

Moïse, debout, montre à un soldat une étoile qui apparaît au loin au milieu de rayons et de nuages.

Le soldat est cuirassé; il rejette les deux bras en arrière à la vue de l'étoile. Au deuxième plan se tiennent sept soldats, armés, cuirassés et casqués : un à gauche, six à droite. Celui de gauche est assis sur un tronc d'arbre, un bouclier dans la main gauche. Les autres sont debout ou assis, une lance dans la main droite, un bouclier dans la main gauche.

Au fond, à gauche, les tentes devant lesquelles s'avance un groupe d'hommes armés.

Quatrième panneau :

Pilate se lave les mains.

Le gouverneur est assis de profil sur un siége surmonté d'un baldaquin; il se lave les mains dans un plateau que lui présente un serviteur debout à sa droite. Un deuxième serviteur, placé à sa gauche, soulève une aiguière et verse de l'eau dans le plateau. Le Christ, le dos tourné à Pilate, est reconduit par trois soldats. Au fond, à droite, une arcade plein cintre.

Partage de la Terre promise.

Josué est à gauche, de profil, une corde dans les mains. Il est accompagné de quatre prêtres. En face de lui est agenouillé un personnage qui montre le ciel de la main droite. Derrière ce personnage se trouvent deux guer-

riers cuirassés et casqués. Le premier est de profil et serre la poignée de son glaive dans sa main gauche. L'autre est de face et caché en partie par le précédent.

Au fond, s'étend la campagne. Deux hommes, un genou à terre, prennent des mesures au moyen d'une corde dont chacun d'eux tient une extrémité.

Cinquième panneau :

Désespoir de Judas.

Judas est de profil; il s'avance vers les princes des prêtres réunis à droite du sujet. A ses pieds sont éparses des pièces de monnaie. Le premier des prêtres répond à Judas vers lequel il tend la main droite; son bras gauche est replié et dissimulé sous son manteau. Un deuxième montre un homme pendu à un arbre planté sur un petit tertre à gauche de la composition. Un troisième est de profil, les mains tendues en avant, les yeux fixés sur Iscariote. Des autres, on n'aperçoit que la partie supérieure du corps. Au deuxième plan, à droite, s'élève une rotonde percée d'une porte plein cintre.

La Toison de Gédéon.

D'une toison étendue à terre monte une colonne de flammes au milieu desquelles apparaît Dieu, la main gauche levée vers le ciel, la main droite tendue vers Gédéon. Celui-ci est agenouillé à côté de la toison, le bras droit en avant et le gauche en arrière en signe d'étonnement. Un soldat placé à gauche du bas-relief est en train de laver une toison dans une grande coupe au pied de laquelle est déposé un glaive. Au deuxième plan, à gauche, se trouvent deux enfants tenant, l'un le bouclier, l'autre le casque de Gédéon.

Au fond, des soldats et des tentes.

Sixième panneau :

Jésus-Christ porte sa croix.

Le Christ est tombé sous le poids de sa croix; il est agenouillé, les mains à terre. Un homme prend le bas de la croix qu'il s'efforce de relever, tandis que deux soldats cherchent à l'en empêcher. Une femme à genoux devant Jésus lui présente une serviette qu'elle tient dépliée. Au deuxième plan, au centre, s'avancent deux cavaliers causant ensemble. A gauche se trouve la Vierge drapée et voilée, les bras croisés. Elle est précédée par saint Jean. Au fond, à gauche, s'élève un grand mur; à droite, des toits et des dômes se dressent au-dessus d'un mur crénelé.

Samson enlève les portes de Gaza.

Samson est de profil, cuirassé et casqué, une écharpe nouée autour des reins. Il fuit en emportant sur l'épaule gauche les portes de Gaza. On aperçoit au fond, à gauche, une tour crénelée qui indique l'entrée de la ville. A droite s'étend la campagne.

Ici se trouve placée la première fausse porte dont il est parlé plus haut. Ses deux vantaux sont décorés de sculptures.

Vantail de gauche :

Septième panneau :

Jésus-Christ est souffleté.

Il est de face, les mains liées sur la poitrine, reconduit par un soldat de profil. Un second soldat, placé à sa gauche, lève la main droite pour lui donner un soufflet. Caïphe est debout devant son siége et déchire sa tunique. Derrière lui se tient un enfant, une branche de palmier à la main. A gauche du siége, au pied des marches, sont assis deux prêtres qui s'entretiennent ensemble. Un troisième prêtre est assis de face à droite du siége, les bras croisés sur sa poitrine et cachés sous son manteau. Au fond, à gauche, une muraille, une porte et une tour. A droite, un grand mur percé de deux petites fenêtres rectangulaires. Ce bas-relief est limité par deux pilastres ioniques supportant un arc cintré. Des anges ailés tenant des palmes sont assis dans les écoinçons.

Massacre de Naboth.

Le sujet est divisé en deux parties par un pilier sur lequel repose la retombée d'une arcade formant l'entrée du palais d'Achab.

Première partie. Naboth est prosterné devant Achab, de profil, le genou droit à terre, la tête inclinée, la main gauche sur le cœur, la main droite sur son genou. Le Roi est debout devant lui et semble le menacer. A gauche de Naboth est Jézabel, debout et de face, le bras gauche replié, la main droite levée vers le ciel. Huit personnages assistent à cette scène.

Deuxième partie. En arrière-plan, s'étend une vigne au milieu de laquelle est agenouillé Naboth que trois hommes sont en train de lapider.

Vantail de droite :

Huitième panneau :

Le Jugement dernier.

Le Christ est à demi agenouillé dans le haut de la composition, entre la Vierge et saint Joseph, sur une nuée entourée de rayons, le bras droit levé vers le ciel, le gauche tendu vers saint Joseph. La Vierge et saint Joseph sont également agenouillés

sur des nuées, de profil, drapés, les mains jointes. De la nuée centrale se détache une tête de chérubin; les deux autres nuées semblent soutenues par un ange ailé embouchant une trompette. Un ange est debout sur un petit monticule qui occupe la partie inférieure du sujet; il est de face, montre le ciel de la main droite aux élus et repousse les damnés de la main droite. Les élus sont tous debout à moitié nus; les uns ont les bras croisés sur la poitrine, les autres les bras levés vers le ciel. Les damnés fuient pêle-mêle au milieu des flammes. Un des damnés est renversé sur le dos et cherche à repousser un démon ailé à pied de bouc qui est penché sur lui et le saisit par les cheveux. L'encadrement de ce bas-relief affecte la même forme que le précédent. Deux anges sont assis dans les écoinçons et embouchent une trompette.

Pharaon englouti dans la mer Rouge.

Moïse drapé et debout sur le rivage, la main gauche sur son cœur, lève au-dessus des eaux une verge qu'il tient dans la main droite. Derrière lui, au deuxième plan, un groupe d'Israélites.

A gauche est représenté Pharaon assis sur un char traîné par deux chevaux emportés et que la mer engloutit. Le Roi est sur le point de perdre l'équilibre. Autour de lui ses soldats luttent contre les flots.

Neuvième panneau :

Jésus attaché sur la croix.

Le Christ est placé sur une croix posée à terre, la tête couronnée d'épines, une draperie nouée autour des reins, la main gauche repliée sur sa poitrine, le bras droit étendu. Un homme cloue sa main droite, et un deuxième ses pieds, tandis qu'un troisième perce un trou dans le bras gauche de la croix. A droite, au deuxième plan, deux hommes à cheval et deux soldats debout et de profil. A gauche, au fond, un palmier. Dans le sommet de la composition, des nuages.

Consécration du grand prêtre.

Le grand prêtre est agenouillé devant un tabernacle soutenu par deux anges et placé sous une tente. Il est en habits sacerdotaux et croise les bras sur sa poitrine. Moïse est debout à côté de lui et de face; il a une verge dans la main gauche et verse sur la tête du grand prêtre l'eau contenue dans une gourde qu'il a dans la main droite. Quatre prêtres sont agenouillés à droite; ils sont vêtus comme le précédent et croisent les mains sur leur poitrine. A gauche du sujet, un serviteur pousse devant lui un bœuf et un bélier.

Dixième panneau :

Jésus élevé en croix.

Le Christ est étendu sur une croix que cinq hommes relèvent pour la planter en terre. L'un, accroupi au pied, en soulève la partie inférieure; le deuxième tire sur une corde passée autour du bras droit de la croix; le troisième s'arc-boute pour la relever. Les deux derniers soulèvent une échelle qu'ils ont placée sous le bras gauche de la croix pour aider les trois autres. Au fond, la campagne.

Élie enlevé au ciel.

Le prophète est représenté au sommet de la composition, assis sur un char traîné par deux chevaux et porté par des nuages, au-dessus des eaux du Jourdain; il est de profil, les bras en l'air, les yeux levés vers le ciel. Dans la partie inférieure du bas-relief, et au premier plan, Élisée est agenouillé de profil, la tête nue, les bras croisés sur la poitrine. A ses pieds s'étend le fleuve. Il suit le prophète des yeux. Au loin, à gauche, s'élève un arbre que vient de dépasser une femme suivie de trois enfants.

Onzième panneau :

Jésus insulté par des soldats.

Le Christ est étendu sur la croix, de face, la tête inclinée; quatre soldats, debout à sa gauche, le raillent et l'insultent. La Vierge et sainte Madeleine se tiennent à droite de la croix, les yeux attachés sur le Sauveur. La Vierge est de profil, voilée, les mains jointes. Sainte Madeleine, le corps de face et la tête de profil, a les bras croisés sur la poitrine. Au pied de la croix, un crâne et des os humains. Au fond, la campagne, et dans le lointain les toits d'une ville.

Élisée devant le roi Jéhu.

Le roi est assis de profil sur un trône placé sous un riche baldaquin. Il a un sceptre dans la main gauche et avance la main droite vers Élisée. Le prophète est debout, de profil et tête nue, le bras gauche replié, le poing fermé. Un grand prêtre est debout sur la première marche du trône, et à sa droite, de face, les bras écartés, les yeux fixés sur le roi. A gauche se tient un homme de profil, les bras croisés sous son manteau. Quatre personnages causent ensemble derrière le trône.

Au fond, un mur percé d'une arcade.

Douzième panneau :

Conversion du bon larron.

Trois croix sont fixées en terre. Sur l'une est étendu le Christ; sur chacune des autres est cloué un larron. Sainte Madeleine est prosternée au pied de la croix qu'elle étreint de ses bras; près d'elle est un calice. A gauche du sujet est la Vierge accompagnée de saint Jean et d'une sainte femme. La Vierge est de profil, les mains jointes, les yeux fixés sur son divin Fils. La sainte femme est de face, les bras croisés sur la poitrine. Saint Jean est de trois quarts, tête nue, la main gauche sur le cœur. A droite, deux soldats causent ensemble. Le premier tient une lance, et le second un glaive. Au fond, la ville.

Samuel consacré au Seigneur.

Samuel marche suivi de son père et de sa mère. Son père le pousse de la main droite et lui montre de la main gauche un autel élevé au loin, au milieu de la campagne. A leur gauche s'étend un mur. Devant eux s'ouvre une arcade flanquée de colonnes carrées et s'étend une balustrade sur laquelle est assis un singe en train de manger. Au deuxième plan à droite, se dresse un autel d'où montent des flammes au milieu desquelles un ange ailé s'élève vers le ciel, les mains jointes. Au pied de l'autel sont prosternés un homme et une femme.

Dans le lointain, une ville.

Treizième panneau :

Les soldats tirent au sort la robe de Jésus-Christ.

Les trois croix sont dressées au centre du bas-relief. Au pied de celle de droite sont agenouillés trois soldats jouant aux dés sur la robe du Christ étendue à terre. Les deux premiers tiennent dans la main gauche un bout du manteau, le troisième jette les dés. A gauche se trouvent saint Jean et la Vierge, la Madeleine et une sainte femme, toutes trois drapées et voilées. La Vierge a les bras en croix sur sa poitrine; elle tourne la tête du côté de la sainte femme qui semble chercher à la consoler. Sainte Madeleine a les yeux fixés sur le Sauveur. Les deux premières sont assises, la troisième est debout. Saint Jean croise les bras et baisse la tête.

Au fond s'étend la campagne; à l'horizon, la ville.

Esther et Assuérus.

Le roi est à moitié couché sur un lit de parade garni d'un large coussin sur lequel il appuie son bras gauche; sa jambe droite est allongée, et sa jambe gauche repliée; de l'index de la main droite il désigne l'entrée placée derrière lui et semble demander l'explication d'un bruit qu'il entend. Aman s'incline devant lui et place la main gauche sur son cœur. Le ministre est suivi d'un personnage de profil qui s'appuie sur un bâton lui servant de canne. Esther entre dans la chambre royale accompagnée d'une de ses femmes. Elle paraît s'approcher en hésitant. Au fond, à droite, retombe une draperie qui dissimule l'entrée. A gauche, un serviteur placé sous un appentis pousse un bouc devant lui.

Quatorzième panneau :

Les soldats se divisent les vêtements de Jésus-Christ.

Le Christ est en croix. A ses pieds, trois soldats se disputent entre eux. L'un est à genoux et menace de son glaive un second soldat qui cherche à lui arracher le manteau. Le troisième saisit le précédent par les cheveux et s'apprête à le frapper de son glaive. A gauche de la composition, la Vierge, la Madeleine et saint Jean. La Vierge est drapée et voilée, les mains jointes. La Madeleine et saint Jean croisent les bras sur leur poitrine. Au deuxième plan, un soldat à cheval et de profil. Au fond, la campagne et la ville.

Triomphe de Mardochée.

Mardochée est monté sur un cheval dont les rênes sont tenues par un guerrier. Il est suivi de quatre personnages dont deux seulement sont visibles, et précédé d'un cavalier portant un javelot dans la main gauche. Au deuxième plan, au centre, se développe une arcade, formant un vestibule demi-circulaire, élevée de deux marches, et flanquée, à droite et à gauche, de deux colonnes doriques soutenant un entablement. Là se tient Assuérus, entouré de six des principaux personnages de sa cour auxquels il montre Mardochée. On aperçoit au loin, à gauche, un homme en tunique et manteau flottant qui descend d'une montagne. A droite, des arcades terminées par une galerie.

Quinzième panneau :

Madeleine au pied de la croix.

Elle est agenouillée au pied de la croix qu'elle entoure de ses bras; ses yeux sont attachés sur le Sauveur. Près d'elle est un calice. A gauche, la Vierge et saint Jean. La Vierge est drapée et voilée, les bras en croix sur la poitrine. Deux soldats, cuirassés et casqués, sont debout à droite du sujet. Le premier est de profil, la main droite sur son cœur, la main gauche sur la poignée de son

glaive. Le deuxième est de trois quarts, les bras croisés. Tous deux ont les yeux fixés sur le Christ. Au fond, la campagne et la ville.

Punition d'Aman.

Un homme est assis de profil sous une arcade précédée de quelques marches, le bras droit posé sur son genou, la main droite en avant. Devant lui est à demi agenouillé un personnage bras et jambes nus. A sa gauche se trouve une femme qui s'éloigne en le regardant. Derrière lui survient une seconde femme, un enfant à la main. Contre un des piliers est adossé un homme de face, tête nue et drapé. A droite, au premier plan, se trouve un puits. Au deuxième plan, à un des piliers de l'arcade, est fixée une perche au bout de laquelle Aman est suspendu. A ses pieds sont jetés un bouclier et un glaive. On aperçoit au loin deux hommes plaçant un vieillard dans un tombeau, à côté duquel quatre autres hommes se tiennent, mains jointes, tête nue et baissée. Derrière eux se dresse une palissade percée d'une porte plein cintre. Au deuxième plan, à gauche, broute un âne; au fond, s'élèvent quelques arbres.

Seizième panneau :

Ecce mater tua.

Le Christ est étendu sur la croix au pied de laquelle est affaissée la Madeleine. A droite de la croix, la Vierge, drapée et voilée, les bras croisés, attache sur son divin Fils des yeux où se peint la plus profonde douleur. A gauche, saint Jean, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le Sauveur. Au fond, la campagne et la ville.

Jérémie pleure sur Jérusalem.

Le prophète est de face, les bras écartés et levés vers le ciel. A ses pieds est assis un petit enfant, de face, les mains jointes. A gauche, et de profil, est prosterné un homme, la tête inclinée et appuyée dans ses mains. A droite, est couché sur un coussin un homme dont les yeux sont fixés au ciel, les mains jointes et les jambes repliées. Derrière lui s'approche une jeune femme voilée ; elle a le bras gauche pendant et rejeté en arrière, la main droite sur sa tête; ses traits sont contractés par le désespoir. Au deuxième plan, à gauche, s'avance un homme de profil, les bras en l'air, les yeux tournés vers le ciel. A droite est assis un jeune homme pleurant. On aperçoit, au loin, à gauche, un homme debout, le bras gauche tendu vers le ciel, le bras droit replié, et, près de lui, un jeune homme à genoux. Au fond, Jérusalem.

Dix-septième panneau :

Descente de croix.

Le Christ est couché sur les genoux de sa Mère, le bras droit pendant, le gauche soutenu par un de ses disciples. Derrière la Vierge, deux saintes femmes et saint Jean. Les deux saintes femmes sont drapées et voilées, les mains jointes. Saint Jean est tête nue et mains jointes. Au pied du Christ est agenouillé un homme qui tend vers lui la main droite et porte un panier dans la main gauche. Au deuxième plan, au centre, se dresse la croix; à droite, s'éloigne un homme de profil, emportant une échelle.

Prière du grand prêtre.

Il est agenouillé, de profil, les bras levés vers le ciel. Dieu est représenté à mi-corps dans une nuée, drapé, les bras tendus vers lui. La nuée cache la partie supérieure de deux colonnes qui indiquent l'entrée du temple. Quatre soldats, groupés au pied des colonnes, s'entretiennent avec un homme assis de profil, la main droite sur le genou. Le premier soldat a le bras droit replié sur la poitrine, le deuxième serre une lance dans la main droite, le troisième a la main gauche sur la hanche et une hallebarde dans la main droite. Du dernier, on ne voit que la tête. Au fond, est élevé un trône surmonté d'un baldaquin. Sur ce trône est placé un coussin, et sur le coussin est déposée une couronne.

Dix-huitième panneau :

Sépulture du corps de Jésus-Christ.

Jésus, enveloppé dans un linceul qui laisse sa poitrine à découvert, est mis au tombeau par deux hommes. Le premier de ces hommes le soutient sous les bras, le second le recouvre de son linceul. La Madeleine est agenouillée à gauche et embrasse les genoux du Sauveur. Près d'elle, la Vierge, de profil, les mains jointes, est soutenue par deux femmes, drapées, tête nue. A droite se montrent deux têtes de femmes voilées et inclinées. Le tombeau est placé sous un rocher à pic. Au pied, sont déposés un calice et une couronne d'épines.

Captivité de Babylone.

Dix personnages sont assis sur un banc en hémicycle. Cinq ont les pieds entravés et serrés entre deux morceaux de bois liés au centre et aux extrémités par des courroies. Le personnage du milieu est couronné, les neuf autres sont cuirassés et casqués. Cinq d'entre eux joignent les mains, un sixième porte les mains à ses oreilles, un septième met la main

droite sur son cœur. Au fond, le mur de la prison.

Dix-neuvième panneau :

Jésus descend dans les limbes.

Le Christ est au centre de la composition, de profil, la tête nue, la poitrine à moitié découverte, une croix dans la main gauche et debout sur une porte renversée, à l'entrée des limbes qui s'ouvrent sous un rocher et où se pressent des hommes et des femmes; tête et poitrine nues, mains jointes, croisées sur la poitrine ou tendues vers lui. Il prend une jeune femme par la main et se dispose à la faire sortir. Derrière lui sont déjà un homme et une femme qu'il a délivrés. La femme est de profil et maintient de la main droite une draperie roulée autour de ses reins. L'homme est de face et à moitié couvert par un manteau; il a les mains jointes. Sur le rocher se tiennent des démons et des monstres ailés. L'un a le buste d'une femme, la tête d'un singe, les oreilles et les cornes d'un bouc; ses pieds et ses mains sont armés de griffes; il menace du poing la femme placée derrière le Sauveur. Près de lui sont deux monstres à tête de porc dont l'un joue de la clarinette. Au milieu des flammes, qui occupent la partie supérieure du sujet, vole un quatrième monstre au corps d'homme et aux pieds de bouc; il brandit une espèce de cuiller à pot.

Daniel devant Nabuchodonosor.

Le Roi est assis de profil sur un trône; il tient un sceptre dans la main droite et s'adresse à Daniel debout devant lui. Le prophète est tête nue et de profil, la main gauche sur le cœur. Près de lui est un homme dont les yeux sont fixés sur Nabuchodonosor. A gauche du Roi se tiennent quatre personnages qui regardent Daniel. Derrière le prophète viennent deux autres personnages causant ensemble.

Vingtième panneau :

Consolation des Ames dans les limbes.

Le Christ est debout, de profil, une draperie nouée autour des reins, une croix avec banderole dans la main gauche; il attire à lui de la main droite un homme qui franchit le seuil des limbes. Cet homme est de profil et tête nue; une draperie est roulée autour de ses reins. L'entrée des limbes est pratiquée dans le mur d'une tour qui s'élève à droite du bas-relief. Le Christ est accompagné d'un ange ailé. Derrière lui sont groupés des hommes et des femmes qu'il vient de délivrer. Une femme seule est visible en entier; elle est de face et ramène sur elle une petite draperie dont elle cherche à couvrir sa nudité. A l'entrée des limbes se montrent des hommes et des femmes, les bras croisés sur la poitrine ou levés vers le ciel. Au sommet de la tour apparaît, au milieu des flammes, un démon menaçant d'une espèce de crochet ceux que Jésus a délivrés.

Daniel condamné à la fosse aux lions.

Le Roi est assis de profil sur un trône établi sous un dais. A ses pieds est agenouillé un personnage, tête nue, la main gauche sur le cœur, le bras droit pendant et légèrement en arrière, la main ouverte. A gauche du trône sont trois soldats debout et de face, la lance au poing. On aperçoit au deuxième plan, à droite, deux hommes en train de descendre Daniel dans la fosse aux lions, et auxquels un personnage semble donner des ordres. Le prophète est de face; il se tient à une corde passée sous son bras. Derrière ce groupe se trouve un jeune homme, les bras croisés sur la poitrine, la tête nue et inclinée en avant.

Vingt et unième panneau :

Résurrection de Jésus-Christ.

Le Christ est debout sur une nuée, au-dessus d'un tombeau ouvert; il montre le ciel de la main droite et porte une croix dans la main gauche. A ses pieds se tiennent quatre soldats cuirassés et casqués. Deux sont renversés à terre; les autres sont debout, un bouclier dans la main gauche et un glaive dans la main droite.

Jonas jeté à la mer.

Un bateau à une voile est secoué par les flots. Deux matelots ont saisi Jonas par les jambes et le jettent à la mer. Une baleine, dont le corps entier apparaît au-dessus des eaux, ouvre la gueule et s'apprête à dévorer le prophète.

Vingt-deuxième panneau :

Apparition de Jésus à ses disciples.

Jésus est au milieu de ses disciples vers lesquels il tend les bras. Quatre disciples seulement sont visibles. Le premier met la main sur son cœur. Le deuxième a le bras gauche pendant. Le troisième appuie ses mains sur les épaules du précédent. Le quatrième a la main gauche sur sa poitrine. Au fond, des arcades avec colonnes ioniques.

Jonas dans le ventre de la baleine.

La baleine est de profil, au milieu des flots.

Vingt-troisième panneau :

Ascension.

Le Christ, dont on ne voit que la partie inférieure du corps, est debout sur une nuée. Il est accompagné de deux anges ailés et s'élève au-dessus d'une montagne. Les anges sont représentés à mi-corps, les mains jointes. Les apôtres suivent son ascension. Les uns sont agenouillés, les autres sont debout, les mains jointes ou les bras croisés.

Jonas rejeté sur le rivage.

La baleine a la gueule ouverte, et Jonas, le bras droit en avant, la main gauche retenant son vêtement sur l'épaule, vient tomber sur un petit rocher, au bord de la mer. A l'horizon, à gauche, un pont et des maisons. En haut, et à droite, Dieu au milieu d'une nuée.

Vingt-quatrième panneau :

Descente du Saint-Esprit.

La Vierge est assise au centre de la composition, drapée, voilée, la tête inclinée en avant et les bras croisés. Elle est entourée des apôtres, drapés et tête nue. Deux des apôtres sont assis de chaque côté d'elle; les autres sont debout. Deux tiennent un livre ouvert; les autres ont les mains jointes ou les bras croisés. Au-dessus de leur tête descend une langue de feu. Au sommet du bas-relief et au milieu de nuages plane le Saint-Esprit entouré de rayons.

Judas recevant le prix de sa trahison.

Quatre princes des prêtres sont debout derrière une grande table rectangulaire recouverte d'un tapis. L'un est de face et compte des pièces de monnaie déposées sur la table. Les trois autres sont à sa gauche; l'un a la main droite sur son cœur, le bras gauche derrière le dos, un autre est accoudé sur la table, le troisième pose la main droite sur l'épaule du précédent. Un cinquième prêtre est adossé à une muraille, de face, les bras repliés sur la poitrine.

Vingt-cinquième panneau :

Saint Vaast, premier évêque d'Arras.

Il est de face, tête nue, une crosse dans la main droite, un livre dans la main gauche et vêtu d'une large tunique à pèlerine. A ses pieds se trouve une colombe. Le cadre qui le renferme est composé d'un arc plein cintre supporté par des pilastres ioniques.

Jésus devant Caïphe.

Le grand prêtre est assis à droite, et de profil, sur un siége surmonté d'un baldaquin. Il tend la main droite vers Jésus debout devant lui et escorté par cinq soldats cuirassés et casqués. L'un des soldats tient le bras droit du Christ et serre la corde qui lie ses mains derrière le dos.

Première travée, au-dessus de la boiserie :

Le Jugement dernier. — Peinture murale. H. 4m,50. — L. 6m. — Par Roger (Adolphe). 1844 (date de la commande).

Le Christ, vêtu de blanc, est assis dans une gloire elliptique, au sommet de la composition et au centre, sur un globe terrestre soutenu par des nuages. Il montre le ciel de la main droite; son bras gauche est pendant, sa main ouverte et sa tête est tournée à gauche. Le globe terrestre est encadré d'un anneau formé des couleurs de l'arc-en-ciel. De chaque côté est un ange ailé, habillé de blanc, la tête ceinte d'une auréole. Celui de gauche est agenouillé, le corps de profil, la tête de face; il a les bras levés vers le ciel qu'il montre aux élus groupés en bas du sujet et à gauche. Le second est assis, la jambe droite allongée, la gauche repliée; il a une plume dans la main droite, tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux et regarde avec commisération les damnés représentés en bas et à droite. Tous deux sont portés sur des nuages; leurs ailes sont blanches. De chaque côté du Christ se trouvent trois personnages debout sur des nuages; à sa droite, saint Pierre, saint Paul et saint Étienne; à sa gauche, un apôtre, un évêque et un pape. Saint Pierre est de profil, en tunique grise et manteau bleu; il a une clef dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche. Saint Paul est de face, en manteau rouge, une épée dans la main droite et un livre dans la main gauche. Saint Étienne est de profil, en chasuble violette, une plume dans la main droite et un livre fermé dans la main gauche. L'apôtre est vêtu d'une tunique rouge qu'un manteau bleu cache presque entièrement. Il a un livre dans la main gauche et montre le Messie de la main droite à l'évêque et au pape vers lesquels il tourne la tête. L'évêque est mitré et porte une soutane rouge sur laquelle est passée une cape dorée et doublée de vert; il tient un livre dans les mains et a les yeux fixés sur le Christ. Le pape est de profil, en soutane blanche et cape dorée, la tête coiffée de la tiare; il a le bras gauche pendant, la main ouverte et le bras droit replié sous sa cape. Dans les nuages apparaissent des têtes de chérubins. Un ange ailé est à demi agenouillé sur un quartier de rocher, au premier plan et au centre de la composition. Il est de face, vêtu d'une tunique jaune pâle et d'un man-

teau vert dont les plis inférieurs recouvrent ses genoux sur lesquels est placée une longue trompette qu'il tient de la main gauche. Il montre le ciel de la main droite ; ses ailes sont roses. Les élus sont au nombre de sept. On distingue parmi eux sainte Élisabeth, saint François d'Assise et saint Bonaventure qui sont agenouillés. Derrière eux sont quatre saintes debout. Sainte Élisabeth a les yeux levés vers le ciel et tient un livre richement relié dans la main droite qu'elle appuie sur son cœur. Sur sa tête est posée une couronne royale. Elle porte une robe rouge et un manteau jaune qui recouvre seulement la partie gauche de son corps et dont elle relève les pans de la main gauche. Saint François est en habit de son Ordre, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux tournés vers le Christ, les bras repliés, les mains ouvertes et faisant voir ses stigmates. Saint Bonaventure est vêtu d'une soutane noire à capuchon; il joint les mains. Sainte Élisabeth, saint François d'Assise et saint Bonaventure sont de profil. Une des saintes est drapée dans un manteau rouge qui recouvre sa tête en guise de voile; elle a les yeux tournés vers le ciel, présente une plume de la main droite et pose la main gauche sur son cœur. La deuxième est en robe rose et tient un cœur enflammé dans la main gauche. La troisième porte une robe jaune, ses bras sont pendants, sa tête est couronnée, ses cheveux sont dénoués et retombent dans son dos; elle est de trois quarts et semble s'entretenir avec la quatrième. Celle-ci est représentée en robe rouge et manteau bleu avec effilés jaunes, la tête couronnée, la main gauche sur son cœur, le bras droit replié.

Les damnés, au nombre de sept, six hommes et une femme, sont jetés au milieu des flammes. Ils représentent les sept péchés capitaux. Le premier est assis, de face, le coude droit appuyé sur son genou, la tête dans sa main, le bras gauche replié; il est vêtu d'une tunique de pourpre et d'un long manteau violet, et ceint d'une couronne royale. A sa gauche se montre une figure livide qui le regarde avec convoitise. Le troisième est debout et de profil en tunique vert pâle; il se tord avec colère sous l'étreinte d'un serpent qui l'enserre et dont il cherche à éviter la morsure. Le quatrième est debout, en tunique vert olive; son embonpoint et son triple menton accusent un homme ayant aimé la bonne chère; il a une coupe dans la main droite et rejette la tête en arrière pour se soustraire à la morsure d'un serpent qui est enroulé autour de son corps et se dispose à lui piquer la lèvre. L'avarice est personnifiée par un homme couché dont on ne voit que la tête et le haut du corps, et qui serre un sac d'écus contre sa poitrine; un serpent lui broie la tête. Le cinquième est nu, couché sur le ventre et accoudé à terre, la tête appuyée dans les mains, le regard vague; autour de son torse, qui seul est visible, s'enroule un serpent. La femme, vêtue d'une robe bleue, qui laisse une partie de sa poitrine à découvert, est agenouillée de face, la tête renversée en arrière, les traits contractés par la douleur; un serpent l'enserre de ses anneaux.

Signé à gauche : Ad. Roger.

Deuxième travée :

La Religion. — Peinture murale. — H. 4^m,50. — L. 6^m. — Par Guermann-Bohn. — 1847.

Une jeune femme blonde symbolisant la Charité est assise de face, au premier plan et au centre de la composition, en corsage rouge et manteau jaune ramené sur ses genoux, les yeux levés vers le ciel, les cheveux dénoués et retombant dans son dos. Elle entoure de son bras droit la taille d'un enfant nouveau-né endormi sur sa poitrine et pose la main gauche sur la tête d'un second enfant assis à ses pieds sur les pans de sa robe. Le premier de ces enfants est complétement nu, l'autre est à demi vêtu d'une petite tunique blanche. Ce dernier a les yeux fermés, la main droite appuyée à terre, et cherche à couvrir ses épaules du manteau de la Charité. A gauche, au premier plan, est étendu un jeune homme à la figure maladive qui est soutenu par une femme agenouillée derrière lui. Il a les yeux clos, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, le bras droit pendant, le gauche replié sur sa poitrine; une draperie blanche est roulée autour de ses reins. Un Dominicain à demi agenouillé à côté de lui met une fiole sous ses narines. La femme est de profil, en robe rouge et manteau vert; ses bras sont nus, et ses cheveux retombent en tresses dans son dos. Au deuxième plan est assis, sur un siége de marbre blanc, un homme symbolisant l'Église, vêtu d'une cape de pourpre et d'or, coiffé d'une calotte rouge et chaussé de mules de même couleur. Il tient une croix dans la main gauche et donne, de la main droite, un pain à une petite fille habillée de blanc qui est debout à sa droite. Une seconde enfant tend les bras vers lui; elle est de profil et porte une petite robe bleue très-pâle. Le siége est élevé sur un soubassement également en marbre blanc, couvert d'un tapis rouge. Derrière ce groupe, un moine, dont on ne voit qu'une partie du corps, tient dans ses mains une serviette dé-

pliée qu'il présente à un jeune enfant debout devant lui, les bras tendus. Le moine est de face et vêtu de blanc. L'enfant est vu de dos; il a une tunique jaune pâle. Au-dessus d'eux plane un ange ailé, drapé de rouge, apportant un plateau. Au fond, sont assises deux jeunes femmes dont l'une a une quenouille, tandis que l'autre tourne un rouet de la main gauche et tient un fuseau dans la main droite. La première est vue de dos et tourne la tête à gauche vers un petit enfant qui joue près d'elle; sa robe est bleue. La seconde est de profil, en robe verte et corsage bleu. On aperçoit à l'horizon deux paysannes en jupon bleu portant un sac sur leur tête. A droite du sujet et au premier plan est couché sur un tapis bleu un jeune guerrier dont le flanc gauche porte une large blessure encore saignante. Sa tête est nue et de profil, sa tunique est bleue, son manteau gris et orné d'une croix rouge; ses pieds reposent sur un coussin jaune. Il est soutenu sous les bras par un Africain en turban bleu et tunique rouge. Derrière lui se dresse un trophée composé d'une épée, d'un casque et d'une cuirasse. A sa droite est couché un vieillard à longue barbe grise, qu'un manteau sombre couvre à peine et qui, de la main droite, lève une lourde chaîne vers le ciel. Une jeune femme en robe bleu pâle est agenouillée près de lui et embrasse ses genoux.

Les quatre personnages ci-dessus se trouvent au pied d'un trône en marbre blanc sur lequel est assis un homme personnifiant le pouvoir séculier. Ce personnage place la main droite sur son cœur et baisse la tête vers eux. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu rejeté sur ses épaules, mais dont la partie inférieure est ramenée sur ses genoux. A son cou est passée une chaîne d'or enrichie de diamants; sa tête est ceinte d'une couronne, ses pieds sont posés sur un tapis rouge. Son trône repose sur un soubassement également en marbre blanc. Derrière lui est debout un évêque, en soutane et chasuble violettes, et toque bleue bordée d'hermine; il a dans la main gauche des tablettes sur lesquelles il écrit de la main droite. Au deuxième plan sont assis deux hommes entourés d'enfants étudiant. Le premier homme, longue barbe blanche, manteau bleu et turban rouge, montre le ciel de la main droite à un enfant demi-agenouillé et tenant une carte céleste déroulée. Un deuxième enfant, habillé de rouge, lit dans un livre ouvert sur ses genoux. Deux autres enfants, assis derrière le précédent, ont les yeux tournés vers le toits d'une ville que l'on aperçoit dans le lointain et à droite, et que l'un d'eux désigne du doigt à l'autre. Le deuxième homme est de profil, en tunique bleue et manteau rouge; il porte dans la main gauche une statuette de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Derrière l'évêque se trouve un jeune homme jouant de la harpe. Au sommet de la composition est représenté le Christ, assis de face sur une nuée, en tunique rouge, manteau bleu, les bras étendus, la tête baissée. Dans la nuée planent des têtes de chérubins.

Signé sur le soubassement du trône de gauche ; GUERMANŸ-ROHN. MDCCCXLVII.

SACRISTIE DES MESSES.

Au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur de la sacristie :

Le Baiser de Judas. — Toile. — H. 1m,40. L. 1m. — Par FOUREAU (HUGUES).

Le Christ est de face, en tunique blanche et manteau bleu passé sur l'épaule gauche; ses cheveux retombent sur ses épaules, son bras gauche est pendant. Il regarde avec douleur Judas qui lui prend le poignet droit et s'apprête à l'embrasser. Judas est de profil et porte un manteau gris.

Cette toile a figuré au Salon de 1842 sous le n° 697.

A droite de la porte :

L'Adoration des bergers. — Toile. — 2m,50. — L. 1m,10. — Copie d'après ALLEGRI (ANTONIO), dit IL CORREGGIO.

Au centre, l'Enfant Jésus est couché, nu, dans la crèche; il sourit à sa Mère. La Vierge est debout, devant son Fils, vers lequel elle tend les bras. Elle est vêtue d'une robe jaune paille, recouverte en partie par une draperie bleue. Au fond, à droite de la Vierge, est saint Joseph debout, vêtu d'une tunique bleue et appuyé sur un bâton de pèlerin; il contemple l'Enfant Jésus. A droite de la composition est un berger debout, vu de dos; il a le torse et les jambes nus; une draperie bleue entourant les reins est retenue par une courroie passant sur l'épaule gauche. Du doigt de la main droite, il indique le groupe central à une femme dont on n'aperçoit que la tête; le bras gauche est pendant le long du corps; près de ce berger est un chien en arrêt. A gauche, deux autres bergers; l'un est un vieillard à longue barbe grisonnante; debout, vu de face, il est vêtu d'une robe jaune recouverte d'une tunique bleue sans manches et tend les bras dans la direction de l'Enfant Jésus; l'autre berger, vêtu d'une tunique bleue sombre, a un genou en terre et pose la main droite sur le bord de la crèche. Derrière ce berger est une jeune fille qui se

dirige vers le groupe central; elle porte une robe blanche par-dessus laquelle est jetée une draperie rouge. Le bras droit est pendant; la main tient un vase; du bras gauche, elle maintient sur sa tête une corbeille dans laquelle sont deux colombes. Dans la partie supérieure de la composition est une gloire de trois anges ailés qui tendent leurs mains vers l'Enfant Jésus. Au bas du tableau, un agneau couché.

Non signé.

Mur du fond :

M. Deplainpoint, curé de la paroisse, 1803-1812. — Portrait. — H. 0m,60. L. 0m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Non signé.

M. Malberte, curé de la paroisse, 1812-1835. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Non signé.

Ils sont tous les deux représentés en buste, vêtus d'une soutane et portant le rabat, le surplis blanc et l'étole d'or.

Le Sacrifice d'Abraham. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,80. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Abraham, tunique violette, manches retroussées et tête nue, pose la main gauche sur la tête de son fils étendu à terre, les mains liées derrière le dos, les jambes repliées, une draperie sombre roulée autour des reins. Le patriarche tourne la tête du côté d'un ange ailé qui arrête sa main droite dans laquelle il tient un glaive et lui montre un bélier couché à gauche de la toile. L'ange est vêtu de rose. Aux pieds d'Abraham se trouvent un manteau et une coupe contenant un brasier. Au fond, la campagne.

Non signé.

M. Lacoste, curé de la paroisse, 1835-1836. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — École française, dix-neuvième siècle.

Non signé.

M. Jardin, curé de la paroisse, 1836-1842. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Par Frappaz (Jules).

Leur costume est le même que celui des précédents, et tous deux sont représentés en buste.

Mur de droite.

A gauche de la fenêtre :

L'Immaculée Conception. — Toile. — — H. 1m,80. — 1m,10. — Par madame de Pauw.

La Vierge est debout sur un croissant, portée par des nuages, en robe blanche et manteau bleu, la tête ceinte d'une auréole, les yeux levés vers le ciel, les cheveux flottants, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur.

Cette toile a été donnée par l'artiste; elle comporte une décoration architecturale ayant la forme d'un triptyque de style ogival. La partie centrale est occupée par la Vierge; les autres parties sont décorées de petits sujets tirés de la vie de la Vierge.

A droite de la baie, au-dessus du cabinet de M. le curé :

La Vierge au pied de la croix. — Toile. H. 1m,80. — L. 1m,10. — École française, dix-neuvième siècle.

La Vierge est debout, en robe rouge et manteau bleu, la tête voilée et légèrement inclinée à droite, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine.

Cette composition présente la même décoration que la précédente.

CABINET DE M. LE CURÉ.

Au-dessus de la cheminée :

M. Jousselin, curé de la paroisse, 1842-1880. — Portrait. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Par madame Boileau.

En buste, tête nue, de face; l'abbé Jousselin porte un camail.

Signé, à la gauche du personnage, près du cou :

Lse Cone. Boilleau, 1852.

VITRAUX.

CHAPELLE DE SAINTE-ÉLISABETH.

Saint Jean l'Évangéliste. — Vitrail. — H. 2m,60. — L. 1m.

Saint Jean est représenté en pied, debout, la tête nue, vue de face, légèrement penchée sur l'épaule droite; un nimbe entoure la tête; le saint porte une tunique rouge sur laquelle est jetée une draperie de couleur verte que relève le bras droit; la main gauche pend le long du corps et tient un livre fermé. La main droite est posée sur le cœur. Les pieds sont nus.

Signé dans l'angle inférieur à gauche : L. Lobin.

A droite est écrit : Tours, 1883.

Au-dessous de la composition est écrit :

S[t]. Jean Év[le].

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 2[m],60. — L. 1[m].

Saint Joseph, debout, les pieds chaussés de sandales, est vu de face, tête nue; il est vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau violet agrafé sur le milieu de la poitrine. Le saint porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et se penche légèrement vers l'Enfant, qui a le torse nu; une draperie est serrée autour des reins; les mains de l'Enfant Jésus sont croisées; dans la main gauche de saint Joseph est un bâton de pèlerin.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur : L. Lobin.

A droite est écrit : Tours, 1883.

Au-dessous de la composition est écrit :

S[t] Joseph.

Les cartons de ces vitraux ont été exécutés, en 1828, par Abel de Pujol et plusieurs fois reproduits, notamment par Waren-White et Jones, peintres verriers anglais.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Les deux vitraux de cette chapelle ont été exécutés sur un même modèle. Ils mesurent 2[m],60 de haut sur 1 mètre de large. Ils représentent :

Le Monogramme du Christ.

Le monogramme du Christ est peint au centre d'un médaillon et entouré de palmes. L'encadrement est composé de roses.

Signé, en bas, à droite : L. Lobin, de Tours, 1884.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La Foi. — Vitrail. — H. 2[m],60. — L. 1 mètre.

L'Espérance. — Vitrail. — H. 2[m],60. — L. 1 mètre.

La Charité. — Vitrail. — H. 2[m],60. — L. 1 mètre.

Ces trois vitraux ont été commandés, en 1827, à Collins, peintre verrier anglais, et restaurés, en 1885, par M. Hubert; ils décoraient autrefois la chapelle de la Vierge. Nous en omettons la description parce qu'ils ne sont pas placés dans la chapelle du Sacré-Cœur à la date où nous achevons d'écrire cette notice.

Un sixième vitrail, exécuté par Waren-White et Jones sur les cartons d'Abel de Pujol et déposé actuellement dans les magasins de la Ville, doit être utilisé prochainement pour la décoration d'une des fenêtres de l'édifice.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1[er] *août* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME D'AUTEUIL

ÉGLISE

DE NOTRE-DAME D'AUTEUIL

Histoire. — *L'ancienne église d'Auteuil a été démolie, en* 1878, *pour faire place à la nouvelle. Son portail avait été construit au douzième siècle, ainsi que la tour octogonale qui s'élevait à droite de son chevet. Les modifications successives apportées à son plan primitif, dans le but d'en augmenter la superficie, en avaient fait un édifice des plus irréguliers et détruit en partie le caractère architectural : c'est ainsi que la porte, d'un travail assez remarquable, avait été masquée par une construction moderne formant vestibule.*

Dans le cours de la première Révolution, cet édifice devint successivement une salle de réunion et une fabrique de salpêtre ; il servit même de grange pendant quelque temps. L'église fut rendue au culte en 1795, *mais ne fut restaurée qu'en* 1836, *sous l'administration de l'abbé Puex. Cependant, par suite de l'accroissement de la population d'Auteuil, elle était devenue absolument insuffisante, et déjà, en* 1845, *il était question de la démolir pour la remplacer par un édifice plus vaste. Ce projet semblait toutefois abandonné quand M. l'abbé Lamazou prit possession de la cure d'Auteuil en* 1874.

On eut un moment l'intention d'agrandir l'ancien édifice en établissant un bas côté parallèle à celui qui existait à droite ; mais les constructions primitives étaient dans un état de délabrement tel que l'on crut plus sage d'en édifier de nouvelles.

Le Conseil municipal vota une première somme de 300,000 *francs pour l'achat du terrain nécessaire à cet effet, et l'on entreprit, vers la fin de* 1872, *la démolition de plusieurs maisons sises à droite de l'église, et entre autres de l'ancienne mairie d'Auteuil qui servait alors de poste. Mais ces divers travaux avaient absorbé une grande partie de la somme votée, et l'on allait être obligé de surseoir à la construction du monument, quand M. l'abbé Lamazou offrit à M. Ferdinand Duval, alors préfet de la Seine, de verser dans la caisse municipale, à titre de contribution volontaire,* 400,000 *francs en son nom et* 100,000 *francs au nom des habitants d'Auteuil. Le Conseil municipal accepta cette offre dans sa séance du* 5 *avril* 1876, *sur le rapport de M. Clavel, et adopta les plans dressés par* M. Vaudremer. *Les dépenses nécessitées par cette entreprise s'élevant à* 844,350 *francs d'après le devis dressé par l'architecte, le Conseil vota, en novembre* 1876, *un nouveau crédit de* 157,000 *francs.*

La première pierre de l'église Notre-Dame d'Auteuil fut posée en juillet 1877.

DESCRIPTION.

L'édifice se compose d'une nef et de bas côtés pourtournant le chœur, de transepts et d'une abside demi-circulaire. Il est de style roman et rappelle assez celui de l'église Saint-Pierre de Montrouge, dû également à M. Vaudremer. L'emplacement qu'il occupe a la forme d'un rectangle allongé limité au nord par la rue de la Municipalité, à l'est et à l'ouest par la rue Latérale et la rue Wilhem, au sud par le prolongement de la rue François Gérard.

Le crédit, relativement restreint, mis à la

disposition de l'architecte pour la construction du monument, la configuration spéciale du terrain sur lequel il devait être élevé, son exiguïté et la pente rapide des rues Wilhem et Latérale qui descendent vers la Seine ont déterminé l'adoption du plan général. C'est ainsi, notamment, que la déclivité du sol nécessitant un soubassement élevé vers l'abside, on a placé sous le chœur une crypte servant de salle de catéchismes.

Du porche à l'abside, la longueur totale de l'église est de 63m,50; la nef, entre les axes des piliers qui la soutiennent, compte 9m,60; la distance entre les murs des bas côtés est de 16m,90, elle est de 20 mètres entre les deux murs des transepts. Intérieurement, la nef, les transepts et l'abside ont une hauteur de 19m,40; le chœur est plus élevé et mesure 27m,70 au-dessus du sol intérieur; la crypte présente une hauteur de 5m,50. Le campanile qui surmonte la façade est terminé par une flèche en pierre dont la hauteur, au-dessus du sol, atteint 51 mètres.

La partie en élévation jusqu'au premier bandeau est en pierre de Lérouville, avec remplissage en moellons de roche de la plaine.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comprend une triple division correspondant à la grande nef et aux bas côtés. La partie centrale, la plus importante des trois, se trouve légèrement en saillie sur les deux autres et présente elle-même trois parties limitées par des chaînes en pierre. Elle est percée à sa base d'une porte rectangulaire géminée dont le pilier séparatif est décoré d'une statue représentant :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Maniglier (Henri-Charles), 1882.

Sa robe est serrée à la taille par une ceinture ; sa tête est surmontée d'une auréole et couverte d'un voile qui lui retombe sur les épaules. Elle tient l'enfant Jésus dans ses bras.

La porte est encadrée par une sorte de porche réduit, formé de deux colonnes de granit qui reposent sur des pieds-droits entre lesquels se trouve un perron de huit marches. Les colonnes supportent une archivolte dont le tympan est occupé par un bas-relief :

Dieu dans une gloire accompagné des quatre figures symbolisant les Évangélistes. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,80. — L. 4m. — Par M. Maniglier (Henri-Charles), 1880.

Au-dessus de l'archivolte se dressent cinq petites colonnettes également en granit avec chapiteaux feuillagés sur lesquels s'appuie le rampant d'un fronton triangulaire dont la base vient s'amortir à droite et à gauche sur deux pilastres à l'aplomb des colonnes. Au sommet du fronton s'élève une croix grecque en pierre; aux deux extrémités, au-dessus des pilastres, sont placés deux vases décoratifs formant fleurons.

Les côtés du porche sont unis.

Un cadran d'horloge placé au-dessus du porche forme la seule décoration de la partie centrale. Ce cadran comporte douze petites arcatures dorées renfermant des chiffres romains qui indiquent les heures.

La partie centrale est terminée par un entablement soutenu par six corbeaux. Immédiatement au-dessous sont percées trois petites baies rectangulaires séparées entre elles par des pilastres.

Dans la partie supérieure des deux divisions, à droite et à gauche, se trouvent deux baies surmontées d'une archivolte plein cintre qui protége une petite barbacane et suit le rampant du toit de la grande nef.

Le campanile est élevé sur plan circulaire; il comporte cinq parties : un soubassement, une série de seize colonnes supportant un cône en pierre et un lanternon ayant également la forme d'un cône.

Aux quatre coins du soubassement sont disposés quatre pyramidions dont les assises se raccordent à celles du soubassement. Ces pyramidions sont couronnés par un fleuron; ils servent à dissimuler la différence des plans que présentent la tour et le campanile.

Le cône affecte la forme de la tiare. Il est revêtu d'assises découpées en écailles. Le lanternon se compose de six colonnettes et d'un petit cône semblable au précédent.

Cette partie de l'édifice est dominée par une croix grecque.

Les constructions qui accusent sur la face principale les bas côtés de l'église sont pourvues d'une grande fenêtre plein cintre, au-dessus de laquelle sont pratiquées trois petites baies de différentes dimensions que des pilastres divisent entre elles. Ces trois baies servent d'encadrement à de petites barbacanes; elles sont limitées, à leur partie supérieure, par une archivolte plein cintre ornée de moulures, et à leur partie inférieure par un bandeau horizontal qui forme le prolongement de celui des baies de la partie centrale.

Comme les parties centrales, celles-ci sont encadrées de chaînes en pierre.

FAÇADES LATÉRALES.

Chacune des façades latérales se compose de huit travées séparées par des contre-forts sur le prolongement desquels vient s'appuyer une corniche décorée de corbeaux.

Six de ces travées sont établies en avant des transepts, et deux en arrière. Les deux premières sont ajourées d'une barbacane; les quatre autres, à la suite, sont pourvues chacune d'une grande baie plein cintre surmontée d'une archivolte dont les extrémités s'appuient sur une moulure simple.

Un petit mur orné de pilastres en pierre correspondant aux contre-forts précités accuse latéralement la nef principale. Entre les piles sont disposés de petits pilastres en pierre couronnés par des consoles au-dessus desquelles règne la corniche qui domine cette partie de la façade. Les pilastres servent d'encadrement à un losange en ardoise placé sur un fond de briques.

Un porche précédé de treize marches occupe la partie inférieure de la sixième travée. Les marches, disposées perpendiculairement à l'axe du monument, aboutissent à une baie plein cintre dont l'archivolte repose sur deux pieds-droits. La façade latérale possède trois baies plein cintre munies de vitraux. Une corniche supportée par quatre corbeaux couronne ce porche que recouvre un toit en pente.

Un grand pignon triangulaire, terminé par une croix grecque en forme d'acrotère, accuse latéralement le transept. Il est percé à son centre d'une grande baie plein cintre à deux meneaux et surmontée d'une archivolte semblable à celles des autres baies de la façade. Les meneaux sont reliés entre eux par de petites arcatures plein cintre.

Dans le tympan du pignon sont ménagées dix barbacanes encadrées de pilastres supportant de petites arcatures plein cintre dont les archivoltes sont disposées en escalier double et suivent le rampant dudit pignon.

Au-dessous de la grande baie se détache un écusson aux armes de la Ville de Paris surmonté d'une couronne murale et accompagné de branches de chêne et de laurier. Cet écusson est protégé par une corniche que soutiennent deux consoles.

La partie de la façade latérale située en arrière du transept comporte deux travées encadrées de contre-forts et ajourées chacune d'une grande baie plein cintre. De la partie inférieure de la première travée se détache une construction qui présente la même décoration que celle de la façade du porche décrit plus haut.

Une construction, un peu plus élevée que la précédente et placée sur le même alignement qu'elle, occupe la partie inférieure de la dernière travée. Celle-ci renferme la sacristie; elle possède deux baies rectangulaires à meneaux.

Le bahut qui accuse extérieurement la grande nef au-dessus du toit des six premières travées se continue au delà du transept.

CHEVET.

Il présente cinq divisions correspondant à la grande nef, aux bas côtés et aux sacristies.

De la partie centrale se détache l'abside polygonale qui contient la chapelle de la Vierge et la crypte.

Dans le pignon de la partie centrale, au-dessus du toit de l'abside, sont disposées neuf arcatures semblables à celles du pignon du transept.

Le pan central, ainsi que les pans intermédiaires de l'abside, sont ajourés chacun d'une grande baie plein cintre close par des vitraux peints.

Dans la partie supérieure des façades postérieures des bas côtés sont creusées trois petites arcatures dont les archivoltes suivent le rampant du toit. Au-dessous existe une grande baie plein cintre semblable à celles de l'abside. Les façades postérieures des sacristies sont dépourvues de toute décoration.

Le fond de toutes les arcatures est composé de briques rouges.

La construction de Notre-Dame d'Auteuil est momentanément suspendue. D'après le projet de M. Vaudremer, l'édifice recevra, à la rencontre de la grande nef et des transepts, un dôme sphérique terminé par une lanterne en forme de cône. Le dôme sera construit en briques avec chaînes en pierre aux angles et ajouré de lucarnes plein cintre. La lanterne sera soutenue par des colonnes. Le soubassement polygonal sur lequel reposera le dôme sera flanqué de quatre pyramidions composés de trois assises correspondant à celles du soubassement.

INTÉRIEUR.

ARRIÈRE-PORCHE.

La porte principale de l'église s'ouvre sur un arrière-porche installé sous la tour. Cet arrière-porche affecte la forme rectangulaire; il est surmonté d'une calotte sphérique avec pendentifs

Dans l'axe de l'édifice est pratiquée une grande baie plein cintre par laquelle on pénètre dans la nef. A droite et à gauche du porche existent des portes de même forme, mais beaucoup plus petites, donnant accès dans des vestibules rectangulaires qui reçoivent le jour par des baies formées de segments de cercles et pratiquées, les unes au-dessus de la porte d'entrée desdits vestibules, les autres en face. Ces dernières s'ouvrent sur des chapelles établies dans le prolongement des collatéraux.

NEF.

La nef comporte cinq travées séparées par des piliers rectangulaires dont chaque face est ornée d'un pilastre supportant la retombée des arcs doubleaux de la voûte cylindrique, ainsi que les arcs plein cintre qui se développent parallèlement aux bas côtés.

La tribune des orgues est installée dans la première travée; elle est supportée par un grand arc en pierre. Les orgues sortent des ateliers de la maison Cavaillé-Coll.

Le banc-d'œuvre est adossé au troisième pilier à gauche; la chaire à prêcher se trouve en face contre le troisième pilier de droite.

BAS COTÉS.

Ils se composent de cinq travées recouvertes de voûtes en berceau. Ces voûtes viennent en pénétration dans le grand berceau de la nef principale; leur retombée repose sur les contre-forts extérieurs de la façade latérale.

TRANSEPTS.

On y accède des bas côtés par sept marches. Ils sont surmontés d'une voûte sphérique avec pendentifs soutenue par un grand arc plein cintre qui les sépare des collatéraux.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La table de l'autel repose sur trois colonnettes. Le tabernacle est terminé par un couronnement composé de palmes et de rosaces. Dans la frise du retable est sculptée une gerbe de blé accompagnée d'enroulements de ceps de vigne formant rinceaux.

Au-dessus de l'autel est placé un bas-relief représentant :

L'Institution du Sacré-Cœur. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 1^m,40. — L. 3^m.

Le Christ est représenté au centre de la composition drapé et debout sur une console. Il montre de la main droite son cœur à Marie Alacoque, agenouillée à sa droite; son bras gauche est replié, sa main ouverte.

Marie Alacoque porte les habits de son Ordre. Elle a les yeux attachés sur le Sauveur, vers lequel elle tend la main gauche.

A gauche du Christ se tient Mgr Guibert, archevêque de Paris. Le prélat est revêtu de ses habits sacerdotaux; il présente le modèle de l'église du Sacré-Cœur qui doit être construite à Montmartre.

Ce bas-relief a été offert par un paroissien.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

L'autel est élevé sur le même modèle que celui de la chapelle précédente.

Le bas-relief qui le surmonte représente :

Saint-Joseph et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 1^m,40. — L. 3^m.

Saint Joseph occupe le centre de la composition ; il est debout sur une console et drapé dans le style byzantin. Il porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et tient une fleur de lys dans la main gauche.

De chaque côté de lui se tient un ange présentant un phylactère.

Ce bas-relief a été donné par une paroissienne.

Les modèles de ces bas-reliefs ont été exécutés, en 1885, par M. Charles Gauthier. Ils ont été reproduits en bronze dans les ateliers de M. Trioullier.

CHŒUR.

Il est limité, du côté de la nef, par un appui de communion et clos sur les trois autres faces par un soubassement de deux mètres de hauteur. Ce soubassement supporte dix-huit colonnes sur lesquelles vient s'appuyer un entablement terminé par une crête en terre cuite. A l'aplomb des colonnes sont placés des vases décoratifs.

L'appui de communion est interrompu par une grille en métal à deux vantaux. Il est composé de trente colonnettes en terre cuite blanche séparées, de cinq en cinq, par un pilier en pierre. Les quatre piliers d'encadrement sont surmontés d'un amortissement.

De chaque côté du chœur, et à l'entrée, sont placés deux ambons de forme polygonale. Chacun des pans de ces ambons est orné de compartiments dont le centre est décoré d'une rosace. Du pan central se détache un lutrin en pierre.

On accède au maître-autel par quatre marches. La table repose sur quatre colonnettes

dont les fûts sont en marbres de couleur, les bases et les chapiteaux en pierre.

L'entre-colonnement central forme légèrement saillie sur les autres; il est occupé par un médaillon renfermant le monogramme du Christ flanqué de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Le médaillon est accompagné de branches d'olivier chargées de fruits. Entre les autres colonnes sont sculptées des rosaces à quatre lobes.

La porte du tabernacle est en bronze doré; elle est entourée d'un chambranle décoré de cabochons et de gravures. Au centre est représenté :

Le Christ instituant l'Eucharistie. — Bas-relief.— Bronze doré.— H. $0^m,65$. L. $0^m,42$.

Le Christ est assis de face sur un trône de forme byzantine, dans une gloire elliptique. Il présente une hostie de la main droite et tient un calice dans la main gauche. Sa tête est entourée d'un nimbe. Aux angles se trouvent quatre médaillons accompagnés d'épis de blé et de ceps de vigne; ces médaillons renferment les emblèmes des quatre évangélistes.

Le modèle du bas-relief est de M. Charles Gauthier; il a été reproduit en bronze par M. Trioullier.

Au-dessus du tabernacle est placée une *Jérusalem* flanquée à ses angles d'échauguettes avec meneaux et meurtrières. Sur ces quatre tours s'appuient les colonnes de l'*Exposition*, que couronne un dôme surmonté d'un lanternon. L'*Exposition* est également en bronze doré. A droite et à gauche du maître-autel s'élèvent deux pilastres supportant chacun un lanternon. Les côtés latéraux du palier du maître-autel sont bornés par une grille en bronze composée de caissons ornés de rosaces à quatre lobes. Cette grille est limitée à droite et à gauche par un pilastre se terminant en forme de crosse servant à supporter des lampes à sept godets.

Le dallage du chœur est en mosaïque et présente des entrelacs circulaires en forme de boucles.

Derrière le chœur, au fond des bas côtés, à droite et à gauche, sont installées deux chapelles dédiées, celle de gauche à N. D. de Lourdes, celle de droite à saint Pierre. Ces chapelles sont construites sur le même plan. L'autel est précédé de trois marches; il présente des colonnettes en marbre; le retable est orné de rinceaux formés de ceps de vigne et de colombes. Les colonnettes de l'autel de gauche sont en sarcancolin; celles de l'autel de droite sont en marbre vert.

Au-dessus de chaque autel est creusée une niche surmontée d'un dais terminé par un fronton triangulaire ouvert dont la base repose sur deux consoles. Ces niches sont destinées à recevoir des statues.

Le fond de ces chapelles est occupé par une grande baie plein cintre ouverte sur les sacristies.

Chacune de ces baies est fermée par des *claustra* en pierre et divisée en deux par des meneaux reliés entre eux par des arcs.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est élevée de dix marches au-dessus du niveau du maître-autel et comprend deux parties, dont l'une affecte la forme rectangulaire et la seconde est disposée en hémicycle. La première partie est recouverte d'une voûte en berceau reposant sur des pendentifs aux angles; elle reçoit le jour par deux baies pratiquées à droite et à gauche. La seconde partie comporte une voûte en cul-de-four occupée par une figure colossale représentant :

Le Christ. — Peinture murale sur fond or. — H. $4^m,80$. — L. $8^m,50$. — Par M. Compans (Henri). 1882.

Le Christ est de face et à mi-corps, couvert d'une tunique et d'un manteau gris. Sa tête est surmontée d'un nimbe. Il bénit de la main droite et tient une Bible ouverte dans la main gauche.

Au-dessus du Christ se développe une grande frise également sur fond or composée d'ornements en vert avec des colombes en blanc. Cette frise est coupée par les trois fenêtres. Les archivoltes des fenêtres sont décorés de filets indiquant la coupe de la pierre. Les brasements présentent des ornements en rouge, se détachant sur fond or. Les murs de la chapelle sont revêtus d'un ton gris chaud avec coupe de pierre.

La table de l'autel est soutenue par quatre colonnettes en pierre. Le retable se compose de gradins. Le gradin supérieur supporte un dais en bronze doré. Ce retable est orné de fleurs et de feuillages disposés en rinceaux; au centre se détache une colombe sculptée.

La partie inférieure des murs est décorée de peintures imitant la draperie.

CRYPTE.

Elle est disposée sous la chapelle de la Vierge. On y accède de l'intérieur de l'édifice par deux escaliers établis à droite et à gauche de celui qui conduit à cette chapelle.

Cette partie du monument affecte la forme

d'une croix grecque. L'autel s'élève au fond de la branche établie dans l'axe de l'église. Cette branche est recouverte d'une voûte en cul-de-four; les trois autres d'une voûte en berceau; la partie centrale est surmontée d'une voûte d'arête.

Quatre piliers reçoivent la table d'autel; le tabernacle est orné de rinceaux composés de ceps de vigne.

Un ambon en pierre de forme polygonale est placé de chaque côté de l'autel. Les pans des ambons présentent des compartiments décorés de rosaces.

C'est dans la crypte qu'a été installé le monument élevé à la mémoire de Caroline-Blanche Rousseau, épouse de M. Louis Ternaux, morte en 1817, et qui décorait le côté gauche de la nef de l'église primitive.

Monument de madame Ternaux. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m. — L. 2^m. Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH).

La jeune femme est étendue sur un lit funéraire au pied duquel se trouvent trois personnages debout pleurant. A la tête du lit se tient une femme assise; auprès d'elle, un enfant debout.

Signé : DE BAY. 1819.

La crypte renferme en outre :

Christ en croix. — Bois peint. — École française. — Dix-septième siècle.

Mater Dolorosa. — Buste plâtre. — H. $0^m,70$. — Par CARPEAUX (JEAN-BAPTISTE). — 1870.

Ce buste a été offert à l'église par la veuve de l'auteur.

VITRAUX.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les trois vitraux de la chapelle de la Vierge ont été exécutés par M. ROUSSEL, de Beauvais, sur les cartons exécutés, en 1881, par M. THÉODORE MAILLOT. Chaque vitrail mesure $5^m,60$ de hauteur sur 80 de largeur; les sujets qui composent leur décoration sont tirés de la Vie de la Vierge et des Litanies. Ce sont :

Consolation des affligés.
Couronnement de la Vierge.
Étoile de la mer.
Naissance de la Vierge.
Présentation de la Vierge au Temple.
Éducation de la Vierge.
Mariage de la Vierge.
L'Annonciation.
Visitation.
Naissance de Jésus-Christ.
Fuite en Égypte.
La sainte Famille.
Évanouissement de la Vierge au Calvaire.
Pietà.
Apparition du Christ à sa Mère.
Mort de la Vierge.
Assomption.
Vierge immaculée.

OEUVRES D'ART DÉCORANT L'ANCIENNE ÉGLISE D'AUTEUIL.

PEINTURE.

La Messe de Saint Grégoire. — Peinture sur bois. — H. $1^m,52$. — L. $0^m,65$. — École française. — Seizième siècle.

La Piscine. — Toile. — H. $1^m,10$. — L. $1^m,48$. — Copie d'après RESTOUT.

Signé BONA le fils, *pinxit*, 1834.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. $0^m,91$. — L. $0^m,72$. — École florentine. — Seizième siècle.

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. $1^m,65$. — L. $2^m,85$. — École vénitienne.

La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Casimir. — Toile. — H. $2^m,20$. — L. $1^m,75$. — Pastiche d'après RUBENS. — Auteur inconnu. — Donné à l'église, en 1829, par le comte de Divoff.

Jésus lavant les pieds des Apôtres. — Toile. — H. $1^m,90$. — L. $1^m,60$. — Auteur inconnu. — École française moderne.

L'Assomption. — Toile. — H. $1^m,43$. — — L. $0^m,85$. — Copie d'après SASSOFERRATO. — Par Mlle GROUET (MARIE-CÉLESTINE). 1840.

La Sainte Famille. — Toile. — H. $0^m,75$. — L. $0^m,75$. — Auteur inconnu. 1844.

Le Christ en croix. — Toile. — H. $1^m,20$. — L. $0^m,74$. — Copie d'après PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. — Par Mlle DE KERCADO (ADÈLE). 1847.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. $1^m,70$. — L. $2^m,47$. — Copie d'après le TITIEN. Par Mme GUÉNOT, née FÉLICIE MORVANCHET.

L'Immaculée Conception.—Toile.—H. 2m,10. — L. 1m,28. — Copie d'après MURILLO. — Par Mlle PRIN (LÉONIE).

Jésus sur la montagne.— Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,52. — Copie d'après GÉRARD. — Par Mme PARIS-PERSENNET (CATHERINE-ESTHER).

La Vierge.—Toile.— H. 1m,15.—L. 0m,75. — Par Mme LACURIAT. 1855. — Don de l'auteur.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,10. — Auteur inconnu. — Dix-neuvième siècle.

Figure de Vierge. — Peinture ovale sur cuivre. — H. 0m,55. — L. 0m,45. — Par Mlle DE BAILLEUL. — Don de l'auteur.

La Résurrection. — Toile. — H. 2m,18. — L. 1m,62. — Copie d'après SIMON VOUET. — Auteur inconnu.

Le Christ au roseau. — Toile. — H. 0m,82. — L. 0m,65. — Copie d'après LEBRUN. — — Auteur inconnu.

Figure de Vierge. — Toile. — H. 0m,82. — L. 0m,65. — Auteur inconnu.

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,25. — Par Mlle BOUDON (ADELINE). 1867. — Don de l'auteur.

Jésus et saint Joseph. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,95. — Par LAZERGES (HIPPOLYTE-JEAN-RAYMOND). — Don de l'auteur.

La Pentecôte. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, l'Enfant Jésus, saint Joseph et le Père Éternel dans une gloire. — H. 1m,85. — L. 1m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *septembre* 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-SAINT-FRANÇOIS

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-SAINT-FRANÇOIS

. Histoire. — *Cette église dépendait primitivement du couvent des Capucins du Marais, suivant Germain Brice, fondé sur l'emplacement d'un jeu de paume, en* 1622, *par le Père Athanase Molé, syndic des Capucins et frère du célèbre Mathieu Molé, premier président au Parlement de Paris et garde des Sceaux de France. Elle ne put être achevée, faute de ressources, que par les secours et sous la protection de d'Argenson, alors Lieutenant général de Police et plus tard Président du Conseil des Finances et Garde des Sceaux de France; l'église fut dédiée sous le titre de l'*Immaculée-Conception. *Devenue, comme le reste du couvent, propriété nationale, en* 1790, *elle fut désignée, par la loi du* 4 *février* 1791, *pour être une des paroisses de Paris sous le vocable de Saint-François-d'Assise; mais, fermée en* 1793, *on la vendit le* 19 *nivôse an VI* (8 *janvier* 1797). *La Ville de Paris la racheta, en vertu d'un décret impérial du* 20 *juin* 1810, *un tiers, des époux Jacquet-Duclos, moyennant un prix principal de* 20,000 *francs, suivant acte administratif du* 24 *octobre* 1811, *les deux autres tiers, du sieur Fournier, moyennant* 40,000 *francs de prix principal, aux termes d'un acte administratif du* 7 *décembre suivant. L'église avait été rendue au culte dès* 1802 *et érigée en seconde succursale de la paroisse Saint-Méry sous le vocable de Saint-Jean et Saint-François d'Assise.*

Diverses modifications furent successivement apportées au plan primitif de l'édifice. Celui-ci étant devenu insuffisant aux besoins du culte, on dut l'agrandir en construisant le chœur à la suite de la grande nef et la chapelle des catéchismes dans le prolongement du bas côté. Cette chapelle est située au rez-de-chaussée d'un bâtiment servant de presbytère. La première de ces opérations fut entreprise en 1828 *et la seconde en* 1832, *d'après les dessins et sous la direction de* Godde, *alors architecte des églises de Paris. Un porche fut enfin construit, en* 1855, *devant la porte principale du monument, sur les plans de* Victor Baltard.

DESCRIPTION.

L'église est orientée du nord au sud. Sa façade principale s'élève sur la rue du Perche; sa façade latérale de gauche est séparée des bâtiments voisins par un couloir d'isolement interrompu, à la hauteur de la deuxième travée, par la chapelle de la Vierge que l'on a agrandie, en 1860, de toute la profondeur dudit couloir. Sa façade latérale de droite s'étend sur la rue Charlot, et son chevet est enclavé dans des constructions particulières.

EXTÉRIEUR.

La façade principale est précédée d'une cour limitée, à gauche par le bâtiment renfermant le presbytère et la chapelle des catéchismes, en avant et à droite par une grille d'un dessin fort simple.

FAÇADE PRINCIPALE. — PORCHE.

En avant se détache un petit porche divisé en trois parties. Les deux parties latérales sont pleines, celle du milieu est percée d'une baie plein cintre. Cette dernière, la plus large des trois, est flanquée de pilastres d'ordre dorique supportant une frise et une corniche sur laquelle vient s'appuyer un fronton triangulaire sans base.

Au sommet du fronton :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Debout sur une portion du globe terrestre, elle porte une robe serrée au-dessus de la taille, un manteau orné d'une riche bordure et un voile. Sa tête est baissée, et ses bras sont étendus vers la terre, les mains ouvertes. Elle écrase un serpent sous ses pieds.

Le tympan est occupé par un médaillon encadré de moulures et accompagné de guirlandes de fleurs de myrte disposées en festons avec retombée de chaque côté. Entre chaque feston se détache une patère avec croix grecque. Le médaillon contient le monogramme du Christ sculpté sur un fond de rayons; il est soutenu par une tête de chérubin formant clef de voûte de la baie par laquelle on accède sous le porche. L'archivolte de cette baie est décorée de rosaces et retombe sur une architrave à moulures que supportent des colonnes engagées ornées d'arabesques dans leur partie inférieure et de cannelures dans leur partie supérieure. Colonnes et pilastres reposent sur un double socle.

Les parties latérales font retour à droite et à gauche. Elles comportent un simple bandeau régnant à la hauteur de la moulure d'imposte de la baie. Leur corniche se raccorde à celle de la base du fronton. Leur partie supérieure présente un médaillon octogonal accompagné de banderoles, terminé par un amortissement et surmonté d'une croix avec piédouche. Le piédouche et l'amortissement sont composés de feuilles d'acanthe.

Dans le médaillon de gauche :

Saint François d'Assise en extase. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint est vêtu de l'habit de son Ordre, le genou droit en terre, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés vers le ciel, les bras repliés, les mains ouvertes. Derrière lui se trouvent une croix et une discipline. A la hauteur de sa tête se détachent, à gauche un S et à droite un F.

Médaillon de droite :

Emblèmes de saint Jean. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — Ecole française. — Dix-neuvième siècle.

Au centre est représenté un agneau debout et de profil. Au fond se dresse un palmier. Autour du tronc de l'arbre s'enroule une banderole retenant une croix.

A gauche du bas-relief est sculpté un S et à droite un J.

Les murs en retour sont ajourés d'une baie cintrée.

La baie d'entrée est fermée par une grille à deux vantaux peinte en bronze et ornée de patères et de rosaces. Dans chacun des quatre angles de frise sont de petits cartouches de forme ovale portant, en relief, les monogrammes des deux patrons de l'église.

Les trois parties intérieures du porche sont séparées entre elles par des pilastres et recouvertes d'une voûte d'arête avec arcs doubleaux et culs-de-lampe formant pendentifs. Au-dessous des retombées de chaque arc doubleau se trouve une tête de chérubin.

En arrière du porche s'élève un mur pignon uni en plâtre et divisé en trois parties par un bandeau et une corniche se reliant, le premier au bandeau qui marque le premier étage du presbytère, la deuxième à la corniche du même bâtiment. Les deux parties inférieures de ce mur sont ornées de mosaïques feintes. Au centre s'ouvre une grande baie rectangulaire encadrée d'un chambranle imitant la pierre. Le sommet du pignon est occupé par un médaillon et des rinceaux. Le médaillon renferme le monogramme du Christ en lettres grecques. Toute cette décoration se détache en noir sur fond blanc.

A droite du portail existe un petit mur qui accuse extérieurement une espèce de bas côté ou mieux de renfoncement abritant des autels au rez-de-chaussée et formant tribune au premier étage.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs de ces façades sont également revêtus de plâtre et surmontés d'une simple corniche. Ceux qui correspondent extérieurement aux bas côtés sont percés de quatre petites fenêtres, cintrées à gauche et rectangulaires à droite; ceux qui correspondent à la grande nef sont ajourés de quatre baies plein cintre. Ces dernières sont munies de vitraux, les précédentes sont closes par de simples verres de couleur. Les parties des façades extérieures qui accusent le chœur présentent, de chaque côté, trois baies de forme rectangulaire.

Au chevet se dresse une petite tour circulaire portant un campanile en bois et en plomb surmonté d'un dôme.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Jean-Saint-François comporte une grande nef précédée d'un porche

intérieur, terminée par un chœur rectangulaire et flanquée d'un seul bas côté établi à gauche.

PORCHE INTÉRIEUR.

Il est rectangulaire et circonscrit par le tambour installé intérieurement. Les murs, ainsi que le plafond plat qui le surmonte, sont recouverts d'une boiserie divisée en caissons. La baie par laquelle on pénètre dans l'édifice est plein cintre et fermée par une porte en chêne à deux vantaux avec panneaux moulurés.

De chaque côté du tambour sont pratiquées deux arcades plein cintre en chêne au-dessus desquelles se trouve un lambris à panneaux reposant sur un socle à moulures et terminé par une cimaise. Ce lambris clôt ainsi, du côté de la nef, la tribune sur laquelle les orgues sont installées.

ORGUES.

Le petit orgue est placé au-dessus du tambour sur lequel il fait légèrement saillie. Il possède trois groupes de tuyaux demi-circulaires reliés entre eux par d'autres tuyaux disposés dans le même plan vertical.

Les trois groupes reposent sur des culs-de-lampe. Le cul-de-lampe du groupe central se compose d'une espèce de cartouche avec enroulements formant volutes, au centre duquel sont sculptés les monogrammes de saint Jean et de saint François. Ce cartouche est accompagné de retombées de fleurs. Les deux autres culs-de-lampe comportent un amortissement fort simple. Les trois groupes sont surmontés d'un couronnement formé de quatre consoles renversées au-dessus desquelles se dresse un fleuron; de ce couronnement pend un lambrequin à jour. Le petit orgue est limité par deux pilastres sur chacun desquels est assis :

Un enfant ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0m,50. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), vers 1842.

L'enfant de gauche est complètement nu; il tient une lyre. L'enfant de droite a les bras écartés et chante; il porte une petite draperie flottante.

Le grand buffet repose sur un soubassement à panneaux assez élevé; il est divisé en cinq parties et encadré de deux pilastres ornés de rosaces et supportant un entablement complet. Les trois parties centrales se composent de tuyaux établis dans le même plan vertical, et les deux autres, de groupes de tuyaux disposés en demi-cercle. La partie du milieu est limitée par des colonnes d'ordre ionique dont la base repose sur des consoles renversées. Les colonnes sont décorées de cannelures dans leur partie supérieure et d'arabesques dans leur partie inférieure. Entre les consoles sont sculptés des instruments de musique formant soubassement à cette partie. Les deux autres parties à la suite sont encadrées d'un côté par les colonnes précitées, et de l'autre par des pilastres. Les deux groupes d'angle s'appuient sur des culs-de-lampe et sont surmontés d'amortissements terminés par des vases. Les deux colonnes supportent un motif au centre duquel se trouve un cadran d'horloge. Ce motif se compose de deux pilastres couronnés d'un fronton brisé au sommet duquel se dresse une lyre. Sur l'extrados du fronton sont assis :

Deux anges ailés. — Statuettes. — Bois. — H. 0m,90. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), vers 1842.

Ils tiennent un phylactère qui s'enroule autour de la lyre.

Au-dessous de la lyre se détache une tête de chérubin. Le reste du tympan est occupé par des bouquets de fleurs.

Le buffet d'orgue a été exécuté, en 1842, sur les dessins de VICTOR BALTARD. L'instrument sort des ateliers de M. Cavaillé-Coll.

NEF.

Elle a 32 mètres de longueur sur 11 de largeur, et présente un mur uni percé, au rez-de-chaussée, d'arcades cintrées en anse de panier, et, au premier étage, de baies rectangulaires ouvertes sur une galerie formant tribunes et closes par une balustrade à hauteur d'appui. Les baies sont de même dimension que les arcades. Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un simple bandeau. Au-dessus règne un entablement dorique avec frise ornée de triglyphes. Sur cet entablement vient s'appuyer une voûte en anse de panier supportée par des arcs doubleaux limitant chaque travée. Les baies qui éclairent la nef forment pénétration dans cette voûte. Une boiserie à panneaux de 2m,50 de hauteur recouvre les murs.

BANC D'ŒUVRE.

Il est placé dans la troisième arcade à gauche. Son enceinte se compose de panneaux fort simples séparés par des pilastres doriques. Son dossier est couronné de feuilles en trèfles. Les parties latérales de l'enceinte sont reliées au mur par un griffon ailé dont le corps se termine en enroulements formant rinceaux

CHAIRE A PRÊCHER.

La troisième arcade de droite est entièrement masquée par un lambris contre lequel est adossée la chaire à prêcher. La tribune est pentagonale et soutenue par un cul-de-lampe avec feuilles d'acanthe et amortissement en pomme de pin. Chaque panneau est mouluré et renferme un petit médaillon de $0^m,17$ accompagné de rinceaux. Dans le médaillon du panneau central est sculptée la tête du Christ, dans ceux des panneaux intermédiaires se trouvent la tête de saint Jean et celle de saint François. Ces trois figures sont en ronde bosse; elles sont dues au ciseau de Merlieux. Les médaillons des deux autres panneaux portent le monogramme des patrons de l'église. A chaque angle se détache une petite console avec chute de fleurs, sur laquelle repose la corniche dont la tribune est surmontée. Le dossier est encadré de pilastres et épaulé, de chaque côté, et dans toute sa hauteur, par de grandes consoles renversées. Pilastres et consoles sont ornés de chutes de fleurs. L'abat-voix est de même forme que la tribune; il est couronné d'une crête de palmettes découpées et soutenu par des consoles appliquées contre les pilastres ainsi que par deux statues représentant :

Deux Anges ailés. — Statue. — Bois. — H. $1^m,50$. — Par Merlieux (Louis-Parfait), vers 1842.

Ces deux anges sont vêtus d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau agrafé sous le menton. Celui de gauche tient une croix et une discipline dans la main droite, et supporte l'abat-voix de la main gauche. L'ange de droite a un livre fermé dans la main gauche et soutient l'abat-voix de la main droite.

Ces statues sont placées sur un cul-de-lampe dont les lignes supérieures se raccordent à celles de la boiserie.

Au centre du plafond de l'abat-voix est sculptée, au milieu de rayons, la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

La chaire à prêcher a été exécutée sur les dessins de Victor Baltard.

Première travée.

A gauche :

Saint Charles Borromée. — Toile. — H. $1^m,60$. — L. $1^m,55$. — Ecole de Philippe de Champaigne.

Le cardinal est agenouillé de profil, les mains croisées sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel, en soutane et mosette rouges et surplis blanc. Derrière lui retombe une draperie vert sombre.

Cette toile est une répétition, avec des dimensions différentes, du tableau que possède le Musée d'Orléans. (N° 65 du Catalogue de 1876. — Voy. aussi *Inventaire des Richesses d'art.* — Province. — *Monuments civils*, t. I, p. 127.)

Au-dessus :

Saint Louis malade visitant ses soldats atteints de la peste. — Toile. — H. $3^m,20$. — L. $2^m,60$. — Par Scheffer (Ary). 1822.

Le saint Roi, soutenu par son fils, Philippe le Hardi, s'avance vers un groupe de soldats frappés par le fléau. Il est tête nue, chaussé de souliers de cuir rouge, porte une tunique rouge ornée d'une croix jaune et serrée à la taille par un ceinturon et un manteau bleu bordé d'or et doublé d'hermine. Philippe le Hardi est également tête nue et drapé dans un manteau brun qui laisse voir une partie de sa cotte de mailles et de ses jambières. A droite de la composition se trouvent deux pestiférés. Le premier est assis, la poitrine à peine protégée par un manteau de couleur sombre, la jambe droite repliée, le bras droit posé sur ses genoux, la tête tournée vers le Roi. Le second, dont les cheveux sont blancs, se soulève avec peine et appuie sa tête contre le bras gauche du saint; il a un manteau blanc avec une croix rouge. Au premier plan sont jetés des vêtements, des armes et un casque. Au deuxième plan, à droite, est disposée une draperie dont la partie inférieure est relevée et laisse apercevoir au fond des palmiers. Au deuxième plan, à gauche, se tient un homme debout près d'une civière sur laquelle est étendu un soldat dont on ne voit qu'une partie des jambes et que recouvre un drap blanc.

Cette toile, ainsi que l'atteste un cartouche placé au bas du cadre qui la renferme, a été donnée, en 1822, par la Ville de Paris à l'église de Saint-François d'Assise. Elle a été exposée au Salon de 1822 (n° 1171).

Deuxième travée :

Jésus donnant les clefs à saint Pierre. — Toile. — H. $1^m,80$. — L. $1^m,30$. — Par Lamothe (Louis).

Jésus est debout, de trois quarts, la tête ceinte d'une auréole. Sa tunique est rose, son manteau est bleu et passé sur l'épaule gauche. Il tient dans la main droite une clef qu'il remet à saint Pierre auquel il montre le ciel de la main gauche. Saint Pierre est agenouillé, la tête de profil et le corps vu presque de dos; il se dispose à prendre la clef de la main droite. Ses bras sont nus, sa tunique est bleue; son manteau est marron

et rejeté sur l'épaule gauche. Au-dessus de sa tête brille une auréole. A sa gauche et au deuxième plan se tiennent trois apôtres dont on ne voit que la partie supérieure du corps. Au fond se dressent des montagnes, au pied desquelles s'étend la ville.

Cette toile a figuré au Salon de 1866 sous le n° 1092.

Au-dessus :

Saint François d'Assise devant le pape Innocent III. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Gaillot (Bernard).

Le Pape est assis à droite sur un fauteuil placé sous un baldaquin; il est de profil, en soutane et étole blanches, camail et calotte rouges, la main gauche appuyée sur le bras de son fauteuil, la main droite tendue vers saint François agenouillé devant lui sur une des marches dont le siége pontifical est précédé. Le fauteuil et le baldaquin sont d'étoffe rouge bordée et frangée d'or, les marches sont couvertes d'un tapis de pourpre. Le saint est de profil, tête et pieds nus; il présente au Souverain Pontife les statuts de son Ordre, dont il porte le costume. A droite d'Innocent III, se tient un personnage en surplis blanc et dalmatique violette, les yeux fixés sur le saint, le bras droit replié sur la poitrine, sa barrette dans la main gauche. Deux cardinaux placés derrière le Pape discutent ensemble; ils ont une mosette rouge bordée d'hermine, leur tête est couverte d'une calotte de même couleur. Saint François est accompagné de quatre religieux de son Ordre, les uns à genoux, les autres debout, les mains jointes et la tête baissée. Au deuxième plan se développe un escalier au sommet duquel se tient un hallebardier entouré d'une foule de curieux. Au fond, se dressent des arcades.

Cette toile a été donnée par la Ville de Paris; elle a figuré au Salon de 1827 (n° 422).

Troisième travée :

Jésus montrant ses plaies à saint Thomas. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. Par Lecomte-Vernet (Émile), 1864 (date de la commande).

Le Christ est debout, de profil, la tête ceinte d'une auréole et vêtu d'une tunique rouge que recouvre en partie un manteau blanc. Il appuie son bras droit sur l'épaule de saint Thomas et lui montre la plaie qui déchire sa main droite. Saint Thomas se penche vers le Sauveur, dans l'attitude de l'étonnement; il a une tunique bleue qui laisse son cou et ses bras à découvert, et tient un bâton dans le bras droit. Au fond s'élèvent des montagnes au pied desquelles s'étend le lac Tibériade.

Au-dessus :

Saint François d'Assise conduit devant le soudan d'Égypte. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Lordon (Pierre-Jérôme), 1823 (date de la commande).

Un jeune Égyptien a saisi de la main droite l'extrémité de la corde dont la taille du saint est entourée et l'amène devant le Soudan assis, à gauche de la toile, sur une peau de tigre. L'Égyptien a le torse nu; il porte une culotte à raies rouges et jaunes, et montre de la main gauche la foule qui accompagne saint François. Celui-ci est tête nue, en habit de son Ordre; il élève un crucifix de la main droite et place la main gauche sur son cœur. Le Soudan, dont les traits trahissent la colère, se tourne vers lui et s'apprête à se lever en serrant dans la main une épée recourbée; il a une culotte de pourpre, un manteau gris jaune et de fines bottes en maroquin rouge. Près de lui est posé un vase en cuivre. Derrière lui, au deuxième plan, se tiennent trois personnages debout au pied d'une colonne à laquelle est fixée une draperie formant vélum. Ils sont recouverts d'un manteau et coiffés d'un turban; leurs yeux sont tournés du côté du prisonnier. A droite de la toile est agenouillé un jeune Égyptien richement vêtu: culotte et veste rouges avec passementeries d'or, turban vert et or. Il a les bras croisés et s'incline devant saint François que suivent des hommes et des femmes.

A droite :

Première travée :

Saint François de Sales. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,25. — École de Champaigne (Philippe de).

Saint François est agenouillé devant un autel, la tête nue, les yeux tournés vers le ciel, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant. Il a un surplis blanc, une mosette et une étole bleues. L'autel est recouvert d'une draperie rouge à frange d'or sur laquelle est placé un crucifix; au pied est déposée une mitre; au fond, à droite, des colonnes.

Au-dessus :

Le Sacrifice de Noé. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,60. — Par Taraval (Hugues).

Noé est debout devant un autel en pierre, les bras levés en l'air, les yeux tournés vers le ciel; il a une tunique blanche et un manteau rouge rejeté sur l'épaule droite. Au pied de l'autel sont déposés une coupe, un plateau

et divers objets précieux. A droite de la toile, au premier plan, est agenouillée une jeune femme, de profil, la tête nue, les mains jointes, en draperie blanche autour des reins, le torse nu, un manteau bleu jeté sur ses genoux. A sa gauche est couché sur le flanc un agneau dont les pattes sont liées. A sa droite se trouve un homme, la tête inclinée, les bras croisés, le torse nu, une draperie sombre autour de la taille. Au deuxième plan se tient une vieille femme debout, les mains jointes, en robe verte et cornette blanche. A gauche de la composition sont représentés quatre personnages : deux hommes et deux femmes. L'un des hommes est prosterné devant l'autel, le torse nu, la tête découverte, la partie inférieure du corps protégée par une peau de tigre. Une des femmes présente son jeune enfant qu'elle soulève dans ses bras. Elle a une robe blanche et un manteau rouge ; ses cheveux sont retenus par un ruban noir. Les deux autres personnages sont au second plan. On ne voit que leur tête. Le reste de leur corps est caché par l'autel. Au fond, à droite, des arbres; à gauche, l'arche, d'où sortent des animaux. En arrière-plan, l'arc-en-ciel et un ange ailé descendant des cieux.

Cette toile provient du Musée spécial de l'École française, à Versailles, n° 287. Elle a été exposée au Salon de 1783 (n° 26), et concédée en 1818 par le Musée du Louvre à la Ville de Paris.

Deuxième travée :

Les pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. — Par Loyer (Auguste).

Jésus, de face et vêtu de blanc, est debout devant une table couverte d'une nappe blanche. Il se dispose à remettre un morceau de pain à chacun des deux pèlerins, dont l'un est assis à sa droite et l'autre debout à sa gauche. Le premier porte une tunique rouge; un manteau vert olive est déposé sur ses genoux; il a les bras écartés, les mains ouvertes. Le second a les mains jointes; son manteau est rouge pâle. Tous deux ont les yeux attachés sur le Messie. Sur la table se trouvent deux petites coupes, un vase, des pains et une corbeille remplie de fruits. Près de celui des pèlerins qui est debout est placé un tabouret sur lequel sont posés un manteau violet, un chapeau de paille et un bâton de voyage. Au fond, des arcades.

Cette toile a été exposée au Salon de 1866 (n° 1273).

Au-dessus :

Saint Jean-Baptiste reprochant à Hérode son adultère. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Franque (Jean-Pierre), vers 1826.

Saint Jean est debout à gauche de la toile et de profil, une peau de mouton jetée sur l'épaule, une autre nouée autour des reins, une croix avec banderole dans le bras gauche, le bras droit tendu vers Hérode, assis, à droite de la composition, sur un siége de forme antique. Le tétrarque a une tunique vert pâle, un manteau rouge et des sandales aux pieds. Sa main gauche est posée sur le bras de son siége, sa main droite est sur son genou, son poing est fermé. Il fixe sur le Précurseur des yeux irrités.

A sa droite, et sur le même siége que lui, est assise une jeune femme. Celle-ci a la tête ceinte d'un diadème; elle est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture noire et porte un voile blanc dont elle cherche à cacher son visage; un manteau jaune est posé sur ses genoux. Derrière le siége s'étend une grande draperie que soulève un homme coiffé d'un turban vert. Cette draperie vient s'attacher, au centre de la toile et au deuxième plan, à une colonne contre laquelle s'appuie un vieillard, en tunique bleue et manteau rouge, dont les bras sont pendants et les mains jointes, et qui jette un regard de mépris sur Hérode et sa compagne. Derrière lui se tiennent deux autres personnages dont l'un est drapé dans un manteau vert sombre et coiffé d'un turban blanc. Le deuxième, dont on ne voit que la tête, porte sa main droite à son front. Au fond, à gauche, se développe un mur décoré de pilastres entre lesquels est creusée une niche abritant une statue de marbre.

Troisième travée :

Le Christ bénissant les enfants. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. — Par de Conninck (Pierre-Louis-Joseph).

Le Christ, tunique rouge et manteau bleu, est assis de profil sur une pierre. Il pose la main gauche sur la tête d'un petit enfant qui s'incline devant lui, les mains jointes, et il le bénit de la main droite. Cet enfant porte une petite draperie rouge pâle. Deux femmes sont debout devant le Sauveur. La première est de profil; sa robe est violette, et sa tête est couverte d'un foulard jaune; elle a dans les bras un nouveau-né qu'elle présente à Jésus. Deux autres enfants l'accompagnent. L'un de ces enfants est drapé de bleu et la tient par la robe ; de l'autre, on n'aperçoit que la tête. La deuxième femme est vêtue d'une robe vert olive. On ne voit que la partie su-

périeure de son corps. Un cinquième petit enfant est accoudé sur le genou gauche du Messie. A l'horizon, se dressent des montagnes.

Cette toile est inscrite sous le n° 593 au Catalogue du Salon de 1865.

Au-dessus :

Saint Jean l'Évangéliste écrivant l'Apocalypse dans l'île de Pathmos.— Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Trézel (Pierre-Félix), 1824.

Saint Jean, tunique jaune pâle et manteau rouge, est à demi agenouillé sur un quartier de rocher; il a le bras droit levé vers le ciel, une plume dans la main, et tient de la main gauche une espèce de planchette sur laquelle est déroulé un parchemin. Ses yeux sont fixés sur le sommet de la composition où sont représentés, sur des nuages, des vieillards vêtus de blanc jetant des couronnes et glorifiant le Créateur. Devant lui est renversé un aigle aux ailes éployées.

Salon de 1824 (n° 1629).

BAS COTÉ GAUCHE.

Il est divisé en cinq travées par des arcades cintrées en anse de panier. Chaque travée est recouverte d'un plafond légèrement voûté. Au revers du mur de la grande nef règne la tribune dont il a été parlé ci-dessus.

Première travée.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle s'ouvre sur le bas côté par trois arcades séparées par des pilastres. L'arcade centrale est en anse de panier et plus grande que les deux autres qui sont plein cintre. Au-dessus de l'arcade centrale se trouve un motif en bois, de forme rectangulaire, composé d'une table saillante placée au milieu d'un cadre soutenu par une corniche et flanqué de consoles renversées. La partie supérieure du cadre fait ressaut à droite et à gauche, et sert de piédestal à deux vases à flammes. Le tout est surmonté d'une espèce de fronton formé d'un médaillon accompagné de guirlandes de fleurs. Le médaillon contient le monogramme de la Vierge.

La chapelle est entièrement décorée de panneaux en bois peints en blanc avec listels d'or. Le fond est divisé en trois parties correspondant aux trois arcades par des pilastres cannelés. L'autel est établi dans la partie centrale. Il est en cuivre et affecte la forme d'un tombeau; au centre se détache un médaillon renfermant :

La Vierge couronnée par l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,48. — L. 0m,40.

Cette œuvre est la reproduction d'un bas-relief en marbre attribué à Antoine Coysevox et qui décore le devant d'autel de la chapelle de la Vierge de l'église de Sceaux :

Sur l'autel :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par Guersant (Sébastien).

La Vierge est drapée et voilée. L'enfant Jésus a la main gauche passée derrière le cou de sa mère et présente des épis de blé de la main droite.

Cette statue a figuré au Salon de 1824 (n° 1863).

Le plafond de la chapelle est divisé en caissons peints en bleu et parsemés d'étoiles d'or.

Contre le pied-droit qui sépare la première travée de la seconde :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1m,25. — L. 0m,95. — École italienne. — Dix-neuvième siècle. — Copie du tableau de saint Luc conservé à Sainte-Marie-Majeure.

Deuxième travée.

Saint François enlevé au ciel. — Toile. H. 2m,20. — L. 1m,60. — Par Pinel (Honoré).

Saint François est en habit de son Ordre, les bras tendus, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. Deux anges le soutiennent. Le premier est ailé et l'emporte dans les bras, le second plane à ses pieds. Celui-ci a une draperie rouge roulée autour des reins, et celui-là une draperie blanche.

Signé à droite : Honoré Pinel, 1851.

Cette toile a été offerte, en 1851, par M. l'abbé Dancel, curé de la paroisse.

Troisième travée :

Vision de saint Dominique. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,60. — Attribué à Vignon (Claude).

Saint Dominique, surplis blanc et mosette noire, est agenouillé à gauche de la composition, devant une petite table sur laquelle sont posés un crucifix et un livre ouvert. Il a le bras droit replié, la main ouverte, le bras gauche tendu, la tête de trois quarts et tournée vers la droite. Un ange ailé, tunique blanche et manteau rouge pâle, lui apparaît à demi agenouillé sur un nuage et lui présente une couronne de la main droite et une palme de la main gauche. Au pied du saint et à gauche sont jetées des fleurs de lys; à

droite, se trouve un petit chien épagneul blanc tenant dans sa gueule un globe terrestre enflammé. Dans le coin sont déposées une mitre, une croix, une crosse et une couronne. Au fond, à gauche, retombe une draperie rouge. Le reste de la composition est occupé par des nuages au milieu desquels planent des anges ailés et des têtes de chérubins.

CHAPELLE SAINT-FRANÇOIS.

Elle est adossée contre le mur de la sacristie et close par une grille en fonte de style ogival. L'autel a la forme d'un tombeau et date du dix-huitième siècle. Le devant est décoré d'un bouquet de fleurs de lys retenu par un ruban et renfermé dans un cadre affectant la forme d'un cœur. Le retable est limité par deux colonnes composites cannelées supportant un entablement ressautant. Au droit des colonnes sont posés deux piédouches supportant un vase à flammes. Le fronton se compose d'un médaillon rond accompagné de deux guirlandes de fleurs. Dans le médaillon est sculpté le chiffre de saint François. Ce retable est décoré d'une toile :

Saint Dominique en prière. — Toile. — H. 1^m,85. — L. 1^m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint est agenouillé devant une pierre sur laquelle sont posés un crâne humain et un livre ouvert. Il est en habit de son Ordre, la main gauche sur son cœur, le bras droit tendu, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel.

L'autel et le retable sont en chêne.

CHŒUR.

Il est limité du côté de la nef par un mur pignon en forme d'arc plein cintre; il est élevé de trois marches et empiète d'une travée sur la nef dont il est séparé par une grille en fonte composée de panneaux à jour encadrés de pilastres. Chaque pilastre renferme un ange thuriféraire doré. Les murs latéraux sont percés, à droite et à gauche, de trois baies plein cintre et surmontés d'une corniche et d'une frise décorée de consoles réunies entre elles par des guirlandes de roses. Sur la corniche vient s'appuyer une voûte cintrée en anse de panier et divisée en cinq parties par des arcs doubleaux avec panneaux moulurés. La partie inférieure des murs est revêtue d'une boiserie en chêne de 3 mètres de haut. Cette boiserie date du dix-huitième siècle; elle comporte des panneaux et des pilastres ornés de moulures, de coquilles et de fleurs. Dans la première travée, à droite et à gauche, s'ouvre une porte couronnée d'un fronton triangulaire supporté par des consoles. Dans le tympan du fronton se détache une tête de chérubin entourée de rayons.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est installé dans la troisième travée. Il est en cuivre. Le devant comporte cinq panneaux limités par des colonnes composites cannelées.

Dans le panneau central ;

Jésus et les pèlerins d'Emmaüs. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0^m,50. — L. 0^m,78. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est assis de face devant une table, la tête entourée de rayons, la main droite sur son cœur, un morceau de pain dans la main gauche. A chacun des bouts de la table est assis un des pèlerins. Celui de droite a les coudes appuyés sur la table, les mains jointes; celui de gauche a le bras droit pendant, le bras gauche tendu vers le Sauveur.

Premier panneau de gauche :

Saint Luc. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0^m,50. — L. 0^m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un livre dans la main droite et relève les plis de son manteau de la main gauche. A ses pieds est couché un bœuf.

Deuxième panneau de gauche :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0^m,50. — L. 0^m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il tient un livre. A ses pieds se trouve une tête de chérubin.

Premier panneau de droite :

Saint Marc. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0^m,50. — L. 0^m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Marc a un livre dans les mains. Un lion est couché à ses pieds.

Deuxième panneau de droite :

Saint Jean. — Bas relief. — Cuivre repoussé. — H. 0^m,50. — L. 0^m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a un livre dans la main gauche et tient une plume dans la main droite. A ses pieds se trouve un aigle.

Les quatre évangélistes sont représentés de face, drapés, la tête ceinte d'une auréole.

Le gradin de l'autel est en marbre blanc et décoré de têtes de chérubins reliées par des guirlandes composées d'épis de blé, de feuilles

de vigne et de grappes de raisins. Ces ornements sont en cuivre doré.

Le tabernacle est également en cuivre. Il est de forme rectangulaire et surmonté d'un fronton brisé dont le centre est occupé par une tête d'ange accompagnée d'une guirlande de fleurs. La porte est ornée d'un bas-relief représentant :

Le Christ. — Bas-relief. — Cuivre repoussé. — H. 0m,47. — L. 0m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est assis, de face, montre le ciel de la main droite et tient de la main gauche sur ses genoux un livre ouvert sur lequel sont gravées la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Au centre du soubassement du tabernacle se détache l'agneau pascal assis sur le livre des sept sceaux.

La corniche qui surmonte le soubassement fait ressaut de chaque côté et forme ainsi un socle sur lequel est placé :

Un Ange. — Statuette. — Cuivre. — H. 0m,33. — Par Duret.

L'ange de droite tient une palme, et celui de gauche une fleur de lys. Tous deux ont les bras pendants et les mains jointes.

Signé : Duret.

Première travée à gauche :

Saint François d'Assise en prière. — Statue. — Marbre. — H. 1m,55. — Par Pilon (Germain).

Il est agenouillé, les mains jointes, les bras étendus, la tête légèrement inclinée à gauche, les yeux levés vers le ciel.

Cette statue a été donnée, en 1818, à la Ville de Paris; elle était autrefois placée dans la salle des Antiques, au Louvre. Le modèle en terre cuite peinte, que possédait l'église des Augustins, a fait partie du Musée des Monuments français sous le n° 128.

Mise au tombeau. — Toile. — H. 1m,75. — L. 1m,40. — Attribué à Natoire (Charles-Joseph).

Jésus-Christ, à demi couvert par une draperie blanche, est porté par trois hommes. Le premier, tête nue, tunique blanche et manteau bleu, le soutient sous les bras; le second, vieillard à barbe blanche, drapé de blanc, est placé à sa droite; le troisième, vu de dos, en manteau rouge, est agenouillé à sa gauche. Trois saintes femmes sont présentes. L'une d'elles, de profil, tête nue, robe marron et manteau bleu, tend les bras sur le Sauveur. Les autres sont drapées et voilées; on ne voit que la partie supérieure de leur corps. Saint Joseph d'Arimathie est debout, au deuxième plan, de face, les mains jointes, les yeux attachés sur le Maître. A droite de la toile, un homme penché étend un drap blanc dans un cercueil. A gauche sont jetés la couronne d'épines, des tenailles et des clous. Au fond, des rochers.

Au-dessus :

Le Christ à la colonne. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,60. — Par Degeorge (Christophe-Thomas).

Le Christ est de face, les yeux levés vers le ciel. Un homme a saisi la corde dont ses mains sont liées et la passe dans l'anneau d'une colonne placée au milieu de la composition. Un second arrache de la main gauche le manteau bleu dont le Messie est couvert et s'apprête à le frapper d'une verge qu'il brandit de la main droite. Un troisième serre un fouet de cordes dans la main droite et se baisse pour en ramasser un autre, en lançant sur Jésus des yeux remplis de haine. Le premier de ces hommes porte une draperie blanche autour des reins; il est coiffé d'un turban bleu et blanc. Le deuxième est drapé de rouge; son front est ceint d'un bandeau. Le dernier est vêtu d'une espèce de cuirasse rouge, d'une courte tunique verte et d'un pantalon blanc. Au pied de la colonne est jetée la couronne d'épines. Au deuxième plan se développe une arcade, à gauche de laquelle se tiennent deux soldats, la lance au poing. Au fond s'étend une terrasse sur laquelle sont accoudés deux spectateurs. Derrière la terrasse s'élève le mur d'un édifice.

Signé sur le socle de la colonne : Degeorge, 1822.

Deuxième travée.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Saint Benoît en prière. — Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,80. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le saint est représenté en habit de son Ordre, les mains croisées sur la poitrine et assis devant une table sur laquelle se trouvent un crâne humain et un livre ouvert.

Troisième travée :

Le Christ imprimant les stigmates à sainte Thérèse. — Toile. — H. 2m,10. — L. 1m,40. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

Le Christ, drapé de bleu et porté sur des nuages, apparaît à sainte Thérèse agenouillée à ses pieds et lui imprime les stigmates. La sainte est en habit de Carmélite. Au deuxième

plan et à gauche retombe une draperie bleue. A droite planent des têtes de chérubins.

Cette toile a été donnée à la paroisse, en 1818, par M. Bellart, procureur général, président du Conseil général de la Seine.

Quatrième travée.

Saint Pierre, dans sa prison, éveillé par l'ange. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Pierre est assis dans un cachot à côté d'un poteau auquel est fixée une chaîne; il tend les bras vers l'ange qui vient de le réveiller et lui apparaît planant au milieu d'un nuage. Le saint a une tunique bleue et un manteau rouge. L'ange est vêtu de blanc. A gauche de la toile et au premier plan est couché un soldat enveloppé dans un manteau rouge.

Cinquième travée.

Le Christ remettant à saint François les statuts de son Ordre. — Toile. — — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Le Christ, drapé de blanc, est assis sur un trône de pourpre, à gauche de la composition. Il remet un parchemin déroulé à saint François prosterné devant lui et soutenu par un ange ailé. A gauche du Christ est assise la Vierge. A gauche de la toile, au premier plan, un ange debout embouche une trompette. Au deuxième plan, à droite, plane un troisième ange sonnant également de la trompette et tenant un bouclier.

Mur du fond.

A gauche :

Le pape Alexandre IV se fait ouvrir le caveau qui contenait le corps de saint François d'Assise. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Saint François, en habit de son Ordre, est debout sur une espèce de piédestal recouvert d'une étoffe sombre, les mains croisées sur la poitrine, les yeux fixés sur le ciel. Un prêtre, en surplis blanc et mosette bleue, écarte de la main gauche la robe du saint et découvre ses stigmates qu'il montre de la main droite à Alexandre IV debout à gauche de la toile. Le Pape a les bras pendants, les mains jointes et les yeux attachés sur saint François; il porte un surplis blanc, une soutane, une mosette et une calotte rouges. A droite de la composition est agenouillé un personnage drapé de rouge et de blanc qui tend les bras vers le saint. Près de lui se tient un Franciscain qui porte à ses lèvres le pan de la robe de saint François.

Au milieu :

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 2m,40. — L. 3m,10. — Par Guérin (Gabriel-Christophe). 1819 (date de la commande).

Jésus est à demi agenouillé, les bras croisés sur la poitrine, une draperie rouge autour des reins. Saint Jean, drapé de marron, verse sur sa tête l'eau contenue dans une coquille. A droite se tiennent deux disciples du Précurseur. L'un d'eux, vu presque de dos, incline la tête et croise les bras; il porte une tunique marron que recouvre en partie un manteau bleu. L'autre est de profil, drapé de rouge, et montre le ciel de la main droite. Derrière saint Jean, au deuxième plan, se dresse un palmier au pied duquel se trouvent des hommes et des femmes, les uns debout, les autres à genoux. Une jeune femme tient sur ses genoux un enfant nu dont les mains sont jointes.

A droite :

Saint François renié par son père. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Saint François est agenouillé au milieu de la composition, la tête et les jambes nues, de trois quarts, la poitrine à peine couverte par une tunique grise. Il place la main gauche sur son cœur et montre le ciel de la main à son père qui le menace du poing. Celui-ci porte une tunique grise, un manteau jaune ocre, une toque rouge et des hauts-de-chausses verts. Un vieillard, tête nue, tunique bleue et manteau rouge, cherche à protéger le saint contre la fureur paternelle. Au deuxième plan se tiennent deux femmes voilées. L'une d'elles lève les bras en l'air en signe de douleur, l'autre écarte les bras et semble implorer la clémence du père de saint François. Au fond s'élève une colonne que masque en partie un arbre dont on ne voit que quelques branches. On aperçoit au loin le fronton d'un temple.

Mur de droite.

Première travée :

Saint Denis. — Statue. — Marbre. — H. 1m,20. — Par Sarazin (Jacques).

Saint Denis est agenouillé, la main droite sur son cœur, les yeux levés vers le ciel. Il est tête nue, en soutane, manteau et étole.

Cette statue avait été exécutée, sur la demande de la reine Anne d'Autriche, pour l'abbaye de Montmartre. Elle a figuré au nombre des œuvres d'art du Musée des Mo-

numents français (nº 218 du catalogue), et a été donnée, en 1818, à la Ville de Paris.

Le vœu de Jephté. — Toile. — H. $1^m,75$. — L. $1^m,40$. — Attribué à NATOIRE (CHARLES-JOSEPH).

Jephté s'avance suivi de ses soldats. Il est cuirassé, casqué et couvert d'un manteau rouge dont il tient un des pans de la main gauche. Près de lui se trouve un de ses officiers vers lequel il se retourne à la vue de sa fille qui vient à sa rencontre en lui tendant les bras. Celle-ci est accompagnée de femmes et d'enfants; elle porte une robe bleu clair et un manteau jaune. Au premier plan, à gauche, est jeté un étendard bleu. Au fond, à droite, s'étend un mur muni de deux tourelles.

Au-dessus :

Les saintes femmes au pied de la croix. — Toile. — H. $3^m,30$. — L. $2^m,60$. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Le Christ est en croix. Sainte Madeleine, robe jaune, corsage bleu, est prosternée au pied de la croix qu'elle enlace de ses bras. La Vierge est représentée à gauche, évanouie et soutenue par une sainte femme. Celle-ci est vêtue d'une robe rouge. La Vierge a une robe bleue; elle est voilée. Trois autres saintes femmes et deux soldats à cheval complètent le tableau. L'une des saintes femmes est agenouillée, les mains jointes; les deux autres sont debout, les yeux attachés sur le Christ. Le premier soldat est cuirassé et casqué; le second a la tête nue et porte un manteau rouge.

Deuxième travée.

Au-dessus de la porte de la sacristie :

Saint François en prière. — Toile. — H. $0^m,90$. — L. $0^m,70$. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Saint François, vêtu de l'habit de son Ordre, est agenouillé devant une espèce de table taillée dans le roc et porte à ses lèvres un crucifix qu'il serre dans ses mains. Au fond, à droite, des arbres.

Troisième travée :

La communion de sainte Thérèse. — Toile. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,40$. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

Un évêque, de profil et le dos tourné à l'autel, présente un plateau et se dispose à donner la communion à la sainte agenouillée devant lui les mains jointes. L'hostie est représentée au-dessus du plateau et semble se porter d'elle-même vers sainte Thérèse. L'évêque a un surplis blanc, une chasuble et une étole bleues rehaussées d'or. La sainte est en habit de son Ordre. A gauche de l'autel est agenouillé un enfant de chœur vêtu de blanc et portant un cierge dans la main gauche. A droite se tient un clerc en surplis blanc ayant également un cierge à la main. A gauche de sainte Thérèse est prosternée une de ses compagnes, vêtue comme elle, et les mains jointes. Derrière elle se trouvent plusieurs femmes dont les traits marquent l'étonnement à la vue du miracle. Au fond se dressent les colonnes du temple et s'ouvre une niche renfermant une statue. Une draperie est retenue à une des colonnes par une cordelière d'or.

Cette toile a été donnée, en 1818, par M. le comte de Sèze, pair de France.

Quatrième travée :

Saint Charles Borromée communiant les pestiférés — Toile. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,40$. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Charles Borromée, accompagné de deux clercs, s'apprête à donner la communion à une femme atteinte de la peste. Le saint cardinal est en surplis blanc, soutane et pèlerine rouges, étole d'or; il porte un ciboire dans la main gauche et présente une hostie de la main droite. Les deux clercs sont vêtus de blanc et portent un cierge. L'un est debout et l'autre à genoux. Celui-ci agite une sonnette. La moribonde est assise, à terre, sur un matelas et soutenue par un homme agenouillé derrière elle qui enlace sa taille du bras droit et lui présente un mouchoir de la main gauche. L'homme porte une tunique sombre; la femme a une robe jaune et un corsage noir. Un jeune enfant, à demi nu, est couché près d'elle et appuie sa tête sur ses genoux. Près du matelas est posée une petite cuvette. On aperçoit au deuxième plan, à gauche, deux pestiférés dont l'un est étendu sur un matelas, et l'autre couché dans un lit. Le premier a la poitrine découverte, les mains jointes, les yeux tournés vers saint Charles, dont il semble implorer l'assistance; il est soutenu par une jeune femme en corsage rouge et voile blanc. Le second a repoussé la couverture qui le protégeait et tend les bras vers le cardinal. Ces deux hommes ont la tête entourée d'un bandeau. Au deuxième plan, à droite, s'avancent deux prêtres qui s'approchent d'un homme couché sur une paillasse et d'une femme tenant un enfant dans ses bras. L'archevêque de Milan est suivi d'un personnage drapé dans un manteau bleu, la tête nue,

les mains jointes. Au-dessus de lui planent deux anges ailés agitant un encensoir. Au fond se dressent deux colonnes entre lesquelles on aperçoit un coin de campagne.

Cette toile a été offerte, en 1821, par le curé de la paroisse.

Cinquième travée.

Mort de saint François d'Assise.— Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,50. — Attribué au Frère Luc.

Le saint est à demi couché à terre, sur un peu de paille, et soutenu par un Franciscain. Une draperie jaune pâle est roulée autour de ses reins. A sa gauche est agenouillée une femme, les mains jointes, qui le contemple avec douleur. Cette femme porte une robe jaune et un manteau bleu; sa tête est couverte d'un long voile sur lequel est posé une espèce de turban orné de perles. Une deuxième femme, en robe bleue et manteau rouge, lui présente un mouchoir pour essuyer son visage, tandis qu'une troisième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, touche son épaule avec un chapelet. A la droite du moribond est agenouillé un deuxième Franciscain qui le montre à un homme d'armes portant une lance à la main. Au premier plan et à droite sont jetés les habits de saint François. Au deuxième plan se tiennent plusieurs spectateurs derrière lesquels se développent deux arcades. L'une de ces arcades est en partie cachée par une draperie sombre; par l'autre, on aperçoit la campagne.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est séparée du bas côté par une espèce de vestibule rectangulaire très-étroit décoré de quatre colonnes ioniques. Elle possède, à chaque angle, un pilastre dorique sur lequel s'appuient une frise et une corniche décorée de modillons et de rosaces. Le plafond qui la recouvre est plat. Le mur du fond est divisé en trois travées. La travée centrale est limitée par deux colonnes engagées d'ordre ionique et occupée par l'autel. Chacune des autres est percée, dans sa partie inférieure, d'une porte rectangulaire donnant accès dans le presbytère. L'autel est en bois peint en marbre gris et flanqué de consoles. Le devant est orné d'un bas-relief représentant l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux et entouré de rayons. Au-dessus est creusée une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue de production industrielle représentant le Sacré-Cœur. La partie supérieure des deux autres travées est divisée en trois panneaux par des bandeaux à listels. Le panneau inférieur est occupé par des branches de lys réunies par un nœud de ruban, le panneau central par une couronne d'épines accompagnée de quatre têtes de chérubins et renfermant un cœur percé d'un poignard; le troisième panneau est orné d'une guirlande composée d'épis de blé, de feuilles de vigne et de grappes de raisins. Les extrémités de cette guirlande sont retenues à des patères par des rubans. Au milieu se détache une croix grecque. Tous ces ornements sont en bois sculpté et doré.

La partie supérieure des murs, à droite et à gauche, est divisée en trois travées, et chaque travée présente une baie plein cintre. Les baies de droite sont feintes. La partie inférieure de ces murs est revêtue d'un soubassement simulé peint en bois de chêne.

SACRISTIE.

M. Baude, curé de la paroisse, 1812-1822. — Portrait. — H. 1m,15. — L. 0m,85. — Par Legendre. 1821.

M. Dumas, curé de la paroisse, 1840-1850. — Portrait. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — École française. — Dix-neuvième siècle.

M. Dancel, curé de la paroisse, 1850-1861. — École française. — Dix-neuvième siècle.

M. Broha, curé de la paroisse, 1861-1875. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Tous portent un surplis, une mosette et une étole.

VITRAUX.

Nef. — Côté gauche.

Sainte Catherine de Sienne. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par Hirsch (Émile).

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Saint Denis. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Nef. — Côté droit.

Saint Vincent de Paul. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Sainte Catherine. — Vitrail. — H. 3m. L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

Saint Landry. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).
Sainte Clotilde. — Vitrail. — H. 3m. — L. 2m,40. — Par M. Hirsch (Émile).

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle possède deux vitraux représentant :

Les Apôtres et les personnes de la Sainte Trinité. — Vitraux. — H. 2m,30. — L. 1m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Les différents personnages que comportent ces vitraux sont peints dans des médaillons accompagnés d'ornements divers.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er octobre 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JACQUES-SAINT-CHRISTOPHE

DE LA VILLETTE

ÉGLISE

DE

SAINT-JACQUES-SAINT-CHRISTOPHE

DE LA VILLETTE

HISTOIRE. — *D'après l'abbé Lebeuf, l'origine de la paroisse de la Villette ne remonterait pas au delà du quinzième siècle. Sa circonscription était d'ailleurs fort restreinte, car une partie du territoire compris actuellement dans le dix-neuvième arrondissement appartenait alors à la paroisse d'Aubervilliers. Ce fut en vertu d'une autorisation de l'évêque de Paris, en date du* 12 *juillet* 1578, *que l'église fut placée sous le titre de Saint-Jacques et de Saint-Christophe. La Villette était, à cette époque, connue sous le nom de Villette Saint-Lazare ou de Saint-Ladre. Elle dépendait de l'hôpital de Saint-Lazare, et c'était le Général ou Prieur de cette maison qui nommait ses curés.*

L'édifice, assez vaste d'abord pour une population qui, à la fin du siècle dernier, ne dépassait pas encore mille habitants, devint bientôt insuffisant aux besoins du culte, et il fallut enfin songer à remplacer la vieille église située rue de Nantes. La commune de la Villette acquit dans ce but un terrain du sieur Houy, moyennant la somme de 64,300 *francs, par jugement de l'audience des criées du* 17 *août* 1836. *Cette acquisition fut confirmée par ordonnance royale du* 17 *novembre* 1837.

LEQUEUX, *alors architecte du département de la Seine, dressa le plan du nouveau monument, dont la construction fut commencée en* 1841 *et terminée en* 1844.

DESCRIPTION.

L'église a sa façade principale sur la place de Bitche; ses façades latérales s'étendent parallèlement aux groupes scolaires de la rue Jomard et au quai de l'Oise; son chevet s'élève sur un petit jardin dont l'entrée est située rue de Joinville.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle comporte une triple division accusant extérieurement la grande nef et les deux bas côtés. Les deux divisions qui correspondent aux bas côtés sont en retrait de l'autre. Celle-ci comprend trois parties encadrées de pilastres d'ordre corinthien. La partie centrale du rez-de-chaussée est percée dans son axe d'une grande baie plein cintre close par une porte en chêne à deux vantaux. On y accède par un perron de neuf marches. L'archivolte moulurée de la porte repose sur des pilastres doriques; elle est interrompue, à son centre, par une figure du Christ sculptée qui forme la clef de l'arc. Des rosaces contenant le monogramme du Christ en lettres grecques occupent les écoinçons. L'ébrasement est orné, en avant, d'une guirlande composée de feuilles de chêne, de grappes de raisin et de branches de laurier chargées de baies, et, en arrière, de losanges renfermant chacun une rosace formée de feuilles d'acanthe. Le battant et le linteau sont décorés d'une grande croix accompagnée d'un cep de vigne dont le pied sort d'un vase. Chaque vantail présente deux panneaux d'inégale grandeur avec moulures et bulles en métal. Les panneaux inférieurs n'ont reçu pour tout ornement qu'une rosace également en métal fixée dans le haut. Dans les autres sont creusées de petites niches légèrement voûtées en cul-de-four abritant chacune une petite figure de saint sculptée en demi ronde bosse. Ces niches s'ouvrent entre

deux pilastres corinthiens; leur partie voûtée est occupée par une coquille.

Dans la niche du vantail de gauche :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — — H. 0m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L'apôtre des Gentils est représenté de face, un livre sous le bras gauche, la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas. Le manteau qui recouvre sa tunique est passé sur l'épaule gauche.

Dans la niche du vantail de droite :

Saint Pierre. — Bas-relief — Bois. — — H. 0m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et tient les clefs dans la main droite. Son bras gauche est replié, et il appuie son menton sur sa main. Le pan de son manteau est relevé et passé sur son bras.

Les deux apôtres sont debout devant un siége de forme antique; leur tête est entourée d'une auréole.

Le tympan de la porte est clos par une grille en métal.

Chacune des deux autres parties de la division centrale présente une niche voûtée en cul-de-four et encadrée de pilastres cannelés d'ordre corinthien supportant un fronton demi-circulaire. Ces niches reposent sur une corniche soutenue par trois consoles.

Dans la niche de gauche :

Saint Jacques. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par DANTAN (ANTOINE-LAURENT). 1843 (date de la commande).

Saint Jacques est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau rejeté sur l'épaule gauche. Sa tête est ceinte d'une auréole, et ses yeux sont tournés vers le ciel. Il tient une plume dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Signé à droite : DANTAN aîné.

Dans la niche de droite :

Saint Christophe. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — Par DANTAN (ANTOINE-LAURENT).

Le saint porte une tunique et un manteau agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est surmontée d'une auréole. Il a une palme dansla main gauche et un gros bâton noueux sous le bras droit. Derrière lui est posée une hache.

Signé à gauche, sur le socle : DANTAN aîné.

Cette statue est inscrite sous le n° 2140 au catalogue du Salon de 1846.

Au-dessous de chaque niche se détachent, au milieu d'un cercle mouluré, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec.

Les trois parties du premier étage sont limitées, comme celles du rez-de-chaussée, par des pilastres corinthiens. La partie centrale possède trois baies plein cintre séparées entre elles par des pilastres du même ordre. Des rosaces décorent les écoinçons. Les deux autres parties n'ont pour tout ornement que trois rosaces sculptées sur le prolongement des précédentes.

La façade est terminée par un fronton triangulaire supporté par une corniche à consoles. Le tympan est ajouré d'une rose servant d'encadrement à une croix et à de petites arcatures disposées entre les bras de cette croix. Les retombées des arcatures viennent s'appuyer sur des colonnettes dont les pieds se réunissent au centre de la rose.

Les façades qui correspondent aux collatéraux sont limitées par des pilastres corinthiens; chacune d'elles est percée d'une baie plein cintre. Le rampant du toit qui recouvre les bas côtés est accusé par une corniche formant demi-fronton avec celle de l'entablement. Cette corniche vient s'amortir contre une palmette.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles présentent trois parties correspondant, celle du milieu aux bas côtés, et les deux autres aux chapelles installées dans le prolongement desdits bas côtés. Ces dernières sont un peu plus élevées que la précédente et sont légèrement en saillie sur elle. Chacune d'elles est percée d'une baie plein cintre et limitée par des pilastres corinthiens.

La partie centrale du bas côté de droite est ajourée de cinq baies plein cintre; celle du bas côté de gauche en a quatre seulement, mais elle présente, dans son axe, une espèce de petit porche de forme rectangulaire précédé d'un perron de douze marches. L'une des faces du porche est pourvue d'une porte pratiquée entre deux pilastres cannelés dans leur partie supérieure et couronnée par un fronton triangulaire.

La grande nef s'accuse extérieurement par un mur percé de sept baies plein cintre et terminé par un entablement avec corniche à consoles.

CHEVET.

La triple division intérieure du monument s'accuse sur le chevet par trois murs unis. Dans l'axe de chacun de ces murs se détache une construction demi-circulaire renfermant, l'une le chœur, et les autres les chapelles du

Sacré-Cœur et de la Vierge, installées dans le prolongement des collatéraux.

TOUR.

Une tour, construite sur plan octogonal, s'élève derrière le chevet. Le bandeau qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage est établi à la même hauteur que la corniche qui surmonte les sacristies. Le rez-de-chaussée possède deux petites baies cintrées pratiquées, l'une à droite, l'autre à gauche; on y accède par une porte plein cintre ouverte sur la façade postérieure. Au-dessus de cette porte est gravée l'inscription suivante :

D. O. M.
CETTE ÉGLISE, FONDÉE EN MDCCCXLI
A ÉTÉ CONSACRÉE
LE XXVII OCTOBRE MDCCCXLIV
PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS
M. EDME DOMINIQUE SOMMIER, MAIRE
M. PAUL-EUGÈNE LEQUEUX, ARCHITECTE.

Le premier étage est le plus élevé de tous; il reçoit le jour par trois barbacanes. Le deuxième étage est éclairé par huit baies plein cintre munies d'abat-son. Le troisième étage est formé d'une espèce d'attique dont quatre des faces sont occupées par des cadrans, tandis que les quatre autres sont ornées de losanges au milieu desquels se trouve une croix sculptée. La tour est surmontée d'une corniche à modillons; elle est couverte d'un toit à base octogonale et dominée par un lanternon dont le dôme affecte également la forme octogonale.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Jacques-Saint-Christophe se compose d'une nef précédée d'un vestibule, flanquée de bas côtés et terminée par un chœur en hémicycle.

VESTIBULE INTÉRIEUR.

Il est de forme rectangulaire et comporte trois travées. La travée centrale est recouverte d'un plafond plat, les deux autres d'une voûte en berceau avec caissons dont le fond d'azur porte une croix dorée. La première travée est limitée, du côté de la nef, par des piliers carrés. Les secondes, beaucoup plus étroites que la précédente, communiquent par des arcades plein cintre avec elle, ainsi qu'avec la nef et les chapelles du Calvaire et des Fonts baptismaux, placées, l'une à gauche et l'autre à droite dans le prolongement des bas côtés. Le tympan intérieur de la porte est divisé en panneaux séparés par des moulures qui convergent vers le centre. Ces panneaux sont décorés d'arabesques dorées sur fond d'azur. Des croix, encadrées de médaillons circulaires, occupent les écoinçons.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Elle est de forme rectangulaire et surmontée d'une voûte d'arête, peinte en bleu et parsemée d'étoiles d'or. L'autel est installé à gauche.

Au fond :

Le Calvaire. — Groupe. — Pierre. — H. 3m. — Par M. FEUGÈRE DES FORTS (VINCENT-ÉMILE). 1872.

Le Christ est en croix. La Madeleine est prosternée au pied de la croix qu'elle enlace de ses bras; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau passé sur l'épaule gauche; ses cheveux sont dénoués et retombent en désordre dans son dos. A gauche se tient la Vierge, les bras pendants, la tête inclinée, les yeux fermés. Sa robe est serrée à la taille par une courroie, son manteau est rejeté en arrière et lui recouvre la tête en guise de voile. A droite se trouve saint Jean d'Arimathie drapé, les mains jointes, les yeux attachés sur le Sauveur.

Signé à droite : E. FEUGÈRE DES FORTS.

CHAPELLE DES FONTS.

Elle est construite sur le même plan que la chapelle précédente. Au milieu se dresse une cuve baptismale en marbre blanc. Cette cuve repose sur un double socle cylindrique; elle affecte la forme d'un ciboire flanqué de quatre pilastres. Chaque pilastre est accosté de consoles et décoré d'une croix et d'une rosace. Les chapiteaux et la frise qu'ils supportent sontor nés de rosaces.

ORGUES.

Les orgues sont établies au-dessus du vestibule dont elles occupent les trois travées. Leur encadrement est des plus simples. La tribune qui les supporte a été construite postérieurement à la décoration de l'église par BRÉMOND, de sorte que la frise de l'entablement, qui se prolonge en cet endroit, a reçu des peintures, ainsi que les écoinçons de l'arc qui fait pendant à celui du sanctuaire.

Frise de gauche :

Descente du Saint-Esprit sur les apôtres. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 3m,35. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Les apôtres sont assis sur un siége en hémicycle, les uns les mains jointes, les autres les bras croisés. Au milieu d'eux descend la colombe, symbolisant le Saint-Esprit, entourée de rayons.

Frise de droite :

Le Christ donnant les clefs à saint Pierre. — Peinture murale. — H. $0^m,80$. — L. $3^m,35$. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est debout, de face, la tête ceinte d'une auréole. Il remet des clefs à saint Pierre agenouillé à ses pieds et lui montre le ciel. Ses apôtres sont rangés de chaque côté de lui. Au fond, la campagne.

Frise du fond :

Le Christ donne mission à ses apôtres d'aller prêcher sur toute la terre. — Peinture murale. — H. $0^m,80$. — L. 5^m. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ, debout et de face, étend les bras à droite et à gauche. Six de ses apôtres s'en vont vers l'Orient, et les six autres vers l'Occident. Tous sont tête nue, portent un bâton dans une main et un livre dans l'autre. Au fond la campagne.

Ces trois sujets sont aujourd'hui protégés par des panneaux en bois.

Écoinçons de l'arc.

A gauche :

Zacharie.— Peinture murale.— H $2^m,50$. — L. $2^m,50$. — Par Brémond (Jean-François).

Le prophète porte une tunique blanche et un manteau jaune; il écarte les bras à la vue d'un ange ailé qui lui présente un modèle de temple de la main droite, et lui désigne, de la main gauche, un point d'une carte déroulée sur ses genoux. L'ange est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge flottant.

A droite :

Ezéchiel.— Peinture murale.— H. $2^m,50$. — L. $2^m,50$. — Par Brémond (Jean-François).

Un ange ailé montre à Ézéchiel un chandelier à sept branches. Celui-ci a une tunique blanche et un manteau vert, celui-là porte une tunique jaune.

NEF.

Elle est divisée en sept travées séparées par des colonnes doriques avec bagues et cannelures. Ces colonnes supportent un entablement dont la frise est revêtue de peintures.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est installée dans la quatrième travée à droite. La tribune et le soubassement sont de forme rectangulaire, la première en marbre blanc et le second en marbres de différentes couleurs. La tribune est un peu plus étroite que le soubassement et s'y raccorde par des consoles renversées placées à droite et à gauche. Chacune de ses faces est limitée par des pilastres doriques. Le fût des pilastres de la face principale est orné d'un chandelier antique avec banderole, et le socle, d'un médaillon avec croix grecque. Entre ces pilastres se trouve un bas-relief représentant :

Jésus convertissant les peuples de la terre. — Bas-relief. — Marbre. — H. $0^m,52$. — L. $0^m,75$. — Par Dantan (Antoine-Laurent).

Le Christ est de face et debout devant un siége de forme antique, vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau rejeté en arrière. Sa tête est ceinte d'une auréole. Il montre le ciel de la main droite. A sa droite sont groupés six personnages, trois hommes et trois femmes. Une des femmes est assise, la poitrine à moitié découverte, et tient sur ses genoux le cadavre d'un jeune enfant. Elle rejette la tête en arrière et porte la main droite devant ses yeux, dans l'attitude du désespoir. Ses cheveux retombent en désordre sur son dos. La deuxième femme a un genou en terre, croise les bras sur sa poitrine et attache les yeux sur le Messie. Elle est habillée d'une tunique légère; ses cheveux sont ramenés en chignon derrière la tête. La troisième femme est prosternée, drapée et voilée et porte à ses lèvres le pan du manteau divin. Les trois hommes sont debout. L'un d'eux paraît être un brigand converti à la voix du Christ, Sa poitrine est nue, et sa tête est protégée par une draperie qui retombe dans son dos. Il a la tête baissée, les bras pendants et croisés, un poignard à la main. Près de lui se tient un soldat casqué, couvert d'une cotte de mailles et portant une lance et un bouclier. En arrière se trouve un vieillard dont on ne voit que la partie supérieure du corps; il a une pèlerine à capuchon.

A gauche de Jésus est représenté un second groupe composé de sept personnages dont cinq seulement sont visibles en entier. Une femme agenouillée et drapée baise la main du Sauveur. Derrière elle est un sauvage assis sur un quartier de rocher, la poitrine nue, les cheveux tressés et ramenés en chignon sur le sommet de la tête; il tend vers le Maître ses bras chargés de chaînes et joint les mains. On remarque à sa droite un empereur et un berger. L'empereur est vêtu d'un manteau rehaussé d'une riche bordure; il a la tête couronnée de laurier, tient un sceptre

dans la main et baisse la tête. Le berger a les épaules protégées par un manteau; il a un bâton à la main; un chapeau de paille est suspendu sur son dos. On aperçoit au deuxième plan un vieillard drapé et appuyé sur un bâton.

Signé à droite : Dantan aîné, 1844.

Les autres faces de la tribune sont unies. L'abat-voix est en bois et soutenu par deux colonnettes. On monte à la tribune par un escalier droit en marbre blanc, dont la main courante est supportée par quatre arcatures.

Frise de gauche :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 18m,60. — Par Brémond (Jean-François).

Des habitants accrochent des guirlandes de fleurs aux murs et aux colonnes de la ville, tandis que d'autres vont au-devant du Christ, accompagnés de leurs enfants. Une femme soulève son enfant dans ses bras pour voir le cortége divin qui s'approche. Un homme et une femme se prosternent en apercevant le Maître. Le Christ est monté sur une ânesse suivie de son ânon; il tient une palme dans la main gauche et tend la main droite vers ceux qui viennent à sa rencontre. Derrière lui se trouvent ses apôtres portant des palmes et un groupe de prosélytes, hommes et femmes, les mains jointes ou les bras tendus en avant. Quatre danseuses forment une ronde. Puis s'avance un vieillard appuyé sur un bâton et tenant par la main un enfant qui présente une palme. D'autres personnages portant des fleurs ferment la marche. A ces derniers se mêlent deux danseuses conduisant une ronde d'enfants et un homme ayant une pioche sur l'épaule gauche et une pelle dans la main droite. On aperçoit enfin, à gauche, des hommes, des femmes et des enfants cueillant des branches de laurier.

Frise de droite :

Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 0m,80. — L. 18m,60. — Par Brémond (Jean-François).

La Vierge est assise de profil, portant l'enfant Jésus debout sur ses genoux. Sur le dossier de son siége est accoudé saint Joseph, les mains jointes. A ses pieds est posé un grand panier ovale rempli de paille. A sa droite se trouve un ange ailé qui présente une palme de la main gauche et un vase plein d'encens de la main droite. On aperçoit derrière saint Joseph l'étable où sont un âne et une vache. Des Mages, conduits par une étoile qui brille au-dessus de leur tête, viennent apporter des présents au Messie. Deux sont déjà prosternés à ses pieds. Ils sont suivis de femmes dont les unes portent des amphores et les autres des paniers contenant des fruits et des œufs. Trois de ces dernières laissent échapper leur panier et fuient devant deux bœufs attelés à un lourd char et que leur conducteur cherche à maintenir. Sur le char sont assis un homme, une femme et un enfant tenant une palme. Suit un groupe d'hommes et de femmes avec leurs enfants. Après ce groupe s'avancent des bergers poussant des moutons devant eux. Viennent ensuite des danseuses, dont l'une s'accompagne d'un tambourin. Un joueur de flûte les suit. Le cortége est fermé par deux hommes montés sur des ânes chargés de présents.

Les cartons des peintures précédentes — celles de la tribune des orgues et celles de la nef — ont figuré au Salon de 1850 (n° 385) et à l'Exposition universelle de 1855 (n° 2624).

Les baies qui éclairent la grande nef sont séparées par des pilastres corinthiens sur lesquels s'appuie la corniche qui soutient le plafond. Ce plafond est plat et divisé, dans le sens de la largeur, par des poutres apparentes correspondant aux sept travées de la nef. Entre ces poutres sont disposées des poutrelles dont l'entre-croisement forme des compartiments rectangulaires. A chaque entre-croisement est fixée une rosace formant pendentif. Au centre de chaque compartiment est inscrit un caisson octogonal fond bleu avec arabesques dorées.

BAS COTÉS.

Les bas côtés sont recouverts, comme la nef, d'un plafond plat à compartiments; mais ces compartiments n'ont reçu aucune décoration. Les quatre baies qui les éclairent s'ouvrent entre des pilastres peints. Ces pilastres sont encadrés de listels d'or; ils sont décorés de médaillons dans leur partie supérieure, et présentent, dans leur partie inférieure, un ange debout et de face soutenant sur sa tête des tables de la loi.

Des figures symboliques assises remplissent les écoinçons.

BAS COTÉ GAUCHE.

Écoinçons de la première baie :

Sincérité et Prudence. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

Ces peintures sont dans un état de détérioration tel qu'il est impossible de les décrire.

Entre la première et la deuxième baie :

Les disciples d'Emmaüs. — Peinture mu-

rale. — H. 4m. — L. 2m,10. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus est debout, à gauche de la composition, de profil et tête nue, en tunique rose et manteau bleu passé sur l'épaule gauche, un bâton de voyage à la main. Il interpelle et arrête deux de ses disciples qui se croisent en chemin avec lui. L'un des disciples, tunique blanche et manteau jaune, lui montre une ville dont on aperçoit les toits à l'horizon. L'autre, un vieillard, en tunique bleue et manteau rouge ramené sur sa tête en guise de capuchon, s'appuie sur un bâton et regarde le Christ. Au deuxième plan, à gauche, un rocher; à droite, un palmier.

Le carton de cette peinture a été exposé au Salon de 1850 sous le nº 388.

Écoinçons de la deuxième baie :

Fidélité et Amitié. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La Fidélité est vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau rouge. Un chien appuie sa tête sur ses genoux. Elle tend la main gauche à une jeune femme assise dans l'écoinçon de droite et symbolisant l'Amitié. Celle-ci porte une tunique blanche.

Entre la deuxième et la troisième baie :

Prédication de Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus-Christ est assis de face, en tunique bleue et manteau rouge. Auprès de lui se tiennent quelques-uns de ses disciples. Il montre le ciel à la foule qui l'entoure. Des hommes et des femmes, les uns assis, les autres debout, écoutent sa parole avec recueillement.

Écoinçons de la troisième baie :

Miséricorde et Force. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Ces peintures sont très-détériorées.

Entre la troisième et la quatrième baie :

Le bon Samaritain. — Peinture murale. — H. 5m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le blessé dont il est parlé dans la Parabole, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau bleu, la tête entourée d'un bandeau, est monté sur un âne et soutenu par le bon Samaritain. Celui-ci est drapé de jaune. On aperçoit au loin un homme gravissant un chemin taillé dans un rocher.

Le carton de cette peinture est inscrit sous le nº 390 au catalogue du Salon de 1850.

Écoinçon de la quatrième baie :

Mortification et Méditation. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La première tient sur ses genoux un crâne humain sur lequel elle a les yeux fixés. La seconde a la tête baissée; une couronne d'épines est déposée sur ses genoux. Toutes deux sont vêtues de blanc.

BAS COTÉ DROIT.

Écoinçon de la première baie :

Bonté et Pardon. — Peintures murales. H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

La jeune femme personnifiant le Pardon tient sur ses genoux un livre sur lequel elle écrit : *Pardonnons-nous.* La seconde croise les bras sur sa poitrine. Toutes deux portent une tunique blanche et un manteau rouge.

Entre la première et la deuxième baie :

Guérison de l'aveugle de Jéricho. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus-Christ, debout et de profil, tunique rose et manteau bleu, impose la main droite à un aveugle qui tend ses bras vers lui. L'aveugle porte une courte tunique blanche; il a un bâton dans la main droite; une gourde pend à son côté. Derrière Jésus, deux de ses disciples, l'un en tunique rouge et manteau blanc, l'autre en tunique verte. A gauche de la composition, plusieurs personnages. Un homme, en manteau jaune, s'avance en écartant les bras. Un Africain, en tunique verte et manteau blanc, demeure étonné à la vue du miracle. Une jeune femme, robe rose, bras pendants, attache les yeux sur le Christ. Une deuxième femme, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, porte un enfant dans ses bras. Au deuxième plan, à gauche, un enfant monté sur un arbre; à droite, un socle assez élevé sur lequel est accroupie une figure de sphinx. Dans le lointain un palmier et des maisons.

Le carton de cette peinture a figuré au Salon de 1850 sous le nº 386.

Écoinçons de la deuxième baie :

Innocence et Candeur. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Elles sont vêtues de blanc. L'une est voilée et tient une colombe dans chaque main; l'autre

est couronnée de roses et porte un agneau sur ses genoux.

Entre la deuxième et la troisième baie :

Saint Paul à Éphèse. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

Saint Paul est debout et de face devant un temple. Il a une tunique blanche, montre le ciel de la main droite et tient un livre dans la main gauche. Au premier plan, à gauche, un homme drapé de blanc descend les marches et emporte dans ses bras une statuette d'or en lançant sur le saint un regard de colère. A droite est agenouillée une femme, robe rouge et manteau bleu, qui soutient une jeune fille assise devant elle. Cette dernière porte une robe rose et un voile de même couleur. Derrière ces femmes s'avance une jeune esclave, en courte tunique vert olive, un panier rempli de pommes dans les mains. A droite de saint Paul se trouvent plusieurs hommes qui paraissent écouter ses paroles avec la plus vive attention. Deux ont le dos tourné. L'un a une tunique jaune et un manteau rouge; l'autre a un manteau rouge. Un troisième, tunique rose, est accoudé sur une balustrade. Au deuxième plan, à gauche, une femme place sur un piédestal une corbeille de fleurs, tandis qu'un homme se dispose à à lui en donner une seconde. Deux hommes, debout à gauche de l'apôtre, discutent ensemble. Au fond, se dressent les colonnes du temple entre lesquelles on aperçoit une statue représentant l'Abondance. Sur les marches sont jetées des roses, une couronne de chêne et une branche de laurier.

Le carton de cette toile a été exposé au Salon de 1850 (nº 387).

Écoinçons de la troisième baie :

Sagesse et Pitié. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

La Sagesse est représentée en tunique blanche et manteau bleu, et la Pitié en tunique blanche. Toutes deux ont un livre sur les genoux.

Entre la troisième et la quatrième baie :

La Résurrection de Lazare. — Peinture murale. — H. 4m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est debout, à droite, et de profil, en tunique rose et manteau bleu; il lève les bras, et devant lui se dresse Lazare, enveloppé dans un linceul blanc et sortant de son tombeau. Un homme, tunique rouge pâle, soulève, au moyen d'une barre de fer, la pierre qui recouvre le tombeau, et semble effrayé à la vue du miracle. A gauche de la composition est agenouillée une jeune femme, les cheveux flottants, les mains jointes, en robe vert pâle et manteau rose. Une lampe placée sur un socle, à la tête du tombeau, jette une flamme brillante. A droite est également agenouillée, les mains jointes, une femme, en robe marron, manteau vert et guimpe blanche. Derrière le Christ, et à sa droite, des flammes drapées et voilées, les unes debout, les autres à genoux. Dans le fond, des hommes et des femmes fuient épouvantés.

Le carton de cette peinture a figuré au Salon de 1850 (nº 889).

Courage et Patience. — Peintures murales. — H. 2m. — L. 1m,30. — Par Brémond (Jean-François).

La Patience est vêtue d'une légère tunique blanche; elle est couronnée d'épines, lève les yeux vers le ciel et croise sur ses genoux ses bras auxquels est rivée une chaîne; elle a un livre sous la main. La jeune femme qui personnifie le Courage porte une tunique blanche et un manteau vert; sa tête est couronnée de laurier; elle tient une palme dans la main droite.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Cette chapelle est construite dans le prolongement du bas côté de gauche. Elle comprend deux parties. L'une est de forme rectangulaire et couverte d'une voûte d'arète. L'autre affecte la forme d'un hémicycle; elle est surmontée d'une voûte en cul-de-four. La première partie est limitée du côté de la nef par deux pilastres accouplés, d'ordre dorique, dont les bases reposent sur un soubassement assez élevé, et dont les chapiteaux reçoivent la retombée d'arcs doubleaux.

A gauche :

Ecce Homo. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,82. — Attribué à Annibal Carrache.

Le Christ est représenté de trois quarts, une draperie blanche autour des reins. Un homme placé à sa droite lui lie les mains derrière le dos, tandis qu'un autre lui tient le bras gauche. Le premier de ces hommes est vêtu de rouge, le second est cuirassé et porte un lambeau d'étoffe autour de la tête.

Cette toile a été donnée à l'église, en 1869, par M. et madame Van Hymbeeck.

L'autel se trouve dans la deuxième partie. Il est en marbre blanc. Le devant est divisé en trois panneaux et limité par des pilastres doriques. Le tabernacle est de forme rectan-

gulaire; sa porte est décorée d'un calice, au-dessus duquel est une hostie.

La partie en hémicycle comporte sept panneaux imitant le marbre. Dans la frise court une grecque. La demi-coupole est peinte en bleu.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est construite sur le même plan que la précédente et a reçu la même décoration.

Dans le mur de droite de la première partie est scellée une plaque commémorative en pierre de l'Échaillon dont la partie supérieure présente un médaillon en marbre blanc :

M. Cambier, ancien curé de la paroisse. —Médaillon.—Marbre.—Diam. 0^m,38. —Par M. Lefèvre (Camille).

Il est de profil et porte une calotte.

Sous le médaillon est gravée l'inscription suivante :

IN MEMORIAM
GUILIELMI ALEXANDRI CAMBIER
QUI
AB ANNO 1862 AD ANNUM 1882
HUIC ECCLESIÆ PROFUIT
ET
HUJUS ANNI 1882 DIE 27A AUGUSTI
QUINQUE ET SEXAGINTA ANNOS NATUS
OBIIT

La première partie des chapelles du Sacré-Cœur et de la Vierge s'ouvre sur des passages étroits par lesquels on accède aux sacristies et qui les séparent du chœur. Ces passages communiquent avec la nef par une baie plein cintre.

CHŒUR.

Le chœur se compose de trois parties. La première partie est de forme rectangulaire; elle possède, à ses quatre angles, des pilastres doriques et correspond à la première partie des chapelles précédemment décrites. Son sol est élevé d'une marche au-dessus de celui de la nef, dont elle est séparée par une grille en fonte. A droite et à gauche sont disposées des stalles dont l'enceinte se compose de sept panneaux moulurés. Deux de ces panneaux sont en retour. Le dossier présente huit pilastres doriques supportant une frise et une corniche au-dessus de laquelle règne une crête formée de feuilles de trèfle et interrompue par des palmettes, à l'aplomb de chaque pilastre, et par deux consoles renversées soutenant une croix dans l'axe de chaque panneau. Les pilastres servent d'encadrement à une glace sans tain. Les accotoirs sont ornés de rinceaux. Ces stalles sont placées sous un grand arc plein cintre qui se développe entre les pilastres d'angle de cette partie du chœur et s'ouvre sur les passages précités.

Sur les pilastres repose un entablement établi à la hauteur de celui de la nef.

Frise de l'entablement de gauche :

La Cène. — Peinture murale. — H. 0^m,80. — L. 3^m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Le Christ est assis de face, au milieu de ses disciples groupés autour d'une table. Il vient de rompre le pain. Saint Jean s'appuie sur son épaule gauche. Judas se soulève, un sac d'écus dans la main gauche. Deux autres apôtres causent ensemble. On aperçoit la tête d'un chien couché sous la table, au pied de laquelle sont posés deux vases.

Frise de l'entablement de droite :

Le Christ et les enfants. — Peinture murale. — H. 0^m,80. — L. 3^m,35. — Par Brémond (Jean-François).

Jésus est assis, de face, sur un siége de forme antique. Il tient un enfant sur ses genoux de la main droite et bénit de la main gauche d'autres enfants que viennent lui présenter leurs parents. L'un de ces enfants est accoudé sur son genou gauche.

Le carton de ces peintures a figuré au Salon de 1850 sous le n° 385, et à l'Exposition de 1855 sous le n° 2624.

Au-dessus des passages mentionnés plus haut et des chapelles de la Vierge et du Sacré-Cœur sont établies des tribunes qui donnent sur la nef par une baie plein cintre et sur le chœur par un arc de même forme.

Le plafond qui recouvre la première partie du chœur est plat et divisé en six caissons avec arabesques dorées sur fond d'azur.

Les deux autres parties du chœur constituent le sanctuaire proprement dit.

SANCTUAIRE.

La deuxième partie du chœur, la plus étroite des trois, est élevée de trois marches et limitée sur ses côtés par des pilastres sur lesquels s'appuient les retombées des deux arcs doubleaux d'une voûte en berceau. Elle communique avec la partie précédente par un grand arc triomphal.

De nombreuses peintures décorent cette partie du chœur qui forme l'entrée du sanctuaire. Les écoinçons, les parois latérales et la voûte comportent sept compositions peintes sur la muraille.

Cette décoration est indépendante de celle de l'abside, ou troisième partie du chœur.

Le premier sujet, placé dans l'écoinçon de gauche, représente :

Isaïe. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 2^m,50. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le prophète, en tunique vert pâle et manteau rouge, tient sur ses genoux des tables sur lesquelles il écrit. En face de lui se trouve un ange ailé, en tuniqué rose, portant un glaive dans la main droite et une torche allumée dans la main gauche.

Non signé.

Dans l'écoinçon de droite :

Jérémie. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 2^m,50. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il écarte le bras et lève la main au ciel. Sa tunique est blanche et son manteau rouge. Un ange allé, vêtu d'un tunique verte et d'un manteau rouge, tient une palme et lui présente une coupe.

Non signé.

Le soubassement des parois latérales est en marbre.

Au-dessus, à gauche :

Le martyre de saint Christophe. — Peinture murale. — H. 3^m,50. — L. 1^m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Le saint est représenté à demi agenouillé, de face, les bras écartés et pendants, la tête nue, les yeux tournés vers le ciel. Il a une tunique blanche et un manteau rose dont les pans sont ramenés sur son genou gauche. Un bourreau, à moitié couvert d'une draperie marron, se tient à sa droite et s'apprête à le frapper de sa hache, sur l'ordre que lui en donne un personnage drapé de rouge debout à sa gauche. Près de ce dernier, se trouve un second personnage drapé de blanc. Au deuxième plan, un licteur. Au fond, des soldats.

Non signé.

A droite :

Le martyre de saint Jacques. — Peinture murale. — H. 3^m,50. — L. 1^m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Saint Jacques est debout, en tunique blanche et manteau bleu, les yeux levés vers le ciel. Il serre la main d'un homme vêtu d'une tunique rouge pâle qui baisse la tête dans l'attitude de la douleur. Le bourreau, la poitrine nue, une draperie blanche autour des reins, s'avance vers lui, le regard menaçant. A gauche du sujet se trouve une femme qui lève les bras en l'air et semble vouloir crier à la vue des préparatifs du martyre. Une jeune fille, robe verte, lui met la main sur la bouche. Au deuxième plan, des soldats, les uns à pied, les autres à cheval. Au fond, un mur.

Signé à gauche : JEAN BRÉMOND.

La voûte présente trois caissons octogonaux.

Dans le caisson de gauche.

Un Ange ailé tenant un phylactère. — Peinture murale. — Diam. 0^m,90. — — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il est de face, en tunique blanche rehaussée d'une bordure d'or et manteau vert.

Non signé.

Caisson central :

Le Père Éternel. — Peinture murale. — Diam. 0^m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

Il est de face et tient un phylactère déployé. Derrière sa tête est représenté un triangle.

Non signé.

Un Ange ailé tenant un phylactère. — Peinture murale. — Diam. 0^m,90. — Par BRÉMOND (JEAN-FRANÇOIS).

De face, tunique blanche et manteau bleu.

Non signé.

Ces trois figures sont représentées à mi-corps et se détachent sur un fond d'or.

Chaque pilastre est orné d'une croix au-dessus de laquelle se trouve une rosace renfermant :

Le Monogramme du Christ.

Le monogramme du Christ est en caractères grecs.

Les arcs doubleaux de la voûte sont à caissons, fond bleu sur lequel se détachent des arabesques dorées.

La troisième partie du chœur est construite sur plan demi-circulaire et voûtée en cul-de-four. Les sept baies plein cintre qui l'éclairent sont séparées par des pilastres cannelés d'ordre corinthien dont les bases reposent sur un soubassement très-élevé en marbres de différentes couleurs. La corniche qui surmonte le soubassement est décorée d'oves.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est placé dans le fond. Il est en marbre blanc.

Le devant offre trois panneaux encadrés de pilastres cannelés d'ordre dorique. Le panneau

central est entouré de feuilles de vigne et de grappes de raisin ; au milieu se détache l'agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Les autres panneaux présentent chacun deux croix entre lesquelles se trouve le monogramme du Christ.

Le tabernacle est de forme rectangulaire ; sa porte est décorée d'un bas-relief représentant :

Le Bon Pasteur.

La demi-coupole est décorée de figures symboliques sur fond d'or.

La Justice.—Peinture murale.—H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

Elle est de face, en robe rouge et manteau bleu, tient des balances dans la main gauche et appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas. A sa droite se trouve un petit génie ailé, de face, draperie verte autour des reins, qui présente un cartouche sur lequel on lit :

JUS SUUM CUIQUE TRIBUENS

Non signé.

La Tempérance. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

De face, robe bleu pâle et manteau rouge, une amphore renversée sous le bras gauche et un mors dans la main droite. A ses pieds est déposé une seconde amphore.

Non signé.

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 1m,50. —L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François),

La jeune femme qui personnifie l'Espérance est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau gris retenu par une agrafe; elle écarte les bras et lève les yeux vers le ciel. A ses pieds est une ancre.

Non signé.

La Foi. — Peinture murale. — H. 1m,50. L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François)

Elle est de trois quarts, voilée, tient un calice au-dessus duquel apparaît une hostie et lève les yeux vers le ciel. Sa robe est bleue, son manteau et son voile sont blancs.

Non signé.

La Charité. — Peinture murale. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

Elle porte un enfant dans le bras gauche et baisse les yeux sur un second enfant qu'elle enveloppe dans les plis de son manteau. Sa robe est blanche et son manteau rouge. Le premier enfant est nu, le second a une petite tunique blanche.

Non signé.

La Prudence. — Peinture murale. — H. 1m,50. — 0. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

La Prudence est vêtue d'une robe rouge et couverte d'un manteau bleu sous lequel elle dissimule ses mains jointes.

Non signé.

La Force.—Peinture murale.—H. Lm,50. L. 0m,80. — Par Brémond (Jean-François).

La Force est représentée de face, une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Sa robe est verte et son manteau rouge. A ses pieds se trouve un fût de colonne brisée.

Non signé.

La tête de ces figures symboliques est entourée d'une auréole.

Les cartons des peintures exécutées par Brémond figurent parmi les objets d'art dont se compose la collection formée par la Ville de Paris.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Elle est reliée à l'église par un couloir ajouré de quatre baies plein cintre. Son entrée principale donne sur la rue de Joinville; elle est précédée d'un perron à deux rampes composé de quatorze marches. Cette construction est de forme rectangulaire; elle ne présente intérieurement aucune décoration. Ses murs extérieurs sont divisés, à droite et à gauche, en trois travées limitées par des pilastres doriques. Chaque travée est percée de deux baies plein cintre.

SACRISTIE.

Nous ne trouvons à signaler dans la sacristie que le portrait du dernier curé de Saint-Jacques-Saint-Christophe.

M. Cambier, curé de la paroisse de 1862 *à* 1882. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,49. — Par Mlle Houssay (Joséphine).

Signé dans l'angle supérieur de la toile, à droite : Jne Houssay.

VITRAUX.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Le Sacré-Cœur. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La Vierge et saint Jean. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

SANCTUAIRE.

Saint Marc. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Jean. — H. 2m,65. — L. 0m,52.
Un Ange thuriféraire. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Jésus-Christ. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Un Ange thuriféraire. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Matthieu. — H. 2m,65. — L. 1m,30.
Saint Luc. — H. 2m,65. — L. 1m,30.

Le vitrail représentant Jésus-Christ occupe la fenêtre centrale.

Tous ces vitraux sont modernes. Nous n'avons pu retrouver le nom de leurs auteurs.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er novembre 1885.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-FERDINAND DES TERNES

EGLISE

DE

SAINT-FERDINAND DES TERNES

Histoire. — *Cette église est érigée à l'angle formé par la rencontre des rues Saint-Ferdinand et d'Armaillé. Le plan en a été fourni par* Lequeux. *Le terrain qu'elle occupe dépendait d'une propriété ayant appartenu à M. d'Armaillé et dont l'ancienne commune de Neuilly avait fait l'acquisition, par contrat des* 20 *et* 25 *juin* 1842, *passé devant Mᵉ Ancelle, notaire. L'édifice primitif a été agrandi de plus du double par la construction du chœur, des bas côtés du chœur et des chapelles absidales, sous lesquels a été installée une crypte destinée spécialement aux catéchismes. Ces travaux d'agrandissement ont été exécutés, en* 1877, *aux frais de la fabrique, par* MM. Vaudremer *et* Bray, *architectes.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La grande nef est accusée extérieurement par un mur pignon, coupé dans son axe par un porche rectangulaire servant de soubassement à une tour élevée de deux étages. Le porche et le premier étage de la tour sont engagés dans ce mur. La façade principale du porche est encadrée de pilastres cannelés, d'ordre composite, et percée d'une grande baie plein cintre à laquelle on accède par un perron de cinq marches. Le chambranle de cette baie est orné d'épis de blé et de ceps de vigne dont les pieds sortent de deux vases sculptés, à droite et à gauche, dans la partie inférieure des piédroits. La clef comporte un médaillon contenant le monogramme du Christ en lettres grecques; des rosaces occupent les écoinçons. Sur les pilastres repose un entablement qui limite le rez-de-chaussée. Le premier étage de la tour est divisé par des pilastres très-étroits. Chacune des faces du deuxième étage est ajourée de trois baies plein cintre flanquées de pilastres doriques. Au-dessus règne une corniche à modillons supportant un toit construit sur base rectangulaire et terminé sur plan octogonal. La tour est couronnée par un petit campanile en bois recouvert d'un dôme.

Chacune des façades correspondant extérieurement à la grande nef et aux bas côtés est encadrée de pilastres et divisée en deux parties par une corniche dont les lignes se raccordent à celles de la corniche de l'entablement du rez-de-chaussée de la tour. Les façades des collatéraux sont en retrait de la partie centrale et percées d'une baie plein cintre.

FAÇADES LATÉRALES.

Ces façades sont en partie enclavées dans des constructions particulières. Celles des bas côtés, comme celles de la grande nef, possèdent chacune quatre baies plein cintre avec chambranle mouluré. Toutes deux sont surmontées d'une corniche à modillons.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une grande nef flanquée de bas côtés, de transepts, d'un chœur rectangulaire et d'une triple abside, dont la partie centrale sert de chapelle de la Vierge, tandis que les deux autres latérales, qui sont la continuation des bas côtés, forment deux chapelles dédiées, celle de gauche à saint Joseph, et celle de droite à sainte Geneviève.

NEF.

La nef, composée de sept travées séparées

par des piliers rectangulaires, s'ouvre sur les collatéraux par des arcs en plein cintre dont les retombées reposent sur des pilastres doriques engagés dans lesdits piliers. Les murs de la nef sont recouverts d'un ton jaune de Naples très-clair avec filets bleus indiquant les assises des pierres. Au-dessus des arcades, se développe une frise peinte ornée de rinceaux formés de feuilles d'acanthe et de ceps de vigne. Entre cette frise et les baies qui éclairent la nef, existent des médaillons renfermant des figures de saints dont les noms sont inscrits dans des cartouches peints dans la frise, au-dessous des médaillons.

De chaque côté de la porte principale de l'édifice, au-dessus des portes latérales de forme rectangulaire, se trouve une inscription commémorative en lettres d'or. L'inscription de droite est gravée sur une plaque de marbre noir; elle est ainsi conçue :

SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT
ARCHEVÊQUE DE PARIS
A BÉNI ET INAUGURÉ SOLENNELLEMENT
LE 7 NOVEMBRE 1878
LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE CETTE ÉGLISE
—
M. L'ABBÉ JOIRON ÉTANT CURÉ
—
LE CONSEIL DE FABRIQUE PRÉSENT :
M. HAINCQUE DE SAINT-SENOCH, PRÉSIDENT
M. ROHLFS DE SUSSEX, TRÉSORIER
M. ADRIEN LORET, SECRÉTAIRE
—
MEMBRES DU CONSEIL :

MM.	MM.
BOURDIN	LEFEBVRE
SIROIN	COUSIN
DHÉRE.	BRUNET.

CET AGRANDISSEMENT, EXÉCUTÉ SOUS LA DIRECTION
DE
MM. VAUDREMER ET LÉON DRAY, ARCHITECTES,
A ÉTÉ FAIT UNIQUEMENT
AVEC LES RESSOURCES DE LA FABRIQUE
ET LES DONS GÉNÉREUX DES FIDÈLES.

L'inscription de gauche se détache sur un fond noir imitant le marbre :

A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DE MM. LES CURÉS DE
SAINT-FERDINAND DES TERNES
—
HYACINTHE-CASIMIR DE GONET
FONDATEUR DE CETTE PAROISSE
INSTALLÉ LE 24 MARS 1847
DÉCÉDÉ LE 3 DÉCEMBRE 1857
—
CLAUDE-ADRIEN DÉPILLE
INSTALLÉ LE 30 DÉCEMBRE 1857
DÉCÉDÉ LE 19 AVRIL 1864.

ORGUES

Les orgues occupent la première travée de la nef; elles comportent une boiserie d'un dessin fort simple.

Le mur intérieur de la façade, qui forme le fond de la tribune des orgues, est divisé en trois travées par des arcs plein cintre. La travée centrale est occupée par le grand buffet. Chacune des autres travées est décorée d'un médaillon renfermant, celui de gauche :

David. — Toile marouflée. — Diam. 0^m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le Roi est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge; sa tête est couronnée ; il joue de la harpe.

Celui de droite :

Sainte Cécile. — Toile marouflée. — Diam. 0^m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

La sainte est représentée drapée de blanc, les yeux élevés vers le ciel et jouant d'un orgue portatif.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est placée à droite, dans le quatrième entre-colonnement; elle est en chêne et affecte la forme rectangulaire. La tribune est beaucoup moins large que le soubassement et s'y raccorde par des panneaux pleins qui suivent le rampant d'un escalier double. Le soubassement présente trois panneaux séparés par des pilastres cannelés d'ordre dorique. Ces pilastres sont décorés d'une croix grecque; ils supportent une corniche à denticules. La tribune porte, au centre, une croix grecque sculptée dans un médaillon; elle est couronnée d'une frise ornée d'entrelacs. L'abat-voix est de forme demi-circulaire et soutenu par deux grandes consoles qui viennent s'appuyer sur des pilastres doriques; la corniche dont elle est surmontée est décorée d'une crête formée de palmettes.

Les médaillons placés au-dessus de la frise de la nef représentent :

Mur de gauche.

Première travée :

Saint Simon. — Toile marouflée. — Diam. 0^m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est de trois quarts et s'appuie sur une scie.

Deuxième travée :

Saint Matthieu. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de face, montre le ciel de la main droite et tient un livre sous le bras gauche.

Troisième travée :

Saint Jacques le Mineur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Les yeux baissés, mains jointes, un bâton de voyage dans le bras droit.

Quatrième travée :

Cette travée n'a pas reçu de peinture. Elle est occupée par :

Le Christ en croix. — Statue plâtre.

Cinquième travée :

Saint Thomas. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est représenté les yeux en l'air, la main droite levée vers le ciel, une lance dans la main gauche.

Sixième travée :

Saint André. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

De face, les bras croisés sur sa poitrine. Derrière lui, la croix, instrument de son supplice.

Septième travée :

Saint Pierre. — Toile marouflée. — — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le prince des apôtres est de face, montre le ciel de la main droite et tient des clefs dans la main gauche.

Mur de droite.

Première travée :

Saint Thadée. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le saint est de face; il porte une hache dans la main gauche, et relève les plis de son manteau de la main droite.

Deuxième travée.

Saint Barthélemy. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est de face; il a un couteau dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

Troisième travée :

Saint Philippe. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de trois quarts, la main droite sur son cœur, une croix dans la main gauche. Son manteau est ramené sur sa tête en guise de capuchon.

Quatrième travée :

Le Bon Pasteur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le Christ a un bâton de voyage dans la main droite et porte sur son épaule gauche une brebis vers laquelle il penche la tête.

Cinquième travée :

Saint Jean. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Le fils de Zébédée est de face; il présente de la main gauche un calice d'où s'échappe le serpent symbolique, et bénit de la main droite.

Sixième travée :

Saint Jacques le Majeur. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Il est de face, la main droite sur son cœur, un bâton de voyage sous le bras.

Septième travée :

Saint Paul. — Toile marouflée. — Diam. — 0m,92. — Par M. Baranton (François).

L'apôtre est de face; il appuie la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en bas et tient dans la main gauche un manuscrit déroulé.

Tous ces personnages sont représentés à mi-corps, drapés de blanc et la tête ceinte d'une auréole.

Le plafond qui recouvre la nef est plat et divisé par des poutres apparentes supportées, à leurs extrémités, par des corbeaux en pierre. Entre chaque poutre sont disposés des caissons fond bleu portant au centre une croix et le monogramme de saint Ferdinand.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts d'un plafond semblable à celui de la nef. Chaque caisson présente une croix d'or se détachant sur fond d'azur.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée :

Jésus et la Femme adultère. — Toile cintrée. — H. 4 mètres. — L. 2m,80. — Par QUINSAC (CHARLES).

Jésus est représenté à gauche de la composition, de profil, la tête surmontée d'une auréole, les pieds nus, en tunique rouge et manteau bleu. Il s'avance en tendant les bras vers une jeune femme. Celle-ci est agenouillée de profil, en robe jaune et manteau vert; elle pose la main gauche sur son cœur et lève la main droite vers le Christ, dont elle semble implorer le pardon. Au deuxième plan, à droite, s'élèvent deux arbres dont on ne voit que la partie inférieure. Au fond, se déroule la campagne et apparaissent les toits d'une ville.

Signé à droite : CH. QUINSAC 1845.

Deuxième travée :

Le Christ au tombeau. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,15. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Christ, à demi couvert d'un linceul, est soutenu sous les bras par un homme en manteau marron et turban rouge et blanc. La Vierge, de profil, en robe rouge et manteau bleu, contemple avec douleur son divin Fils, dont elle soulève le bras gauche de la main droite. Au deuxième plan, deux femmes, qu'on aperçoit à peine.

Troisième travée :

La Conception immaculée de la Vierge. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,25. — D'après MURILLO.

Copie réduite, par un Inconnu, du tableau conservé au Musée du Louvre (no 539. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée :

La Descente de croix. — Toile. — H. 3m,15. — L. 2m,15. — Copie d'après JOUVENET (JEAN). — Par madame MORLET, 1848.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (no 301. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1885).

Deuxième travée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — — 2m,50. — L. 1m,45. — Par M. GUET.

La Vierge est debout sous une arcature trilobée, en robe rouge et manteau bleu rehaussé d'une bordure d'or. Au-dessus de sa tête brille une auréole. Elle porte sur ses genoux l'Enfant Jésus et lui présente une fleur de lys.

Signé à gauche : ED. GUET, 1865.

Troisième travée :

Saint Louis de Gonzague. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,75. — Par mademoiselle LINET (ELÉONORE).

Le prélat est de profil, en soutane rouge et mosette d'hermine. Il serre dans les mains un crucifix, sur lequel il a les yeux attachés.

Signé à gauche : ÉLÉONORE LINET, 1843.

Quatrième travée :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est vêtue d'une tunique rose serrée à la taille par une ceinture verte et jaune, et couverte d'un manteau bleu rejeté sur l'épaule gauche. Sa tête est nue ; ses yeux sont tournés vers le ciel. Elle joue du violoncelle.

TRANSEPTS.

Les transepts s'ouvrent sur les bas côtés par une arcade plein cintre flanquée de deux portes rectangulaires. Ils sont surmontés d'un plafond plat et reçoivent le jour par trois baies pratiquées, l'une dans le mur de droite, l'autre dans le mur de gauche, et la troisième dans le plafond. Les deux premières baies sont plein cintre, la dernière est rectangulaire. Le transept de gauche renferme la chapelle du Sacré-Cœur, et celui de droite, la chapelle de saint Vincent de Paul.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Les murs et le plafond sont ornés d'arabesques se détachant sur un fond bleu. L'autel est adossé contre le mur du fond.

A gauche de l'autel :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile marouflée. — H. 2m,55. — L. 2m,55. — Par M. J. LORAIN. — 1872.

Le Christ, dont le corps est en partie couvert d'une draperie blanche ramenée sur l'épaule droite, fait voir à saint Thomas la plaie qui déchire sa main gauche et lui montre le ciel de la main droite. Saint Thomas est à demi agenouillé devant lui, en tunique bleue et manteau marron. A droite du sujet, un personnage, tunique rose, manteau vert et mains jointes, attache sur le Christ un regard étonné. Au fond règne un soubassement; au-dessus s'ouvrent deux fenêtres plein cintre par lesquelles on aperçoit la campagne.

Signé à gauche : J. LORAIN.

A droite de l'autel :

Stabat Mater. — Toile marouflée. — H. 2m,55. — L. 2m,55. — Par M. J. Lorain. — 1872

Le Christ est en croix. Un soldat, cuirassé, casqué, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge, lui perce le flanc de sa lance. A droite se tient la Vierge, en robe bleue et manteau marron, les bras pendants, la tête inclinée à gauche, les yeux rougis par les larmes et levés vers le ciel. Au fond, la campagne.

Signé à gauche : J. Lorain.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Elle comporte une décoration polychrome et présente des panneaux limités par des pilastres peints. L'autel est en pierre. Le devant est flanqué de deux colonnettes engagées entre lesquelles existent trois petites arcades plein cintre avec colonnettes.

CHOEUR.

Cette partie de l'édifice est construite sur plan carré; elle est élevée de six marches au-dessus du niveau de la nef et éclairée par des baies géminées pratiquées dans sa partie supérieure, au centre des murs de droite et de gauche et du mur du fond. Le chœur correspond avec la nef par un arc triomphal et avec les bas côtés par des arcs plein cintre. Les retombées de l'arc triomphal reposent sur un entablement supporté par des colonnes composites, dont le fût est revêtu de stuc. Ces colonnes se dressent sur un haut soubassement. Les archivoltes de l'arc triomphal et celles des arcs sont décorées d'arabesques, et leur intrados de rinceaux interrompus par des médaillons contenant des têtes d'anges ou le monogramme du Christ. Chacun des écoinçons de revers de l'arc triomphal est occupé par une figure représentant :

Un ange ailé. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Il est de face et drapé de blanc, a les bras croisés sur la poitrine, la tête ceinte d'une auréole, et tient une branche de laurier dans la main droite.

Le maître-autel est installé au fond du chœur. Il est en pierre peinte en blanc. Le devant présente trois petites arcades plein cintre, soutenues par des pilastres cannelés; sur le fond se détache un tombeau doré dont l'un des côtés porte un médaillon avec le monogramme du Christ.

Le chœur est recouvert d'un plafond plat avec poutrelles peintes dont l'entre-croisement donne naissance à des caissons de formes diverses. Un semis d'étoiles d'or sur fond d'azur décore chacun de ces caissons.

Mur de gauche :

Écoinçon de gauche :

Saint Marc. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Le prophète est assis, le corps de profil, la tête de face, le coude droit posé sur une espèce de socle, le menton appuyé sur sa main dans l'attitude de la méditation, la main gauche placée sur un livre. Sa tunique est blanche et son manteau bleu. A ses pieds est couché de profil un lion ailé.

Écoinçon de droite :

Saint Jean. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

Il est assis, de face, sur un quartier de rocher et montre le ciel de la main gauche. Sa tunique est blanche et son manteau rose. A ses pieds se trouve un aigle.

Au-dessus règne une large frise semblable à celle de la nef. Cette frise, qui se prolonge sur les deux autres faces du chœur, porte au centre un cartouche accompagné de branches de laurier; elle est interrompue par deux médaillons contenant des figures allégoriques.

Médaillon de gauche :

La Justice. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est assise, de face, la tête couronnée de lauriers, tient un cartouche de la main droite et une branche de laurier de la main gauche.

Médaillon de droite :

La Force. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. Baranton (François).

Elle est représentée de trois quarts, la tête couverte d'une peau de lion, le bras droit appuyé sur un socle, une branche de chêne à la main.

Au-dessus, à gauche de la baie :

Jérémie. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,50. — L. 1 mètre. — Par M. Baranton (François).

De face et vêtu d'un manteau violet ramené sur sa tête en guise de capuchon, il lève les bras en l'air, tient un manuscrit roulé dans la main gauche et tourne les yeux vers le ciel.

Dans le tympan de la baie :

Un Ange ailé. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,50. — L. 1 m. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est représenté à mi-corps, porté sur des nuages, de face, en tunique blanche, la tête surmontée d'une auréole, les bras croisés sur la poitrine, une couronne de laurier dans chaque main.

A droite de la baie :

Isaïe. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le prophète est assis, de profil, en tunique blanche et manteau rose; il présente une branche de lys de la main gauche et porte dans la main droite un médaillon contenant une figure de la Vierge, de face et drapée de bleu.

Mur du fond.

Écoinçon de gauche :

Saint Augustin. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 m. Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est de face, en tunique blanche et dalmatique rouge doublée de vert, étole blanche, tient un livre dans la main droite et pose la main gauche sur son cœur.

L'artiste a représenté saint Augustin sous les traits de M. l'abbé Joiron, ancien curé de la paroisse, décédé en 1886.

Écoinçon de droite :

Saint Léon. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le saint est de face en soutane blanche, dalmatique jaune doublée de rose et étole blanche. Il lève les yeux vers le ciel. Ses bras sont écartés et ses mains jointes.

La frise du fond présente trois médaillons séparés par un ange ailé, à demi agenouillé, vêtu de blanc et déroulant un phylactère.

Médaillon de gauche :

La Foi. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Elle est de face, drapée et voilée de blanc, et présente un calice au-dessus duquel se détache une hostie.

Médaillon central :

La Charité. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

La jeune femme qui personnifie la Charité est assise, vêtue de blanc, et tient deux petits enfants sur ses genoux.

L'Espérance. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Elle presse une croix contre sa poitrine et lève les yeux vers le ciel. Sa tunique est blanche et son manteau vert. Ses cheveux sont dénoués et flottent sur ses épaules.

A gauche de la baie :

Saint Basile. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Saint Basile est assis, de trois quarts; il porte une tunique blanche, un manteau rose doublé de vert et une étole blanche, et tient un livre sur ses genoux. A ses pieds sont déposés des parchemins roulés.

A droite de la baie .

Saint Chrysostome. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. 1m,25. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est représenté la tête baissée, la main droite levée vers le ciel, un livre dans la main gauche, en tunique blanche, manteau jaune doublé de rose et étole blanche.

Mur de droite :

Écoinçon de gauche :

Saint Matthieu. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le prophète est assis, de profil, un livre sur les genoux. Sa tunique est bleu pâle et son manteau rose. Devant lui se trouve un ange debout qui lui présente un livre.

Écoinçon de droite :

Saint Luc. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 1 mètre. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Assis, de profil, en tunique blanche et manteau rose, il lit dans un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds est couché un bœuf ailé.

La frise, en cet endroit, affecte la même décoration que celle du mur de gauche.

Médaillon de gauche :

La Tempérance. — Toile marouflée. — Diam. 0m,92. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Assise, de profil et vêtue de blanc, elle tient une colombe sur ses genoux et présente un mors de la main gauche.

Médaillon de droite :

La Prudence. — Toile marouflée. — Diam. $0^m,92$. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Elle est assise, drapée de blanc, lève les yeux vers le ciel et saisit une lampe de forme antique déposée sur un socle. A sa droite se déroule un petit serpent.

A gauche de la baie :

Ézéchiel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. $1^m,25$. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Le prophète est assis, de face, sur un petit tertre; sa tunique est rose et son manteau bleu. Il a les bras écartés, les mains ouvertes. A ses pieds, un crâne humain et des os.

A droite de la baie :

Daniel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2 mètres. — L. $1^m,25$. — Par M. BARANTON (FRANÇOIS).

Il est assis, de face, en tunique blanche et manteau bleu doublé de jaune, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. A ses pieds sont couchés trois lions.

Les figures qui occupent les écoinçons des arcs sont encadrées de branches de laurier; celles qui se trouvent au-dessus de la frise, de chaque côté des baies, sont flanquées de rinceaux terminés par un petit médaillon au centre duquel est agenouillé un ange ailé sur fond d'azur.

BAS COTÉS DU CHOEUR

Ces bas côtés sont précédés de six marches établies sur le prolongement de celles du chœur. A l'extrémité du bas côté de gauche s'ouvre une porte donnant accès au vestibule de la sacristie des messes, et à l'extrémité du bas côté de droite est pratiquée une porte qui s'ouvre sur un perron intérieur aboutissant à la sacristie des mariages.

BAS COTÉ DE GAUCHE

Au-dessus de la porte :

La Mort de saint Joseph. — Toile marouflée. — H. $3^m,25$. — L. $2^m,50$. — Par LORAIN (J.), 1872.

Saint Joseph est étendu sur un lit, les bras croisés; il est vêtu d'une tunique violette et recouvert d'un drap blanc. Le Christ, tunique rose et manteau bleu, lui ferme les yeux. La Vierge est agenouillée à ses pieds, les mains jointes; sa robe est d'étoffe foncée, son manteau est marron et ramené sur sa tête en guise de voile. A la tête du lit se dresse une colonnette sur laquelle est posée une lampe fumante. Deux anges ailés planent dans le haut de la composition. Ils apportent des fleurs de lys et des couronnes. Au fond, un mur percé, à gauche, d'une baie plein cintre par laquelle pénètrent des rayons de lumière qui viennent éclairer le visage de saint Joseph.

Signé à gauche : J. LORAIN.

BAS COTÉ DE DROITE

Au-dessus de la porte :

La Présentation au Temple. — Toile marouflée. — H. $3^m,25$. — L. $2^m,50$. — Par LORAIN (J.). — 1872.

Le grand prêtre, debout sur les marches du Temple, tend les bras vers la Vierge qui vient lui présenter sa mère. Il a une tunique blanche, une espèce de surplis vert brodé d'or, une ceinture jaune et rouge et un manteau rose. La Vierge porte une robe bleue et un manteau blanc; elle s'avance, les mains jointes. Sainte Anne a une robe jaune, un manteau violet et un voile blanc.

Signé à gauche : J. LORAIN.

CHAPELLES ABSIDALES

La décoration de ces chapelles ne mérite aucune mention.

VITRAUX.

TRANSEPT DE GAUCHE

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Mur de gauche :

Jésus et les Enfants. — Vitrail. — H. $2^m,50$. — L. 1 mètre. — Par M. GESTA (de Toulouse). — 1879.

Mur de droite :

La Multiplication des pains. — Vitrail. — H. $2^m,50$. — L. 1 mètre. — Par M. GESTA. (de Toulouse). — 1879.

Voûte :

Jésus et sainte Chantal. — Vitrail. — H. 2 mètres. — L. 2 mètres. — Par M. GESTA (de Toulouse). — 1879.

CHOEUR.

Mur du fond :

Saint Ferdinand. — Vitrail. — H. $2^m,50$. — L. $1^m,15$. — Par M. HIRSCH (CHARLES-ÉMILE). — 1879.

Saint Vincent de Paul. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

BAS COTÉS DU CHOEUR

BAS COTÉ DE GAUCHE

La Vierge. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Ce vitrail a été donné à l'église par M. le baron Servatius.

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

BAS COTÉ DE DROITE.

Saint Michel. — Vitrail. — H. 2m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Saint François de Sales. — Vitrail. — H. 2m,50 — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile). — 1879.

Ces deux vitraux ont été offerts par un paroissien.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 27 *juillet* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES

ÉGLISE

DE

SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES

HISTOIRE. — *Cet édifice a été construit de* 1829 à 1835. *Il ne se composait primitivement que de la partie occupée aujourd'hui par le chœur, et n'était alors qu'une simple chapelle annexe de la paroisse de Clichy. La consécration en a été faite, le* 4 *octobre* 1829, *par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et comme, en exécutant les fouilles nécessaires à sa construction, on avait découvert une statuette en bronze de la Vierge assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, on le plaça sous l'invocation de sainte Marie. Mais la population des Batignolles s'accrut rapidement, et la chapelle devint trop petite. C'est alors que trois habitants de la commune, MM. Saumaniat, dit Magny, Navard et Giel, achetèrent de leurs deniers des terrains qu'ils donnèrent pour son agrandissement. Cette donation porte les dates des* 19 *et* 20 *avril* 1831; *elle a été reçue par Me Bazoche, notaire aux Batignolles. Une ordonnance royale du* 18 *février* 1834 *autorisa la commune à l'accepter.*

L'édifice a été érigé d'après les plans et sous la direction de MOLINOS *fils, et les dépenses ont été couvertes avec le produit de souscriptions particulières.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Itinéraire de la vallée de Montmorency*, par FLAMAND-GRETRY, 1835.

DESCRIPTION.

Le monument est situé en avant du square, dans l'axe de la rue des Batignolles. Le revêtement de ses murs est en plâtre.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties, conformément au plan intérieur qui comprend une grande nef flanquée de bas côtés. En avant de la partie centrale se détache un porche composé de quatre colonnes doriques supportant un entablement couronné par un fronton triangulaire. On arrive, par ce porche, à une porte en chêne à deux vantaux et surmontée d'une corniche soutenue par deux consoles. Les façades, à droite et à gauche, sont légèrement en retrait de la précédente. Chacune d'elles est limitée par un pilastre dorique et percée d'une petite porte de même forme que celle de la partie centrale.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs, qui accusent extérieurement les bas côtés et la nef, sont ajourés chacun de cinq baies plein cintre.

TRANSEPTS.

Ils présentent, dans leur partie supérieure, une baie divisée par deux meneaux et pratiquée dans un grand arc plein cintre.

CHEVET.

Les trois divisions de la façade principale se retrouvent en cet endroit du monument. De la partie centrale se détache une construction demi-circulaire recouverte d'une demi-coupole qui abrite intérieurement le maître-autel. Cette construction est enclavée dans une autre construction rectangulaire qui occupe toute la largeur de l'édifice et renferme les sacristies.

INTÉRIEUR.

L'église comporte une grande nef, précédée

d'un vestibule, des bas côtés, des transepts et un chœur rectangulaire terminé par un sanctuaire en hémicycle.

VESTIBULE.

Il possède trois travées correspondant à la nef et aux bas côtés. Les orgues sont installées au-dessus de la partie centrale.

Travée centrale.

A gauche de la porte d'entrée :

La descente du Saint-Esprit. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,25. — D'après Le Brun (Charles). — Par Bernay (Louis).

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 64. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

A droite :

L'Ascension de Jésus-Christ. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,25. — D'après Jouvenet (Jean). — Par Bernay (Louis).

Copie agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 302. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Travée de gauche.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La cuve baptismale est entourée d'une grille pentagonale en fonte. La vasque est en marbre blanc, de forme ovale. Le piédestal est en marbre vert et de forme octogonale. Sur la face principale est scellé un petit cartouche de marbre blanc sur lequel est gravée l'inscription suivante :

DONNÉ PAR VARLET
A SAINTE-MARIE DES BATIGNOLLES
EN MÉMOIRE DE SES ENFANS,
LE 8 Xbre 1844.

Dans le fond de la chapelle se trouve un placard dont la porte en bois, à deux vantaux, est divisée en quatre panneaux décorés chacun d'une peinture sur toile marouflée.

Vantail de gauche.

Panneau supérieur :

Saint Philippe baptise l'eunuque de la reine de Candace. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Philippe est debout, au bord d'un ruisseau, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune qu'il relève de la main gauche. Il tient dans la main droite une coquille remplie d'eau qu'il verse sur la tête de l'eunuque prosterné devant lui, de l'autre côté du ruisseau, la tête baissée, les bras croisés sur la poitrine, une draperie rouge autour des reins. Au deuxième plan, à gauche, se dresse un quartier de rocher sur lequel est posé un manteau violet. A droite, un esclave, à demi nu, tient par la bride deux chevaux dont l'un se cabre.

Panneau inférieur :

Un ange ailé portant une coquille. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de profil et drapé; sa tête est couronnée de fleurs.

Vantail de droite.

Panneau supérieur :

Le baptême du Christ. — Toile marouflée. H, 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Jean-Baptiste est debout, au bord du Jourdain, la poitrine à moitié couverte par un manteau rouge, une peau de mouton jetée sur l'épaule droite, une croix avec banderole dans le bras gauche, le bras droit levé au-dessus de la tête du Christ, une coquille dans la main. Jésus est debout dans l'eau, les mains croisées sur la poitrine; il a une draperie blanche roulée autour des reins et porte un manteau bleu dont un ange agenouillé relève les pans. Cet ange est vêtu de rose; il a les yeux fixés sur le Maître. Un deuxième ange, ailes déployées, tunique verte, tient une serviette dépliée dont il se dispose à couvrir les épaules du Sauveur. Au sommet de la composition plane le Saint-Esprit.

Panneau inférieur.

Un ange ailé portant une coquille. — Toile marouflée. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Cet ange est la reproduction du précédent.

Travée de droite :

Saint Bruno assiste au sermon de Raymond Diocrès. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,30. — D'après Le Sueur (Eustache).

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 525. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Ces trois travées sont recouvertes d'un plafond plat. Les deux travées de droite et de gauche communiquent par une arcade plein cintre avec la travée centrale et avec les collatéraux.

NEF.

Elle se divise en cinq travées séparées par des piliers rectangulaires. Dans ces piliers sont engagés des pilastres doriques supportant un entablement. Au-dessus s'élève un mur droit terminé par une corniche sur laquelle repose un plafond plat. Les trois baies qui éclairent la nef sont percées dans les trois travées du milieu.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est en chêne; elle est placée dans le troisième entre-colonnement de gauche. La tribune est pentagonale et soutenue par quatre consoles renversées qui forment cul-de-lampe et viennent se réunir sur le chapiteau d'une colonnette cannelée. Chaque pan est encadré de colonnettes engagées d'ordre composite. Le pan central et les deux pans intermédiaires sont décorés de bas-reliefs.

Pan intermédiaire de gauche :

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est représentée drapée et voilée, la main gauche posée sur son cœur, la main droite appuyée sur une ancre.

Pan central :

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle porte un petit enfant sur le bras droit et couvre des plis de son manteau un second enfant debout devant elle. Ces deux enfants sont nus.

Pan intermédiaire de droite :

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Elle est drapée, voilée, et présente un calice.

Ces trois figures allégoriques sont de face et debout sur un petit socle.

Le soubassement de la chaire suit le rampant d'un double escalier droit ménagé de chaque côté de la tribune ; il est surmonté d'une rampe dont les montants sont décorés de feuilles d'acanthe en forme de crosse. Le dossier est divisé horizontalement en trois parties. Chaque partie présente des panneaux ornés de bas-reliefs.

Partie supérieure.

Panneau de gauche.

Un ange ailé tenant un phylactère. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,40. — L. 0m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et drapé.

Panneau central :

Le Christ. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,47. — L. 0m,47. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté à mi-corps, de face, l'index de la main droite levé vers le ciel, la main gauche placée sur son cœur.

Panneau de droite :

Un ange ailé tenant un phylactère. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,40. — L. 0m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé et de face.

Partie centrale.

Premier panneau :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

De face, un style dans la main droite pendante et un livre dans le bras gauche replié sur la poitrine.

Deuxième panneau.

Saint Marc. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de trois quarts et lit dans un livre qu'il tient à la main.

Troisième panneau :

Saint Luc. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté, un livre dans la main droite et le menton appuyé sur la main gauche, dans l'attitude de la méditation.

Quatrième panneau :

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,63. — L. 0m,19. — École française. — Dix-neuvième siècle.

De face, un livre dans la main gauche.

Les quatre évangélistes sont drapés ; leur tête est ceinte d'une auréole.

Partie inférieure.

Elle comporte quatre panneaux correspondant aux précédents. Chaque panneau mesure 0m,19 de haut sur 0m,19 de large et contient, le premier une tête d'ange, le deuxième une tête de lion, le troisième une tête de bœuf et le quatrième une tête d'aigle. Ces différents attributs sont accompagnés d'ailes disposées de manière à former un médaillon.

L'abat-voix est soutenu par deux grandes consoles reposant sur des colonnes cannelées d'ordre composite. Les consoles sont ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Le plafond est divisé en compartiments. Dans le compartiment du milieu est sculptée une colombe symbolisant le Saint-Esprit entourée de rayons.

STALLES.

Les stalles sont établies, à droite, en face de la chaire à prêcher. L'enceinte se compose de panneaux étroits encadrés de moulures très-simples. Le dossier comprend trois parties. La partie centrale occupe toute la largeur du troisième entre-colonnement. Les deux autres sont adossées contre les troisième et quatrième piliers et sont légèrement en saillie sur la précédente. Les deux parties extrêmes possèdent chacune quatre panneaux décorés de rosaces dans leur partie supérieure. La partie centrale comporte douze panneaux avec médaillons contenant chacun une tête d'apôtre. Au-dessus règne une crête composée de feuilles d'acanthe et interrompue par un petit piédouche formé d'un chapiteau ionique soutenant un médaillon au centre duquel se détache une tête de Christ.

BAS COTÉS.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée.

Ecce homo. — Toile cintrée. — H. 3m. — L. 1m,50. — Par AUBERY (JEAN).

Le Christ est de face, la tête couronnée d'épines, la poitrine nue, la partie inférieure du corps protégée par un manteau rouge, les bras pendants et liés, un roseau dans la main droite. Dans le lointain, une ville.

Cette toile a été donnée par l'auteur, en 1841.

Deuxième travée.

Saint Michel. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,60. — D'après RAPHAEL SANZIO. — Par M. DURANGEL (LÉOPOLD-VICTOR), 1856 (date de la commande).

Copie agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 368. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

Troisième travée.

Sur un piédestal en bois peint en noir :

Saint François d'Assise. — Statue. — Terre cuite émaillée. — Par LOEBNITZ (JULES), d'après un modèle de ROCHET (LOUIS).

Le saint est représenté en habit de son Ordre, la tête inclinée à gauche, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine, un crucifix dans la main droite.

Signé sur le socle, à gauche : LOUIS ROCHET, 1844; *à droite :* JULES LOEBNITZ.

Au-dessus :

La Cène. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Jésus est assis à une table, au milieu de ses disciples, et tient dans la main gauche un morceau de pain qu'il bénit de la main droite. Sa tunique est rouge, son manteau bleu, sa tête entourée de rayons. Judas, assis à gauche et drapé de rouge, serre une bourse dans la main. A droite est agenouillé, les bras croisés sur la poitrine, un apôtre dont la tunique est verte et le manteau jaune.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,40. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée, les bras croisés sur la poitrine, les yeux baissés, la tête légèrement tournée à droite. Un ange ailé, vêtu de blanc, descend, porté sur un nuage, une branche de lys dans la main gauche, la main droite dirigée vers le ciel. A droite, une petite table recouverte d'un tapis rouge. Dans la partie supérieure, des anges ailés; au milieu, le Saint-Esprit. Au fond, des pilastres entre lesquels on découvre la campagne.

Au-dessus :

La Pêche miraculeuse. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,50. — D'après JOUVENET (JEAN).

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 297. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édition de 1878).

Cinquième travée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile cintrée. — H. 2m,50. — L. 1m,40. —

Par M. CHAZAL (CHARLES-CAMILLE), 1845 (date de la commande).

La Vierge est assise de face et tient sur ses genoux l'enfant Jésus, dont les bras sont écartés et les mains ouvertes. Elle porte une robe rose, un manteau bleu et un voile blanc. Autour d'elle planent des têtes de chérubins formant le cintre.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée :

Le Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 2m. — École française. — Seizième siècle.

Deuxième travée.

L'Adoration des Bergers. — Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,80. — D'après RIBEIRA (JOSÉ DE).

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 548. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

Troisième travée.

Jésus au milieu des docteurs. — Toile. — H. 2m. — L. 2m,25. — Par CORBET (ÉDOUARD).

Jésus, vêtu de blanc, est debout devant un siège en hémicycle élevé de deux marches. Il est de trois quarts et montre le ciel de la main droite; son bras gauche est replié, sa main ouverte. Un docteur est placé à sa gauche; deux se tiennent à sa droite, et huit devant lui. Le premier est assis et accoudé sur ses genoux, la tête appuyée dans ses mains, les yeux tournés vers le Christ; il porte une tunique et un turban rouges et un manteau bleu. Derrière lui se trouve la Vierge, debout, drapée de bleu, les yeux levés vers le ciel, les mains croisées sur son cœur. Les deux docteurs qui sont à la droite du divin enfant sont également assis. L'un tient sur ses genoux un livre ouvert dont il désigne du doigt un passage à l'autre. Celui-ci a une tunique blanche et un manteau bleu; celui-là est couvert d'une tunique jaune. Des huit autres docteurs, quatre seulement sont visibles en entier. Parmi ces derniers, deux sont assis. Le premier est de profil, le menton appuyé sur ses mains, les yeux attachés sur le Christ; sa tunique est vert olive. Deux autres, drapés de rouge, discutent ensemble. Le quatrième, tunique bleue, joint les mains et lève les yeux au ciel.

Salon de 1848 (n° 972).

Cette toile a été donnée à l'église, en 1847, par M. et Mme Michel Bastien.

Quatrième travée.

La belle Jardinière. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,68. — D'après RAPHAEL.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 362. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

Cinquième travée.

La sainte Famille. — Toile. — H. 2m,07. — L. 1m,40. — D'après RAPHAEL.

Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 364. Catal. BOTH DE TAUZIA, édition de 1883).

TRANSEPTS.

Les transepts sont rectangulaires; ils s'ouvrent sur le chœur par une arcade en plein cintre et sont limités, du côté des collatéraux, par des pilastres doriques sur lesquels s'appuie un entablement qui soutient un mur droit. Le plafond est plat.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

L'autel est placé au fond. Il est en bois peint en marbre blanc. Le devant est divisé en trois panneaux par des pilastres. Chaque panneau est décoré d'un bas-relief en carton-pierre de 0m,51 de haut sur 0m,47 de large, représentant,

Celui de gauche :

La Foi.

Celui du milieu :

L'Espérance.

Celui de droite :

La Charité.

Le retable est encadré de deux pilastres composites supportant un entablement dont la frise est ornée de rinceaux. Le fronton est composé d'un médaillon flanqué de consoles renversées, reliées par une guirlande de fleurs. Le médaillon contient le monogramme du saint auquel est dédié l'autel. Tous les ornements sont dorés.

Entre les pilastres :

Saint Vincent de Paul.— Toile. — H. 3m. — L. 1m,50. — Par FAUCONNIER (HENRI-ÉTIENNE).

Le saint est debout, en soutane et surplis, les yeux levés vers le ciel, les bras pendants, les mains ouvertes. Un petit enfant, vêtu de marron, se blottit contre lui. Une femme, vue de dos, est agenouillée à ses pieds, près d'une petite corbeille contenant un enfant nouveau-né. Elle a une robe rouge et un corsage brun

décolleté. A droite de la composition est agenouillée une petite fille, en robe bleue et collerette blanche qui montre le ciel à un petit enfant également agenouillé, les mains jointes, en chemisette blanche et robe vert olive. Au fond, à gauche, retombe une tapisserie; à droite se dresse une colonne.

On lit sur le cadre :

Donné par M. et Mme Fauconnier, en mémoire d'Henri-Étienne, leur fils.

Sur le mur de gauche :

A gauche :

Jésus portant sa croix. — Toile. — — H. 0m,80. — L. 1m,10. — D'après Le Sueur (Eustache).

Pastiche d'après le tableau conservé au Musée du Louvre (n° 517. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

Au-dessus :

Le Buisson ardent. — Toile. — H. 2m,20. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Moïse, tunique rouge, est prosterné, la tête dans ses mains, devant un buisson en feu. Au milieu des flammes apparaît Dieu, drapé de vert et soutenu par deux anges, la main gauche tendue vers le prophète.

Au milieu :

Les Ames sauvées du Purgatoire. — Toile cintrée. — H. 6m. — L. 3m. — Par Courbe (Jean-Claude-Émile).

Des hommes et des femmes sont au milieu des flammes. A gauche sont agenouillés deux hommes, l'un de face, drapé de bleu, les mains jointes; l'autre, vu de dos, une draperie verte autour des reins, la tête appuyée dans sa main gauche, le bras droit pendant. Au deuxième plan sont représentées deux femmes et trois hommes. La première femme est debout, drapée et voilée de blanc, les bras croisés sur la poitrine, les yeux tournés vers le ciel. La seconde femme, dont on ne voit que la tête voilée de bleu, joint les mains. Des trois hommes, un seul est visible en entier; il est vêtu de vert, joint les mains et lève les yeux au ciel. A droite, au premier plan, sont agenouillées trois femmes. L'une est de face, couverte d'une draperie blanche, les bras pendants. La deuxième, une jeune femme, de profil, drapée de rose, appuie sa tête et pose sa main gauche sur l'épaule de la précédente, dans l'attitude du désespoir. La troisième, drapée de rouge, croise les mains et lève les yeux vers le ciel. Au fond, se trouvent plusieurs personnages parmi lesquels on distingue un homme au torse nu et une jeune femme qui lève le bras droit en l'air et semble implorer la clémence divine. En haut de la composition plane, au milieu de nuages, un ange vêtu de rose qui montre le ciel de la main gauche et tient une coupe dans la main droite. Dans les nuages, des têtes de chérubins. On aperçoit à gauche, au sommet de la toile et dans le lointain, un ange ailé, vêtu de blanc, qui prend son essor vers le ciel en emmenant par la main une jeune femme, et à droite, un prêtre à genoux devant un autel et élevant un calice au-dessus de sa tête.

Signé à droite : E. Courbe, 1858.

A droite :

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 0m,90. — L. 1m,15. — D'après Titien.

Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 446. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Au-dessus :

Jésus guérissant les aveugles. — Toile. — H. 2m,20. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, tunique bleue et manteau rouge, est debout sur les marches d'un temple dont on voit deux colonnes. Il étend la main droite au-dessus de deux hommes prosternés à ses pieds. L'un de ces hommes porte une tunique blanche, un manteau rouge et une toque de même couleur, bordée d'hermine. L'autre est drapé de bleu. Derrière Jésus se trouve un Apôtre. Au fond s'avance, en joignant les mains, un personnage enveloppé dans un manteau rouge.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle a reçu la même décoration que la chapelle de Saint-Vincent de Paul. Le devant de l'autel est décoré de trois bas-reliefs en carton-pierre de 0m,51 de haut sur 0m,47 de large représentant,

Celui de gauche :

L'Adoration des Mages.

Celui du milieu :

L'Annonciation.

Celui de droite :

Le Christ au tombeau.

Entre les pilastres du retable :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 3m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et

voile blanc, est assise de face sur des nuages, les yeux baissés. Elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus dont les reins sont couverts d'une draperie blanche.

Cette toile a été offerte à la paroisse par Mme Gallois.

Sur le mur de droite :

Notre-Dame de perpétuel secours.—Toile. — H. 0m,55. — L. 0m,40. — Dix-neuvième siècle.

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,50. — D'après Titien.

Copie légèrement agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 443. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Cette toile a été donnée par l'État, en 1878.

CHOEUR.

Le chœur est de forme rectangulaire et terminé par une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four. Il est clos du côté de la nef par une grille en fonte, et du côté des chapelles de Saint-Vincent de Paul et de la Vierge, par une enceinte en chêne formée de panneaux très-simples. Le maître-autel est placé au fond, il est en bois peint en marbre blanc. Le devant présente, en outre, une croix grecque accompagnée de branches de lys chargées de fleurs. Ces motifs de décoration sont dorés.

La partie en hémicycle est limitée par un grand arc en plein cintre flanqué de pilastres superposés. L'archivolte et les écoinçons sont peints en marbres de différentes couleurs.

Au fond :

L'Assomption. — Groupe. — Carton-pierre. — H. 3m. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge est portée sur des nuages et soutenue par un ange ailé. Elle est drapée, les bras levés en l'air, les mains ouvertes et les yeux tournés vers le ciel.

Au-dessus de la porte de gauche de la sacristie :

Sainte Famille. — Toile. — H. 2m,40. — L. 1m.90. — D'après Murillo (Bartolomé-Esteban).

Cette toile a été donnée, en 1852, par M. Lahoche.

Copie dans les proportions de l'original du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 543. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

Au-dessus de la porte de droite de la sacristie :

Saint Sébastien après son martyre. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,65. D'après Le Guide (Reni dit) par Bernay (Louis).

Pastiche d'après le tableau conservé au Musée du Louvre (nº 321. Catal. Both de Tauzia, édition de 1883).

SACRISTIE.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 2m. L. 1m,30. — Par Adelus.

Le Christ est cloué sur la croix, une draperie blanche autour des reins. Au pied de la croix, un crâne humain. A l'horizon, une ville.

Signé à droite : Adelus, 1841.

La Vierge à la grappe. — Toile. — H. 1m,23. — L. 0m,95. — D'après Mignard (Pierre).

Copie dans les proportions de l'original du tableau conservé au Musée du Louvre (nº 349. Catal. de Frédéric Villot, édition de 1878).

VITRAUX.

VESTIBULE.

Travée de gauche :

La Présentation au Temple. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile), de Clermond-Ferrand.

Offert par le clergé, en 1853.

Travée de droite :

L'Enfance de Jésus.—Vitrail.—H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Troisième baie :

L'Annonciation. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

Cinquième baie :

La Visitation. — Vitrail. — H. 3m,30. L. 2m,40. — Par Thibaud (Émile).

Don anonyme, 1853.

BAS COTÉ DE DROITE.

Troisième baie :

La Présentation au Temple. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

Cinquième baie :

L'Adoration des Mages. — Vitrail. — H. 3m,30. — L. 1m,65. — Par Thibaud (Émile).

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Saint Joseph. — Vitrail. — H. 3m. — L. 1m,20. — Par M. Hirsch (Charles-Émile), 1873.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Saint Charles Borromée. — Vitrail. — H. 3m. — L. 1m,20. — Par M. Hirsch (Charles-Émile), 1873.

Les autres baies sont closes par des verrières exécutées, en 1853, par Thibaud.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION

Paris, le 1er *septembre* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *lith.*, lithographe ; *gr.*, graveur ; *orf.*, orfévre ; *p.*, peintre ; *p. verr.*, peintre verrier ; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE BELLEVILLE

ÉGLISE

DE

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BELLEVILLE

HISTOIRE. — *La première église dont fut dotée la commune de Belleville était déjà placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Elle avait été construite en* 1635, *ainsi que le constate l'inscription suivante gravée sur une pierre en provenant :*

CETTE PREMIERE PIERRE
A ESTÉ POZÉE
PAR Mre CHARLES DE
HILLERIN, DOCTEVR
EN THÉOLOGIE, CVRÉ
ET CHEVECIER DE S^t
MÉDÉRIC A PARIS LE IIIe
J^or DE JVILLET 1635.

Belleville ne comptait guère à cette époque plus de 800 *habitants. Mais sa population, restée longtemps stationnaire, s'accrut considérablement à partir du commencement de ce siècle, et comme l'église Saint-Jean-Baptiste ne pouvait plus contenir les fidèles, un des curés de la paroisse, M. l'abbé Longbois, avait fait élever, en* 1833, *sous le vocable de Notre-Dame de la Croix, une chapelle desservie par les vicaires de Belleville.*

Le premier de ces monuments fut compris dans le XIXe arrondissement, lors de l'annexion des communes suburbaines, et le second fit partie du XXe. Tous les deux devinrent bientôt insuffisants aux besoins du culte, et l'on dut enfin songer à les remplacer. Nous n'avons ici à nous occuper que du premier.

LASSUS, *alors architecte du Gouvernement, fut chargé d'en dresser les plans et devis qui ont été adoptés par le Conseil municipal, dans sa séance du* 5 *mai* 1853, *et approuvés par arrêté préfectoral en date du* 3 *février* 1854. *L'ancienne église, construite au dix-septième siècle, fut démolie, et l'on entreprit immédiatement la construction de la nouvelle, dont les travaux furent commencés par* LASSUS, *continués après sa mort par M.* TRUCHY *et terminés en* 1859. *Le sol qu'elle occupe provient:* 1° *de l'emplacement de l'édifice primitif;* 2° *d'une partie de la place publique agrandie en exécution d'un décret du* 20 *septembre* 1851 ; 3° *d'une maison connue sous le nom d'ancien presbytère, acquise de M. Longbois, curé de Belleville, au prix de* 6,927 *fr.* 60, *par acte administratif du* 28 *février* 1847, *et* 4° *d'une partie d'un autre presbytère également acquis de M. Longbois par acte administratif du* 7 *août* 1851, *moyennant* 24,000 *francs. Conformément à un décret du* 15 *juin* 1867, *la ville de Paris, pour compléter les dépendances de l'édifice, s'est fait céder, par jugement d'expropriation du* 19 *octobre de la même année, un immeuble appartenant à un sieur Ravinet, et situé rues Lassus et de la Villette.*

BIBLIOGRAPHIE. — *Notice historique sur l'ancienne commune de Belleville annexée à Paris et sur sa nouvelle église*, par N. M. TROCHE. — Paris, 1864.

DESCRIPTION.

L'église Saint-Jean-Baptiste est bâtie dans le style ogival du treizième siècle. Sa façade principale s'élève rue de Belleville, dans l'axe de la rue du Jourdain; sa façade latérale de gauche s'étend sur la rue Lassus; sa façade latérale de droite sur la rue de Palestine; son chevet est situé rue Fessart. Sa construction, sans compter les travaux d'art qu'elle renferme, a coûté 861,190 francs. Le monument mesure 68^m,67 de longueur, hors d'œuvre, sur 25^m,90 de largeur; la largeur de la nef, d'axe en axe des piliers, est de 9^m,20. L'élévation extérieure, depuis le sol de la rue jusqu'au faîtage de la couverture, est de 26^m,20. Les flèches ont 57^m,65 depuis le sol de la rue jusqu'au sommet de la croix qui les domine. La sculpture d'ornement a été exécutée par M. Pyanet.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se compose de trois parties correspondant à la grande nef et aux bas côtés. Chaque partie est limitée par des contre-forts à larmiers surmontés de clochetons pyramidaux avec fleurons épanouis. La partie centrale est couronnée par une balustrade, et les deux autres servent de base à une tour terminée par une flèche en pierre. Chaque partie présente, au rez-de-chaussée, une porte ogivale précédée de quatre marches. Celle du milieu, la plus large des trois, est divisée en deux baies par un trumeau de pierre orné d'une statue placée sous un dais gothique.

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. H. 2 m. — Par Perrey (Aimé-Napoléon), 1858. (Date de la commande.)

Le Précurseur, debout et la tête ceinte d'une auréole, est couvert d'une tunique en poils de chameau et d'un manteau dont les plis sont ramenés en avant et relevés sur le bras gauche. Il porte un médaillon contenant un agneau accompagné d'une croix avec banderole. Sous ses pieds se tord un monstre qui relève vers lui sa tête menaçante.

Le dais est composé de tourelles élevées sur des arcatures trilobées, et le piédestal de deux colonnettes accouplées dont les bases reposent sur un socle mouluré. L'ébrasement de la porte comporte cinq colonnettes multiformes à chapiteaux feuillagés. Ces colonnettes supportent la retombée d'ogives formées de tores et de moulures. Le linteau est soutenu par quatre petits anges ailés tenant un encensoir.

Le tympan est occupé par un bas-relief divisé en trois parties horizontales. Ce bas-relief mesure 3^m,45 de hauteur sur 3^m,45 de largeur; il est dû au ciseau de Perrey (Aimé-Napoléon).

En commençant par la partie inférieure :

L'ange annonçant à Zacharie la naissance de saint Jean.

L'ange Gabriel est drapé et de profil; il a les ailes déployées, tend la main droite vers Zacharie et lui montre le ciel de la main gauche. Zacharie est debout; il a les yeux attachés sur l'envoyé céleste et tient un encensoir. Son manteau est ramené sur sa tête en guise de capuchon.

Derrière lui se trouve une petite arcade.

La Visitation.

La Vierge est de profil; elle pose la main droite sur l'épaule de sainte Élisabeth et lui tend la main gauche. La Vierge et sainte Élisabeth sont drapées et voilées.

La Naissance de saint Jean-Baptiste.

Sainte Élisabeth est à demi couchée, la tête appuyée sur sa main gauche; elle regarde son enfant emmaillotté, que porte une femme drapée et voilée debout au pied du lit.

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

Le Précurseur est debout à droite du sujet, vêtu d'une tunique en poils de chameau et couvert d'un manteau. Il étend la main gauche vers un groupe de trois hommes debout devant lui et leur montre le ciel de la main droite. Au fond, un palmier.

Partie centrale :

Le Baptême de Jésus-Christ.

Le Christ est debout, de face, et les mains jointes; une draperie est roulée autour de ses reins. Saint Jean-Baptiste, placé à gauche et portant le même costume que dans le sujet précédent, pose la main gauche sur l'épaule de Jésus et lui verse de l'eau sur la tête. A droite du Christ se trouve un ange debout, tenant une serviette dépliée.

Saint Jean-Baptiste et Hérode.

Saint Jean est représenté de profil, le manteau rejeté en arrière et apostrophant Hérode. Le tétrarque est assis, drapé et couronné; il a un sceptre dans la main gauche et la main droite posée sur ses genoux. Son siége est de

style gothique. Au fond, retombe une draperie.

Décollation de saint Jean-Baptiste.

Le saint est agenouillé, les mains jointes, la tête baissée. A sa gauche se tient le bourreau, en courte tunique, qui s'apprête à le frapper de son glaive.

Hérodias présentant la tête de saint Jean à Hérodiade.

Hérodias, vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture, porte un plateau sur lequel est déposée la tête de saint Jean et le présente à sa mère. Celle-ci, debout, couverte d'un manteau et la tête couronnée, attache les yeux sur cette tête et écarte les bras à sa vue. Hérode, également debout, en tunique, lève le bras droit en l'air et rejette le bras gauche en arrière.

Ces quatre sujets sont séparés entre eux par de petites tourelles formant pilastres.

Partie supérieure :

Dieu entre deux anges.

Le Père Éternel est assis, de face, la tête ceinte d'un nimbe, les yeux levés vers le ciel; il tient le globe du monde dans la main gauche et bénit de la main droite. De chaque côté de lui est agenouillé un ange ailé, drapé, agitant un encensoir de la main droite et présentant une coupe de la main gauche.

Signé en bas et à gauche : Perrey, 1858.

L'ébrasement des deux portes latérales est décoré de deux colonnettes supportant deux ogives. Ces deux portes sont surmontées d'une troisième ogive dont les extrémités s'appuient sur des têtes représentant, celles de la porte de gauche un roi de France et un croisé, celles de la porte de droite une reine et une religieuse. Les linteaux reposent sur des têtes d'anges accompagnées de feuilles de vigne, de grappes de raisin et de laurier. Dans le tympan a été sculpté, également par Perrey, un bas-relief divisé en deux parties et mesurant 1m,50 de haut sur 1m,65 de large.

Porte de gauche.

Partie inférieure :

Isaïe et Malachie prophétisant la venue de saint Jean.

Isaïe appuie la main gauche sur une scie, instrument de son supplice, et, de la main droite, désigne saint Jean, debout à droite du sujet. Un ange vers lequel il se tourne porte à ses lèvres un charbon ardent qu'il tient avec une pince. Derrière cet ange se trouve un autel sur lequel est allumé un brasier; à ses pieds est déposée une couronne royale.

Malachie montre saint Jean de la main gauche et présente une coupe de la main droite.

Le Précurseur, même costume que ci-dessus, tient une croix dans la main droite et porte un mouton dans le bras gauche; il a les yeux baissés. A ses pieds sont renversés une statue mutilée et un trépied. Au fond, deux palmiers.

Partie supérieure :

Jésus entre deux anges.

Le Christ est assis, de face, le globe du monde dans la main gauche, et bénit de la main droite. Les deux anges sont prosternés, les mains jointes.

Signé, à gauche, sur le socle de l'autel : Perrey.

Porte de droite.

Partie inférieure :

Jésus-Christ et saint Jean.

Le Christ a les mains jointes. Saint Jean tend la main vers lui.

Jésus-Christ retirant Adam et Ève des limbes.

Jésus, couvert d'un manteau rejeté sur l'épaule droite, prend Adam par les mains. Ève le suit, les bras croisés sur la poitrine, les cheveux flottant sur les épaules. Au fond, s'élève un mur crénelé muni de deux tourelles. De la fenêtre inférieure de la tourelle de droite sortent des flammes; à la fenêtre supérieure apparaît la tête d'un démon.

Partie supérieure :

Apothéose de saint Jean.

Saint Jean est assis, les yeux tournés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. Sa tête est surmontée d'une auréole. De chaque côté est agenouillé un ange ailé. L'ange de gauche tient une chaîne, signe de la captivité du saint, et celui de droite une épée, instrument de son supplice.

Signé à droite, sur le socle de la tourelle, Perrey, 1858.

Au-dessus de chacune des deux portes précédentes est pratiquée une petite ouverture à quatre lobes fermée par un vitrail.

Le rez-de-chaussée de la façade est terminé par une corniche à larges feuilles entablées sur laquelle repose une galerie composée de dix-sept petites arcatures ogivales et de colonnettes à chapiteaux feuillagés.

Neuf de ces arcatures occupent la partie centrale; chacune des parties latérales en possède quatre. Le mur du premier étage s'élève un peu en retrait du rez-de-chaussée; il est percé, dans sa partie inférieure, de petites baies ogivales correspondant aux arcatures de la galerie. La partie centrale est ajourée, au-dessus de la galerie, d'une grande rose ouverte sous un arc ogival décoré de fleurons et soutenu par deux petites colonnettes. Cette rose possède une rosace polylobée centrale d'où rayonnent dix colonnettes reliées entre elles par des arcs trilobés qui, eux-mêmes, viennent s'appuyer contre dix arcatures formant encadrement.

Chacune des deux parties latérales offre deux fausses baies géminées et ajourées, dans leur champ, d'une barbacane qui éclaire l'étage inférieur des tours. Ces baies sont surmontées, comme la rose de la partie centrale, d'une troisième ogive, mais dont les retombées reposent sur des têtes sculptées.

Une corniche ornée de feuillages règne au-dessus du premier étage, dont la partie centrale est terminée par une terrasse close par une balustrade dont il a été parlé plus haut, et dominée par le pignon triangulaire de la grande nef qui se dresse en arrière-plan. Ce pignon est ajouré d'une petite rose à cinq lobes au-dessous de laquelle s'ouvre une porte rectangulaire. Au sommet s'épanouit un fleuron.

TOURS.

Elles sont construites sur plan carré et épaulées par des contre-forts établis suivant la diagonale, avec glacis à la partie supérieure et pignon fleuronné. Chacune de leurs faces possède deux baies géminées ogivales munies d'abat-son et terminées par un pignon triangulaire. Les flèches affectent la forme octogonale. Leurs pans sont divisés en quatorze zones, tour à tour unies et décorées d'imbrications réticulées. Les parties unies sont ajourées alternativement de roses à quatre lobes et de barbacanes. A la base existent huit baies encadrées de colonnettes cannelées sur lesquelles vient s'appuyer une arcature trilobée; chacune de ces baies est couronnée d'un pignon fleuronné, et elle est percée d'une rose à trois lobes. Entre ces lucarnes s'avancent des gargouilles figurant des démons et des animaux fantastiques. La flèche est dominée par une croix en fer forgé.

FAÇADES LATÉRALES.

De la première travée se détache une tourelle de forme octogonale renfermant l'escalier desservant les tours. Cette tourelle est couverte d'un toit en pierre en forme de pyramide avec fleuron; elle masque les deux baies géminées pratiquées en cet endroit. Les quatre travées suivantes correspondent aux bas côtés; elles sont limitées par des contre-forts. Chacune d'elles est pourvue d'une baie. Les travées qui accusent extérieurement la grande nef sont séparées par des arcs-boutants soutenus du côté de la nef par une colonnette isolée et au-dessus des collatéraux par un pinacle fleuronné. Dans chacune de ces travées est inscrite une ogive servant d'encadrement à deux baies géminées, au-dessus desquelles est ménagée une rose à quatre lobes. Une corniche identique avec celle des bas côtés surmonte les murs des façades latérales.

TRANSEPTS.

Ils font une légère saillie sur les façades, sont flanqués de contre-forts et terminés par un pignon triangulaire dont le tympan est percé d'une rose à cinq lobes. A la base du pignon, et sur le prolongement des contre-forts, se dressent deux clochetons octogonaux avec fleurons.

Au rez-de-chaussée, se trouve une grande porte dont l'ébrasement est rempli par trois colonnettes. Le trumeau est orné de deux colonnettes semblables, dont les chapiteaux reçoivent une petite niche avec pilastres, arcature trilobée et pignon triangulaire.

Dans la niche du transept de gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,40. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

La Vierge est drapée, voilée et couronnée; elle porte sur ses genoux l'Enfant Jésus et présente une fleur de lys. Ses pieds reposent sur un tabouret. L'Enfant Jésus tient le globe du monde.

Dans la niche du transept de droite :

Pieta. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,40. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

La Vierge est assise, drapée et voilée; sur ses genoux est étendu le Christ mort qu'elle contemple avec douleur.

Les linteaux sont ornés d'arcatures avec feuilles de trèfles et de tourelles disposées entre chaque arcature. Ils sont supportés par des anges agitant un encensoir, jouant du luth ou de la guitare.

Dans le tympan de la porte du transept de gauche :

La Consécration de l'Église. — Bas-relief. — H. 3m,40. — L. 3m,40. — Par PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON).

Au deuxième plan, à gauche, s'élève l'église Saint-Jean-Baptiste. Mgr Morlot est représenté à droite, au premier plan, revêtu de ses habits sacerdotaux et bénissant l'édifice. Une jeune femme symbolisant la Religion suit le prélat; elle est drapée, couronnée, porte une croix dans la main droite et un calice dans la main gauche. Au centre, au premier plan, se tient saint Jean-Baptiste, debout, vêtu comme ci-dessus, les yeux levés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. A gauche, un arbre; au fond, à droite, croît un lierre; entre l'archevêque et la Religion est placé un pupitre de style gothique sur lequel sont déposés un livre et un chapeau de cardinal. Au sommet de la composition, à droite et à gauche des tours, plane un ange; entre les tours une main bénit l'église.

Signé, à droite : PERREY, 1859.

Dans le tympan de la porte du transept de gauche :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Bas-relief. — H. 3m,40. — L. 3m,40. — Par PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON).

Le Christ s'élève au-dessus de son tombeau, dont le couvercle est renversé, les bras en l'air, les yeux tournés vers le ciel; il est couvert d'un manteau flottant et tient dans la main droite une petite croix avec banderole.

Au pied du tombeau se trouvent cinq soldats, deux à gauche et trois à droite. Le premier est debout, de profil; il rejette les bras en arrière à la vue du miracle et suit l'ascension du Christ. Le deuxième, à demi couché, s'appuie sur sa main droite et met la main gauche devant ses yeux. Le troisième s'enfuit, épouvanté. Le quatrième menace le Christ de sa lance. Le cinquième est assis sur une pierre, à droite du sujet, le menton appuyé sur sa main droite, la main gauche posée sur son bouclier.

Signé, sur une des faces du tombeau : PERREY, 1859.

Au-dessus des portes sont pratiquées trois baies encadrées de colonnettes.

Les murs latéraux des transepts sont épaulés par des arcs-boutants qui viennent buter contre le pinacle et contre la colonnette de la première travée des bas côtés.

CHEVET.

Il comprend un mur droit qui correspond à la première travée du chœur, quatre constructions polygonales renfermant des chapelles et une construction rectangulaire contenant la chapelle de la Vierge. Les façades des chapelles absidales sont, comme les autres travées de l'édifice, flanquées de contreforts avec pinacles et fleurons et épaulées par des arcs-boutants semblables aux précédents. La chapelle de la Vierge comporte deux travées. Au pied de la première, et de chaque côté, s'élèvent deux tourelles surmontées d'un toit en pyramide avec clocheton. La deuxième travée est masquée par deux pavillons rectangulaires dans lesquels sont installées les sacristies. Les façades latérales du rez-de-chaussée de ces pavillons présentent deux baies ogivales géminées, divisées par une colonnette, et celles du premier étage une fenêtre de forme rectangulaire. Leur façade postérieure est percée de deux fenêtres, ogivales au rez-de-chaussée et rectangulaires au premier étage. La façade postérieure de la chapelle de la Vierge a trois baies ogivales ménagées dans un grand arc ogival; elle est terminée par un pignon avec œil-de-bœuf dans le tympan et fleuron au sommet. On communique de l'église dans les pavillons par une petite construction formant vestibule qui s'accuse extérieurement par un pignon fleuronné. Au rez-de-chaussée s'ouvre une porte ogivale surmontée d'une baie rectangulaire et d'une petite rose trilobée.

INTÉRIEUR.

L'édifice comporte un vestibule, une grande nef, des bas côtés pourtournant un chœur pentagonal et desservant des chapelles absidales.

VESTIBULE.

Il est de forme rectangulaire et divisé en trois travées correspondant aux collatéraux et à la grande nef, avec laquelle il communique par un grand arc ogival dont les retombées reposent sur un groupe de colonnettes à chapiteaux feuillagés.

Dans le tympan de la porte principale :

Le Père Éternel. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 3m,60. — Par M. CHAIGNON (ALPHONSE).

Dieu est représenté planant au milieu de nuages, en tunique bleue et manteau rouge flottant, les bras tendus vers le globe terrestre.

Signé à gauche : A. CHAIGNON, 1869.

Dans les travées latérales s'ouvrent les portes qui donnent accès aux escaliers des tours. A gauche de ces portes sont scellées des plaques de marbre blanc portant les inscriptions suivantes :

Celle de gauche :

SOVS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EMPEREVR DES FRANÇAIS

—

LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE ÉGLISE
ÉDIFIÉE SVR L'EMPLACEMENT DE CELLE
QVI DATAIT DE MDCXXXV A ÉTÉ BÉNITE
PAR MGR D. A. SIBOVR ARCHEVÊQUE DE PARIS
LE XXIV JVIN MDCCCLIV ET POSÉE PAR
LE BARON HAVSSMANN, PRÉFET DE LA SEINE
LE COMTE DE PERSIGNY ÉTANT MINISTRE
DE L'INTÉRIEVR, FORTOVL MINISTRE DE
L'INSTRVCTION PVBLIQVE ET DES CVLTES
POMMIER, MAIRE; LONGBOIS, CVRÉ
DENOYEZ, MOVILLARD, MIGNARD, ADJOINTS
AV MAIRE. LASSVS ARCHITECTE.

Celle de droite :

SOVS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EMPEREVR DES FRANÇAIS

—

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ CONSACRÉE
PAR SON ÉMINENCE LE CARDINAL
F. N. M. MORLOT, SÉNATEVR, ARCHEVÊQUE
DE PARIS, LE XI AOVT MDCCCLIX,
LE DVC DE PADOVE ÉTANT MINISTRE
DE L'INTR, ROVLAND MINISTRE DE L'INSTON PVBLIQVE
ET DES CVLTES
LE BARON HAVSSMANN, SÉNATEVR
PRÉFET DE LA SEINE, DENOYEZ, MAIRE; DESMVRES
CVRÉ, MOVILLARD, THIBAVLT, ADJOINTS AV MAIRE
TRVCHY, ARCHITECTE.

Le vestibule est recouvert d'une voûte d'arêtes.

ORGUES.

La tribune est établie au-dessus du vestibule et close par une balustrade en pierre composée d'arcatures trilobées. Les orgues ont été exécutées, en 1860, dans les ateliers de M. Cavaillé-Coll, sur les dessins de M. Truchy. Leur menuiserie est d'un dessin fort simple, et l'architecte les a disposées de manière à laisser voir la rose percée dans le pignon.

NEF.

Elle présente quatre travées séparées par un faisceau de huit colonnettes à base chanfreinée. Deux de ces colonnettes supportent les retombées de l'arc ogival qui sépare la nef des collatéraux, deux autres reçoivent l'ogive qui encadre cet arc ; sur les deux suivantes descendent les nervures des bas côtés ; sur la septième retombent les arcs doubleaux des mêmes voûtes ; sur la dernière viennent s'appuyer les arcs doubleaux de la grande nef. Cette dernière s'élève jusqu'à la naissance des voûtes ; elle est accostée de deux autres petites colonnettes dont la base s'appuie sur des culs-de-lampe formés de têtes saillantes et dont les chapiteaux reçoivent les nervures de la voûte.

Au-dessus de chaque arcade est pratiqué un œil-de-bœuf servant d'encadrement à un trèfle quadrilobé que surmontent les deux baies et la rose dont il a été fait mention dans la description extérieure.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est placée dans le quatrième entre-colonnement de droite ; elle est en chêne et de forme hexagonale. La tribune est soutenue par un pilier dans lequel sont engagées cinq petites colonnettes supportant la retombée d'arcs formant consoles renversées et correspondant aux angles de l'hexagone. Chaque panneau est divisé en deux parties et limité par des pilastres d'angle à gorges décorées de feuillages. Le dossier est encadré de deux colonnettes servant de piédestal à un ange ailé tenant un évangile. L'abat-voix est également hexagonal ; chacune de ses faces est couronnée de deux arcatures trilobées surmontées d'un pignon fleuronné. A chaque angle se dresse un petit pinacle contre lequel viennent s'amortir six arêtiers dont la réunion sert de console à une statuette représentant :

Un ange ailé. — Statuette. — Bois. — H. $0^m,80$. — Par Perrey (Aimé-Napoléon).

Il terrasse un dragon qu'il s'apprête à percer de sa lance.

On accède à la tribune par un escalier à spirale dont le noyau est terminé par un clocheton au-dessus duquel s'avance un animal fantastique en forme de gargouille.

La sculpture de cette chaire à prêcher a été exécutée par Perrey.

BAS COTÉS.

Ils desservent des chapelles, dont deux seulement ont reçu une affectation, et ils sont recouverts d'une voûte d'arête.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

La cuve baptismale est en pierre ; elle est

décorée d'un tore de feuilles de lierre et supportée par un piédouche orné d'arcatures ogivales dont les retombées s'appuient sur de petites colonnettes.

Toutes les chapelles latérales sont pourvues d'un soubassement très-simple en chêne et ont reçu une décoration polychrome. Les nervures des voûtes d'arête dont elles sont surmontées retombent sur des colonnettes soutenues, un peu au-dessus du soubassement, par des têtes sculptées.

TRANSEPTS.

Ils se composent de deux travées. La première travée est semblable à celles de la grande nef; la seconde présente trois murs plats décorés de peintures dans leur partie supérieure. Les quatre piliers qui les encadrent du côté de la nef et du chœur sont entourés de seize colonnes engagées et disposées diagonalement à l'axe de l'édifice. La partie inférieure du mur du fond est masquée en partie par une haute boiserie en chêne composée de panneaux, flanquée à gauche et à droite de deux contre-forts avec pinacles fleuronnés et surmontée d'une corniche à créneaux. Le transept de gauche renferme la chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, et le transept de droite la chapelle consacrée à saint Joseph.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Mur du fond :

Saint Jean prêchant dans le désert. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 8 m. — Par M. Maillot (Théodore).

Saint Jean est debout, sur un quartier de rocher, au milieu de la composition; une peau de mouton est attachée autour de ses reins; il tient dans la main gauche une croix autour de laquelle s'enroule une banderole et montre le ciel à la foule qui l'entoure. La plupart des personnages portent le costume du treizième siècle. Au premier plan, à gauche, sont assis un jeune homme et une jeune fille. Celle-ci a une robe rouge, un corsage blanc et une ceinture d'or à laquelle pend une aumônière; sa tête est couronnée de fleurs; à ses bras sont passés de larges bracelets d'or. Elle semble indifférente à la parole du saint, alors que le jeune homme placé à côté d'elle en paraît ému. Celui-ci est vêtu de bleu. Un peu plus à gauche, un père incrédule cherche à entraîner sa fille trop attentive à la voix du Précurseur. Cette jeune fille a une robe violette, un corsage blanc et une ceinture d'or; son père porte une tunique et un manteau rouges et une coiffure noire. Un homme vêtu d'un manteau sombre est assis un peu en arrière, la tête appuyée sur sa main gauche, les yeux attachés sur le saint. Deux jeunes filles s'éloignent au deuxième plan en se tenant par la main.

Un moissonneur, de profil, une faux à la main et placé à droite de la composition, écoute avec attention les paroles de saint Jean. Il a une courte tunique blanche, et sa tête est couverte d'un capuchon. Derrière lui est assis un vieillard dont une draperie blanche couvre la partie inférieure du corps, et qui se dispose à porter une gourde à ses lèvres, tandis qu'un enfant nu se repose, couché à ses pieds sur un manteau bleu. Une lavandière, vêtue de vert, le poing droit sur la hanche, un paquet de linge sur la tête, s'arrête pour écouter le saint. Un jeune homme, en tunique lilas, ouvre un sac d'où il retire du pain. Au fond, sont groupés des hommes et des femmes, les uns debout, les autres assis. A l'horizon s'élève un rocher au pied duquel coule le Jourdain.

Signé à droite : Th. Maillot, 1873.

Mur de droite :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par M. Maillot (Théodore), 1875 (date de la commande).

Le Christ est debout au milieu du Jourdain, de face, la partie inférieure du corps protégée par une draperie bleue, les bras croisés sur sa poitrine. Saint Jean, placé à sa droite, de profil, une peau de mouton autour des reins, verse sur sa tête l'eau baptismale. Au-dessus du Christ plane le Saint-Esprit. Au fond, à gauche, des arbustes; à droite, une montagne.

Signé à droite : des lettres T et M en monogramme.

Mur de gauche :

Décollation de saint Jean. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. Par M. Maillot (Théodore), 1875 (date de la commande).

Un homme vient de gravir le dernier degré de l'escalier d'un cachot; il porte la tête de saint Jean et la dépose sur un plateau que lui présente Hérodias. Il a une draperie blanche et brune autour des reins et une culotte rouge à crevés jaunes; un fourreau de glaive est suspendu à son côté. Hérodias est

vêtue d'une robe marron et d'un corsage rose; ses cheveux sont tressés et ramenés sur le sommet de la tête. Au fond, s'élève un mur percé d'une fenêtre cintrée munie de forts barreaux.

Signé à gauche : TM (en monogramme).

Les trois peintures précédentes sont encadrées d'une bordure bleue avec listels et rosaces dorés.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Le Mariage de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 8 m. — Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste).

Le grand prêtre est debout et de face sous une arcade précédée de quelques marches. Il est mitré, revêtu de ses habits sacerdotaux: tunique blanche et ceinture d'or, et bénit l'union de la Vierge et de saint Joseph debout et de profil devant lui. La Vierge est à gauche, en robe rouge et manteau bleu; ses cheveux sont dénoués et retombent sur ses épaules; elle pose la main gauche sur son cœur et met la main droite dans celle de son époux. Saint Joseph, placé à droite, a une tunique bleue et un manteau rouge; il tient une branche de lys dans la main gauche. De chaque côté du pontife se trouve un enfant vêtu de blanc et portant un cierge. La Vierge est accompagnée de deux femmes, de profil, les bras croisés, la tête baissée, dont l'une a une robe rouge, un manteau vert et un voile noir, et l'autre une robe foncée, un manteau marron et un voile blanc. Saint Joseph est assisté de trois hommes. L'un porte un manteau vert olive rejeté en arrière; il pose la main gauche sur sa hanche. Des deux autres, on ne voit que la tête. Au pied des marches, au premier plan est assis, les mains sur les genoux, un homme en tunique verte et manteau rouge ramené sur sa tête, qui suit du regard la cérémonie religieuse. Près de lui sont debout deux jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs. On remarque à droite quatre jeunes hommes, de profil, les bras croisés sur la poitrine. L'un a une tunique jaune que recouvre presque totalement un manteau bleu; le deuxième a un manteau jaune pâle, et le troisième un manteau vert foncé. Au deuxième plan, à gauche, sont rangés quatre jeunes filles chantant, debout devant un siége. La première a une robe lilas et un manteau rouge; ses cheveux sont roulés sous un foulard rouge; elle est de trois quarts et appuie la main droite sur le dossier du siége. Deux autres ont un cahier de musique à la main; elles sont en partie cachées par la précédente. La quatrième est de profil, en robe jaune et manteau vert; elle pose la main droite sur son cœur. Sur la marche inférieure, au deuxième plan, est assise une femme, en robe jaune pâle et voile blanc, tenant un enfant sur ses genoux. Près d'elle est un vieillard, debout, de face, drapé de violet et appuyé sur un bâton. Au fond, et de chaque côté de l'arcade, se développe une galerie, occupée, la partie de gauche par des musiciens jouant du violon et de la guitare, et la partie de droite par divers spectateurs.

Signé à droite : A. Leloir, 1875.

Mur de droite :

La Nativité de Jésus-Christ. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste). 1874 (date de la commande).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est assise sur un lit placé sous un appentis couvert de chaume, et contemple avec amour l'Enfant Jésus, que saint Joseph porte dans ses bras. Saint Joseph est de profil, en tunique verte et manteau rouge. Près du lit se trouve une petite table sur laquelle est déposé un linge. Au fond, à gauche, apparaissent un âne et une vache. Au sommet de la compositinn plane un ange.

Signé à gauche : A. L.

Mur de gauche :

Mort de saint Joseph. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par M. Leloir (Jean-Baptiste-Auguste), 1874 (date de la commande).

Saint Joseph est assis, au milieu du sujet, de face, les pieds sur un coussin vert pâle, la tête renversée en arrière et soutenue par le Christ, debout, qui lui prend la main gauche. Il est vêtu d'une tunique blanche entr'ouverte; un manteau gris recouvre ses genoux. Jésus a une tunique rouge et un manteau bleu; la Vierge porte une robe rose, un manteau bleu et un voile blanc. Au fond, à droite, se dresse un lit à baldaquin avec rideaux verts; à gauche s'ouvre une fenêtre.

Signé à droite : A. L.

CHOEUR.

Il est de forme polygonale et présente deux parties. Le maître-autel est installé au fond. Le devant présente cinq arcatures trilobées

entre lesquelles sont creusées de petites niches qui abritent des statuettes et sont limitées par des colonnettes dont les chapiteaux reçoivent la retombée des arcatures. Entre chacune d'elles se détache un trèfle trilobé. Le tabernacle est de forme quadrangulaire et possède une porte ogivale trilobée, pratiquée dans un pignon dont les extrémités reposent sur deux colonnettes. Au-dessus du tabernacle s'élève une *Exposition* en bronze doré comportant quatre colonnettes qui soutiennent des pignons dans lesquels sont inscrites des arcatures trilobées et une espèce de plate-forme limitée par une corniche à créneaux et servant de base à une flèche octogonale, dont les pans sont ajourés de baies géminées et de petites ouvertures quadrilobées, les arêtes décorées de crochets et le sommet orné d'un fleuron. Aux quatre angles de la plate-forme se dressent huit colonnettes supportant des statuettes placées à la même hauteur que celle du pignon principal.

Les stalles sont au nombre de dix, cinq à droite et cinq à gauche du chœur. Chacune d'elles est séparée par une petite colonnette isolée soutenant les accotoirs moulurés, et ornés d'un animal fantastique. Au-dessus, s'élève une seconde petite colonnette qui supporte une espèce d'entablement pourtournant les dossiers des stalles.

Les deux têtes qui reçoivent l'archivolte centrale du chœur, au-dessus du maître autel, sont ceintes de couronnes fleuronnées. Celles qui ornent la première travée offrent les traits de l'architecte Lassus et ceux de l'abbé Longbois, curé de Belleville, sous l'administration duquel l'église fut bâtie. La tête de Lassus est à droite; celle de l'abbé Longbois est à gauche.

CHAPELLES ABSIDALES.

La première chapelle est semblable à celles des bas cotés de la nef. Les deux autres sont de forme polygonale; elles sont séparées entre elles par un mur droit et reçoivent le jour par cinq baies pratiquées, trois dans le mur du fond, les deux autres dans les pans intermédiaires. Le mur droit est ajouré d'une baie. Les deux dernières chapelles, à droite et à gauche, sont reliées à la chapelle de la Vierge par un mur semblable au précédent et percé d'une porte donnant accès aux vestibules qui précèdent les sacristies.

L'une des têtes qui supportent les nervures de la première chapelle de gauche est le portrait de M. Denoyez, ancien maire de Belleville, et l'autre celui de M. Mouillard, adjoint. On remarque dans la deuxième chapelle, du même côté, la tête de M. Cléry, ancien président de la fabrique.

CHAPELLE SAINT-DENIS.

Elle occupe la troisième travée de gauche.

Le devant d'autel est décoré d'une fresque représentant :

Saint Denis mort. — Peinture murale. — H. 0m,50. — L. 1m,40. — Par M. Chaignon (Alphonse), 1869.

Le saint est étendu sur un tombeau, mitré et revêtu de ses habits sacerdotaux, sa crosse dans le bras droit.

SACRISTIES.

M. l'abbé Faudette, ancien curé de Belleville. — Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,75. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté assis, de face, en surplis, mosette noire et étole dorée, les bras croisés, sa barrette à la main.

On lit sur un cartouche fixé au cadre : « M. Faudette (Pierre-Augustin), né le 22 juin 1798, curé de Belleville le 19 juillet 1832 et passé à la cure de Saint-Étienne-du-Mont, le 7 mars 1833. »

M. l'abbé Desmures, curé de Belleville de 1859 à 1883. — Toile. — H. 1 m. — L. 0m,80. — Par mademoiselle Dausse (Élise).

Il est de face, en mosette noire à liséré rouge, étole rouge rehaussée d'or, et tient un livre à la main.

Signé à droite : E. Dausse, 1862.

VITRAUX.

VESTIBULE.

Au-dessus de la porte de gauche :

David. — Rosace. — Diam. 0m,80. — Par Martel (Auguste de). — 1863 (date de la commande).

Au-dessus de la porte de droite :

Sainte Cécile. — Rosace. — Diam. 0m,80. — Par Martel (Auguste de).

TRIBUNE DES ORGUES.

La Vierge accompagnée des anges, des chérubins, séraphins et archanges. — *L'Archange saint Michel.* — *Satan précipité dans l'enfer.* — Rose. — Diam. 5 m. — Par Martel (Auguste de).

NEF.

A gauche.

Les huit baies de gauche sont ornées chacune d'un vitrail mesurant : H. 3m,50. L. 1m,35. Ces huit verrières sont dues à Steinheil (Louis-Charles-Auguste). Elles ont été commandées en 1865 et représentent, savoir :

Première baie :

La Création de l'homme.

Deuxième baie :

Le Fruit défendu.

Troisième baie :

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre.

Quatrième baie :

La Mort d'Abel.

Cinquième baie :

Le Déluge.

Sixième baie :

La sortie de l'Arche.

Septième baie :

Cham maudit.

Huitième baie :

Sem.

A droite :

Les huit verrières de droite ont les mêmes dimensions que celles de gauche. Elles sont dues à M. Martel (Auguste de), et ont été commandées en 1865. Elles représentent, savoir :

Première baie :

Judith.

Deuxième baie :

Nabuchodonosor.

Troisième baie :

David.

Quatrième baie :

Dédicace du Temple.

Cinquième baie :

Josué.

Sixième baie :

Samson.

Septième baie :

Job.

Huitième baie :

Les Macchabées.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Les verrières de ce bas côté sont également de M. Martel (Auguste de). Elles mesurent uniformément : H. 2m,90 — L. 1m,20. Elles représentent, savoir :

Première baie :

Le Baptême de Jésus-Christ.

Deuxième baie :

Saint Michel.

Troisième baie :

Saint Nicolas.

Quatrième baie :

Martyre de saint Laurent.

BAS COTÉ DE DROITE.

Les verrières de ce bas côté ont les mêmes proportions que celles du bas côté gauche et sont du même auteur. Elles représentent, savoir :

Première baie :

La Rédemption des âmes.

Deuxième baie :

Saint François Xavier chez les Infidèles.

Troisième baie :

Martyre de sainte Catherine.

Quatrième baie :

Saint Fiacre en prières.

Les vitraux des bas côtés comportent des ornements en grisaille; au centre sont inscrits des médaillons renfermant les sujets ci-dessus, et mesurant 0m,90 de diamètre.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Les verrières du transept de gauche, dues à Martel (Auguste de), mesurent uniformément, pour les baies latérales de gauche et de droite : H. 3m,40. — L. 1m,35. Elles représentent, savoir :

Baies de gauche :

Le Sacrifice d'Abraham.
Melchissédech.

Baies de fond :

Les verrières des baies de fond diffèrent des vitraux des baies latérales par les dimensions.

Saint Jean dans le désert. — H. 5 m. — L. 1m,35.
Saint Jean l'Évangéliste. — H. 6 m. — L. 2m,10.
Décollation de saint Jean. — H. 5 m. — L. 1m,35.

Baies de droite :

Moïse recevant les tables de la Loi.
Le Buisson ardent.

TRANSEPT DE DROITE.

Les verrières du transept de droite, dues à STEINHEIL (LOUIS-CHARLES-AUGUSTE), mesurent uniformément, pour les baies latérales de gauche et de droite : H. 3m,40. — L. 1m,35. Elles ont été commandées en 1870 et représentent, savoir :

Baies de gauche :

Le Serpent d'airain.
La mort de Sarah.

Baies du fond :

Saint Jean plongé dans l'huile. — H. 5 m. — L. 1m,35.
Jonas. — H. 6 mètres. — L. 2m,10.
Saint Jean l'Évangéliste. — H. 5 m. — L. 1m,35.

Baies de droite :

3m,40. — L. 1m,35.
L'Agneau pascal.
Le Tabernacle.

CHOEUR.

Les vitraux du chœur, dus à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent uniformément : H. 3m,50. — L. 1m,35. Ils ont été commandés en 1863 et représentent, savoir :

A gauche.
Première baie :

Saint Pierre. — *Saint Jean-Baptiste.*

Deuxième baie :

Saint André. — *Saint Jacques le Majeur.*

Troisième baie :

Saint Thomas. — *Saint Jean.*

Quatrième baie :

Saint Philippe. — *Saint Jacques le Mineur.*

A droite.
Première baie :

Saint Luc. — *Saint Paul.*

Deuxième baie :

Saint Matthias. — *Saint Marc.*

Troisième baie :

Saint Matthieu. — *Saint Thaddée.*

Quatrième baie :

Saint Barthélemy. — *Saint Simon.*

SANCTUAIRE.

Les vitraux du sanctuaire sont de MARTEL (AUGUSTE DE) et mesurent uniformément : H. 6 mètres. — L. 1m,35. Ils représentent, savoir :

Baie de gauche :

La Résurrection. — *Jésus portant sa croix.*

Baie centrale :

L'Ascension. — *Le Christ en croix.*

Baie de droite :

La Pentecôte. — *La Mise au tombeau.*

ABSIDE.

Les vitraux de l'abside, dus à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent uniformément : H. 2m,90. — L. 1m,20. Ils représentent, savoir :

A gauche.
Première chapelle :

Sainte Anne.

Deuxième chapelle :

Saint Roch.

Entre-colonnement :

Saint Martin.

Troisième chapelle :

Saint Denis.

A droite.
Première chapelle :

Saint Charles Borromée.

Deuxième chapelle :

Sainte Geneviève.

Entre-colonnement :

Le Bon Samaritain.

Troisième chapelle :

Saint Vincent de Paul.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Les verrières de cette chapelle, égale-

ment dues à MARTEL (AUGUSTE DE), mesurent chacune : H. 2m,50. — L. 0m,80. Elles représentent, savoir :

Baie de gauche :

La Visitation.
La Présentation au Temple.
Le Crucifiement.
L'Immaculée Conception.

Ces vitraux ont été offerts à la paroisse par M. l'abbé Longbois et ses sept vicaires.

Baie centrale :

Le Mariage de la Vierge.
La Nativité de Jésus-Christ.
Le Couronnement.
La Mort de la Vierge.
Portraits des huit donateurs, à genoux.
La Naissance de la Vierge.
L'Annonciation.
Les Noces de Cana.
L'Assomption.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 31 *octobre* 1886.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LORETTE

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LORETTE

Histoire. — *Cette partie du sol parisien, où s'étend aujourd'hui le quartier de la Chaussée d'Antin, était encore, au dix-septième siècle, couverte en grande partie de marais au milieu desquels s'élevaient quelques groupes de maisons, notamment les Porcherons, hameau situé au pied de la butte Montmartre. Ce hameau devait son origine à des laboureurs qui étaient venus s'établir autour d'une espèce de ferme appartenant à l'évêque de Paris, et connue sous le nom de la* Grange-Batelière. *Il prit bientôt une assez grande extension; aussi ses habitants furent-ils autorisés, par sentence du* 5 *août* 1645, *à élever sur leur territoire une chapelle où le premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, établit, le* 13 *juillet* 1646, *une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Lorette. Cette chapelle fut comprise, en* 1791, *au nombre des nouvelles paroisses de Paris. Fermée en* 1793, *elle fut vendue comme propriété nationale, le* 3 *messidor an IV* (21 *juin* 1796), *puis démolie, à l'exception toutefois des murs latéraux, qui s'élevèrent encore pendant quelques années à l'angle formé depuis par la rencontre des rues des Martyrs et Lamartine. Lors du rétablissement du culte, et pour la remplacer, la Ville de Paris fit l'acquisition d'une chapelle du titre de* Saint-Jean-Porte-Latine, *bâtie vers* 1780, *et située dans la rue du Faubourg Montmartre, à côté du cimetière Saint-Eustache. Mais cet édifice était trop petit pour servir de paroisse, et l'Administration municipale résolut d'en construire un plus vaste. Une ordonnance royale du* 3 *janvier* 1822 *autorisa, dans ce but, l'ouverture d'un concours auquel furent seulement admis à prendre part dix architectes :* Caristie, Chatillon, Gauthier, Godde, Guénepin, Hippolyte Lebas, Leclère, Ménager, Nepveu *et* Provost. *Le jury chargé d'examiner les plans proposés adopta, dans sa séance du* 23 *août* 1823, *le projet d'*Hippolyte Lebas, *et l'on entreprit immédiatement les fouilles nécessaires pour jeter les fondations du nouvel édifice sur des terrains cédés par la Compagnie Dosne, Loignon, Censier et Constantin. Les travaux furent achevés en* 1836; *ils avaient été dirigés, sous la surveillance de* Lebas, *par M.* Dommey (*Étienne*), *qui fut, jusqu'en* 1872, *adjoint à Duc, pour la construction du Palais de justice.*

Bibliographie. — *Peintures des Litanies exécutées par* Victor Orsel *dans la chapelle de la Vierge à l'église de Notre-Dame de Lorette, décrites par* E. C. Martin-Daussigny. Lyon, 1851.

Œuvres diverses de Victor Orsel (1795-1850) mises en lumière et présentées par Alphonse Périn. Paris, 1852-1877. In-4°.

Explication des peintures de la chapelle de la Vierge, par Victor Orsel. Paris, 1852, in-4°.

Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame de Lorette, par A. Périn, par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. Paris, 1852. In-8°.

DESCRIPTION.

L'église Notre-Dame de Lorette est construite dans le style néo-romain; elle occupe un rectangle limité par les rues de Châteaudun, Bourdaloue, Saint-Lazare et Fléchier.

Sa façade principale s'élève sur la première de ces voies, dans l'axe de la rue Laffitte, à l'extrémité de laquelle elle forme point de vue. Le monument mesure 70 mètres de longueur sur 32 de largeur; il couvre une surface de 2,028 mètres carrés et a coûté 2,050,000 francs.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE

La façade principale présente cinq parties, conformément au plan intérieur de l'édifice,

qui comporte une grande nef flanquée de bas côtés et de chapelles latérales. La partie centrale est précédée d'un porche tétrastyle d'ordre corinthien, auquel on accède par huit marches qui occupent toute la largeur de la façade. Les colonnes portent un entablement dont la frise offre, en lettres d'or, l'inscription suivante :

BEATÆ MARIÆ VIRGINI LAVRETANÆ

Au-dessus s'élève un fronton triangulaire.

Dans le tympan de ce fronton :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 12 mètres. — Par Leboeuf-Nanteuil (Charles-François). — 1830. — Date de la commande.

La Vierge, drapée et voilée, est assise, de face, l'Enfant Jésus sur ses genoux. De chaque côté d'elle, se trouvent trois anges en adoration. Le premier ange de gauche tient une branche de lys, le deuxième a les mains jointes, le troisième vient de déposer aux pieds de la Vierge une corbeille remplie de fleurs.

Angle gauche du fronton :

L'Espérance. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — Par Lemaire (Philippe-Henri). 1830. — Date de la commande.

Elle est drapée et couronnée de fleurs, la main droite sur son cœur, la gauche appuyée sur une ancre et les yeux levés vers le ciel.

Au sommet du fronton :

La Charité. — Groupe. — Pierre. — H. 2m,65. — Par Laitié (Charles-René). — 1830. — Date de la commande.

La Charité est drapée, les cheveux retenus par un ruban; elle porte un petit enfant sur le bras droit et place la main gauche sur l'épaule d'un deuxième enfant qui se tient debout et tend ses bras vers elle. Le premier enfant est nu, le deuxième a une petite draperie roulée autour des reins.

Angle droit du fronton :

La Foi. — Statue. — Pierre. — H. 2m,65. — Par Foyatier (Denis). — 1830. — Date de la commande.

Elle est représentée drapée, voilée, les yeux tournés vers le ciel, un évangile dans la main gauche.

La partie inférieure des murs du porche présente un soubassement limité par un bandeau orné de postes; la partie supérieure est couronnée d'une large frise dans laquelle se détachent des médaillons carrés et circulaires alternés. Les médaillons circulaires portent au centre une croix grecque. Le plafond repose sur une corniche à oves et denticules; il est plat et divisé en caissons.

Dans le mur du fond s'ouvre une grande baie rectangulaire avec chambranle, moulure et corniche supportée par deux consoles. La porte est en chêne, à deux vantaux; chaque vantail possède cinq panneaux d'inégale grandeur dont les champs sont décorés de bulles en fonte. Dans l'imposte sont sculptés trois flambeaux antiques réunis par des guirlandes formant festons, au-dessus desquels se trouve une tête de chérubin.

Les parties correspondant aux bas côtés sont percées chacune d'une porte rectangulaire, avec chambranle, corniche et fronton triangulaire. Les deux autres parties sont limitées par des chaînes d'encoignure.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles sont ajourées de trois baies rectangulaires qui éclairent les chapelles et terminées par une corniche à denticules surmontée d'un acrotère; leurs murs font, de chaque côté du chœur, un décrochement, et sont percés en cet endroit d'une porte rectangulaire donnant accès aux sacristies. Cette porte est précédée de cinq marches et couronnée d'un fronton triangulaire soutenu par deux consoles.

CHEVET.

Dans chacune des parties correspondant aux bas côtés est pratiquée une baie plein cintre ouverte sur les sacristies. La partie qui accuse extérieurement le chœur est élevée sur plan demi-circulaire et coiffée d'un demi-dôme. A l'extrémité du toit qui recouvre la nef se dresse un campanile carré avec pilastres d'angle d'ordre dorique supportant un entablement dont la frise est ornée de consoles et la corniche de modillons. Sur chaque côté est ménagée une baie plein cintre fermée par des *claustra*. L'archivolte de ces baies descend sur des pilastres de même ordre que les précédents.

INTÉRIEUR.

VESTIBULES EXTÉRIEURS

Ils sont rectangulaires et recouverts d'un plafond plat reposant sur une corniche simplement moulurée. Sur leurs murs, à droite

et à gauche, sont gravées des inscriptions commémoratives ainsi conçues et rappelant les dates de construction et d'inauguration de l'église.

Vestibule de gauche.

A gauche :

SUB INVOCATIONE BEATISSIMÆ VIRGINIS MARIÆ
COGNOMENTO LAVRETANÆ
ÆDE COMMUNI PARISINORUM ÆDIFICANDÆ
HUJUS ECCLESIÆ LAPIDEM PRIMARIUM
DIE. AUG. XXV ANNO DOMINI M.D.CCC.XXIII
POSUIT
CLARISSIMUS GILBERTUS GASPARDUS
COMES CHARROL DE VOLVIC
REGIONIS SEQUANICÆ PREFECTUS

A droite :

HANC ÆDEM
REGNANTE LUDOVICO PHILIPPO PRIMO
ARTIUM OPERIBUS SUMPTUOSITER DECORANDAM
ANNOQUE DOMINI M.D.CCC.XXXVI
PROBSUS PERFICIENDAM
CURAVIT
CLARISSIMUS CLAUDIUS PHILIBERTUS
COMES DE RAMBUTEAU PAR FRANCIÆ
REGIONIS SEQUANICÆ PREFECTUS

Vestibule de droite.

A droite :

HUC TEMPLUM
CONCURRENTIÆ PROPOSITUM
POST CERTAMEN INTER PLURIMOS ÆMULANTES ELECTUM
ÆDIFICAVIT
INCOEPTUMQUE ANNO DOMINI M.D.CCC.XXIV
PERFECIT ANNO M.D.CCC.XXXVI
LUDOVICUS HIPPOLITUS LEBAS
ARCHITECTUS PARISIENSIS

A gauche :

HANC ECCLESIAM
DIE. DEC. XV. ANNO DOMINI M.D.CCC.XXXVI
ADSTANTE
DIGNISSIMO PAROCHO STEPH. THEOD. DE ROLLEAU
RITE CONSECRAVIT REVERENDISSIMUS
HYACINTHUS LUDOVICUS
DE QUELEN
ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS

VESTIBULE INTÉRIEUR.

Il est divisé en trois travées établies exactement en avant de la grande nef et des collatéraux. La première travée est flanquée de pilastres doriques à ses quatre angles; elle est limitée, du côté de la nef, par quatre colonnes ioniques et communique avec les travées latérales par des arcades en plein cintre dont les naissances viennent s'appuyer sur des pilastres doriques. Son plafond est encadré d'une bordure rouge dans laquelle sont fixées des bulles, et décoré de caissons au milieu desquels s'épanouit une rosace sur fond d'azur. De chaque côté de la porte existe un panneau peint en marbre vert. Sur le pilastre de droite, en entrant, est scellée une plaque de marbre blanc, avec cadre de marbre noir, portant en lettres d'or l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE VÉNÉRABLE ABBÉ
ÉTIENNE-THÉODORE DE ROLLEAU
PREMIER CURÉ
DE NOTRE-DAME DE LORETTE
1833-1881

Les deux autres travées comportent quatre piliers dont l'une des faces se présente diagonalement à leur axe. Entre ces piliers se développent quatre arcades plein cintre dont l'une donne accès à une chapelle installée dans le prolongement desdites travées, lesquelles sont surmontées d'une coupole ajourée dans leur partie supérieure. La chapelle de gauche est dédiée aux âmes du Purgatoire; celle de droite renferme les fonts baptismaux.

Travée de gauche.

Tympan de l'arcade au-dessus de la porte :

La Résurrection des Morts. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,14. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Un ange ailé, tunique et manteau verts, s'élève au-dessus d'un tombeau entr'ouvert; il embouche une trompette et tient une croix. Des hommes et des femmes, enveloppés de leur suaire, se relèvent à son appel et le suivent du regard, les uns les mains jointes, les autres les bras écartés. L'un d'eux, un vieillard, serre un enfant dans ses bras

Signé sur la bordure : BLONDEL *pinxit, anno* 1838.

A droite et à gauche de la porte se trouvent trois médaillons séparés par des croix grecques, accompagnées de rinceaux, et contenant chacun :

Un Ange ailé. — Peinture murale. — Diamètre 0m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Tous ces anges sont représentés en buste et de face. Celui du haut, à gauche, porte une tunique verte, un manteau brun doublé de rouge et agrafé par devant. L'ange du milieu est vêtu d'une tunique rouge, d'un manteau brun; ses mains sont jointes et ses yeux sont levés vers le ciel. Celui du bas a une tunique rouge et un manteau brun doublé de vert. L'ange placé dans le médaillon du haut,

à droite, est en tunique vert pâle et manteau brun. L'ange du milieu a une tunique verte et un manteau de même couleur que le précédent. Celui du bas est couvert d'une tunique vert olive et d'un manteau brun doublé de jaune; il lève les yeux au ciel et met la main gauche sur son cœur.

Les pilastres qui supportent les arcades de cette travée sont décorés d'attributs religieux, et les intrados des arcs de médaillons renferment des têtes de saints peintes sur fond d'or. Les médaillons mesurent $0^m,50$ de diamètre, et les figures qu'ils encadrent ont été exécutées par Blondel.

Intrados de l'arc d'entrée.

Médaillon de gauche :

Saint Germain.

Il est de profil et les yeux levés vers le ciel, en tunique bleue et manteau jaune retenu par une agrafe.

Le médaillon central contient le monogramme du Christ.

Médaillon de droite :

Saint Grégoire.

De profil, tunique bleue et manteau rouge.

Entre les pilastres, à gauche, du côté de la porte :

La Mort du Soldat. — Peinture murale. — H. $2^m,80$. — L. 1 m. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un jeune soldat, dont le flanc droit est percé d'une large blessure, s'affaisse sur lui-même, les yeux presque éteints, en serrant un labarum dans la main gauche. Un ange debout, et de face, le soutient. Le soldat porte une draperie vert olive roulée autour des reins; à son côté pend le fourreau d'un glaive suspendu par une chaîne passée sur son épaule gauche; sa tête est couverte d'une peau de lion dont les pattes sont nouées sur sa poitrine. A ses pieds est jeté un glaive ébréché. L'ange a une tunique lilas et un manteau bleu agrafé sur la poitrine.

Pendentif :

Les Justes montant au ciel. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un ange vêtu de blanc et tenant une couronne de fleurs dans la main gauche s'élève vers le ciel qu'il montre de la main droite aux justes groupés à ses pieds. Ceux-ci sont au nombre de sept. Deux hommes, vus de dos, s'avancent, appuyés l'un sur l'autre et enveloppés dans les plis d'un même manteau. Un soldat, de face, casqué et couvert d'une tunique rouge, suit l'ange du regard, les mains jointes. Un petit nègre se tient de profil, les mains croisées et les yeux tournés vers le ciel. Une jeune femme, placée de face, au milieu de la composition, croise les bras sur sa poitrine. Les autres ne sont pas visibles en entier.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur la chapelle.

Médaillon de gauche :

Saint Matthieu.

De trois quarts, yeux baissés, tunique vert olive.

Médaillon central :

Saint Denis.

Dalmatique blanche, étole dorée, de trois quarts.

Médaillon de droite.

Saint Antoine.

De trois quarts, yeux baissés, tunique rouge.

Entre les pilastres, à gauche, du côté du collatéral :

La Mort du Saint. — Peinture murale. — H. $2^m,80$. — L. 1 m. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le saint, tunique marron et ceinture rouge, est couché sur un lit de parade, les yeux fermés, les bras croisés sur la poitrine, un crucifix dans la main gauche. Sous lui sont étendus une natte et un drap blanc dont l'extrémité est ramenée sur sa tête. A son chevet veille un ange ailé, debout en tunique violette et manteau rouge, les bras pendants, un sablier à la main. A la gauche du lit est placée une petite table recouverte d'un tapis marron et sur laquelle sont posés un crâne humain et une lampe.

Pendentif :

Les Martyrs. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Les martyrs s'avancent, conduits par un ange ailé qui plane au-dessus d'eux. Celui qui ouvre la marche est de face, la poitrine nue, la partie inférieure du corps cachée par un manteau rouge pâle qui lui couvre le dos et la tête. A sa gauche, se trouve un roi, à barbe blanche, couronné et enveloppé dans un manteau jaune. Vient ensuite un vieillard, en manteau vert, de trois quarts, les yeux baissés, les mains jointes, un bâton

dans le bras gauche. Suit un homme drapé de rouge, la main droite en avant. L'ange est vêtu de blanc; il porte une palme dans la main droite et montre le ciel de la main gauche.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur le bas côté.

Médaillon de gauche :

Saint André.

De profil, tunique rouge et manteau vert.

Médaillon central:

Saint Philippe.

De face, tunique vert foncé, manteau gris.

Médaillon de droite:

Saint Athanase.

De profil, tunique verte, manteau marron.

Entre les pilastres de droite du côté du collatéral :

La Mort de la Femme. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Une femme est à demi couchée sur un lit de parade, une couverture marron sur les genoux, les yeux presque éteints et levés vers le ciel, les bras pendants, un crucifix dans la main droite. Un ange ailé, de trois quarts, tunique violet foncé et manteau lilas rejeté en arrière, étend les mains au-dessus de la moribonde. Au pied du lit sont posés un plateau de cuivre, une petite tasse et une fiole.

Pendentif:

La Mort de la jeune Fille. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Trois jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de fleurs, suivent le convoi d'une de leurs compagnes. Sur le passage du funèbre cortège, dont la composition ne représente qu'une faible partie, viennent se grouper plusieurs autres jeunes filles. On remarque, au centre, une vieille femme agenouillée, les mains jointes, en robe verte, guimpe blanche et voile jaune. Une jeune femme, robe bleue et jaune, se penche en avant et suit du regard le convoi qui s'éloigne. Une des jeunes filles est vue de dos et habillée de rose; une seconde porte un voile gris à raies bleues. Des autres, on ne voit que la tête.

Intrados de l'arc qui s'ouvre sur la partie centrale du vestibule.

Médaillon de gauche :

Saint Ambroise.

De face, tunique blanche retenue par une agrafe.

Médaillon central :

Saint Basile.

De face, tunique blanche.

Médaillon de droite :

Saint Jean.

Il est représenté de face, les yeux levés vers le ciel et en tunique rouge.

Entre les pilastres de droite, du côté de la porte :

La Mort de l'Enfant. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 mètre. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Une mère, à demi agenouillée, presse dans ses bras le cadavre de son enfant, dont elle baise la poitrine. Elle a une robe violet foncé, un manteau rouge et un turban jaune et vert. Un ange ailé, placé derrière elle, en tunique bleue et manteau violet, tient une couronne de fleurs au-dessus de la tête de l'enfant.

Pendentif:

Les Enfants montant au ciel. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Un groupe d'enfants est porté au ciel sur des nuages. Ils sont accompagnés d'un ange ailé en tunique blanche et écharpe bleue.

COUPOLE

Elle comporte quatre sujets séparés par une bordure ornée de rinceaux.

Trois Anges chantant. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

L'ange qui occupe le centre de la composition est assis, de face, en tunique verte; il a un cahier de musique ouvert sur ses genoux. Les deux autres sont à demi agenouillés, leur tête est couronnée de fleurs. Celui de gauche est de trois quarts, vêtu de bleu, et pince de la guitare; celui de droite est de profil, habillé de rose, et joue de la harpe. Tous trois sont sur des nuages.

Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par BLONDEL (MERRY-JOSEPH).

Le Christ est assis, de face, sur des nuages, la tête surmontée d'une auréole, en tunique rouge et manteau vert ramené sur les genoux; il a les yeux baissés, les bras écartés, et bénit

la terre. De chaque côté de lui est prosterné un petit ange ailé nu. Celui de gauche est de profil et présente un calice; celui de droite est de trois quarts et tient un évangile.

Cinq Anges chantant. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 2^m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Un ange est assis et quatre sont agenouillés. Les trois premiers déroulent une espèce de phylactère et chantent, tandis que les deux autres les accompagnent en jouant de la flûte.

Le Père Éternel. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Dieu est assis de face, sur un nuage, en tunique jaune et manteau rose; il porte le globe du monde dans la main gauche et bénit la terre de la main droite. De chaque côté du trône divin se trouve un groupe d'anges; deux anges sont à genoux, les mains jointes, les yeux fixés sur Dieu; deux autres sonnent de la trompette.

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Elle est élevée de deux marches, construite sur un plan en hémicycle et surmontée d'une demi-coupole. Son soubassement est formé de panneaux de marbres de différentes couleurs. L'autel est en bois peint en marbre blanc et porte au centre un médaillon avec monogramme du Christ.

A gauche :

Saint Paul. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 0^m,90. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le saint est de face, revêtu d'une tunique vert olive et d'un manteau marron dont il relève le pan de la main gauche; il a la main droite appuyée sur la poignée d'une épée dont la pointe est en terre.

Au centre :

Le Christ au tombeau. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 4^m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Le Christ est enveloppé d'un linceul et mis dans un tombeau par trois hommes. L'un de ces hommes, draperie verte autour des reins et manteau rouge ramené sur la tête, le soulève sous les bras. Le deuxième, turban blanc rayé de jaune et tunique verte, le tient par les pieds. Le troisième est placé à droite; il a un manteau rouge. La Vierge est debout, près de son divin Fils, de face, en robe rouge, manteau et voile verts, les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel. A droite du sujet sont agenouillées deux saintes femmes. L'une d'elles a une robe rouge, un voile blanc, les bras écartés, les mains ouvertes. La deuxième cache sa tête dans ses mains; on ne voit que la partie supérieure de son corps. Le tombeau est déposé dans une grotte; une lampe fixée dans la pierre est suspendue au-dessus de la tête du Christ.

A droite :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 0^m,90. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Il est représenté de trois quarts, la tête baissée, en tunique rouge et manteau marron, la main droite sur le cœur, des clefs dans la main gauche.

Ces trois peintures sont encadrées de bordures avec rinceaux.

DEMI-COUPOLE

Ascension de Jésus-Christ environné de deux Anges en adoration. — Peinture murale. — H. 3^m,70. — L. 8^m,50. — Par Blondel (Merry-Joseph).

Jésus-Christ s'élève vers le ciel. Il est de face, vêtu d'un manteau blanc qui laisse une partie de sa poitrine à découvert, les bras pendants, les mains ouvertes. L'ange de gauche, tunique blanche et manteau jaune ouvert sur le côté, présente une couronne d'épines. L'ange de droite, tunique blanche et manteau rouge, porte un plateau de cuivre contenant des tenailles, un marteau et des clous.

Ces trois figures sont peintes sur un fond d'azur parsemé d'étoiles d'or.

Travée de droite du vestibule.

Tympan de la porte d'entrée :

Le Baptême. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 4^m,14. — Par Roger (Adolphe). — 1833. — Date de la commande.

Une jeune femme, accompagnée de son époux, tient au-dessus des fonts baptismaux un enfant nouveau-né qu'un évêque est en train de baptiser. La femme porte une robe verte et un manteau rouge; sa tête est couronnée de fleurs. L'homme a une draperie marron et il est couronné de lauriers. Le prélat est mitré, il tient la crosse, et porte un surplis blanc et une chasuble rouge rehaussée d'une bordure d'or. La cuve baptismale affecte la

forme d'un calice ; elle est en marbre vert et rouge. De chaque côté se trouve un ange vêtu de blanc. Celui de gauche prend une branche de lys que lui tend un enfant vêtu d'une tunique verte. Celui de droite remet une croix à un second enfant, tunique rouge, de profil et mains jointes.

En arrière, un soubassement de marbre blanc disposé en hémicycle.

Au-dessous se développe une petite frise ornée d'une coupe de marbre blanc où deux colombes se désaltèrent. A droite et à gauche est posé un vase rempli de fleurs. Cette décoration se détache sur fond bleu.

A gauche de la porte, sur fond d'or :

La Foi. — Peinture murale. — H. 1^m,80. L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de face, en tunique lilas pâle et manteau violet, un évangile à la main. Au-dessus de sa tête brille une petite flamme.

Au-dessous, dans un médaillon :

Un Cerf, symbole de la Foi. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il est en train de se désaltérer.

A droite de la porte :

L'Humilité. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de face, les yeux baissés, en tunique lilas et manteau gris ; sa tête est couronnée de fleurs. Elle a un crucifix dans la main gauche et retient de la main droite un joug posé sur ses épaules.

Au-dessous, dans un médaillon :

Un Agneau, symbole de l'Humilité. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Entre les pilastres de gauche, du côté de la porte :

Le Baptême de Constantin. — Peinture murale. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

L'Empereur est de face, les bras levés vers le ciel ; une draperie blanche est roulée autour de ses reins. Saint Sylvestre, de profil, en tunique violette, impose les mains sur sa tête. Un ange, de face, habillé de blanc et couronné de fleurs, serre un labarum dans la main droite et tient une couronne enrichie de pierres précieuses au-dessus de sa tête.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Luc. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il est de profil et debout devant une cuve baptismale et tient dans la main gauche une coquille. La cuve est de forme rectangulaire et supportée par un pied circulaire autour duquel s'enroule un serpent la tête en bas. Sur un des pans est peint le bœuf ailé de saint Luc.

Pendentif :

Le sel de la Sagesse. — Peinture murale. H. 2^m,70. — L. 1^m,50. — Par Roger (Adolphe).

Un prêtre met du sel dans la bouche d'un nouveau-né que vient lui présenter sa mère. Le prêtre est revêtu d'un surplis blanc et d'une chasuble rouge à large bordure jaune. La jeune femme est vêtue d'une robe bleue et d'un manteau gris, rejeté en arrière ; sur sa tête est posée une couronne enrichie de pierres fines ; son mari est debout derrière elle, drapé dans un manteau jaune orange et couronné de lauriers. L'enfant est enveloppé dans un lange et porté sur une couverture blanche à bordure jaune. Derrière le prêtre est placé un pupitre sur lequel est déposé un livre ouvert. Au sommet planent deux anges vêtus de jaune ; l'un effeuille des roses et l'autre tient un livre.

Entre les pilastres de gauche, du côté du collatéral :

Baptême d'une Péruvienne par saint François Solano. — Peinture murale. — H. 1^m,80. — L. 0^m,77. — Par Roger (Adolphe).

La Péruvienne est à demi agenouillée sur une marche, de profil, les bras croisés sur la poitrine ; la partie inférieure du corps recouverte d'une draperie rouge à bordure jaune, des plumes dans les cheveux. Saint François, vêtu de l'habit des Franciscains, est debout devant elle, un livre dans la main gauche ; il fait le signe de la croix sur le front de l'infidèle. Un ange, vêtu de blanc, debout au deuxième plan, brise une chaîne. Sur la marche, une coquille ; à terre, un carquois.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Jean. — Peinture murale. — Diam. 0^m,61. — Par Roger (Adolphe).

Il tient une croix dans la main gauche et bénit de la main droite l'eau destinée au bap-

tême. La cuve est semblable à la précédente ; sur l'une des faces est représenté un aigle aux ailes déployées, emblème de saint Jean.

Pendentif :

L'Exorcisme. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Une jeune femme, robe rose, manteau vert et voile blanc, présente un enfant sur le front duquel souffle un évêque mitré, avec crosse et chasuble verte rehaussée d'or. On aperçoit derrière la femme un homme de profil, drapé de rouge. Derrière le prélat se dresse un pupitre sur lequel est posé un livre ouvert. Au sommet, plane un ange vêtu de jaune qui chasse devant lui un jeune enfant aux ailes de chauve-souris et dont le corps est enlacé par un serpent à la tête menaçante. Cet enfant symbolise le démon.

Entre les pilastres, à droite, du côté du collatéral :

Saint Remi, Clovis et sainte Clotilde. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 0m,77. — Par ROGER (ADOLPHE).

Le roi des Francs est debout, la poitrine nue, les reins entourés d'une draperie bleue avec bordure d'or, enrichie de pierres précieuses, la main droite posée sur sa tête, les yeux tournés vers une colombe apportant la sainte ampoule. Saint Remi, debout et de profil à droite de la composition, mitré, en tunique rose bordée d'or et manteau blanc, tend les mains pour recevoir la sainte ampoule. Sainte Clotilde se tient à gauche et de face, les mains jointes. La Reine est vêtue d'une robe blanche, d'un manteau violet doublé d'hermine; sa tête est ceinte d'une riche couronne; ses cheveux sont tressés et ramenés par devant.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Marc. — Peinture murale. — Diam. 0m,61. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il tient dans la main droite un candélabre à trois branches au-dessus d'une cuve baptismale semblable aux précédentes. Sur l'une des faces de cette cuve est couché le lion ailé de saint Marc.

Pendentif :

La salive de l'Intelligence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. Par ROGER (ADOLPHE).

Une jeune mère présente son enfant à un prêtre qui lui touche l'oreille. La femme est de trois quarts, en robe rose et manteau jaune; ses cheveux flottent sur ses épaules. Le prêtre est de profil, en surplis blanc et chasuble verte doublée de rouge. Le père de l'enfant est représenté au deuxième plan, de trois quarts, drapé de rouge. A droite, se trouve un pupitre sur lequel est placé un livre ouvert. Au sommet, planent deux anges. Celui de gauche est vêtu de rose et porte un livre; celui de droite a une tunique verte serrée à la taille par une ceinture jaune; il présente une croix d'or dans laquelle sont serties des pierres précieuses.

Entre les pilastres, à droite, du côté de la porte :

Baptême de l'Eunuque. — Peinture murale. — H. 1m,80 — L. 0m,77. — Par ROGER (ADOLPHE).

L'eunuque est debout, au bord d'une piscine, les mains croisées sur la poitrine et la tête baissée; autour de ses reins est roulée une draperie blanche ornée d'une riche bordure d'or; à ses oreilles pendent des perles fines; à ses bras sont passés des bracelets. Saint Philippe, debout et de profil, verse de l'eau sur sa tête. L'apôtre est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau blanc dont il relève le pan de la main gauche. Un ange, placé à gauche du sujet, de face, en tunique rose, tient une espèce de verge à la main.

Au-dessous, dans un médaillon :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — Diam. 0m,61. — Par ROGER (ADOLPHE).

Il a une crosse dans le bras droit et remplit une cuve baptismale au moyen d'un broc. Un ange, emblème de saint Matthieu, est représenté sur l'une des faces de la cuve.

Pendentif :

Baptême de l'Enfant. — Peinture murale. — H. 1m,80. — L. 0m, 77. — Par ROGER (ADOLPHE).

Un prêtre baptise un enfant qu'une jeune femme tient dans ses bras. Le prêtre porte une tunique jaune et une chape rouge. La femme est en robe bleue et manteau lilas; sur sa tête est posée une couronne enrichie de pierres précieuses. Près d'elle se tient son mari, de profil, drapé de rose et couronné de lauriers. Derrière le prêtre se trouve un pupitre sur lequel est placé un livre ouvert. Le sommet de la composition est occupé par deux anges. Celui de gauche, habillé de rose, présente un linge; celui de droite, tunique jaune, tient une couronne.

Les peintures ci-dessus se détachent sur un fond d'azur.

Les pilastres et les intrados des arcs de cette partie du vestibule sont décorés de fruits symboliques et d'attributs religieux.

COUPOLE

Elle est occupée par quatre figures symboliques assises, peintes sur un fond d'azur parsemé d'étoiles, et séparées entre elles par des tables d'inscription.

La Sagesse. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par Roger (Adolphe).

De face, en tunique blanche et manteau jaune, elle tient une bride et un mors dans la main droite, et un livre sur ses genoux.

L'Ange gardien. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par Roger (Adolphe).

Il est représenté de face, en tunique blanche et manteau rouge, un glaive dans la main droite, la main gauche appuyée sur une table de la loi.

L'Intelligence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de face, les mains levées vers le ciel. Une flamme brille au-dessus de son front. Sa tunique est blanche et son manteau jaune.

L'Innocence. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 3m,50. — Par Roger (Adolphe).

Elle est de trois quarts, en tunique jaune et manteau rose, la tête couronnée de fleurs, une branche de lys dans la main droite et la main gauche sur son cœur.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Elle affecte la même forme que la chapelle des Ames du Purgatoire. Son soubassement est composé de panneaux en bois de chêne. La cuve baptismale a été exécutée d'après les dessins d'Hippolyte Lebas. Elle est en bronze, de forme circulaire et décorée de gaudrons et de guirlandes de fleurs et de fruits formant festons et suspendus à des têtes d'agneaux. Le couvercle est orné d'écailles et de médaillons renfermant des croix grecques. Au centre s'élève un petit piédouche sur lequel se dresse une statuette représentant :

Saint Jean-Baptiste. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,90. — Par Duret (Francisque-Joseph). — 1836. — Date de la commande.

Le Précurseur est couvert d'une peau de mouton; il serre une croix dans la main droite et présente une coquille de la gauche.

Le piédouche qui supporte la cuve est légèrement évasé.

Au-dessus du soubassement.

A gauche :

Le Péché originel. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 1m,35. — Par Roger (Adolphe).

Adam et Ève, après avoir goûté du fruit défendu, se cachent la tête dans les mains. Tous deux portent autour des reins une ceinture de feuilles. Adam s'appuie contre un figuier. Ève a la poitrine en partie cachée par ses longs cheveux. A leurs pieds, une figue entamée et un fraisier avec fleurs et fruits. Autour du figuier s'enroule un serpent.

A droite :

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 1m,35. — Par Roger (Adolphe).

Adam et Ève, à moitié couverts de peaux de mouton, s'éloignent de l'Éden, chassés par un ange, en tunique jaune et manteau vert, qui tient un glaive flamboyant dans la main droite. Le premier homme s'avance, la face cachée dans ses mains. Sa compagne a la main gauche posée sur sa tête en signe de désespoir et lève le bras droit vers le ciel dont elle semble implorer le pardon.

Au centre :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,70. — L. 2m,75. — Par Roger (Adolphe).

Jésus est debout et de face, au milieu du fleuve, une draperie blanche autour des reins, la tête inclinée en avant, les bras pendants, les mains ouvertes. Saint Jean-Baptiste, de profil, courte tunique grise, manteau vert et peau de mouton sur les épaules, tient une croix et verse de l'eau sur sa tête. De chaque côté de la composition sont placés trois anges tenant une serviette. Le premier à gauche est de profil, en tunique verte et manteau rose; sa tête est couronnée de fleurs. Des deux autres la tête seule est visible. Le premier de droite est de profil, en tunique rose;

le deuxième est vêtu de lilas. Tous ont le regard fixé sur le maître. Ces trois sujets sont encadrés d'une bordure avec arabesques.

DEMI-COUPOLE

Le Père Éternel et Jésus-Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m,70. — L. 8m,50. — Par ROGER (ADOLPHE).

Tous deux sont assis sur un trône en marbre blanc couvert d'un coussin rose et tiennent une couronne au-dessus de la tête d'une petite fille, vue de dos et habillée de blanc, debout entre eux. Le Père Éternel a une tunique blanche et un manteau bleu; il porte le globe du monde dans la main gauche. Le Christ a la poitrine nue et les genoux couverts d'un manteau bleu. Il tient une croix dans la main droite. Saint Jean-Baptiste, debout, à gauche, en tunique grise et manteau vert, un manuscrit déroulé dans la main droite, montre le groupe divin de la main gauche. A droite, une jeune femme, personnifiant la Religion, vient mettre sous la protection divine trois jeunes enfants dont deux sont agenouillés, au pied du trône, tandis que le troisième est debout, les mains jointes, dans une cuve en marbre blanc. La Religion a une tunique rose, un manteau vert rejeté en arrière et une étole blanche; sa tête est ceinte de la tiare pontificale. Au milieu et au sommet, le Saint-Esprit, entouré de rayons.

ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus du vestibule. Le buffet apparent, dont la menuiserie est fort simple, renferme le positif; il est soutenu par quatre consoles engagées dans l'entablement. La partie instrumentale a été exécutée par Cavalié père et fils.

Arcade limitant la tribune des orgues.

Écoinçon de gauche :

Isaïe. — Peinture murale. — H. 4m,65. — L. 4m,65. — Par SCHNETZ (JEAN-VICTOR). — 1833. — Date de la commande.

Le prophète est assis sur des marches, le coude gauche appuyé sur un socle, la tête dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Il tient sur ses genoux, de la main gauche, une table de marbre noir. Sa tunique est rose, son manteau bleu et doublé de jaune. A sa droite est assis un ange; à sa gauche planent deux autres anges portés sur des nuages. A ses pieds, des parchemins déroulés.

Signé à gauche : V. SCHNETZ.

Écoinçon de droite :

Daniel. — Peinture murale. — H. 4m,65. — L. 4m,65. — Par SCHNETZ (JEAN-VICTOR).

Daniel est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge; sa tête est couverte d'une espèce de foulard rouge à raies blanches; il a les yeux levés vers le ciel, tient une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Au-dessus de lui, quatre anges, dont un portant une table de marbre et les trois autres déroulant un phylactère.

Signé à droite : V. SCHNETZ

NEF.

Elle est limitée, à droite et à gauche, par huit colonnes d'ordre ionique supportant un entablement complet, au-dessus duquel se dresse un mur percé de chaque côté de trois baies rectangulaires. Les fûts des colonnes sont revêtus de stuc. La frise de l'entablement offre des panneaux de marbre ornés de rinceaux et séparés par des médaillons contenant des croix grecques dorées sur fond d'azur. Le plafond qui recouvre la nef repose sur une corniche à modillons entre lesquels s'épanouissent des rosaces; il est plat et divisé en caissons de différentes dimensions dont les uns sont carrés, tandis que les autres affectent la forme d'une croix. Les caissons carrés portent des rosaces et des couronnes contenant le monogramme de la Vierge. Les caissons disposés en croix sont occupés par une rosace accompagnée de palmettes. Tous ces ornements se détachent en blanc sur fond bleu.

STALLES.

Elles sont disposées dans le cinquième entre-colonnement de gauche. Leur clôture est composée de panneaux en chêne simplement moulurés. Au-dessus du dossier, au centre, s'élève un motif décoratif formé d'un soubassement et de deux pilastres supportant un entablement couronné d'un fronton triangulaire. Entre les pilastres s'ouvre une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue représentant :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue bois. — H. 1m,80. — Par ELSHOËCHT

(Jean-Jacques-Marie, dit Carle). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est debout sur un globe, drapée, voilée et tête baissée; elle écrase un serpent sous ses pieds.

CHAIRE A PRÊCHER

La chaire à prêcher est en chêne; elle est installée dans le cinquième entre-colonnement de droite. Le soubassement est de forme rectangulaire; il est tout uni et couronné d'un tore de fruits et d'épis de blé. La tribune affecte la même forme, mais avec une partie demi-circulaire qui fait saillie en avant et se termine par un cul-de-lampe très-simple. Le dossier est encadré de deux pilastres carrés. L'abat-voix est soutenu par deux statues en bois représentant :

Deux Séraphins. — Statues bois. — H. 1m,90. — Par Elshoëcht (Jean-Jacques-Marie, dit Carle).

Ils sont debout sur une boule, drapés, les bras croisés sur la poitrine.

On accède à la tribune par un double escalier tournant dont la main courante est supportée par des balustres. La porte est rectangulaire et surmontée d'une corniche.

Les chambranles des fenêtres de la nef sont peints en blanc et rehaussés de filets d'or. Les trumeaux sont occupés par des peintures murales dont les sujets sont tirés de la vie de la Vierge. Leur cadre se compose d'une large moulure décorée de fruits et de fleurs. Un cadre semblable entoure chaque fenêtre. Entre ces cadres se trouve un panneau très-étroit de marbre vert.

A droite.

Première travée :

Naissance de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par Monvoisin (Raymond-Auguste). — 1833. — Date de la commande.

Sainte Anne est assise à gauche, en robe grise et manteau jaune ramené sur sa tête en guise de voile, le pied gauche posé sur un tabouret, la Vierge sur ses genoux. Une jeune fille, jupe blanche et robe rouge, lui présente un plateau de cuivre. Au sommet, deux anges, portés sur des nuages, effeuillent des roses. L'ange de gauche est vêtu de vert; il est agenouillé. Celui de droite est vêtu de jaune et plane.

Signé à droite : R. A. Monvoisin.

Deuxième travée :

Présentation de la Vierge au Temple. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par Vinchon (Auguste-Jean-Baptiste). — 1833. — Date de la commande.

Le grand prêtre s'avance au sommet d'un large escalier, un plateau à la main, vers la Vierge prosternée, les mains jointes. Il a une tunique blanche sur laquelle est passé un vêtement bleu bordé d'or et serré à la taille par une ceinture blanche. La Vierge est vêtue de blanc. Sainte Anne, portant une robe rouge, un manteau bleu et un turban blanc, s'incline en la présentant. Le grand prêtre est accompagné de deux enfants, dont l'un, tunique jaune et écharpe blanche, est agenouillé, les mains jointes, tandis que l'autre, habillé de blanc et couronné de fleurs, tient une serviette dépliée. En bas des marches, un personnage, tunique rouge, manteau vert, ceinture bleue et tête couronnée de fleurs, porte un coffret d'or qu'il vient de prendre sur une petite table ronde placée à côté de lui. On aperçoit, au deuxième plan, à gauche, trois jeunes filles chantant. A droite de la composition est à demi agenouillé un vieillard, en courte tunique vert foncé, qui s'appuie sur un bâton. Il enlace de son bras gauche un jeune enfant, en tunique rose, assis près de lui, les mains croisées sur la poitrine. Devant lui est déposée une corbeille d'osier contenant deux colombes. A droite de sainte Anne, au deuxième plan, une jeune fille, robe jaune et voile blanc, gravit les marches, portant sur sa tête une corbeille remplie de fruits. Derrière elle sont groupés plusieurs spectateurs. Au fond, les arcades du temple.

Signé à gauche : A. Vinchon.

Troisième travée :

Mariage de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,33. — Par Langlois (Jérôme-Martin). — 1833. — Date de la commande.

Le grand prêtre, debout sous un baldaquin précédé de trois marches, réunit les mains de la Vierge et de saint Joseph dont il bénit l'union. Il a une tunique blanche, recouverte d'une robe bleue rehaussée d'or que retient une ceinture vert olive. Le baldaquin est d'étoffe rouge. La Vierge porte une robe rouge, un manteau bleu dont elle relève les plis de la main gauche et un voile blanc. Saint Joseph, tunique bleue, manteau jaune ocre, la tête couronnée de fleurs, tient une branche

de lys dans la main gauche. Au-dessus d'eux plane le Saint-Esprit. Au pied des marches, à gauche, sont rangés un homme et quatre femmes. L'homme incline la tête et joint les mains; il a une tunique jaune, un manteau marron et un turban rouge. L'une des femmes est debout, deux autres à genoux, et la quatrième assise. La première est représentée de dos, les bras tendus en avant, en robe rouge, manteau vert, les cheveux renfermés dans un foulard blanc. A ses pieds est posée une corbeille de fruits, recouverte d'une serviette. La deuxième femme est également de dos, en robe jaune, manteau vert et voile blanc. La troisième est de profil, drapée de vert, les mains jointes. La dernière est assise sur les marches, un enfant sur les genoux; elle a une robe rouge et suit du regard la cérémonie religieuse. A droite, se trouvent trois hommes; l'un a un genou en terre, les deux autres sont debout. Le premier, de dos, tunique rouge et manteau vert, brise une baguette de bois contre son genou. Le deuxième, un tout jeune homme, tient une baguette dans sa main gauche qu'il appuie à la hanche; sa tunique est jaune; de longs cheveux retombent en boucles dans son cou. Le troisième, turban vert, manteau brun et culotte rouge, pose la main gauche sur l'épaule du précédent. Derrière saint Joseph, un enfant, vêtu de blanc et couronné de fleurs, porte un plateau et une burette d'or. On aperçoit, en arrière-plan, deux hommes causant ensemble, dont l'un est drapé de rouge et l'autre de bleu. Au fond et de chaque côté du baldaquin, se dressent, sur un haut soubassement, deux colonnes torses de marbre vert.

Signé au milieu : LANGLOIS.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par DUBOIS (FRANÇOIS). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est agenouillée, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. L'ange Gabriel, vêtu de blanc, porté sur un nuage et tenant un sceptre dans la main droite, lui montre le ciel de la main gauche. Au sommet, plane le Saint-Esprit. Des têtes de chérubins apparaissent au milieu de nuages.

Signé à gauche : FRANÇOIS DUBOIS.

A gauche :

Première travée :

L'Assomption. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par DE JUINNE (FRANÇOIS-LOUIS).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, les bras en l'air, les yeux levés vers le ciel, est transportée au milieu de nuages, accompagnée d'anges et de chérubins. A l'horizon et sous ses pieds, une ville.

Signé à gauche : DE JUINNE, 1835.

Deuxième travée :

Adoration des Mages. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par GRANGER (JEAN-PERRIN). — 1833. — Date de la commande.

La Vierge est assise à gauche près d'un appentis et présente l'Enfant Jésus aux trois rois Mages prosternés à ses pieds. Elle a une robe rose et un manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile. L'Enfant Jésus porte une petite draperie blanche roulée autour des reins. L'appentis est couvert de chaume et supporté par deux colonnes de marbre brisées et posées sur un soubassement. Le premier Mage, vieillard à barbe blanche, en tunique verte et manteau rouge, met la main droite sur son cœur et présente de la main gauche un coffret rempli de bijoux. Devant lui sont jetés une couronne et un sceptre. Le deuxième, un nègre, tunique marron avec riche bordure d'or, manteau rouge et turban blanc, offre également un coffret. Le troisième, tunique bleue et manteau violet, tient une coupe dans la main droite et une couronne dans la main gauche. A droite de la Vierge est assis saint Joseph, tunique bleue et manteau jaune ocre, le bras droit posé sur ses genoux, un bâton dans la main gauche. Un âne et une vache sont abrités sous l'appentis. Au deuxième plan, à gauche, se développe un soubassement de marbre noir supportant la base d'une colonne brisée. Au pied du soubassement croît un arbuste. Au fond s'élève un mur percé d'une fenêtre à laquelle apparaissent quelques curieux. On aperçoit, en arrière-plan, à droite, les serviteurs des Mages transportant des objets apportés à dos de chameau. Au lointain s'étend la campagne et se dressent les toits d'une ville.

Signé à droite : GRANGER.

Troisième travée :

L'Adoration des Bergers. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 5m,53. — Par HESSE (NICOLAS-AUGUSTE).

La Vierge, robe rose et manteau bleu, est

assise à gauche et découvre l'Enfant Jésus couché près d'elle. Autour sont groupés plusieurs bergers. Le premier est de dos, agenouillé, les mains jointes, les reins couverts d'une draperie rouge; à sa gauche est déposé un agneau dont les pattes sont liées. Le deuxième est prosterné, de profil, une peau de mouton sur les épaules. Le troisième est caché en partie par les précédents; il a une tunique rouge. Le quatrième est de profil, un bâton dans le bras droit, les mains jointes; un vieillard qu'il accompagne s'appuie sur son épaule. Saint Joseph est assis à droite de la Vierge sur un fût de colonne de marbre blanc renversé; il a une tunique rouge, un manteau vert olive, et tient un bâton à la main. Au-dessus du divin Enfant planent trois anges vêtus de bleu. Au fond de la composition apparaissent quelques curieux, parmi lesquels on distingue une femme adossée contre un pilier, un enfant sur les bras.

Signé à droite : HESSE, 1835.

Quatrième travée :

La Visitation. — Peinture murale. — H. 3m,93. — L. 2m,10. — Par COUTAN (AMABLE-PAUL). — 1833. — Date de la commande.

Sainte Élisabeth sort de sa demeure et s'avance, les mains jointes, vers la Vierge. Celle-ci est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu dont elle relève les pans de la main droite, et pose la main gauche sur l'épaule de sa cousine qui porte une robe verte, un manteau jaune et un voile rouge. Au pied de l'escalier croissent deux palmiers derrière lesquels s'élève une muraille. Saint Joseph suit de loin la Vierge, un bâton sur l'épaule, et conduisant un âne. Au fond, à gauche, une montagne.

Signé à droite : COUTAN.

BAS COTÉS

Ils sont séparés des chapelles latérales par huit colonnes semblables à celles qui les limitent du côté de la nef. Leur plafond est divisé en trois parties par des poutres et décoré de caissons carrés fond bleu, avec rosace au centre. Chaque bas côté dessert trois chapelles latérales élevées de deux marches et closes par une grille en fonte à balustres. Elles communiquent entre elles par une porte rectangulaire à deux vantaux surmontée d'un fronton triangulaire et flanquée de deux panneaux terminés par une corniche. Chaque vantail de la porte se compose de deux panneaux. Le panneau supérieur est ajouré. Les murs sont revêtus d'une haute boiserie à panneaux. Cette boiserie, ainsi que la porte, est peinte en jaune ocre avec listels d'or. La partie supérieure des murs est couverte de peintures murales, dont l'encadrement est semblable à celui des peintures de la nef. Au centre, et sous les fenêtres dont il a été parlé dans la description extérieure, est établi un autel rectangulaire exécuté sous la direction d'HITTORF, sur les dessins de LEBAS. Le devant d'autel est en lave émaillée de Volvic. Il comporte trois panneaux inégaux, fond rouge avec encadrement blanc veiné de noir. Au milieu du panneau central, dans un cadre en losange, se détache une croix grecque. Les deux autres panneaux portent un médaillon circulaire renfermant le monogramme du saint auquel la chapelle est dédiée. Le fond de ces médaillons est vert; la croix et le monogramme sont blancs. Chaque autel est surmonté d'un retable composé de deux pilastres doriques supportant une corniche et deux consoles renversées formant fronton. Entre les pilastres est placée une toile peinte. Le plafond est divisé en cinq parties dont trois correspondent aux entre-colonnements et deux aux colonnes. Les premières sont décorées d'étoiles d'or sur fond d'azur, les autres présentent deux caissons avec rosace blanche sur fond lie de vin.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Retable :

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0m,92. — Par madame H. DEHÉRAIN.

La sainte est représentée de face, en robe bleue, corsage rouge et manteau blanc rejeté en arrière, les bras pendants et croisés, une quenouille dans le bras gauche, un fuseau dans la main droite. Un médaillon est suspendu à son cou. A ses pieds, à gauche, se trouve un panier sur lequel sont posés un livre et un chapelet. Au fond, à droite, sont couchés des moutons.

Signé à droite : H. DEHÉRAIN, 1836.

Mur de gauche :

Consécration de sainte Geneviève. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 3m,15. — Par DE JUINNE (FRANÇOIS-LOUIS).

Saint Germain, debout devant un siége élevé de deux marches, présente un médaillon à sainte Geneviève, agenouillée à ses pieds, la main gauche sur son cœur, la main droite

étendue en avant. Le siége est tendu d'étoffe jaune avec effilés d'or et recouvert d'un coussin de même couleur. L'évêque d'Auxerre porte la mitre et la crosse, et est revêtu de ses habits sacerdotaux : soutane violette, surplis blanc et manteau rouge. Sainte Geneviève porte une robe blanche. Près d'elle sont posés un manteau vert, un chapeau de paille et une houlette. Derrière elle se tient sa mère, le pied gauche sur la première marche, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine, en robe rouge, manteau jaune et voile vert. A droite du prélat, un enfant vêtu de blanc porte un livre; et, derrière l'enfant, vient un personnage drapé de bleu, la tête inclinée, les mains jointes. En arrière-plan, des spectateurs. Au fond, des arcades; au sommet, un groupe d'anges au milieu de nuages; l'un de ces anges tient une couronne de fleurs.

Signé à droite : De Juinne, 1836.

A gauche de la fenêtre :

Sainte Geneviève rend la vue à sa mère. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Devéria (Eugène).

Sainte Geneviève touche de la main droite les yeux de sa mère, assise devant elle, les bras croisés sur ses genoux, et lève la main gauche vers le ciel, que son regard semble invoquer. La sainte porte une robe et une guimpe blanches et un voile noir. Sa mère est drapée de marron. A gauche, une femme, en robe rouge, pose la main droite sur l'épaule de sa fille et lui montre la sainte de la main gauche. La jeune fille est vêtue de blanc et tient une cruche. Un peu en arrière, s'arrête une femme vêtue de blanc et portant un vase de cuivre sur la tête. A droite, un cul-de-jatte, accompagné d'un petit garçon, se traîne, appuyé sur une béquille, jusqu'aux pieds de la sainte et tend le bras droit vers elle. Sa poitrine est nue; autour de ses reins s'enroule une draperie brune. L'enfant est habillé d'une petite tunique marron; une besace est suspendue à son côté droit. Au deuxième plan est assise une jeune fille en chemisette blanche et robe violet pâle, le regard attaché sur sainte Geneviève, le bras droit sur son genou, la main gauche posée sur une cruche. Près d'elle se trouvent deux femmes, l'une, en robe jaune, accoudée sur un seau, la deuxième portant un enfant. Au fond, s'avancent deux jeunes hommes se tenant par le cou. Au sommet, des anges portés sur des nuages bénissent sainte Geneviève.

Signé à gauche : Eugène Devéria, 1836.

A droite de la fenêtre :

Glorification de sainte Geneviève. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. Par Devéria (Eugène). — 1833. — Date de la commande.

La sainte, même costume que ci-dessus, les bras levés, les yeux tournés vers le ciel, est soutenue par deux jeunes filles dont l'une est vêtue de rouge et l'autre de vert. A ses pieds et à gauche sont représentés trois femmes et quatre hommes, dont deux seulement sont visibles en entier. Parmi eux se trouve un soldat. L'une des femmes, avec chemise blanche et robe bleue, est agenouillée, un enfant dans les bras. La seconde, en jupon rouge et robe verte, montre la sainte à la troisième qui l'enlace de son bras droit. Cette dernière a une robe rouge. Un jeune homme, vêtu de rouge, s'agenouille et porte à sa bouche un coin de la robe de sainte Geneviève. Le soldat est casqué; il pose sa main droite sur l'épaule du précédent et attache ses yeux sur la sainte. A droite, un prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux, désigne la sainte de la main droite et relève les plis de son manteau, de la main gauche. Il est accompagné d'un enfant vêtu de blanc et tenant un cierge allumé. Au deuxième plan, du même côté, sont groupés une femme, un vieillard et une jeune fille debout, les mains jointes. Au sommet plane un ange.

CHAPELLE SAINT-PHILIBERT.

Retable :

Saint Philibert. — Toile. — H. 1m,33. L. 2m,15. — Par Etex (Louis-Jules). — 1835. — Date de la commande.

Il est de face, en habit de son Ordre, les yeux levés vers le ciel, les bras repliés, les mains ouvertes.

A gauche de la fenêtre :

Saint Philibert délivrant un prisonnier chez les Germains. — Peinture murale. H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par Schnetz (Jean-Victor). — 1835. — Date de la commande.

Il est debout et de face, en habit de son Ordre, la main gauche étendue vers deux soldats auxquels il vient de remettre de l'argent pour le rachat d'un prisonnier. Celui-ci, courte tunique bleue et besace au côté, est agenouillé aux pieds de son libérateur, dont il baise la main droite. A ses pieds, une chaîne brisée. L'un des soldats, à droite de

la composition, semble supputer la valeur des pièces d'argent qu'il tient dans la main gauche, tandis que l'autre lui désigne ces pièces de la main droite. Le premier est casqué, cuirassé et vêtu d'une courte tunique rouge; à son côté pend un glaive; à ses pieds sont posés une hache et un bouclier; le deuxième a une tunique verte; il porte un carquois et appuie le bras gauche sur l'épaule du précédent. Derrière eux s'élève une hutte. On aperçoit en arrière-plan, à gauche, un Germain, debout au pied d'un arbre, qui suit cette scène du regard. Au fond, la campagne.

Signé à gauche : SCHNETZ.

A droite de la fenêtre :

Saint Philibert secourant une famille de voyageurs. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par SCHNETZ (JEAN-VICTOR). — 1835. — Date de la commande.

Le saint, en habit de son Ordre, de profil, et le capuchon ramené sur sa tête, tend une gourde à une jeune femme assise, dont les traits indiquent la fatigue, et qui tient un enfant emmaillotté sur les genoux. Cette femme est vêtue d'un jupon vert, d'une robe rose et d'un voile blanc; elle est soutenue par une vieille femme, en robe rouge et voile vert, assise derrière elle au pied d'un arbre, un bâton à la main. A droite, au deuxième plan, est également assis un homme, courte tunique bleue et foulard rouge, qui s'appuie sur un bâton et semble implorer le secours du saint. Au fond, des montagnes.

Signé à gauche : SCHNETZ.

CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE.

Retable :

Saint Étienne. — Toile. — H. 1m,33. L. 0m,92. — Par GOYET (EUGÈNE). — 1836. — Date de la commande.

Il est de face, drapé de blanc, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine, une palme dans la main droite.

Signé à gauche : E. GOYET.

A gauche de la fenêtre :

Saint Étienne visitant une malade. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par CHAMPMARTIN (CHARLES-ÉMILE CALLANDE DE). — 1836. — Date de la commande.

Saint Étienne, en habits de diacre, est debout et de profil, à gauche de la composition, une bourse dans la main droite, le bras gauche pendant. Devant lui est, à moitié couchée sur un grabat, et soutenue par sa fille, une femme aux traits amaigris, dont le bras droit est replié sur sa poitrine, le bras gauche pendant, la tête coiffée d'un foulard rose et la partie inférieure du corps protégée par une couverture grise. La jeune fille, en corsage rouge, robe bleue et cheveux flottants, est agenouillée, les yeux rougis par les larmes. A gauche, derrière saint Étienne, un escabeau. Au fond, une muraille nue, que recouvre un plafond soutenu par des poutrelles.

Signé à gauche : CHAMPMARTIN.

A droite de la fenêtre :

Saint Étienne conduit au supplice. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par CHAMPMARTIN (CHARLES-ÉMILE CALLANDE DE). — 1836. — Date de la commande.

Le saint, en tunique blanche, les bras pendants, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, est debout sous le porche d'un temple dont on aperçoit les colonnes; il est saisi par deux hommes, l'un vêtu d'une courte tunique jaune ocre, l'autre portant une draperie rouge et brune autour des reins. Une jeune femme, en robe verte, serre le poing en le regardant avec haine. Une deuxième femme, assise en bas des marches, en corsage rouge, robe bleue, tient déjà une pierre dans la main droite. Au deuxième plan, la foule.

Signé à gauche : E. CHAMPMARTIN.

Mur de droite :

Le Martyre de saint Étienne. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. Par COUDER (LOUIS-CHARLES-AUGUSTE). — 1836. — Date de la commande.

Des hommes et des femmes sont en train de lapider saint Étienne, qui tombe à genoux, le bras droit levé, les yeux tournés vers le ciel. Au premier plan et à gauche, une femme le désigne du doigt à son enfant qui s'élance vers lui une pierre à la main. L'enfant est vêtu d'une courte tunique rouge. Sa mère porte une robe jaune et un manteau bleu; elle est coiffée d'une espèce de turban blanc. On remarque parmi les bourreaux deux hommes, l'un en tunique rouge et culotte lilas, l'autre en tunique brune. Le premier relève de la main gauche le pan de sa tunique qu'il a rempli de pierres. Au fond, est groupée la foule, en avant de laquelle se trouve un vieillard, en tunique marron et manteau bleu,

qui montre le martyr du doigt. A l'horizon, des palmiers et les toits d'une ville. Au sommet, un ange portant une palme.

Signé à droite : AUGUSTE COUDER.

BAS COTÉ DE DROITE

CHAPELLE SAINT-HIPPOLYTE

Retable :

Saint Hippolyte. — Toile. — H. 1m,33. L. 0m,92. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS). — 1835. — Date de la commande.

Il est de face, drapé de rouge, tient une palme dans la main droite et présente un livre de la main gauche.

A gauche de la fenêtre :

Saint Hippolyte baptisant son geôlier. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par HESSE (NICOLAS-AUGUSTE).

Le saint évêque, debout dans un cachot et les yeux levés vers le ciel, impose les mains sur la tête de son geôlier, agenouillé devant lui, tête nue et mains jointes. Le saint porte une tunique violette, une étole d'or avec croix blanche et un manteau blanc. Le geôlier est cuirassé, vêtu d'une tunique rouge et d'une culotte verte. A ses pieds sont déposés son casque, son glaive et son manteau. A gauche, se développe un escalier au milieu duquel sont arrêtés deux soldats en armes dont l'un désigne le geôlier.

Signé à droite : HESSE, 1835.

A droite de la fenêtre :

Martyre de saint Hippolyte. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par HESSE (NICOLAS-AUGUSTE).

Le saint, draperie blanche autour des reins et manteau vert, est étendu sur le dos, les bras levés vers le ciel. Deux soldats sont en train de lui lier les pieds. L'un de ces soldats est en tunique jaune et manteau rouge, l'autre est drapé de rouge. A côté du dernier sont jetés un casque et une cuirasse. Une femme fuit épouvantée à cette vue. Un homme placé en arrière-plan cherche à maintenir deux chevaux qui se cabrent. A droite, au deuxième plan, s'élève une tour au sommet de laquelle est assis un personnage vêtu de pourpre, entouré de soldats drapés de vert. Un ange descend du ciel tenant une palme.

Signé à gauche : HESSE, 1836.

Mur de droite :

Funérailles de saint Hippolyte. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par COUTAN (AMABLE-PAUL). — 1835. — Date de la commande.

Quatre hommes descendent un escalier taillé dans le roc, en portant sur leurs épaules un cercueil contenant le corps de saint Hippolyte enveloppé dans un linceul. Le premier a une tunique verte et un manteau jaune, le deuxième est drapé de blanc, le troisième, un vieillard, est couvert d'un manteau brun. Du quatrième on ne voit que le haut de la tête. En avant, marche un vieux prélat que précède un enfant tenant un bénitier. Le prélat est vêtu d'une tunique blanche, d'une chape rouge bordée d'or; il a la tête baissée et s'appuie sur sa crosse. L'enfant est habillé de blanc. Une femme accompagnée de son fils et un homme sont agenouillés à droite. La femme a une robe blanche et un manteau bleu. L'enfant a une draperie jaune autour des reins et tient une palme. L'homme est en tunique rouge; il joint les mains. Une deuxième femme, en robe blanche et voile bleu, porte à ses lèvres un coin du linceul. Le funèbre cortége est suivi par des jeunes filles vêtues de blanc. On aperçoit au fond deux femmes montrant le poing.

Signé à droite : COUTAN.

CHAPELLE SAINT-HYACINTHE.

Retable :

Saint Hyacinthe. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0m,92. — Par madame VARCOLLIER (ATALA). — 1836. — Date de la commande.

Le saint est assis, de face, en tunique blanche et manteau bleu doublé de blanc et ramené sur la tête en guise de capuchon. Un chapelet est pendu à son côté. Il tient un livre ouvert dans la main gauche et montre le ciel de la main droite.

A droite de la fenêtre :

Saint Hyacinthe ressuscitant un jeune homme noyé. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par JOUANNOT (CHARLES-HENRI-ALFRED). — 1836. — Date de la commande.

Saint Hyacinthe, debout, tunique blanche et manteau noir ramené sur la tête en guise de capuchon, montre le ciel de la main droite et tient dans sa main gauche la main d'un jeune homme que l'on vient de retirer de

l'eau. Le jeune homme est étendu à terre, au bord d'un cours d'eau; il porte une courte tunique lilas, une ceinture et des hauts-de-chausses bleus, une collerette blanche et des souliers à la poulaine; une aumônière est suspendue à son côté. Un vieillard, en tunique grise et capuchon rouge, est placé derrière lui et soulève sa tête. Devant lui est agenouillée, les bras en avant, les yeux hagards, en robe bleue, manteau jaune, guimpe et voile blancs, sa mère que soutient une jeune fille, en robe rose, dont les traits sont contractés par la douleur. Au deuxième plan, à gauche, sont arrêtées deux femmes dont on ne voit que la tête. A droite sont groupés un jeune homme et deux femmes. Le jeune homme a un manteau blanc; il baisse la tête et joint les mains. L'une des femmes est voilée de noir, ses yeux sont fixés à terre. L'autre est voilée de bleu et lève les yeux vers le ciel.

Signé à droite : ALFRED JOHANNOT.

A droite de la fenêtre :

Saint Hyacinthe marche à travers une ville saccagée par les Tartares. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par JOHANNOT (CHARLES-HENRI-ALFRED). — 1836. — Date de la commande.

Saint Hyacinthe, tunique blanche et manteau noir ramené sur sa tête, est debout sur un amas de pierres, une statuette de la Vierge dans la main droite, un ciboire dans la main gauche, les yeux levés vers le ciel. A ses pieds gît le corps d'un homme étendu sur le dos, les bras écartés, et dont le front porte une large blessure. Une mère, les cheveux épars, en chemise blanche et jupon rouge, se précipite à ses genoux et lui présente le cadavre de sa fille dont la robe bleue est déchirée. Le saint est accompagné de deux religieux de son Ordre, dont l'un a les yeux baissés et les bras croisés sur la poitrine, tandis que l'autre suit du regard la lutte encore engagée, au deuxième plan, entre plusieurs hommes et les Tartares que deux femmes semblent implorer. Çà et là, des carquois et des tisons enflammés. A droite, au premier plan, un petit pont de pierre à moitié effondré.

Signé à droite : ALFRED JOHANNOT.

CHAPELLE SAINTE-THÉRÈSE.

Retable :

Sainte Thérèse. — Toile. — H. 1m,33. — L. 0,92. — Par DECAISNE (HENRY). — 1836. — Date de la commande.

Elle est agenouillée, la main droite sur son cœur, le bras gauche replié, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel, en robe rouge, manteau gris, guimpe blanche et voile noir.

Signé à droite : DECAISNE.

A droite de la fenêtre :

La Vierge apparaît à sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par LANGLOIS (JÉRÔME-MARTIN). — 1836. — Date de la commande.

Sainte Thérèse est agenouillée, de profil, les mains jointes, les yeux attachés sur la Vierge qui lui apparaît au milieu d'un nuage, l'enfant Jésus dans les bras. La sainte porte une robe rose, une jupe jaune ouverte sur le côté et un corsage rouge; une espèce de résille de fils blanc et or retient ses cheveux. Devant elle est placé un tabouret recouvert d'une riche étoffe verte à glands d'or, sur lequel sont posés un manteau marron et un livre de prières. La Vierge est en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Au deuxième plan, à droite, se dresse un lit à colonnes torses, baldaquin et rideaux rouges doublés de vert et rehaussés d'une bordure d'or. Sur ce lit est étendu le cadavre d'une femme dont une autre femme en pleurs tient le bras droit. Au pied du lit se trouvent un moine récitant les prières des morts et un enfant de chœur portant une croix.

Signé à droite : J. M. LANGLOIS.

A gauche de la fenêtre :

Extase de sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3m,72. — L. 2m,15. — Par LANGLOIS (JÉRÔME-MARTIN). — 1836. — Date de la commande.

La sainte, revêtue de l'habit de l'Ordre des Carmélites, est agenouillée, le bras droit pendant, la main gauche sur le cœur, la tête légèrement renversée en arrière, les yeux levés vers le ciel, devant un pupitre recouvert d'une draperie rouge à franges d'or, sur lequel sont déposés un crâne humain, un sablier, un crucifix et un livre. Un ange ailé en tunique verte et écharpe rose la soutient. Un autre ange, vêtu de blanc, descend du ciel, tenant une flèche dont il semble la percer. Au fond, des arcades.

Signé à droite : J. M. LANGLOIS.

Mur de gauche :

Mort de sainte Thérèse. — Peinture murale. — H. 3^m,72. — L. 2^m,15. — Par CAMINADE (ALEXANDRE-FRANÇOIS). — 1836. — Date de la commande.

La sainte, revêtue de l'habit de son Ordre, est étendue sur un lit, la main gauche sur le cœur. Un moine, manteau blanc et étole violette, tient les saintes huiles dans la main gauche et l'oint de la main droite. Cinq des compagnes de sainte Thérèse sont placées autour de son lit; quatre à genoux, les mains jointes ou croisées sur la poitrine, la cinquième debout, la tête appuyée dans les mains. A droite, au deuxième plan, se trouvent deux moines, l'un tenant une croix et l'autre un cierge. Sur une petite tablette fixée contre le mur sont rangés un crâne humain, un sablier, des livres et un encrier. Sous cette tablette sont suspendus un bénitier et une branche de buis.

Signé à gauche : CAMINADE.

TRANSEPTS.

Ils comportent deux travées correspondant aux bas côtés et aux chapelles latérales. La première travée est construite sur le même plan que les travées latérales du vestibule intérieur et peut, en raison de la décoration qu'elle a reçue, être considérée comme faisant partie de la chapelle qu'elle précède. Au fond, s'ouvre une porte rectangulaire en chêne à deux vantaux surmontée d'une corniche à denticules donnant accès dans les sacristies. Dans le transept de gauche est installée la chapelle de la Vierge et dans celui de droite la chapelle du Sacré-Cœur, primitivement de l'Eucharistie.

Ces chapelles sont élevées sur plans rectangulaires et recouvertes d'une voûte en berceau à caissons carrés, fond bleu, avec rosaces blanches. Elles sont flanquées à droite et à gauche d'une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Première travée :

Elle est séparée des bas côtés par une grille en fer forgé composée de quatre panneaux. Chaque panneau est décoré de rinceaux et présente au centre un médaillon au chiffre de la Vierge. Leur encadrement est composé de deux montants entre lesquels s'épanouissent des fleurs de lys. Tous les ornements sont dorés.

Les pilastres sont divisés en deux parties par un médaillon contenant une croix grecque accompagnée des attributs des quatre Évangélistes. Chaque partie est encadrée d'une bordure marron et renferme une figure se détachant sur fond noir. Les faces latérales des pilastres sont ornées d'arbres symboliques avec médaillon au chiffre de la Vierge, croix grecques et étoiles. Les intrados ont reçu la même décoration que les pilastres. Leur centre est marqué par un cartouche contenant une couronne d'étoiles. Les piédroits compris entre ces pilastres présentent trois parties ornées de sujets empruntés aux litanies de la Vierge et traités, pour la plupart, en grisaille. La partie inférieure comporte un motif décoratif composé d'un socle supportant deux colonnes sur lesquelles s'appuie un entablement surmonté d'un acrotère. Entre les colonnes existe un médaillon circulaire. Au-dessous du sujet central se trouve un cartouche de forme rectangulaire. Le sujet supérieur se compose d'un médaillon accompagné de rinceaux. Médaillons et cartouches sur fond rouge.

Les pendentifs sont occupés par un grand médaillon fond bleu flanqué de figures symboliques peintes en grisaille sur fond rouge. Ces figures remplissent les écoinçons.

Arcade ouverte sur le bas côté.

Pilastre de gauche :

Saint Grégoire. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0^m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR). — 1833. — Date de la commande.

Mitré, en tunique bleue, chape marron et étole blanche, il écrit sur un parchemin, la tête tournée du côté du Saint-Esprit, qui, sous la forme d'une colombe, s'approche de son oreille.

Cette peinture a été terminée par A. PÉRIN.

Saint Ambroise. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0^m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il est mitré, crossé, et tient un livre dans la main gauche. Sa tunique est rouge et sa chape lilas. A ses pieds se trouve une ruche d'abeilles.

Peinture terminée par A. PÉRIN.

Pilastre de droite :

Saint Victor. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0^m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il a une courte tunique lilas, un manteau

rouge et une culotte bleue. Il tient une palme dans la main droite, une croix dans la main gauche, et pose le pied sur un autel de Jupiter renversé à terre.

Peinture terminée par A. Périn.

Saint Louis. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il porte dans les mains la couronne d'épines. Sa tunique est rouge et son manteau bleu bordé d'or.

Intrados :

Saint Joseph. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Charles-Victor).

Il est en tunique jaune ocre, manteau bleu pâle, et s'appuie sur une scie de charpentier.

Saint Paul, ermite. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a un bâton de voyage dans la main droite et lit dans un livre qu'il tient de la main gauche. Sa tunique est jaune et serrée à la taille par une ceinture rouge. Un corbeau lui apporte un morceau de pain.

Piédroit, entre les pilastres :

Sujets symboliques tirés des Litanies de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 1 mètre. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Partie inférieure :

Virgo potens.

La Vierge est assise, dans le médaillon, sur la sphère terrestre, la tête et les mains dans le firmament, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Elle semble invoquer Dieu en faveur du monde. A sa droite, apparaît le soleil ; à sa gauche brillent des planètes.

L'acrotère renferme une figure de la Vierge debout sur un croissant et présentant une croix à la bête de l'Apocalypse dont les sept têtes menaçantes sont prêtes à dévorer l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Sur le socle se détache la Cène.

Planche 80 de l'ouvrage *Œuvres diverses de Victor Orsel*, ci-dessus mentionné.

Partie centrale :

Speculum Justitiæ.

Le cartouche encadre un miroir auquel est attaché le glaive du châtiment. Au-dessus est placée une fontaine où viennent se mirer un homme et une femme. Derrière la fontaine est une statuette assise de la Justice drapée, voilée, tenant des balances dans la main droite et un bouclier dans la main gauche. Au fond s'étend une draperie au-dessus de laquelle apparaissent deux petits démons ailés. L'un de ces démons porte un flambeau, l'autre se dispose à lancer une flèche que détourne le bouclier de la Justice.

Planches 67 et 74 de l'ouvrage précité.

Partie supérieure :

Rosa mystica.

Au milieu du médaillon s'épanouit une rose. Au-dessus s'entrelacent des rinceaux formés d'une branche de rosier sans épines entourant une croix ; au-dessous, se trouve un pied de rosier armé d'épines, autour duquel s'enroule un serpent.

Planche 68 de l'ouvrage cité plus haut.

Pendentif :

Auxilium Christianorum. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge est représentée assise de face, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, une croix dans la main droite, le bras gauche pendant, la main ouverte, les yeux levés vers le ciel, le pied gauche sur un serpent. De chaque côté d'elle sont agenouillés un homme et une femme. L'homme de gauche, tunique jaune et ceinture rouge, tend les bras vers elle. On aperçoit à peine la tête de la femme. La femme de droite a les mains jointes et les yeux attachés sur la Vierge ; sa robe est jaune et son manteau lilas. L'homme est drapé de rouge et lève les bras en l'air. A gauche du médaillon est une figure représentant le *Tumulte*, et, à droite, une seconde figure personnifiant l'*Hérésie*. Toutes deux s'enfuient à la vue de la Vierge.

Arcade ouverte sur la chapelle de la Vierge.

Pilastre de gauche :

Saint Paul. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

L'apôtre des Gentils serre une épée dans la main droite ; il a le bras gauche pendant, et un serpent lui mord le poignet. Sa tunique est verte et son manteau rouge. A ses pieds est allumé un brasier.

Peinture terminée par A. Périn.

Saint Jacques. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il a une tunique verte, un manteau rouge, lève la main droite vers le ciel et tient un bâton dans la main gauche.

Peinture terminée par A. PÉRIN.

Pilastre de droite :

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Le prince des apôtres est représenté en tunique bleue, manteau jaune ocre, un manuscrit dans la main droite, des clefs dans la main gauche.

Saint André. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il a une tunique vert olive, un manteau rose, et s'appuie contre la croix, instrument de son supplice.

Peinture terminée par A. PÉRIN.

Intrados :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Tunique vert pâle, manteau rouge, un style dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il écrit en marchant. Sa tunique est rouge et son manteau vert.

Piédroit, entre les pilastres :

Sujets symboliques tirés des Litanies de la Vierge. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 1 mètre. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Partie inférieure :

Sedes sapientiæ.

Le médaillon contient le trône de Salomon.

Partie centrale :

Domus aurea.

Dans le médaillon est représentée la *Maison d'or*, au-dessus de laquelle s'élèvent deux colonnes accouplées supportant un entablement, d'où pend une draperie qui se déchire et découvre une croix entourée de rayons.

Partie supérieure :

Fœderis Arca.

Le médaillon renferme l'*Arche d'alliance* accompagnée de branches de pommier. Dans les entrelacs formés par ces branches se trouvent, à gauche, un vase contenant de la manne, et à droite, les tables de la loi. Au-dessus est représenté l'Agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux.

Planche 68 de l'ouvrage précité.

Pendentif :

Refugium peccatorum. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge, vêtue comme dans le pendentif précédent, couvre des plis de son manteau un homme et une jeune fille agenouillés à ses pieds. La jeune fille a les mains jointes et les yeux attachés sur la Vierge, dont elle implore l'intervention; sa robe est jaune. L'homme se rejette en arrière à la vue d'une bourse pleine et d'un poignard teint de sang qu'il vient de jeter devant lui; sa tunique est blanche et son manteau bleu pâle. A gauche du médaillon s'enfuit le démon de la *Luxure*, et, à droite, le démon de la *Cupidité*.

Arcade du fond.

Pilastre de gauche :

Un Archange protégeant un roi. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il porte un bouclier au bras gauche et étend la main droite au-dessus de la tête d'un roi assis et tenant une main de justice. L'archange a une tunique rouge et une ceinture bleue. Le roi est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau de pourpre. Il est représenté dans des proportions beaucoup plus petites que celles de l'archange.

L'Archange Gabriel. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

Il est cuirassé, porte une tunique rouge, un manteau bleu, et foule aux pieds un démon enchaîné, qu'il se dispose à percer d'un glaive.

Pilastre de droite :

Ange gardien conduisant un voyageur. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

L'ange est drapé de lilas et tient par la main, en lui montrant le ciel, un voyageur qui

marche, vêtu d'une courte tunique grise et d'un manteau jaune ocre, un bâton dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Le voyageur n'a guère que le tiers de la grandeur de l'ange.

Les trois figures ci-dessus ont été terminées par A. Périn.

Un Ange veillant sur une ville. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il a un glaive dans la main droite et étend la main gauche au-dessus d'un rocher surmonté d'une citadelle. Sa tunique est rouge, et son manteau lilas.

Intrados :

Anges représentant les Dominations. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Un ange, robe rouge et manteau bleu, semble donner une mission à un petit ange planant, les mains jointes.

Planche 75 de l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Tympan au-dessus de la porte de la sacristie :

Mater Salvatoris. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 4m,14. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge est assise sur un siége de marbre blanc, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, l'Enfant Jésus sur ses genoux. De chaque côté d'elle, trois anges, dont deux à genoux et chantant, et le troisième debout et jouant de la guitare.

A gauche de la porte :

Ézéchiel. — Peinture murale. — H. 1 mètre. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Le prophète est assis sur un quartier de rocher, en tunique grise et manteau rouge, les yeux baissés, un manuscrit dans la main gauche. De chaque côté de lui se trouve un squelette auquel il semble adresser la parole.

Isaïe. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis, en tunique verte et manteau rouge, montre le ciel de la main droite et tient un manuscrit dans la main gauche. A sa droite et à hauteur de sa tête est un médaillon renfermant la Vierge et l'Enfant Jésus.

A droite de la porte :

Jérémie. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis sur un chapiteau renversé, les yeux baissés, les mains croisées sur ses genoux. Sa tunique est blanche et son manteau jaune ocre.

Daniel. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est assis sur un quartier de rocher, la poitrine nue, les genoux couverts par un manteau rouge, les bras pendants, les mains ouvertes. De chaque côté de lui sont couchés des lions. A ses pieds un crâne humain et des ossements.

Ces quatre figures ont été terminées par A. Périn.

Piédroit, entre les pilastres.

Partie inférieure :

On lit dans le médaillon l'inscription suivante, composée par Charles Lenormant, membre de l'Institut :

VICTOR . ORSEL
PICTOR . CHRISTIANVS
SOLERTI . PENICILLO
VIRGINIS . DEIPARAE . LAVDES
ADVMBRARE . STVDEBAT
SED . QVVM . OPTIMVM . ARTIFICEM
VIRIBVS EXHAVSTVM . MORS . PRAEVENISSET
AMICVS ET DISCIPVLI
MAGISTRI . LINEAS . SEDVLO . INQVIRENTES
IMAS . OPERIS . INTERRVPTI . PARTES
ABSOLVERVNT.

Partie centrale :

Turris eburnea.

Dans le cartouche, se dresse, au milieu des flots, la *Tour d'ivoire*. Au-dessus croît un lys accompagné de rinceaux.

Peinture terminée par A. Périn.

Partie supérieure :

Vas Electionis.

Le cartouche renferme le *Vase d'élection*, d'où sort l'Enfant Jésus, un calice dans la main droite, une croix dans la main gauche. Ce cartouche est flanqué d'une branche de pommier autour duquel s'enroule un serpent, et de l'arbre de Jessé sur lequel vient se reposer une colombe symbolisant le Saint-Esprit. Au-dessus se développe un arc-en-ciel, au centre duquel se trouve un triangle.

Pendentif :

Salus infirmorum. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Un infirme est couché dans un lit, la poitrine nue, les jambes cachées sous une couverture jaune ocre, un foulard rouge sur la tête, les yeux tournés vers la Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus. La Vierge porte une robe rouge et un voile blanc. L'Enfant Jésus étend la main au-dessus de l'infirme, dont la femme est agenouillée au pied du lit, en robe lilas, foulard blanc, les mains jointes et levées vers le ciel. A gauche du médaillon plane un ange portant un calice et représentant la *Foi*. A droite, s'enfuit la *Mort* drapée dans un linceul.

Planche 65 de l'ouvrage déjà mentionné.

Arcade ouverte sur la nef :

Pilastre de gauche :

Saint Eugène. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Le saint évêque de Carthage est debout devant un siége recouvert d'un coussin vert bordé d'or, le triangle symbolique de la Trinité dans la main droite, la main gauche sur un manuscrit posé sur un pupitre; il porte une tunique bleue, une chape rouge et une étole blanche.

Figure terminée par A. Périn.

Saint Cyrille. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il montre le ciel de la main droite. Sa tunique est bleue, sa chape violette et son étole blanche. Derrière lui s'élèvent les flammes qui détruisirent les fondations du Temple de Jérusalem dont les Juifs avaient voulu entreprendre la reconstruction.

Pilastre de droite :

Saint Romer. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est représenté en habit de moine, une chaîne rivée au poignet droit, les mains placées au-dessus d'un brasier.

Peinture terminée par A. Périn.

Saint Maxime. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Tunique jaune ocre et manteau rouge; la main gauche sur son cœur, le pied sur un manuscrit à moitié déroulé.

Intrados :

Saint Éléazar. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Il est drapé de vert, pose la main droite sur son cœur et se détourne avec horreur d'une tête de porc placée sur une petite table recouverte d'une serviette.

Planche 79 de l'ouvrage précité.

La mère des Macchabées. — Peinture murale. — H. 1 m. L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

Elle est représentée en robe rouge, manteau vert, les bras pendants, les yeux baissés. A ses pieds sont jetées les têtes de ses fils.

Piédroit, entre les pilastres.

Partie inférieure :

Turris Davidica.

Dans le médaillon, la *tour de David*, à laquelle sont suspendus des boucliers et des armes.

Partie centrale :

Stella matutina.

Le cartouche renferme un navire secoué par les flots et auquel une étoile indique sa route. Au-dessus, sur un rocher, se tiennent Balac et Balaam. Le premier montre au second une étoile qui brille au loin. A droite et à gauche se dressent trois autels sur chacun desquels est allumé un brasier.

Planche 66 de l'ouvrage cité plus haut.

Partie supérieure :

Janua cœli.

Dans le médaillon, la *Porte du ciel* entourée de rayons.

Au-dessus, s'entre-croisent les anneaux d'une chaîne dont chacune des extrémités est rivée aux poignets de *Satan* et de la *Mort*, agenouillés, les mains derrière le dos. Cette chaîne est tenue par la main du Christ.

Pendentif :

Consolatrix afflictorum. — Peinture murale. — H. 1 m. — L. 0m,70. — Par Orsel (André-Jacques-Victor).

La Vierge, portée sur des nuages, tend une branche d'olivier à une vieille femme agenouillée au pied du tombeau d'un martyr, les bras pendants, les yeux levés vers le ciel. La Vierge porte une robe rose et un voile vert. La

vieille femme a une robe lilas et un voile blanc. A droite est en train de prier, debout et les mains jointes, une jeune fille, en robe blanche et voile vert.

A gauche du médaillon plane un ange apportant une couronne. Cet ange symbolise la *Paix*. A droite s'enfuit une femme drapée, la tête cachée dans la main droite, une lampe dans la main gauche. Cette femme symbolise le *Deuil*.

COUPOLE

Elle comporte quatre sujets séparés par de larges bordures servant d'encadrement à divers attributs religieux peints sur fond bleu au milieu d'entrelacs. Les bordures sont décorées d'étoiles et de pommes.

Ces quatre sujets représentent :

Regina patriarcharum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge est assise de profil sur un siége soutenu par des nuages, en robe rouge et manteau vert; elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui présente une croix de la main droite. A ses pieds, sont agenouillés, les mains tendues vers elle, Noé, Abraham et Moïse. Noé est vêtu d'une tunique verte, Moïse d'une tunique rouge. On ne voit que la tête d'Abraham. Au sommet de la composition plane une colombe portant une branche d'olivier dans son bec.

Planches 66 et 74 de l'ouvrage précité.

A droite de cette composition se trouvent le chandelier à sept branches et les deux autels de Moïse entourés de vigne, et le bûcher d'Abraham; au-dessous une pyramide, un arc-en-ciel et un couteau.

Regina cœli. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (ANDRÉ-JACQUES-VICTOR).

La Vierge est assise de face sur un trône porté par des nuages, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, une couronne d'or sur la tête, un sceptre dans la main droite, une croix dans la main gauche. Les archanges Michel et Gabriel sont agenouillés à ses pieds. Saint Michel est cuirassé et couvert d'un manteau blanc. Il remet son épée au fourreau. L'archange Gabriel est drapé de blanc; il a une branche de lys dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Planche 61 de l'ouvrage précité.

A droite de cette composition sont placés une couronne, une sphère céleste et un trône, et, au-dessous, deux sceptres.

Regina Martyrum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (JACQUES-ANDRÉ-VICTOR).

La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise, les yeux fixés sur une couronne d'épines qu'elle tient sur ses genoux. A sa droite sont agenouillés saint Étienne, saint Laurent, et à sa gauche saint Cyprien et saint Sébastien. Saint Étienne a les yeux baissés et les mains jointes; sa tunique est verte et son manteau lilas. Saint Laurent a le bras droit replié et les yeux attachés sur la Vierge; il est drapé de bleu. Saint Sébastien a les mains liées derrière le dos; autour de ses reins est roulée une draperie blanche. Saint Cyprien a les mains croisées sur la poitrine; sa tunique est verte.

Planche 62.

A droite de la composition est représenté le monogramme du Christ, entouré d'une palme et d'une branche de laurier; et au-dessous, des pierres, un gril et des flèches, instruments de supplice des saints prosternés à ses pieds.

Regina Virginum. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 3^m,25. — Par ORSEL (JACQUES-ANDRÉ-VICTOR).

La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise de profil, une couronne d'or sur la tête; elle a un sceptre dans la main droite et une couronne dans la main gauche. Sainte Catherine, sainte Geneviève et sainte Agnès sont prosternées devant elle. Sainte Catherine présente un anneau de la main droite; elle est vêtue d'une riche robe blanche rehaussée d'une large bordure d'or. Sainte Geneviève a les mains jointes et tient une houlette dans le bras droit; sa robe est verte, son manteau et son voile sont blancs. A ses pieds est couché un agneau. De sainte Agnès, on ne voit que la tête. A droite de la Vierge sont posées, sur des nuages, plusieurs couronnes d'or avec étoiles d'argent.

Planches 63 et 77.

A droite de la composition s'entre-croisent des branches de lys; au-dessus, planent des colombes.

A. PÉRIN s'est adjoint pour l'achèvement de l'œuvre confiée à ORSEL le concours de MM. TYR, DANGUIN, JAMES BERTRAND, SAVINIEN PETIT, CHARLES CHAUVIN et GILLET.

L'autel de la Vierge est placé dans la deuxième partie. Le devant est en lave émaillée de Volvic et présente trois parties avec encadrement d'or enrichi de cabochons. Chaque partie comprend un médaillon composé d'arcatures et porte au centre une croix grecque et le chiffre de la Vierge sur fond

bleu. Au-dessus de l'autel se dressent deux colonnes corinthiennes supportant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire. Le fût des colonnes est en marbre, et leurs chapiteaux sont dorés. Entre les colonnes est creusée une niche voûtée en cul-de-four, abritant une statue représentant :

La Vierge. — Statue marbre. — H. 2 m. — Par DUMONT (AUGUSTE-ALEXANDRE). — 1873. — Date de la commande.

La Vierge est drapée et voilée; elle a les yeux baissés et les mains jointes.

Le mur du fond, ainsi que les murs des parties en hémicycle placées à droite et à gauche, sont recouverts de panneaux de marbre de différentes couleurs.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

(Primitivement CHAPELLE DE L'EUCHARISTIE.)

Première travée.

Les pilastres et les intrados sont décorés d'arbres et de fleurs symboliques sur fond vert. Au milieu des pilastres se trouve un petit médaillon rectangulaire fond bleu. Les piédroits compris entre les pilastres comportent quatre sujets peints également sur fond bleu. Les peintures des pendentifs se détachent sur fond rouge, et celles de la coupole sur fond d'or.

Arcade ouverte sur le bas côté.

Pilastres de gauche :

Figures et plantes symboliques. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE). — 1836. — Date de la commande.

Dans le médaillon :

La Prière.

Un homme élève les bras vers Dieu.

Au-dessous de ce médaillon est représenté un enfant debout sur un piédouche et priant les mains jointes. Plus bas, est placé un encensoir.

Autour, une branche de lierre.

Pilastres de droite :

Figures et plantes symboliques. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

L'Amour du prochain.

Un maître délivre un noir, son esclave.

Au-dessous, une hirondelle nourrissant ses petits.

Autour, des cornes d'abondance avec une étoile au milieu.

Piédroit, entre les pilastres :

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *L'Espérance de la veuve et de l'orphelin.* — Une veuve est agenouillée au pied d'une croix qu'elle montre à son fils, également agenouillé et les mains jointes. La croix se dresse sur un soubassement de pierre.

2° *L'Espérance du captif.* — Un prisonnier garrotté reçoit l'hostie de la main d'un prêtre. Au fond, un mur.

3° *L'Espérance du petit et du grand.* — Un évêque tient une hostie dans chaque main. A sa droite est agenouillé un pauvre, les bras croisés sur sa poitrine nue; à sa gauche est agenouillé un roi, les mains jointes. Derrière l'évêque, un autel.

4° *L'Espérance du mourant.* — Un moribond est étendu sur un lit, les mains jointes. Au-dessus de lui apparaît une main entourée de rayons qui le bénit.

Pendentif :

La Naissance du Christ. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Jésus est couché sur un peu de paille. La Vierge et saint Joseph sont agenouillés près de lui. La Vierge, robe rouge, manteau vert et voile blanc, les mains jointes. Saint Joseph, tunique blanche, manteau jaune ocre, les bras croisés sur la poitrine. Un ange, debout derrière le Christ, en tunique lilas et manteau blanc, pose la main droite sur son cœur et tient une branche de lys dans la main gauche. On aperçoit dans le fond un âne et une vache.

Arcade ouverte sur la nef.

Pilastre de gauche :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

La Louange de Dieu.

Un prêtre, suivi de jeunes clercs, chante le *Gloria*. Le médaillon est accompagné d'une branche de baume.

Pilastre de droite :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3^m,30. — L. 0^m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Dans le médaillon :

L'Étude.

Saint Jérôme est en train de traduire la Sainte Écriture. Au-dessus de lui plane le Saint-Esprit. Autour du médaillon s'entrelacent les branches d'un olivier.

Piédroit, entre les pilastres :

La Foi. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 1 m. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *La Pureté.* — Un prêtre, en soutane noire et chape rouge, lave ses mains avant la consécration. Un enfant de chœur tient une burette; un autre présente une serviette dépliée. Derrière, un autel.

2° *Le Baiser de paix.* — Un évêque, soutane violette, chape grise et étole blanche, donne le baiser à un diacre en surplis blanc et chape lilas. Au fond, un autel.

3° *La Pitié.* — Un évêque, faisant face à l'autel, élève l'hostie et la consacre. Deux acolytes relèvent sa chasuble et s'inclinent. Le prélat porte une soutane violette et une chasuble marron. Ses acolytes sont vêtus de blanc.

4° *La Vérité.* — Un pape, assis sur un siége de marbre blanc, les yeux levés vers le ciel, tient un évangile dans les mains. De chaque côté de lui est placé un cierge allumé.

Pendentif :

Le Christ enseignant. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 1^m,50. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ est debout, en tunique rose, manteau bleu, les bras pendants, les mains ouvertes. A sa droite se tiennent deux hommes prosternés et une femme debout. Le premier homme a les bras croisés sur sa poitrine; sa tunique est verte, et son manteau rouge. Le second met la main gauche sur son cœur; il porte une tunique bleue et un manteau lilas. La femme est voilée de blanc; on ne voit que sa tête. A gauche du Sauveur se trouvent deux hommes et deux femmes. L'un des hommes est à genoux, la main droite appuyée sur un bâton, la main gauche tendue vers le Christ; sa tunique est marron, et sa tête est couverte d'un foulard blanc. L'autre s'incline; il est vêtu d'une tunique verte. Les deux femmes sont agenouillées. La première porte une robe rouge. De la seconde on ne voit que la tête, autour de laquelle est roulé un foulard vert.

Arcade du fond.

Les pilastres de droite et de gauche sont ornés de rinceaux formés d'épis de blé et de ceps de vigne.

Tympan au-dessus de la porte de la sacristie :

La Cène. — Peinture murale. — H. 2^m,70. — L. 4^m,14. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Jésus est debout devant une table autour de laquelle sont groupés ses disciples. Sa tunique est rouge, et son manteau bleu. Il tient un morceau de pain dans chaque main. La table est couverte d'une nappe; au milieu est un calice. A gauche sont assis saint Pierre en tunique blanche et manteau jaune; saint Jacques le Mineur, saint Jacques le Majeur, saint Barthélemy et saint Jude dont on ne voit que la tête, et saint André, en tunique jaune ocre et manteau vert. A droite, se trouvent saint Jean, drapé de vert, saint Philippe, saint Matthieu et saint Simon, dont la tête seule est visible, et saint Thomas en tunique verte et manteau jaune. Judas, tunique jaune et manteau sombre, se lève en serrant un sac d'écus dans la main gauche.

A gauche de la porte :

Sujets symboliques. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 0^m,80. Par PÉRIN (ALPHONSE).

En bas :

Satan, les mains liées derrière le dos, est étendu sur un rocher. A ses pieds, les débris des portes de l'enfer; devant lui, un labarum surmonté d'une croix.

Au centre se dresse l'arbre de la *Science du Bien et du Mal,* autour duquel s'enroule un serpent, la tête en bas.

Au-dessus, un ange, tunique jaune et manteau bleu, remet son épée dans le fourreau.

A droite de la porte :

Sujets symboliques. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 0^m,80. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

En bas :

Job, drapé de bleu, se lève de son tombeau, les yeux tournés vers le ciel. Sur la face du tombeau est représenté Job sur son fumier. Au centre, s'élève une croix debout sur le globe terrestre et entourée de rinceaux composés de ceps de vigne et d'épis de blé. Au milieu de la croix se trouve la couronne

d'épines; aux angles, des clous. Sur le globe sont plantés des épis de blé.

Au-dessus, un ange, tunique verte et manteau blanc, ouvre la porte du ciel.

Entre les pilastres :

La Force. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par Périn (Alphonse).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *La Confession des fautes.* — Un prêtre remet une discipline à un homme agenouillé à sa gauche, les mains jointes, et lui montre le ciel, tandis qu'un autre homme agenouillé à droite, la tête inclinée, la main sur le cœur, attend le moment de se confesser. Le prêtre est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau violet. L'homme de gauche porte une tunique lilas et un manteau brun, et celui de droite une tunique lilas et un manteau noir.

2° *Le Mépris des richesses.* — Un chrétien, tunique bleue et manteau rouge, montre à un mahométan un évangile déposé sur un pupitre. Le mahométan, tunique violette, manteau rose doublé de bleu et turban blanc, montre au chrétien un coffret rempli d'or et de bijoux placé sur un meuble richement décoré.

3° *Le Mépris des douleurs.* — Un jeune martyr, vêtu de blanc, est agenouillé, les bras croisés, les yeux levés vers le ciel, sur un bûcher auquel un homme drapé de lilas s'apprête à mettre le feu. Un prêtre des Gentils, debout et drapé de blanc, lui présente une statue de Jupiter.

4° *La Table des martyrs.* — Cette table est représentée par un tombeau sur lequel sont déposés le Saint Sacrement et un encensoir.

Pendentif :

Le Christ couronné d'épines. — Peinture murale. — H. 2m,70. — L. 1m,50. Par Périn (Alphonse).

Le Christ est assis de face, la poitrine nue, un manteau lilas sur les genoux. Un homme lui présente un roseau, tandis qu'un autre pose sur sa tête une couronne d'épines. Le premier de ces hommes tient une verge dans la main gauche; il est drapé de vert et porte un foulard blanc. Le second a un manteau bleu et un foulard jaune. On aperçoit, au fond, la tête d'un personnage coiffé d'un turban blanc et celle d'un soldat couverte d'un casque.

Arcade ouverte sur la chapelle.

Pilastre de gauche :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 0m,80. Par Périn (Alphonse).

Dans le médaillon :

La Vigilance.

Un soldat, armé, l'épée haute, se tient en garde contre un serpent.

Pilastre de droite :

Figures et plantes symboliques. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 0m,80. — Par Périn (Alphonse).

Dans le médaillon :

L'Union.

Une femme lie un faisceau.

Ces deux médaillons sont entourés d'épis de blé, de ceps de vigne et de grappes de raisin.

Les intrados des quatre arcs sont décorés de rinceaux et d'attributs religieux.

Piédroit, entre les pilastres :

La Charité. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 1 m. — Par Périn (Alphonse).

Cette composition comporte quatre sujets :

1° *Le Secours au voyageur.* — Un homme, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau lilas, essuie le pied gauche d'un pèlerin dont le pied droit est encore plongé dans un riche bassin de cuivre. Le pèlerin est assis; il porte une tunique marron et une pèlerine noire, pose la main droite sur son cœur et tient dans la main gauche un bâton surmonté d'une boule crucifère. Au fond se dresse un lit.

2° *Le Secours aux pauvres.* — Un jeune homme, en courte tunique jaune, présente un manteau violet à un vieillard presque nu qui s'appuie sur une béquille. Un homme, en tunique rouge, donne un morceau de pain à un estropié vêtu de noir. Au fond, un autel.

3° *Le Pardon des injures.* — Un homme amène devant l'autel un autre homme qui voulait l'assassiner. Le premier est couvert d'une tunique rose et d'un manteau jaune. Le second porte une courte tunique rouge et un manteau gris; ses cheveux sont en désordre. Un prêtre, tunique bleue et manteau lilas, partage entre eux une hostie. Au fond, un autel.

4° *L'Ensevelissement des morts.* — Un jeune homme, tunique grise et manteau lilas, est agenouillé et soutient le cadavre d'un homme enveloppé dans un linceul. Un prêtre, drapé de bleu, prie au bord d'une fosse.

Pendentif :

Le Christ mort. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $1^m,50$. Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Joseph d'Arimathie et saint Nicodème soulèvent le Christ qu'ils s'apprêtent à mettre au tombeau. Saint Joseph porte une tunique lilas et un foulard jaune; saint Nicodème a une tunique bleue. La Vierge est agenouillée, les bras pendants, les mains jointes, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc. Près d'elle se tient Madeleine, en robe bleue, également agenouillée, les mains jointes et les cheveux épars. Saint Jean, debout derrière le Christ, en tunique verte et manteau rose, tient la couronne d'épines dans la main droite et des clous dans la main gauche.

COUPOLE.

L'Eucharistie, vie pour les bons. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ, enveloppé dans un linceul, sort du tombeau, les bras écartés, les mains ouvertes. Il est accompagné par deux anges vêtus de rose, dont l'un porte un calice et l'autre un pain.

L'Eucharistie, mort pour les méchants. — Peinture murale. — H $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Le Christ, tunique rose et manteau blanc, déchire les sceaux du *Livre de la Vie*. Deux anges descendent vers la terre, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Celui-ci est vêtu de blanc et sonne de la trompette; celui-là est vêtu de rose et porte un vase dans lequel est allumé un brasier.

Saint Pierre, saint Jean et saint Matthieu. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Pierre est debout en tunique bleue et manteau marron; il tient des clefs dans la main droite et un manuscrit roulé dans la main gauche. Saint Jean et saint Matthieu sont assis de chaque côté de lui, tous deux vêtus d'une tunique verte et d'un manteau rose, et tenant leur Évangile. Au-dessus de saint Jean se trouve une tête d'aigle ailée, et au-dessus de saint Matthieu une tête d'ange ailée.

On lit en bas :

MDCCCXXXVI — ALFONSUS PERIN PINGEBAT MDCCCLII.

Saint Paul, saint Marc et saint Luc. — Peinture murale. — H. $2^m,70$. — L. $3^m,30$. — Par PÉRIN (ALPHONSE).

Saint Paul debout, tunique bleue, manteau marron, montre de la main droite la première épître aux Corinthiens qu'il présente de la main gauche. A ses côtés sont assis saint Marc et saint Luc. Le premier, tunique rose et manteau gris, tient son Évangile sur les genoux. Le second est drapé de jaune et présente son Évangile. Au-dessus de saint Marc est représentée une tête de lion ailée, et au-dessus de saint Luc une tête de bœuf ailée.

La décoration de la chapelle de l'Eucharistie n'a été complétement terminée qu'en 1874, après la mort de PÉRIN, par M. FAIVRE-DUFFER (Louis-Stanislas).

L'autel est placé contre le mur du fond de la deuxième partie. Il a reçu la même disposition que celui de la chapelle de la Vierge.

Dans la niche :

Le Christ. — Statue marbre. — H. 2 m. — Par DESBOEUFS (ANTOINE). — 1836. — Date de la commande.

Le Christ est représenté les yeux tournés vers le ciel, le bras droit pendant, la main ouverte et relevant les plis de son manteau de la main gauche.

Signé à gauche : DESBOEUFS.

CHŒUR.

Le chœur est de forme rectangulaire et recouvert d'une coupole supportée par quatre pendentifs que limitent des arcs plein cintre. Il est élevé de quatre marches au-dessus du sol de la nef, dont il est séparé par une balustrade d'un dessin fort simple. Au fond est pratiquée une porte en hémicycle et voûtée en cul-de-four. Les retombées des arcs viennent s'appuyer sur des piliers ornés de panneaux de marbres de différentes couleurs et de formes diverses.

Le maître-autel est installé sous la coupole; il est élevé de deux marches. Le devant est en lave émaillée de Volvic et divisé en trois panneaux. Le panneau central porte le monogramme du Christ, accompagné de branches de laurier; les deux autres présentent des croix grecques également accompagnées de branches de laurier. Quatre pilastres de marbre blanc engagés aux quatre angles de l'autel supportent les quatre colonnes d'un baldaquin terminé par un fronton triangulaire. Ces colonnes sont en granit d'Écosse.

Les murs, à droite et à gauche, sont revêtus de peintures encadrées d'une large bordure imitant la tapisserie.

Mur de gauche :

La Présentation au Temple. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 7^{m},45. — Par Heim (François-Joseph). — 1836. — Date de la commande.

Le grand prêtre est debout sur les degrés du temple et tend la main droite vers la Vierge qui s'avance, suivie de saint Joseph et portant l'Enfant Jésus. Le grand prêtre a une tunique blanche, un vêtement de dessus rouge rehaussé d'or, une riche ceinture et une cape blanche. La Vierge est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile; un chapeau de paille retenu par un ruban retombe sur son dos. Saint Joseph a une tunique vert olive et un manteau jaune; il s'appuie sur un bâton et porte un panier contenant deux colombes. Le grand prêtre est accompagné de deux enants vêtus de blanc, dont l'un tient un plateau et une buire, et l'autre un encensoir. Derrière lui se trouvent quatre personnages. Deux sont drapés de blanc et causent ensemble. Le troisième est enveloppé dans un manteau vert et coiffé d'un turban rouge; il a les mains jointes et les yeux fixés sur la Vierge. Le quatrième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, est adossé contre une des deux colonnes torses qui limitent l'entrée du sanctuaire. Ces colonnes reposent sur un soubassement de marbre rouge. A gauche de la première est placé un riche socle, sculpté et doré, sur lequel est déposé un vase contenant de l'encens.

Derrière saint Joseph s'avance une femme, robe violette, manteau bleu et turban rouge, la main gauche sur le cœur et tenant un petit enfant de la main droite. Viennent ensuite deux femmes et un jeune homme gravissant des marches. L'une de ces femmes, robe rouge et voile bleu, porte un panier de fruits sur la tête. La seconde est une vieille femme vêtue d'une robe verte et d'un manteau marron; elle joint les mains. Le jeune homme a une courte tunique verte et un manteau bleu pâle; il lève les bras en l'air. On aperçoit au deuxième plan, en bas des marches du sanctuaire, un homme en tunique bleue et manteau brun, la tête baissée et les bras croisés sur la poitrine. Au fond, se dressent des colonnes. Au sommet planent deux anges.

Signé à droite : Heim.

Jésus au milieu des docteurs. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 7^{m},45. — Par Drolling (Michel-Martin). — 1837. — Date de la commande.

Jésus, vêtu de blanc et debout, montre le ciel. A sa droite est assis, sur un siége élevé de cinq marches, un docteur, en tunique rose, manteau jaune ocre et turban blanc, qui a les yeux attachés sur lui, la main droite sur son genou, la main gauche appuyée sur la hanche. Un jeune homme, en courte tunique rose et manteau bleu, est accoudé sur le dossier du siége, un livre dans la main droite. Derrière se trouvent deux docteurs, dont l'un en tunique blanche et manteau rouge, et l'autre en manteau vert et turban blanc.

Au pied des marches, à gauche, se tiennent cinq docteurs, dont deux sont assis et trois debout. Le premier désigne Jésus au deuxième, qui semble écouter avec attention les paroles du divin Enfant. Celui-ci est vêtu de bleu, celui-là porte une tunique rouge et un turban rose; il a les mains appuyées sur ses genoux, que recouvre un manteau gris. Le troisième est enveloppé dans un manteau marron et coiffé d'un turban rouge et vert. Le quatrième est drapé de bleu, et le cinquième de jaune. Tous ont les yeux fixés sur Jésus. Au deuxième plan, et toujours à gauche, survient un sixième docteur, dont la tunique est rouge, le manteau brun et le turban blanc. A droite de la composition se trouvent plusieurs autres docteurs. L'un d'eux est assis en bas des marches et au pied d'une colonne, une plume dans la main droite, un parchemin déroulé dans la main gauche; il a une tunique jaune ocre et un manteau bleu. Un jeune homme, en tunique jaune et manteau rouge, est appuyé contre la colonne. Un peu en arrière, sont groupés trois autres docteurs. Le premier, tunique verte et manteau rouge, est assis, un encrier et une plume dans la main droite, et un parchemin dans la main gauche. Le deuxième, manteau brun et turban rouge, se penche pour parler au précédent. Le troisième, un vieillard, drapé de vert, s'appuie sur un bâton. Ce dernier est accompagné d'un jeune homme vêtu de bleu. Au fond, derrière Jésus, s'ouvre une porte à laquelle apparaissent la Vierge et saint Joseph.

Signé à gauche : Drolling.

Pendentifs :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

L'Évangéliste est debout sur un aigle, en tunique jaune, manteau rose, les bras écartés,

un style dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Il est accompagné de trois anges, l'un portant sur la tête une tablette de marbre, le deuxième tenant un calice d'où s'échappe une vipère, le troisième sonnant de la trompette.

Signé en bas : DELORME, 1835.

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Saint Marc, en manteau rouge avec la poitrine nue, écrit sur une tablette, les yeux attachés sur une bannière que porte un ange drapé de vert. A sa gauche est couché un lion. En haut, à droite, plane un ange tenant deux palmes.

Signé en bas : DELORME, 1835.

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Il est représenté assis de face, en manteau vert, la poitrine découverte, la tête baissée, une tablette de marbre dans la main gauche, un style dans la main droite. A sa droite plane un ange vêtu de rose et tenant une croix et une lance autour desquelles un crêpe est enroulé. A sa gauche, se trouve un second ange portant un roseau et une couronne d'épines. A ses pieds est couché un bœuf.

Signé en bas : DELORME, 1835.

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2 m. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Saint Matthieu, tunique rouge et manteau violet, est assis, les yeux levés vers le ciel et la main droite posée sur une tablette de marbre. A sa gauche, un ange, vêtu de jaune et déroulant un phylactère. A sa droite, et au sommet, deux anges présentant un médaillon contenant une figure de la Vierge.

Signé en bas : DELORME, 1835.

COUPOLE.

Translation de la sainte maison de Lorette. — Peinture murale. — Diamètre $9^{m},60$. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS). — 1836.

La Vierge est assise dans une gloire, au milieu de la composition, les yeux levés vers le ciel, les mains jointes, en robe rose, manteau bleu et voile blanc. Elle est entourée d'anges. A droite et à ses pieds sont assises la Charité et la Justice, et, à gauche, la Foi et l'Espérance. La Charité tient deux petits enfants sur ses genoux; deux autres enfants, un peu plus grands que les premiers, sont debout devant elle. Sa robe est jaune ocre et son manteau bleu. La Justice est couverte d'une cuirasse; elle a des balances dans la main droite et une lance dans la main gauche. La Foi, robe blanche et manteau rouge, présente un calice de la main droite et appuie sa main gauche sur une tablette de marbre. L'Espérance est représentée vêtue de vert, voilée de bleu, la tête couronnée de fleurs et les mains jointes; à sa gauche est placée une ancre. A droite plane un ange, en tunique blanche et manteau rouge, couronné de fleurs. Il semble venir rendre hommage à la Vierge. En bas, en arrière-plan et de chaque côté, sont groupés, au milieu des nuages, les uns agenouillés et les autres debout, des anges qui s'écartent pour laisser passer la *Santa Casa*, portée par quatre anges et précédée par deux autres sonnant de la trompette.

L'hémicycle est divisé en panneaux peints en marbre vert.

DEMI-COUPOLE.

Le Couronnement de la Vierge. — Peinture murale sur fond d'or. — H. $4^{m},95$. — L. $14^{m},20$. — Par PICOT (FRANÇOIS-ÉDOUARD).

La Vierge est assise, de face, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, les yeux fixés au ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. Devant elle se tient l'Enfant Jésus, un phylactère à la main. Deux anges ailés élèvent une couronne au-dessus de sa tête. L'un est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau blanc; l'autre, d'une tunique verte et d'un manteau bleu. Ce dernier a un sceptre dans la main droite. Le siége sur lequel la Vierge est assise est placé sur un soubassement de marbre blanc. A gauche est assis un ange, tunique blanche et manteau rose, chantant, un cahier de musique ouvert sur ses genoux. A droite, sont assis deux anges, tunique jaune et manteau vert, jouant du luth. A gauche de la composition sont représentés saint Jean-Baptiste et saint Paul, et, à droite, saint Pierre et saint Matthieu. Le Précurseur a les reins couverts d'une peau de mouton et les épaules protégées par un manteau sombre; il tient une croix dans la main droite. Saint Paul, tunique rouge et manteau violet, s'appuie sur le pommeau de son épée. Saint Pierre, tunique violette et manteau rouge, a des clefs dans la main droite. Saint Matthieu

présente son évangile; sa tunique est verte et son manteau marron.

On lit en bas :

PICOT FECIT, ANNO M . D . CCCXXXVI.

VITRAUX.

SACRISTIE DES MESSES.

Moïse recevant les tables de la Loi. — Vitrail. — H. 4^m,40. — L. 2^m,30. — Par VATINELLE AINÉ. — 1829. — Date de la commande.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Assomption de la Vierge. — Vitrail. — H. 4^m,40. — L. 2^m,30. — Par VATINELLE AINÉ. — 1829. — Date de la commande.

Ces vitraux ont été exécutés à la Manufacture de Sèvres, d'après les cartons de DELORME et de LE BAS.

Paris, le 31 *décembre* 1886.

L. MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

TABLE
ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES tous les noms de personnes, en *italique* les titres de compositions, peintes, sculptées ou dessinées, qui renferment des noms de choses ou plusieurs noms propres, et en romain les noms de lieux.
Les noms de Saints sont rangés à la lettre S.

A

B

C

CLÉRY. — COURONNEMENT.

D

E

F

G

H

HISTOIRE. — ISAIE.

I

J

JÉSUS-CHRIST.

JÉSUS-CHRIST.

K

L

M

N

O

ODIER. — PAQUE JUIVE.

P

PARADIS TERRESTRE. — PARIS.

Q

R

S

SAINT. — SAINT BASILE.

T

U

V

W

Z

Paris, le 1er *mai* 1888.

Henry JOUIN,
archiviste de la commission.

TABLE DES MATIÈRES

[1] C'est à titre d'exception que cette notice, relative à un monument civil, se trouve insérée dans le présent volume.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.